



[redacted]

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.



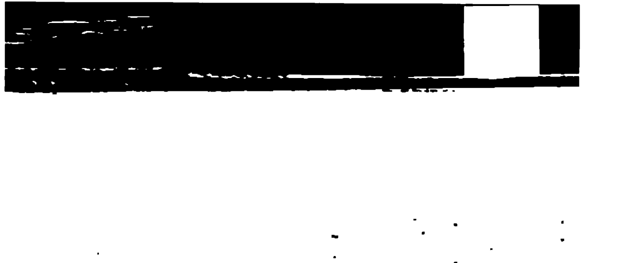
IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.



[redacted]



JEAN DE LA FONTAINE.



A PARIS,

CHEZ A. NEPVEU, LIBRAIRE,

PASSAGE DES PANORAMAS, N° 26.

MDCCCXX.



[redacted]

PRÉFACE.

L'AVERTISSEMENT qui précède les deux volumes des *Œuvres diverses de La Fontaine*, dans l'édition des *Œuvres complètes* de cet auteur, qu'on vient de publier, a déjà fait connoître les motifs qui m'ont engagé à composer l'ouvrage que je fais paroître aujourd'hui.

Pour rendre raison des corrections que j'avois faites à ces *Œuvres diverses*, il eût fallu les accompagner de beaucoup de notes; et comme il n'y en a point dans les autres volumes de ces *Œuvres complètes*, à la publication desquels je n'ai pris aucune part, et qui étoient déjà imprimés lorsque j'ai commencé mon travail, il n'étoit guère possible d'en admettre dans les deux volumes dont je m'étois rendu l'éditeur, sans produire une disparate dans l'ensemble d'une édition pour laquelle on a beaucoup sacrifié au plaisir des yeux. D'ailleurs les recherches auxquelles je m'étois

livré me forçoient à donner à mes notes l'étendue d'un commentaire ; autre inconvénient qui m'exposoit à ennuyer mes lecteurs par le désir de les instruire.

Je songeai donc à écrire une nouvelle Vie de La Fontaine, dans le dessein d'y renfermer les faits et les notions nécessaires à l'intelligence de ses ouvrages ; et lorsque ce nouveau projet eut reçu son exécution, je m'aperçus que je ne pouvois me dispenser d'appuyer mes récits des citations et des preuves qui en démontroient l'exactitude : c'est ainsi que je suis retombé dans l'inconvénient d'un commentaire que j'avois d'abord voulu éviter.

Je comptois au moins, en ajoutant quelques morceaux inédits de La Fontaine que je m'étois procurés, donner à cet ouvrage un prix qui pût suppléer à son peu de valeur : mais j'ai encore été déçu dans mon espoir. L'impression de ce volume étoit presque terminée, lorsque M. l'abbé Grosier, administrateur de la Bibliothèque de MONSIEUR, eut la bonté de me faire voir, dans un manuscrit du riche dépôt littéraire qui lui est confié, de nouvelles productions de La Fontaine, entière-

ment écrites de sa main. Alors j'ai dû réunir ces morceaux à ceux que je possédois déjà, et en former un volume à part, qui paroîtra sous le titre de NOUVELLES ŒUVRES DIVERSES DE JEAN DE LA FONTAINE. J'y ai joint une vie de Maucroix et les poésies inédites de cet auteur, que j'avois découvertes dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi. Ce nouveau volume, par les morceaux de Maucroix et de La Fontaine qui s'y trouvent, contribuera sans doute à accroître nos richesses littéraires; mais il a appauvri celui-ci, et il l'a dépouillé de ce qui pouvoit le recommander à l'intérêt des lecteurs.

Un ouvrage commencé sans dessein, exécuté autrement qu'il n'avoit été conçu, achevé d'une manière peu conforme aux désirs primitifs de l'auteur, se présente aux lecteurs sous de bien mauvais auspices. J'en conviens : et peut-être après avoir fait l'aveu de tout ce qui est à son désavantage, seroit-ce ici le lieu d'exposer ce qui peut lui gagner quelque estime; mais ce soin est superflu : les lecteurs sauront bien en juger par eux-mêmes. Si j'ai mieux fait connoître La Fontaine, en rapprochant les circonstances de sa

[redacted]

sculpteur, dans une lettre qu'il a bien voulu nous écrire à ce sujet, rend aussi témoignage à l'exactitude avec laquelle le graveur a su reproduire ce tableau de Le Brun, et il avoue que cette copie, exécutée par un excellent burin, lui a été d'une grande utilité pour l'exécution de sa statue.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

LIVRE PREMIER.

J'ENTREPRENDS d'écrire la vie de La Fontaine, ou plutôt je vais entretenir mes lecteurs de La Fontaine et de ses ouvrages ; car aucun événement digne d'être raconté n'a signalé le cours de sa longue et heureuse carrière. Ses premières poésies, dès qu'elles parurent, lui acquirent une grande réputation. Il fut chéri et loué par les écrivains les plus illustres de son temps ; les hommes les plus remarquables par leurs hauts faits, leurs talents, leur puissance ou leurs richesses, les femmes les plus célèbres par le rang, les grâces ou l'esprit, recherchèrent sa société, protégèrent ou charmèrent ses loisirs [1] : l'amitié lui épargna même jusqu'aux soins et aux soucis de sa propre existence. Il laissa doucement couler ses jours, et s'abandonna sans contrainte à ses goûts et à son

[redacted]

génie. Quand il ne fut plus, par un privilége spécial, on dispensa sa famille d'acquitter les charges publiques; et lorsque la gloire, la science, la vertu, l'innocence et la beauté ne pouvoient fléchir le cœur des bourreaux de la France, le nom seul de La Fontaine sauva d'une mort inévitable ses derniers descendants [1]. Enfin, de nos jours où l'on s'est plu à déprécier le grand siècle qui le vit naître, non seulement il échappa à l'ingratitude de cette envieuse postérité, mais presque tous ceux qui voulurent le peindre lui prêtèrent, dans leurs notices ou leurs éloges, des vertus qu'il n'avoit pas. L'enthousiasme qu'ont fait naître ses délicieux ouvrages n'est pas la seule cause de cette disposition de tous à la bienveillance pour ce qui le concerne. La bonté, qui faisoit le fonds de son caractère, et qui se manifeste dans ses écrits, exerce sur les âmes un empire plus puissant que le génie même; celui-ci excite l'admiration, mais l'autre inspire l'amour, et l'amour veut être indulgent pour l'objet de ses affections. Cependant, si La Fontaine pouvoit reparoître un instant parmi nous, il nous diroit : « Ce » n'est point servir ma mémoire selon mon gré » que de s'écarter du vrai et du naturel. J'ai donné » dans mes fables des leçons de sagesse pour tous » les rangs et pour tous les âges; mais, vous le sa- » vez, je n'ai pas toujours été sage dans ma conduite » et dans mes vers. Si vous parlez de moi, que ce » soit donc, comme je l'ai fait moi-même, sans » dissimulation et sans réserve. »

Naissance.

JEAN DE LA FONTAINE naquit le 8 juillet 1621, à Château-Thierry[3], de Jean de La Fontaine, maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux, fille du bailli de Coulommiers; sa famille étoit fort ancienne, et avoit même quelque prétention à la noblesse[4]. Son éducation paroît avoir été négligée, et on croit qu'il étudia d'abord dans une école de village, et ensuite à Reims[5], ville pour laquelle il avoit une prédilection particulière[6]. Lorsqu'il eut terminé des études imparfaites, un chanoine de Soissons, nommé G. Héricart, lui fit présent de quelques livres de piété, et il crut avoir du penchant pour l'état ecclésiastique. Ce n'est pas une des moindres singularités de cet homme célèbre, lorsqu'on considère son caractère, ses goûts, les inclinations qui l'ont dominé pendant tant d'années, et la nature d'un grand nombre de ses écrits, de voir que le commencement et la fin de sa vie ont été consacrés à la religion et à la piété. Il fut reçu à l'institution de l'Oratoire le 27 avril 1641. Son exemple y attira la même année, au mois d'octobre, Claude de La Fontaine son frère puîné, qui n'en sortit qu'en 1650. Jean fut envoyé au séminaire de Saint-Magloire, le 28 octobre, et il y resta environ un an. Après ce temps, il n'est plus fait mention de lui sur les registres de cette congrégation[7]. Il est probable que G. Héricart, qui l'avoit engagé à y entrer, s'étant aperçu qu'il n'avoit point une vocation véritable, l'en fit sortir, et arrangea son mariage avec une de ses parentes. La Fontaine étoit à peine rentré dans le

Éducation.

Il entre à l'Oratoire.

621-1643

Ét. 1-22

Il se marie et est pourvu d'une charge.

monde, que son père lui transmit sa charge et lui fit épouser Marie Héricart, fille d'un lieutenant au bailliage de la Ferté-Milon. Il se soumit à ces deux engagements plutôt par indolence que par goût. Mais incapable par caractère de toute gêne et de toute contrainte, il négligea presque toujours l'exercice de sa charge qu'il garda vingt ans. Il s'éloigna peu à peu de sa femme, et finit par l'abandonner tout-à-fait. Il parut même oublier en quelque sorte qu'il avoit été marié. On a parlé fort diversement de la femme de La Fontaine. On s'accorde à dire qu'elle avoit de la vertu, de la beauté et de l'esprit; mais d'Olivet[8], le Père Niceron, et Montenault, prétendent qu'elle étoit d'une humeur impérieuse et fâcheuse. Ils n'hésitent même pas à penser que c'est elle que La Fontaine a voulu peindre dans le conte de Belphégor, sous le nom de Mme Honesta.

> Belle et bien faite....................
> ....mais d'un orgueil extrême;
> Et d'autant plus que de quelque vertu
> Un tel orgueil paroissoit revêtu.

Du caractère de la femme de La Fontaine.

La Harpe et plusieurs autres auteurs, pour excuser la licence de quelques uns des contes de La Fontaine, ont avancé, comme une chose reconnue, que les mœurs de cet homme célèbre étoient pures et irréprochables. Alors ils seroient grands les torts de cette femme qui, pour n'avoir pas su dominer ses défauts, auroit forcé un homme d'un naturel si bon et si facile, à s'exiler du toit domestique. Mais cette assertion sur les mœurs de La Fontaine est

malheureusement tout-à-fait contraire à la vérité ; 1621-1643
et celle qui concerne l'âpreté du caractère de sa Æt. 1-22
femme est au moins douteuse. Les auteurs des *Mémoires de Trévoux* affirment, par le témoignage de personnes qui ont connu Mme de La Fontaine, qu'elle étoit du caractère le plus doux, le plus liant, et que son mari n'a pas plus pensé à elle dans la pièce de Belphégor, qu'il n'a songé à faire le portrait d'autres personnages de son temps, dans les ridicules ou les vices qu'il a peints dans ses écrits [9]. Si nous devons craindre d'admettre sans restriction les témoignages donnés probablement par des descendans de Mme de La Fontaine, sur celle dont il étoit de leur devoir de défendre la mémoire, nous devons aussi nous défier du zèle des amis d'un poëte, dont la perte causoit de si vifs regrets, et qui, pour justifier cette partie de sa conduite, la moins susceptible de justification, ont accueilli avec trop de faveur, peut-être, les rumeurs incertaines, et les interprétations malignes d'un public frivole et léger. Il est un moyen d'échapper à toutes ces incertitudes ; c'est de s'en rapporter sur ce point, comme sur tous les autres qui concernent La Fontaine, à La Fontaine lui-même, homme le plus ingénu et le plus vrai qui ait existé ; qui toujours se plut à confier à sa Muse ses projets, ses désirs, ses pensées les plus secrètes, ses inclinations les plus cachées, et qui a laissé en quelque sorte son âme entière par écrit. Nulle part il ne s'est plaint de l'humeur impérieuse de sa femme ; mais

·1643 il lui reproche de n'avoir de goût que pour les choses
1-22 frivoles, et de ne point s'occuper des soins du ménage[10]. Ce reproche est grave pour une femme qui devint mère quelques années après la célébration de son mariage; et, comme il n'y a jamais eu d'homme plus ennemi du souci, et moins propre à l'augmentation, ou même à la conservation d'une fortune que La Fontaine, il lui étoit difficile d'être heureux avec une épouse à qui manquoient les vertus qui lui étoient les plus nécessaires, la prévoyance et l'économie. Mais il étoit trop honnête homme pour rien écrire dans l'intention de l'outrager; et si ses vers prêtèrent à quelque allusion, ou à quelque rapprochement, sur ce sujet délicat, ce fut, nous osons l'affirmer, sans aucune intention de sa part.

…s de …ntaine …ers …mme.

Nous savons, et la suite de ce récit en fournira des preuves trop nombreuses, que nul homme n'a aimé les femmes plus que La Fontaine, que nul n'a été plus tôt et plus long-temps sensible à leurs attraits, et ne s'est abandonné plus ouvertement, et avec moins de scrupule, aux charmes de leur doux commerce. Ce tort, si grand pour un homme engagé dans les liens du mariage, non seulement La Fontaine le sentoit, mais il a fallu qu'il en fît en quelque sorte l'aveu public. On le trouve, cet aveu, à la fin du conte intitulé *les Aveux indiscrets;* et il est bien placé là, car les seuls aveux indiscrets qu'ait jamais faits La Fontaine ont été pour révéler ses défauts, et non ceux des autres.

1621-1643

Æt. 1-21

Le nœud d'hymen doit être respecté,
Veut de la foi, veut de l'honnêteté :
Si par malheur quelqu'atteinte un peu forte
Le fait clocher d'un ou d'autre côté,
Comportez-vous de manière et de sorte
Que ce secret ne soit point éventé.
Gardez de faire aux égards banqueroute ;
Mentir alors est digne de pardon.
Je donne ici de beaux conseils, sans doute :
Les ai-je pris pour moi même ? hélas ! non ".

Si la femme de La Fontaine n'eut pas tous les défauts odieux qu'on lui a trop légèrement prêtés, il paroît certain qu'elle ne possédoit aucune des qualités aimables qui auroient pu inspirer de l'amour à son mari ; on ne voit aucune trace de ce sentiment à son égard dans ce qui nous reste de lui. La Fontaine ne laisse, au contraire, jamais échapper l'occasion de faire la satire de l'état conjugal, et se montre trop vivement affecté des inconvénients qui résultent d'une union mal assortie, pour ne pas donner lieu de penser qu'il en avoit fait lui-même la triste expérience.

Cependant il se persuada, ou plutôt il se laissa persuader un jour, qu'il devoit être jaloux de sa femme ; ce qui donna lieu à l'aventure suivante.

Il étoit fort lié avec un ancien capitaine de dragons, retiré à Château-Thierry, nommé Poignan, homme franc, loyal, mais fort peu galant. Tout le temps que Poignan n'étoit pas au cabaret, il le passoit chez La Fontaine, et par conséquent auprès de sa femme, lorsqu'il n'étoit pas chez lui. Quelqu'un s'avise de demander à La Fontaine pourquoi

Aventure de La Fontaine et de Poignan.

1621-1643 il souffre que Poignan aille le voir tous les jours ;
Æt. 1-22 « Et pourquoi, dit La Fontaine, n'y viendroit-il » pas ? c'est mon meilleur ami. — Ce n'est pas » ce que dit le public ; on prétend qu'il ne va » chez toi que pour Mme de La Fontaine. — Le » public a tort ; mais que faut-il que je fasse à » cela ? — Il faut demander satisfaction, l'épée à » la main, à celui qui nous déshonore. — Hé » bien, dit La Fontaine, je la demanderai. » Il va le lendemain, à quatre heures du matin, chez Poignan, et le trouve au lit. « Lève-toi, lui dit-il, » et sortons ensemble. » Son ami lui demande en quoi il a besoin de lui, et quelle affaire pressée l'a rendu si matineux. « Je t'en instruirai, répond » La Fontaine, quand nous serons sortis. » Poignan, étonné, se lève, sort avec lui, le suit jusqu'aux Chartreux, et lui demande où il le mène ; « Tu vas le savoir, » répondit La Fontaine, qui lui dit enfin, lorsqu'il fut derrière les Chartreux : « Mon ami, il faut nous battre. » Poignan, encore plus surpris, lui demande en quoi il l'a offensé, et lui représente que la partie n'est pas égale. « Je » suis un homme de guerre, lui dit-il, et toi tu » n'as jamais tiré l'épée. — N'importe, dit La Fon- » taine, le public veut que je me batte avec toi. » Poignan, après avoir résisté inutilement, tire son épée par complaisance, se rend aisément maître de celle de La Fontaine, et lui demande de quoi il s'agit. « Le public prétend, lui dit La Fontaine, » que ce n'est pas pour moi que tu viens tous les

» jours chez moi, mais pour ma femme. — Eh! » mon ami, je ne t'aurois jamais soupçonné d'une » pareille inquiétude, et je te proteste que je ne » mettrai plus les pieds chez toi. — Au contraire, » reprend La Fontaine, en lui serrant la main, » j'ai fait ce que le public vouloit; maintenant, » je veux que tu viennes chez moi tous les jours, » sans quoi je me battrai encore avec toi. » Les deux antagonistes s'en retournèrent, et déjeunèrent gaiement ensemble [12]. 1621-1643 Æt. 1-22

La Fontaine avoit atteint sa vingt-deuxième année, et n'avoit pas donné le moindre signe du penchant qui devoit bientôt l'entraîner vers la poésie. Un officier qui se trouvoit en quartier d'hiver à Château-Thierry, lut un jour devant lui, avec emphase, l'ode de Malherbe sur la mort de Henri IV [13], qui commence ainsi : 1643-1654 Æt. 22-33

La Fontaine prend du goût pour la poésie.

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours?

Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement, semblable à un homme qui, né avec le génie de la musique, auroit été nourri dans un désert, et qui entendroit tout à coup un instrument harmonieux savamment touché, résonner à ses oreilles : telle fut l'impression que firent sur La Fontaine les vers de Malherbe. Il se mit aussitôt à lire cet auteur; il passa les nuits à l'apprendre par cœur,

1643-1654

Æt. 22-33

et il alloit le jour le déclamer dans les lieux solitaires. Bientôt il fit des vers dans le genre de ceux de ce poëte, ou plutôt il imita ses défauts, ses expressions ampoulées, et ses froides antithèses. Heureusement un de ses parents, nommé Pintrel, auquel il communiqua les premiers essais de sa Muse, lui fit comprendre que, pour se former le goût et pour développer son talent, il ne devoit pas se borner à lire nos poëtes français, mais qu'il falloit aussi lire et relire sans cesse Horace, Homère, Virgile, Térence et Quintilien [14]. Il se rendit à ce sage conseil; et un de ses amis, M. de Maucroix, qui avoit fait une étude particulière des orateurs anciens, contribua aussi à l'affermir dans la route où il s'étoit engagé, et à lui inspirer cette admiration pour l'antiquité, qui dégénéra même en lui en une sorte de préjugé superstitieux. La Fontaine fit surtout ses délices de Platon et de Plutarque, quoiqu'il ne pût les lire que dans des traductions. D'Olivet a tenu les exemplaires qui lui avoient appartenu, et il a remarqué qu'ils étoient notés de sa main presque à chaque page, et que la plupart de ses notes étoient des maximes qu'on retrouve dans ses fables.

Il étudie les anciens.

La Fontaine a témoigné d'une manière touchante sa reconnoissance envers Pintrel et Maucroix, en publiant, après la mort du premier, sa traduction des Epîtres de Senèque [15], et en prêtant au second, pour faciliter le débit de ses ouvrages, le secours de son nom et de ses poésies.

[redacted]

L'étude des anciens ne fit pas négliger à La Fontaine celle des modernes; mais parmi ceux qui avoient écrit dans sa langue, aucun alors, si on excepte Corneille, n'étoit digne d'être pris pour modèle : aussi il se borna à un petit nombre, et s'attacha principalement à Rabelais, Marot et Voiture. L'*Astrée* de d'Urfé l'amusa long-temps; mais, excepté ces auteurs favoris, il se plaisoit davantage avec les Italiens, surtout avec Arioste, Bocace et Machiavel [16]; non pas, dit un habile critique, le Machiavel *du Prince* et de l'*Histoire de Florence*, mais celui de la *Mandragore*, de la *Clytie*, et de la nouvelle de *Belphégor*. Il est possible qu'en effet La Fontaine préférât le conteur et l'auteur comique à l'historien et au politique; mais plusieurs passages de ses écrits prouvent cependant qu'il savoit très-bien apprécier celui-ci [17].

1643-165 / Æt. 22-3

Quels étoient ses auteurs favoris.

La Fontaine, quoiqu'éloigné de la capitale, indépendamment des conseils de ses deux Aristarques, Pintrel et de Maucroix, avoit des encouragements dans sa propre famille, qui contribuèrent au développement de ses talents poétiques. Son père aimoit passionnément les vers, quoiqu'il fût incapable de les bien juger, et plus encore d'en faire. Il fut enchanté que son fils devînt poëte, et il fut pour lui un auditeur toujours prêt et toujours indulgent. La Fontaine consultoit aussi avec avantage sa femme et sa sœur, qui toutes deux avoient de l'instruction, de l'esprit, et du goût [18].

Le premier ouvrage que publia La Fontaine, fut

1654 / Æt. 33.

1654 — Æt. 33

la traduction de l'*Eunuque*, de Térence, en vers, qui fut imprimée en 1654 (*in-4°* [19]). Un des plus concis, mais non pas un des moins spirituels biographes de notre poëte, a cité les premiers vers de cette pièce, afin de prouver qu'elle étoit écrite dans le style de la bonne comédie. Ce biographe a raison de dire qu'il n'a pas usé de tous ses avantages; car, en effet, il y a plusieurs autres scènes mieux écrites que le commencement de celle qu'il cite [20]. Mais nous pensons qu'il a tort d'avancer que cette pièce ne méritoit pas l'indifférence avec laquelle le public la reçut. La Fontaine ne s'étoit point proposé, ainsi qu'il le déclare dans sa préface, de reproduire l'*Eunuque* de Térence, il voulut seulement l'imiter. Son ouvrage est une traduction trop libre et une imitation trop servile; c'est une comédie ancienne avec des formes modernes : elle manque, par conséquent, de vraisemblance; elle est froide et sans intérêt; le style, quoique assez passable, est loin de donner une idée du naturel exquis, et de l'élégante simplicité, de celui de l'auteur latin.

'Eunuque, ...médie imi... de Téren..., 17 août ...54.

...54-1658 — ...t. 33-37

La Fontaine, dont les passions, quoique fortement empreintes dans lui par la nature, furent toujours douces et modérées, et qui ne voyoit en elles que des causes de jouissance et des moyens de bonheur, ne fut point détourné du penchant qui l'entraînoit vers la poésie, par le peu de succès de son premier ouvrage; et sans soin du présent, sans inquiétude pour l'avenir, il cultivoit les Muses obscu-

rément dans sa ville natale, lorsqu'un des parents de sa femme, nommé Jannart, l'emmena à Paris et le présenta à Fouquet. Jannart étoit l'ami et le substitut de Fouquet dans la charge de procureur-général au parlement de Paris [21]. Ce surintendant des finances, encore plus célèbre par sa disgrâce que par ses succès, à l'exemple du premier ministre Mazarin, avoit profité des désordres des temps pour accumuler d'immenses richesses. Il mettoit alors à en jouir le même empressement qu'il avoit montré pour les acquérir. Doué d'une grande capacité pour les affaires, d'une prodigieuse facilité pour la rédaction, d'un esprit très-orné, prompt, adroit, fertile en expédients; mais né avec un caractère ardent et présomptueux, vain et avide de louanges; réunissant toutes les passions, et voulant toutes les satisfaire à la fois; corrompant, à la cour, les hommes pour son ambition, et les femmes pour ses plaisirs; ne connoissant, pour ses desseins, d'autre puissance que celle de l'or, et cependant n'étant pas dénué de grandeur d'âme : tel étoit Fouquet. Il éclipsoit, par son luxe, le souverain même [22]. Il savoit distinguer et encourager, par des largesses, les gens de lettres et les artistes qui naissoient alors à la gloire. L'homme le plus éloquent de ce temps, Pélisson, étoit son premier commis; Le Nostre dessinoit ses jardins; il commandoit à Le Brun des tableaux pour ses palais, et à Molière des pièces pour ses fêtes. La Fontaine plut à Fouquet; celui-ci le prit pour son poëte, se l'attacha, et lui fit une pension de mille

1654-1658
Æt. 33-37

La Fontaine est présenté à Fouquet.

[redacted]

1654-1658 francs, à condition qu'il en acquitteroit chaque Ét. 33-37 quartier par une pièce de vers, condition qui fut exactement remplie [23].

Il plaît à Fouquet, et s'attache à lui.

La Fontaine avoit le goût et le sentiment des arts, qui s'allient presque toujours avec le génie poétique; il savouroit avec délices la tranquillité du séjour de la campagne; mais il recherchoit aussi la société, et surtout celle des femmes aimables; enfin, il ne haïssoit pas la bonne chère [24]. Qu'on juge de son bonheur lorsque le surintendant lui procura toutes ces jouissances sans qu'il en coûtât aucun sacrifice à son insouciance et à sa paresse! Aussi dès lors il fut tout à Fouquet; sa reconnoissance en fit un héros [25] : il l'aima véritablement dans sa prospérité, mais il l'aima plus encore dans son malheur.

Transporté tout à coup du fond d'une province au milieu de la société la plus brillante du royaume, La Fontaine se fit de tous ceux qui le connurent des protecteurs et des amis. On s'étonnera justement de ce succès, si l'on considère le portrait qu'ont tracé de lui quelques uns de ses contemporains. On ne peut expliquer l'empressement qu'on mettoit à l'accueillir, par l'éclat de sa réputation, et par le plaisir qu'on trouvoit à la lecture de ses ouvrages; La Fontaine n'avoit encore rien produit qui pût le tirer de l'obscurité. D'ailleurs, alors comme aujourd'hui, on savoit très-bien, au besoin, applaudir aux écrits d'un auteur, et négliger sa personne. L'exemple du grand Corneille suffiroit seul pour le prouver. La Fontaine avoit donc des qua-

lités aimables, puisqu'il se faisoit aimer; mais inca- 1654-1658
pable de tout effort, de toute contrainte, ces qua- Æt. 33-37
lités ne se manifestoient qu'avec les personnes dont il étoit particulièrement connu, ou lorsque la joie qu'il éprouvoit le faisoit sortir de son habituelle apathie. Concentré dans ses propres pensées, dis- Portrait de La Fontaine.
trait, rêveur, il étoit souvent, dans la société, d'une nullité complète, qui, lors de sa grande célébrité, choquoit d'autant plus ceux qui avoient lu ses écrits, qu'avant de l'avoir vu ils s'étoient promis beaucoup de jouissances de la conversation d'un homme d'une tournure d'esprit si gaie, si originale. Aussi, en recueillant avec soin tout ce qu'ont écrit sur notre poëte ses contemporains, il faut bien distinguer ceux qui n'eurent avec lui que des relations passagères, d'avec ceux qui ont vécu dans son intimité, et qui seuls peuvent nous en donner une idée exacte. Ses distractions et sa candeur donnèrent lieu à des aventures plaisantes, et souvent presque incroyables. Nous ne devons pas omettre ces particularités, toutes minutieuses qu'elles sont, parce qu'elles servent à peindre cet homme singulier; mais nous devons les séparer des contes absurdes que, même de son vivant, on a débités sur lui, et dont il est facile de démontrer la fausseté. C'est ainsi que nous obtiendrons un portrait piquant par sa vérité, au lieu d'une risible mais fausse caricature.

Louis Racine, qui n'a connu La Fontaine que par tradition, et par ce que lui en ont dit ses

1654-1658 Æt. 33-37 sœurs, en parle dans les termes suivants : « Autant il étoit aimable par la douceur du caractère, autant il l'étoit peu par les agréments de la société. Il n'y mettoit jamais rien du sien ; il ne parloit pas, ou vouloit toujours parler de Platon [26]. »

Selon Louis Racine.

La Bruyère, qui aime à charger ses portraits, trace en ces termes celui de La Fontaine : « Un homme paroît grossier, lourd, stupide ; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes ; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle pas ; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel et que délicatesse dans ses ouvrages [27]. » La Bruyère ajoute à ce portrait celui du grand Corneille qui offroit un pareil contraste entre sa personne et ses écrits ; mais on laissoit le grand Corneille dans sa solitude, et on recherchoit La Fontaine. Continuons de rassembler les témoignages de ses contemporains, et nous en saurons bientôt les raisons.

Selon La Bruyère.

Une femme qui, nous le croyons, s'est cachée sous un faux nom, et qui eut avec La Fontaine, dans les dernières années de sa vie, des liaisons intimes, dont nous chercherons par la suite à déterminer la nature, a réclamé avec chaleur contre le portrait qu'en a tracé La Bruyère, et, à cet égard, elle en appelle au témoignage de tous ceux qui ont connu La Fontaine. Ce qu'elle en dit est confirmé par d'Olivet, qui a vécu avec plusieurs amis de La Fontaine, et qui s'exprime ainsi sur son compte.

[redacted]

« A sa physionomie on n'eût point deviné ses talents. Rarement il commençoit la conversation, et même, pour l'ordinaire, il y étoit si distrait, qu'il ne savoit ce que disoient les autres. Il rêvoit à tout autre chose, sans qu'il pût dire à quoi il rêvoit. Si pourtant il se trouvoit entre amis, et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, surtout à table, alors il s'échauffoit véritablement, ses yeux s'allumoient; c'étoit La Fontaine en personne, et non pas un fantôme revêtu de sa figure.

1654-1658

Æt. 33-37

Selon d'Olivet.

» On ne tiroit rien de lui dans un tête-à-tête, à moins que le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux et d'intéressant pour celui qui parloit. Si des personnes dans l'affliction s'avisoient de le consulter, non seulement il écoutoit avec grande attention, mais, je le sais de gens qui l'ont éprouvé, il s'attendrissoit; il cherchoit des expédients; il en trouvoit; et cet idiot (c'est d'Olivet qui parle), qui de sa vie n'a fait à propos une démarche pour lui, donnoit les meilleurs conseils du monde : autant il étoit sincère dans ses discours, autant étoit-il facile à croire tout ce qu'on lui disoit.

» Une chose qu'on ne croiroit pas de lui, et qui est pourtant très-vraie, c'est que dans ses conversations il ne laissoit rien échapper de libre, ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient, dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés; mais il étoit sourd et muet sur ces matières : toujours plein de respect pour les femmes, donnant de grandes louanges à

[redacted]

1654-1658 Æt. 33-37 celles qui avoient de la raison, et ne témoignant jamais de mépris à celles qui en manquoient [28]. »

Nous voyons par là que La Fontaine étoit un convive aimable, un homme de bon ton et de bon conseil, sensible et affectueux, plein d'indulgence pour les autres, simple et sans prétention pour lui-même : un composé si rare nous explique suffisamment ses succès dans le monde. Aussi la dame dont nous avons parlé plus haut, et qui publia les œuvres posthumes de notre poëte un an après sa mort, oppose-t-elle la manière dont il étoit accueilli partout, au portrait qu'en a tracé La Bruyère.

Selon Mad. Ulrich. « Si l'auteur qui l'a peint sous des traits si contraires à la vérité l'avoit bien connu, dit-elle, il auroit avoué que le commerce de cet aimable homme faisoit autant de plaisir que la lecture de ses livres. Aussi tous ceux qui aiment ses ouvrages (et qui est-ce qui ne les aime pas?) aimoient aussi sa personne. Il étoit admis chez tout ce qu'il y a de meilleur en France. Tout le monde le désiroit, et si je voulois citer toutes les illustres personnes et tous les esprits supérieurs qui avoient de l'empressement pour sa conversation, il faudroit que je fisse la liste de toute la cour [29]. »

Mais c'est encore plutôt dans ses ouvrages que dans les renseignements donnés par ses contemporains, que nous devons étudier cette alliance d'un esprit plein de finesse et de malice avec cette simplicité et cette bonhomie innées et inaltérables,

qui font de La Fontaine l'homme le plus singulier 1654-1658
peut-être et le plus original qui ait paru. Æt. 33-37

Ce fut en 1653 que Fouquet commença les travaux de Vaux-le-Vicomte, situé à dix lieues de Paris, près Melun et sur les bords de la Seine. L'architecte Le Vau, que Boileau prétend être le véritable auteur de la célèbre colonnade du Louvre [30], construisit le palais; Le Nostre dessina les jardins; Le Brun et les meilleurs artistes du temps exécutèrent les peintures. Bientôt Vaux surpassa en splendeur Compiègne, Fontainebleau, et les autres palais royaux qui existoient alors. Fouquet y dépensa dix-huit millions, qui en valoient près de trente-six de notre monnoie actuelle. Toutes ces merveilles enchantèrent La Fontaine, et, autant pour céder à sa propre impulsion que par le désir de louer le goût et la magnificence de son protecteur, il entreprit de célébrer ces beaux lieux dans un ouvrage mêlé de prose et de vers, qu'il intitula le *Songe de Vaux*. Il avoue que cet ouvrage l'a occupé pendant près de trois ans [31], sans doute bien agréablement puisqu'il jouissoit en même-temps des lieux qu'il décrivoit; mais il ne l'a jamais terminé, et n'en a publié que des fragments. Le Père Bouhours, dont les décisions étoient alors une autorité en littérature, dit que ces fragments brillent d'esprit depuis le commencement jusqu'à la fin. Il est vrai; mais c'est de celui de Voiture et de Sarrasin, pour lequel on avoit une admiration beaucoup trop grande, et qu'on a trop rabaissé depuis. La

Le Songe de Vaux.

4-1658 Fontaine feint, dans le *Songe de Vaux*, que les
. 33-37 quatre arts qui avoient contribué à l'embellissement et à la célébrité de ces lieux enchantés, l'architecture, la peinture, le jardinage et la poésie se disputent la préséance. Ces arts sont représentés par quatre fées, Palatiane, Appellanire, Hortesie et Calliopée, qui plaident successivement leur cause en présence d'Oronte ou de Fouquet, et de *force demi-dieux*, pour nous servir des termes mêmes de l'auteur. On sent combien cette allégorie est froide; l'exécution s'en est ressentie. On voit que La Fontaine, dans ce premier essai, cherchoit encore son talent; et il faut avouer qu'il le trouve quelquefois, comme dans la peinture de l'oisiveté, et dans l'invocation au Sommeil, que nous citerons, parce qu'il y saisit l'occasion, qu'il n'a jamais laissé échapper depuis, d'apprendre à ses lecteurs combien il aimoit à dormir :

..............Toi que chacun réclame,
Sommeil, je ne viens pas t'implorer dans ma flamme;
Conte à d'autres que moi ces mensonges charmants
Dont tu flattes les vœux des crédules amants;
Les merveilles de Vaux me tiendront lieu d'Aminte.
Fais que par ces démons leur beauté me soit peinte.
Tu sais que j'ai toujours honoré tes autels;
Je t'offre plus d'encens que pas un des mortels;
Doux Sommeil, rends-toi donc à ma juste prière [32].

Aucun poëte, soit ancien, soit moderne, n'a mieux que La Fontaine loué les femmes, les délices de la vie champêtre, les charmes de la solitude, les douceurs du sommeil et de la paresse. Quand ces sujets se présentent sous sa plume, il est toujours

heureusement inspiré. Dans le cinquième fragment 1654-1658
de ce *Songe de Vaux*, la peinture qu'il fait de la nuit Æt. 33-37
rappelle la grâce de l'Albane et du Corrège.

Voyez l'autre plafond où la nuit est tracée :
Cette divinité, digne de vos autels,
Et qui, même en dormant, fait du bien aux mortels,
Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
Laisse tomber des fleurs, et ne les répand pas [33].

Puis il ajoute :

Avec tous ses appas, l'aimable enchanteresse
Laisse souvent veiller les peuples du Permesse;
Cent doctes nourrissons surmontent son effort.
Hélas! dis-je, pour moi, je n'ai rien fait encor;
Je ne suis qu'écoutant parmi tant de merveilles.
Me sera-t-il permis d'y joindre aussi mes veilles ?
Quand aurai-je ma part d'un si doux entretien ?

La Fontaine avoit près de trente-sept ans lorsqu'il se plaignoit, avec raison, de n'avoir encore rien fait qui pût passer à la postérité [34]; mais les Muses, dont il imploroit les entretiens avec tant de charme, devoient bientôt le combler de leurs plus précieuses faveurs.

Cependant il paroît avoir été, à cette époque, dominé encore plus par son goût pour le plaisir que par son amour pour la gloire.

Liaison de La Fontaine avec la femme de Colletet.

Guillaume Colletet, le père de celui que Boileau a insulté dans ses vers, étoit particulièrement enclin aux amours *ancillaires*, comme dit Ménage dans son langage pédantesque [35] : il avoit épousé successivement trois de ses servantes; la troisième, qui se nommoit Claudine, étoit une blonde [36] fort

[redacted]

1654-1658
Æt. 33-37

jolie, mais assez sotte. Colletet entreprit cependant de lui faire une réputation littéraire. Il composoit pour elle des vers français, qu'elle récitoit à table avec assez d'agrément, et dont on la croyoit l'auteur; quelques uns même ont été imprimés sous son nom[37]. Beaucoup de beaux esprits du temps furent dupes de cette ruse, et, charmés de la figure de la belle Claudine, plus encore que de ses vers, ils s'empressèrent de la célébrer. Le savant Nicolas Heinsius, qui la vit pendant son séjour à Paris, écrivoit à Colletet, dans une lettre en latin datée de Stockholm, « Quand je vois ta Claudine, cet assemblage de toutes les grâces, il me semble que j'ai devant moi toutes les Muses ensemble[38]. » Le Pelletier et d'autres poëtes firent des sonnets pour Claudine; et Colletet lui-même en composa pour elle un recueil qu'il intitula *les Amours de Claudine*. La Fontaine fut plus qu'un autre épris des charmes de la jeune Muse; il fit des vers à sa louange; et, parmi plusieurs autres, que sans doute il avoit composés sur le même sujet, il nous a conservé un sonnet et deux madrigaux adressés à *Mademoiselle* C. (Claudine Colletet); car alors, même parmi les femmes mariées, il n'y avoit que celles d'un certain rang à qui on donnât le titre de *Madame*.

Sonnet et madrigaux pour Mademoiselle Colletet.

Colletet voulut conserver après lui, à Claudine la réputation qu'il lui avoit acquise; et, peu de temps avant de mourir, il fit sous son nom les sept vers suivants, dans lesquels elle protestoit qu'après la mort de son époux elle renonçoit à la poésie.

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes, 1654-1658
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux. *Æt.* 33-37
Comme je vous aimai d'une ardeur sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous [39].

Claudine ayant tenu trop exactement parole, on se douta de la ruse. Ceux qui l'avoient le plus admirée, ne trouvant plus en elle qu'un esprit vulgaire, furent entièrement désabusés. La Fontaine désenchanté, non seulement quitta Claudine, mais fit contre elle des stances satiriques qui commencent ainsi : *Stances contre Mademoiselle Colletet*

Les Oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

La Fontaine imprima dans un recueil ces stances, à la suite même du sonnet et des deux madrigaux [40]; et comme on le railloit sans doute d'avoir été pris pour dupe, il fit précéder ces pièces de vers d'une lettre à un de ses amis, qui contient de singuliers et naïfs aveux.

« Vous vous étonnez, dites-vous, de ce que tant » d'honnêtes gens ont été les dupes de mademoi» selle C. (Colletet), et de ce que j'y ai été moi-même » attrapé. Ce n'est pas un sujet d'étonnement que » ce dernier point; au contraire, c'en seroit un si » la chose s'étoit passée autrement à mon égard. » Savez-vous pas bien que pour peu que j'aime je *Singulier aveu de La Fontaine.*

[redacted]

1658-1664 » ne vois dans les défauts des personnes non plus

Æt. 37-43. » qu'une taupe qui auroit cent pieds de terre sur » elle ? Dès que j'ai un grain d'amour, je ne manque » pas d'y mêler tout ce qu'il y a d'encens dans mon » magasin; cela fait les meilleurs effets du monde: » je dis des sottises en vers et en prose, et serois » fâché d'en avoir dit une qui ne fût pas solennelle. » Enfin je loue de toutes mes forces. *Homo sum* » *qui ex stultis insanos reddam.* Ce qu'il y a, c'est » que l'inconstance remet les choses en leur ordre. » Ne vous étonnez donc plus; voyez seulement ma » palinodie; mais voyez-la sans vous en scanda- » liser. »

Si Claudine n'avoit pas voulu jouer le rôle de bel esprit, et paroître autre qu'elle n'étoit, La Fontaine n'auroit pas fait contre elle des stances satiriques, et probablement ne l'auroit pas quittée si promptement; il n'avoit que trop de goût pour les amours vulgaires : il parle d'après sa propre conviction quand il nous dit qu'*une grisette est un trésor*, et il en fait connoître de suite la raison,

On en vient aisément à bout;
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout.

Des poésies légères de La Fontaine.

La condition que La Fontaine avoit faite d'acquitter par des vers chaque quartier de sa pension, lui fit composer à cette époque différentes petites pièces qui n'ont rien aujourd'hui de remarquable, mais qui le paroîtront beaucoup si on les compare avec les recueils de sonnets, de madrigaux et autres poésies que publioient les Hesnault, les Colletet,

les Perrin, les Bonnecorse, et tant d'autres poëtes 1658-1664
de cette époque. On ne connoissoit, en quelque Æt. 37-43
sorte, que le style maniéré et recherché dont Voiture étoit le modèle; le style froidement ampoulé de Ronsard et de Brébeuf, et l'ignoble burlesque mis à la mode par Scarron. Les Muses françaises sembloient avoir perdu, depuis Marot, l'art de badiner avec grâce. La Fontaine, qui avoit fait une étude approfondie de cet ancien poëte, aimoit à s'approprier ses tours si énergiques dans leur naïve précision, à enrichir sa langue des mots expressifs de nos vieux auteurs, que l'usage et le temps avoient laissé perdre; et, guidé par son heureux instinct et par l'excellent modèle qu'il s'étoit choisi, il fut le premier qui, dans les petits vers de circonstance, fut aisé, naturel et vrai. Sous ce rapport, ses premières poésies méritent attention, et sont en quelque sorte des monuments pour notre histoire littéraire. La Fontaine réunit, par le caractère et le style de ses écrits, les deux beaux siècles de François Ier et de Louis XIV. Il a les grâces ingénues et spirituelles du premier, et s'élève souvent à la pompe et à la magnificence du second. C'est non seulement par le choix heureux de vieilles expressions rajeunies par lui, mais encore par la forme même de ses premiers essais, qu'il s'est rapproché heureusement des poëtes du 16e siècle. Du temps de La Fontaine, il semble qu'on ne pouvoit s'exprimer que par des sonnets ou des madrigaux. La Fontaine en a composé très-peu. Dans toutes les petites pièces de vers

1658-1664 qu'il fit ou pour Fouquet ou par ses ordres, il s'assu-
Æt. 37-43 jétit au mètre de la ballade chevaleresque, du rondeau gaulois, du sixain ou du dizain des troubadours, de l'épître familière, et de l'ode anacréontique.

Épître à Fouquet, 1659. Quelquefois, en s'adressant au surintendant, il badine sur l'engagement qu'il avoit pris avec lui.

Il me faudra quatre termes égaux.
A la Saint-Jean je promets madrigaux
Courts et troussés et de taille mignonne :
Longue lecture en été n'est pas bonne.
. . . .
Pâques, jour saint, veut autre poésie.
J'enverrai lors, si Dieu me prête vie,
Pour achever toute la pension,
Quelques sonnets pleins de dévotion.
Ce terme-là pourroit être le pire;
On me voit peu sur tels sujets écrire [41].

On s'aperçoit, par ces vers, que La Fontaine s'étoit bien écarté des idées qui l'avoient fait entrer, vingt ans avant, à la congrégation de l'Oratoire. Il ajoute :

Mais tout au moins je serai diligent;
Et, si j'y manque, envoyez un sergent;
Faites saisir, sans aucune remise,
Stances, rondeaux, et vers de toute guise.
Ce sont nos biens; les doctes nourrissons
N'amassent rien, si ce n'est des chansons.
. . . .
Et je prétends....
Qu'au bout de l'an le compte y soit entier;
Deux en six mois, un par chaque quartier.
Pour sûreté j'oblige par promesse
Le bien que j'ai sur le bord du Permesse.
Même au besoin notre ami Pelisson
Me pleigera d'un couplet de chanson [42].

Ce fut Pelisson, l'ami constant de notre poëte, qui transmit à Fouquet cette épître, et qui envoya

en même temps au surintendant d'autres petites pièces de La Fontaine, parmi lesquelles étoit l'*Epitaphe d'un paresseux*, épigramme que La Fontaine, dans un accès de gaieté, avoit faite contre lui-même, qui a été tant de fois réimprimée à la suite des contes et des fables, sous le titre d'*Epitaphe de La Fontaine*, mais qu'il faut toujours transcrire, parce qu'elle peint avec vérité sa molle indolence et son aversion pour tous les tracas de la vie. 1658-1664 *Æt.* 37-43 *Epitaphe d'un paresseux.*

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire;
Quant à son temps bien sut le dispenser;
Deux parts en fit, dont il souloit passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire [43].

La date de cette pièce prouve que La Fontaine avoit déjà vendu une portion de son patrimoine pour subvenir à sa dépense. Sa fortune, sans être considérable, étoit honnête, et eût été suffisante si lui et sa femme eussent su la gérer.

Cependant, s'il ne faisoit pas ses propres affaires, il se mêloit quelquefois, par bonté, de celles des autres; il rendoit la faveur dont il jouissoit auprès du surintendant, utile à ses compatriotes et à sa ville natale, et au moyen d'une ballade dont le refrain est *Ballade pour le pont de Château-Thierry.*

L'argent surtout est chose nécessaire,

il obtint que le pont et la chaussée de Château-Thierry, renversés par les débordemens de la Marne, seroient réparés aux frais de l'Etat.

Un impromptu suffisoit souvent à La Fontaine

[redacted]

1658-1664 Æt. 37-43 pour payer un quartier de sa pension, comme celui qu'il fit pour le mariage projeté de M. de Mezière avec la fille du maréchal d'Aumont, qui devoit se célébrer à Vaux[44]. Pour acquitter la dette qu'il avoit contractée, notre poëte n'oublioit pas d'adresser à madame la surintendante une ode ou une épître, lors de la naissance de chacun de ses enfants[45], et il ne laissoit passer presque aucun événement sans le chanter, sur un ton ou sérieux ou badin.

Pièces diverses pour Mad. Fouquet.

Ballade sur le siége fait aux Augustins, en 1658.

Le siége que soutinrent les Augustins, en 1658, contre les archers du parlement, qui vouloit les contraindre à recommencer une élection, lui inspira une ballade qui fit alors du bruit dans la société, et qui parut tellement plaisante que Boileau, longtemps après, et lorsqu'elle n'avoit pas encore été imprimée, la récitoit presque en entier. La Fontaine, par moments assez curieux de sa nature, croyant qu'un combat entrepris contre des religieux ne pouvoit être ni long ni meurtrier, couroit pour aller voir cette bagarre, lorsqu'un de ses amis le rencontra sur le Pont-Neuf, et lui demanda où il alloit; il répondit en riant : « Je vais voir tuer des Augus» tins. » Cette plaisanterie, si simple dans une telle occasion, a été rapportée par quelques biographes comme un trait de distraction ou d'insensibilité, parce qu'en effet il y eut malheureusement deux Augustins qui perdirent la vie dans cette occasion[46].

La Fontaine se consoloit de tout en faisant des vers, et son naturel heureux, jovial et doux, trouvoit, jusque dans ces petites misères qui altèrent

souvent l'humeur de l'homme le plus patient, des sujets de gaieté et des occasions nouvelles pour badiner avec sa Muse. Un jour il se présenta à Saint-Mandé pour faire une visite au surintendant, et après avoir attendu une heure, il fut obligé de partir sans le voir. Il fallut absolument qu'il exhalât son mécontentement dans une épître. Pour bien connoître La Fontaine, il faut voir comment il s'exprime quand il est fâché[47].

1658-1664

Æt. 37-43

Epître à Fouquet.

Seigneur, je ne saurois me taire.
Celui qui plein d'affection
Vous promet une pension,
....
Celui-là, dis-je, a contre vous,
Un juste sujet de courroux.
L'autre jour étant en affaire,
Vous ne daignâtes recevoir
Le tribut qu'il croit vous devoir
D'une profonde révérence.
Il fallut prendre patience,
Attendre une heure, et puis partir.
J'eus le cœur gros, sans vous mentir,
Un demi-jour, pas davantage ;
Car enfin ce seroit dommage
Que, prenant trop mon intérêt,
Vous en crussiez plus qu'il n'en est.

Il déplore ensuite les occupations trop multipliées de Fouquet, et dit, que si cela continue, il lui arrivera comme aux moines d'Orbais qui, lorsque les jours deviennent courts, se plaignent de n'avoir pas le temps de prendre leurs repas. Orbais étoit une abbaye de Bénédictins à cinq lieues au sud-est de Château-Thierry. Il est probable que ces bons moines avoient la réputation de faire bonne chère, et le trait satirique que La Fontaine leur décoche

1658-1664 en passant, est bien dans le caractère de sa Muse
Æt. 37-43 dont la bonhomie n'est presque jamais sans malice. Il continue à plaindre le sort de Fouquet condamné aux ennuis de la grandeur, et il lui donne les conseils suivants :

A jouir pourtant de vous-même
Vous auriez un plaisir extrême ;
Renvoyez donc en certain temps
Tous les traités, tous les traitants,
Les requêtes, les ordonnances,
Le parlement et les finances,
Le vain murmure des frondeurs,
Mais, plus que tous, les demandeurs.
. . . .
Renvoyez, dis-je, cette troupe,
Qu'on ne vit jamais sur la croupe
Du mont où les savantes Sœurs
Tiennent boutique de douceurs.
Mais que pour les amants des Muses
Votre suisse n'ait point d'excuses,
Et moins pour moi que pour pas un :
Je ne serai pas importun ;
Je prendrai votre heure et la mienne.

Fouquet ne savoit que trop bien secouer à Saint-Mandé le joug des affaires; mais c'étoit pour donner audience à d'autres personnes qu'aux amants

Détails sur Fouquet.

des Muses. « Il se chargeoit de tout, dit l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires*, et prétendoit être premier ministre sans perdre un instant de ses plaisirs. Il faisoit semblant de travailler seul dans son cabinet à Saint-Mandé; et pendant que toute la cour, prévenue de sa future grandeur, étoit dans son antichambre, louant à haute voix le travail infatigable de ce grand homme, il descendoit par un escalier dérobé dans un petit jardin, où ses nymphes, que

[redacted]

je nommerois bien si je voulois, et même les mieux cachées, lui venoient tenir compagnie au poids de l'or[48]. » Fouquet avoit fait construire à Saint-Mandé une superbe galerie[49], et La Fontaine qui y avoit attendu une heure nous la décrit en détail, et nous apprend qu'elle étoit ornée des statues d'Osiris et des tombeaux des rois d'Egypte, que le surintendant avoit fait venir à grands frais : ainsi les merveilles des arts modernes ne suffisoient point à Fouquet, et il lui falloit encore tout ce que l'antiquité offre de plus curieux et de plus rare. La Fontaine oublie son courroux dans la contemplation de ces antiques, et il termine son épître par une de ces réflexions d'une douce mélancolie qui donnent tant de prix à ses écrits : 1658-1654 Æt. 37-43

Vous que s'efforce de charmer
L'antiquité qu'on idolâtre,
Pour qui le dieu de Cléopâtre,
Sous nos murs enfin abordé,
Vient de Memphis à Saint-Mandé;
Puissiez-vous voir ces belles choses
Pendant mille moissons de roses!
Mille moissons, c'est un peu trop,
Car nos ans s'en vont au galop,
Jamais à petites journées.
Hélas! les belles destinées
Ne devroient aller que le pas.
Mais quoi! le ciel ne le veut pas.
Toute âme illustre s'en console,
Et pendant que l'âge s'envole,
Tâche d'acquérir un renom
Qui fait encor vivre le nom,
Quand le héros n'est plus que cendre.

Il est probable qu'à cette époque (en 1658) La Fontaine avoit déjà composé quelques uns des contes qui établirent sa réputation comme poëte, car une *Epître à une abbesse de Brabant.*

1658-1664 Æt. 37-43 abbesse du Brabant, qui paroît avoir été peu scrupuleuse, eut un grand désir de faire connoissance avec notre poëte, et l'invita à la venir voir; mais la guerre duroit encore avec les Espagnols qui possédoient le Brabant. La Fontaine écrivit donc une épître en vers à la jeune et aimable abbesse, pour lui expliquer comment il n'osoit aller lui déclarer son amour, et il lui rappelle l'aventure alors récente de M. Girardin, qui, en se rendant à Bagnolet, fut enlevé par M. Barbezière de Chemezant, et transporté à Bruxelles, où l'on négocioit encore pour sa rançon[50].

Les Rocroix[51], gens sans conscience,
Me prendroient aussi bien que lui,
Vous allant conter mon ennui.
J'aurois beau dire à voix soumise:
Messieurs, cherchez meilleure prise;
Phébus n'a point de nourrisson
Qui soit homme à haute rançon;
Je suis un homme de Champagne
Qui n'en veux point au roi d'Espagne;
Cupidon seul me fait marcher.
Enfin, j'aurois beau les prêcher;
Montal ne se soucieroit guère
De Cupidon ni de sa mère :
Pour cet homme en fer tout confit
Passeport d'amour ne suffit.

Dizain pour Madame de Sévigné

Fouquet qui faisoit une cour assidue à Mme la marquise de Sévigné, et qui trouva en elle une résistance qui le força de se réduire aux témoignages d'une simple amitié, lui montra cette épître de La Fontaine. Cette aimable veuve, aussi régulière dans sa conduite, qu'indulgente et facile pour tout le reste, et dont la vertu n'ôtoit rien à l'enjouement et

aux grâces[52], loua cette épître, quoique la fin en soit assez libre. La Fontaine, flatté du suffrage d'une femme aussi polie que spirituelle, envoya de suite à Fouquet un dizain pour Mme de Sévigné, où il laisse éclater la joie que lui cause ce succès.

Entre les Dieux, et c'est chose notoire,
En me louant, Sévigné me plaça :
J'étois alors deux cents mille au-deçà,
Voire encor plus du temple de Mémoire.
Ingrat ne suis, son nom seroit pieça
De-là le ciel, si l'on m'en vouloit croire.

Mais bientôt La Fontaine fut invité par Fouquet, à occuper sa Muse d'un événement, que tous les poëtes d'alors s'empressèrent de célébrer à l'envi. Je veux parler du voyage de toute la cour dans le midi, de la paix des Pyrénées, qui fut signée le 7 novembre 1659, et du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, qui fut célébré à Fontarabie, le 3 juin 1660[53] : cette alliance et ce mariage terminoient la guerre entre la France et l'Espagne, et tendoient à faire cesser l'inimitié qui subsistoit depuis si long-temps entre ces deux grandes monarchies presque toujours divisées, et dont l'union constante seroit cependant nécessaire à leur mutuelle prospérité. La Fontaine fit une ode sur la paix qui n'étoit pas encore conclue, et qui dépendoit de la réussite de la négociation du mariage du roi avec l'infante[54].

Ode sur la paix des Pyrénées

Le début de cette ode, tel qu'il fut d'abord imprimé, nous apprend que Mazarin, en partant de Paris, pour se rendre à Saint-Jean-de-Luz, alla coucher à Vaux : comme tout ce qu'il y avoit d'a-

gréable et d'heureux s'allioit dans l'imagination de La Fontaine avec l'idée de Vaux, il tire de cette circonstance seule un augure favorable à la réussite d'une négociation pour laquelle il fait des vœux bien sincères.

Le plus grand de mes souhaits
Est de voir, avant les roses,
L'infante avecque la paix,
Car ce sont deux belles choses.

O Paix, source de tout bien,
Viens enrichir cette terre,
Et fais qu'il n'y reste rien
Des images de la guerre.

Accorde à nos longs désirs
De plus douces destinées;
Ramène-nous les plaisirs,
Absents depuis tant d'années.

Ballade sur le mariage du roi.

La Fontaine fit peu après une ballade pour célébrer la paix et le mariage, et enfin deux madrigaux lorsque le mariage eut été conclu. La ballade se termine par cet envoi à Louis XIV.

Prince amoureux de dame si gentille,
Si tu veux faire à la France un bon tour,
Avec l'infante enlève à la Castille
Les jeux, les ris, les grâces et l'amour.

Il ne manquoit malheureusement à cela que la vérité. Le jeune roi n'étoit pas du tout amoureux de l'infante, et faisoit à regret ce mariage. Il étoit épris de Marie Mancini, une des nièces du cardinal de Mazarin, et il l'auroit même épousée si la fière Anne d'Autriche, naturellement si douce, ne se fût révoltée à la seule idée d'une telle alliance.

Inclination de Louis XIV pour Marie Mancini.

Le rusé ministre, soit parce qu'il n'espéroit pas vaincre sur cet article une reine qu'il dominoit cependant entièrement sur toute autre chose, soit qu'il craignît, comme on l'assure, pour son crédit et son pouvoir, le caractère ferme et énergique de sa propre nièce, sur le trône, soit enfin pour les motifs d'une sage politique, s'opposa aux vœux du jeune monarque : mais celui-ci insistoit fortement. Marie Mancini étoit venue à Saint-Jean-de-Luz, et employoit tous les moyens de séduction pour triompher dans son amant, de l'habitude de la soumission envers une mère qu'il aimoit, et de l'ascendant qu'avoit pris sur lui le cardinal. Les intérêts de deux grands royaumes furent près d'être sacrifiés à une intrigue d'amour, lorsque Mazarin arracha enfin au jeune roi, un ordre de conduire sa nièce au Brouage. Avant d'obéir, elle alla trouver son amant, et lui fit répandre des larmes; mais elle ne put le faire changer de résolution, et en se retirant elle lui dit : « Ah! Sire, vous êtes roi, vous m'aimez, et je pars [55]. »

1658-1664
Æt. 37-43

Après avoir célébré le départ du roi, La Fontaine chanta aussi le retour, et anticipa le paiement poétique dont il étoit redevable à Fouquet, en lui envoyant une longue relation en vers, de la pompeuse entrée de la reine dans Paris, le 26 août 1660, qui fut pour Mazarin un véritable triomphe. La marche dura dix à douze heures. La maison du cardinal, riche et nombreuse, effaçoit par son éclat, celle de MONSIEUR. Mme Scarron, alors cachée dans

Relation en vers de l'entrée de la reine. 26 août 1660.

[redacted]

1658-1664 — Æt. 37-43

la foule, et bien loin de se douter qu'elle épouseroit un jour le roi, fait aussi dans une de ses lettres, une description de cette entrée ; ce qui, surtout, attira son attention et celle de La Fontaine, fut la magnificence extraordinaire des mulets de son Eminence.

Puisque nous avons fait mention de Mme Scarron, nous ne devons pas omettre de dire qu'elle devint veuve, six semaines après cette entrée de la reine à Paris. La Fontaine fit alors sur la mort de son mari une espèce d'épigramme impromptu, qui seroit inintelligible aujourd'hui, si nous ne rappelions pas l'anecdote à laquelle l'auteur a fait allusion, et dont il a négligé lui-même de nous instruire, quand il a fait imprimer cette petite pièce. Scarron étoit près de succomber aux maux qui l'affligeoient depuis long-temps; ses amis cherchoient à le ramener à des sentiments religieux : mais il eut une crise qui détermina un hoquet si violent, qu'on crut qu'il alloit expirer. Cependant le mal se calma; et, après une secousse aussi forte, on s'imaginoit que Scarron ne songeroit plus qu'à profiter de ce moment de calme pour se préparer à sa fin; mais on fut tout étonné de lui entendre dire : « Si j'en reviens, je ferai une belle satire contre le hoquet. » La Fontaine fit sur ce mot les vers suivants :

Epigramme sur un mot de Scarron.

Scarron, sentant approcher son trépas,
Dit à la Parque : Attendez, je n'ai pas
Encore fait de tout point ma satire.
Ah ! dit Cloton, vous la ferez là-bas;
Marchons, marchons, il n'est pas temps de rire [56].

Mazarin, après vingt ans d'une administration

traversée par deux furieuses proscriptions, espéroit jouir encore long-temps de la gloire qu'il s'étoit acquise; mais il ne survécut que peu de mois à la grande négociation dont il avoit assuré le succès [57]. Fouquet, qui vouloit succéder à une partie de sa puissance, ne fut que plus attentif à captiver le jeune monarque; et il excitoit sans cesse les gens de lettres, qu'il pensionnoit, et surtout La Fontaine, à choisir le souverain et sa famille pour sujet de leurs compositions. La grossesse de la reine et le mariage de MONSIEUR, frère unique du roi, furent pour notre poëte l'occasion de deux pièces de vers : la première est une épître assez longue en prose et en vers, adressée à Fouquet, dans laquelle il prédit à la reine qu'elle accouchera d'un dauphin, prédiction qui s'accomplit [58]; la seconde est une ode à MADAME, qui avoit épousé Philippe, frère du roi, le 31 mars 1661. Cette princesse étoit Henriette d'Angleterre, fille du roi Charles I, qui avoit porté sa tête sur l'échafaud, et sœur de Charles II, qui venoit d'être rétabli sur le trône de ses pères, par une révolution inespérée [59].

1658-1664
Æt. 37-43

Epître à Fouquet sur le mariage de MONSIEUR, 31 mars 1661.

Ode à MADAME, *sur le même sujet.*

La Fontaine se trouvoit présent à la magnifique fête que Fouquet donna à Louis XIV, et à toute sa cour, le 17 août 1661, et la relation la plus détaillée qui nous en reste, est celle qu'il adressa dans une lettre, en prose et en vers, à son ami Maucroix [60]. Tous les Mémoires du temps ne parlent qu'avec admiration de cette fête [61]. Torelli le machiniste, et le peintre Le Brun sont ceux auxquels La Fontaine

Lettre à Maucroix : relation de la fête donnée à Vaux, le 17 août 1661.

[redacted]

558-1664 attribue principalement les merveilles de cette
Ét. 37-43 journée.

Deux enchanteurs pleins de savoir
Firent tant par leur imposture,
Qu'on crut qu'ils avoient le pouvoir
De commander à la nature.
L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli,
Magicien expert, et faiseur de miracles;
Et l'autre c'est Le Brun, par qui Vaux embelli
Présente aux regardants mille rares spectacles,
Le Brun dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions agréables et belles,
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,
Par qui notre climat ne doit rien aux Romains.

On commença par se promener, dans les jardins, au milieu des cascades et des jets d'eau qui jaillissoient de toutes parts; on servit ensuite un festin magnifique, et l'on se rendit dans une allée de sapins, éclairée par des milliers de flambeaux, où l'on avoit dressé un vaste théâtre.

Dès que la toile fut levée, Molière parut seul, en habit de ville; s'adressant au roi d'un air triste et surpris, il fit des excuses sur ce qu'il manquoit de temps et d'acteurs pour donner à S. M. le divertissement qu'elle sembloit attendre. Mais dès qu'il eut cessé de parler, un rocher qui se trouvoit sur le théâtre fut tout à coup transformé en une vaste coquille, vingt gerbes d'eau s'élancèrent dans les airs, la coquille s'ouvrit, et il en sortit une jeune et jolie naïade; c'étoit la Béjart, que Molière, trop amoureux, épousa depuis pour son malheur. La nymphe, s'avançant sur le théâtre, prononça le prologue de la comédie des *Fâcheux*, composé par Pelisson[62]. Après

avoir récité ce prologue, elle commanda aux divi- 1658-1664
nités qui lui étoient soumises de s'animer, et les Æt. 37-43
termes et les statues qui ornoient le théâtre furent transformés en faunes et en bacchantes qui dansèrent un ballet, accompagné de chants et de musique. Après le ballet, on joua la comédie, dont le sujet, dit La Fontaine, « est un homme qui, sur » le point d'aller à une assignation amoureuse, est » arrêté par toutes sortes de gens. »

C'est un ouvrage de Molière.
Cet écrivain par sa manière
Charme à présent toute la cour.
. . . .
J'en suis ravi, car c'est mon homme.
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il alloit ramener en France
Le bon goût et l'air de Térence?
. . . . . Jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie,
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon *in illo tempore*.
Nous avons changé de méthode,
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

La Fontaine peint ensuite le feu d'artifice qui termina cette superbe fête.

Figure-toi qu'en même temps
On vit partir mille fusées,
Qui par des routes embrasées
Se firent toutes dans les airs
Un chemin tout rempli d'éclairs,
Chassant la nuit, brisant ses voiles.

Après le feu d'artifice, il y eut un bal, et l'on dansa

1658-1664

Et. 37-43

jusqu'à trois heures du matin; ensuite on servit une collation magnifique : lorsqu'on se retira, des milliers de fusées volantes répandirent la plus brillante clarté au milieu de la nuit la plus obscure.

Non seulement le roi, mais la reine-mère, MONSIEUR, MADAME, tous les princes et les seigneurs de la cour de Louis XIV se trouvoient présents. Dans le commencement de cette soirée, Fouquet croyoit avoir atteint le terme de ses désirs, et étoit comme enivré de son bonheur, lorsqu'il reçut tout à coup un billet de Mme du Plessis-Bellière, sa confidente et son amie[63], qui lui annonçoit que le roi avoit eu le projet de le faire arrêter à Vaux, et que la reine-mère seule l'avoit fait changer de résolution. Ainsi, tandis que la foule jouissoit avec délices de tous les plaisirs réunis dans cette superbe fête, la colère, la haine, la jalousie, fermentoient dans le cœur du monarque auquel on la donnoit; et le maître de ces lieux enchanteurs, qui avoit tout préparé, tout ordonné, qui présidoit à tous ces jeux brillants, étoit frappé de crainte, et forcé de déguiser sous un front serein et par de continuels sourires, le noir chagrin dont il étoit obsédé.

Le Roi donne ordre d'arrêter Fouquet.

Tout ce qui concerne Fouquet se trouve tellement lié avec la vie de notre poëte dont il fut si long-temps le protecteur et l'ami, que nous ne pouvons nous dispenser d'exposer avec quelques détails les causes de la disgrâce de ce dernier surintendant des finances[64].

De Fouquet.

Après la mort du marquis de Vieuville, Nicolas

Fouquet, déjà maître des requêtes et procureur général au parlement de Paris, fut en 1653[65] nommé surintendant principalement par l'influence de l'abbé Fouquet, son frère, qui avoit du crédit auprès de la reine-mère et du premier ministre Mazarin. Quoique Nicolas Fouquet ne fût pas le seul surintendant, et eût un collègue dans Servien, cependant sa grande habileté le fit bientôt considérer comme le principal administrateur des finances du royaume. Quand il fut nommé, le trésor, ou l'épargne, comme on s'exprimoit alors, étoit dénué d'argent. Fouquet fit face à tout par son seul crédit; il engagea ses biens, ceux de son épouse, emprunta sur sa signature des sommes considérables à Mazarin lui-même; et, trouvant des ressources pour subvenir à toutes les dépenses, il déguisa toujours la pénurie de finances [66].

1658-1664
Æt. 37-43

Causes de son élévation

Comme il les gouvernoit seul, et qu'il en eut seul le secret, il amassa des sommes immenses, et osa exploiter à son profit certaines branches de revenu public, tandis que le premier ministre s'étoit fait un patrimoine des places et des dignités, dont il trafiquoit ouvertement. Mais Mazarin étoit avare, et Fouquet étoit généreux, et même prodigue. Le premier ministre n'amassoit tant de millions que pour les renfermer dans ses coffres; le surintendant ne sembloit en quelque sorte désirer des richesses que pour les dépenser et les répandre. Mazarin vendoit toutes les grâces de la couronne. L'argent de Fouquet alloit trouver ceux qui en avoient besoin.

De ses richesses

1658-1664 Æt. 37-43

Il avoit en quelque sorte à sa solde les poëtes, les artistes, et tous les hommes de mérite de ce temps, et donnoit ainsi un noble exemple au jeune monarque, dont les vues sordides de Mazarin auroient pu rétrécir les idées. Il faisoit des pensions à tous les hommes puissants de la cour qui vouloient s'attacher à ses intérêts; et un grand personnage de ce temps dit, dans ses Mémoires, que, pour être porté sur sa liste, il n'y avoit en quelque sorte qu'à le vouloir[67].

Causes de sa puissance.

Fouquet, par une telle conduite, fit bientôt ombrage au premier ministre; il s'étoit aussi brouillé avec son frère qui, l'ayant porté par son crédit à la place qu'il occupoit, avoit cru pouvoir le gouverner. L'abbé Fouquet, homme débauché, imprévoyant, excita dans sa colère contre le surintendant plusieurs femmes qui avoient du crédit auprès de la reine-mère, entre autres la duchesse de Chevreuse habile en intrigue. Il se forma donc à la cour deux partis, l'un pour renverser Fouquet, l'autre pour le maintenir.

On se ligue contre lui.

D'un côté étoient les vieux courtisans qui, refusant les grâces du surintendant, ne s'attachoient qu'au premier ministre; de l'autre les jeunes seigneurs qui ne songeoient qu'à se divertir et à jouir des bienfaits de Fouquet[68] : mais son principal soutien étoit l'art de se rendre nécessaire; plus le désordre des finances étoit grand, plus il étoit difficile de le remplacer, surtout depuis que la mort de Servien, qui eut lieu en 1659[69], l'avoit laissé le seul maître de cette partie du gouvernement.

Lorsque Mazarin eut conclu la paix des Pyrénées,

[redacted]

et marié le roi avec l'infante d'Espagne, il se crut 1658-1664
assez puissant pour rétablir l'ordre dans les finances. Æt. 37-43
Le premier pas à faire, étoit de se débarrasser du surintendant. Il fit rédiger par Colbert un projet, Mazarin prend des mesures pour le perdre.
dans lequel une chambre de justice devoit être instituée pour juger Fouquet, et tous ceux qui avoient prévariqué sous lui. Ce projet écrit de la main même de Colbert fut confié au surintendant par un subalterne, en secret d'intelligence avec lui. Fouquet alarmé appela Gourville, lui révéla ce secret, et fit avec lui une copie de ce projet. Gourville, qui de simple valet-de-chambre du duc de la Rochefoucauld, étoit devenu un financier adroit, et un habile négociateur, conjura l'orage [70]. Il alla trouver Mazarin; et, dissimulant ce qu'il savoit de ses desseins, il fit seulement entendre au premier ministre que dans le moment même où la conclusion de la paix occasionnoit le plus de dépenses, les bruits qui couroient sur la disgrâce du surintendant nuisoient à son crédit; et que si son Eminence ne prouvoit pas, par des démonstrations publiques, que ces bruits n'avoient aucun fondement réel, il seroit impossible à Fouquet et à ses amis, de trouver l'argent dont on avoit besoin pour les dépenses que les circonstances rendoient nécessaires. Ces considérations empêchèrent Mazarin d'exécuter le projet qu'il avoit conçu. D'ailleurs Il y renonce
naturellement timide, il n'osa pas attaquer de front un homme qui s'étoit fait de si puissants appuis. Toutefois, Fouquet, averti du danger, le redoutoit toujours; et, jugeant mal sa position et les temps,

[redacted]

1658-1664 Ét. 37-43

il conçut, au milieu du tourbillon qui l'entraînoit trop rapidement, des plans incohérents, en cas que le premier ministre voulût le mettre en jugement. Il acheta Belle-Isle, fortifia ce lieu, et eut des idées vagues de résistance. Il en parla à quelques uns de ses intimes amis; il rédigea et écrivit même les notes où les rôles étoient distribués. Ces notes trouvées par la suite parmi ses papiers furent fatales à ceux qu'il avoit nommés, et faillirent lui coûter la vie [71].

Fausses mesures de Fouquet

Conduite de Louis XIV à l'égard de Fouquet.

Enfin, Mazarin mourut, et Fouquet se trouva délivré de toutes ses craintes [72]. Débarrassé d'un si puissant rival, il ne douta point qu'avec un roi âgé de vingt-trois ans, qui aimoit les plaisirs, et qu'on avoit toujours tenu éloigné des affaires, il ne devînt premier ministre : il est certain qu'il en auroit eu en partie la puissance, et qu'il auroit acquis toute la confiance de Louis XIV, s'il avoit su le juger. Le roi, à qui Mazarin, en mourant, avoit surtout conseillé de commencer par mettre l'ordre dans les finances de son royaume, et à qui il avoit spécialement recommandé Colbert, ne demandoit pas mieux cependant que de se servir des grands talents de Fouquet. Par les hommes de mérite dont il avoit su s'entourer, par sa générosité et la grandeur de ses vues, la noblesse et l'élégance de ses manières, le surintendant convenoit à Louis XIV plus que tout autre; aussi fut-il, avec Le Tellier et Lyonne, au nombre des trois ministres qui furent seuls appelés dans le conseil privé. Mais en même temps, le jeune monarque

[redacted]

fit entendre à Fouquet qu'il n'ignoroit pas les abus qui avoient eu lieu; il lui dit qu'il vouloit connoître les finances de son royaume, comme la partie la plus importante de son gouvernement, et il l'engagea à lui présenter sans déguisement la situation des choses [73]. 1658-1664 Æt. 37-43

Fouquet consulta ses amis, qui lui conseillèrent unanimement de marcher droit avec le roi, et de ne lui rien cacher [74]. S'il eût suivi ce conseil, il obtenoit la confiance de Louis XIV, et il s'associoit à la gloire de ce beau règne. Mais il eût fallu pour cela qu'il renonçât à son luxe effréné, à son jeu scandaleux [75], à ses intrigues avec des femmes de la cour, du rang le plus élevé; aux créatures qu'il se faisoit, par le moyen de quatre millions de pensions, distribuées annuellement; il eût fallu enfin qu'il ne vît que le bien de l'Etat, qu'il se confiât au roi, et qu'il le regardât comme son unique appui. Le surintendant n'eut pas le courage de changer ses habitudes; d'ailleurs, il crut que la volonté qu'avoit manifestée Louis XIV, de gouverner par lui-même, étoit le résultat de l'ardeur première d'un jeune homme qui ignore que l'exercice du pouvoir entraîne après lui plus d'embarras que de douceurs. Il se flatta que le monarque se lasseroit bientôt de captiver, pendant plusieurs heures de la journée, son attention sur des matières aussi sèches et aussi arides que celles des finances, et il crut qu'après que ce premier feu seroit calmé, Louis XIV reprendroit le train de vie qu'il menoit du temps de Mazarin : il osa donc lui présenter des états inexacts; Louis XIV les com-

Causes de la disgrâce de Fouquet

[redacted]

1658-1664 muniquoit tous les soirs à Colbert. Celui-ci lui dé-
Æt. 37-43 montroit alors comment Fouquet, en diminuant les recettes et en augmentant les dépenses, se réservoit les moyens de continuer toujours son système de profusion. Louis XIV, qui déjà possédoit l'art, si nécessaire, pour celui qui est appelé à régner, de dissimuler ses pensées et ses intentions au milieu de tant d'hommes qui s'étudient à les pénétrer dans l'unique but de les faire tourner à leur profit, ne faisoit au surintendant que de légères observations; il vouloit seulement lui montrer qu'il ne perdoit pas de vue cet important objet de son gouvernement, et il essayoit à le rendre sincère : mais l'ayant, pendant cinq mois, trouvé fidèle à son plan de déguisement, il résolut de s'en débarrasser, et de se confier à l'austère probité de Colbert.

Cependant Fouquet étoit encore protégé par la reine-mère, et il est probable que Louis XIV se seroit contenté d'écarter le surintendant, et que la punition de toutes ses prévarications se fût bornée à une éclatante disgrâce, sans une circonstance qui aggrava beaucoup ses torts dans l'esprit du monarque, et alluma contre lui sa colère.

Le goût de Fouquet pour les femmes sembloit s'augmenter tous les jours, en proportion des facilités qu'il avoit trouvées à le satisfaire au milieu d'une
Portrait de La Vallière. cour galante et corrompue. Il y avoit au nombre des filles d'honneur de MADAME, belle-sœur du roi, une jeune personne, dont la beauté n'étoit pas, au premier abord, fort remarquable, mais qui, cependant,

avoit un teint d'une blancheur éclatante, de beaux 1658-1664
cheveux d'un blond argenté, des yeux bleus, et un re- *Æt.* 37-43
gard si tendre, si doux, si modeste, qu'il gagnoit le cœur, et imprimoit le respect. Elle avoit peu d'esprit, quoiqu'elle aimât beaucoup la lecture; mais son sourire et le son de sa voix prêtoient à ses moindres paroles un charme inexprimable. Un léger vice de conformation rendoit sa démarche un peu inégale et traînante, et lui donnoit un air indolent qui plaisoit, parce qu'il étoit en harmonie avec son maintien naïf et timide. Malgré ce défaut, c'étoit une des meilleures danseuses de la cour, et celle qui montoit à cheval avec le plus de dextérité. Tous ses gestes étoient si naturellement gracieux que l'abbé de Choisy[76] qui a été élevé avec elle, et qui nous fournit la plupart des traits dont nous la peignons, dit que ce vers de La Fontaine semble avoir été fait pour elle,

Et la grâce plus belle encor que la beauté.

A ce portrait, tous mes lecteurs ont déjà reconnu La Vallière. C'est elle dont Fouquet étoit épris; la désirer et chercher à la corrompre, étoit pour Fouquet la même chose. Fouquet en devient amoureux, et lui fait des propositions.

Il eut donc recours à son agent ordinaire pour ces sortes d'affaires, Mme du Plessis-Bellière, femme d'un officier-général, et mère de la marquise de Crequy [77], qui rendoit à Fouquet les mêmes genres de service que le duc de Saint-Aignan à Louis XIV. Mme du Plessis-Bellière alla trouver La Vallière, et lui dit que le surintendant avoit vingt mille pis-

1658-1664

Æt. 37-43

toles à son service [78]. Le rejet de cette offre et de toute autre de cette nature étonna Fouquet, qui n'y étoit pas accoutumé, et il chercha à en connoître le motif. Comme il avoit des agents partout, il découvrit bientôt un secret inconnu encore à toute la cour; c'étoit la liaison du roi avec Mlle de La Vallière. L'amour seul, et non l'ambition et l'intérêt, avoit vaincu La Vallière, dont le cœur étoit d'une sensibilité extrême, mais dont l'âme étoit pure, élevée, et portée à la vertu. Fouquet, qui n'avoit pas mieux conçu son caractère que celui du roi, renonçant à ses prétentions sur elle, chercha à se faire un moyen utile à ses projets, du secret qu'il avoit découvert, et n'ayant pu devenir l'amant de La Vallière, il aspira à devenir son confident. Un jour qu'il la rencontra dans l'antichambre de MADAME, il l'entraîna à l'écart, et lui fit un pompeux éloge du roi; il lui dit que c'étoit l'homme le mieux fait de son royaume, et en même temps le plus aimable. La Vallière, surprise et confuse, fut offensée des discours du surintendant, et le quitta brusquement. Le soir elle instruisit le roi [79], non seulement des insinuations que Fouquet s'étoit permises dans la journée, mais des indignes propositions par lesquelles il avoit osé tenter de la séduire. On peut juger de la colère et du ressentiment que l'indiscrète audace du ministre dut allumer dans le cœur d'un monarque tel que Louis XIV. Dès ce moment-là, il résolut sa perte. On adopta le plan proposé par Colbert, sous Mazarin; et même, par

Il découvre le secret des amours de Louis XIV.

La perte de Fouquet est résolue.

le moyen de la duchesse de Chevreuse, on y fit consentir la reine-mère [80].

Cependant, comme le gouvernement du jeune roi succédoit à celui d'une régence durant laquelle les esprits s'étoient familiarisés avec les troubles et l'agitation, on crut qu'on devoit user de dissimulation, et qu'il falloit quelques précautions pour rompre sans secousses, les chaînes d'or dont l'habile surintendant avoit su entourer le gouvernement, et tous les ressorts de l'administration.

Dissimulation de Louis XIV.

Louis XIV accepta donc la fête de Vaux; mais la surprise que lui causa le luxe du surintendant l'irrita encore davantage contre lui. Les courtisans remarquèrent malignement que sur les frises des superbes appartements du château de Vaux, on avoit peint plusieurs fois la couleuvre qui appartenoit aux armes de Colbert, et l'écureuil, avec cette devise orgueilleuse : *Quò non ascendam?* (où ne monterai-je pas?), qui faisoit partie des armes de Fouquet. Enfin Louis XIV ne put se contenir, lorsqu'il aperçut un portrait de La Vallière, dans le cabinet de l'imprudent ministre [81]. Il avoit donné l'ordre de le faire arrêter sur-le-champ ; mais la reine-mère lui fit sentir l'inconvenance de sévir contre un sujet, au milieu même d'une fête qu'il lui donnoit. L'ordre fut révoqué. Un billet de Mme du Plessis-Bellière avertit Fouquet du danger qu'il avoit couru. Le secret de la disgrâce du surintendant se trouvant presqu'à moitié découvert, le roi se vit obligé d'user encore d'une plus grande

dissimulation. Fouquet, naturellement vain et disposé à se flatter comme tout homme dont le succès a toujours couronné les entreprises, y fut trompé. Il crut faire plaisir au roi, en vendant sa charge de procureur-général au parlement, et il ne s'aperçut pas qu'on ne l'y avoit engagé, que pour lui ravir l'appui d'un corps auquel, par cette résignation, il cessoit d'appartenir. Il se crut encore en faveur, lorsque Louis XIV eut décidé de faire un voyage en Bretagne, province où Fouquet étoit né. Enfin le 5 septembre 1661, il fut arrêté à Nantes, et conduit en prison; on mit les scellés sur tous ses papiers, et sur ceux de Mme du Plessis-Bellière, sa confidente. De honteux secrets furent révélés. Saint-Evremont et plusieurs autres seigneurs furent exilés et forcés de s'enfuir pour jamais du royaume. On créa une commission pour juger Fouquet. Après quatre ans d'une dure captivité, et toutes les peines et les anxiétés qu'entraîne un procès criminel, ses amis le regardèrent comme heureux de n'avoir été condamné qu'à un bannissement perpétuel[82]. Mais Louis XIV, peu satisfait de cette vengeance, et ne voulant pas que Fouquet pût porter dans l'étranger les secrets de l'Etat, le fit renfermer dans la forteresse de Pignerol, où il termina sa vie dans les sentiments de la plus sincère piété[83].

Fouquet est arrêté le 5 septembre 1661.

Les courtisans que Fouquet avoit enrichis l'abandonnèrent dans son malheur; les gens de lettres qu'il avoit aidés à vivre, le défendirent tous[84]. Pelisson surtout se couvrit de gloire par son héroïque dévoue-

ment : de la Bastille où on l'avoit renfermé, oubliant le soin de sa propre défense, il sut faire parvenir en faveur de Fouquet des plaidoyers, dont Voltaire compare l'éloquence à celle des discours de Cicéron ; ni les promesses ni les menaces ne purent le faire fléchir. Après avoir fait parler le langage des lois avec énergie afin de convaincre, il s'efforça de toucher le monarque, en prêtant à ses supplications et à ses nobles sentiments, les couleurs de la poésie[85]. 1658-1664 Æt. 37-43

Elégie pour Fouquet, adressée aux Nymphes de Vaux.

Mais personne ne contribua plus que La Fontaine à intéresser le public en faveur de Fouquet. Dès qu'il eut fait paroître son *Elégie aux Nymphes de Vaux*, toute l'animosité qui existoit contre le surintendant se calma. Les Muses françaises n'avoient point encore fait entendre des sons aussi harmonieux et aussi touchants : on imprima cette élégie dans tous les recueils du temps[86], et les amateurs de poésie la récitoient tout entière. La Fontaine, dans une sorte d'épître à Ariste (qui est, je crois, Pelisson) auquel il adressoit le *Songe de Vaux*, se glorifie avec raison de ce succès : ce n'étoit pas un poëte dont l'amour-propre jouissoit d'une vaine renommée, mais un ami dont le cœur étoit satisfait d'avoir fait quelque chose d'utile pour un ami dans l'infortune.

Je soupire en songeant au sujet de mes veilles ;
Vous m'entendez, Ariste, et d'un cœur généreux
Vous plaignez comme moi le sort d'un malheureux.
Il déplut à son roi ; ses amis disparurent :
Mille vœux contre lui dans l'abord concoururent.
Malgré tout ce torrent je lui donnai des pleurs.
J'accoutumai chacun à plaindre ses malheurs[87].

Ode pour Fouquet.

La Fontaine ne se contenta pas de son élégie ; il

4.

1658-1664 composa aussi plus tard une ode sur le même sujet,
Æt. 37-43 et la fit parvenir à Fouquet[88], afin d'avoir ses observations avant de la faire paroître. La fierté et le courage du surintendant n'avoient point été abattus par un an et demi d'une dure captivité; car, dans une apostille à une des strophes de cette ode, il dit au poëte qu'il demandoit trop bassement pour lui une chose que l'on doit mépriser, c'est-à-dire la vie. « Mais, lui répond La Fontaine, peut-être n'avez-vous » pas considéré que c'est moi qui parle; moi qui » demande une grâce qui nous est plus chère qu'à » vous. Il n'y a point de termes si humbles, si » pathétiques et si pressants, que je ne m'en doive » servir en cette rencontre : quand je vous intro- » duirai sur la scène, je vous prêterai des paroles » convenables à la grandeur de votre âme. » Nous voyons aussi par cette lettre de La Fontaine, que Fouquet qui, deux ans auparavant, avoit été un des régulateurs des destinées de la France, ne put rien comprendre à la strophe où le poëte invite le monarque à détourner sa colère d'un sujet déjà trop puni, pour la diriger contre Rome et Vienne qui osent le braver. Fouquet avoit été pendant quelque temps tellement séparé de tout commerce humain, qu'il prit cette allusion aux affaires d'Europe pour une déclamation téméraire et déplacée, et qu'il demandoit la suppression de la strophe. Ainsi l'aventure des Corses, l'insulte faite au duc de Créquy, la saisie d'Avignon déjà ordonnée, étoient des événements qui n'existoient pas pour lui[89].

[redacted]

LIVRE DEUXIÈME.

PARMI ceux qu'une même inclination pour les lettres, et surtout pour la poésie, avoit liés avec La Fontaine, il étoit un jeune homme qui s'unit avec lui de la plus étroite amitié. Ce jeune homme n'avoit encore composé que des vers d'assez mauvais goût; mais, quoiqu'il fût de plus de dix-huit ans moins âgé que La Fontaine, il avoit fait des études plus profondes et plus complètes, et il étoit plus que lui initié dans la connoissance des modèles de l'antiquité : la langue d'Homère lui étoit familière, et La Fontaine se faisoit souvent expliquer par lui les œuvres de ce prince des poëtes [1]. Ce jeune homme, c'étoit Racine. Il étoit de la Ferté-Milon, pays de la femme de La Fontaine, ce qui leur procura des connoissances communes à tous deux et des occasions plus fréquentes de se trouver ensemble; mais l'estime qu'ils conçurent l'un pour l'autre, la confiance mutuelle qui en fut la suite, les rapports sympathiques de deux cœurs susceptibles d'attachement, purent seuls donner à cette liaison ce degré de stabilité et de durée qui la rendit inaltérable.

1658-1664
Æt. 37-43

La Fontaine est lié avec Racine.

Pendant le procès de Fouquet, le jeune Racine se trouvoit à Uzès, chez un de ses oncles génovéfain, qui s'engageoit à lui résigner tous ses bénéfices s'il embrassoit l'état ecclésiastique. Racine s'étoit fait

658-1664 tonsurer, et étudioit la théologie par intérêt et par
Ét. 37-43 nécessité; mais son goût l'entraînoit vers la littérature, et il regrettoit la capitale, les sociétés qu'il y avoit laissées, les plaisirs qu'il y avoit goûtés. Les lettres de La Fontaine qui lui rappeloient tout cela, et le mettoient au courant de toutes les nouvelles de théâtre et du beau monde, étoient sa principale ressource contre l'ennui qui l'obsédoit. En effet, presque toutes les lettres qui nous restent de La Fontaine présentent un mélange d'esprit, de franchise et de bonhomie qui leur donnent un charme tout particulier. Il les entremêle presque toujours de vers, et passe heureusement et avec facilité du langage de la prose à celui de la poésie.

La première lettre que Racine écrivit dès qu'il fut arrivé en Languedoc, fut adressée à La Fontaine qui, ainsi que lui, avoit eu les fièvres peu de temps auparavant. « Tout ce que j'ai vu ne m'a pas empêché de songer autant à vous que je le faisois, lorsque nous nous voyions tous les jours :

Avant qu'une fièvre importune
Nous fit courir même fortune,
Et nous mit chacun en danger
De ne plus jamais voyager.

Comme si alors tout dût être commun entre ces deux amis, ils se ressembloient non seulement par leur goût pour la poésie, mais aussi par leur inclination pour les femmes : la lettre dont nous venons de parler le prouve, et n'a pas été lue par ceux qui ont prétendu que c'étoit sous le beau ciel du Lan-

[redacted]

guedoc que Racine avoit reçu les premières leçons de l'amour [a]. « Je ne me saurois, écrit le jeune Racine, empêcher de vous dire un mot des beautés de cette province; on m'en avoit dit beaucoup de bien à Paris; mais, sans mentir, on ne m'en avoit encore rien dit auprès de ce qui en est, et pour le nombre et pour l'excellence : il n'y a pas une villageoise, pas une savetière qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les Meneville. Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde; et pour ce qui est de leur personne,

1658-1664

Æt. 37-43

Première lettre de Racine à La Fontaine.

Color verus, corpus solidum et succi plenum *.

Mais, comme c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage; aussi bien ce seroit profaner une maison de bénéficier comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière, *domus mea, domus orationis* **; c'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout. On m'a dit : soyez aveugle. Si je ne le puis être tout-à-fait, il faut du moins que je sois muet : car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. Adîou sias. »

Ce langage n'est certainement pas d'un novice.

---

* Un coloris vrai, un corps ferme, la fleur de l'embonpoint et de la santé. TERENT. *Eun.* Act. II, sc. v.

** Ma maison est une maison de prière.

[redacted]

1658-1664 Mais disons quelles étoient ces beautés célèbres si
Æt. 37-43 bien connues de La Fontaine, auxquelles Racine comparoit les femmes du Languedoc. Mademoiselle
De Mlles Fouilloux et Meneville. de Fouilloux dont presque tous les éditeurs de Racine ont défiguré le nom [3], amie intime de Mlle de La Vallière, paroît avoir été, comme elle, attachée à MADAME; elle reçut du roi cinquante mille écus pour épouser le marquis de Sourdis [4]. Mademoiselle de Meneville qui étoit fille d'honneur de la reine, n'eut pas un sort aussi heureux : lorsqu'on saisit les papiers de Fouquet, on trouva des lettres de dames de la cour qu'il avoit conservées. « Alors, dit la bonne Mme de Motteville, on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages, et qui ne l'étoient pas [5]. » Mlle de Meneville fut une des plus compromises par cette enquête qui fut faite chez le surintendant. Elle fut chassée et forcée de se retirer dans un couvent. Mme de La Fayette dit que c'étoit une des plus belles personnes de ce temps. Le duc d'Anville (auparavant comte de Brionne) en étoit amoureux, et avoit voulu l'épouser [6].

Poignant dont nous avons déjà parlé, l'ami commun de La Fontaine et de Racine, se trouve souvent mêlé dans leur correspondance [7]. On voit que Racine écrivoit à Poignant sans espoir de réponse; mais il n'en étoit pas de même à l'égard de La Fontaine. Dans une lettre à l'abbé Le Vasseur, Racine dit : « M. de La Fontaine m'a écrit, et me mande force nouvelles de pièces de poésies, et surtout des pièces de théâtre. Je m'étonne que vous ne m'en

disiez pas un mot. N'est-ce point que ce charme étrange qui vous empêchoit d'écrire, vous empêchoit aussi d'aller à la comédie [8]? » Racine ne fait pas à La Fontaine de semblables reproches; au contraire il lui dit : « Votre lettre m'a fait un grand bien, et je passerois assez doucement mon temps, si j'en recevois souvent de pareilles. Je ne sache rien qui me puisse mieux consoler de mon éloignement de Paris; je m'imagine même être au milieu du Parnasse, tant vous me décrivez agréablement tout ce qui s'y passe de plus mémorable. » Racine dans cette même lettre qui est mélangée de prose et de vers, après avoir retracé en quatre stances les diverses destinées des Muses, ajoute :

1658-1664
Æt. 37-43

Deuxième lettre de Racine à La Fontaine.

Paris, le siége des Amours,
Devient aussi celui des Filles de Mémoire;
Et l'on a grand sujet de croire
Qu'elles y resteront toujours.

Puis il termine par une louange aussi fine que délicate pour son ami.

« Quand je parle de Paris, j'y comprends les beaux pays d'alentour:

Tantôt Fontainebleau les voit
Le long de ses belles cascades;
Tantôt Vincennes les reçoit
Au milieu de ses palissades.

Elles sont souvent sur les eaux
Ou de la Marne ou de la Seine;
Elles étoient toujours à Vaux,
Et ne l'ont pas quitté sans peine.

Nous voyons aussi dans cette même lettre que Racine alloit souvent à Château-Thierry, et étoit fort

[redacted]

1658-1664

Æt. 37-43

connu des beaux esprits de cette ville, et surtout de la sœur de La Fontaine. « Renvoyez-moi, dit-il à celui-ci, cette bagatelle des *Bains de Vénus*, et me mandez ce qu'en pense votre académie de Château-Thierry, surtout Mlle de La Fontaine; je ne lui demande aucune grâce pour mes vers : qu'elle les traite rigoureusement [9]. »

La Fontaine fait un voyage à Limoges.

Après le jugement de Fouquet, Jannart, qui avoit été son ami, et son substitut dans la charge de procureur au parlement, fut exilé à Limoges. La Fontaine le suivit dans son exil; et, dans plusieurs lettres à sa femme, il fait en prose, mêlée de vers, la description de ce voyage qui, pour l'enjouement et l'agrément des détails, peut être comparé à celui de Chapelle et de Bachaumont [10]. Nous y chercherons seulement les traits qui peuvent servir à mieux faire connoître le caractère de La Fontaine.

Il écrit à sa femme.

Il commence par des remontrances, qui, toutes justes qu'elles pouvoient être, ne devoient pas plaire, car enfin, c'étoient des remontrances.

« Vous n'avez jamais voulu lire d'autre voyage que » ceux de la Table Ronde; mais le nôtre mérite » bien que vous le lisiez; il pourra même arriver que » si vous goûtez ce récit, vous en goûterez après de » plus sérieux. Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni » ne vous souciez du ménage, et, hors le temps que » vos bonnes amies vous donnent par charité, il » n'y a que les romans qui vous divertissent. Considérez, je vous prie, l'utilité que ce vous seroit, si, » en badinant, je vous avois accoutumée à l'histoire

[redacted]

» soit des lieux, soit des personnes ; vous auriez de 1658-1664
» quoi vous désennuyer toute votre vie, pourvu que Æt. 37-43
» ce soit sans intention de rien retenir, moins
» encore de rien citer. Ce n'est pas une bonne qua-
» lité pour une femme d'être savante ; et c'en est
» une très-mauvaise d'affecter de paroître telle. »
Ces leçons étoient excellentes ; mais elles sont données d'une manière peu aimable, et qui montre peu d'affection. La fin de cette lettre nous prouve qu'alors, au moins, La Fontaine n'avoit pas renoncé aux sentiments d'époux et de père. « Faites bien
» mes recommandations à notre marmot, et dites-
» lui que j'amènerai peut-être de ce pays quelque
» beau petit chaperon pour le faire jouer et pour lui
» tenir compagnie. » La naïveté avec laquelle La Fontaine faisoit confidence à sa femme, de ses penchants, qu'il auroit dû tenir secrets, ne devoit pas contribuer à la paix du ménage. Au Bourg-la-Reine, il se plaint de l'ennui que lui causa la nécessité où il fut d'entendre une messe paroissiale. « De bonne
» fortune pour nous, dit-il, le curé étoit ignorant,
» et ne prêcha point. » Il trouva heureusement trois femmes dans la diligence. « Parmi ces trois
» femmes, il y avoit une Poitevine qui se qualifioit
» comtesse ; elle paroissoit assez jeune et de taille
» raisonnable ; témoignoit avoir de l'esprit, dégui-
» soit son nom, et venoit plaider en séparation
» contre son mari : toutes qualités d'un bon augure,
» et j'y eusse trouvé matière de cajolerie, si la beauté
» s'y fût rencontrée ; mais je vous défie de me faire

1658-1664 » trouver un grain de sel dans une personne à qui
Æt. 37-43 » elle manque. » Ce comique défi que La Fontaine porte à sa femme, vient à l'appui de plusieurs autres passages de ses ouvrages qui nous apprennent que ce qu'il estimoit le plus dans les femmes, étoient les avantages dont elles tirent elles-mêmes le plus de vanité.

Dans une lettre suivante, il raconte une de ces distractions, qui devinrent par la suite, en lui, si fréquentes, et qui donnèrent une teinte extraordinaire à ce caractère déjà si naturellement original.
Distraction de La Fontaine pendant son voyage. C'étoit à Cléry, près d'Orléans, dont il visita l'église. « Au sortir de cette église, dit-il, je pris une autre » hôtellerie, pour la nôtre; il s'en fallut peu que je » n'y commandasse à dîner, et m'étant allé pro- » mener dans le jardin, je m'attachai tellement à la » lecture de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une » bonne heure, sans que je fisse réflexion sur mon » appétit. Un valet de ce logis m'ayant averti de » cette méprise, je courus au lieu où nous étions » descendus, et j'arrivai assez à temps pour comp- » ter. »

A Amboise, il visite la prison de Fouquet. En passant par Amboise, où Fouquet avoit été renfermé d'abord, La Fontaine voulut voir la chambre qu'avoit habitée l'illustre prisonnier, et c'est dans le récit naïf de cette petite circonstance, que se décèle tout entière la touchante sensibilité de cet excellent homme. « Je demandai, dit-il, à voir cette chambre : » triste plaisir, je vous le confesse; mais enfin je » le demandai. Le soldat qui nous conduisoit n'avoit » pas la clef; au défaut, je fus long-temps à consi-

» dérer la porte, et me fis conter la manière dont 1658-1664
» le prisonnier étoit gardé. Je vous en ferois volon- Æt. 37-43
» tiers la description; mais ce souvenir est trop
» affligeant.

Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin nompareil,
Chambre murée, étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grâce,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Trois portes en six pieds d'espace?
Vous peindre un tel appartement,
Ce seroit attirer vos larmes.
Je l'ai fait insensiblement:
Cette plainte a pour moi des charmes.

» Sans la nuit, on n'eût jamais pu m'arracher de
» cet endroit. »

La Fontaine fait remarquer à sa femme, combien, avec l'indolence de son caractère, elle doit lui avoir d'obligation d'être aussi exact à lui écrire. « Il ne » s'en faut pas un quart d'heure qu'il ne soit minuit... » J'emploie cependant les heures qui me sont les » plus précieuses, à vous faire des relations, moi » qui suis enfant du sommeil et de la paresse [11]. »

Il est probable qu'au retour de ce voyage, La Fontaine se rendit à Château-Thierry, où se trouvoit la duchesse de Bouillon, qu'il vit alors pour la première fois [12]. Parmi les sept nièces que le cardinal Mazarin avoit fait venir successivement d'Italie, et qui toutes s'allièrent aux premières maisons du royaume, les deux plus célèbres par les agréments de leur figure et de leur esprit, furent les deux dernières filles de Mancini. L'aînée des deux, Hortense Mancini,

1664-1667
Æt. 43-46
Il retourne à Château-Thierry.

1664-1667

Æt. 43-46

De la duchesse de Bouillon.

fut donnée en mariage au duc de la Meilleraye, qui prit le nom de Mazarin [13]. La plus jeune, Marie-Anne, fut de toutes les nièces du cardinal, celle qui vint la dernière en France; Mme de Noailles l'amena avec elle en 1656 [14], et elle n'épousa le duc de Bouillon, que le 20 avril 1662, c'est-à-dire plus d'un an après la mort du ministre Mazarin, sur lequel elle avoit acquis un grand ascendant. Le duc de Bouillon fut au nombre de ces jeunes Français qui, impatients de la gloire militaire, allèrent en 1664, exercer, sous Montecuculli, leur valeur contre les Turcs [15]. La jeune duchesse de Bouillon eut ordre, pendant l'absence de son mari, de se retirer à Château-Thierry, c'est-à-dire au milieu de ses domaines, puisque, peu d'années auparavant, la duché-pairie de Château-Thierry avoit été cédée au duc de Bouillon, avec celle d'Albret et les comtés d'Auvergne et d'Evreux, en échange de Sedan, de Raucourt et du duché de Bouillon [16]. Ainsi La Fontaine eut occasion d'être présenté à la *Dame* des lieux qui l'avoient vu naître. C'étoit une brune piquante, plus jolie que belle, vive et même un peu emportée, aimant les plaisirs, et animant la conversation par une gaieté spirituelle et des saillies inattendues; elle avoit un goût décidé pour la poésie, et même elle faisoit des vers: elle accueillit La Fontaine qui lui fit assidument la cour. Le désir de lui plaire et d'amuser son imagination libre et badine lui inspira, dit-on, ses plus jolis contes, mais malheureusement aussi les plus licencieux.

La Fontaine lui est présenté.

La duchesse de Bouillon fut, depuis ce temps, constamment l'amie et la protectrice de La Fontaine. Lorsqu'elle quitta Château-Thierry, elle l'emmena avec elle à Paris; elle l'admit dans sa société, où se réunissoit tout ce que la capitale pouvoit offrir de plus spirituel et de plus illustre [17]. Elle le fit connoître particulièrement de la duchesse Mazarin sa sœur, du duc de Bouillon son mari, du cardinal de Bouillon son beau-frère, qui tous chérirent en lui la bonhomie de son caractère, et surent apprécier les grâces inimitables de ses légères productions. Il en avoit fait imprimer quelques unes séparément; mais enfin, il en donna un premier recueil en 1665, et publia, déjà âgé de 44 ans, un petit volume intitulé, *Contes et Nouvelles en vers*, qui n'a pas plus de 92 pages, petit in-12 [18]; mais ce volume, tout mince qu'il étoit, et quoiqu'il ne renfermât que *Joconde*, et un très-petit nombre d'autres contes et de poésies, fait époque dans la littérature française. Pour bien apprécier l'influence de La Fontaine sur cette littérature, et la place que l'on doit lui assigner, il est, ce nous semble, nécessaire de rappeler en peu de mots les révolutions qu'elle éprouva jusqu'à lui.

Elle l'emmène avec elle à Paris.

Contes et Nouvelles en vers, 10 janvier 1665.

Les guerres et les désordres produits en Europe, dans le moyen âge, par cette multitude de petits souverains subordonnés les uns aux autres, et cependant indépendants; la forme particulière que prirent les différents Etats qui succédèrent à la chute de l'Empire romain; l'abolition de l'esclavage personnel, et l'introduction de celui de la glèbe; la naissance des

Digression sur les causes des différences des littératures ancienne et moderne.

1664-1667 Æt. 43-46 castes privilégiées; les idées mystiques, et l'extrême crédulité, qu'avoient fait naître dans les esprits les fausses interprétations des dogmes du christianisme: la multiplicité des ordres monastiques; les richesses et la puissance toujours croissantes des prêtres: toutes ces causes réunies produisirent des habitudes et des mœurs entièrement différentes de celles de l'antiquité, et donnèrent à la littérature grossière de nos ancêtres un caractère tout particulier. Ce n'étoient plus ces réunions de plusieurs peuples rivaux et alliés, qui, sous un beau ciel, et sous de délicieux ombrages, considéroient avec enthousiasme la course rapide des chars, ou la lutte des athlètes; ou qui écoutoient avec délices un Homère, célébrant les héros des temps passés; un Pindare, chantant la gloire des vainqueurs aux Jeux Olympiques; un Hérodote, racontant en prose simple, mais élégante et harmonieuse, les révolutions des Etats, et les merveilles des contrées lointaines qu'il avoit parcourues. Les citoyens d'une ville entière ne se réunissoient plus dans de vastes amphithéâtres, pour applaudir aux compositions dramatiques d'un Eschyle, d'un Sophocle et d'un Euripide. Les villes d'Europe, dans le moyen âge, n'étoient peuplées que de serfs et de misérables prolétaires, qui se trouvoient dans la dépendance absolue des seigneurs. Ceux-ci, uniquement occupés de chasse et de guerre, vivoient, retirés dans leurs châteaux, où les rigueurs de la saison les forçoient de se renfermer une grande partie de l'année.

De là, naquit le goût pour les contes et les récits propres à émouvoir l'imagination, et à tromper l'ennui d'une longue et solitaire oisiveté. D'abord, ces récits prirent la teinte dévote et mystique de ces temps : on falsifia toutes les annales des siècles passés, pour les accommoder à la croyance religieuse ; on chargea l'histoire des martyrs de la religion chrétienne, de circonstances miraculeuses, afin d'émouvoir davantage l'imagination des lecteurs, et les tristes et sombres légendes des Saints furent les premières productions de la littérature de tous les peuples modernes de l'Europe. Le goût des pèlerinages, qui alloit toujours en augmentant, mêla quelques fictions orientales à ces pieux récits ; et les périls auxquels tant de voyageurs avoient échappé, en visitant des contrées lointaines, les aventures extraordinaires qui leur étoient arrivées, donnoient une sorte de vraisemblance aux fictions les plus étranges, et augmentoient la facilité que l'on avoit à croire tout ce qui étoit surnaturel et merveilleux. D'un autre côté, l'inégalité des rangs, des richesses et du pouvoir, si fortement prononcée, la vie retirée des châteaux, la solitude forcée des cloîtres, rendirent les communications entre les deux sexes plus difficiles et plus mystérieuses, et donnèrent au sentiment de l'amour une délicatesse et un raffinement que les anciens n'avoient pas connus.

Les Légendes des Saints sont les premières productions de la littérature du moyen âge.

Mais les désordres causés par l'abus de la force, de la part de tant de petits souverains retranchés dans

664-1667
Et. 43-46

leurs inexpugnables forteresses, s'étoient augmentés de manière à menacer l'existence même de toute civilisation. Toujours ceux qui cherchent à remédier aux grands maux qui tourmentent l'ordre social, s'acquièrent, par une juste réciprocité, la reconnoissance des peuples. Si, dans les premiers âges de la Grèce, on mit les Hercule et les Thésée au rang des demi-dieux, pour avoir terrassé les bêtes féroces, la religion aussi prodigua tous les trésors de ses indulgences envers ceux qui, dans les temps désastreux du moyen âge, au lieu d'abuser du droit de la force, se dévouèrent au secours des foibles et des opprimés. On vit alors des guerriers inspirés par un noble enthousiasme exposer leur vie, uniquement pour soustraire aux coups de l'injustice les êtres les moins capables de résistance, c'est-à-dire, les prêtres et les femmes. En se consacrant ainsi à la défense de ce qu'il y avoit de plus vénéré et de plus sacré, et aussi de plus aimable et de plus intéressant, ces guerriers acquirent une renommée, qui fut pour eux une source de considération et même de pouvoir. Bientôt tous ceux qui avoient l'âme assez élevée, pour aspirer à une honorable réputation, s'empressèrent de suivre leur exemple, et ambitionnèrent le prix obtenu par leur noble courage. Comme tous recevoient des ministres de Dieu, des bénédictions et des prières en récompense des périls qu'ils avoient affrontés pour la défense de l'Eglise, il étoit naturel aussi que le beau sexe exprimât de diverses manières sa reconnoissance envers des héros

Les guerriers du moyen âge comparés aux héros de l'antiquité.

[redacted]

qui s'exposoient, pour sa défense, à tant de fatigues 1664-1668
et de dangers. Il fut donc permis à la beauté d'ani- Æt. 43-46
mer leur zèle par des priviléges et par des faveurs réservés pour eux seuls. Ainsi naquit la chevalerie, qui eut pour soutien et pour véhicule la religion et la galanterie, et dont les premiers préceptes et les premiers devoirs étoient l'amour de Dieu et des dames.

Influence de la chevalerie et des croisades sur la littérature.

Les croisades furent un des grands résultats de cette institution, et achevèrent d'en exalter tous les principes; mais ces sanglantes et lointaines expéditions produisirent des désordres encore plus grands que ceux dont la chevalerie avoit entrepris la réforme. Une extrême licence dans les mœurs qu'amènent toujours la vie des camps et les violences de l'état de guerre, s'allia avec la piété la plus fervente, et avec l'enthousiasme religieux, qui portoit à affronter la mort, non seulement sans crainte, mais même avec plaisir. Tant il est vrai que l'homme, composé bizarre de vices et de vertus, réunit souvent les extrêmes les plus opposés, et les contrastes les plus inexplicables! Le goût pour les récits merveilleux s'accrut encore par le contact et la fréquentation forcée des croisés avec les Arabes, dont l'imagination, continuellement en mouvement, ne peut jamais s'arrêter dans l'enceinte d'un monde réel. Alors les légendes des Saints, malgré les fictions dont on les avoit surchargées, parurent sombres, uniformes et ennuyeuses. On enfanta des productions plus conformes aux mœurs du temps, et aux grands événements dont on étoit les témoins et les

1664-1667 acteurs. On vit naître les grands romans de chevalerie, comme, chez les anciens, on avoit vu paroître

Æt. 43-46 plusieurs poëmes épiques, après la guerre de Troie, qui étoit une croisade de tous les peuples de la Grèce contre ceux d'Asie. Avec ces grandes compositions, si pleines de récits merveilleux, parurent aussi les chansons, les tensons, les rondeaux, les ballades, les romances des *troubadours*, et des *trouvères*, ainsi que les lays, les novelles et les fabliaux des *jongléours*, des *contéours* et des *fabléours*, qui, presque toujours, avoient pour sujets des aventures d'amour, et qui réjouissoient le paladin forcé de rester oisif sous sa tente, ou trompoient l'ennui et le désœuvrement des dames et des seigneurs dans leurs châteaux. Les anciens ne pouvoient avoir eu aucune idée de ces sortes de productions, parce qu'elles étoient le résultat de mœurs différentes des leurs, d'une organisation sociale qui leur avoit été étrangère, des formes particulières aux langues modernes, et surtout de l'introduction de la rime.

On compose des romans, des lays, des novelles, des fabliaux, etc.

Ainsi, la littérature du moyen âge prit un caractère particulier et distinct, et, quoique encore irrégulière et grossière, elle renfermoit le germe de beautés différentes de celles qu'avoient pu produire les grands écrivains de l'antiquité. Sans doute, le génie est essentiellement créateur; et l'excellence de sa nature est de mettre au jour des combinaisons de pensées, de sentiments et d'images, qui n'ont auparavant été, ni conçues, ni senties, ni aussi bien exprimées. Cependant, le génie même

1664-1667
Æt. 43-46

reçoit, malgré lui, l'empreinte des habitudes, des mœurs et des idées dominantes, du siècle qui le voit naître; et, bien loin de chercher à s'y soustraire, son instinct de gloire l'engage à en revêtir toutes ses productions : car, s'il aspire à conquérir les suffrages de la postérité, il veut aussi jouir de ceux de ses contemporains, et il sait que pour cela il est nécessaire qu'il leur parle un langage qu'ils puissent entendre, et qu'il se mette en rapport avec les idées de son siècle, et le monde dans lequel il vit. Aussi voyons-nous que les traits caractéristiques de la littérature du moyen âge se retrouvent tous dans les littératures qui, chez les peuples modernes de l'Europe, s'épurèrent et se perfectionnèrent les premières. Pour le prouver, il suffit de rappeler aux lecteurs, les immortelles productions de Lopès de Véga, de Calderon, du Dante, de Bocace, de l'Arioste et du Tasse, qui toutes nous reportent aux siècles de la féodalité, de la féerie, des enchantements, de la dévotion, et de la galanterie chevaleresque.

Les littératures de l'Italie et de l'Espagne se ressentent de cette influence.

En France, où cependant avoient fleuri avec le plus d'éclat les troubadours, les trouvères, les romanciers et les conteurs, la littérature, quand elle tendit à son perfectionnement, s'éloigna presqu'entièrement de cette littérature primitive commune à tous les peuples de l'Europe, dont on retrouve encore tous les caractères dans les créations des beaux génies de l'Italie et de l'Espagne. Il est facile d'assigner les causes de cette différence remarquable.

[redacted]

54-1667
r. 43-46

Pourquoi littérature çaise s'en moins res- tie et s'est prochée anciens.

Le partage de la monarchie française entre un certain nombre de grands vassaux, dont plusieurs étoient aussi puissants, et souvent plus puissants, que le monarque, avoit enfanté de longues et sanglantes guerres intestines, et retardé les progrès de la civilisation, et aussi ceux du commerce, des arts, des sciences et de la littérature. Les grands génies qui devoient illustrer la France ne parurent que long-temps après ceux de l'Italie et de l'Espagne; mais alors l'invention de l'imprimerie avoit fait connoître et avoit placé dans toutes les mains les chefs-d'œuvre des grands écrivains de la Grèce et de Rome; les travaux des érudits en avoient rendu l'intelligence plus facile. L'admiration pour les anciens développa dans tous les esprits des règles de goût et des idées du beau, toutes différentes de celles qu'on avoit eues dans les siècles précédents. Richelieu parut, et termina la longue lutte de l'autorité royale contre les grands vassaux de la couronne. Son despotisme fit disparoître jusqu'aux traces de la féodalité et de la chevalerie, et la révolution qui s'étoit accomplie dans le gouvernement, amena de grands changements dans les mœurs et les habitudes. Influencée par toutes ces causes, la littérature française qui commença peu après à jeter un grand éclat, fit d'abord quelques emprunts aux Italiens et aux Espagnols; mais bientôt dans les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Boileau et de Racine, elle se modela sur l'antiquité, et considéra comme les seules règles du bon goût, celles qu'avoient prati-

1664-1667

Æt. 43-46

quées les grands écrivains de la Grèce et de Rome. La Fontaine fut le seul de nos poëtes qui, par la nature même de ses productions, par la naïveté expressive et la familiarité piquante de son style, nous reproduisit nos anciens troubadours et nos premiers fabliers. Seul, il nous ramena en quelque sorte au berceau même de notre poésie; mais il le couvrit de fleurs, et nous le montra paré de tout l'éclat et de toutes les grâces de la nouveauté [19].

La Fontaine seul nous reporte à la littérature primitive de l'Europe moderne.

Arrêt d'Amour.

Dans le volume dont nous avons parlé, une petite pièce, ayant pour titre *Imitation d'un livre intitulé Arrêts d'Amour*, nous rappelle une des institutions les plus extraordinaires de la chevalerie, je veux parler des Cours d'Amour. Les mœurs et les habitudes, plus puissantes que les lois, faisoient respecter les décisions de ces singuliers tribunaux chargés de prononcer en dernier ressort sur les questions controversées par les poëtes dans les tensons, les jeux partis et les jeux mi-partis. Ces arrêts étoient sacrés comme les lois de l'honneur même, et toute personne, tenant à sa réputation, n'eût pas plus osé les enfreindre que les usages relatifs aux duels consacrés par le temps, quoiqu'ils ne fussent écrits nulle part. Un ecclésiastique du douzième siècle maître André, chapelain [20] de la cour de France, recueillit dans un livre le Code d'Amour en trente et un articles, ainsi que les décisions et la jurisprudence de ces tribunaux ordinairement composés de dames, et présidés par les reines et par les femmes des plus grands feudataires de la couronne. Cet ouvrage a donné lieu à un juriscon-

Des Cours d'Amours.

1664-1667 — *Æt.* 43-46

sulte du quinzième siècle, et lorsque les institutions de la chevalerie et les Cours d'Amour n'existoient plus que par tradition, de composer un recueil de pure imagination, intitulé *Arrêts d'Amour*. C'est dans ce livre de Martial d'Auvergne que La Fontaine a puisé le sujet de la petite pièce, dont nous parlons[21]; et notre poëte ne se doutoit probablement pas que la cause qu'il exposoit en vers avoit été réellement plaidée au tribunal de la reine Eléonore, et que la décision n'avoit pas été conforme à l'arrêt qu'il rapporte, mais à celui qu'il dit qu'il auroit lui-même rendu. La reine Eléonore avoit dit, en d'autres termes, avant La Fontaine, *qui prend se vend*[22].

La Fontaine, est surnommé le *Conteur* et le *Fablier*.

« La Fontaine, dit La Harpe[23], prétend que Dieu mit au monde Adam *le nomenclateur*, en lui disant, *Te voilà : nomme*. On pourroit dire aussi que Dieu mit au monde La Fontaine *le conteur* en lui disant, *Te voilà : conte*. Aussi Chaulieu[24], en parlant de lui de son vivant, l'appelle quelque part *le conteur*, bien certain qu'aucun de ses lecteurs ne se méprendroit sur celui qu'il nommoit ainsi : par la même raison Mme de Bouillon le désignoit souvent par le nom de *fablier*[25]. »

Dans la fable, La Fontaine s'est élevé au-dessus de tous les modèles : dans le conte, on pourroit dire que l'Arioste lui est supérieur par le génie de l'invention, par une élégance plus soutenue, par une plus grande variété de ton, par une touche plus énergique, et un coloris plus vigoureux ; mais le poëte de Ferrare n'a pas dans le style naïf, ni ces traits dé[illegible]ats, ni cette simplicité pleine de finesse qui nous

charment dans La Fontaine. Celui-ci a peut-être aussi 1664-1667
surpassé ses modèles dans l'art de préparer, comme Æt. 43-46
sans dessein, les incidents, de ménager des surprises amusantes, de s'entretenir avec son lecteur, de plaisanter sur les objections et les invraisemblances de son sujet, d'animer ses récits par la gaieté du style et par les grâces d'une poésie légère et facile. Nul n'a eu, à un plus haut degré, le talent de placer à propos des réflexions toujours heureuses, souvent spirituelles et malignes, souvent aussi pleines de sens et de raison. On ne sauroit trop le louer d'avoir usé sobrement et avec goût du langage piquant de Rabelais et de Marot; d'avoir passé avec adresse à côté des écueils que présentoient les sujets qu'il traitoit, et d'avoir su, presque toujours, échapper au danger sans cesse imminent des obscénités.

La Harpe a dit que, du côté des mœurs, la plupart De Gaches, ami de La Fontaine.
des contes de La Fontaine étoient plutôt libres que licencieux : ce qui n'empêche pas, ajoute-t-il, qu'on ait eu raison d'y voir un mal et un danger qu'il n'y apercevoit pas [26]. C'est user d'indulgence envers notre poëte; un trop grand nombre de ses contes sont malheureusement licencieux, et nous sommes forcés d'avouer que l'ensemble de sa conduite prouve qu'il étoit fort insouciant sur l'espèce de danger qui pouvoit résulter de leur publication. La manière badine avec laquelle il se défend sur ce point, dans sa préface, suffiroit seule pour le prouver. On a dit, pour l'excuser, que jamais il ne consentit à réciter aucun de ses contes en société, quoiqu'il y

1664-1667 fût plusieurs fois excité; mais c'étoit par une suite Æt. 43-46 de l'indolence qui lui étoit naturelle, et non par l'effet d'aucun scrupule; car il menoit souvent avec lui un de ses amis nommé Gaches, et quand on le prioit de vouloir réciter un de ses contes ou une de ses fables, il répondoit qu'il n'en savoit pas, mais que Gaches en pouvoit dire : et Gaches en récitoit à la satisfaction de tous les auditeurs enchantés, tandis que La Fontaine, à l'écart, rêvoit à tout autre chose [27].

Dissertation de Boileau, sur le *Joconde* de La Fontaine et celui de Bouillon.

Joconde, publié séparément avec *la Matrone d'Ephèse*, au commencement de l'année 1664, avoit donné lieu à une contestation qui augmenta la célébrité de ce petit ouvrage. L'année d'avant, on avoit mis au jour les œuvres poétiques et posthumes d'un M. de Bouillon, secrétaire du duc d'Orléans, dans lesquelles se trouvoit cette histoire de Joconde, traduite de l'Arioste d'une manière plate et ennuyeuse. Cependant l'envie et le mauvais goût opposèrent cette insipide production à celle de notre poëte. Les partisans de Bouillon lui faisoient un mérite d'avoir traduit l'Arioste littéralement, et soutenoient que le conte de *Joconde*, dans La Fontaine, étoit défiguré par les changements qu'on y avoit faits. Les admirateurs de La Fontaine prétendoient, au contraire, que le conte étoit devenu plus agréable par ces changements mêmes. Beaucoup de personnes prirent parti dans cette contestation, et elle s'échauffa tellement qu'il se fit des gageures considérables en faveur de l'un et de l'autre poëte [28]. C'est

alors que Boileau écrivit sur *Jocônde* une dissertation en forme, en faveur d'un de ses amis qui avoit parié mille francs pour la supériorité du *Joconde* de La Fontaine [29]. Le sévère critique analyse l'une et l'autre production, et les compare entre elles et avec l'Arioste, l'original de toutes deux. Non seulement Boileau établit la grande supériorité de La Fontaine sur Bouillon, mais il donne même à La Fontaine l'avantage sur l'Arioste. Voltaire a pris le parti du poëte italien ; « mais il me semble, dit La Harpe, que dans tous les endroits où Despréaux rapproche et compare les deux poëtes, il est difficile de n'être pas de son avis, et de ne pas convenir que La Fontaine l'emporte par ces traits de naturel et de naïveté, par ces grâces propres au conte, qui étoient en lui un présent de la nature [30]. »

1664-1667
Æt. 43-46

Liaison entre La Fontaine, Racine, Molière, Boileau et Chapelle.

C'est vers cette époque que se forma cette étroite liaison entre Boileau, Racine, La Fontaine et Molière, qui composèrent pendant quelque temps une sorte de quadrumvirat littéraire [31]. L'antiquité nous montre l'exemple de l'amitié qui unissoit Horace et Virgile, nos temps modernes celle de Pope et de Swift; mais peut-être aucun siècle et aucun pays ne peuvent offrir une intimité semblable à celle de quatre poëtes d'un aussi grand génie et d'une nature si diverse. Jamais l'on ne vit réunis quatre auteurs aussi éminents dans des genres si différents, et quatre hommes qui présentassent plus de contrastes dans leurs caractères et dans leurs manières. Boileau, bruyant, brusque, tranchant, mais loyal et franc;

De la différence des caractères de ces hommes illustres.

1664-1667 Racine, d'une gaîté douce et tranquille, mais malin
Æt. 43-46 et railleur; Molière, naturellement attentif, mélancolique et rêveur; La Fontaine, souvent distrait, mais quelquefois follement jovial, et réjouissant par ses saillies, ses naïvetés spirituelles, et sa simplicité pleine de finesse. J'oublie le plus aimable de cette fameuse réunion, et celui qui, dès qu'il paroissoit, inspiroit la joie à tous les autres; c'est Chapelle: il n'eut pas le génie de ses quatre amis, mais il leur fut supérieur, comme homme de société.

Portrait de Chapelle par Bernier.

« Jamais, dit le célèbre Bernier, qui a vécu avec lui[32]; jamais la nature ne fit une imagination plus vive, un esprit plus pénétrant, plus fin, plus délicat, plus enjoué, plus agréable. Les Muses et les Grâces ne l'abandonnèrent jamais; elles le suivoient chez les Crenets et les Boucingauts[33], où elles savoient attirer tout l'esprit de Paris. Les faux plaisants n'avoient garde de s'y trouver; à l'ombre seule il connoissoit le fat, et le tournoit en ridicule[34]. »

Réunions régulières entre eux.

Despréaux loua, pendant quelque temps, un petit appartement au faubourg Saint-Germain, dans la rue du Vieux-Colombier[35], où ces cinq amis se réunissoient deux ou trois fois la semaine, pour souper ensemble, et se communiquer leurs ouvrages. Si on excepte Molière qui étoit le Nestor de cette petite assemblée, et dont la réputation étoit déjà établie, tous les autres, quoique d'âges différents, prenoient place, en quelque sorte, en même temps, sur le Parnasse français; et il est remarquable que la publication de *la Thébaïde* et de *l'Alexandre* de Racine,

des Contes de La Fontaine, du Voyage de Chapelle, et des premières Satires de Boileau, date des années 1664 et 1665[36]. 1664-1667 Æt. 43-46

Souvent ces joyeux convives s'amusoient des distractions de La Fontaine, et faisoient contre lui d'innocentes conspirations; ils l'avoient tous surnommé le *bon homme*. Plusieurs anecdotes, relatives à ce qui se passoit alors dans leur intimité, nous ont été conservées par eux-mêmes, ou transmises par d'Olivet et Louis Racine à qui ils les avoient racontées : il en est une qui prouve jusqu'à quel point le mérite, en apparence si humble, de La Fontaine, étoit apprécié par ces hommes supérieurs[37].

La Fontaine est surnommé le *Bon-homme*.

Un jour Molière soupoit avec Racine, Despréaux, La Fontaine, et Descoteaux, fameux joueur de flûte. La Fontaine étoit ce jour-là encore plus qu'à son ordinaire plongé dans ses distractions. Racine et Despréaux, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement, qu'à la fin Molière trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui parlant d'abondance de cœur, il lui dit: « Nos » beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'efface» ront pas le bon homme. »

Mot de Molière sur La Fontaine.

Rabelais, ainsi que nous l'avons déjà dit, étoit un des auteurs favoris de La Fontaine, qui l'admiroit follement. Dans une réunion qui eut lieu chez Boileau, et où se trouvoient Racine, Valincour, et un frère de Boileau, docteur en Sorbonne, celui-ci se mit à disserter sur saint Augustin, et en fit un

Naïveté de La Fontaine.

1664-1667 pompeux éloge. La Fontaine, plongé dans ses Æt. 43-46 rêveries habituelles, écoutoit sans entendre; enfin cependant il se réveilla comme d'un profond sommeil : pour prouver qu'il avoit bien saisi le sujet de la conversation, il demanda d'un grand sérieux au docteur, s'il croyoit que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le docteur, surpris, le regarda depuis la tête jusqu'aux pieds, et pour toute réponse : « Prenez garde, lui dit-il, M. de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Ce qui étoit vrai[38].

Sa discussion sur les *à parte.*

Quand La Fontaine étoit animé par la discussion, il étoit tout aussi difficile d'interrompre le fil de ses idées, que de le tirer de sa léthargie apparente, lorsqu'il étoit plongé dans ses méditations. Dans l'un et dans l'autre cas, il étoit insensible au bruit et aux discours qui avoient lieu autour de lui. Dans un dîner qu'il fit avec Molière et Despréaux, on se mit à discuter sur le genre dramatique. La Fontaine condamna les *à parte.* « Rien, disoit-il, n'est plus » contraire au bon sens. Quoi! le parterre enten- » dra ce qu'un acteur n'entend pas, quoiqu'il soit » à côté de celui qui parle! » Comme il s'échauffoit en soutenant son sentiment, de façon qu'il n'étoit pas possible de l'interrompre et de lui faire comprendre un seul mot; « Il faut, disoit Despréaux » à haute voix, tandis qu'il parloit: il faut que » La Fontaine soit un grand coquin, un grand ma- » raud. » Despréaux répétoit continuellement les mêmes paroles sans que La Fontaine cessât de disserter. Enfin l'on éclata de rire; sur quoi, La Fon-

taine revenant à lui comme d'un rêve interrompu : « De quoi riez-vous donc? » demanda-t-il. « Comment, lui dit Despréaux, je m'épuise à vous injurier fort haut, et vous ne m'entendez point, quoique je sois si près de vous, que je vous touche ; et vous êtes surpris qu'un acteur sur le théâtre n'entende point un *à parte*, qu'un autre acteur dit à côté de lui[39]? » 1664-1667 Æt. 43-46

Anecdote de La Fontaine et de Mad. de Bouillon.

Cependant on a étrangement exagéré ces distractions et ces rêveries de La Fontaine, et on a cru à tort d'après une anecdote mal interprétée, qu'elles le plongeoient dans une sorte d'insensibilité physique. La duchesse de Bouillon, allant à Versailles, rencontra le matin La Fontaine, qui rêvoit seul sous un arbre du Cours, et le soir, en revenant, elle le trouva dans le même endroit et dans la même attitude, quoiqu'il eût plu toute la journée. Ce fait prouve seulement que La Fontaine aimoit mieux travailler en plein air que dans l'enceinte d'une chambre, et qu'il préféroit se mettre à couvert sous un dais de verdure plutôt que sous un toit sombre et triste. Nul ne croira certainement qu'il n'avoit pas changé de position depuis la première fois que la duchesse l'avoit rencontré. Il s'étoit bien trouvé le matin dans ce lieu solitaire, et il y étoit retourné le soir. En effet tous les endroits lui étoient bons pour travailler; il n'eut jamais de cabinet particulier, ni de bibliothèque : mais il se plaisoit davantage dans la solitude des champs ; et il nous apprend qu'il aimoit surtout les frais ombrages, les verts tapis des prés, et le doux bruit des ruisseaux[40].

La Fontaine aimoit à travailler en plein air.

1664-1667
Æt. 43-46

Voyages de La Fontaine à Château-Thierry.

La Fontaine alloit tous les ans en automne à Château-Thierry, pour l'arrangement ou plutôt le dérangement de ses affaires : ses dépenses excédoient ses revenus ; il établissoit la balance en vendant régulièrement une portion de son patrimoine. Alors les réunions des cinq amis se trouvoient interrompues, parce que La Fontaine emmenoit avec lui Boileau et Racine. Molière étoit trop occupé pour céder à ses instances ; et Chapelle, qui d'ailleurs quittoit difficilement la capitale, eût été, par les habitudes qu'il avoit contractées, un compagnon de voyage fort incommode. C'est à Château-Thierry que Boileau conçut l'idée de sa satire sur le festin, et qu'il trouva une partie des originaux qu'il a mis en scène[41], entre autres celui qui dit,

> Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture ;
> A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.

Statuts des réunions de la rue du Vieux-Colombier.

A leur retour de Château-Thierry, les réunions de la rue du Vieux-Colombier recommençoient plus fréquentes qu'auparavant, et parmi les plaisanteries qui égayoient les repas, une des plus bouffonnes, sans contredit, étoit d'avoir toujours ouvert sur une table le poëme de la Pucelle de Chapelain, pour servir à celui qui avoit commis quelques fautes dignes de punition. Selon les statuts de la société, celui qui s'étoit rendu coupable d'une faute grave devoit lire vingt vers de ce poëme ; l'arrêt qui condamnoit à lire la page entière étoit assimilé à un arrêt de mort[42].

Anecdote de Boileau et de Chapelle.

Ces vrais amis ne se contentoient pas de se faire respectivement sur leurs ouvrages de salutaires cri-

tiques, ils cherchoient aussi à se corriger mutuellement des défauts qu'ils observoient en eux; mais cela étoit plus difficile. Tous faisoient de continuelles réprimandes à Chapelle, sur sa passion pour le vin. Boileau, le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. «Vous avez raison, dit Chapelle, je me corrigerai; mais entrons ici, nous en causerons plus à notre aise.» Ils entrèrent tous deux dans un cabaret, et Chapelle demanda une bouteille qui fut bientôt suivie d'une autre, puis celle-ci, d'une troisième; Chapelle, écoutant avec attention et d'un air repentant, remplissoit le verre de Boileau, qui, s'animant dans son discours, buvoit toujours sans s'en apercevoir, jusqu'à ce qu'enfin le prédicateur et le nouveau converti s'enivrèrent[43]. Depuis lors, Boileau se promit de renoncer à corriger Chapelle de son inclination pour le vin. De même les quatre amis échouèrent contre l'invincible antipathie de La Fontaine, lorsqu'ils entreprirent de le racommoder avec sa femme. Mme de La Fontaine, qui se trouvoit alors à Paris, avec son mari, mécontente de lui, l'avoit quitté, et s'étoit retirée à Château-Thierry. On fit comprendre à La Fontaine que cette séparation ne lui faisoit point honneur, et on l'engagea à faire un voyage à Château-Thierry, pour se réconcilier avec sa femme. Boileau et Racine lui firent tant d'instances, qu'il se fit violence, et partit dans la voiture publique. Arrivé chez sa femme, il trouva une domestique qui ne le connoissoit pas, et qui lui dit que Madame étoit au Salut. La Fontaine,

1664-1667
Ét. 43-46

On veut réconcilier La Fontaine avec sa femme.

1664-1667 se rendit alors chez un de ses amis qui lui donna à
Ét. 43-46 souper et à coucher, et le garda pendant deux jours. Soit que, durant cet intervalle de temps, il y ait eu par des personnes intermédiaires des explications qui aigrirent encore davantage les deux conjoints l'un contre l'autre, soit qu'enfin La Fontaine, n'étant plus poussé par les instances et les conseils de ses amis, ne pût vaincre la répugnance que lui causoit cette réconciliation, il retourna à Paris par la voiture publique, sans avoir vu sa femme. Quand ses amis le revirent et lui demandèrent s'il étoit réconcilié avec elle, honteux, confus, et voulant, pour s'épargner les remontrances, taire la raison de son retour, il leur dit : « J'ai été pour la voir, mais je ne l'ai pas trouvée ; elle étoit au Salut[44]. » Comme les enfants qui craignent de déplaire en laissant entrevoir la vérité, et qui cependant ne peuvent la dissimuler, de même La Fontaine aimoit mieux faire une réponse quelconque que d'entrer en explication sur un sujet qui lui déplaisoit ; peu lui importoit que cette réponse fût ou ridicule ou absurde, pourvu qu'il échappât à ce qui l'importunoit. Mais il est singulier que ceux qui ont eu à parler de lui, aient attribué à une distraction du bon-homme la résolution d'éviter toute entrevue avec sa femme. Depuis cette époque, il chercha même à oublier entièrement qu'il étoit marié, et les sociétés qu'il fréquentoit n'avoient aucune envie de le lui rappeler.

La Fontaine revient de Chateau-Thierry, sans l'avoir vue.

Cependant, malgré le relâchement de ses mœurs, La Fontaine respecta toujours la religion ; il désapprouvoit ceux qui se targuoient de leur impiété. Il

[redacted]

s'abandonnoit sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, à son insouciance; mais, lorsque ses idées se reportoient sur cet objet, il étoit plutôt enclin, du moins en théorie, au rigorisme qu'à l'indulgence. Quoiqu'il n'ait pris aucune part aux disputes religieuses qui alors agitoient la société, et même ébranloient l'Etat, cependant il résuma en quelque sorte toutes les railleries du janséniste Pascal sur les Jésuites dans sa jolie ballade sur Escobar[45]. 1664-1667 Æt. 43-46

Ballade sur Escobar. 1664.

Les assemblées de la rue du Vieux-Colombier devinrent plus rares, lorsque Racine eut désobligé Molière, en retirant de son théâtre sa pièce d'Alexandre, pour la donner à l'hôtel de Bourgogne, et en lui enlevant pour ce dernier théâtre la Du Parc, une de ses meilleures actrices[46]. Chapelle d'un autre côté, emporté par le tourbillon du grand monde, ne se prêta plus à ses amis aussi souvent qu'ils l'auroient souhaité. Enfin les réunions cessèrent. La Fontaine resta toujours l'intime ami de Racine et de Molière, mais il fréquenta moins Boileau, dont l'humeur austère et le caractère peu indulgent lui convenoient moins. Quant à Chapelle, dont les excès augmentoient avec les années, La Fontaine cessa de le voir. Le bonhomme s'entendoit trop bien en plaisirs, pour ne pas détester la débauche.

Racine se brouille avec Molière.

Les réunions de la rue du Vieux-Colombier cessent.

Vers ce temps, La Fontaine paroît avoir été honoré des bontés de la duchesse douairière d'Orléans, et étoit fort répandu dans la société du Luxembourg. C'est ce que prouvent suffisamment trois petites pièces qu'il publia dans un recueil en 1671,

La Fontaine est lié avec la duchesse douairière d'Orléans.

1664-1667 mais qui ont dû être composées dans les années 1665
Æt. 43-46 et 1666. Ces pièces sont l'*Épître pour Mignon*, chien
Epître pour Mignon. de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans, et deux *sonnets*, l'un pour *Mlle Alençon*, l'autre pour *Mlle Poussay* [47]. Tâchons de faire revivre les grâces et la finesse de ces petites poésies, aujourd'hui perdues pour tous les lecteurs, qui ignorent les circonstances qui leur ont donné naissance. En les rappelant, nous ferons connoître des particularités, qui ont une sorte d'importance historique, quoique les historiens aient négligé de s'en occuper.

Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et oncle de Louis XIV, avoit en 1626 épousé en première noce Mlle Bourbon de Montpensier, qui mourut l'année d'ensuite, en laissant de ce mariage Mlle de Montpensier, héritière de ses grands biens. Gaston se remaria en 1634, contre le consentement du roi son frère, et épousa Marguerite, sœur de Charles duc de Lorraine. Gaston étant mort en 1660, Philippe, frère unique du roi, commença la nouvelle branche d'Orléans; sa femme, la princesse Henriette d'Angleterre, devint la duchesse d'Orléans, et Marguerite fut la duchesse douairière d'Orléans. Celle-ci avoit eu trois filles de Gaston : Mlle d'Orléans l'aînée de toutes, Mlle d'Alençon et Mlle de Valois. La première épousa le grand-duc de Toscane, la seconde le duc de Guise, et la troisième le duc de Savoie [48]; mais ces trois princesses se trouvoient héritières de Gaston conjointement avec Mlle de Montpensier : de là les démêlés et les procès qui eurent lieu entre la belle-mère et

la belle-fille, qui jamais, même avant ce temps, n'a- 1664-166
voient pu s'accorder ensemble : leur inimitié fut Æt. 43-4
poussée si loin, qu'habitant toutes les deux le palais du Luxembourg, elles partagèrent le jardin afin de ne pas se rencontrer à la promenade [49]. Comme Mlle de Montpensier étoit orgueilleuse et sévère, La Fontaine, qui n'avoit pas l'honneur de l'approcher, dit dans son épître :

Petit chien, qu'as-tu? dis-le-moi:
N'es-tu pas plus aise qu'un roi?
Trois ou quatre jeunes fillettes
Dans leurs manchons aux peaux douillettes
Tout l'hiver te tiennent placé:
Puis de Madame de Crissé
N'as-tu pas maint dévot sourire?
D'où vient donc que ton cœur soupire?
Que te faut-il? Un peu d'amour
Dans un côté du Luxembourg.
Je t'apprends qu'amour craint le suisse;
Même on lui rend mauvais office
Auprès de la divinité
Qui fait ouvrir l'autre côté.

Nous apprenons encore par là que la comtesse de Crissé [50], qui est l'original de la comtesse de Pimbêche dans les *Plaideurs* de Racine, avoit une charge chez la duchesse douairière d'Orléans; elle devoit se plaire infiniment dans une maison si pleine de noises et de dissensions. Mais le passage le plus important à expliquer dans l'*Epître pour Mignon*, est le commencement :

Petit chien, que les destinées
T'ont filé d'heureuses années!
Tu sors des mains dont les appas
De tous les sceptres d'ici-bas
Ont pensé porter le plus riche:
Les mains de la maison d'Autriche
Nous ont ravi ce doux espoir.

[redacted]

1664-1667 Quel est ce sceptre? quelle est cette importante per-
Æt. 43-46 sonne qui a été sur le point de monter sur un des premiers trônes de l'univers? Divers passages des Mémoires de Mlle de Montpensier et de l'abbé de Choisy nous apprennent qu'on avoit pensé à marier Louis XIV avec Mlle d'Orléans [51], mais que ce mariage n'eut pas lieu parce qu'on préféra avec raison l'alliance avec la branche de la maison d'Autriche, qui régnoit en Espagne: c'est pour cette raison, et afin de ménager sa sensibilité, qu'on dispensa Mlle d'Orléans de figurer, comme ses deux sœurs, au mariage de Louis XIV [52]. Mlle d'Orléans, devenue la duchesse de Toscane, et mariée contre son gré, abandonna bientôt son mari, et revint demeurer en France : c'est alors qu'elle donna à la duchesse douairière d'Orléans, Mignon *dont toute la petite personne*, dit La Fontaine,

> Plaît aux Iris des petits chiens
> Ainsi qu'à celles des chrétiens.

Nous voilà bien éclaircis sur tout ce qui concerne cette épître, qui est d'ailleurs charmante d'un bout à l'autre, et digne de La Fontaine. Ce que nous avons dit, suffit aussi pour bien comprendre le sonnet adressé à S. A. R. Mlle d'Alençon. Il ne nous reste plus qu'à nous occuper de Mlle Poussay dont La Fontaine se déclare amoureux, et à laquelle il dit qu'un seul de ses regards feroit la fortune d'un roi: ici l'obscurité de la personne semble la dérober aux recherches, ou plutôt il devient difficile d'exprimer convenablement ce qu'elles nous apprennent :

Sonnet pour S. A. R. Mademoiselle d'Alençon.

essayons cependant si nous ne pourrions pas donner à nos lecteurs une idée précise de ce qu'étoit Mlle Poussay. 1664-1667 Æt. 43-46

De Louis XIV, et de ses amours.

Le goût excessif de Louis XIV pour les femmes s'étoit manifesté de bonne heure. La Beauvais, femme de chambre et favorite de la reine sa mère, quoique déjà âgée et privée d'un œil, avoit, par sa propre expérience, révélé le secret des fougueux penchants du jeune monarque [53]. Il paroît que, plus avide que délicat, il descendit d'abord jusqu'aux amours les plus vulgaires, et qu'il les varioit sans cesse [54]. Sorti de l'adolescence, et plus jaloux de sa dignité, il y mit plus de choix, mais non pas plus de mesure : à Marie Mancini, dont il fut réellement amoureux, succéda Mlle La Motte-Houdancourt, et ensuite Olympe Mancini, depuis comtesse de Soissons. Henriette d'Angleterre, dont l'époux, par ses goûts honteux, étoit indigne d'une princesse aussi aimable et aussi sensible, fut aussi pendant quelque temps l'objet des attentions particulières du roi, son beau-frère [55]. A ce penchant si fortement prononcé pour l'amour, qui déjà est auprès des femmes une si puissante recommandation, Louis XIV joignoit une belle figure, toutes les grâces de la jeunesse, toute l'amabilité de la galanterie la plus raffinée, et enfin, lorsqu'il commença à régner, tout le prestige et l'éclat que prête à ces brillantes qualités la splendeur d'une couronne environnée de gloire. Aussi jamais homme peut-être ne fut plus dangereux pour les femmes. Celles que ni les richesses ni les dignités n'auroient pu

[redacted]

1664-1667 tenter, cédoient malgré elles aux hommages flatteurs Æt. 43-46 et aux attraits irrésistibles d'un si puissant séducteur. Ainsi la vertu dans La Vallière, vaincue par l'amour, ne put que soupirer des regrets, et faire expier ensuite à l'infortunée victime, par un long repentir et les rigueurs du cloître, l'outrage fait à ses saintes lois. Montespan elle-même, qui supporta depuis, avec une si altière impudence l'opprobre d'un double adultère, vouloit rester fidèle à l'honneur. Elle fut d'abord plus effrayée que flattée des premières attentions du roi à son égard; elle en avertit son mari, et le supplia de l'emmener loin de la cour. L'imprudent époux, qui voyoit La Vallière au sommet de la faveur, crut que sa femme étoit trompée par les illusions de la vanité; et bientôt après, la fière Montespan prouva qu'il est des dangers qu'on peut fuir, mais qu'on ne peut surmonter [56]. Durant le règne de ces beautés, il en étoit d'autres nées avec des sentiments moins élevés, qui, faute de mieux, parvinrent à rendre le monarque passagèrement infidèle, et qui spéculoient sur son goût trop connu pour la variété dans les plaisirs : telles furent les de Pons, les d'Argencourt, les Ludres, les Soubise, les Monaco, les Roquelaure et plusieurs autres [57]. De là ce grand nombre de femmes charmantes, que l'ambition ou le désir de contrebalancer l'influence de la maîtresse en titre, faisoit introduire à la cour, pour les offrir aux regards de Louis XIV, et provoquer son inconstance. Mlle Poussay nous paroît y avoir été conduite dans ce but. Sa mère étoit dame d'honneur de Mme la

duchesse de Guise, sœur de Mlle de Montpensier; 1664-1667
elle fit sortir du couvent Mlle Poussay, qui étoit destinée à être religieuse, et la mena avec elle à la cour: alors une nouvelle beauté y devenoit, sur-le-champ, l'objet de l'attention générale. Mlle Poussay eut aussitôt ses partisans et ses détracteurs[58]. Mlle de Montpensier avertit un jour le roi, qui ne l'avoit pas vue encore, qu'elle alloit passer avec la duchesse de Guise. « Je vous remercie, lui dit le roi, » de m'avoir prévenu; j'aurai soin de m'appuyer » contre la muraille, car on m'a persuadé qu'il me » seroit impossible de voir cette surprenante beauté, » sans m'évanouir. » « Cette manière de raillerie, dit Mademoiselle, me fit connoître qu'on lui avoit parlé de cette fille chez La Vallière, chez laquelle Mme de Montespan commencoit à aller[59]. » Mlle de Guise, qui gouvernoit son frère, craignant qu'il ne devînt amoureux de Mlle Poussay, si elle restoit auprès de la duchesse de Guise, contraignit sa mère de se retirer, avec sa fille, au Luxembourg, auprès de Mme la duchesse douairière d'Orléans, dont elle étoit aussi dame d'atour[60]. C'est alors seulement que La Fontaine vit Mlle Poussay, et c'est pourquoi il dit dans son sonnet:

Æt. 43-46

Ce qu'il dit de Mademoiselle Poussay.

Sonnet pour Mademoiselle Poussay.

J'étois libre, et vivois content et sans amour,
Quand du milieu d'un cloître Amarante est sortie.
Que de grâces, bon Dieu! Tout rit dans Luxembourg.

Ce sonnet est fort médiocre; mais il rappelle des circonstances, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de ces temps, et pour la connoissance

1667-1669 des sociétés dans lesquelles notre poëte étoit admis.

Æt. 46-48

La Fontaine obtient une charge de gentilhomme chez MADAME.

C'est vers cette époque que La Fontaine paroît avoir obtenu, par l'entremise de ses puissants amis, une charge de gentilhomme chez MADAME, Henriette d'Angleterre, première femme de MONSIEUR.

Il falloit bien que, malgré ses distractions et ses bizarreries, La Fontaine fût agréable aux grands, car ils le recherchoient. Mauricette Febronie de La Tour, sœur du duc de Bouillon, avoit épousé, à Château-Thierry, le prince Maximilien de Bavière[61], le 28 avril 1668. Lorsqu'elle fut partie, elle voulut que La Fontaine lui écrivît les nouvelles du temps: il le fit en homme répandu dans le grand monde, et parfaitement bien instruit de tout ce qui se passoit, dans une lettre en vers qu'il lui adressa en juillet 1669[62], qui, pour être bien comprise, a besoin de quelques éclaircissements.

Epître à la princesse de Bavière, 1669.

Jean Casimir, roi de Pologne, venoit de renouveler l'exemple de la reine Christine : fatigué des embarras du gouvernement, il s'étoit retiré à Paris où le roi lui donna l'abbaye Saint-Germain-des-Prés[63]. Toute l'Europe étoit en rumeur pour l'élection d'un roi de Pologne; chaque puissance cherchoit à en faire un, et répandoit de l'argent pour cet effet.

Les esprits
Font tantôt accorder le prix
Au Lorrain, puis au Moscovite,
Condé, Neubourg; car le mérite
De tout côté fait embarras.

Nos historiens nous disent bien que le duc de Neubourg, le prince Charles de Lorraine, et le prince de

[redacted]

Condé, étoient des concurrents pour cette couronne; 1667-1669
mais la lettre de La Fontaine, d'accord avec les mé- Æt. 46-48
moires du temps, nous apprend aussi que le czar de Russie s'agitoit pour l'obtenir[a]: sur quoi La Fontaine, faisant part à la princesse des raisonnements des politiques d'alors, dit:

> Quant à Moscou, nous l'excluons,
> Voici sur quoi nous nous fondons:
> Le schisme y règne, et puis son prince
> Mettroit la Pologne en province.

Mais, avant de terminer sa lettre, La Fontaine apprend que

> Ces messieurs du Nord font la nique
> A toute notre politique;

et qu'ils ont choisi un roi, dont le nom est en *ski*: c'étoit Michel Konibut Wiénowski, qui fut élu le 19 juin 1669. La Fontaine, regrettant avec raison l'argent qu'on a dépensé pour cet objet, ajoute avec beaucoup de bon sens:

> .... Je crois qu'en paix
> Dans la Pologne désormais
> On pourra s'élire des princes;
> Et que l'argent de nos provinces
> Ne sera pas une autre fois
> Si friand de faire des rois.

La Fontaine donne aussi à la princesse des nouvelles de tous ses frères; elle en avoit cinq, et il n'en oublie aucun. Mais, pour bien comprendre ce qu'il dit à ce sujet, il faut se rappeler qu'alors, pour nous servir des expressions mêmes de La Fontaine, Mahomet étoit en guerre avec Saint-Marc. Les Turcs, après avoir bloqué Candie pendant huit ans, l'assié-

[redacted]

1667-1669 geoient avec une armée de trente mille hommes. Æt. 46-48 L'île de Candie, qui appartenoit aux Vénitiens, étoit considérée comme le boulevard de la chrétienté; le secours que la France y porta, le dévouement de M. de La Feuillade, qui, rappelant l'exemple des beaux temps de la chevalerie, y mena trois cents gentilshommes à ses dépens, tout cela ne put retarder que de trois mois la prise de cette ville, qui eut lieu le 16 septembre 1669: mais, lorsque La Fontaine écrivoit à la princesse, la ville de Candie n'étoit pas encore au pouvoir des Turcs[65]. Il lui dit:

> Pendant que je suis sur la guerre
> Que Saint-Marc souffre dans sa terre,
> Deux de vos frères, sur les flots,
> Vont secourir les Candiots.

C'étoient les deux plus jeunes, Constantin Ignace, et Henri Ignace, tous deux chevaliers de Malte, et qui, tous deux, après avoir échappé aux dangers de la guerre, périrent peu d'années après en duel[66]. La Fontaine continue ainsi :

> Puisqu'en parlant de ces matières
> Me voici tombé sur vos frères,
> Vous saurez que le chambellan
> A couru cent cerfs en un an.

Le chambellan étoit Godefroi Maurice de La Tour duc de Bouillon, l'aîné de tous les Bouillons, le mari de Marianne Mancini, protectrice de notre poëte; il avoit été revêtu, en 1658, de la charge de grand chambellan : après avoir accompagné le roi, en 1668, à la conquête de la Franche-Comté[67], il s'étoit retiré dans ses terres, où il s'amusoit à la

chasse. La paix d'Aix-la-Chapelle avoit été conclue 1667-1669
le 2 mai de cette même année, et voilà pourquoi La Æt. 46-48
Fontaine, qui espéroit qu'elle seroit durable, dit :

Courir des hommes, je le gage,
Lui plairoit beaucoup davantage ;
Mais de long-temps il n'en courra :
Son ardeur se contentera,
S'il lui plait, d'une ombre de guerre.
D'Auvergne s'est, dans notre terre,
Rompu le bras ; il est guéri.
Ce prince a, dans Château-Thierry,
Passé deux mois et davantage.

C'est Frédéric Maurice de La Tour, comte d'Auvergne, dont il est ici question, le second des Bouillons par rang d'âge. Ensuite La Fontaine fait un pompeux éloge du troisième avec lequel il étoit lié, et qui étoit connu sous le nom de duc d'Albret.

Son bel esprit, ses mœurs honnêtes
L'éleveront à tel degré,
Qu'enfin je m'en contenterai.
Veuille le ciel à tous ses frères
Rendre toutes choses prospères ;
Et leur donner autant de nom,
Autant d'éclat et de renom,
Autant de lauriers et de gloire,
Que par les mains de la Victoire
L'oncle en reçoit depuis long-temps !

Cet oncle étoit le grand Turenne, qui aimoit notre poëte, et qui, ainsi que nous le verrons, fournit à sa Muse d'heureuses inspirations. Le duc d'Albret, dans le moment même où La Fontaine écrivoit, se servoit avantageusement, et très-habilement, du crédit de son oncle pour obtenir le cardinalat. La Fontaine, qui probablement avoit quelque connoissance des intrigues qui avoient lieu à ce sujet, et que

1667-1669

Æt. 46-48

l'abbé de Choisy[68] nous a racontées en détail, prédit assez clairement au duc d'Albret, dans les vers précédents, qu'il obtiendroit cette haute dignité; le duc d'Albret reçut en effet le chapeau de cardinal, le 4 août 1669, et La Fontaine, dans les six vers qu'il lui adressa aussitôt, semble regarder comme naturel en lui ce don de prophétiser.

Sizain pour le cardinal de Bouillon.

> De votre dignité je ne suis point surpris;
> S'il m'en souvient, seigneur, je crois l'avoir prédit.

Deuxième partie des Contes et Nouvelles en vers. 21 janvier 1666.

Cependant La Fontaine avoit fait paroître un nouveau recueil de contes en 1667 ou 1666, en promettant dans sa préface, « que ce seroient les derniers ouvrages de cette nature qui partiroient de ses mains; » promesse qu'il a toujours renouvelée depuis toutes les fois qu'il la rompoit. Le succès de ce nouveau recueil surpassa encore celui du premier[69]; on le réimprima l'année d'après en Hollande, en y ajoutant la *dissertation sur Joconde*, et une partie du conte de *la Coupe enchantée*, que les éditeurs s'étoient procuré en manuscrit, et qui n'étoit point terminé : ceci força La Fontaine de publier encore une nouvelle édition de ses Contes, l'année d'ensuite, en y ajoutant la dissertation sur Joconde et le conte imparfait de cette Coupe enchantée qu'il a depuis fini tout autrement que dans cette édition; et comme dans une note de cette même édition il prenoit l'engagement de terminer ce conte, on voit par là que les promesses qu'il avoit faites de ne plus en écrire, s'étoient bien promptement effacées de sa mémoire.

Réimprimée en Hollande, en 1668.

Contes et Nouvelles en vers. Edit. de 1669.

Mais déjà, et dès l'année 1668, La Fontaine avoit

[redacted]

donné ses *Fables choisies, mises en vers*, en un volume *in*-4° imprimé avec luxe et accompagné des figures dessinées et gravées par Chauveau[70]. Ce Recueil de fables qui contenoit les six premiers livres, est dédié au Dauphin, et on voit par le commencement de la préface que plusieurs des apologues qu'il renferme, ainsi que nous l'avons déjà remarqué pour les contes, avoient été publiés séparément avant qu'on en formât un volume[71].

Fables choisies mises en vers. In-4°, 31 mars 1668.

Il est nécessaire de nous arrêter un instant sur celui-ci[72]. Les petites narrations dont il se compose, variées comme les productions de la nature qu'on y fait agir et parler, renferment les conseils de la plus haute sagesse, et brillent de l'éclat et des richesses de la poésie : elles assurèrent à La Fontaine le rang élevé qu'il occupe sur le Parnasse français. En effet, c'est surtout par ses fables qu'il a mérité, selon l'heureuse expression de d'Olivet, que sa mémoire fût placée sous la protection des honnêtes gens.

De l'Apologue, depuis les plus anciens temps jusqu'à La Fontaine.

Tout le monde sait que l'ingénieuse idée d'instruire les hommes, et de leur inculquer les principes de la morale et les vérités utiles à leur bonheur, par des récits allégoriques, est attribuée à Esope, qui vivoit environ 620 ans avant Jésus-Christ, et habita la cour de Crésus, roi de Lydie. Ce qui a fait présumer à quelques savants, qu'Esope a pu emprunter cette invention aux Orientaux, attendu que les Lydiens, ainsi que les autres peuples de l'Asie-Mineure, faisoient un grand commerce avec les Assyriens, alors maîtres de tout l'Orient[73]. Le livre de *Calila* et *Dimna*,

Esope.

[redacted]

1667-1669 ou *les Fables de Bidpaï*, qui sont aujourd'hui si
Æt. 46-48 répandues en Asie, paroissent être originaires de
Bidpaï. l'Inde. Quant à Loqman, que l'on a voulu faire considérer comme le même personnage qu'Esope, un sa-
Loqman. vant orientaliste a très-bien démontré que les fables attribuées à cet auteur, transplantées de l'Inde ou de la Grèce sur le sol d'Arabie, n'y ont été connues que long-temps après Mahomet, et sont postérieures au septième siècle de l'ère chrétienne [74]. Nous n'avons rien de certain sur Esope, que le peu qu'en dit Hérodote, qui vivoit soixante et dix-sept ans seulement après lui [75]. La vie d'Esope, que La Fontaine a mise à la tête de ses Fables, est traduite ou plutôt abrégée, du moine Planude, qui l'a écrite en grec au quatorzième siècle. Ce n'est qu'un mauvais roman, plein de contes puérils. La Fontaine dit que Planude vivoit dans un siècle, où la mémoire des choses arrivées à Esope n'étoit pas encore éteinte, et qu'il a pu savoir par tradition ce qu'il a laissé; cela prouve que notre fabuliste n'avoit pas beaucoup d'érudition, ni de grandes connoissances en chronologie; car, entre Esope et le moine Planude, il y a un intervalle de dix-huit siècles et demi. Il est assez probable qu'Esope n'écrivit point ses fables; mais la tradition les conserva, et on commença de bonne heure en Grèce à s'en emparer, pour les arranger en prose et en vers : on en forma différents recueils. Celui qui de tout temps avoit servi aux Romains, étoit en grec et en vers; il paroît avoir été composé
Babrias. par Babrias [76]. Sénèque conseille à une personne de

la cour de Claude, d'en donner une version latine; 1667-166
et Quintilien veut qu'en donnant à lire les fables de ce *Æt.* 46-4
recueil aux enfants, on leur fasse rompre la mesure des vers, afin de les mettre en état de les redire naturellement et d'eux-mêmes[77]. Ainsi, dans tous les temps, ces ingénieux récits furent considérés comme propres à l'instruction de l'enfance, aussi bien qu'à celle des hommes faits, qui ne sont le plus souvent que de vieux enfants. Postérieurement, et durant la décadence du grand empire des Romains, on ne manqua pas de fabulistes soit grecs, soit latins : Avienus, Aphtone, Ausone parurent successivement[78]. Dans les âges obscurs de la langue romane, une femme, Marie de France, se distingua par un recueil intéressant de fables en vers, qu'elle annonce avoir été traduites de l'anglais[79]; transmigration singulière, qui prouve des relations littéraires peu connues entre les deux pays à cette époque, c'est-à-dire au treizième siècle: Mais l'histoire de la littérature anglaise, dans ces temps reculés, est en grande partie ensevelie dans des manuscrits, que n'ont point lus les modernes, et elle est moins connue que la nôtre. En Italie, Faerne et Verdizotti[80], l'un en latin, l'autre en italien, écrivirent d'intéressants recueils de fables : toutefois, l'utilité, plus que le talent de leurs auteurs, recommandoit tous ces ouvrages; et tous ne paroissoient que l'ouvrage d'Esope sous diverses formes. Nulle gloire ne contre-balançoit celle de l'inventeur primitif.

Avienus, Aphtone, Au sone.

Marie d France.

Faerne Verdizotti.

Mais il n'en fut pas ainsi d'un auteur latin, qui,

[redacted]

1667-1669 resté pendant des siècles tout-à-fait inconnu, fut
Æt. 46-48 exhumé par Pithou, de sa bibliothèque, lors de la renaissance des lettres en Europe. Je veux parler de
Phèdre. Phèdre. Il est étonnant qu'aucun des anciens qui nous restent, ne l'ait cité. Quoi qu'il en soit, lorsque ses fables furent publiées, les meilleurs critiques s'accordèrent à dire que Phèdre, par son élégance, sa pureté, sa précision, avoit atteint la perfection en ce genre[81]. La Fontaine pensoit ainsi, et peut-être avoit-il raison. Fontenelle dit que La Fontaine ne se considéroit comme inférieur à Phèdre, que par bêtise. Ce mot est plus gai et plus spirituel que juste. Si l'on avoit à donner, dans un art poétique, des préceptes pour la composition des fables, l'ouvrage de Phèdre seroit un modèle plus classique que celui de La Fontaine, et on en tireroit une théorie plus exacte et plus vraie pour tracer les règles de ce genre de poésie. Cependant, comme dit quelque part La Fontaine, il est bon de s'accommoder à son sujet, mais il vaut encore mieux s'accommoder à son génie : le sien étoit tellement original et d'une telle trempe, qu'en empruntant des apologues à tous les auteurs
La Fontaine. dont nous venons de parler, et en les mettant en vers, il fit de la fable, considérée de son temps comme peu digne d'exercer le talent d'un poëte, un genre tout nouveau, tellement vaste et varié, qu'il embrassoit tout le cercle des idées humaines, depuis les plus hautes spéculations de la philosophie, jusqu'aux plus humbles préceptes de la vie commune; et qu'il s'approprioit tous les styles

[redacted]

depuis le langage simple, mais harmonieux, et 1667-1669
cadencé d'une Muse gracieuse et familière, jusqu'aux Æt. 46-48
plus sublimes élans de l'enthousiasme poétique.

Boileau et Jean-Baptiste Rousseau, les deux plus habiles versificateurs que la littérature française ait produits, ont tous les deux, lorsqu'ils se trouvoient dans toute la force de leur talent, refait, après La Fontaine, la fable du *Bûcheron et de la Mort;* ils ont succombé dans la lutte, et prouvé combien il étoit difficile d'égaler le bon-homme, même dans celles de ses fables, qui ne sont pas au nombre des plus remarquables.

Boileau et J.B. Rousseau luttent sans succès contre La Fontaine.

« Le style de La Fontaine, dit Champfort, est peut-être ce que l'histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant. C'est à lui seul qu'il étoit réservé de faire admirer dans la brièveté d'un apologue, l'accord des nuances les plus tranchantes, et l'harmonie des couleurs les plus opposées. Souvent une seule fable réunit la naïveté de Marot, le badinage et l'esprit de Voiture, des traits de la plus haute poésie, et plusieurs de ces vers que la force du sens grave à jamais dans la mémoire. Nul auteur n'a mieux possédé cette souplesse de l'âme et de l'imagination qui suit tous les mouvements de son sujet. Le plus familier des écrivains devient tout à coup, et naturellement, le traducteur de Virgile et de Lucrèce; et les objets de la vie commune sont relevés chez lui, par ces tours nobles et cet heureux choix d'expressions, qui les rendent dignes du poëme épique[8a]. »

Du style de La Fontaine, selon Champfort.

1667-1669 Æt. 46-48 Selon La Harpe.

« Le plus original de nos écrivains, dit La Harpe, en est aussi le plus naturel. Il ne compose pas, il converse. S'il raconte, il est persuadé, il a vu : c'est toujours son âme qui vous parle, qui s'épanche, qui se trahit; il a toujours l'air de vous dire son secret, et d'avoir besoin de le dire; ses idées, ses réflexions, ses sentiments, tout lui échappe, tout naît du moment. Il se plie à tous les tons, et il n'en est aucun qui ne semble être particulièrement le sien : tout, jusqu'au sublime, paroît lui être familier. Il charme toujours, et n'étonne jamais. Ce naturel domine tellement chez lui, qu'il dérobe au commun des lecteurs, les autres beautés de son style. Il n'y a que les connoisseurs qui sachent à quel point La Fontaine est poëte, ce qu'il a vu de ressources dans la poésie, ce qu'il en a tiré de richesses. On ne fait pas communément assez d'attention à cette foule d'expressions créées, de métaphores hardies toujours si naturellement placées, que rien ne paroît plus simple. Aucun de nos poëtes n'a manié plus impérieusement la langue; aucun surtout n'a plié si facilement le vers français à toutes les formes imaginables. Cette monotonie, qu'on reproche à notre versification, chez lui, disparoît absolument. Ce n'est qu'au plaisir de l'oreille, au charme d'une harmonie, toujours d'accord avec le sentiment et la pensée, que l'on s'aperçoit qu'il écrit en vers. Il dispose si heureusement ses rimes, que le retour des sons semble toujours une grâce et jamais une nécessité. Nul n'a mis dans les rhythmes

[redacted]

une variété si prodigieuse et si pittoresque; nul n'a 1667-1669
tiré autant d'effets de la mesure et du mouvement. Æt. 46-48
Il coupe, brise ou suspend son vers comme il lui plaît. L'enjambement qui sembloit réservé aux vers grecs et latins, est si commun dans les siens, qu'à peine y fait-on attention. L'harmonie imitative des anciens, si difficile à égaler dans notre poésie, La Fontaine la possède dans le plus haut degré. C'est de lui surtout qu'on peut dire qu'il peint avec la parole. Dans aucun de nos auteurs on ne trouvera un si grand nombre de tableaux dont l'agrément soit égal à la perfection[83]. »

La Fontaine est le poëte de l'âge mur et des gens de goût.

Ce grand critique, devenu plus sévère vers la fin de sa carrière, a encore ajouté, dans son *Cours de Littérature*[84], aux éloges qu'il avoit faits de La Fontaine; et il faut remarquer, en effet, qu'on apprécie davantage cet auteur, à mesure qu'on avance en âge. Son bon sens nous paroît d'autant plus exquis, son style d'autant plus enchanteur, qu'une longue expérience, et beaucoup de lecture, nous ont fait voir l'inanité de tant d'orgueilleux systèmes, l'éclat trompeur de tant de phrases sophistiques ou vides de sens, et l'odieuse affectation de tant de vertus factices. Tous nos grands écrivains, soit en vers, soit en prose, se sont plus à rendre hommage au talent de La Fontaine, et lui ont tous reconnu le même genre de mérite. Remarquons aussi que la plupart ne l'ont pas loué comme un auteur que l'on admire, mais comme un ami que l'on chérit; plusieurs même, inspirés par un tel sujet, ont déployé alors un talent

[redacted]

1667-1669

Æt. 46-48

de style, qu'on ne retrouve pas au même degré dans leurs autres ouvrages[85]. Si La Fontaine plaît tant aux esprits délicats et cultivés, on peut dire qu'il n'est aucun de nos poëtes qui soit plus à la portée des enfants, et dont les ouvrages renferment en même temps plus de ces traits propres à être goûtés de l'homme du peuple. C'est un prodigieux mérite dans un livre de morale, d'avoir ainsi su prendre tous les tons pour plaire à tous les esprits; car la morale, et les conseils de la sagesse, sont un besoin pour toutes les époques de la vie, pour tous les rangs et pour toutes les classes[86].

Il est aussi celui des enfants et du peuple.

La suite des années a toujours amené de nouveaux éloges de La Fontaine, et en a fait varier les formes; mais c'est encore un bonheur attaché à la destinée de ce poëte, que son mérite, pour être reconnu, n'eut point à lutter contre ses contemporains; son siècle a parlé de lui comme le siècle suivant, et le jugement de la postérité a commencé pour lui de son vivant.

Son siècle lui a rendu justice.

Quatre des fables de ce premier recueil sont dédiées à différentes personnes. La première fable du troisième livre est adressée à M. de Maucroix[87], cet intime ami de La Fontaine, dont nous avons déjà parlé. La première fable du cinquième livre l'est au cardinal de Bouillon[88]; le commencement prouve que La Fontaine méditoit beaucoup sur son art, et qu'il consultoit souvent le cardinal; car il lui dit :

Fable dédiée à Maucroix,

au cardinal de Bouillon,

> Votre goût a servi de règle à mon ouvrage;
> J'ai tenté les moyens d'acquérir son suffrage.

L'on sait en effet que le cardinal de Bouillon avoit

beaucoup d'esprit et d'instruction. La première fable du quatrième livre est adressée à Mlle de Sévigné, depuis, Mme de Grignan[89], belle, mais froide et réservée. Aussi La Fontaine lui dit :

1667-1669

Æt. 46-48

à Mademoiselle de Sévigné.

> Sévigné de qui les attraits
> Servent aux Grâces de modèle,
> Et qui naquîtes toute belle,
> A votre indifférence près.

La onzième fable du premier livre est adressée à M. le duc de La Rochefoucauld, et c'est moins une fable qu'un éloge[90] ingénieux du célèbre livre des Maximes.

à M. le duc de La Rochefoucauld.

La Fontaine ne pouvoit être lié avec le duc de La Rochefoucauld, sans l'être avec Mme de La Fayette, qui pendant vingt-cinq ans fut sa constante amie. Cette femme, si remarquable par son goût, son esprit, et la sûreté de son jugement et de son commerce, étoit consultée avec fruit et célébrée par tous les beaux esprits de ce temps[91]. Ménage lui avoit enseigné le latin, et la chanta souvent dans la langue qu'il lui avoit apprise. C'est elle qui composa les premiers romans, écrits avec goût, qui existent dans notre langue. Parmi les gens de lettres qu'elle se plaisoit à recevoir chez elle, et qui s'y trouvoient réunis avec les hommes et les femmes les plus aimables de la cour[92], étoit le savant Huet, qui fit pour elle le *Traité de l'Origine des Romans;* Segrais, qui lui fut utile pour la composition de ses ouvrages, et enfin La Fontaine, qu'elle goûtoit beaucoup. Il lui fit un jour présent d'un petit billard qu'il accompagna de

La Fontaine est lié avec Madame de La Fayette.

Epître à Madame de La Fayette.

[redacted]

1667-1669 quelques vers, qu'on a imprimés après sa mort[93].
Æt. 46-48 L'idée bizarre qu'ils expriment est sans doute le résultat de quelque gageure, ou de quelques plaisanteries de société. Le tort n'est pas aux poëtes qui composent par complaisance ou par occasion ces petites pièces insignifiantes ou médiocres, mais à ceux qui les publient et les font sortir de l'obscurité à laquelle ils les avoient condamnées. Toutefois, le sentiment parle encore un langage vrai dans cette petite pièce si peu digne, d'ailleurs, de notre fabuliste.

Le Faste et l'Amitié sont deux divinités
Enclines, comme on sait, aux libéralités;
Discerner leurs présents n'est pas petite affaire :
L'Amitié donne peu, le Faste beaucoup plus,
Beaucoup plus aux yeux du vulgaire;
Vous jugez autrement de ces dons superflus.

[redacted]

LIVRE TROISIÈME.

1669-1671

Æt. 48-50

Fables choisies mises en vers. In-12. 1669.

Le premier recueil des fables de La Fontaine eut un prodigieux succès, et fut réimprimé l'année d'ensuite sous un plus petit format [1]. Dans l'épilogue qui le termine, La Fontaine disoit :

> Bornons ici notre carrière ;
> Les longs ouvrages me font peur ;
> Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur.
> ....
> Amour, ce tyran de ma vie,
> Veut que je change de sujets ;
> Il faut contenter son envie.
> Retournons à Psyché : Damon, vous m'exhortez
> A peindre ses malheurs et ses félicités ;
> J'y consens...

Les Amours de Psyché et de Cupidon. In-8°. 31 janvier 1669.

En effet, *Psyché* parut [2] en 1669. De toutes les fables de l'antiquité, celle de *Psyché* est la plus ingénieuse et la plus intéressante ; mais, dit La Harpe [3], elle est racontée dans l'original avec un sérieux trop monotone, et n'est pas exempte de mauvais goût : il y a des pensées ridiculement recherchées ; La Fontaine l'a rendue plus agréable, en y mêlant ce badinage, qui naissoit si facilement sous sa plume [4]. La Harpe blâme cependant avec raison la longueur des épisodes de ce roman, et voici ce qui fut la cause principale de ce défaut.

Versailles est la cause des défauts de Psyché.

Louis XIV, ennuyé du séjour de Saint-Germain-en-Laye, voulut, en 1661, agrandir le petit bâti-

1669-1671 ment, que Louis XIII avoit fait bâtir pour rendez-
Æt. 48-50 vous de chasse, dans la terre de Versailles, au Val de Galie, acquise pour cet effet en 1627 [5]. Comme la cour de Louis XIV étoit plus nombreuse que celle de son père, le pavillon qu'avoit construit Louis XIII, et qu'on vouloit entourer, devint un superbe château. Ensuite, entraîné par ces premiers embellissements, Louis XIV prodigua des millions; et les Mansard, les Le Nostre, les Le Brun, les Puget, les Coustou, et cette foule d'artistes habiles en tout genre, que ce siècle a produits, furent appelés à déployer dans ces beaux lieux toute l'étendue de leur génie. Versailles devint une des plus étonnantes merveilles du monde entier. La Fontaine assistoit en quelque sorte à cette création, qui n'étoit pas encore complète, lorsqu'il écrivoit sa *Psyché;* mais il prévoyoit ce qu'elle deviendroit un jour; et, éminemment sensible à tous les charmes des beaux arts, il ne put résister au plaisir de célébrer ce chef-d'œuvre de grandeur et de gloire. Il a donc cherché par des épisodes à rattacher la description de Versailles au récit des aventures de Psyché, qui n'y ont aucun rapport; ce qui allonge et refroidit sa narration. D'ailleurs La Fontaine étoit hors de son talent : il réussit parfaitement quand il faut peindre par des traits énergiques et précis; mais quand il faut tracer des tableaux chargés de détails, son style est contraint et embrouillé. En général, dans le roman de *Psyché*, la prose de l'auteur est préférable

à ses vers ; et il dit lui-même, dans sa préface, qu'elle lui a coûté davantage : il faut cependant excepter quelques morceaux, dont les vers sont vraiment dignes de lui, et même au nombre de ses meilleurs : telle est la chanson que Psyché entend dans le palais de l'Amour ; tel est aussi le tableau de Vénus portée sur les eaux dans une conque marine ; et enfin l'hymne à la Volupté, qui se termine par ces vers charmants, où notre poëte s'est peint tout entier [6]. 1669-1671 Æt. 48-50

La Fontaine avoue ses penchants pour tous les genres de plaisirs.

Volupté, Volupté, qui fut jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas ; viens-t'en loger chez moi :
Tu n'y seras pas sans emploi.
J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout : il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur mélancolique.
Viens donc......

On voit qu'il justifie parfaitement le nom de Polyphile, *aimant beaucoup de choses*, qu'il s'est donné dans ce roman. Quand Polyphile visite les enfers, il nous raconte qu'il a vu, entre les mains des cruelles Euménides [7],

Il place en enfer ceux qui n'aiment pas.

les auteurs de maint hymen forcé,
L'amant chiche, et la dame au cœur intéressé,
La troupe des censeurs, peuple à l'amour rebelle,
Ceux enfin dont les vers ont noirci quelque belle.

Chacun se fait un enfer comme un paradis à sa façon : quant à La Fontaine, il y plaçoit alors ceux qui étoient rebelles à l'amour ; cela lui paroissoit un péché impardonnable.

Le roman de *Psyché* eut, malgré ses défauts, un très-grand succès, ce qui détermina Molière à en

1669-1671 Æt. 48-50

composer un opéra, qui fut représenté dans l'hiver qui suivit la publication de l'ouvrage de La Fontaine.

Molière et Corneille font un opéra de Psyché.

Molière, pressé par le temps, engagea le grand Corneille à l'aider dans la composition de son opéra, et l'auteur de *Cinna*, dit Voltaire, fit, à l'âge de soixante-sept ans, cette déclaration de Psyché à l'Amour, qui passe encore pour un des morceaux les plus tendres et les plus naturels, qui soit au théâtre [8].

Adonis, poëme.

A la suite de *Psyché*, se trouve le poëme d'*Adonis*, imprimé dans ce volume pour la première fois, mais qui, ainsi que nous l'apprend l'auteur dans l'avertissement, étoit composé depuis long-temps. Ce sujet avoit acquis une sorte de vogue, depuis que Marini avoit publié en 1623, en italien, son long poëme d'*Adonis*, imprimé à Paris, avec une préface de Chapelain, pour le justifier des critiques qu'on en avoit faites dans les lectures particulières [9].

De ceux qui avoient traité ce sujet avant La Fontaine.

Un président, Nicole, à qui nous devons un mauvais recueil de poésies, traduisit en vers le premier chant en 1662 [10]. Un anonyme dont nous n'avons pu lever le voile, en fit paroitre douze chants entiers également traduits en vers français, deux ans avant la publication du poëme d'*Adonis* de La Fontaine [11]. Malgré la réputation qu'avoit acquise en France Marini, qui même avoit formé une sorte de secte littéraire [12], La Fontaine se garda bien de suivre un aussi mauvais modèle : admirateur passionné des anciens, il imita Ovide, mais il l'imita en maître. A cette époque *l'Art poétique* et *le Lutrin* n'avoient

[redacted]

pas encore vu le jour, et l'*Adonis* de La Fontaine 1669-1671
étoit le seul poëme vraiment digne de ce nom qui Æt. 48-50
existât dans la langue française. Il n'est pas parfait, parce que le genre exigeoit que La Fontaine se contraignît à ne pas quitter le ton élevé, et s'assujettît à des vers d'une seule mesure : son imagination mobile,

Variant, comme Iris, ses couleurs et ses charmes [13],

perdoit une partie de ses forces, dès qu'on entravoit la liberté de ses mouvements; aussi trouve-t-on, dans ce poëme, des endroits foibles et négligés. « Mais, dit La Harpe (que nous aimons Jugement de La Harpe sur le poëme d'*Adonis*.
à citer, parce qu'aucun littérateur n'a plus étudié ni mieux apprécié La Fontaine), il y en a de charmants, surtout celui des amours de Vénus et d'Adonis. Le poëte habite avec eux des lieux enchantés, et y transporte son lecteur. C'est là qu'on reconnoît l'auteur de la fable de *Tyrcis et Amarante*. Jamais les jardins d'Armide, ce brillant édifice de l'imagination, qu'elle a construit pour l'Amour, n'ont rien offert de plus séduisant et de plus doux. Vous croyez entendre autour de vous les chants du bonheur et les accents de la tendresse : vous êtes environné des images de la volupté. Tout ce que les cœurs passionnés ont de jouissances intimes, tout ce que les jours qui s'écoulent entre deux amants ont de délices toujours variées, et toujours les mêmes, tout ce que deux âmes confondues l'une dans l'autre se communiquent de ravissements et de transports; enfin ce que l'on voudroit toujours sentir, et qu'on

1669-1671 croit ne pouvoir jamais peindre, voilà ce que La
Æt. 48-50 Fontaine nous représente avec les pinceaux que l'Amour a mis dans ses mains[14]. »

Le public qui, lorsqu'il est frappé des fautes ou des défauts des grands, croit toujours voir, dans les écrits qui paroissent, des allusions malignes, découvrit, dans le roman de *Psyché* de La Fontaine, des traits de plaisanterie et de satire qui pouvoient s'appliquer à Louis XIV. La Fontaine, qui avoit eu, dans cet ouvrage, plutôt le désir de flatter le monarque que de l'offenser, fut extrêmement alarmé de ces bruits ; c'est pourquoi le duc de Saint-Aignan, qui aimoit et protégeoit notre poëte, l'introduisit chez le roi dans le moment où il se trouvoit environné de ses courtisans. La Fontaine lui présenta son roman de *Psyché*, en reçut une réponse flatteuse; dès lors toutes les intentions qu'on lui avoit prêtées furent discréditées, et on cessa d'en parler[15].

La Fontaine présente à Louis XIV son roman de *Psyché*.

Des Epîtres dédicatoires de La Fontaine.

La Fontaine dédia sa *Psyché* à la duchesse de Bouillon, et c'est ici le lieu de remarquer peut-être que dans aucune de ses épîtres dédicatoires on ne trouve ce ton de basse humilité qu'on a durement reproché au grand Corneille et à Molière, qui se conformoient en cela aux protocoles en usage alors pour ces sortes d'écrits. Il y a deux épîtres dédicatoires au dauphin dans le premier recueil de fables de La Fontaine, et toutes deux se distinguent par la noblesse, et la justesse, des pensées et du style. Dans celle à la duchesse de Bouillon, qu'il a mise

en tête de la *Psyché*, il n'y a ni autant d'esprit, ni autant de talent, que dans les lettres qu'il lui écrivoit en particulier, et dont nous pouvons juger par une seule qui nous reste, datée de Château-Thierry, en juin 1671. Cette lettre nous apprend que la duchesse, ainsi que lui, faisoient de fréquents séjours à Château-Thierry : malgré qu'il fût dans sa cinquantième année, il lui faisoit une cour assidue, et elle avoit pour lui les attentions les plus aimables. Cette lettre se termine ainsi[16] : 1669-1671 Æt. 48-50

« Vous fites dire l'année passée à M. de La Haye, » qu'il eût soin que je ne m'ennuyasse point à Château-Thierry. Il est fort aisé à M. de La Haye » de satisfaire à cet ordre ; car, outre qu'il a beau- » coup d'esprit, *Lettre à la duchesse de Bouillon. Juin 1671.*

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse?
Nez troussé, c'est un charme encor selon mon sens,
C'en est même un des plus puissants.
Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue,
Et je mérite qu'on me loue
De ce libre et sincère aveu,
Dont pourtant le public se souciera très-peu ;
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui même chose ;
Mais s'il arrive que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront pas la cause.

La Fontaine publia cette même année la *troisième partie des Contes et Nouvelles en vers*[17], et il y inséra des pièces, qu'on ne peut regarder comme des contes, entre autres le *différent de Beaux Yeux et de Belle Bouche*, et *Climène*, qu'il intitule comédie, *Contes et Nouvelles en vers, troisième partie.* 27 janv. 1671.

1669-1671

Æt. 48-50

Différent de Beaux Yeux et de Belle Bouche.

Climène.

tout en disant qu'elle se rapproche du genre du conte. La première pièce est évidemment de la même espèce que celles des *Arrêts d'Amour;* la seconde n'est ni un conte, ni une comédie, ni une pastorale, c'est une petite pièce mythologique, dont les neuf Muses sont les personnages; c'est une composition pleine d'esprit et de délicatesse, mais qui malheureusement a ce point de ressemblance avec quelques uns des contes de ce volume, de contenir des détails trop libres et des images trop voluptueuses. Elle se rapproche des *tensons* ou *dialogues d'amour* de nos vieux troubadours : il y a peu de doute que cette *Climène* ne doive son origine à quelque aventure amoureuse de La Fontaine, qui, sous le nom d'Acante, s'est fait un des interlocuteurs de la pièce [18]. La versification en est souvent foible, et donne lieu de croire qu'elle fut composée dans la jeunesse de l'auteur; ces deux vers surtout où il fait dire à Apollon,

> Adieu donc, ô beautés! je garde mon emploi
> Pour les surintendants sans plus, et pour le roi,

Aveux de La Fontaine sur l'inégalité de son caractère.

semblent prouver que Fouquet étoit encore en place lorsque l'auteur écrivoit. On voit que La Fontaine connoissoit bien les défauts de son caractère, et qu'il ne craignoit pas de les avouer; car il fait dire à Apollon, par Thalie :

> Sire, Acante est un homme inégal à tel point,
> Que d'un moment à l'autre on ne le connoît point;
> Inégal en amour, en plaisirs, en affaire,
> Tantôt gai, tantôt triste.

Il paroît que La Fontaine résolut de profiter de

1669-1677

Æt. 48-50

Contes et Nouvelles en vers, troisième partie. In-12. 27 janv. 1671.

la vogue qu'avoient ses écrits, pour vider en quelque sorte son portefeuille; car, peu de mois après la publication de ce recueil de contes, il fit paroître, à la faveur de sept nouvelles fables, ses fragments incomplets du *Songe de Vaux*, et beaucoup de petites pièces de vers de sa jeunesse déjà connues, et dont nous avons parlé : il réimprima aussi le poëme d'*Adonis*, et l'*Elégie pour M. Fouquet* qui furent très-bien reçus du public [19]. Ce recueil, intitulé *Fables nouvelles et autres poésies*, est dédié au duc de Guise, celui qui avoit épousé M[lle] d'Alençon, la fille de la duchesse douairière d'Orléans, que l'*épître pour Mignon* nous a donné occasion de faire connoître comme la protectrice et l'amie particulière de La Fontaine : aussi cette épître, ainsi que les sonnets à M[lle] d'Alençon, et à M[lle] Poussay, se trouvent-ils dans ce volume. Le duc de Guise en avoit en quelque sorte ambitionné la dédicace; La Fontaine ne le cache pas, puisqu'il lui dit : « Vous m'avez fait l'honneur de me demander » une chose de peu de prix; je vous l'ai accor- » dée dès l'abord. » Il ne lui dissimule pas non plus que sa qualité de gendre de la duchesse douairière d'Orléans est le principal motif des hommages qu'il lui rend : « Vous êtes maître de mon » loisir et de tous les moments de ma vie, puis- » qu'ils appartiennent à l'auguste et sage princesse, » qui vous a cru digne de posséder l'héritière de ses » vertus. »

Fables nouvelles et autres poésies. 12 mars 1671.

Dédicace au duc de Guise.

Elégies.

Il y a dans ce recueil quatre élégies amoureuses

[redacted]

1669-1671

Æt. 48-50

assez médiocres, mais qui méritent de nous arrêter un instant, parce que La Fontaine s'y peint avec sa franchise ordinaire. Il y raconte ses premières intrigues amoureuses : ces petites mésaventures, résultat de l'inexpérience du jeune âge, dont on se garde bien de se vanter dans un âge plus avancé,

Aveux de La Fontaine sur ses premières amours.

La Fontaine en fait l'aveu avec une naïveté pleine de charme. Il se plaint à l'Amour de toutes les inhumaines, qui lui ont fait connoître ses peines, et non pas ses plaisirs. C'est d'abord une certaine Chloris, à qui l'ignorance du jeune adolescent fit essuyer un affront que les femmes pardonnent rarement.

J'aimai, je fus heureux : tu me fus favorable
En un âge où j'étois de tes dons incapable.
Chloris vint une nuit : je crus qu'elle avoit peur :
Innocent! ah! pourquoi hâtoit-on mon bonheur?
Chloris se pressa trop [20].

Une seconde, au contraire, qu'il nomme Amarylle, le fait attendre un an; au bout de ce temps elle lui donne un rendez-vous : il s'y rend.

Ni joueur, ni filou, ni chien ne me troubla.
J'approchai du logis : on vint, on me parla;
Ma fortune, ce coup, me sembloit assurée :
Venez demain, dit-on, la clef est égarée.
Le lendemain l'époux se trouva de retour.

Vient une troisième :

On la nomme Phyllis; elle est un peu légère :
Son cœur est soupçonné d'avoir plus d'un vainqueur.
Mais son visage fait qu'on pardonne à son cœur.
Nous nous trouvâmes seuls; la pudeur et la crainte
De roses et de lis à l'envi l'avoient peinte.
Je triomphai des lis et du cœur dès l'abord;
Le reste ne tenoit qu'à quelque rose encor.

Sur le point que j'allois surmonter cette honte, 1669-1671
On me vint interrompre au plus beau de mon conte;
Iris entre : et depuis je n'ai pu retrouver Æt. 48-50
L'occasion d'un bien tout près de m'arriver [21].

Après s'être plaint ainsi à l'Amour de plusieurs autres belles, il s'adresse à Climène, dont il est amoureux; mais elle regrette un objet chéri, et refuse d'écouter ses vœux; alors il se dit à lui-même :

Que faire? mon destin est tel qu'il faut que j'aime,
On m'a pourvu d'un cœur peu content de lui-même,
Inquiet, et fécond en nouvelles amours :
Il aime à s'engager, mais non pas pour toujours.
Si faut-il une fois brûler d'un feu durable :
....
Si l'on ne suit l'amour, il n'est douceur aucune.
Ce n'est point près des rois que l'on fait sa fortune :
Quelqu'ingrate beauté qui nous donne des lois,
Encore en tire-t-on un souris quelquefois;
Et pour me rendre heureux un souris peut suffire [22].

On n'a jamais mieux loué les femmes, ni rien dit de plus galant et de plus flatteur pour leur vanité. Les vers suivants respirent une véritable passion.

Devant que sur vos traits j'eusse porté les yeux,
Je puis dire que tout me rioit sous les cieux.
Je n'importunois pas au moins par mes services;
Pour moi le monde entier étoit plein de délices :
J'étois touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours :
Mes amis me cherchoient, et parfois mes amours.
Que si j'eusse voulu leur donner de la gloire,
Phébus m'aimoit assez pour avoir lieu de croire
Qu'il n'eût en ce moment osé se démentir.
....
Adieu, plaisirs, honneurs, louange bien aimée :
Que me sert le vain bruit d'un peu de renommée?
J'y renonce à présent; ces biens ne m'étoient doux
Qu'autant qu'ils me pouvoient rendre digne de vous.
Je respire à regret : l'âme m'est inutile [23].

Si ces élégies se soutenoient toujours sur ce ton,

[redacted]

1669-1671

Æt. 48-50

La Fontaine savoit s'apprécier.

elles seroient au nombre des meilleurs ouvrages de La Fontaine ; mais malheureusement il n'en est pas ainsi. N'oublions pas de remarquer que, malgré sa modestie, La Fontaine savoit fort bien s'apprécier, puisqu'ici il ne craint pas de dire qu'il est aimé d'Apollon, et qu'il peut donner la gloire : mes lecteurs auront encore plus d'une occasion de faire cette observation. La plus grande récompense qu'il promet à ses bienfaiteurs, à ceux qu'il chérit, ou aux belles qu'il veut flatter, est toujours de leur élever un temple dans ses vers.

Jugement de Madame de Sévigné sur La Fontaine et ses ouvrages.

Ces deux volumes, que La Fontaine publia dans l'année 1671, charmèrent Mme de Sévigné, qui les envoya à sa fille, qu'elle interrogea ensuite ainsi, dans une première lettre : « Mais n'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de La Fontaine qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld : nous apprîmes par cœur celle du singe et du chat ; » puis elle en cite quelques vers, et ajoute : « Et le reste. Cela est peint ; et *la Citrouille*, et *le Rossignol*, cela est digne du premier tome. » Il paroît que Mme de Grignan, dont le goût étoit plus dédaigneux et moins sûr que celui de sa mère, critiqua ces nouvelles productions de La Fontaine ; car Mme de Sévigné lui répondit : « Ne rejetez pas si loin ces derniers livres de La Fontaine ; il y a des fables qui vous raviront, et des contes qui vous charmeront : la fin des *Oies de frère Philippe*, *les Rémois*, *le Petit Chien*, tout cela est très-joli : il

n'y a que ce qui n'est point de ce style qui est plat. Je voudrois faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique : il ne faut pas qu'il sorte du talent qu'il a de conter [24]. »

Jugement de La Fontaine sur lui-même

Ce défaut de constance, que Mme de Sévigné reprochoit à La Fontaine, il le connoissoit, et il s'en accuse de manière à se le faire pardonner par tous ceux qui sont sensibles aux charmes de la poésie :

Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles,
Je suis chose légère et vole à tout sujet.
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans un genre seul j'avois usé mes jours;
Mais quoi! je suis volage en vers comme en amours [25].

Observations de La Harpe sur ce jugement.

La Harpe observe sur ces vers, qu'après les *Fables* et les *Contes*, il n'étoit guère possible à La Fontaine d'aller plus haut; que les différents genres qu'il a essayés, n'étoient pas cependant tous étrangers à son génie, et nous ont valu des ouvrages assez agréables, pour qu'on lui sache gré de s'en être occupé.

La Fontaine cède aux instances de son ami, Louis de Loménie, comte de Brienne,

On peut ajouter avec vérité que, quand La Fontaine s'est écarté tout-à-fait des genres qui lui étoient propres, ce fut pour céder aux instances de ses amis, auxquels il ne savoit pas résister, et qui abusoient de la facilité de son caractère. Ainsi Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, qui, après

1669-1671

Æt. 48-50

avoir été secrétaire d'Etat, s'étoit retiré à l'Oratoire, fut engagé par sa mère et par les personnes qui s'intéressoient à l'éducation du jeune prince de Conti, de former un recueil des meilleures poésies chrétiennes : on imagina ensuite de prier La Fontaine, que M. de Loménie nomme, dans ses Mémoires, son ami particulier, de prêter son nom à ce recueil, afin, par cette pieuse fraude, de lui procurer plus de débit, et on ajouta un troisième volume de poésies diverses aux deux volumes de poésies chrétiennes. La Fontaine se prêta sans difficulté à ce projet; il consentit à ce qu'on ornât le recueil de poésies diverses, de quelques unes de ses fables, et de quelques autres morceaux de lui déjà imprimés; il rima une longue paraphrase du psaume XVII, et composa une épître dédicatoire au prince de Conti. Ainsi parut, sous la protection du nom de l'auteur de Joconde et de la Courtisane amoureuse, le *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses*, en 3 volumes *in*-12. Cependant l'imposture n'existoit que sur le titre, et La Fontaine a soin d'instruire le public de la vérité en disant au prince de Conti, dans l'épître dédicatoire :

et laisse paroître sous son nom le *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses*. 3 vol. 20 déc. 1670.

De ce nouveau recueil je t'offre l'abondance,
Non point par vanité, mais par obéissance.
Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état,
Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat :
Mais craignant de sortir de cette paix profonde
Qu'ils goûtent en secret loin du bruit et du monde,
Ils m'engagent pour eux à le produire au jour [26].

C'est la même facilité de caractère, qui, d'après

les instances de MM. de Port-Royal, lui fit traiter le sujet de la *Captivité de Saint-Malc*, non que ce poëme qu'il dédia au cardinal de Bouillon, soit dépourvu de mérite; Jean-Baptiste Rousseau l'estimoit, dit-on; et Le Brun, impie par nature, dans une note manuscrite de son exemplaire des Œuvres diverses de La Fontaine, en porte ce jugement : « Ce petit poëme, quoique le sujet en soit pieux, est rempli d'intérêt, de vers heureux et de beautés neuves[27]. » Malgré des autorités aussi imposantes, nous oserons dire que, dans cet écrit, La Fontaine est resté au-dessous de son sujet; c'est, suivant nous, un des plus beaux, qui puissent se présenter sous la plume d'un poëte. Quoi de plus digne en effet des couleurs de la poésie, qu'un jeune homme et une jeune et belle vierge, qui tous deux ont fait vœu de chasteté; qui, tous deux d'un rang élevé, deviennent esclaves par le sort de la guerre; qui sont envoyés dans un désert pour y garder les troupeaux, et qui, pour obéir à leurs vœux sacrés, résistent aux désirs qui les consument, à tout ce que l'amour peut offrir de tentations, sous un climat brûlant, dans la silencieuse solitude du désert, quand rien ne peut les distraire du charme irrésistible qui les entraîne l'un vers l'autre, quand aucun obstacle ne s'oppose à leur ineffable bonheur, si ce n'est la crainte d'offenser le Dieu qu'ils adorent? Mais ils se voient soumis à des épreuves plus difficiles encore : pour éviter la mort, dont ils sont menacés, il leur faut feindre un

1671-1675
Æt. 50-54

Poëme de la Captivité de saint Malc. 1673.

Loué par Le Brun et J. B. Rousseau.

Sujet de ce poëme.

[redacted]

1671-1675 hyménée qu'exige un maître avare et cruel qui veut
Ét. 50-54 multiplier le nombre de ses esclaves. La même couche reçoit et l'amant et l'amante : ils s'exhortent mutuellement à une résistance, qui paroît impossible; bientôt le fougueux jeune homme presse contre son sein la vierge dans la coupable espérance de lui faire partager le délire auquel il est en proie. Elle résiste ; et son éloquence toute divine triomphe de celui qui la contemple avec délices, et qui l'écoute avec admiration. Alors tous deux à genoux, enlacés dans les bras l'un de l'autre, lèvent au ciel leurs yeux baignés de pleurs, et reportent vers Dieu tous ces sentiments d'amour dont leurs cœurs sont embrasés. Cependant la nature trop foible succomberoit à tant de tourments : ils fuient ensemble, sont poursuivis, s'élancent dans la caverne d'une lionne furieuse qui allaitoit ses petits : par un miracle inattendu, l'animal féroce les protège, et met en pièces l'Arabe, dont le cimeterre déjà levé sur eux alloit leur donner la mort. Enfin, après avoir échappé à mille dangers, ils arrivent à une bourgade chrétienne, se disent un éternel adieu; et, fidèles aux vœux qu'ils avoient formés, ils se renferment pour toujours dans des cloîtres différents, et demandent à Jésus-Christ, au pied des autels, la céleste récompense d'un si douloureux sacrifice.

Dans l'invocation à la Vierge, qui commence ce poëme, La Fontaine s'exprime ainsi :

Mère des Bienheureux, Vierge, enfin je t'implore,
Fais que dans mes chansons aujourd'hui je t'honore;

[redacted]

Bannis-en ces vains traits, criminelles douceurs,
Que j'allois mendier jadis chez les Neuf Sœurs.

Ces vers ont fait croire que La Fontaine avoit écrit ce poëme dans un accès de repentir. Si ce repentir eut lieu, il ne fut pas de longue durée; car il ne tarda pas à composer de nouveaux contes, au moins aussi licencieux que les premiers.

Ses ouvrages lui avoient fait une grande réputation, mais n'avoient été d'aucune utilité à sa fortune, que son insouciance, son inexpérience pour les affaires, et son peu de conduite avoient presque anéantie. Heureusement que son caractère lui avoit procuré beaucoup d'amis : ils s'étoient occupés à lui assurer une honorable indépendance, et ils avoient réussi en lui obtenant, ainsi que nous l'avons déjà dit, la charge de gentilhomme de MADAME [28]; mais les espérances que pouvoit lui faire concevoir cette place honorable et lucrative , s'évanouirent par la mort de cette aimable princesse, qui périt empoisonnée, victime du plus lâche et du plus noir attentat [29].

La Fontaine perd sa charge par la mort d'Henriette d'Angleterre, le 29 juin 1670.

Ce fut alors que Mme de La Sablière fit cesser la position pénible où se trouvoit La Fontaine, en le retirant chez elle [30]. Elle l'a gardé tant quelle a vécu, et lorsqu'elle-même, ainsi que nous le dirons, avoit abandonné sa maison, lorsque le poëte lui étoit devenu indifférent, et qu'elle ne pouvoit plus chérir dans La Fontaine que l'ami sincère et dévoué. Elle lui épargna pendant vingt ans tous les tracas de la vie; elle pourvoyoit, dit d'Olivet, à

Madame de La Sablière le retire chez elle.

1671-1675
Æt. 50-54

tous ses besoins ; persuadée qu'il n'étoit guère capable d'y pourvoir lui-même. La Fontaine devint une partie inséparable de sa famille. « J'ai renvoyé tout mon monde, disoit-elle un jour; je n'ai gardé que mon chien, mon chat et La Fontaine[31]. » Elle avoit une telle confiance dans la sincérité de ses discours, qu'elle répétoit souvent : « La Fontaine ne ment jamais en prose[32]. » Le lecteur ne sera pas étonné si la vie de Mme de La Sablière se trouve désormais mêlée avec la vie de La Fontaine : rien de ce qui concernoit les destinées de cette généreuse bienfaitrice, ne pouvoit être étranger à celles de notre poëte. Essayons donc de la faire connoître.

Portrait de Madame de La Sablière.

Parmi ce grand nombre de femmes charmantes douées des dons de la beauté et de ceux de l'esprit, qui exercèrent, suivant nous, une si forte influence sur la perfection de la littérature et des arts dans le siècle de Louis XIV, nulle ne fut plus remarquable que Mme de La Sablière. Non seulement elle entendoit parfaitement la langue du siècle d'Auguste, et savoit par cœur les plus beaux vers d'Horace et de Virgile, mais elle n'étoit étrangère à aucune des connoissances humaines cultivées de son temps. Sauveur et Roberval, tous deux de l'académie des sciences, lui avoient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie[33]. Le célèbre Bernier, son ami particulier, et que, comme La Fontaine, elle avoit retiré chez elle, lui avoit enseigné l'histoire naturelle et l'anatomie, et l'avoit

Son goût pour les sciences.

[redacted]

initiée aux plus sublimes spéculations de la philosophie : c'est pour elle qu'il fit cet excellent abrégé des ouvrages de Gassendi, où le système de ce précurseur de Newton et de Locke se trouve exposé avec plus de clarté que dans aucun autre [34]. Tant de science dans Mme de La Sablière ne nuisoit en rien aux charmes de son sexe : sa maison étoit le séjour des grâces, de la joie et des plaisirs. Les seigneurs de la cour les plus dissipés, tels que les Lauzun, les Rochefort, les Brancas, les La Fare, les de Foix, les Chaulieu, des étrangers illustres, tel que le comte Jean Sobiesky, qui devint depuis roi de Pologne, se réunissoient chez elle avec les hommes de lettres et les savants [35].

1671-1675
Æt. 50-54

Sa maison étoit le rendez-vous des plaisirs.

Quoique Mme de La Sablière n'ait jamais rien écrit, telle étoit sa réputation dans l'étranger, que Bayle, en rendant compte, dans son journal, d'un livre, que Bernier avoit dédié à cette dame, dit : « Mme de La Sablière est connue partout pour un esprit extraordinaire et pour un des meilleurs ; M. Bernier, qui est un grand philosophe, ne doute pas que le nom illustre, qu'il a mis à la tête de ce traité-là, n'immortalise son ouvrage, plus que son ouvrage n'immortalisera ce nom [36]. » Louis XIV, à l'œil scrutateur duquel aucun genre de mérite n'échappoit, sut apprécier Mme de La Sablière, et l'honora plusieurs fois de ses dons [37]. Ce n'est pas seulement La Fontaine, qui loue, dans cette femme célèbre,

Sa réputation s'étoit répandue dans l'étranger.

Louis XIV sut la distinguer.

. . . . . .Ses traits, son souris, ses appas,
Son art de plaire, et de n'y penser pas,

[redacted]

....
Et ce cœur vif et tendre infiniment
Pour ses amis...
Et cet esprit qui, né du firmament,
A beauté d'homme avec grâces de femme; [38]

Boileau seul pour se venger, fait contre elle des vers satiriques.

ce sont tous les écrits, tous les mémoires du temps. Elle eut le bonheur, tant qu'elle vécut, de recueillir les suffrages universels [39]; et si Boileau, pour se venger de ce qu'elle avoit justement critiqué quelques uns de ses vers, la poursuivit de ses traits satiriques, ce fut du moins lorsqu'elle fut descendue dans la tombe [40].

Mes lecteurs, qui connoissent maintenant l'amie de La Fontaine, tranquilles désormais sur le sort de ce poëte, pourront plus facilement fixer leur attention sur ce que nous avons à dire relativement à ses écrits.

Mort de Molière, le 17 févr. 1673.

Il eut la douleur de perdre, en 1673, son ami Molière, né seulement un an avant lui, et auquel il survécut plus de vingt ans. La prédiction que renferment les vers qu'il écrivit sur ce grand homme, sous le titre d'épitaphe, ne s'est malheureusement que trop vérifiée.

Son épitaphe par La Fontaine.

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.
....
Ils sont partis! et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,
Pour un long-temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière sont morts.

Virelai sur les Hollandais. 1er mai 1672.

Cette époque est celle des grandes conquêtes et de la plus grande gloire de Louis XIV. Lorsqu'il se disposoit à envahir la Hollande, il courut un

virelai assez plaisant que l'on attribua dans le temps à La Fontaine, et que nous avons pour la première fois introduit dans les œuvres complètes de ce poëte[41], non que nous soyons convaincus qu'il est de lui, mais parce que l'éditeur de ces nouvelles œuvres complètes, à l'exemple de ceux qui l'ont précédé, a cru devoir réimprimer, non seulement les ouvrages qui sont réellement de La Fontaine, mais encore ceux qu'on lui a attribués, et dont les auteurs sont ignorés : système condamnable, qui a surchargé les œuvres de notre poëte de mauvaises pièces de vers, auxquelles il n'a eu aucune part, et qui sont indignes de lui[42].

1671-1675
Æt. 50-54

Epîtres à Turenne.

Turenne joignoit à ses grands talents pour la guerre, un goût très-vif pour la littérature; il aimoit surtout nos anciens poëtes[43], et, par cette raison peut-être, il goûtoit beaucoup les ouvrages de La Fontaine; il l'honoroit, ainsi que nous l'avons dit, d'une amitié toute particulière. Lorsqu'après les succès de sa belle campagne sur le Rhin, Turenne eut dispersé, avec vingt mille hommes, une armée de soixante et dix mille Allemands commandés par Caprara et le vieux duc de Lorraine, La Fontaine lui adressa successivement deux lettres en vers, dans la première, il dit :

Grande est la gloire, et grande est la tuerie.

Et en effet, l'incendie du Palatinat, le sanglant combat de Sénef, livré par Condé, rendirent cette campagne fameuse par les désastres qu'elle occa-

[redacted]

1671-1675

Æt. 50-54

sionna, et par les malheurs des peuples[44]. Dans cette épître, La Fontaine nomme Louis XIV le *subjugueur* de provinces. On a remarqué que nul de nos auteurs classiques n'avoit, plus que La Fontaine, enrichi la langue de mots heureusement créés ou empruntés à nos vieux auteurs. Les lexicographes, qui ont voulu ne rien omettre en ce genre[45], ont cependant négligé de recueillir celui-là.

La Fontaine a enrichi la langue de beaucoup de mots nouveaux.

Dans la seconde épître, La Fontaine dit qu'un temps viendra qu'on inscrira ces mots au temple de Mémoire :

Éloge de Turenne.

> Turenne eut tout : la valeur, la prudence,
> L'art de la guerre et les soins sans repos.
> Romains et Grecs, vous cédez à la France;
> Opposez-lui de semblables héros.

Mais le poëte, comme s'il étoit saisi d'une crainte prophétique, avoit dit en commençant son épître :

> Eh quoi! Seigneur, toujours nouveaux combats!
> Toujours dangers! Vous ne croyez donc pas
> Pouvoir mourir? Tout meurt, tout héros passe.
> Songez-y bien; si ce n'est pas pour vous-même,
> Pour nous, Seigneur....................

Mort de Turenne, le 27 juill. 1675.

Le 27 juillet 1675, c'est-à-dire quelques mois après que La Fontaine eut tracé ces vers, Turenne fut ravi à la France; les ennemis aussitôt en franchirent les frontières, et en ravagèrent le sol[46].

Madame de Thianges, l'amie et la protectrice de La Fontaine, comparée à ses sœurs,

Une des meilleures amies, et une des plus constantes protectrices de La Fontaine, fut Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan et de l'abbesse de Fontevrault. Ces trois filles du duc de Mortemart plaisoient, ainsi que le duc de Vivonne leur frère,

par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de finesse et de naïveté, qu'on distinguoit à la cour par la dénomination particulière d'*esprit des Mortemart*[47]; qui charmoit d'autant plus qu'il avoit une sorte de vertu communicative, et faisoit valoir l'esprit des autres. Mme de Fontevrault, la plus jeune et la plus belle des trois sœurs, que Saint-Simon nomme la reine des abbesses, joignoit encore aux qualités, communes à toute sa famille, un savoir rare et étendu. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état dans l'étude de l'Ecriture-Sainte, de la théologie, des Pères de l'Eglise, et des langues savantes qu'elle possédoit parfaitement. Elle étoit adorée dans son ordre, où elle donnoit l'exemple, et où elle entretenoit la plus grande régularité : chargée de son voile et de ses vœux, elle paroissoit fréquemment à la cour, y partageoit la faveur de ses sœurs, étoit de toutes les fêtes sans que jamais sa réputation en ait souffert la moindre atteinte[48]. Les deux autres se ressembloient par leurs penchants pour les plaisirs, par la gaieté et la vivacité de leurs reparties, et par leur talent pour la raillerie; mais il y avoit cette différence, que les plaisanteries de Mme de Thianges n'avoient jamais rien de dur, ni d'injuste, tandis que Mme de Montespan étoit dénigrante et caustique, et si habile à saisir au premier coup d'œil, les ridicules ou les défauts de chacun, que les officiers redoutoient de défiler devant le roi, lorsqu'elle se trouvoit à côté de lui, et qu'ils appeloient cela

Madame de Fontevrault,

et Madame de Montespan.

[redacted]

1671-1675

Æt. 50-54

passer par les armes[49]. Du reste, quoique haute et injurieuse, elle étoit la première à se moquer des ridicules préjugés de Mme de Thianges, qui se glorifioit de l'antiquité de sa race, et attribuoit l'avantage qu'elle se supposoit sur les autres, par la perfection de son tempérament et la délicatesse de ses organes, à la différence que la naissance avoit mise entre elle et le commun des mortels[50]. Mme de Montespan, exempte de tout préjugé, concevoit ou encourageoit toutes les idées grandes et généreuses, qui pouvoient contribuer à la gloire personnelle du roi ou à la splendeur de son règne[51] : femme qui eût paru vraiment digne d'être assise sur le trône, si, à côté de celle qui s'y trouvoit placée, elle n'avoit pas insolemment usurpé toute la puissance et tous les droits d'une reine. Elle appeloit auprès d'elle et protégeoit les gens de lettres. Mme de Thianges les admettoit dans sa familiarité, et s'en faisoit aimer; plus âgée que sa sœur de dix ans, et moins belle, il ne pouvoit exister entre elles aucune rivalité : aussi elles furent toujours unies; mais lorsque Mme de Montespan eut cessé d'être la maîtresse du roi, et se fut retirée de la cour, Mme de Thianges y resta, et conserva, malgré la disgrâce de sa sœur, la faveur et la confiance de Louis XIV : elle eut jusqu'à la fin de ses jours une forte pension de lui, et les entrées du cabinet, le soir après souper, avec les princesses[52]. A l'époque dont nous nous occupons, elle avoit cessé d'être jeune, elle commençoit à donner dans la dévotion, ne mettoit plus de rouge[53],

Madame de Thianges conserve sa faveur auprès de Louis XIV même après la disgrâce de sa sœur.

cachoit sa gorge, tâchoit de se retrancher sur les plaisirs de la table, qu'elle aimoit beaucoup; mais, ce qui étoit plus difficile, c'étoit de se restreindre sur son penchant à la raillerie et à la médisance : cependant elle y prenoit garde, et quand il lui échappoit quelque trait mordant, elle faisoit un cri, en détestant sa mauvaise habitude. Mme de Sévigné, à qui nous empruntons ces détails, dit que Madame de Thianges en étoit devenue plus aimable[54] : en effet, malgré ses dispositions à la dévotion, elle pardonnoit à La Fontaine ses contes, et le servoit à la cour de tout son pouvoir.

Elle donne pour étrennes en 1675, à M. le duc du Maine, une chambre dorée nommée la Chambre du sublime

Au commencement de l'année 1675, elle donna pour étrennes au duc du Maine, fils légitimé du roi et de Mme de Montespan, une chambre toute dorée, grande comme une table. Au-dessus de la porte, il y avoit en grosses lettres, *chambre du sublime;* au dedans un lit et un balustre, avec un grand fauteuil, dans lequel étoit assis le duc du Maine fait en cire, et fort ressemblant; auprès de lui M. de La Rochefoucauld, auquel il donnoit des vers pour les examiner; autour du fauteuil M. de Marcillac, et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve Mme de Thianges et Mme de La Fayette lisoient des vers ensemble. Au dehors du balustre Despréaux, avec une fourche, empêchoit sept ou huit méchants poëtes d'approcher. Racine étoit auprès de Despréaux, et, un peu plus loin, La Fontaine, auquel il faisoit signe d'avancer. Toutes ces figures étoient de cire et en petit; les principales

étoient fort ressemblantes, parce que ceux qu'elles représentoient, avoient posé devant l'artiste [55].

Le genre de la fable est omis dans l'*Art poétique* de Boileau, publiée en 1674.

Ce fait qui nous est attesté par Ménage, augmente encore la difficulté que l'on éprouve de se rendre raison du silence de Boileau sur la fable dans son *Art Poétique*. Cet admirable poëme parut en 1674, dans le premier recueil que donna l'auteur de ses œuvres complètes. Il devoit renfermer des préceptes sur tous les genres de poésies, et Boileau, en effet, y donne en peu de mots la poétique de l'idylle, de l'églogue, de l'élégie, de l'ode, du sonnet, de l'épigramme, du vaudeville même; il ne dit rien de l'apologue que les anciens ont fait descendre du ciel pour l'instruction des hommes. Cependant on ne peut douter que Boileau ne reconnût tout le mérite du fabuliste français, lui qui, dans l'effusion de son admiration pour cet auteur et pour notre grand comique, dit un jour : « La belle nature et tous ses agréments ne se sont fait sentir que depuis que Molière et La Fontaine ont écrit [56]. » On a attribué cette omission à la désunion qu'on croit avoir existé alors entre Boileau et La Fontaine; mais il eût mieux valu, pour l'auteur de *l'Art Poétique*, qu'il commît l'injustice de parler de la fable sans faire mention de La Fontaine, que d'omettre, dans un poëme tel que le sien, de caractériser un genre de poésie dans lequel Phèdre, sans parler de tant d'autres, avoit laissé de si parfaits modèles. Au reste, La Fontaine s'est plu dans plusieurs endroits de ses ouvrages à donner des pré-

[redacted]

ceptes sur ce genre d'écrire, et dans son premier recueil de fables il l'avoit fait dans des vers qui sont tellement dans la manière de Boileau, qu'ils semblent avoir été composés d'avance pour suppléer à la lacune que le législateur du Parnasse devoit laisser dans son code poétique.

1671-1675

Æt. 50-54

La Fontaine a donné de bons préceptes à ce sujet.

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être ;
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte, il faut instruire et plaire [57].

Causes de désunion entre La Fontaine et Boileau.

Quoiqu'on n'ait aucune preuve qu'une épigramme contre Boileau, insérée pour la première fois dans une des dernières éditions des œuvres complètes de La Fontaine, soit de lui, et que nous ne croyions même pas qu'il en soit l'auteur [58], cependant nous ne nierons pas qu'on ne puisse soupçonner d'après plusieurs indices, qu'au temps dont nous nous occupons, ces deux illustres écrivains ne fussent pas aussi unis qu'ils l'avoient été dans leur jeunesse. L'on doit dire à la louange de Boileau que la sévérité de ses principes et de ses mœurs paroît avoir été une des causes qui l'éloignèrent de La Fontaine. Boileau fut toujours par tempérament insensible auprès des femmes, et il n'avoit aucune indulgence pour les foiblesses qu'il n'avoit jamais ressenties. Si la cause du bon goût outragé par la comparaison qu'on avoit établie entre le Joconde de Bouillon et celui de La Fontaine, l'avoit porté à écrire sa dissertation pour démontrer la prééminence de l'ouvrage de ce dernier, il s'en étoit repenti depuis. Il ne fit point imprimer de lui-même cette dissertation

1671-1675 et elle ne fut jamais tant qu'il vécut insérée dans ses
Æt. 50-54 œuvres. On ne peut douter que l'auteur de *l'Art Poétique* n'ait eu en vue La Fontaine, dans les vers suivants, aussi bien écrits que bien pensés.

> Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages [59],
> N'offrent jamais de vous que de nobles images.
> Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
> Qui de l'honneur, en vers, infâmes déserteurs,
> Trahissant la vertu sur un papier coupable,
> Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Sentence de police qui défend les *Contes* de La Fontaine. 5 avril 1675.

Peut-être ces vers hâtèrent-ils la mesure de rigueur qui fut prise contre les nouveaux ouvrages de La Fontaine. Jusqu'alors les divers recueils de contes qu'il avoit publiés, avoient paru avec privilège du roi. En 1675 il fit paroître un nouveau recueil, sous la rubrique de Mons, mais que nous soupçonnons avoir été imprimé à Paris [60]. Ce fut contre ce recueil qu'il y eut une sentence de police, rendue par le

Nouveaux Contes. Mars 1675.

lieutenant de police La Reynie, le 5 avril 1675 [61], qui en interdisoit le débit, attendu, est-il dit dans la sentence « que ce petit livre est imprimé sans aucun privilége ni permission, qu'il se trouve rempli de termes indiscrets et malhonnêtes, et dont la lecture ne peut avoir d'autre effet que celui de corrompre les bonnes mœurs et d'inspirer le libertinage. » Malheureusement cette défense ne produisit d'autre résultat que d'augmenter, pour cet ouvrage qu'on vouloit interdire, l'empressement du public, déjà très-grand pour tout ce qui sortoit de la plume de La Fontaine.

Nouv. édit. des *Nouveaux Contes.* Amst. 1676.

Il parut l'année d'après une autre édition de ce même recueil, évidemment imprimée en France subrepti-

[redacted]

cement, quoiqu'elle porte le nom d'Amsterdam, pour lieu d'impression[62].

Nous avons remarqué le goût particulier de La Fontaine pour tous les genres de compositions qui rappeloient notre ancienne poésie. Dans les recueils de contes qui précédèrent celui dont nous nous occupons ici, il avoit inséré des ballades, et des arrêts d'amour. Dans celui-ci, il mit un *blason*, sorte de petit poëme dont le nom et la nature étoient tout-à-fait oubliés. Nos anciens poëtes entendoient par le mot *blason* la louange ou le blâme continu de la chose qu'on vouloit *blasonner*. Ce mot étoit encore en usage du temps d'Amyot, dont la traduction de Plutarque n'a pu être effacée par celles qui l'ont suivie, et qui fait encore après plus de deux siècles et demi les délices des lecteurs. Cet auteur appelle une épitaphe un *blason funéral*. Les *blasonneurs* devoient écrire en rimes plates et en petits vers[63]. Les plus grands vers ne devoient pas excéder huit ou dix syllabes. Le *blason* de La Fontaine est intitulé *Janot et Catin*[64]. Ce dernier nom dans l'ancien langage est le diminutif de Catherine, et Ronsard donne encore le nom de *Catin* à la reine Catherine de Médicis. C'est ainsi que *garce* signifioit une jeune fille, comme *garçon*, un jeune homme. Le mot *courtisienne* dont on a fait depuis courtisane, étoit un titre d'honneur, et servoit à désigner une femme de la cour. La Fontaine dit au sujet de *Janot et Catin* : « J'ai composé ces stances en vieil style à la » manière du *blason des fausses amours* et de celui

Définition du mot *blason* en poésie.

Blason de Janot et Catin.

» du *loyer des folles amours* dont l'auteur est in» connu. Il y en a qui les attribuent à l'un des Saint» Gelais. Je ne suis pas de leur sentiment, et je crois » qu'ils sont de Cretin. » On sait aujourd'hui que le *Blason des fausses amours* est de Guillaume Alexis, religieux de Lire, prieur de Bussy ou Buzy, au diocèse d'Evreux, qui vivoit vers 1480. Quant à l'autre, il n'est pas bien sûr qu'il soit de Cretin, et Coustelier ne l'a point inséré dans l'édition qu'il a donnée de ce poëte[65]. Au reste l'imitation de La Fontaine est excellente, et l'on croit lire les vers simples et naïfs d'un de nos vieux poëtes qui, sans changer son langage, et sans rien perdre de ses grâces d'autrefois, est devenu pour nous parfaitement intelligible.

Les Troqueurs, conte imprimé à part.

Il est probable que plusieurs des contes de ce recueil furent d'abord imprimés à part. Nous en avons la preuve, du moins pour le conte des *Troqueurs*, que nous avons retrouvé dans un recueil de pièces diverses, formé par Huet[66] : ce conte s'y trouve imprimé en grosses lettres italiques, sur une feuille in-4° de huit pages. Il n'est signé que par les initiales de l'auteur M. D. L. F. Sans doute que le savant évêque l'avoit reçu de La Fontaine lui-même ; car Huet, dans sa propre vie qu'il a écrite en latin, nous apprend que c'est précisément à l'époque où nous sommes arrivés, en 1674, qu'il fit connoissance avec La Fontaine ; et il met au nombre des années heureuses celle pendant laquelle il acquit cet ami, aussi remarquable par sa candeur et sa bonté, que par son esprit et ses talents. Le conte des *Troqueurs*, dans cette pre-

La Fontaine se lie d'amitié avec le savant Huet.

mière impression et dans les deux éditions du recueil dont nous avons parlé, contient à la fin dix vers que l'auteur a retranchés depuis, et qu'aucun éditeur moderne n'a connus [67]. Mais on a bien remarqué que La Fontaine avoit supprimé du conte de *l'Abbesse* celui de *Dindenaut* dans le prologue duquel il se trouve intercalé dans les deux éditions du recueil dont nous venons de faire mention. Tout ceci prouve que La Fontaine travailloit tous ses ouvrages avec plus de soin qu'on ne pense, puisque ses contes qui sont écrits avec beaucoup de négligence, en comparaison de ses fables, offrent des variantes aussi considérables. Nous verrons par la suite qu'il ne craignoit pas de refaire en entier celles de ses fables dont il n'étoit pas satisfait.

Du conte de l'Abbesse et de Dindenaut.

La Fontaine travailloit avec soin ses ouvrages.

Du reste, La Fontaine, dans ses nouveaux contes comme dans les précédents, quand il parle de lui-même, ne dissimule rien et se montre franc épicurien. Dans *le Diable de Papefiguière* il fait, d'après François Rabelais, la peinture du pays de Papimanie, où tout le monde prospère, par opposition à celui de Papefiguière maudit de Dieu, habité par les démons auxquels tout tourne à mal.

Il ne dissimule pas ses goûts pour les plaisirs et la paresse.

Maître François dit que Papimanie
Est un pays où les gens sont heureux.
Le vrai dormir ne fut fait que pour eux :
Nous n'en avons ici que la copie.
Et, par saint Jean! si Dieu me prête vie,
Je le verrai ce pays où l'on dort.
On y fait plus, on n'y fait nulle chose ;
C'est un emploi que je recherche encor.
Ajoutez-y quelque petite dose
D'amour honnête, et puis me voilà fort [68].

[redacted]

1675-1679

Æt. 54-58

De La Fontaine et de Benserade.

La réputation dont La Fontaine jouissoit, manqua de le brouiller avec Benserade. Ce bel esprit dont la renommée, comme poëte, étoit alors très-grande, s'étoit avisé de mettre en rondeaux toutes les métamorphoses d'Ovide. Cet ouvrage, supérieurement imprimé aux dépens du roi et orné de figures, parut in-4° en 1676. Il n'eut point de succès, mais il donna lieu à un rondeau épigrammatique qui en eut beaucoup plus que tous ceux que Benserade avoit composés.

A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer et Racine et Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guère;
Dans un besoin, si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un moineau.
Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un rondeau,
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la fontaine.

De ces rondeaux un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire;
Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau.
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

Ce rondeau qui n'est point de Chapelle, comme on l'a cru à tort[69], affligea La Fontaine. Déjà il aspiroit à une place à l'Académie française, dont Benserade étoit membre, et dans laquelle il avoit beaucoup d'influence. La Fontaine craignit que Benserade, qui s'étoit montré très-sensible au trait malin du rondeau, ne devînt son ennemi, et ne cherchât par la suite à contrarier son élection. La Fontaine se trompoit. Benserade lui rendoit justice, et appré-

[redacted]

cioit tout son mérite. Il fut même un de ceux, ainsi que nous le dirons, qui contribuèrent le plus à sa nomination.

1675-1679
Æt. 54-58

La Fontaine est lié avec M. de Niert.

Quoique La Fontaine ait deux fois travaillé pour l'Opéra, cependant il désapprouvoit ce genre comme contraire au bon goût; mais il aimoit la musique, et les noms des meilleurs artistes des deux sexes, tant d'Italie que de France, lui étoient familiers. Aussi se plaisoit-il beaucoup dans la société de M. de Niert, premier valet-de-chambre du roi, amateur des beaux-arts, et surtout des médailles [70]; qui, par sa place, avoit une sorte d'intendance sur les spectacles, et particulièrement sur l'Opéra.

Epître à M. de Niert. Janv. 1677.

La Fontaine, dans une épître qu'il lui adressa, nous apprend [71] que la musique des Atto, des Léonora, fameux artistes d'Italie, ainsi que celle des Camus, des Gaultier, des Boësset, des Hémon, en France, étoient passées de mode; que Chambonnière et les Couperains n'étoient plus les premiers sur le clavecin, ni La Barre sur la flûte, ni Dubut sur le luth; et même que le célèbre Lambert, qui, avec sa belle-sœur Mlle Saint-Hilaire, donnoit de si délicieux concerts dans les appartements, les jardins et les bosquets, de sa maison de Puteaux-sur-Seine, avoit cessé de faire les délices des amateurs [72]. Le goût étoit changé; on avoit abandonné le luth, le téorbe, la flûte, la viole : on vouloit un plus grand fracas d'instruments.

Ce n'est plus la saison de Raymond ni d'Hilaire :
Il faut vingt clavecins, cent violons pour plaire.

1675-1679 Æt. 54-58 Nous apprenons encore, par cette épître, que le public français ne goûta point d'abord l'opéra, transporté d'Italie en France, par le cardinal de Mazarin [73], et que ce fut Louis XIV seul qui soutint ce spectacle, et le mit à la mode. Il est évident aussi, d'après ce que dit La Fontaine, qu'à cette époque l'art du décorateur ou du moins du machiniste étoit encore dans son enfance.

Des machines d'abord le surprenant spectacle
Eblouit le bourgeois, et fit crier miracle :
Mais la seconde fois, il ne s'y pressa plus;
Il aima mieux le Cid, Horace, Héraclius.
Aussi de ces objets l'âme n'est point émue,
Et même rarement ils contentent la vue.
Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
Le changement si prompt que je me le promets.
Souvent au plus beau char le contre-poids résiste;
Un dieu pend à la corde, et crie au machiniste;
Un reste de forêt demeure dans la mer,
Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

Si on oppose au poëte le charme produit par la réunion de tant d'arts divers, il répond :

De genres si divers le magnifique appas
Aux règles de chaque art ne s'accommode pas.
. . . .
Le bon comédien ne doit jamais chanter,
Le ballet fut toujours une action muette,
La voix veut le téorbe et non pas la trompette;
Et la viole, propre aux plus tendres amours,
N'a jamais jusqu'ici pu se joindre aux tambours.
Mais Louis veut. . . . .
. . . . sur le théâtre, ainsi qu'à la campagne,
La foule qui le suit, l'éclat qui l'accompagne;
Grand en tout, il veut mettre en tout de la grandeur.
La guerre fait sa joie et sa plus forte ardeur;
Ses divertissements ressentent tous la guerre :
Ses concerts d'instruments ont le bruit du tonnerre,
Et ses concerts de voix ressemblent aux éclats
Qu'en un jour de combat font les cris des soldats.
Les danseurs, par leur nombre, éblouissent la vue.
Et le ballet paroît exercice, revue,

1675-1679

Æt. 54-58

Jeu de gladiateurs; et tel qu'au champ de Mars,
En leurs jours de triomphe en donnoient les Césars.
Glorieux tous les ans de nouvelles conquêtes,
A son peuple il fait part de ses nouvelles fêtes,
Et son peuple qui l'aime et suit tous ses désirs,
Se conforme à son goût, ne veut que ses plaisirs.
. . . .

La Fontaine se plaint ensuite de ce qu'on a trop d'engouement pour l'Opéra et pour Lully :

Le Français, pour lui seul contraignant sa nature,
N'a que pour l'Opéra de passion qui dure.
Les jours de l'Opéra, de l'un à l'autre bout,
Saint-Honoré, rempli de carrosses partout,
Voit, malgré la misère à tous états commune,
Que l'Opéra tout seul fait leur bonne fortune.
Il a l'or de l'abbé, du brave, du commis;
La coquette s'y fait mener par ses amis;
L'officier, le marchand tout son rôti retranche,
Pour y pouvoir porter tout son gain le dimanche.
On ne va plus au bal, on ne va plus au cours :
Hiver, été, printemps, bref, Opéra toujours;
Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde.
Avec mille autres biens le jubilé fera
Que nous serons un temps sans parler d'Opéra;
Mais aussi de retour de mainte et mainte église,
Nous irons, pour causer de tout avec franchise
Et donner du relâche à la dévotion,
Chez l'illustre Certin faire une station :
Certin, par mille endroits également charmante,
Et dans mille beaux arts également savante;
Dont le rare génie et les brillantes mains
Surpassent Chambonnière, Hardel, les Couperains.
De cette aimable enfant le clavecin unique
Me touche plus qu'Isis et toute sa musique :
Je ne veux rien de plus, je ne veux rien de mieux
Pour contenter l'esprit, et l'oreille, et les yeux.

Détails sur Mademoiselle Certin.

Mlle Certin dont les talents furent développés par Lully, devint célèbre par les beaux concerts qu'elle donnoit chez elle, et où les plus habiles compositeurs

1675-1679

Æt. 54-58

faisoient porter leur musique ; mais, à l'époque à laquelle La Fontaine écrivoit son épître, cette jeune virtuose, que M. de Niert faisoit élever, n'avoit pas plus de quinze ans [74]. Ce fut alors qu'on célébra en France le jubilé, ouvert par le pape Clément X [75], jubilé, que notre poëte se proposoit de passer d'une manière si peu édifiante, et dont l'effet le plus efficace et le plus heureux, suivant lui, étoit de faire cesser les entretiens sur l'opéra, qui l'ennuyoient si fort. L'opéra d'*Isis*, de Quinault, fut joué pour la première fois le 5 janvier 1677. Ces deux circonstances fixent la date de la composition de cette épître de La Fontaine à la fin de 1676 ou au commencement de 1677.

Vers pour le portrait de Mezetin.

On voit par des vers, faits pour le portrait de Mezetin quelque temps après l'époque où nous sommes, que La Fontaine s'amusoit de toutes sortes de spectacles, même des farces. Angelo Constantini, plus connu sous le nom de Mezetin, qui, dans les canevas italiens, représente toujours un intrigant, amusoit alors tout Paris par son talent pour les parades comiques ; il devint assez célèbre pour que son portrait peint par De Troye fût gravé par Yvermeulen, et c'est pour ce portrait que La Fontaine fit les six vers, que Gacon nous a conservés, afin d'avoir occasion de rapporter deux mauvaises épigrammes qu'il avoit faites contre notre poëte [76].

Liaison de La Fontaine avec la Champmeslé.

La Fontaine fréquentoit aussi la Champmeslé [77], qui ravissoit tous les amateurs du théâtre. Racine, qui déclamoit les vers avec autant de perfection, qu'il les faisoit, avoit développé par ses leçons les

talents de cette actrice. L'élève fut quelque temps reconnoissante envers un maître épris de ses charmes [78]; mais bientôt elle le quitta pour le fils de la marquise de Sévigné [79], qui fut ensuite remplacé par plusieurs autres. Cependant elle n'étoit rien moins que jolie [80]; mais elle étoit bien faite, avoit une belle taille; tous ses traits exprimoient la sensibilité; sa voix douce et pénétrante dans les rôles tendres acquéroit de la force et de l'énergie, quand la situation théâtrale le demandoit [81]. Elle eut toujours une cour très-nombreuse; et, dans une lettre que La Fontaine lui écrivit de la campagne, alors que Louis XIV étoit au fort de ses conquêtes, et qu'elle se trouvoit entourée par beaucoup d'adorateurs, il lui dit : « Tout sera bientôt au roi de France, et à » Mlle de Champmeslé [82]. » Nous voyons par cette même lettre, que La Fare, bien connu de La Fontaine à cause de sa grande intimité avec Mme de La Sablière, étoit souvent chez la Champmeslé : La Fontaine s'y plaisoit beaucoup aussi, et il aidoit son mari, à la fois auteur et acteur, dans la composition de ses pièces. L'on croit que La Fontaine eut surtout la plus grande part à la petite comédie représentée sous le nom de Champmeslé, et intitulée, *Je vous prends sans vert*, qu'on a même insérée dans ses œuvres, comme étant de lui, mais sans preuves suffisantes [83]. M. de Tonnerre étoit alors l'amant en titre de la Champmeslé; La Fontaine qui s'amusoit beaucoup de sa gaieté, regrette dans sa lettre de ne plus se trouver exposé à ses niches et à ses brocards. Nous

Lettre à Mademoiselle de Champmeslé. 1678.

Je vous prends sans vert, comédie.

1675-1679

Æt. 54-58

voyons aussi, par cette même lettre, que l'actrice aimoit la société de notre poëte, et avoit pour lui de grandes bontés : « Vous êtes, lui dit-il, la meilleure amie du monde, aussi bien que la plus » agréable. » Quoiqu'elle eût alors plus de trente ans, et lui, plus de cinquante, ce n'étoit pas sa faute si elle étoit seulement son amie : la dédicace du conte de *Belphégor* en fait foi, et à cet égard on ne peut s'exprimer plus clairement; mais aussi il est impossible de mettre dans un tel aveu plus d'enjouement, d'esprit et de grâce [84].

Conte de Belphégor, dédié à la Champmeslé.

De votre nom j'orne le frontispice
Des derniers vers que ma Muse a polis.
Puisse le tout, ô charmante Phillis,
Aller si loin, que notre lôs [85] franchisse
La nuit des temps! Nous la saurons domter,
Moi par écrire, et vous par réciter.
Nos noms unis perceront l'ombre noire;
Vous régnerez long-temps dans la mémoire,
Après avoir régné jusques ici
Dans les esprits, dans les cœurs même aussi.
Qui ne connoît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs, ou Camille en fureur?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante?
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante,
Une autre enfin allant si droit au cœur?
. . . .
De mes Phillis vous seriez la première,
Vous auriez eu mon âme tout entière,
Si de mes vœux j'eusse plus présumé;
Mais en aimant, qui ne veut être aimé!
Par des transports n'espérant pas vous plaire,
Je me suis dit seulement votre ami,
De ceux qui sont amants plus qu'à demi;
Et plût au sort que j'eusse pu mieux faire!

La lettre que La Fontaine avoit adressée à la Champmeslé, est datée de la campagne en 1678;

il alloit quelquefois passer l'automne au château des Cours près de Troyes, avec une société choisie rassemblée par M. Rémond des Cours, frère du fermier général[86]. On y composoit des pièces de vers, et c'est dans cette société que paroissent avoir été faits ces vers pour des bergers et des bergères dans une fête donnée à Troyes en 1678, que Grosley a publiés, et qu'il attribue à La Fontaine, mais sans en apporter aucune preuve[87].

1675-1679
Æt. 54-58

Vers pour une fête donnée à Troyes en 1678.

Nos lecteurs ont pu remarquer, dans le prologue de *Belphégor*, avec quelle confiance La Fontaine, que tant de biographes ont dépeint comme s'ignorant lui-même, parle des succès de sa Muse,

> Nos noms unis perceront l'ombre noire,
> Moi par écrire....

Sa conviction étoit à cet égard d'autant plus grande que lorsqu'il traçoit ces vers, il avoit publié, en 1678 et en 1679, son second recueil de fables[88], dédié à Mme de Montespan, à laquelle il disoit aussi,

Fables choisies, troisième et quatrième partie. 1678-1679.

> Protégez désormais le livre favori
> Par qui j'ose espérer une seconde vie.

Le nouveau recueil ne renfermoit que cinq livres, ce qui faisoit, avec le premier qui fut de nouveau publié, corrigé et augmenté par l'auteur, onze livres de fables. Le douzième et dernier ne parut que longtemps après, et devoit être le chant du cygne. Ces nouvelles fables mirent le sceau à la réputation de La Fontaine. Elles se terminoient par un épilogue consacré à la louange du roi, qui, quoi qu'on en ait dit, encourageoit notre poëte, quand il usoit de

[redacted]

1675-1679

Æt. 54-58

La Fontaine reçoit des encouragements de Louis XIV.

ses rares talents pour l'utilité des mœurs et de la morale. Si en effet, d'une part, Louis XIV laissoit interdire le débit de ses contes par une sentence de police, de l'autre, il permettoit qu'on s'écartât, par une honorable exception, du protocole ordinaire des priviléges, pour déclarer dans celui qu'il accordoit pour les fables que « la jeunesse en avoit reçu beaucoup de fruit en son instruction. » La Fontaine fut même admis à offrir en personne ses fables à Louis XIV; il se rendit pour cet effet à Versailles; mais, après avoir fort bien récité son compliment au monarque, il s'aperçut qu'il avoit oublié le livre qu'il devoit lui présenter : il n'en fut pas moins accueilli avec bonté [89], et comblé de présents; mais on ajoute qu'à son retour, il perdit aussi par distraction la bourse pleine d'or, que le roi lui avoit fait remettre, et qu'on retrouva heureusement sous le coussin de la voiture qui l'avoit ramené [90].

Il lui présente ses Fables.

Ce second recueil de Fables est supérieur au premier.

La Fontaine, dans l'avertissement de son second recueil, prévient ses lecteurs que, pour mettre plus de variété dans son ouvrage, il a cru devoir donner à ses dernières fables un tour un peu différent de celui qu'il avoit donné aux premières, « tant, ajoute- » t-il, à cause de la différence des sujets que pour » remplir de plus de variété mon ouvrage. » La vérité est que, d'abord gêné par son respect pour les anciens, La Fontaine ne s'étoit écarté qu'avec une sorte de crainte de la brièveté de Phèdre et d'Esope; mais, s'étant aperçu que les fables qui avoient eu le plus de succès, étoient celles où il s'étoit

[redacted]

abandonné à son génie, il résolut de n'écouter que les inspirations qu'il lui dictoit. Aussi ce second recueil est-il, suivant nous, supérieur au premier. L'envie du temps de La Fontaine a prononcé le contraire, et cela étoit tout simple[91]; mais on s'étonne que Champfort ait adopté un semblable jugement[92] : il y a encore plus lieu d'être surpris que ce littérateur si plein d'esprit et de goût, après avoir été dans sa jeunesse un panégyriste éloquent et enthousiaste de La Fontaine, soit devenu pour lui dans un âge plus avancé un commentateur chagrin et souvent injuste; cependant il est facile de rendre raison de cette apparente contradiction. Champfort avoit un caractère difficile, jaloux et envieux : dans sa sauvage indépendance il haïssoit toutes supériorités sociales; il prenoit, comme tant d'autres, les fougueux accès de l'orgueil et de la misanthropie, pour de la force et de la fierté. La réflexion et la lecture eussent peut-être corrigé ou adouci l'âpreté de ces défauts, surtout lorsque, par la protection d'une vertueuse princesse, l'infortunée Elisabeth, le sort cessa de lui être contraire; mais la révolution, dont il embrassa les principes avec chaleur, le rendit ingrat envers ses bienfaiteurs, et les leçons de cet auteur favori, de ce poëte qu'il avoit tant aimé, devinrent impuissantes contre les vices de son cœur. Aussi les louanges que La Fontaine donne aux grands lui causent presque toujours de l'humeur. Il combat ou méconnoît sans cesse la sage et douce philosophie du fabuliste, qu'à une

1675-1679
Ét. 54-58

Champfort en porte un jugement différent.

Pourquoi Champfort a mal commenté La Fontaine.

[redacted]

1675-1679 époque plus heureuse, nul n'avoit mieux que lui Ét. 54-58 définie et appréciée.

« Ce qui distingue, dit Champfort dans son excellent éloge[93], La Fontaine de tous les moralistes, c'est la facilité insinuante de sa morale; c'est cette sagesse naturelle comme lui-même, qui paroît n'être qu'un heureux développement de son instinct. Il ne vous parle que de vous-même ou pour vous-même; et, de ses leçons, ou plutôt de ses conseils, naîtroit le bonheur général. Son livre est la loi naturelle en action; tout sentiment exagéré n'avoit point de prise sur son âme, s'en écartoit naturellement, et la facilité même de son caractère sembloit l'en avoir préservé. La Fontaine n'est point le poëte de l'héroïsme; il est celui de la vie commune, de la raison vulgaire. Le travail, la vigilance, l'économie, la prudence sans inquiétude, l'avantage de vivre avec ses égaux, le besoin qu'on peut avoir de ses inférieurs, la modération, la retraite, voilà ce qu'il aime, et ce qu'il fait aimer. L'amour, cet objet de tant de déclamations, *ce mal qui peut-être est un bien*, dit La Fontaine, il le montre comme une foiblesse naturelle et intéressante; il n'affecte pas ce mépris pour l'espèce humaine, qui aiguise la satire mordante de Lucien, qui s'annonce hardiment dans les écrits de Montaigne, se découvre dans la folie de Rabelais, et perce quelquefois même dans l'enjouement d'Horace. Ce n'est point cette austérité, qui appelle, comme dans Boileau, la plaisanterie au secours d'une raison sévère, ni cette dureté mi-

Champfort a bien apprécié la philosophie de La Fontaine.

santhropique de La Bruyère et de Pascal, qui, portant le flambeau dans l'abîme du cœur humain, jette une lueur effrayante sur ses tristes profondeurs. Le mal qu'il peint, il le rencontre; les autres l'ont cherché. Pour eux, nos ridicules sont des ennemis dont ils se vengent; pour La Fontaine, ce sont des passants incommodes, dont il songe à se garantir: il rit, et ne hait point[94]. L'âme, après la lecture de ses ouvrages, calme, reposée, et pour ainsi dire rafraîchie, comme au retour d'une promenade solitaire et champêtre, trouve en soi-même une compassion douce pour l'humanité, une résignation tranquille à la Providence, à la nécessité, aux lois de l'ordre établi, enfin l'heureuse disposition de supporter patiemment les défauts d'autrui, et même les siens : leçon, qui n'est peut-être pas une des moindres que puisse donner la philosophie. »

1675-1679
Æt. 54-58

Résumé sur les Fables de La Fontaine.

Si La Fontaine, dans ce second recueil, a varié sa manière, heureusement il ne l'a pas changée : ce qui probablement, lors même qu'il l'auroit voulu, lui eût été impossible. Nous retrouvons encore au même degré, et souvent à un plus haut degré de perfection, ce style enchanteur qui s'élève et descend sans effort, parcourt toutes les nuances, prend tous les tons, depuis le langage majestueux et énergique de l'ode et de l'épopée, jusqu'à la naïve et familière éloquence du jargon populaire. C'est toujours ce même fonds de bienveillance générale qui l'intéresse à tous les êtres vivants, *Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux*[95]. C'est toujours le même art de s'identifier

[redacted]

1675-1679 avec les personnages qu'il fait agir, de s'astreindre Æt. 54-58 aux lois des monarchies et des républiques d'animaux qu'il a fondées; de ne jamais déroger aux rangs et aux titres qu'il a établis parmi eux. Le lion a toujours son Louvre, sa cour des pairs, ses officiers, ses médecins. C'est toujours nosseigneurs les ours, sultan léopard, don coursier, et les parents du loup gros messieurs qui l'ont fait apprendre à lire. C'est toujours enfin la même simplicité de dialogue, où les enfants, comme les hommes du goût le plus exercé, aiment à retrouver le langage de la conversation. C'est encore le jeu divertissant de ces scènes si courtes et si animées. En lui, chaque idée réveille soudain l'image et le sentiment qui lui est propre. Jupiter n'est qu'un homme dans les choses familières, et le moucheron, quand il combat le lion, est un guerrier redoutable, qui sonne à la fois la charge et la victoire. Il voit tour à tour dans un renard, Patrocle, Ajax, Annibal, et, dans un chat, Alexandre. Il rappelle dans le combat de deux coqs pour une poule, la guerre de Troie pour Hélène; il met de niveau Pyrrhus et la laitière; représente dans la querelle des deux chèvres, qui se disputent le pas, fières de leur généalogie, Philippe IV et Louis XIV, s'avançant dans l'île de la Conférence; et, à propos de la tardive maternité de l'alouette, il peint les délices du printemps, les plaisirs, les amours de tous les êtres, et met l'enchantement de la nature en contraste avec le veuvage d'un oiseau. Il passe d'un extrême à l'autre,

avec une justesse parfaite et une étonnante rapidité, 1675-1679
et finit par vous persuader que c'est sérieusement Æt. 54-59
et de bonne foi qu'il confond les grandes choses avec les petites, et qu'il met tant d'intérêt à ces dernières. Ce n'est point un poëte qui imagine, ce n'est pas un conteur qui plaisante, c'est un témoin présent à l'action, et qui veut vous y rendre présent lui-même. Ecoutez la belette et le lapin plaidant pour un terrier : tout est mis en usage : coutume, autorité, droit naturel, généalogie : on y invoque les dieux hospitaliers. Voyez s'il est possible de mieux plaider une cause? Entendez le loup qui daube, au coucher du roi, son camarade absent, le renard, et dites si vous n'avez pas assisté au coucher de sa majesté lionne, si vous ne savez pas ce qui s'y est passé. Si un rat, bon citoyen, vient demander des provisions à un autre rat égoïste et solitaire, que de motifs ne fait-il pas valoir? le blocus de Ratopolis, la république attaquée, son état indigent, le secours qu'on attend, et qui sera prêt dans quatre ou cinq jours : ne voyez-vous pas à la gravité de ces raisons, que de ce simple secours il s'agit de la chose la plus importante, de la destinée entière du peuple rat, dont le peuple chat a juré la destruction? Quand ce rat gros et gras se retire dans un fromage de Hollande, c'est que, comme un moine, il est las des soins d'ici bas. Le chat, priant le rat de le délivrer, l'assure qu'il l'aime comme ses yeux, et lui dit qu'il étoit sorti pour aller faire sa prière aux dieux comme tout dévot chat en use tous les matins. Tartufe

1675-1679 parle-t-il mieux? Si La Fontaine vous fait voir la
Æt. 54-58 belette extrêmement maigre, c'est qu'elle sortoit de maladie. Si ce cerf ignore une maxime de Salomon, le poëte se croit obligé de nous avertir que ce cerf n'avoit pas accoutumé de lire. S'il parle de ce vieux rat, qui a échappé à beaucoup de dangers, il n'oublie pas qu'il a perdu sa queue à la bataille. Si des chiens et des chats vivent en bonne harmonie, il a soin d'ajouter que cette union presque fraternelle édifioit tous les voisins. A tous ces traits nous rions de la simplicité et de la naïveté du poëte, et c'est à ce piége si délicat que se prend notre vanité. Grâce à l'art que l'auteur a mis à dessiner les caractères de tous ses personnages, au soin qu'il a pris de nous intéresser à tout ce qui les concerne, les scènes qu'il nous présente détachées et isolées les unes des autres n'en semblent pas moins unies par un lien commun, et forment, comme il le dit lui-même,

Une ample comédie à cent actes divers.

Quand nous songeons que celui qui a fait converser en un langage tout entier le sien, dame belette ou jean lapin, est le même homme qui, ensuite, avec l'éloquence d'un Démosthène, fait tonner contre la tyrannie le paysan du Danube, et qui, majestueux et énergique comme Bossuet pour combattre les chimères de l'astrologie, demande au ciel

S'il auroit imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps renferme dans ses voiles,

1675-1679

Æt. 54-58

nous croyons pouvoir dire que les anciens ni les modernes n'offrent rien de comparable à l'originalité et à la flexibilité d'un tel génie [96]. Mais finissons. La Harpe dit vrai : il ne faut pas louer La Fontaine, il faut le lire, le relire, et le relire encore. Il en est de lui, comme de la personne que l'on aime : en son absence, il semble qu'on aura mille choses à lui dire, et quand on la voit, tout est absorbé dans un seul sentiment, dans le plaisir de la voir. On se répand en louanges sur La Fontaine, et dès qu'on le lit, tout ce qu'on voudroit dire est oublié; on le lit, et on jouit.

Jugement de La Harpe sur le nombre des bonnes fables de La Fontaine.

Ce grand critique observe encore que, sur près de trois cents fables que La Fontaine a faites, il n'y en a pas dix de médiocres, et qu'il y en a plus de deux cent cinquante, qui sont des chefs-d'œuvre. Nul n'a composé un plus grand nombre de vers devenus proverbes. En général,ses moralités sont courtes. La précision est une qualité qui tient essentiellement au caractère de la philosophie, plus occupée à méditer qu'à discourir. C'est une tradition constante, parmi les gens de lettres, que de toutes ses fables, celle que La Fontaine préféroit, étoit celle qui a pour titre, *le Chêne et le Roseau*. Mais dans *ce beau jardin de poétiques fleurs*, tous les critiques ont accordé le prix à l'apologue, qui ouvre le second recueil, *les Animaux malades de la peste*. La poésie est aussi parfaite dans cette fable que dans celle du chêne et du roseau; mais le fonds est beaucoup plus riche et plus étendu, et les applications morales autrement importantes.

Quelle est la plus belle des Fables de La Fontaine?

[redacted]

1675-1679 Dans ce second recueil, La Fontaine s'est abandonné, plus que dans le premier, à ces retours sur lui-même, à cette sensibilité douce, naïve, attirante, qui donnoit tant de charme à son caractère; à ces effusions d'un bon cœur, qui prêtent à tous ses écrits un attrait irrésistible.

Æt. 54-58

Dans cette admirable fable des deux pigeons, avec quels tendres accents il regrette et redemande les plaisirs qu'il a goûtés dans l'amour!

Regrets de La Fontaine sur les plaisirs de son jeune âge.

Amants, heureux amants, voulez-vous voyager?
Que ce soit aux rives prochaines.
Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau.
Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste.
J'ai quelquefois aimé: je n'aurois pas alors,
Contre le Louvre et ses trésors,
Contre le firmament et sa voûte céleste,
Changé les bois, changé les lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
De l'aimable et jeune bergère,
Pour qui, sous le fils de Cythère,
Je servis engagé par mes premiers serments.
Hélas! quand reviendront de semblables moments?
Faut-il que tant d'objets, si doux et si charmants,
Me laissent vivre au gré de mon âme inquiète!
Ah! si mon cœur osoit encor se renflammer,
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'aimer [97]?

Voyez quelle douce et sublime philosophie, quel calme et quelle tranquillité d'un cœur pur et en paix avec lui-même, respirent dans les vœux qu'il forme à la suite de cet apologue oriental, intitulé *le Songe d'un habitant du Mogol;* combien les adieux qu'il fait à la vie impriment à l'âme de sentiments touchants, et la pénètrent d'une mélancolie pleine de charmes!

1675-1679

Æt. 54-58

Si j'osois ajouter au mot de l'interprète,
J'inspirerois ici l'amour de la retraite;
Elle offre à ses amants des biens sans embarras,
Biens purs, présents du ciel, qui naissent sous ses pas.
Solitude où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrois-je jamais,
Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais?
Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles!
Quand pourront les Neuf Sœurs, loin des cours et des villes,
M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
Les divers mouvements inconnus à nos yeux?
....
Que si je ne suis né pour de si grands projets,
Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets!
Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie!
La parque à filets d'or n'ourdira point ma vie,
Je ne dormirai pas sous de riches lambris:
Mais voit-on que le somme en perde de son prix?
En est-il moins profond et moins plein de délices?
Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices.
Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords [98].

Son amour pour la retraite.

La Fontaine, ainsi qu'il le dit lui-même, a pris la plupart des sujets des fables de ce second recueil dans l'Indien Pilpay ou Bidpaï; mais il en a le plus souvent tellement changé le fond, qu'il pourroit à juste titre même réclamer le mérite de l'invention. Il est quelques fables, d'ailleurs, qu'il paroît avoir inventées, ou du moins dont les sources n'ont pu encore être découvertes par les commentateurs, qui ont épuisé tous leurs efforts sur ce sujet [99]. D'autres fables ne sont qu'un trait d'histoire qui le frappoit dans ses lectures, ou une anecdote qu'il avoit entendu raconter en société, ou enfin le récit de faits singuliers, qui prouvent l'intelligence des animaux. Souvent même il intitule fable, le résumé d'une conversation, qui lui avoit paru intéressante, et

La Fontaine a pris les sujets de plusieurs des fables de ce second recueil, dans Pilpay.

Il en est qui sont de son invention, ou qui lui ont été suggérées par ses lectures ou ses conversations.

[redacted]

1675-1679

Æt. 54-58

qui lui avoit suggéré des réflexions utiles et morales. C'est ainsi qu'il a versifié dans le premier apologue du dixième livre, ce que Jean Sobieski, depuis roi de Pologne, lui avoit raconté chez Mme de La Sablière des castors de son pays; la même fable contient aussi divers faits vrais, sur l'intelligence de la perdrix et du rat, admirablement bien mis en vers. Mais lorsque La Fontaine, dans la neuvième fable du livre XI, nous raconte qu'un chat-huant, après avoir pris plusieurs souris, les entassa dans son nid, leur coupa les pates avec son bec, pour les empêcher de s'enfuir, et les a nourries avec du blé pour pouvoir ensuite les dévorer à loisir, et qu'enfin il nous assure en note que ce fait est vrai, nous craignons qu'il n'ait été abusé par quelque observateur superficiel [100].

Sur la première fable du Livre 10.

Sur la neuvième fable du Livre 11.

Mathieu Marais rapporte que La Fontaine, étant à Antony, chez un de ses amis, ne se trouva point un jour à l'heure du dîner, et ne parut qu'après qu'on eut terminé le repas. On lui demanda où il étoit allé: il dit qu'il venoit de l'enterrement d'une fourmi; qu'il avoit suivi le convoi dans le jardin; qu'il avoit reconduit la famille jusqu'à la maison, qui étoit la fourmilière, et il fit là-dessus une description du gouvernement de ces petits animaux, qu'il a depuis, dit Marais, portée dans ses fables, dans la Psyché, dans son Saint-Malc [101].

La Fontaine oublie son dîner pour contempler des fourmis.

Nous croyons à la vérité de cette anecdote; les mœurs des fourmis sont si curieuses, si attachantes qu'elles attirent même l'attention du vulgaire et

des enfants, et il n'y a rien d'extraordinaire, selon nous, à oublier son dîner, lorsqu'on se trouve un peu fortement engagé dans la contemplation d'un si admirable spectacle. Mais il ne faut pas s'imaginer, comme on le pense communément, que La Fontaine eût étudié en véritable observateur, les mœurs et les habitudes des animaux; ce genre de mérite demandoit une patience constante, et une tenacité dans les recherches, dont il n'étoit pas capable : cela même eût été, j'ose le dire, plus nuisible qu'utile à son but. Les hommes prêtent aux animaux des penchants semblables aux leurs, et ces préjugés rendent ces êtres bien plus propres à figurer utilement dans l'apologue : une exactitude scientifique détruiroit souvent toute illusion. Le naturaliste doit chercher à décrire et à faire connoître les êtres tels qu'ils sont réellement; le poëte fabuliste doit les peindre tels que le vulgaire les imagine : l'effet qu'il se propose de produire, sera manqué s'il contrarie les idées de ses lecteurs, par une science intempestive; car alors, ils seront plus occupés de ces nouvelles notions, qu'il veut leur donner, que du fond de l'aventure même qu'il raconte, et de la moralité qui en est le résultat. C'est ainsi qu'a pensé La Fontaine; les caractères d'animaux qu'il a tracés, se fondent sur les idées, que le peuple en a conçues, souvent justes, lorsqu'elles sont générales, mais aussi presque toujours inexactes, quand on descend dans les particularités. Si notre fabuliste avoit eu la moindre partie des connoissances en histoire natu-

De La Fontaine considéré comme observateur.

Une exactitude scientifique seroit nuisible dans l'apologue.

1675-1679

Æt. 54-58

De la fable de *l'Aigle et l'Escarbot*, Liv. 2, fab. 3.

relle, qu'on lui a prêtées, il n'auroit pas versifié sans y rien changer, cette ancienne fable d'Esope, intitulée, *l'Aigle et l'Escarbot*, dont l'absurdité est sans doute le résultat de quelque ancien contresens commis par un traducteur ignorant. Il est singulier que, ni La Fontaine, ni ses commentateurs ne se soient aperçus qu'il étoit absolument impossible qu'un lapin pût se retirer et se blottir dans le trou d'un scarabée [102].

De celle qui a pour titre : *le Curé et le Mort*. Liv. 7, fab. 11.

Parmi les apologues, qui doivent leur origine à des aventures réelles, qui se sont passées du temps de La Fontaine, on doit compter la onzième fable du livre VII, intitulée *le Curé et le Mort* [103]. Mme de Sévigné, dans une lettre à sa fille, en date du 26 février, lui marque : « M. de Bouflers a tué un homme après sa mort; il étoit dans sa bière en carrosse; on le menoit à une lieue de Bouflers pour l'enterrer; son curé étoit avec le corps. On verse; la bière coupe le cou au pauvre curé. » Ensuite, dans une autre lettre, en date du 9 mars 1672, elle lui dit : « Voilà cette petite fable de La Fontaine, sur l'aventure du curé de M. de Bouflers, qui fut tué roide en carrosse auprès de son mort : cet événement est bizarre, la fable est jolie, mais ce n'est rien au prix de celles qui suivront. Je ne sais ce que c'est que ce *pot au lait* [104]. » Ainsi, d'après ces passages, on voit que ce petit apologue n'a pu être écrit qu'après le 26 février, qu'il circuloit déjà dans le monde le 9 mars; tant étoit grand l'empressement, que l'on mettoit à se procurer les moindres

productions de notre poëte! Cette fable se termine ainsi :

> Proprement toute notre vie
> Est le curé Chouart qui sur son mort comptoit,
> Et la fable du Pot au lait.

Plusieurs des fables de La Fontaine non publiées circuloient en manuscrit.

Ainsi la fable charmante de *la Laitière et le Pot au Lait*, inconnue encore à Mme de Sévigné, étoit composée en 1672, et sa lettre nous prouve que plusieurs des fables, qui ne furent publiées qu'en 1678, circuloient déjà en manuscrit.

Anecdote sur le curé Chouart réfutée.

Ce passage de la lettre de Mme de Sévigné réfute complètement un conte ridicule, que Fréron a consigné dans son Année littéraire en 1775, et qui est fondé uniquement sur le nom de Jean Chouart, que La Fontaine a donné au curé de sa fable [105]. Un nommé Choquet, qui se dit prêtre, assure au journaliste que La Fontaine n'a écrit la fable du *Curé et du Mort*, que pour se venger du curé Chouart, personnage réel, suivant lui, et d'une famille distinguée de la Touraine, qui, dans un dîner où se trouvoient Racine et Boileau, avoit adressé des reprimandes au fabuliste, sur le scandale de sa séparation avec sa femme. Pour achever de démontrer la fausseté de cette anecdote, il suffit d'ajouter à ce que nous venons de dire sur la véritable origine de cet apologue, que le nom de Messire Jean Chouart se trouve dans Rabelais [106] : La Fontaine ne s'en est servi, que parce que ce facétieux écrivain l'avoit, en quelque sorte, rendu populaire, pour désigner celui d'un homme d'église, que l'on vouloit

1675-1679 / *Æt.* 54-58

ridiculiser. J. B. Rousseau l'a aussi employé dans une de ses épigrammes[107]. Remarquons que si La Fontaine a laissé échapper de sa plume une ou deux épigrammes, jamais il n'a souffert qu'on les imprimât de son aveu. Dans tout ce qu'il a fait paroître de son vivant, il n'y a pas une seule ligne qui soit dirigée contre quelqu'un en particulier, ou écrite dans l'intention de blesser qui que ce soit.

La Fontaine n'a jamais fait imprimer une seule ligne satirique contre qui que ce soit.

Il y a dans ce second recueil cinq fables, dédiées à différentes personnes, savoir, à M. Barillon, au duc de La Rochefoucauld, à Mlle de Sillery, à Mme de La Sablière et à M. le duc du Maine. Celle qui est dédiée à M. Barillon est intitulée *le Pouvoir des Fables*[108]. Pour bien entendre le prologue et les louanges que La Fontaine fait de M. Barillon, il faut rappeler les circonstances qui y donnèrent lieu, et suppléer encore au silence des commentateurs.

Fable dédiée à M. Barillon. Liv. 8 Fab. 4. intitulée : *le Pouvoir des Fables.*

Charles II avoit été rétabli en 1660, sur le trône de ses pères. Jamais règne ne commença sous de plus heureux auspices que le sien. Tous les partis, tour à tour oppresseurs et opprimés, avoient espéré trouver sous son sceptre légal deux sortes d'avantages que l'on s'efforce si souvent en vain de concilier, la liberté et le repos. Le jeune roi éprouva bientôt combien après un long interrègne d'anarchie et de despotisme, il est difficile de raffermir un trône qu'un usurpateur a, par de grands succès, entouré d'un éclat passager. Dans cette position Charles avoit également à se garantir de ses amis

Explication du prologue de cette fable.

et de ses ennemis; il étoit jeune, aimoit le plaisir, 1675-1679
détestoit le travail, et n'avoit aucune des qualités Æt. 54-58
nécessaires pour surmonter tant d'obstacles. Il ne pouvoit se passer du parlement, et le parlement s'opposoit à toutes les mesures qu'il vouloit prendre. Bientôt il ne put gouverner avec lui ni sans lui. Louis XIV profita de son embarras, lui fit parvenir des subsides, et lui promit par son appui de le soustraire à la tutelle de la chambre des communes. Pour ces négociations délicates, Louis XIV choisit Barillon, homme d'un esprit vif, aimable, ami intime de Mme de Sévigné, de Mme de Grignan sa fille, de Mlle de Coulange et de toute la société que La Fontaine fréquentoit le plus habituellement, et où il se plaisoit davantage. Par l'habileté de ce négociateur et par les subsides de Louis XIV, l'Angleterre indignée devint l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Mais enfin, lorsque celle-ci se fut emparée, avec tant de rapidité, de la Flandre, de la Franche-Comté et d'une moitié de la Hollande, presque toute l'Europe alarmée se ligua contre le grand monarque, et le parlement que Charles II avoit assemblé le plus tard possible, mais enfin qu'il avoit été forcé d'assembler, et qui ouvrit ses séances le 13 avril 1675, le contraignit à se joindre aux autres puissances pour entrer sérieusement dans les négociations qui amenèrent, peu de temps après, la paix de Nimègue. C'est durant les débats très-vifs, qui eurent lieu à ce sujet dans la chambre des communes[109], que La Fontaine dédia

1675-1679 la fable, dont nous avons parlé, à M. Barillon.

Æt. 54-58

La qualité d'ambassadeur
Peut-elle s'abaisser à des contes vulgaires?
Vous puis-je offrir mes vers et leurs grâces légères?
S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur,
Seront-ils pas traités par vous de téméraires?
Vous avez bien d'autres affaires
A démêler que les débats
Du lapin et de la belette.
Lisez-les, ne les lisez pas:
Mais empêchez qu'on ne nous mette
Toute l'Europe sur les bras.
Que de mille endroits de la terre
Il nous vienne des ennemis,
J'y consens; mais que l'Angleterre
Veuille que nos deux rois se lassent d'être amis;
J'ai peine à digérer la chose.
N'est-il point encor temps que Louis se repose?
Quel autre Hercule enfin ne se trouveroit las
De combattre cette hydre? Et faut-il qu'elle oppose
Une nouvelle tête aux efforts de son bras?
Si votre esprit plein de souplesse,
Par éloquence et par adresse,
Peut adoucir les cœurs et détourner ce coup,
Je vous sacrifierai cent moutons: c'est beaucoup
Pour un habitant du Parnasse [110].

Fable dédiée à Mademoiselle de Sillery. Liv. 8. Fable 13, intitulée *Tircis et Amarante*.

Quant à Mlle de Sillery à laquelle La Fontaine a dédié cette jolie églogue qui forme la treizième fable du livre VIII, il y a lieu de croire qu'elle étoit la sœur de ce chevalier de Sillery, attaché au duc de Bourbon, et auquel La Fontaine écrivit une lettre en vers et en prose, dont nous parlerons par la suite. Voltaire, qui est resté sans rival dans la poésie légère, admiroit beaucoup le prologue de cette fable, qui est, suivant lui, un modèle de grâce et de finesse [111]. Il paroît que Mlle de Sillery lisoit les Contes de La Fontaine, mais qu'elle n'osoit pas avouer qu'elle pût bien les comprendre. C'est pour-

quoi elle engageoit notre poëte à écrire des fables 1675-1679
de préférence. Il lui obéit; mais sans doute, bien *Æt.* 54-58
instruit de ses inclinations secrètes, il en composa une où il n'est question que d'amour.

J'avois Esope quitté
Pour être tout à Bocace;
Mais une divinité
Veut revoir sur le Parnasse
Des fables de ma façon.
Or, d'aller lui dire, non,
Sans quelque valable excuse;
Ce n'est pas comme on en use
Avec les divinités;
Surtout quand ce sont de celles
Que la qualité de belles
Fait reine des volontés.
Car afin que l'on le sache
C'est Sillery qui s'attache
A vouloir que, de nouveau,
Sire loup, sire corbeau,
Chez moi se parlent en rime:
Qui dit Sillery dit tout.
. . . .
Mes contes, à son avis,
Sont obscurs. Les beaux esprits
N'entendent pas toute chose.
Faisons donc quelques récits
Qu'elle déchiffre sans glose [112].

A cette époque Descartes et ses disciples avoient, Fable dédiée à Madame de
par leurs arguments, donné une réputation de nou- La Sablière. Liv. x. Fab. 1.
veauté à une question de métaphysique bien ancienne : celle qui concerne l'âme des bêtes. On avoit publié de part et d'autre des traités [113], que La Fontaine n'avoit pas lus. Mais il avoit, chez Mme de La Sablière, entendu débattre ces matières par Bernier et par d'autres savants; et, comme une telle question l'intéressoit vivement, il y rêva de son

1675-1679 Æt. 54-58 côté, et voulut aussi en parler, mais à sa manière, et dans son langage naturel, c'est-à-dire en vers. C'est dans ce but, qu'il a écrit le discours qui forme la fable première du dixième livre, que nous avons déjà cité. On l'a souvent, avec raison, apporté en exemple pour prouver la flexibilité du talent de La Fontaine, et comme le premier essai heureux des Muses françaises sur un sujet abstrait; mais pour l'objet qui nous occupe, ce que nous devons le plus remarquer dans ce discours, c'est l'extrême bonne foi du poëte. Mme de La Sablière étoit cartésienne, et La Fontaine qui en savoit sur ces matières beaucoup moins qu'elle, vouloit aussi être cartésien : dans ce but, il fait un pompeux éloge du maître.

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Chez les Païens, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme,
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

Il reproduit ensuite très-bien les arguments de Descartes; mais comme ils tendent à prouver que les bêtes sont de pures machines, et que cette conclusion révolte le bon sens naturel de notre poëte, il expose ses doutes, et cite plusieurs traits d'intelligence de divers animaux, qui démontrent par induction le contraire de ce qu'il a déduit par raisonnement. On pense bien que La Fontaine n'a pas dédié une fable à Mme de La Sablière sans louer cette généreuse bienfaitrice. Comme elle craignoit surtout de passer pour savante, La Fontaine, d'après son désir, a l'air d'ignorer qu'elle connût les ma-

tières, dont il va l'entretenir, et lui demande si elle a ouï parler 1675-1679 Æt. 54-58

De certaine philosophie
Subtile, engageante et hardie.

Il paroît aussi qu'elle avoit interdit à notre poëte des louanges qui, dans sa position, auroient perdu de leur prix, et n'auroient paru qu'une reconnoissance intéressée. Avec quelle adresse il échappe à cet écueil!

Iris, je vous louerois : il n'est que trop aisé ;
Mais vous avez cent fois notre encens refusé,
En cela peu semblable au reste des mortelles,
Qui veulent tous les jours des louanges nouvelles.
Pas une ne s'endort à ce bruit si flatteur.
Je ne les blâme point, je souffre cette humeur ;
Elle est commune aux dieux, aux monarques, aux belles.
Ce breuvage vanté par le peuple rimeur,
Le nectar, que l'on sert au maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre ;
C'est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point ;
D'autres propos chez vous récompensent ce point :
Propos, agréables commerces,
Où le hasard fournit cent matières diverses :
Jusque là qu'en votre entretien
La bagatelle a part ; le monde n'en croit rien.
Laissons le monde et sa croyance,
La bagatelle, la science,
Les chimères, le rien, tout est bon ; je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens :
C'est un parterre où Flore épand ses biens :
Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,
Et fait du miel de toute chose [114].

La dernière fable du premier livre de ce second recueil nous fournit encore un exemple du genre de celle dont nous venons de parler. Ce n'est pas non plus une fable proprement dite, c'est le récit d'un fait plaisant qui fit du bruit dans le temps. Le

Fable qui a pour titre : *Un Animal dans la Lune.* L. 7, fab. 18.

1675-1679
Æt. 54-58

Anecdote sur le chevalier Neal.

chevalier Paul Neal, un des membres de la Société royale de Londres, prétendit un jour avoir aperçu, au travers de son télescope, un éléphant dans la lune. Le fait examiné avec l'attention qu'il méritoit, on finit par découvrir que l'éléphant n'étoit qu'une souris qui s'étoit glissée entre les verres du télescope. Le bruit de cette singulière aventure se répandit bientôt en Europe, et l'on s'en amusa beaucoup aux dépens de la science et de ses sectateurs. Samuel Butler fit long-temps après sur ce sujet une espèce de poëme ayant pour titre : *l'Eléphant dans la Lune*, qui est une satire contre la Société royale de Londres. La Fontaine, lorsque ce fait venoit de se passer, versifia sa fable intitulée : *l'Animal dans la Lune*. Mais plus philosophe que Butler, loin de se moquer de l'erreur du chevalier Neal, il en prend occasion de se répandre en réflexions pleines de justesse sur les erreurs que nos sens impriment à nos jugements, dans des vers où la mesure et la rime ne nuisent en rien à la clarté des raisonnements métaphysiques, et en ôtent seulement la sécheresse : par une transition naturelle, il passe du fait qui faisoit l'objet de l'apologue, à l'éloge de Louis XIV et à celui de Charles II, et enfin à des vœux pour la paix qu'il a renouvelés toutes les fois qu'il en a pu trouver l'occasion [115].

Fable dédiée à M. de La Rochefoucauld. L. x. Fab. 15.

La quinzième fable de ce livre, comme les deux dont nous venons de nous occuper, n'est pas une fable proprement dite, mais un discours, que La Fontaine a adressé à M. le duc de La Rochefoucauld

qui lui en avoit fourni le sujet. Le duc de La Rochefoucauld, homme aimable et penseur profond, avoit publié son livre des Maximes, en 1665, et lorsque La Fontaine lui dédioit cette fable, ce livre, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, avoit déjà eu six éditions[116]. 1675-1679 Æt. 54-58

Vous.....
..... dont la modestie égale la grandeur,
Qui ne pûtes jamais écouter sans pudeur
La louange la plus permise,
La plus juste et la mieux acquise;
Vous enfin, dont à peine ai-je encore obtenu
Que votre nom reçût ici quelques hommages,
Du temps et des censeurs défendant mes ouvrages,
Comme un nom qui, des ans et des peuples connu,
Fait honneur à la France, en grands noms plus féconde
Qu'aucun climat de l'univers,
Permettez-moi du moins d'apprendre à tout le monde
Que vous m'avez donné le sujet de ces vers[117].

Société du duc de La Rochefoucauld et de Madame de Montespan.

Le duc de La Rochefoucauld étoit alors en grande faveur auprès de Louis XIV, et depuis la disgrâce de Lauzun, il étoit même regardé comme une espèce de favori[118]. Mme de Montespan et lui formoient à la cour une société à part, qui se composoit de M. Marsillac, fils du duc de La Rochefoucauld, de Mme de Thianges, du duc de Vivonne, de Mme Coulange, et de la veuve Scarron, depuis Mme de Maintenon, alors gouvernante des enfants du roi et de Mme de Montespan qui l'aimoit beaucoup, et l'appeloit sans cesse auprès d'elle. C'est pour flatter Mme de Montespan, à laquelle il avoit dédié ce second recueil de fables, que La Fontaine composa pour son fils, le duc du Maine, la fable intitulée *les Dieux voulant instruire un fils de*

Fable dédiée au duc du Maine. Fab. 2, Liv. 11.

1675-1679

Æt. 54-58

Jupiter[119]. C'est une ingénieuse allégorie entièrement de son invention qui, si elle n'est pas très-morale, présente du moins un tableau plein d'imagination, de coloris et de grâce[120].

Dédicace de ce second recueil à Madame de Montespan.

La dédicace de ce second recueil de fables à Mme de Montespan est remarquable par la noblesse du ton, et par des vers tels que La Fontaine seul en a su faire.

> Le temps qui détruit tout, respectant votre appui,
> Me laissera franchir les ans dans cet ouvrage :
> ....
> C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix.
> Il n'est beautés dans nos écrits,
> Dont vous ne connoissiez jusques aux moindres traces.
> Eh! qui connoît que vous les beautés et les graces!
> Paroles et regards, tout est charme dans vous;
> Ma Muse en un sujet si doux,
> Voudroit s'étendre davantage,
> Mais il faut réserver à d'autres cet emploi,
> Et d'un plus grand maître que moi
> Votre louange est le partage.

Ce grand maître étoit Louis XIV: la louange étoit bien délicate; mais, pour qu'elle ne fût pas indiscrète, il falloit que la longue publicité, et l'excès même du scandale, des amours du monarque en eussent affoibli l'impression dans l'esprit des peuples.

LIVRE QUATRIÈME.

1679-1682
Æt. 58-61

LA FONTAINE, quoiqu'il eût débuté dans la littérature par la traduction d'une comédie de Térence, n'avoit pas songé cependant à travailler pour le théâtre. C'est surtout dans la poésie théâtrale qu'en peu d'années la gloire littéraire de la France s'étoit élevée bien au dessus de celle de tous les peuples modernes, et avoit peut-être surpassé celle des anciens. La variété et l'abondance se joignoient à la perfection, et il seroit difficile d'imaginer un genre de composition scénique, dont on ne pût trouver des modèles dans les théâtres de Corneille, de Racine, de Molière et de Quinault [1]. Ces hommes illustres avoient déjà produit la plupart de leurs chefs-d'œuvre, lorsque Lully crut qu'un poëte tel que La Fontaine pourroit facilement, et en peu de temps, composer un opéra auquel sa célébrité, bien supérieure à celle de Quinault, assureroit un succès certain. Plein de cette idée, Lully va trouver La Fontaine, le cajole, le berce des promesses les plus flatteuses, et fait si bien qu'il parvient à son but.

Lully engage La Fontaine à travailler pour le théâtre.

La Fontaine se mit à composer l'opéra de *Daphné* [2]. Le musicien, pressé par le temps, obsédoit sans cesse le poëte, habitué à travailler à loisir, et pour qui toute espèce de contrainte étoit antipathique; mais le pire fut qu'habitué à la docilité de Quinault

Daphné, opéra, 1679.

[redacted]

1679-1682 et à tout assujétir à l'effet musical, Lully tourmen-
Ib. 58-61 toit sans cesse La Fontaine pour changer la disposition des scènes, pour allonger ou raccourcir certains vers. Au bout de quatre mois de persécution, Lully peu satisfait de l'ouvrage de La Fontaine, l'abandonna sans mot dire, pour adopter l'opéra de *Proserpine* de Quinault, qu'il mit en musique, et qui fut joué à Saint-Germain le 3 février 1680[3]. La Fontaine ne put se refuser à l'indignation qu'inspira ce procédé à tous ses amis[4]. C'est alors qu'il exhala son humeur dans une singulière et comique satire, intitulée *le Florentin*[5].

La Fontaine se brouille avec Lully.

Le Florentin, satire.

Le Florentin
Montre à la fin
Ce qu'il sait faire.
J'en étois averti, l'on me dit : Prenez garde ;
Quiconque s'associe avec lui se hasarde.
....
Malgré tous ces avis il me fit travailler.
Le paillard s'en vint réveiller
Un enfant des Neuf Sœurs ; enfant à barbe grise,
Qui ne devoit en nulle guise
Être dupe : il le fut et le sera toujours.
Je me sens né pour être en butte aux méchants tours,
Vienne encor un trompeur, je ne tarderai guère.
.... Il me persuada,
A tort, à droit me demanda
Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes,
Confits au miel : bref il *m'enquinauda*.

Madame de Thianges réconcilie La Fontaine et Lully.

Mme de Thianges chercha à apaiser le courroux de La Fontaine, et à le réconcilier avec Lully ; ce qui ne fut pas difficile. Le raccommodement fut si complet et si sincère que La Fontaine supprima sa satire qui n'a été imprimée qu'après sa mort, et qu'il fit

depuis pour Lully, deux dédicaces en vers, l'une pour l'opéra d'*Amadis*, et l'autre pour celui de *Roland;* la dernière est charmante, et Louis XIV y est loué avec beaucoup de grâce et de délicatesse [6].

1679-1682
Æt. 58-61

La Fontaine fait des vers pour Lully.

La Fontaine, pour s'excuser auprès de Mme de Thianges qui avoit désapprouvé sa satire, avoit adressé une épître en vers, dans laquelle il expose ce qui s'étoit passé alors dans son esprit avec sa gaieté, sa franchise et sa bonhomie ordinaires [7].

Épître à Madame de Thianges.

Vous trouvez que ma satire
Eût pu ne se point écrire,
Et que tout ressentiment
La plupart du temps peut nuire,
Et ne sert que rarement.
J'eusse ainsi raisonné si le ciel m'eût fait ange,
Ou Thiange;
Mais il m'a fait auteur, je m'excuse par là :
Auteur qui pour tout fruit moissonne
Un peu de gloire ; on le lui ravira,
Et vous croyez qu'il s'en taira!
Il n'est donc plus auteur, la conséquence est bonne!
S'il s'en rencontre un qui pardonne,
Je suis cet indulgent; s'il ne s'en trouve point,
Blâmez la qualité, mais non pas la personne.
Je pourrois alléguer encore un autre point :
Les conseils. — Et de qui? — Du public. C'est la ville,
C'est la cour; et ce sont toutes sortes de gens,
Les amis, les indifférents,
Qui m'ont fait employer le peu que j'ai de bile.
Ils ne pouvoient souffrir cette atteinte à mon nom.
La méritois-je ? On dit que non.

Il amène ensuite très-naturellement les éloges du roi, de son bon goût, et de son discernement en littérature. La Fontaine désiroit que son opéra fût joué devant Louis XIV; et pour que le but de

[redacted]

1679-1682 toutes ces louanges déjà si faciles à deviner soit clai-

Æt. 58-61 rement exprimé, il termine en disant :

> Retourner à Daphné vaut mieux que se venger.
> Je vous laisse d'ailleurs ma gloire à ménager.
> Deux mots de votre bouche, et belle, et bien disante,
> Feront des merveilles pour moi.
> Vous êtes bonne et bienfaisante,
> Servez ma Muse auprès du roi.

Ce fut aussi à l'instigation de Mme de Thianges, que La Fontaine fit des vers pour Mme de Fontanges; mais, pour expliquer comment Mme de Thianges pouvoit engager notre poëte à chanter une rivale de sa sœur, il faut entrer dans le détail de ce qui se passoit alors à la cour de Louis XIV.

Déclin du crédit de Montespan.

Montespan s'apercevoit de jour en jour, avec douleur, que son ascendant sur le roi diminuoit avec ses attraits. Elle auroit vu finir sans trop de regrets, un commerce, dont les plaisirs étoient émoussés par une longue habitude; mais elle ne pouvoit, sans une peine extrême, se voir dépouillée de la puissance qu'elle exerçoit dans la plus brillante cour que l'Europe eût encore vue, ni renoncer à l'éclat de la grandeur royale, dont elle étoit environnée. Elle aima mieux humilier son orgueil, que de sacrifier les intérêts de son ambition. C'est ainsi que, comme une autre Livie, elle chercha à inspirer du goût au roi pour une de ses nièces, la duchesse de Nevers, fille aînée de Mme de Thianges, jeune et belle personne, pleine de grâces et d'esprit. La duchesse de Nevers se seroit volontiers prêtée à ces projets, puisqu'elle se livra depuis à M. le

Prince, fils aîné du grand Condé, un des hommes les plus laids de son temps, mais aussi un des plus spirituels, des plus galants et des plus généreux [8] : un obstacle insurmontable s'opposoit au succès de son intrigue avec le roi. Entraîné par la fougue de l'âge, Louis XIV avoit désobéi sans pudeur aux préceptes de la religion; mais, cependant par une contradiction qui ne se concilie que trop bien avec notre misérable nature, il fut toujours sincèrement attaché à ses dogmes: il ne négligea pas ses pratiques, il ne rejeta point ses conseils. Lorsque ses directeurs spirituels, et surtout Bossuet, virent que le feu des passions s'étoit amorti en lui, et que son amour pour Mme de Montespan s'étoit presqu'éteint par une longue jouissance, ils tâchèrent de l'arracher à ses habitudes [9]. Ils lui représentèrent qu'un tel commerce étoit beaucoup plus coupable avec une femme mariée, qu'avec toute autre. Ces scrupules qu'ils avoient fait naître en lui, et qui lui firent prendre la résolution de se séparer de Mme de Montespan, s'appliquoient aussi à Mme la duchesse de Nevers, et empêchèrent la réussite du plan qu'on avoit formé [10].

Ses intrigues pour maintenir son pouvoir.

Ce fut alors que Mme de Montespan crut parvenir à son but en jetant elle-même le roi dans les bras de Mlle de Fontanges, d'une éclatante beauté, mais sans esprit, et incapable, à ce qu'elle croyoit, d'avoir aucun ascendant sur lui. S'il étoit besoin d'ajouter aux preuves que l'on a déjà que Mme de Montespan favorisoit cette liaison, ce sont les vers qui nous restent de La Fontaine, au sujet de la nouvelle maîtresse,

Mademoiselle de Fontanges devient la maîtresse du roi.

1679-1682

Æt. 58-61

Quatrains pour un almanach, donné à Madame de Fontanges, en 1680.

Épître à Madame de Fontanges. 1680.

qu'il n'eût certainement pas composés, s'il avoit cru déplaire à l'ancienne. Une de ces pièces de vers se compose des quatrains pour mettre au bas de chaque saison à un almanach, que le roi donna pour étrennes à Mlle de Fontanges en 1680; l'autre est une épître assez longue, que La Fontaine adressa à Mme de Fontanges qui venoit d'être faite duchesse[11]. Cette pièce seule, lorsque tous les monuments historiques viendroient à périr, suffiroit pour conserver à la postérité le souvenir des désordres de Louis XIV, et du scandale de sa vie. Le poëte, dans cette épître, a fait entrer l'éloge de la figure noble et majestueuse du roi, de la beauté, des grâces de celle dont les Dieux ont récompensé ce *dompteur* des humains, et en même temps il y célèbre le mariage du prince de Conti avec Mlle de Blois, fille naturelle de Mme de La Vallière, et celui du dauphin, héritier légitime de la couronne, avec la princesse de Bavière. Ces deux mariages eurent lieu en 1680, à peu de mois d'intervalle : le premier le 16 janvier, et le second le 7 mars suivant[12]. Si on met à part les inconvenances morales, dont on ne doit pas faire de reproche au poëte, puisqu'elles ne frappoient point la cour ni le monarque, on doit convenir que cette épître est digne de La Fontaine. Le dieu des vers, par lequel il fait prononcer les épithalames de ces deux mariages, ne l'auroit point désavoué. Il commence par celui du prince de Conti :

> Le dieu des vers lut deux épithalames;
> En voici l'un : Couple heureux et parfait,

Couple charmant, faites durer vos flammes
Assez long-temps pour nous rendre jaloux;
Soyez amants aussi long-temps qu'époux.
Douce journée! et nuit plus douce encore!
Heures, tardez, laissez au lit l'Aurore.
Le temps s'envole : il est cher aux amants :
Profitez donc de ses moindres moments,
Jeune princesse, aimable autant que belle,
Jeune héros, non moins aimable qu'elle;
Le temps s'envole, il faut le ménager;
Plus il est doux, et plus il est léger.

Le poëte passe ensuite à l'épithalame du Dauphin, dont le mariage étoit arrêté, mais non encore célébré.

.... Puis le père des vers
Changeant de ton pour l'autre épithalame,
Lut ce qui suit : Chantez, peuples divers;
Que tout fleurisse aux célestes demeures.
Ne tardez plus, avancez, lentes heures,
Allez porter aux humains un printemps
Tel que celui qui commença les temps.
Heures, volez : hâtez, hâtez la joie
Du fils des dieux à qui l'Olympe envoie
Une princesse au regard enchanteur.

Cette épître à Mme de Fontanges n'a été imprimée qu'après la mort de La Fontaine; mais elle circula beaucoup dans le temps, et Mme de Sévigné en parle dans une de ses lettres, en date du 22 septembre 1680[13].

Mme de Montespan s'étoit trompée dans ses calculs. Dès que Mme de Fontanges connut la passion qu'elle avoit inspirée, elle se livra à toute la hauteur qui faisoit le fond de son caractère; elle fut la dispensatrice des grâces, et donna le ton. Tout le monde sait qu'à une partie de chasse, le vent ayant détaché sa coiffure, elle se la fit rattacher négligemment

79-1682 /. 58-61

avec un ruban, dont les nœuds lui tomboient sur le front; cette mode passa dans toute l'Europe, et le vocabulaire des modistes, que la frivolité écrit et efface avec une rapidité égale à l'inconstance de ses goûts, a cependant toujours conservé depuis le nom de *Fontanges*. Mme de Montespan, indignée de se voir supplantée par celle qu'elle avoit cru pouvoir faire agir au gré de son ambition, auroit voulu que les ecclésiastiques qui entouroient le roi s'armassent de toute leur sévérité pour l'arracher à ses nouvelles amours. Ce fut alors qu'elle fit un ignoble jeu de mots sur la trop grande facilité du Père La Chaise, confesseur du roi [14]. Mais Fontanges ne jouit pas longtemps de sa grandeur : les suites d'une couche lui firent perdre tous ses charmes, et avec eux disparut l'amour de Louis XIV. Elle se retira à l'abbaye de Port-Royal : après avoir langui quelque temps, elle mourut âgée seulement de vingt ans.

ort de Madame de Fontanges, le 28 n 1681.

Le roi revint à Mme de Montespan, mais sans empressement; et, de jour en jour, ses directeurs spirituels et la veuve Scarron, qui les secondoit dans leurs pieux desseins, gagnèrent plus d'influence sur lui; ils réussirent : Louis XIV quitta Mme de Montespan pour toujours, eut quelques intrigues passagères, et s'interdit enfin par scrupule de conscience toute liaison illégitime. La veuve Scarron, devenue Mme de Maintenon, força celle qui l'avoit introduite à la cour, à se retirer dans un couvent. Elle inspira à Louis XIV un attachement assez puissant pour qu'après la mort de la reine, elle conçût le dessein de

Louis XIV ouse Madame de Maintenon.

la remplacer. On vit enfin le plus orgueilleux des monarques, âgé seulement de quarante-sept ans, épouser une femme qui en avoit cinquante, et qui, dans son enfance, avoit été nourrie et élevée par charité[15].

1679-1682
Æt. 58-61

Cet événement extraordinaire anéantit le crédit, dont jouissoient tous les amis de Mme de Montespan. D'ailleurs celui qui avoit le plus d'influence sur le roi, le duc de La Rochefoucauld, étoit mort au mois de mars 1680. Non seulement La Fontaine resta sans appui à la cour, mais ses écrits licencieux indisposoient de plus en plus le monarque contre lui : nous verrons bientôt qu'il éprouva, d'une manière fâcheuse, les effets de ce changement pour la seule chose qu'il ait désiré obtenir, et à la réussite de laquelle il ait travaillé avec constance.

Cet événement ôte à La Fontaine tout appui à la cour.

Jamais La Fontaine n'a donné un exemple plus frappant de la facilité de son caractère, que lorsqu'à la sollicitation de la duchesse de Bouillon, et comme malgré lui, il se laissa aller à célébrer le *quinquina*, et composa sur ce sujet un poëme en deux chants, qu'il lui dédia. L'erreur fut complète, et le poëme est détestable : il est difficile de le lire jusqu'au bout, et c'est peut-être par cette raison que l'on n'a pas remarqué qu'il se termine par une fable fort bien faite, et qu'on auroit dû ajouter au recueil de La Fontaine, dans lequel on a placé deux ou trois compositions qui ne sont pas des fables, et qui n'avoient jamais été insérées par lui dans celles qu'il a publiées: cette nouvelle fable devroit être intitulée, *Jupiter et les deux Tonneaux*[16].

Poëme du Quinquina, et autres ouvrages en vers. 24 janv. 1682.

1679-1682
Ét. 58-61

Sujet de ce poème et motifs qui engagèrent La Fontaine à le composer.

Si l'on ne connoissoit l'histoire de cette écorce salutaire, que l'on nomme quinquina, on auroit de la peine à comprendre comment une femme aimable, gaie et spirituelle, pouvoit engager un poëte, tel que La Fontaine, à s'occuper d'un pareil sujet : mais les discussions des médecins sur ce fébrifuge avoient à cette époque attiré l'attention des gens du monde, qui, selon l'usage, prenoient parti pour ou contre, sans connoissance de cause. L'écorce de l'arbre du Pérou, qu'on nomme quinquina, étoit restée pendant un siècle et demi inconnue aux Espagnols qui avoient découvert l'Amérique. Les Indiens qui en connoissoient les vertus médicales, les avoient soigneusement cachées aux Espagnols, à cause de la haine qu'ils leur portoient. Cependant l'un d'eux, en 1638, sensible aux services qu'il avoit reçus d'un Espagnol, gouverneur de Loxa, pour en témoigner sa reconnoissance, lui fit présent du quinquina, et lui en révéla les propriétés. Par le moyen de cette écorce, cet Espagnol fut assez heureux pour guérir d'une fièvre opiniâtre la comtesse de Cinchon, épouse du vice-roi du Pérou : de là le nom de *Cinchona*, que les botanistes ont donné à ce genre de végétal, et de *poudre de la comtesse*, par lequel on désigna le quinquina réduit en poudre. Le procurateur général des Jésuites de l'Amérique, s'étant rendu à Rome en 1649, apporta le quinquina, qu'on nomma *poudre des pères*, et *poudre des Jésuites*, puis *poudre du cardinal de Lugo*[17]. Mais les médecins s'élevèrent contre ce remède, et il ne réussit

pas en Europe. A la vérité, les Jésuites le vendoient 1679-1682
au poids de l'or; par cette raison il n'étoit adminis- Æt. 58-61
tré qu'à petites doses, et il ne faisoit aucun bien, ou faisoit du mal. Cependant s'il eut ses détracteurs, il eut aussi ses partisans : divers médecins écrivirent en sa faveur; mais ce ne fut qu'en 1679 que le chevalier de Talbot, en l'administrant, infusé dans du vin, fit des cures si répétées, qu'enfin le quinquina attira l'attention de tous les gens de l'art, et fut préconisé comme un remède souverain contre la fièvre. Il fut connu en France sous le nom de *remède anglais*. Lorsque Colbert et plusieurs seigneurs de la cour eurent été guéris par ce moyen, Louis XIV donna au chevalier Talbot deux mille louis d'or et une pension annuelle de deux mille francs pour obtenir de lui la manière de préparer et de prendre le quinquina[18], et il fit en même temps acheter à Cadix et à Lisbonne une très-grande quantité de ce spécifique pour les hôpitaux de son royaume. C'est dans ces circonstances que Mme la duchesse de Bouillon, qui avoit épousé avec chaleur la cause du quinquina, crut qu'un des moyens les plus efficaces d'en propager l'usage, étoit de faire célébrer ses vertus par la Muse de La Fontaine, chérie du public, et devenue en quelque sorte populaire. On voit cependant que notre poëte pressentoit combien étoit ingrate la tâche qu'on lui imposoit, et qu'il ne s'en acquittoit qu'à regret, et comme malgré lui.

Je ne voulois chanter que les héros d'Esope;
Pour eux seuls en mes vers j'invoquois Calliope;

1679-1682
Æt. 58-61

Même j'allois cesser, et regardois le port.
La raison me disoit que mes mains étoient lasses :
Mais un ordre est venu plus puissant et plus fort
Que la raison ; cet ordre accompagné de grâces,
Ne laissant rien de libre au cœur ni dans l'esprit,
M'a fait passer le but que je m'étois prescrit.
Vous vous reconnoissez à ces traits, Uranie :
C'est pour vous obéir, et non pas par mon choix,
Qu'à des sujets profonds j'occupe mon génie.
Disciple de Lucrèce une seconde fois [19].

Par ce dernier vers La Fontaine fait allusion au discours sur l'âme des bêtes, adressé à Mme de La Sablière, et inséré dans ses fables.

Il est un passage du poëme du *Quinquina*, qui mérite d'être remarqué, parce qu'il nous prouve que La Fontaine, reconnoissant envers ses bienfaiteurs, étoit juste même envers ceux dont il n'avoit pas à se louer. Colbert, qui n'avoit jamais pu oublier que La Fontaine étoit l'ami et le panégyriste de Fouquet, ne l'avoit point compris au nombre des gens de lettres, auxquels il fit distribuer, de la part du roi, des gratifications et des pensions. La Fontaine, qui, dans ce poëme, avoit célébré la guérison du ministre, comme un exemple connu et remarquable des effets du remède qu'il préconisoit, n'en saisit pas moins cette occasion de le louer des encouragements qu'il donnoit aux lettres.

La Fontaine loue Colbert.

Et toi que le quina guérit si promptement,
Colbert, je ne dois point te taire ;
. . . .
D'autres que moi diront ton zèle et ta conduite,
Monument éternel aux ministres suivants ;
Ce sujet est trop vaste, et ma Muse est réduite
A dire les faveurs que tu fais aux savants [20].

Malgré la médiocrité du poëme du *Quinquina*, et celle de l'opéra de *Daphné*[21], le volume qui contenoit ces deux ouvrages, eut du succès, parce que l'auteur y joignit son charmant conte de *Belphégor*[22], qui n'avoit pas encore paru, et celui de *la Matrone d'Ephèse*[23], qui semble avoir été imprimé séparément, en 1664, mais que La Fontaine, par une raison que nous ignorons, n'avoit pas fait réimprimer dans aucun des recueils de contes qu'il avoit publiés pendant ce long intervalle de temps. Le même volume renferme aussi deux actes d'un opéra, intitulé *Galatée*[24], que La Fontaine avoit commencé. « Mais, dit-il dans son » avant-propos, l'inconstance et l'inquiétude qui » me sont si naturelles, m'ont empêché d'achever les » trois actes, à quoi je voulois réduire ce sujet. » Peut-être est-il fâcheux que La Fontaine n'ait pas terminé cette petite pièce; les deux actes qui nous en restent promettoient quelque chose de mieux que *Daphné*. Elle commence par une chanson charmante, qui fut mise en musique, dans le temps, par Lambert; et Mathieu Marais, qui écrivoit peut-être plus de vingt ans après, nous dit que, de son temps, cette chanson se trouvoit dans la bouche de tout le monde[25].

1679-1682
Æt. 58-61

Contes de *Belphégor* et de *la Matrone d'Ephèse.*

Galatée, opéra.

La Fontaine avoit chanté le mariage du dauphin dans son épître à Mme de Fontanges; et, deux ans et demi après, il composa deux ballades sur la naissance de Louis, duc de Bourgogne[26], dont l'enfance devoit bientôt protéger sa vieillesse. La dauphine

Ballades sur la naissance du duc de Bourgogne. 6 août 1682

[redacted]

1682-1684 accoucha le 6 août 1682, et La Fontaine eut bien
Ét. 61-63 raison de dire, dans une de ses ballades :

Or est venu l'enfant tant souhaité.

Jamais événement ne produisit une plus grande alégresse. « Chacun, dit Choisy, se donnoit la liberté d'embrasser le roi. La foule le porta, depuis la Surintendance où Mme la dauphine accoucha, jusqu'à ses appartements ; il se laissoit embrasser à qui vouloit. Le bas peuple paroissoit hors de sens ; on faisoit des feux de joie, et tous les porteurs de chaises brûloient familièrement la chaise dorée de leur maîtresse. Ils firent un grand feu dans la cour de la galerie des Princes, et y jetèrent une partie des lambris et des parquets, destinés pour la grande galerie. Bontemps, en colère, le vint dire au roi, qui se mit à rire, et dit : « qu'on les laisse faire ; » nous aurons d'autres parquets. » La joie parut aussi vive à Paris, et fut de bien plus longue durée ; les boutiques furent fermées trois jours durant ; toutes les rues étoient pleines de tables, où les passants étoient conviés et forcés de boire sans payer ; et tel artisan mangea cent écus, dans ces trois jours, qu'il ne gagnoit pas dans une année[27]. »

La Fontaine sollicite une place à l'Académie.

La mort de Colbert qui eut lieu, le 6 septembre 1683[28], laissoit une place vacante dans l'Académie française. La Fontaine avoit publié presque toutes ses fables et presque tous ses contes, Boileau avoit fait paroître *l'Art poétique*, *le Lutrin*, neuf de ses satires, et neuf de ses épîtres, et ni

l'un ni l'autre de ces deux grands poëtes n'étoient de l'Académie. Il faut avouer pour la justification de ce corps, que, sous le rapport des convenances morales, les contes du premier, comme, sous le rapport des convenances sociales, les satires du second, formoient des motifs d'objections très-fondés : mais cette compagnie comprit enfin que c'étoit s'illustrer elle-même que d'admettre dans son sein, deux hommes qui faisoient la gloire de la littérature française : seulement ses membres ne s'accordoient pas sur celui qu'il falloit recevoir le premier. La Fontaine qui désiroit vivement être nommé, mit dans cette affaire plus de suite et de constance que son caractère indolent ne sembloit le comporter. Il écrivit, dit-on, une lettre à un prélat, membre de l'Académie, pour témoigner quelques regrets de la licence de ses écrits, et pour promettre de n'en plus composer de semblables [29]. Comme il craignoit la concurrence de Boileau, il le pria de se désister en sa faveur. Boileau lui dit que, si l'Académie lui faisoit l'honneur de le nommer, il accepteroit, mais qu'il ne feroit aucune démarche. Cependant les amis de Boileau cherchèrent autant qu'ils le purent à empêcher la nomination de son concurrent: un d'eux, l'académicien Roze, qui étoit secrétaire du cabinet du roi, et président d'une cour souveraine, jeta sur la table de l'Académie un des volumes des Contes de La Fontaine, comme pour faire honte à la compagnie de penser à choisir un homme qui étoit l'auteur d'écrits aussi licencieux [30]. S'aperce-

1682-1684

Æt. 61-63

Il est le concurrent de Boileau.

Roze attaque La Fontaine dans l'Académie.

82-1684 vant qu'il n'avoit pas produit par ce moyen beaucoup
t. 61-63 d'impression, il dit avec humeur : « Je vois bien,
Benserade défend. » Messieurs, qu'il vous faut un Marot. » — « Et à » vous une Marotte », répliqua vivement Benserade, qui opinoit pour La Fontaine, et que cet acharnement du président Roze, contre le bon homme, impatientoit. Cette bouffonnerie fit rire, et l'opinion de Benserade, si hautement déclarée, eut sur plusieurs membres, encore incertains, une heureuse influence pour La Fontaine[31].

L'Académie, par ses statuts, lorsqu'il y avoit une place vacante, devoit procéder à deux scrutins, le premier pour déterminer à la pluralité des suffrages quel sujet elle proposeroit au protecteur, c'est-à-dire au roi, et l'autre pour consommer l'élection après que le protecteur auroit répondu en faveur du sujet proposé. Le second scrutin n'étoit, comme on le pense bien, qu'une forme imaginée pour avoir l'air de laisser à l'Académie seule le libre choix de ses membres.

La Fontaine est élu. Nov. 1683. Au premier scrutin, La Fontaine eut seize voix, et Boileau sept. Aussitôt les amis de Boileau et les antagonistes de notre fabuliste allèrent prévenir Louis XIV, et n'eurent pas de peine à intéresser sa religion; car il étoit déjà très-mécontent qu'on eût préféré La Fontaine à Boileau en faveur auprès de lui, et qu'il avoit nommé son historiographe avec Racine. Lors donc, que selon l'usage, M. Doujat, député de l'Académie, alla le lendemain savoir de Sa Majesté si l'on procéderoit au second scrutin, le roi répondit avec humeur : « Je sais qu'il y a eu du

1682-1684

Æt. 61-63

bruit et de la cabale dans l'Académie. » M. Doujat voulut lui faire entendre que tout s'étoit passé dans les formes, et lui expliquer ces formes; mais le roi l'interrompit en disant : « Je le sais très-bien, mais je ne suis pas encore déterminé ; je ferai savoir mes intentions à l'Académie[32]. »

Le roi n'accorde pas d'abord son consentement à sa nomination.

Le roi partit pour la campagne de Flandre, et ne donna point de décision. Ce fut alors que La Fontaine qui désiroit le fléchir, composa, pour célébrer ses victoires, une ballade dont le refrain étoit,

Ballade au roi. Janvier 1684.

L'événement n'en peut être qu'heureux.

L'envoi de cette ballade avoit pour but de faire consentir le monarque à sa nomination. Mme de Thianges se chargea d'en faire à Louis XIV la lecture et le commentaire[33]; et, comme on pense bien, elle appuya fortement sur la fin, où le poëte, en parlant du plaisir qu'il a de songer à la gloire dont le roi jouira dans l'histoire, dit,

Madame de Thianges intercède auprès du roi pour La Fontaine.

Ce doux penser depuis un mois ou deux
Console un peu mes Muses inquiètes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits qui ne sont que sornettes ;
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus ? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux,
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes,
L'événement ne peut m'être qu'heureux.

De Vizé qui inséra cette ballade dans son Mercure du mois de janvier 1684, dit qu'elle est du fameux M. de La Fontaine; et il en fait un grand éloge. Le journaliste ne déguise pas que l'auteur l'a principalement composée, dans le but d'obtenir du roi que

[redacted]

1682-1684

Æt. 61-63

la surséance, mise à sa réception, fût levée[34]. Elle le fut; mais seulement après que Boileau eut été nommé de l'Académie en remplacement de M. de Bezons, conseiller d'Etat, mort le 22 mars 1684. Lorsque l'Académie envoya, le 24 avril, un député au roi, pour faire part de cette nouvelle élection, Sa Majesté répondit : « Le choix qu'on a fait de Despréaux m'est très-agréable, et sera généralement approuvé. » — « Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir incessamment Fontaine; il a promis d'être sage. »

Boileau est nommé à l'Académie, et le roi approuve sa nomination et celle de La Fontaine.

L'Académie reçut avec joie cette approbation; et, sans attendre la réception de Boileau, elle se hâta de procéder à celle de La Fontaine, qui se fit dans la séance publique du 2 mai 1684.

Séance publique de l'Académie française, le 2 mai 1684, pour la réception de La Fontaine.

Cette séance commença par le discours du récipiendaire, qui, selon l'usage, fit l'éloge de son prédécesseur, de Richelieu, fondateur de l'Académie, du roi, et de l'illustre compagnie dans laquelle il étoit admis. Dans ce discours, qui a le mérite aujourd'hui si rare d'être court, La Fontaine, en parlant de Richelieu, dit que ce fut un ministre redoutable aux rois : il loue, avec une finesse peut-être un peu malicieuse, la grâce que Louis XIV mettoit dans tout, même dans ses refus. « S'il m'est per» mis, dit-il, de descendre jusqu'à moi, un simple » clin-d'œil m'a renvoyé, je ne dirai pas satisfait, » mais plus que comblé. » Il rend pleine justice à Colbert: mais, comme il ne pouvoit l'aimer, il passe rapidement sur ce qui le concerne : il loue enfin la piété des membres de l'illustre compagnie, dont

Discours du récipiendaire.

[redacted]

l'exemple, dit-il, ne pouvoit que lui être très-profitable [35]. 1682-1684 Æt. 61-63

L'abbé de La Chambre, qui étoit alors directeur, parla, dans sa réponse, du nouvel académicien, d'une manière qui prouve combien il étoit apprécié de son temps. « L'Académie, dit-il, reconnoît en vous, Monsieur, un génie aisé, facile, plein de délicatesse et de naïveté, quelque chose d'original, et qui, dans sa simplicité apparente, et sous un air négligé, renferme de grands trésors et de grandes beautés. » Mais en même temps l'orateur crut devoir se permettre quelques exhortations nullement déplacées dans une telle circonstance, si l'on considère la profession de celui qui parloit, et la nature de plusieurs des écrits de celui auquel on les adressoit. « Songez, lui dit-il, que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer, nous les insérerons sur nos registres; plus vous avez pris de peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneroient un jour, si vos actions se trouvoient contraires, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage. » (Réponse du directeur)

Perrault lut ensuite [36] une épître chrétienne de consolation à un homme veuf. Remarquons que la reine venoit de mourir, et que, dans son discours, l'abbé de La Chambre avoit déjà fait mention de la douleur publique, au sujet de cet événement. Quinault lut, après, les deux chants d'un poëme, intitulé *Sceaux*, et le journaliste d'alors, dans le- (Perrault lit une *Épître chrétienne*,)

[redacted]

1682-1684 — *Æt.* 61-63

quel nous puisons les détails de cette séance, a soin de remarquer qu'il fut très-applaudi. Ce poëme qui est une description de la belle maison de Colbert à Sceaux, resté long-temps dans l'oubli, a été retrouvé de nos jours, et imprimé pour la première fois, en 1811[37]. La poésie en est élégante et facile, mais foible, et il fournit une nouvelle preuve qu'il faut se défier du prestige des lectures publiques.

Quinault son poëme intitulé : Sceaux,

Benserade lut ensuite une traduction du *Miserere*, destinée à faire partie des *Heures*, auxquelles il travailloit pour le roi.

Benserade sa traduction du Miserere.

Enfin La Fontaine qui avoit ouvert la séance, la termina par un discours en vers, adressé à Mme de La Sablière. Les beautés de ce discours, où le talent de l'auteur brille dans toute sa force, les convenances du lieu, des personnes et des temps, avec lesquelles il se trouvoit si bien d'accord, tout contribuoit à donner à cette lecture le plus haut degré d'intérêt. La Fontaine, en louant sa bienfaitrice, en l'associant en quelque sorte aux honneurs publics qu'il recevoit, acquittoit la dette de la reconnoissance : et, en faisant une confession générale de toute sa vie, en révélant en beaux vers ses défauts comme homme, et comme écrivain, il intéressoit vivement son auditoire : il expioit le passé, satisfaisoit au présent, et donnoit de nouvelles espérances pour l'avenir.

et La Fontaine son Discours à Madame de La Sablière.

. . . .

Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre.
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens ;
Les pensers amusants, les vagues entretiens,

[redacted]

1682-1684

Æt. 61-63

Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Les romans et le jeu......
Cent autres passions des sages condamnées
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.

Les amis des bonnes mœurs et de la belle poésie, qui tous aimoient La Fontaine, malgré ses écarts, et s'intéressoient à sa réforme, durent entendre avec une vive satisfaction la fin de cet admirable discours.

Que me servent ces vers avec soin composés?
N'en attends-je autre fruit que de les voir prisés?
C'est peu que leurs conseils, si je ne sais les suivre,
Et qu'au moins vers ma fin je ne commence à vivre;
Car je n'ai pas vécu; j'ai servi deux tyrans:
Un vain bruit et l'amour ont partagé mes ans.
Qu'est-ce que vivre, Iris? Vous pouvez nous l'apprendre.
Votre réponse est prête; il me semble l'entendre.
C'est jouir des vrais biens avec tranquillité;
Faire usage du temps et de l'oisiveté;
S'acquitter des honneurs dus à l'Etre-Suprême;
Renoncer aux Philis en faveur de soi-même;
Bannir le fol amour et les vœux impuissants,
Comme hydres dans nos cœurs, sans cesse renaissants [38].

Changement opéré dans Madame de La Sablière.

Mais les lecteurs qui se rappellent que nous avons laissé Mme de La Sablière au milieu du monde et de toutes ses séductions, et entourée de savants, de gens de lettres, d'hommes de cour, et d'une jeunesse aimable et folâtre, doivent être fort surpris de voir sur quel ton La Fontaine lui parle dans ce discours. C'est qu'il s'étoit fait un changement total dans les dispositions, les goûts et la manière de vivre de cette femme intéressante. Elle avoit renoncé à tous les plaisirs, même à ceux de l'esprit; et sans cesse au pied des autels, dans les hôpitaux, ou en retraite dans une maison religieuse, elle ne songeoit plus qu'à Dieu et à son salut.

1682-1684

Æt. 61-63

Comme la métamorphose, opérée par la religion dans Mme de La Sablière, nous explique la position dans laquelle s'est trouvé La Fontaine pendant plusieurs années, il est nécessaire d'en faire connoître les causes.

De sa liaison avec le marquis de La Fare.

Parmi les jeunes gens qui fréquentoient la maison de Mme de La Sablière, et qui lui faisoient une cour assidue, il s'en trouva un qui conçut pour elle une passion vive, et qui parvint enfin à la lui faire partager : c'étoit le marquis de La Fare, d'une ancienne et illustre maison de Languedoc. Il avoit donné des preuves de la plus brillante valeur, lors de la défaite des Turcs au passage du Raab, ainsi qu'aux combats de Senef, de Mulhausen et de Turkheim. Il joignoit à l'imagination la plus enjouée, l'esprit le plus délicat et le caractère le plus aimable. Ami de Chaulieu, qui lui inspira le goût de la poésie, il s'est associé sans le vouloir, par quelques compositions charmantes, à la célébrité de ce poëte facile et plein de grâce. La passion ardente qu'il avoit conçue pour Mme de La Sablière ne lui permit d'écouter aucune considération : il renonça à l'ambition, à la gloire et à la fortune : il vendit la charge de sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin au fils de Mme de Sévigné, qui étoit alors enseigne dans la même compagnie[39]. Dès lors La Fare ne quitta plus celle qui occupoit toutes ses pensées, et dans laquelle se concentroit toute son existence. Il passoit chez elle les jours entiers, et plusieurs années s'écoulèrent sans que cette passion fût moins vive de part ou d'autre.

Portrait du marquis de La Fare.

Le marquis de La Fare renonce aux honneurs et à la fortune pour s'attacher à Madame de La Sablière.

Telle étoit la force de l'amour qu'éprouvoit le marquis de La Fare, qu'on crut d'abord que la belle La Sablière manqueroit plutôt de persévérance que son amant [40]. Il n'en fut pas ainsi : Mme de La Sablière s'aperçut que l'attachement du marquis de La Fare pour elle commençoit à s'affoiblir, qu'il la négligeoit pour satisfaire sa passion pour le jeu de bassette; elle en eut un profond chagrin, et les sentiments de la plus fervente piété purent seuls remplacer, dans ce cœur sensible et délicat, le vide douloureux que l'amour y avoit laissé. On la vit alors, dans l'âge des passions, et brillante encore de tout l'éclat de la beauté, soigner les pauvres et les malades, et exécuter par degrés la résolution de consacrer toutes ses pensées à la religion, et de diriger toutes ses affections vers le seul être éternel et immuable. Mais écoutons, sur ce sujet, Mme de Sévigné si aimable par son indulgente piété, sa douce gaieté, et son imperturbable confiance dans la Providence.

1682-1684
Æt. 61-63

Sa passion pour elle s'affoiblit.

Elle en conçoit un chagrin profond, et se jette dans les bras de la religion.

« Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et Mme de La Sablière : c'est la bassette : l'eussiez-vous cru? C'est sous ce nom, que l'infidélité s'est déclarée; c'est pour cette prostituée de bassette, qu'il a quitté cette religieuse adoration : le moment étoit venu que cette passion devoit cesser, et passer même à un autre objet : croiroit-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un, que la bassette? Ah! c'est bien dit, il y a cinq cent mille routes qui vous y mènent. Mme de La

Récit de Madame de Sévigné à ce sujet.

1682-1684 Æt. 61-63 Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion ; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain, où il jouoit, les ennuis, les *ne savoir plus que dire;* enfin quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qui lui en a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même: et sans avoir quitté sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit; elle les gouverne tous : ses amis vont tous la voir, elle est toujours de très-bonne compagnie. La Fare joue à la bassette. Voilà la fin de cette grande affaire, qui attiroit l'attention de tout le monde: voilà la route que Dieu avoit marquée à cette jolie femme: elle n'a point dit, les bras croisés, *j'attends la grâce;* mon Dieu, que ce discours me fatigue! Hé! mort de ma vie! la grâce saura bien vous préparer les chemins, les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs, tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand

[redacted]

ouvrier, qui fait infailliblement tout ce qui lui plaît[41]. »

1682-1684

Æt. 61-63

La Fare prend du goût pour le jeu et pour la Champmeslé.

Le jeu n'étoit pas, comme le croyoit Mme de Sévigné, la seule cause du changement qui s'étoit opéré dans les inclinations et les habitudes du marquis de La Fare. Nous voyons par un passage de la lettre de La Fontaine à Mlle de Champmeslé, que La Fare avoit pris du goût pour cette actrice[42]. Il est probable que si la passion pour la bassette avoit été le seul tort du marquis de La Fare envers Mme de La Sablière, elle eût cherché à le ramener à elle, et avec d'autant plus d'espoir de succès, que le sort au jeu lui étoit presque toujours contraire. Mais le cœur fier et passionné de Mme de La Sablière ne put supporter l'idée d'une rivale, et encore moins d'une rivale de ce genre. Le penchant à la dévotion qui alors se manifesta en elle, fut encore augmenté par un événement, qui eut lieu quelques mois auparavant l'époque, à laquelle a été écrite la lettre de Mme de Sévigné; je veux parler de la mort de M. de La Sablière, dont la cause a été ignorée, à ce qu'il paroît, de Mme de Sévigné, mais qui, connue de Mme de La Sablière, a dû fortifier en elle les pensées que lui inspiroit sa propre expérience sur les suites presque toujours funestes des affections illégitimes. M. de La Sablière avoit depuis long-temps formé une liaison amoureuse avec une jeune beauté, pour laquelle il paroît avoir écrit presque tous les madrigaux qui nous restent de lui, et dont Voltaire a loué la finesse et

L'infidélité de La Fare ne fut pas la seule cause de la conversion de Madame de La Sablière; la mort de son mari y contribua.

L'issue funeste d'une liaison amoureuse fut la cause de cette mort, en 1680.

682-1684 le naturel[43]. L'objet de toutes les affections de M. de
Ép. 61-63 La Sablière, mourut subitement, et à la fleur de l'âge; il en apprit la nouvelle inopinément, et au moment où il s'y attendoit le moins : il en fut si frappé, que dès lors il resta plongé dans une sombre mélancolie, à laquelle il succomba un an après[44].

Mme de La Sablière, que déjà les consolations de la religion avoient, en partie, guérie des peines de cœur que sa passion lui avoit causées, dut ressentir vivement un malheur, dont elle ne pouvoit se considérer comme entièrement innocente; et ces motifs durent l'affermir encore dans la résolution, qu'elle avoit prise. Après avoir été les délices d'un monde, où elle avoit brillé avec tant d'éclat, elle en devint, par son repentir et sa piété, l'admiration et le modèle. Mais son changement eut, sous tous les rapports, des résultats fâcheux pour La Fontaine.

Le nouveau genre de vie de Madame de La Sablière a des résultats fâcheux pour La Fontaine

La nature, qui avoit pourvu ce poëte d'une imagination forte et gracieuse, lui avoit donné un caractère foible et irrésolu. Il se laissoit aller aux penchants, que sa raison désapprouvoit : il avoit besoin d'être guidé comme un enfant: il retomboit facilement dans les mêmes fautes, lorsqu'on cessoit de le diriger. Mme de La Sablière exerçoit sur lui la plus heureuse influence, et cette influence dut beaucoup diminuer, lorsqu'elle eut changé sa manière de vivre et de penser; non que La Fontaine n'ait toujours continué à loger chez elle : mais elle ne demeuroit plus avec lui, que pendant des intervalles de temps très-courts : elle faisoit pour les In-

[redacted]

curables des absences qui devinrent de plus en plus longues et de plus en plus fréquentes ; occupée du soin de secourir l'humanité, et de beaucoup de bonnes œuvres, elle ne pourvoyoit plus avec la même attention aux besoins de notre poëte, ni à l'ordre de ses affaires. D'ailleurs, elle ne pouvoit avoir sur La Fontaine la même autorité, le même ascendant, que lorsqu'étant femme du monde, elle avoit par ses goûts, son genre de vie, ses occupations habituelles, ses foiblesses même, des rapports plus intimes avec lui. Enfin le temps n'étoit pas venu encore pour La Fontaine, et il étoit trop éloigné des pensées dont elle l'entretenoit, pour pouvoir profiter de ses exhortations : c'est ce qu'il avoue lui-même avec cette franchise et cet abandon, qu'on retrouve toujours en lui.

La Fontaine avoue qu'il n'a pas le courage de l'imiter.

Si j'étois sage, Iris (mais c'est un privilége
Que la nature accorde à bien peu d'entre nous),
Si j'avois un esprit aussi réglé que vous,
Je suivrois vos leçons au moins en quelque chose ;
Les suivre en tout, c'est trop ; il faut qu'on se propose
Un plan moins difficile à bien exécuter,
Un chemin dont sans crime on se puisse écarter [45].

Ainsi donc La Fontaine, ne voulant pas s'engager dans la voie que M[me] de La Sablière lui indiquoit par ses discours et ses exemples, chercha ailleurs des distractions à l'espèce d'isolement où le laissoit le changement de sa bienfaitrice.

Il cherche ailleurs des distractions qu'il ne trouvoit plus chez elle.

Les princes de Conti et de Vendôme devinrent pour lui des bienfaiteurs généreux : leur société étoit composée d'hommes, comme eux, aimables

Il est accueilli par les princes de Conti et Vendôme.

1682-1684

Æt. 61-63

Le cynisme de leur société exerce sur La Fontaine une fâcheuse influence.

et spirituels ; mais le libertinage y donnoit le ton. La Fontaine, dont les goûts, malgré le poids des années, étoient encore jeunes et joyeux, ne se ressentit que trop de l'influence de ces nouvelles liaisons. Ses mœurs (il faut l'avouer, puisque nous avons promis de tout dire), depuis cette époque jusqu'à celle de sa conversion, contractèrent quelque chose du cynisme de ceux qu'il fréquentoit le plus habituellement. Ses véritables amis, tels que Racine et Maucroix, s'en affligèrent; mais leur affection pour lui n'en fut point altérée, car ils savoient que son cœur étoit excellent, et ses intentions pures; ils savoient qu'il étoit entraîné par l'empire des habitudes et de l'exemple : ses principes et sa morale leur étoient connus, et ils espéroient toujours le ramener. La suite a prouvé qu'ils ne s'étoient point trompés à cet égard.

Il rompt l'engagement qu'il avoit pris de ne plus écrire de nouveaux contes.

Toutefois le premier effet des nouvelles sociétés que La Fontaine fréquenta, fut de lui faire rompre l'engagement qu'il avoit pris de ne plus composer de nouveaux contes: et la promesse qu'il avoit faite à ce sujet, en vers et publiquement, il l'abjura de même dans le prologue du conte de *la Clochette*.

O combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole!
J'avois juré hautement en mes vers
De renoncer à tout conte frivole ;
Et quand juré? c'est ce qui me confond,
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse :
Et puis fiez-vous à rimeur qui répond
D'un seul moment. Dieu ne fit la sagesse
Pour les cerveaux qui hantent les Neuf Sœurs :
Trop bien ont-ils quelque art qui vous peut plaire.

> Quelque jargon plein d'assez de douceurs,
> Mais d'être sûrs ce n'est là leur affaire [46].

Ét. 61-63

Il met seulement plus de retenue dans ses nouveaux contes.

Cependant il faut avouer qu'il fut plus retenu, et que le petit nombre de contes qu'il a fait paroître, depuis sa réception à l'Académie, n'approchent pas de la licence de plusieurs de ceux des recueils précédents : aussi même en violant sa promesse, il avoit pris, avec lui-même, l'engagement d'être plus sage; et, comme il ne prenoit pas une résolution sans en faire confidence à sa Muse, après le prologue de *la Clochette*, il dit dans celui du conte du *Scamandre :*

> Me voilà prêt à conter de plus belle ;
> Amour le veut, et rit de mon serment :
> Hommes et dieux, tout est sous sa tutelle ;
> Tout obéit, tout cède à cet enfant :
> J'ai désormais besoin en le chantant
> De traits moins forts et déguisant la chose :
> Car après tout, je ne veux être cause
> D'aucun abus : que plutôt mes écrits
> Manquent de sel, et ne soient d'aucun prix [47].

La Fontaine est intimement lié avec le comte de Fiesque.

Le comte de Fiesque, lié avec La Fontaine, descendoit des Fiesques de Gènes [48], qui avoient été chassés de leur patrie et obligés de se réfugier en France, après la conspiration formée par Louis de Fiesque, comte de Lavagne, en 1547. Les Génois, au mépris de leur alliance avec la France, entretenoient des intelligences avec l'Espagne, et même avec les Algériens, dont ils favorisoient les pirateries. Louis XIV leur en demanda réparation. Ils la refusèrent; alors il fit bombarder Gènes au mois de mai 1684, par Duquesne [49]. Le comte de Fiesque, qui étoit fort pauvre, et qui, si l'on en croit Bussy-Rabutin [50], ne

13.

1682-1684

Æt. 61-63

Réclamation du comte de Fiesque envers la république de Gênes.

subsistoit que par les libéralités de Mme de Lionne, dont il étoit l'amant, saisit cette occasion pour faire valoir des prétentions sur la république de Gênes, qu'il avoit développées dans un mémoire, imprimé en 1681. Il remit alors ce mémoire au roi, et il eut l'adresse de lui faire l'abandon de tous ses droits. L'ambitieux monarque pensoit alors à s'emparer de Gênes, et faisoit publier des écrits pour démontrer la justice de cette usurpation, et même pour prouver aux Génois que leur réunion à la France leur seroit avantageuse [51]. Mais, le pape ayant intervenu dans cette affaire, Louis XIV se contenta de la satisfaction que lui donna la république, qui lui

Louis XIV lui fait payer cent mille écus par cette république.

envoya son doge et quatre sénateurs, pour faire des excuses; et qui se soumit en outre à payer cent mille écus comptant au comte de Fiesque, en attendant qu'on eût liquidé ses prétentions et jugé son affaire.

La Fontaine compose à ce sujet un compliment en vers pour le comte de Fiesque.

La Fontaine alors composa, sur ce sujet, un compliment en vers, que le comte de Fiesque récita au roi le 7 novembre 1684, lorsqu'il alla le remercier de la bonté qu'il avoit eue de s'occuper de ses intérêts [52].

J'étois près de céder aux destins ennemis,
Quand j'ai vu les Génois soumis,
Malgré les faveurs de Neptune,
Malgré des murs où l'art humain
Croyoit enchaîner la fortune
Que vous tenez en votre main.
Cette main me relève ayant abaissé Gênes.
. . . .
Vous témoignez en tout une bonté profonde,
Et joignez aux bienfaits un air si gracieux,
Qu'on ne vit jamais dans le monde
De roi qui donnât plus, ni qui sût donner mieux.

1684-168 Æt. 63-6

Détails sur le comte de Fiesque.

Le comte de Fiesque avoit beaucoup d'instruction ; il savoit par cœur les bons poëtes latins et français, qu'il citoit souvent et toujours à propos. Il a donné les inscriptions tirées de Virgile, que le grand Condé avoit fait mettre à Chantilly. Son goût exquis lui faisoit préférer, dans les auteurs, tout ce qui étoit simple et naturel. Il avoit une prédilection particulière pour La Fontaine, et le nommoit son poëte. Il ne chercha point à s'attribuer la petite pièce qu'il avoit récitée au roi, car elle fut publiée peu de temps après, par La Fontaine lui-même, dans un recueil dont nous parlerons bientôt [53].

Le Florentin comédie de La Fontaine représentée en 1685.

Vers le milieu de l'année 1685, on représenta sur le Théâtre-Français une comédie intitulée *le Florentin*, qui, d'abord, en trois ou en deux actes, paroît avoir eu peu de succès, mais qui réussit lorsqu'elle eut été réduite par l'auteur en un seul acte. Parmi les petites pièces, c'est une de celles, que depuis plus d'un siècle, on a le plus souvent jouée, et que le public revoit avec le plus de plaisir. L'intrigue en est foible, mais la scène entre le jaloux Harpajème et sa pupille Hortense, est préparée avec art, et est d'un effet très-piquant; cette scène est dialoguée avec beaucoup de finesse et de naturel ; elle est digne de La Fontaine, auquel cette pièce est attribuée, et elle paroît être en effet de lui [54]. Cependant il ne l'a jamais avouée ni fait imprimer de son vivant. Il avoit commencé une tragédie d'*Achille*, dont les deux premiers actes, écrits de sa main, ont été déposés par d'Olivet à la Bibliothèque du Roi, et imprimés de-

1684-1687 puis[55]. Si à ces fragments on ajoute les fragments

Ét. 63-66 de *Galatée*, l'opéra de *Daphné*, dont nous avons fait mention, celui d'*Astrée*, dont nous parlerons en son lieu, puis si l'on veut aussi *Climène*, puisque l'auteur lui a donné le titre de comédie, et, enfin *l'Eunuque* et *le Florentin*, on aura réuni tout ce qui doit composer le théâtre de La Fontaine.

Des pièces qui composent réellement le *Théâtre de La Fontaine.*

Ses nouveaux éditeurs, trompés par les historiens de notre théâtre, qui, eux-mêmes, avoient été dupes des impostures mercantiles des libraires de Hollande, y ont ajouté : *Je vous prends sans vert*, pièce en un acte que La Fontaine a faite en commun avec Champmeslé[56]; ils ont ajouté aussi l'ignoble et longue farce de *Ragotin*, en cinq actes, à laquelle La Fontaine n'eut certainement aucune part, et dont l'auteur n'est pas connu ; ils y ont joint encore *la Coupe Enchantée*, en un acte, faite d'après un conte de La Fontaine, mais non par lui[57]. Le libraire de Hollande, Adrien Moetjens[58], qui publia le premier un prétendu recueil de *Pièces de théâtre de La Fontaine*, en 1702, mit aussi en tête, comme étant de lui, la tragédie de *Pénélope*, qui avoit été représentée sur le Théâtre-Français en 1684, un an avant *le Florentin*. L'abbé Saint-Genest, qui étoit l'auteur de cette tragédie, réclama contre le tort qui lui étoit fait par un éditeur ignorant, et fit alors imprimer sa pièce plus correctement[59]. Mais personne n'a eu le courage de s'avouer l'auteur de *Ragotin*, qui n'avoit point eu de succès, et n'en méritoit aucun, et qu'Adrien Moetjens a mis aussi dans son recueil des

On a imprimé parmi ses œuvres des pièces de théâtre qui ne sont pas de lui.

pièces de théâtre de La Fontaine. Quant à *la Coupe enchantée*, comme elle avoit été présentée aux comédiens français par Champmeslé, qui faisoit partie de leur troupe, la compagnie des libraires, qui fit imprimer cette pièce plusieurs fois sans nom d'auteur, a fini par l'insérer dans l'édition qu'elle a donnée du théâtre de Champmeslé[60]. Quoique les héritiers de La Fontaine n'aient point protesté contre le tort que faisoient à notre poëte les imprimeurs de Hollande, l'abbé d'Olivet, qui étoit bien instruit de l'histoire littéraire de son temps, ne s'est pas laissé abuser par des éditeurs étrangers : dans les *Œuvres diverses* qu'il a publiées de La Fontaine, d'après les manuscrits de l'auteur, il n'a inséré que deux comédies celle du *Florentin*, et *Je vous prends sans vert;* et encore a-t-il eu soin de les rejeter à la fin des volumes, et d'avertir que ces deux pièces étoient attribuées à M. de La Fontaine[61], sans assurer qu'elles fussent réellement de lui. Les *Œuvres diverses* de La Fontaine ont été réimprimées en entier au moins six fois pendant le dix-huitième siècle[62], et aucun de ceux qui dirigèrent ces éditions ne s'est rendu complice de l'imposture ou de l'ignorance des imprimeurs de Hollande. Ce n'est que dans le dix-neuvième siècle, et il y a environ sept ans, que l'on vit sortir des presses des meilleurs imprimeurs de France, un théâtre de La Fontaine, dans lequel, sur la périlleuse parole d'un journaliste célèbre, l'éditeur s'est permis non seulement d'insérer deux pièces qui lui étoient attribuées faussement, mais

L'abbé d'Olivet et les anciens éditeurs n'ont point été dupes des impostures des libraires de Hollande.

Les éditeurs du dix-neuvième siècle ont seuls en France ajouté des pièces au théâtre de La Fontaine qui n'étoient pas de lui.

[redacted]

1684-1687

Æt. 63-66

Et en ont retranché d'autres qui sont de lui.

d'en retrancher trois, dont La Fontaine est véritablement l'auteur, qu'il a lui-même avouées, et fait imprimer avec son nom, dont une enfin a été représentée plusieurs fois sur le théâtre de l'Opéra[63]. Les éditeurs de La Fontaine, qui sont venus après celui-ci, ont bien rendu à ce poëte les pièces qui lui appartenoient; mais ils ne l'ont pas débarrassé de celles qui ne lui appartenoient pas; et ses œuvres complètes, souvent réimprimées, resteront surchargées de ce bagage, jusqu'à ce qu'il se trouve un éditeur, qui ne croie pas faire tort à son édition en la réduisant à ce qui est réellement de l'auteur.

Fragment d'Achille, tragédie.

Le fragment d'*Achille* suffit pour prouver que La Fontaine n'auroit pu réussir dans la tragédie, et c'est probablement parce qu'il le sentoit lui-même, qu'il n'a pas achevé cette pièce. *Le Florentin* nous offre un comique de situation, que peut rencontrer un homme d'esprit, sans avoir pour cela le génie de la comédie. On a souvent comparé La Fontaine à Molière; mais c'est par ses fables, et non par son théâtre, que notre poëte a associé son nom à ce peintre si énergique et si profond des ridicules de l'espèce humaine. Souvent, en effet, Molière et La Fontaine ont, malgré la différence des personnages, qu'ils mettent en scène, des ressemblances frappantes dans certains détails. Ainsi l'ours flairant un homme, contrefaisant le mort, et disant : « Otons-nous, car il sent, » ressemble assez bien à M. de Sottenville, qui, croyant que

Comparaison de La Fontaine et de Molière sous le rapport dramatique

George Dandin est ivre, le repousse, en lui disant: « Retirez-vous, vous sentez le vin. » Le chien du fermier, battu parce que son raisonnement n'est que d'un simple chien, n'est-ce pas Sosie, dont les discours sont des sottises partant d'un homme sans éclat?

Jugement de Champfort sur ce sujet.

Mais cependant, malgré ces rapprochements que l'on pourroit multiplier, La Fontaine et Molière diffèrent autant par la nature de leur génie, que par le but qu'ils se sont proposé, et les moyens qu'ils ont employés pour y parvenir. Nul n'a mieux saisi et exprimé ces différences, que Champfort: « Sans méconnoître, dit-il, l'intervalle immense qui sépare l'art si simple de l'apologue, et l'art si compliqué de la comédie, j'observerai, pour être juste envers La Fontaine, que la gloire d'avoir été avec Molière, le peintre le plus fidèle de la nature et de la société, doit rapprocher ici ces deux grands hommes. Molière, dans chacune de ses pièces, ramenant la peinture des mœurs, à un objet philosophique, donne à la comédie l'unité, et, pour ainsi dire, la moralité de l'apologue. La Fontaine, transportant dans ses fables la peinture des mœurs, donne à l'apologue une des grandes beautés de la comédie, les caractères. Le poëte comique semble s'être plus attaché aux ridicules, et a peint quelquefois les formes passagères de la société; le fabuliste semble s'adresser davantage aux vices, et a peint une nature encore plus générale. Le premier me fait plus rire de mon voisin, le second me ra-

1684-1687
Æt. 63-66

mène plus à moi-même. Celui-ci me venge des sottises d'autrui; celui-là me fait mieux songer aux miennes. L'un semble avoir vu les ridicules, comme un défaut de bienséances, choquant pour la société; l'autre avoir vu les vices, comme un défaut de raison, fâcheux pour nous-mêmes. Après la lecture du premier, je crains l'opinion publique; après la lecture du second, je crains ma conscience. Enfin, l'homme corrigé par Molière, cessant d'être ridicule, pourroit demeurer vicieux; corrigé par La Fontaine, il ne seroit plus ni vicieux, ni ridicule: il seroit raisonnable et bon. »

Ouvrages de Prose et Poésies des sieurs Maucroix et de La Fontaine. 28 juill. 1685.

En 1685, le libraire Barbin publia les *Ouvrages de Prose et de Poésies* des sieurs Maucroix et de La Fontaine, en deux volumes. Maucroix avoit traduit quelques dialogues de Platon, et quelques discours de Démosthène et de Cicéron. La Fontaine, ainsi que nous l'avons déjà dit, pour faciliter le débit des œuvres de son ami, et associer son nom au sien, crut devoir joindre à ses traductions plusieurs de ses poésies, qui, cependant, n'y avoient aucun rapport. Il composa en outre la préface et l'épître dédicatoire, en tête du premier de ces deux volumes.

Jugement de Bayle sur ces nouveaux ouvrages de La Fontaine.

Ce recueil fut annoncé par Bayle, dans son journal, avec beaucoup d'éloges. Il remarque que La Fontaine nous apprend, dans sa préface, avec quel esprit il faut lire les dialogues de Platon[1], et qu'il dit là dessus, en peu de mots, des choses solides et propres à [illegible] le caractère de

cet ancien philosophe[64]. Le choix et la variété des morceaux, qui forment le premier volume, nous montrent que l'amitié de La Fontaine ne lui laissoit rien négliger pour assurer un succès, qui devoit lui être commun avec son ami. Indépendamment du beau discours à Mme de La Sablière, dont nous avons parlé, et qu'il prononça lors de sa réception à l'Académie, il a réuni dans ce recueil, entr'autres poésies, des *Fables*, des *Contes*, *Philémon et Baucis*, *les Filles de Minée*, et une charmante idylle, imitée de Théocrite, intitulée *Daphnis et Alcimadure*. 1684-1687 *Æt.* 63-66

La première fable qui se rencontre dans ce volume, est celle qui est intitulée *la Folie et l'Amour*[65]. « La plus belle fable des Grecs, dit Voltaire, est celle de Psyché; la plus plaisante fut celle de la Matrone d'Ephèse; la plus jolie, parmi les modernes, fut celle de la Folie, qui, ayant crevé les yeux à l'Amour, est condamnée à lui servir de guide[66]. » La Fontaine les a racontées toutes les trois, et nous savons tous comment il a su raconter la dernière. Fable intitulée : *la Folie et l'Amour*.

Dans le conte du *Fleuve Scamandre*, tiré de la dixième des lettres attribuées à Eschine, La Fontaine n'a pu retenir l'élan de son admiration pour Homère et pour l'antiquité, en général, qu'il devoit bientôt être obligé de défendre contre les attaques de Perrault. Conte intitulé : *le Fleuve Scamandre*.

Ilion, ton nom seul a des charmes pour moi;
Lieux féconds en sujets propres à notre emploi.

Regrets de La Fontaine de ne pouvoir visiter la Troade.

1684-1687

Æt. 63-66

Ne verrai-je jamais rien de toi, ni la place
De ces murs élevés et détruits par les dieux;
Ni ces champs où couroient la fureur et l'audace,
Ni des temps fabuleux enfin la moindre trace
Qui pût me présenter l'image de ces lieux[67]?

Philémon et Baucis, dédié au duc de Vendôme.

Détails sur le duc de Vendôme, et sur son frère;

C'est au duc de Vendôme que La Fontaine a adressé le poëme de *Philémon et Baucis*, tiré des Métamorphoses d'Ovide. Le duc de Vendôme, petit-fils d'un des enfants légitimés d'Henri IV, obtint les honneurs de prince du sang, par sa valeur et ses services[68] : il étoit adoré du soldat; mais, s'il avoit toutes les vertus, il avoit aussi tous les vices que l'on contracte dans les camps[69] : son frère, le grand-prieur de Malte, lui ressembloit par ses qualités et ses défauts. Ils aimoient les lettres et ceux qui les cultivoient. L'abbé de Chaulieu étoit leur homme d'affaires, et le compagnon de leurs plaisirs. La Fare fut leur ami. Campistron, Quinault, La Fontaine, et, quelques années après, J.-B. Rousseau, Palaprat et Voltaire furent en quelque sorte attachés à leur cour.

et sur son château d'Anet.

Dans son beau château d'Anet, bâti par Henri II pour Diane de Poitiers[70], le duc de Vendôme donnoit des fêtes splendides, et faisoit jouer la comédie et l'opéra. Il s'occupoit aussi alors à orner ces lieux célèbres par de belles plantations. C'est à cela que La Fontaine fait allusion à la fin de *Philémon et Baucis*.

. . . Quel mérite enfin ne vous fait estimer,
Sans parler de celui qui force à vous aimer?
Vous joignez à ces dons l'amour des beaux ouvrages;
Vous y joignez un goût plus sûr que nos suffrages.

[redacted]

1684-1687

Æt. 63-66

....

Peu de gens élevés, peu d'autres encor même
Font voir par ces faveurs que Jupiter les aime;
Si quelque enfant des dieux les possède, c'est vous;
Je l'ose dans ces vers soutenir devant tous;
Clio sur son giron, à l'exemple d'Homère,
Vient de les retoucher, attentive à vous plaire.
On dit qu'elle et ses sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Transportent dans Anet tout le sacré vallon;
Je le crois. Puissions-nous chanter sous les ombrages
Des arbres dont ce lieu va border les rivages [71]!

Regrets touchants de La Fontaine,

Mais il est un passage dans *Philémon et Baucis*, que nous devons surtout faire remarquer à nos lecteurs, parce que La Fontaine y a laissé échapper un des secrets de son cœur; il y a rendu, comme il le dit lui-même quelque part, son âme visible. On y découvre que ce n'étoit pas sans repentir et sans regrets qu'il se livroit à l'inconstance de ses goûts, et que nul homme peut-être n'eût plus que lui, si le sort l'avoit voulu, savouré les délices d'un hymen bien assorti. Ce passage est celui qui suit la métamorphose de Philémon et Baucis en arbres.

exprimés dans un passage de *Philémon et Baucis.*

Même instant, même sort à leur fin les entraîne;
Baucis devient tilleul, Philémon devient chêne.
On les va voir encore, afin de mériter
Les douceurs qu'en hymen Amour leur fit goûter.
Ils courbent sous le poids des offrandes sans nombre.
Pour peu que des époux séjournent sous leur ombre,
Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.
Ah! si... mais autre part j'ai porté mes présents [72].

Réflexions à ce sujet.

Oui, La Fontaine! nous le répéterons après toi; ah! si le ciel t'avoit donné une compagne, qui t'eût fait connoître les tranquilles jouissances de la vie domestique, ton imagination n'eût été ni moins gaie, ni moins vive, ni moins spirituelle; mais elle

1684-1687

Æt. 63-66

eût été mieux réglée et plus pure : tes fables seroient toujours l'objet de notre admiration et de nos louanges ; mais, dans tes autres écrits, la peinture des plus doux sentiments du cœur, dont tu connois si bien le langage, qui a fait des chefs-d'œuvre irréprochables du petit nombre de contes où tu l'as employée, auroient remplacé ces tableaux licencieux, où tu as outragé les mœurs, et quelquefois le dieu du goût. Alors, ô La Fontaine ! les Satyres n'eussent point mêlé de fleurs pernicieuses avec les fleurs si douces et si brillantes, dont les Muses et les Grâces ont tressé ta couronne : et ces Vierges du Parnasse ne te reprocheroient point, en rougissant, de les avoir si souvent forcées à se séparer de la pudeur, qui doit toujours être leur inséparable compagne : alors il ne nous faudroit plus soustraire, comme un poison corrupteur, aux regards des jeunes gens et des enfants, aucune des pages du poëte de l'enfance et de la jeunesse !

Daphnis et Alcimadure, idylle dédiée à Madame de La Mésangère.

L'idylle, imitée de Théocrite, est dédiée à Mme de La Mésangère, à laquelle La Fontaine demande la permission de partager entre elle et sa mère un peu « de cet encens qu'on recueille au Parnasse, » et qu'il a, dit-il, le secret de rendre exquis et » doux. » Autre preuve que le bon homme savoit fort bien s'apprécier. Au reste nous ne savons rien, ni de Mme de La Mésangère, ni de sa mère [73].

Fable intitulée : *le Renard anglais*, dédiée à Madame Harvay.

Il n'en est pas de même de Mme Harvay, à laquelle il a dédié la fable du *Renard anglais*, une de celles que renferme ce recueil. Mme Harvay étoit

[redacted]

1684-1687
Æt. 63-66

la sœur de milord Montaigu, ambassadeur d'Angleterre en France, et veuve de M. le chevalier Harvay, mort à Constantinople, où il avoit été envoyé par Charles II. Elle vint à Paris en 1683, et La Fontaine fit connoissance avec elle chez son frère.

La Fontaine avoit de grands admirateurs en Angleterre.

Notre poëte jouissoit en Angleterre d'une grande réputation. Saint-Evremond et la duchesse de Mazarin, tous deux retirés à Londres, étoient ses grands admirateurs, et n'avoient pas peu contribué à faire connoître tout son mérite : ils avoient formé avec le duc de Devonshire, milord Godolphin, et milord Montaigu, une sorte de ligue pour l'attirer à Londres[74]. Mme Harvay qui avoit beaucoup d'esprit et d'adresse, et qui étoit habituée à conduire de plus grandes intrigues, puisqu'elle eut part aux divers changements de ministère qui arrivèrent sous Charles II, s'étoit en quelque sorte chargée d'être la négociatrice du parti qui vouloit enlever La Fontaine à la France. Bernier[75] se trouvoit à Londres, en 1685, et l'on comptoit sur l'amitié que La Fontaine avoit pour lui, pour le faire céder plus facilement. Ceci explique les prévenances de l'ambassadeur anglais et de Mme Harvay envers La Fontaine, et les louanges peu françaises que dans la fable que nous avons citée, la reconnoissance arrache au poëte en faveur d'une nation, dont les hommes les plus illustres et les plus distingués, lui montroient tant de bienveillance. Les éloges qu'il donne à Mme Harvay sont assortis au rôle important que cette dame avoit joué.

On veut l'attirer dans ce pays.

L'ambassadeur d'Angleterre et madame Harvay lui font des avances.

[redacted]

1684-1687

Æt. 63-66

La Fontaine loue madame Harvay,

Le bon cœur est chez vous compagnon du bon sens,
Avec cent qualités trop longues à déduire;
Une noblesse d'âme, un talent pour conduire
Et les affaires et les gens,
Une humeur franche et libre, et le don d'être amie,
Malgré Jupiter même et les temps orageux.

A la fin de cette fable (qui n'est pas une de ses meilleures), La Fontaine prie Mme Harvay d'agréer les dons de sa Muse, et il ajoute :

.... Ne pourriez-vous faire
Que le même hommage pût plaire
A celle qui remplit vos climats d'habitants
Tirés de l'île de Cythère?
Vous voyez que par là j'entends
Mazarin, des amours déesse tutélaire.

et la duchesse de Mazarin.

Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, avoit été en effet la plus belle femme de son temps, et La Fare, qui en porte ce jugement, ajoute qu'elle a conservé sa beauté jusqu'à son dernier jour[76]. Le cardinal de Mazarin, en l'accordant en mariage au duc de La Meilleraye, lui avoit donné pour dot tous ses grands biens, qui se montoient à des sommes immenses[77]. Ce mariage ne fut point heureux; les galanteries de la femme[78] d'une part, les extravagances du mari de l'autre, amenèrent une séparation et des procès. La duchesse de Mazarin sortit de France, et se retira d'abord en Italie pour se soustraire au pouvoir de son mari; l'amitié qu'elle avoit contractée pour Mme Harvay ne contribua pas peu à la fixer en Angleterre : elle y trouva Saint-Evremond qui devint son ami, son amant, son admirateur, son poëte, son conseiller, son homme d'affaires, et celui qui gouvernoit sa petite cour : il

Détails sur la duchesse de Mazarin,

et sur Saint-Evremond.

pouvoit plus se passer d'elle, ni elle de lui. Etrange bizarrerie des événements humains! Une nièce du cardinal Mazarin charmoit l'exil de celui que ce ministre n'avoit cessé de persécuter. Saint-Evremond étoit parvenu à inspirer à la duchesse de Mazarin le goût des lettres et des savants; mais à une certaine époque, vers 1683, il vit avec peine ce goût céder à celui du jeu. La bassette, qui faisoit fureur en France, fut apportée en Angleterre, et la duchesse de Mazarin oublia tout, pour cette nouvelle passion. C'est ce dont Saint-Evrèmond se plaint amèrement [79].

1684-1687
Æt. 63-66

Celui-ci se plaint que le goût de la duchesse pour les lettres et les savants s'affoiblit.

Qu'est devenu le temps heureux
Où la raison d'accord avec vos plus doux vœux,
Où les discours sensés de la philosophie
Partageoient les plaisirs de votre belle vie?
Vossius apportoit un traité de la Chine,
Où cette nation paroît plus que divine;
. . . .
Justel . . . .
. . . .
Etoit venu chercher, au bruit de votre nom,
Comment, sans crainte et sans dommage,
On feroit imprimer quelque nouvel ouvrage
Du trop savant Père Simon?
Leti de Sixte-Quint vous présentoit l'histoire.
. . . .
Que sert à ces Messieurs leur illustre science?
A peine leur fait-on la simple révérence;
Et les pauvres savants, interdits et confus,
Regardent Mazarin qui ne les connoît plus.
Tout se change ici-bas, à la fin tout se passe;
Les livres de bassette ont des autres la place,
Plutarque est suspendu, Don Quichotte interdit,
Montaigne auprès de vous a perdu son crédit,
Racine vous déplaît, Patru vous importune,
Et le bon La Fontaine a la même fortune.

Ce dernier trait étoit une exagération faite à

1684-1687 — *Æt.* 63-66

dessein. La duchesse de Mazarin avoit une prédilection toute particulière pour La Fontaine[80]; aussi Saint-Evremond, qui le savoit, mettoit un grand intérêt à l'attirer en Angleterre, et comptoit beaucoup sur ce moyen pour réveiller en elle le goût des lettres, et la distraire de sa passion pour le jeu. Nous verrons qu'ils firent intervenir la duchesse de Bouillon dans leur complot, et ce n'est qu'alors qu'ils furent sur le point de le faire réussir.

Mais elle chérissoit La Fontaine, et veut l'attirer à elle.

La Fontaine ne peut se résoudre à quitter Madame de La Sablière.

Mais à l'époque dont nous traitons, il eût été impossible de faire abandonner à La Fontaine la maison de madame de La Sablière. Il semble que la tendre amitié qu'il avoit pour elle augmentoit avec les privations qu'il éprouvoit par les fréquentes absences de celle qui en étoit l'objet. Le recueil dont nous nous occupons est en quelque sorte plein du nom de madame de La Sablière. On a déjà pu remarquer que les louanges qu'il lui donne ne ressemblent à aucune de celles qu'il a adressées à d'autres femmes : ce n'est pas de la galanterie, mais l'expression vive et franche de l'admiration et de la reconnoissance; c'est un sentiment aussi passionné, mais plus respectueux que celui de l'amour, aussi fort et aussi solide que celui de l'amitié, mais plus tendre et plus touchant. Dans la fable intitulée : *le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat*, qu'il lui a dédiée, et qui est destinée à peindre l'héroïsme de l'amitié, il commence par lui dire qu'il veut lui bâtir un temple dans ses vers où elle sera éternellement adorée; il détaille avec délices toutes les qua-

Le recueil qu'il venoit de publier est plein de son nom et de ses louanges.

Fable intitulée : *le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat*, dédiée à Madame de La Sablière. *Liv.* XII, *Fab.* 15.

[redacted]

lités qui la rendent digne de l'hommage des mortels. 1684-1687
Enfin, abandonnant toutes les allégories, toutes les *Æt.* 63-66
louanges, et se livrant à l'effusion de son cœur, il s'écrie :

O vous, Iris, qui savez tout charmer,
Vous que l'on aime à l'égal de soi-même;
Ceci soit dit sans nul soupçon d'amour,
Car c'est un mot banni de votre cour,
Laissons-le donc...

Il le laisse en effet pour conter sa fable; mais en terminant il revient encore sur un sujet si doux et si cher :

Que n'ose et que ne peut l'amitié violente!
Cet autre sentiment que l'on appelle amour,
Mérite moins d'honneurs; cependant chaque jour
Je le célèbre, et je le chante.
Hélas! il n'en rend pas mon âme plus contente.
Vous protégez sa sœur; il suffit : et mes vers
Vont s'engager pour elle à des tons tout divers.
Mon maître étoit l'Amour; j'en vais servir un autre,
Et porter par tout l'univers
Sa gloire aussi bien que la vôtre.

La Fontaine aimoit à rapporter tout ce qui faisoit honneur à Madame de La Sablière, même à son propre détriment.

C'est surtout dans la dédicace de ce volume qu'on voit avec attendrissement combien La Fontaine aimoit à rapporter à madame de La Sablière tout ce qui pouvoit l'élever dans l'opinion des autres, même au détriment de celle qu'on pouvoit concevoir de lui.

Elle lui conseille de dédier son nouveau recueil à de Harlay.

Portrait de de Harlay.

Cette dédicace est une épître en vers et en prose, adressée à M. de Harlay, procureur-général au parlement : c'étoit un petit homme maigre, sec, mais plein de vigueur : sa science profonde, la rectitude de son jugement, sa connoissance du monde, son talent de faire sortir de leurs plus profonds replis les secrets des cœurs, sa sévère

14.

1684-1687
Æt. 63-66

probité, ses mœurs antiques, son énergie, son amour pour le bien public, lui avoient donné un tel ascendant sur le parlement, qu'il dominoit ce corps et le conduisoit à son gré. Son inflexibilité, et surtout la nature de son esprit vif, brillant, caustique, sa franchise sévère qui s'expliquoit sans ménagement, et souvent avec dureté, lui avoient fait beaucoup d'ennemis[81]. Un tel caractère n'avoit aucune analogie avec celui de La Fontaine; il formoit avec lui un contraste complet par ses défauts, et même par la plupart de ses vertus. Aussi notre fabuliste n'étoit pas très-lié avec de Harlay, qui cependant aimoit beaucoup ses fables, et les lisoit sans cesse. De Harlay, voulant être le bienfaiteur d'un poëte qui faisoit ses délices, se chargea de son fils, et le prit chez lui pour l'établir. Peut-être La Fontaine se seroit tenu à une visite de remerciement qu'exigeoit impérieusement un pareil bienfait; mais madame de La Sablière lui fit entendre qu'il devoit un hommage public à un homme aussi généreux envers lui, et d'un aussi grand mérite, que le procureur-général. C'est alors que notre fabuliste écrivit la dédicace dont nous avons parlé. Mais, au risque d'être moins agréable à ce nouveau protecteur, il n'a pu s'empêcher de rendre à son amie, à sa bienfaitrice, tout l'honneur de cette pensée :

De Harlay se charge du fils de La Fontaine.

Dédicace de La Fontaine à de Harlay.

La Fontaine avoue que c'est Madame de La Sablière qui lui a dit de la composer.

Iris m'en a l'ordre prescrit.
. . . .
Cette Iris, Harlay, c'est la dame
A qui j'ai deux temples bâtis,
L'un dans mon cœur, l'autre en mon livre
. . . .

1684-1687
Æt. 63-66

Voici ses propres mots, si j'ai bonne mémoire :
Acante, le public à vos vers applaudit;
    C'est quelque chose, mais la gloire
    Ne compte pas toujours les voix,
    Elle les pèse quelquefois.
Ayez celle d'Harlay..................
....
Vous pourrez en passant louer, m'a-t-elle dit,
    La finesse de son esprit
    Et la sagesse de son âme;
    Mais, en passant, je vous le dis.

La Fontaine loue ensuite de Harlay par les qualités qui le distinguoient particulièrement comme magistrat.

Au moindre des mortels votre porte est ouverte;
Nos vœux y sont ouïs, notre plainte soufferte :
L'équité sort toujours contente de ces lieux.
Que si la passion où l'intérêt nous plonge
Fait que quelque client y mène le mensonge,
Le mensonge n'y peut imposer à vos yeux,
    De quelque adresse qu'il se pique [82].

La Fontaine avoit donné à son fils une bonne éducation; mais il ne s'inquiéta plus de lui, quand de Harlay s'en fut chargé.

La Fontaine avoit fait donner à son fils une excellente éducation, à laquelle avoit présidé son ami Maucroix[83]. Dès que M. de Harlay se fut chargé de ce fils, son père ne s'en occupa plus, et, ce qui doit un peu l'excuser, c'est qu'il ne s'occupoit pas de lui-même. Dupin, docteur en Sorbonne et auteur d'un grand nombre de savants ouvrages, a raconté à Titon du Tillet qu'un jour La Fontaine l'étant venu voir, il le reconduisoit sur l'escalier; dans le même moment, le fils de La Fontaine monta, et Dupin lui dit : « Monsieur, vous voilà en pays de connoissance; allez dans mon appartement; je reconduis M. votre père. » La Fontaine ne fit pas grande attention à son fils, qu'il avoit cependant salué, et il demanda à Dupin, quel étoit ce jeune homme. « Quoi,

Distraction de La Fontaine, relativement à son fils.

84-1687 — t. 63-66

lui dit-il, vous n'avez pas reconnu votre fils ?» La Fontaine, après avoir un peu réfléchi, lui répliqua d'un air tout embarrassé : « Je crois l'avoir vu quelque part[84]. »

xplication ce fait.

Nous avons transcrit le récit, que Titon du Tillet lui-même a fait de cette anecdote : mais nous ferons remarquer qu'on se plaît à exagérer les traits de distraction, afin de les rendre plus plaisants, et sans s'apercevoir que presque toujours ils deviennent alors invraisemblables, et même impossibles, à moins de supposer une véritable aliénation mentale. Dans l'anecdote que nous venons de raconter, par exemple, si, sans y rien changer, on se représente que La Fontaine, en passant rapidement sur un escalier, peut-être mal éclairé, eût une idée confuse que le jeune homme qu'il saluoit lui étoit connu, et que, préoccupé de cette idée, il ait répliqué à Dupin : « Je croyois bien, en effet, l'avoir » vu quelque part, » alors ce fait n'aura rien de surprenant, et pourra arriver à quelqu'un qui ne seroit ni distrait, ni préoccupé, et qui verroit tous les jours son fils. La personne à qui échapperoit involontairement une pareille naïveté seroit la première à en rire.

[illegible] Fontaine [illegible] son fils,

Le fait suivant n'est pas de la même nature. On prétend qu'il y avoit plusieurs années que La Fontaine et son fils ne s'étoient vus, lorsqu'on les fit rencontrer dans une maison, où l'on vouloit jouir du plaisir et de la surprise du père. La Fontaine ne se douta point que ce fût son fils. Il l'entendit parler, et témoigna à la compagnie qu'il trouvoit au jeune

[redacted]

homme de l'esprit et de très-bonnes dispositions. 1684-168
L'on saisit ce moment pour lui dire que c'étoit son fils; Ét. 63-6
mais sans être plus ému : « Ah! répondit-il, j'en suis » bien aise. » Nous croyons cette anecdote imaginée à plaisir; c'est Montenault qui l'a racontée le premier[85], et long-temps après la mort de La Fontaine. Remarquons que Montenault ne nomme pas la personne, chez laquelle se fit cette rencontre du père et du fils. Il est probable que c'est le fait véritable de ce qui se passa chez Dupin, qui donna lieu à l'invention de cette historiette. Perrault, d'Olivet, et Mathieu Marais, qui ont été contemporains de La Fontaine, n'en font point mention. Tous parlent de ses distractions ; mais Mathieu Marais nous avertit de nous défier des contes ridicules qu'on a faits à ce sujet[86].

Réfutée.

Il est certain cependant que La Fontaine fut toute sa vie distrait, et que ce défaut de son esprit dut d'autant plus augmenter avec l'âge que différent de Boileau et de Racine, qui cessèrent d'assez bonne heure d'éprouver le besoin de produire, il continua de faire des vers jusqu'à son dernier jour; tellement que quelques unes des plus belles fables qu'il ait composées, se trouvent dans le recueil qu'il fit paroître un an avant sa mort. La Fontaine, n'ayant jamais su se contraindre, dut, lorsque sa réputation eut préparé tout le monde aux égards et à l'indulgence envers lui, faire moins d'efforts encore pour plaire en société, lorsqu'il ne s'y trouvoit pas disposé.

Les distrac tions de l Fontaine au mentent av l'âge ;

par plusieu raisons.

1684-1687

Æt. 63-66

On ne doit donc pas s'étonner du fait, raconté avec tant de prolixité par le chartreux un peu mondain, qui s'est caché sous le nom de Vigneul de Marville. Il avoit, avec quelques uns de ses amis, invité La Fontaine à dîner dans une petite maison écartée, afin de jouir à l'aise de la conversation de ce célèbre poëte. La Fontaine, qui n'étoit connu dans cette société que de celui par qui on l'avoit fait inviter, fut exact à l'heure, et arriva à midi. Le dîner étant excellent, il mangea beaucoup, et but de même; puis s'endormit. Il se réveilla après trois quarts d'heure de somme; il fit des excuses, mais resta silencieux le reste de la soirée : ses convives, n'en pouvant rien tirer, le reconduisirent chez lui, étonnés (assez peu justement, suivant nous) de ne lui avoir rien entendu dire de spirituel, ni qui pût justifier sa grande réputation[87].

Récit d'un dîner donné à La Fontaine par Bonaventure d'Argonne et ses amis.

Un des traits les plus plaisants de distraction, et d'insouciance, de la part de La Fontaine, est celui qui a été raconté par Cotolendi : il a, je crois, échappé à tous les biographes de notre fabuliste, quoiqu'il se trouve consigné dans un livre imprimé de son vivant. La Fontaine avoit un procès, et restoit à la campagne, sans s'en inquiéter. Un de ses amis apprend que ce procès va être jugé le lendemain; il en prévient La Fontaine, et lui envoie en même temps un cheval, pour qu'il se rende de suite à Paris, et sollicite ses juges. La Fontaine se met en route; mais en chemin il s'arrête chez une de ses connoissances, qui demeuroit à une lieue de la capitale. Il est reçu

Trait de distraction et d'insouciance de La Fontaine dans un procès.

avec joie, accueilli avec empressement, parle de vers, 1684-1687
et oublie son procès; on l'invite à coucher, il con- Æt. 63-66
sent à rester. Il dort toute la nuit, et se réveille tard dans la matinée; mais en se réveillant il se rappelle enfin le motif pour lequel il s'est mis en route; il repart, arrive trop tard, et essuie les reproches de son ami. Sans se déconcerter, La Fontaine répond froidement qu'il est bien aise au fond de cet incident, parce qu'il n'aimoit ni à parler d'affaires, ni à en entendre parler[68].

Des causes de plusieurs naïvetés de La Fontaine.

Le désir qu'avoit La Fontaine de céder à la volonté des autres, et de ne rien faire qui pût leur être désagréable, contrarioit les habitudes qu'il avoit prises de ne supporter aucune contrainte, et lui arrachoit quelquefois, pour se tirer d'embarras, des réponses qui, de la part de tout autre, eussent été impolies et grossières, mais qui de la sienne ne paroissoient que plaisantes, parce que tout le monde connoissoit ce caractère doux et inoffensif, qui lui avoit si universellement mérité le surnom de bon homme.

Réponse naïve de La Fontaine à un dîner chez Le Verrier.

Le Verrier, financier de ce temps, qui avoit le triple travers de vouloir passer pour homme à bonne fortune, pour ami des grands seigneurs, et pour savant[69], avoit invité La Fontaine à dîner, dans l'espérance qu'il amuseroit ses convives. La Fontaine mangea, et ne parla point. Comme le dîner se prolongeoit, il s'ennuya, et il se leva de table sous prétexte de se rendre à l'Académie. On lui fit observer qu'il n'étoit pas encore temps, et que deux heures venoient de sonner. « Ah! bien, ré-

[illegible] « pondit-il, je prendrai le plus long. » Et il sortit[1].

[illegible] En 1685, on imprima en Hollande un recueil complet des contes de La Fontaine, avec des figures de Romain de Hooge. Ce recueil eut un grand succès; car il fut réimprimé la même année, et on en multiplia rapidement les éditions et les contrefaçons[2]. Bayle, en rendant compte de cette édition, dans son journal, dit : « Avec la permission de ceux qui mettent l'antiquité si au-dessus de notre siècle, nous dirons ici franchement, qu'en ce genre de compositions, ni les Grecs, ni les Romains, n'ont rien produit qui soit de la force des contes de M. de La Fontaine, et je ne sais comment nous ferions pour modérer les transports et les extases de MM. les humanistes, s'ils avoient à commenter un ancien auteur, qui eût déployé autant de finesse d'esprit, autant de beautés naturelles, autant de charmes vifs et piquants, que l'on en trouve dans ce livre-ci[3]. »

[illegible] Tout porte à croire que La Fontaine n'eut aucune part à cette édition. Par un juste sentiment des convenances, et un reste de respect pour les mœurs, il ne publia point de recueil de contes avec figures, tandis qu'il ne fit jamais paraître un recueil de fables sans cet ornement, si utile dans ces sortes d'écrits pour l'enfance et pour la jeunesse.

LIVRE CINQUIÈME.

Dans le Recueil des Contes publié en 1685, les éditeurs de Hollande terminent ainsi leur Avertissement. « Mais, parce que l'on est très-bien informé que M. de La Fontaine n'est pas celui qui prise le plus ses ouvrages, et qu'il n'est pas fort exact à les conserver, on prie ceux qui en pourront recouvrer, qui n'auront pas été imprimés, d'en vouloir faire part au public, qui leur en sera redevable. »

La Fontaine, en effet, écrivoit un assez grand nombre de petits opuscules, qu'il ne se donnoit pas la peine de recueillir, et dont plusieurs n'ont été imprimés qu'après sa mort. C'est ainsi que dans une lettre à un des princes de Conti, il fit une comparaison d'Alexandre, de César et du prince de Condé, qui montre des connoissances historiques et un excellent jugement [1]. Une idée, sur laquelle il revient plusieurs fois dans ce parallèle, devoit le conduire à une sorte de scepticisme qui convenoit bien à l'indécision de son caractère, c'est que toutes les choses ont deux faces, et qu'on peut par conséquent disputer de part et d'autre tant qu'on voudra. « Ainsi, dit-il, » Charles Stuart a empêché de tout son pouvoir » qu'on n'ait cherché les conspirations qui se fai- » soient contre lui. Il ne vouloit point qu'on punît » les conspirateurs; par là il se fit aimer, et ne se

Comparaison d'Alexandre, de Cesar et de M. Le Prince 1684.

1684-1687

Æt. 63-66

» fit pas assez craindre. » La Fontaine juge assez bien, et même assez sévèrement, les fautes de ses héros; mais il est plein d'indulgence pour eux, quand c'est l'amour qui les fait faillir. « Jules César, » dit-il, a des traits d'humanité et de clémence; » mais j'ai peine à lui pardonner deux fautes : l'une, » de ne s'être point assez défié de Brutus; l'autre, » de s'être laissé présenter le diadème, et d'avoir » fait une tentative si périlleuse : car, quant à l'amour » de Cléopâtre, je trouverois les grands person- » nages bien malheureux, s'ils étoient obligés de » ne vivre que pour la gloire. J'estime autant la » conquête de cette reine, que celle de l'Egypte » entière. Du tempérament dont César étoit, il » en devoit devenir amoureux; c'est une marque » de son bon goût. Je le loue d'avoir été *formarum* » *spectator elegans*. Alexandre et M. le Prince en » ont usé de la sorte. Je pourrois tirer mes exemples » de plus haut, et alléguer Jupiter, *quem Deum ?* » Ce Jupiter, ce Dieu, étoit Louis XIV. Malheureusement les exemples qu'il avoit donnés avoient mis en crédit cette morale relâchée.

La Fontaine excuse dans les héros les fautes que l'amour fait commettre.

Détails sur le grand Condé.

Son amitié pour La Fontaine.

On pense bien que, dans ce parallèle, le grand Condé n'y est pas jugé avec sévérité. Ce prince aimoit beaucoup La Fontaine, qui ne fit cet écrit que parce qu'une indisposition l'empêchoit de se rendre à l'invitation du héros. Depuis l'année 1675, que le grand Condé quitta le commandement des armées, jusqu'à 1686, époque où, victime de l'amour paternel, il mourut de la maladie qu'il prit auprès

de la duchesse de Bourbon sa fille, il coula des jours heureux dans sa belle retraite de Chantilli, qu'il rendit le centre des beaux arts et des sciences [2]. Il aimoit à discuter. « Les contestations de M. le Prince, » dit La Fontaine dans sa lettre, sont fort vives, il » n'ignore rien non plus que vous. Il aime extrê- » mement la dispute, et n'a jamais tant d'esprit que » quand il a tort. Autrefois la fortune ne l'auroit » pas bien servi, si elle ne lui avoit opposé des en- » nemis en nombre supérieur, et des difficultés » presqu'insurmontables. Aujourd'hui il n'est plus » content que lorsqu'on peut le combattre avec une » foule d'autorités, de raisonnements et d'exemples; » c'est là qu'il triomphe. Il prend la victoire et la » raison à la gorge pour les mettre de son côté. »

1684-1687

Æt. 63-66

Son goût pour les discussions.

Ce parallèle est dans une lettre adressée en 1684, à Louis Armand, prince de Conti, celui-là même, dont La Fontaine avoit célébré le mariage, avec Mlle de Blois [3], dans son épître à la duchesse de Fontanges. Ce prince mourut à Fontainebleau à la fleur de l'âge, le 9 novembre 1685, de la petite vérole qu'il avoit gagnée, en soignant sa femme, atteinte de la même maladie. Ce qui étonna d'autant plus qu'il ne vivoit pas bien avec elle [4]. Par la mort de Louis Armand, François Louis, son frère, connu auparavant sous le nom de prince de la Roche-sur-Yon, devint prince de Conti. Ce fut un des hommes les plus brillants du siècle de Louis XIV, mais peu estimable par ses mœurs : doué d'une figure charmante, séduisant auprès des femmes, il savoit,

Mort du premier prince de Conti. le 9 novembre 1685.

Portrait du second prince de Conti.

1684-1687
Æt. 63-66

sans rien perdre de sa dignité, plaire à l'homme du peuple comme aux grands; esprit lumineux, juste, exact, étendu, plein d'instruction: sa mémoire vaste et sûre lui donnoit la faculté de placer avec un art imperceptible des louanges délicates sur les personnes et sur les familles; ses reparties, quoique vives, ne blessoient jamais: les jeunes et les vieux trouvoient dans ses entretiens, leur instruction et leur plaisir. « Ce n'est point une hyperbole, dit Saint-Simon, mais une vérité, cent fois éprouvée, qu'on y oublioit l'heure du repas. » « Il fut, ajoute-t-il, les délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, le héros des officiers, l'amour du parlement, l'admiration des savants. » M. de Montausier et Bossuet, qui l'avoient vu élever avec le dauphin, l'aimoient tendrement: il vivoit avec eux dans une intime confiance, et il se concilia aussi l'affection des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, des cardinaux de Janson et d'Estrées, et du vertueux Fénélon. Le grand Condé ne cachoit pas la prédilection qu'il avoit pour lui; le duc de Luxembourg se plaisoit dans sa société, et ces deux grands capitaines l'initioient aux secrets de l'art militaire, qui les avoit rendus si fameux.

Il est aimé de la cour, de l'armée et du peuple.

Louis XIV et madame de Maintenon sont jaloux de son mérite.

Dans sa jeunesse, Louis XIV eût distingué un tel homme, et en eût fait un instrument de sa puissance et de sa gloire. Mais les temps étoient changés: Louis XIV, ainsi que Mme de Maintenon, étoient jaloux du mérite du prince de Conti, à cause du duc du Maine, qui se trouvoit effacé par lui [5].

[redacted]

Lorsque, dans le salon de Marly, on voyoit le prince de Conti, entouré et écouté avec avidité, le roi ne pouvoit s'empêcher d'en témoigner de la peine : mais, dit Saint-Simon, quoiqu'on sût que ce n'étoit pas faire sa cour, on ne laissoit pas d'approcher, comme attiré par une force irrésistible. Aussi, il étoit le seul prince, sans charge, sans gouvernement, et même sans régiment. Il alloit se consoler de ses disgrâces chez sa belle-sœur, avec laquelle on le soupçonna, non sans raison, d'avoir une liaison intime, du vivant même de son frère [6]. Là, se réunissoient aussi Luxembourg et tous les seigneurs qui avoient des prétentions à la faveur du Dauphin, qu'attiroit dans cette maison son inclination pour Mlle Choin, fille d'honneur de la princesse [7]. La Fontaine fut aussi admis dans cette société; et, plusieurs des épîtres en vers, et des lettres en prose qui nous restent de lui, n'auroient pu être éclaircies qu'imparfaitement, sans les détails dans lesquels nons venons d'entrer.

Ce prince alloit souvent chez sa belle-sœur, où se réunissoient le Dauphin, et tous ceux qui étoient dans sa faveur.

La Fontaine étoit admis dans cette société.

Le premier prince de Conti, celui auquel La Fontaine adressa la comparaison d'Alexandre, de César et de Condé, vivoit encore, lorsqu'avec son frère, le prince de La Roche-sur-Yon, il obtint la permission de suivre le prince de Turenne dans la guerre contre les Turcs. Les lettres fréquentes que le prince de Conti écrivoit à sa femme, excitèrent les soupçons du roi, qui donna des ordres pour intercepter cette correspondance. On arrêta, à Strasbourg, un des pages du prince, nommé Merfit, porteur de plu-

Causes de la disgrâce des deux princes de Conti.

1684-1687
Æt. 63-66

sieurs lettres de divers personnages, dans lesquelles on trouva des critiques amères sur le gouvernement, des railleries sur la religion, et des détails sur un genre de débauche trop commun alors, et que le roi avoit dans une juste horreur [8]. Le cardinal de Bouillon fut disgracié, par suite de cette affaire; l'un des fils du duc de La Rochefoucauld fut exilé, un autre renfermé : le fils du maréchal de Villeroi, dont les lettres étoient pleines de sarcasmes impies, fut simplement exilé. « Il est bien moins coupable que les autres, disoit malignement son père; il ne s'en est pris qu'à Dieu, et non au roi. »

Le second prince de Conti se retire à l'Isle-Adam où La Fontaine lui écrit.

Comme c'étoit le prince de La Roche-sur-Yon qui étoit regardé comme le chef de toute cette jeunesse frondeuse, et que plusieurs des lettres saisies lui étoient adressées, ce fut surtout sur lui que tomba la colère du roi. Quand ce prince fut de retour, Louis XIV ne voulut ni le voir ni lire un mémoire justificatif qu'il lui fit remettre. Alors il se retira dans son château de l'Isle-Adam [9], et il n'en sortit que pendant quelques jours pour aller soigner son frère, dont la mort lui causa un vif chagrin. Le prince de La Roche-sur-Yon, devenu par cette mort prince de Conti, retourna dans sa retraite de l'Isle-Adam. C'est dans ce lieu, situé sur les bords de l'Oise, que La Fontaine lui écrivit une épître pour le consoler [10].

Epître au prince de Conti 1685.

> Pleurez-vous aux lieux où vous êtes?
> La douleur vous suit-elle au fond de vos retraites?
> . . . .
> Le dieu de l'Oise est sur ses bords

Qui prend part à votre souffrance ;
Il voudroit les orner par de nouveaux trésors,
Pour honorer votre présence.
....
.... Rien ne rit sous les cieux
Depuis le moment odieux
Qui vous ravit un frère aimé d'amour extrême.
Ce moment, pour en parler mieux,
Vous ravit dès lors à vous-même.

L'épître est d'un style facile, et, dans certains passages, d'une poésie assez remarquable ; il se passa plus d'un an avant que le roi voulût pardonner au prince de Conti ; et il ne le fit qu'à la prière du grand Condé qui, en mourant, demanda au monarque la grâce de son neveu.

Lettre en prose et en vers à M. Simon de Troyes.

La lettre en vers et en prose que La Fontaine adressa, cette même année, à un M. Simon de Troyes, est un modèle de grâce et de facilité. Notre fabuliste y fait la description d'un repas où il s'est trouvé avec le sculpteur Girardon, et où l'on mangea un pâté qu'avoit donné M. Simon [11]. Cette lettre courut en manuscrit, et le père Bouhours l'imprima dans son recueil de *Vers choisis*. Elle est intéressante pour la connoissance des mœurs du temps et des faits auxquels elle fait allusion [12]. Mais, pour bien comprendre le récit de cette conversation de table, il faut connoître tout ce qui occupoit principalement le public d'alors.

De ce qui occupoit le public à l'époque de cette lettre.

Jacques II monte sur le trône d'Angleterre.

Charles II, roi d'Angleterre, venoit de mourir. Jacques II, qui lui succédoit, étoit suspect aux Anglais, à cause de son attachement à la religion catholique ; Guillaume, prince d'Orange, son gendre, conçut le hardi projet de détrôner son beau-père,

1684-1687

Æt. 63-66

Projets de Guillaume prince d'Orange.

Ligue d'Augsbourg.

et d'abaisser le roi de France. Il commença donc à coaliser de nouveau les puissances de l'Europe contre Louis XIV; et, déjà l'empereur, une partie de l'empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étoient secrètement unis entre eux à Augsbourg; mais le mystère de cette coalition, dans laquelle entrèrent l'année suivante [13] l'Espagne et la Savoie, étoit déjà révélé : l'épître de La Fontaine le prouve.

> Votre Phidias et le mien
> Et celui de toute la terre,
> Girardon, notre ami, l'honneur du nom troyen,
> M'oblige à vous mander, non la paix ou la guerre,
> Dont sur ma foi je ne sais rien;
> Non la ligue d'Augsbourg, que je sais moins encore;
> Non dans un bel écrit plein de moralité
> Des sottises du temps le nombre que j'ignore;
> (Et sauroit-il être compté?)
> Mais la défaite d'un pâté.
> . . . .
> L'eau du sacré vallon
> Auroit profané même un vin tel que le nôtre :
> Pur et sans mélange on le but.
> Votre pâté, dès qu'il parut,
> Ramena la santé et fit naître l'envie
> De boire à Chloris, à Sylvie,
> A ce qu'on aime enfin : bonne et louable loi.
> De la maîtresse on vint au roi.

Du duc de La Feuillade.

Alors, le duc de La Feuillade, que son héroïsme guerrier et chevaleresque avoit porté, dans les intervalles de paix, à faire la guerre aux Turcs en Hongrie, à transporter trois cents gentilshommes

Il secourt Candie,

à ses frais pour secourir Candie, voulut ériger un monument à Louis XIV, auquel il avoit voué une sorte de culte : il acheta l'hôtel de Senneterre, un des plus magnifiques de Paris; il le fit abattre, ainsi que l'hôtel d'Emery et plusieurs autres maisons,

dont il forma la place des Victoires, au milieu de laquelle on éleva ce superbe monument que nous avons vu détruire de nos jours. Les façades de cette place furent exécutées sur les dessins de Mansard, et la statue en marbre blanc étoit l'ouvrage du sculpteur Desjardin, qui avoit aussi représenté la Victoire, plaçant une couronne de laurier sur la tête du monarque, et quatre esclaves enchaînés à ses pieds dans des proportions énormes. Mais, à la même époque, le roi venoit d'acheter l'hôtel de Vendôme, bâti par Henri IV, pour son fils, et on projetoit de le faire abattre pour y former une place, au milieu de laquelle on vouloit mettre la statue équestre en bronze de Louis XIV, qu'exécutoit le sculpteur Girardon. Cette place, qu'on eût désiré appeler du nom de Louis-le-Grand, mais qui a toujours conservé celui de Vendôme, ne fut achevée que deux ans après, et ce ne fut même qu'en 1699, treize ans après la date de l'épître de La Fontaine, qu'on put y placer la statue faite par Girardon [14]. Mais nous apprenons, par cette épître même, qu'on parloit déjà beaucoup alors de cette statue; et il est bien naturel qu'il en fût question dans un repas, où se trouvoit le sculpteur qui l'exécutoit.

Fait construire la place des Victoires, et élève au milieu un monument à Louis XIV.

On forme la place Vendôme.

On commence la statue équestre en bronze de Louis XIV.

> De la maîtresse on vint au roi,
> Du roi l'on vint à la statue;
> De la statue on prit sujet
> D'examiner la place, et cet autre projet
> Où l'image du prince est encore attendue.
> Il faut du temps : le temps a part
> A tous les chefs-d'œuvre de l'art.
> La reine des cités, dans sa vaste étendue,
> N'aura rien qui ne cède à ce double ornement.

1684-1687

Æt. 63-66

> L'équestre en est encore à son commencement,
> La pédestre, à la fin, le monarque l'a vue.
> Desjardin, il faut l'avouer,
> Mérite par cette œuvre une éternelle gloire.
> Nous en louâmes tout, car tout est à louer,
> Et le vainqueur, et la Victoire,
> Et les captifs.........

Jugement de La Fontaine sur Bayle et sur Leclerc.

Après un éloge du duc de La Feuillade et du roi, La Fontaine raconte ce qui s'est dit dans le repas sur les journaux de Hollande, et surtout sur Bayle et son continuateur Leclerc.

> Leclerc pour la satire a bien moins d'habitude;
> Il paroît circonspect, mais attendons la fin.
> Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.

Ce dernier vers est devenu proverbe. Les convives quittèrent le repas pour aller au sermon; et ce qui est digne de remarque dans La Fontaine, c'est qu'il écouta ce sermon fort attentivement, et qu'il en parle d'une manière convenable. « J'y trouvai, » dit-il, de la piété, de l'éloquence, des expres- » sions, et un bon tour en beaucoup d'endroits, » tout-à-fait selon mon goût. »

Naïveté de La Fontaine sur le prophète Baruch.

Une anecdote, rapportée par Racine le fils, prouve que La Fontaine aimoit la lecture des livres saints. Le grand Racine le mena un jour à Ténèbres; et, s'apercevant que l'office lui paroissoit long, il lui donna pour l'occuper un volume de la Bible, qui contenoit *les Petits Prophètes*. La Fontaine tomba sur la prière des Juifs, dans Baruch, et ne pouvant se lasser de l'admirer, il disoit à Racine: « C'étoit un beau génie que Baruch : qui étoit-il? » Le lendemain et les jours suivants, lorsqu'il rencontroit

dans la rue quelque personne de sa connoissance, après les compliments ordinaires, il élevoit la voix pour dire : « Avez-vous lu Baruch; c'étoit un grand » génie [15]. » Malgré la licence de ses écrits, et ses mœurs relâchées, La Fontaine avoit du respect pour la religion. Arnauld ayant loué ses fables, il crut devoir lui en témoigner sa reconnoissance en lui adressant à son tour des éloges dans le prologue d'un de ses contes. Ce conte renfermoit une application de quelques paroles de l'Evangile. Racine et Boileau, à qui il le montra, lui firent observer que cette application étoit impie, et lui donnoit le caractère d'un homme sans religion; il ne fit aucune difficulté de supprimer ce conte qui n'a jamais paru [16].

La Fontaine respectoit la religion.

Sur l'avis de Boileau et de Racine, il supprime un de ses contes qu'il avoit dédié à Arnauld.

Girardon n'étoit pas alors le seul artiste dont la ville de Troyes dût s'enorgueillir; Mignard y étoit né [17]. Ce peintre, par le grand nombre de portraits qu'il avoit faits en France, et par les belles fresques du Val-de-Grâce, avoit encore augmenté la réputation qu'il s'étoit acquise en Italie. Barthélemy d'Hervart, qui avoit été autrefois intendant et contrôleur général des finances, homme d'une richesse immense, et qui savoit l'art d'en jouir, avoit acheté l'ancien hôtel d'Epernon, et l'avoit agrandi et embelli. Il sacrifia une somme considérable pour orner de peintures à fresques son cabinet et son salon. Mignard fut chargé de les exécuter. Il avoit représenté sur la voûte du cabinet l'apothéose de Psyché : on la voyoit s'élever sur le sommet de l'Olympe, portée par Mercure et par Hyménée; Jupiter

La Fontaine est lié avec le peintre Mignard,

qui orne de belles fresques l'hôtel d'Hervart,

[redacted]

1684-1687 Æt. 66-86

paroissoit empressé de recevoir la divinité qui venoit embellir son empire; une troupe d'Amours servoient de cortége à leur nouvelle souveraine. Sur la voûte du salon, Mignard avoit peint les principales aventures d'Apollon, sa cruelle vengeance envers Niobé, le combat contre le serpent Python, son séjour à la cour du roi Laomédon, la douleur dont il avoit été accablé par la perte du beau Hyacinthe, son amour pour la sévère Daphné, et le soin qu'il prenoit d'arroser l'arbre dont elle avoit subi la métamorphose. Sur la coupole on le voyoit dans toute sa gloire, occupé à instruire les Muses attentives. Cette fresque étoit considérée comme le chef-d'œuvre de Mignard [18]. Ce grand peintre étoit intimement lié avec La Fontaine, ainsi que lui *homme de Champagne* *, et encore plus avec Molière; il fut même, dans le temps, admis aux petites réunions de ces deux poëtes avec Racine, Boileau et Chapelle [19]. Molière fit un poëme exprès pour célébrer la fresque du Val-de-Grâce [20], et le roman de *Psyché*, que composa La Fontaine, contribua aussi à la célébrité des peintures que Mignard avoit exécutées dans le cabinet de l'hôtel d'Hervart.

Dans lequel La Fontaine devoit finir ses jours.

C'est dans cet hôtel, qui étoit situé rue Plâtrière, où est actuellement l'administration des Postes, que La Fontaine devoit terminer sa vie [21].

---

* Je suis un homme de Champagne,
Qui n'en veut point au roi d'Espagne,

dit La Fontaine, en parlant de lui, dans l'épître à *une abbesse de Brabant*. *Voyez* ci dessus, p. 32.

1684-1687
Æt. 63-66

La Fontaine fut aussi lié avec plusieurs ecclésiastiques recommandables : nous avons déjà fait mention de Huet, son ami particulier, qui fut nommé sous-précepteur du dauphin, puis évêque de Soissons, et ensuite évêque d'Avranches [22]. La Fontaine avoit eu aussi des liaisons avec l'abbé Le Camus, homme plein d'esprit, et qui, d'abord, s'étoit montré galant, aimable, libertin, et même impie. L'exemple de Bouthillier de Rancé, fondateur de la Trappe, qui, dans sa première jeunesse, avoit mené aussi une vie assez déréglée, convertit l'abbé Le Camus. On lui donna l'évêché de Grenoble, et ensuite le chapeau de cardinal [23]. La Fontaine fait indirectement allusion à la conduite passée et à la vie présente de ce prélat, dans quelques vers qu'il écrivit au bas d'une lettre que lui avoit adressée M. Girin, contrôleur des finances à Grenoble, pour le rendre juge d'une gageure faite au sujet d'une difficulté grammaticale, qui s'étoit élevée sur le refrain d'un rondeau. Notre poëte, après avoir exposé fort clairement les raisons de sa décision, en vers jolis et faciles, ajoute :

Liaisons de La Fontaine avec l'abbé Le Camus, depuis évêque de Grenoble.

Réponse en vers à la lettre de M. Girin de Grenoble.

Je ne me donne point ici pour un oracle;
Et, sans chercher si loin, Grenoble en possède un;
    Il sait notre langue à miracle,
Son esprit est en tout au-dessus du commun;
C'est votre cardinal que j'entends; ses lumières
Dédaignent, il est vrai, de semblables matières;
Ballades et rondeaux, ce n'est point son affaire.
A l'égard du salut, unique nécessaire,
    Il n'est point de difficulté
Qui ne doive occuper en pareille occurrence,
    Non seulement son éminence,
    Mais même encor sa sainteté [24].

1684-1687

Æt. 63-66

La Fontaine fait un voyage à Château-Thierry en 1686.

Racine, qui avoit pour La Fontaine une amitié tendre et sincère, et qui auroit voulu le corriger de ses défauts, l'exhortoit surtout à prendre plus de soin de ses affaires. C'est probablement dans ce but que La Fontaine s'étoit déterminé à se rendre à Château-Thierry en 1686. Racine, ne recevant pas de ses nouvelles, s'en plaignit; et La Fontaine lui écrivit : « Poignan, à son retour de Paris, m'a

Lettre à Racine. 1686.

» dit que vous preniez mon silence en fort mauvaise » part, d'autant plus qu'on vous avoit assuré que » je travaillois sans cesse depuis que je suis à Châ- » teau-Thierry, et qu'au lieu de m'appliquer à mes » affaires, je n'avois que des vers en tête. Il n'y a » de tout cela que la moitié de vrai : mes affaires » m'occupent autant qu'elles en sont dignes, c'est- » à-dire nullement; mais le loisir qu'elles me » laissent, ce n'est pas la poésie, c'est la paresse » qui l'emporte. » Il rapporte ensuite à son ami une chanson qu'il a faite en réponse à un couplet que lui avoit adressé une petite fille de huit ans : « ç'a été là, ajoute-t-il, ma plus forte occupation » depuis mon arrivée. » Puis viennent des vers qui contiennent des jugements sur Ronsard, Racan et Malherbe, qu'il se proposoit d'insérer dans une lettre au prince de Conti; il termine en disant : « Ne montrez ces derniers vers à personne; car » Mme de La Sablière ne les a pas encore vus[25]. »

Touchants égards de La Fontaine envers madame de La Sablière.

On aime ces touchants égards de La Fontaine pour sa bienfaitrice; et il paroît, d'après ce passage, que Mme de La Sablière, quoique livrée alors tout en-

tière à de pieux devoirs, conservoit cependant encore le goût des vers. 1684-1687 *Æt.* 63-66

La Fontaine étoit aimé de tous ses collègues de l'Académie.

La Fontaine s'étoit fait tellement aimer de ses confrères académiciens, qu'un jour ils voulurent se départir en sa faveur d'une règle académique qu'on n'enfreint jamais. Il est d'usage, dans ces corps littéraires, de signer des listes de présence, et, lorsqu'on commence la séance, le secrétaire tire une barre pour clore la liste. Ceux qui arrivent après la barre tirée n'ont point part aux jetons de cette séance. La Fontaine entra un jour comme on venoit de tirer la barre; tous ses confrères, qui savoient qu'il n'étoit pas riche, réclamèrent aussitôt pour que l'on fît exception en sa faveur : mais il insista pour qu'on n'enfreignît pas la règle, et dit : « Non, » Messieurs; cela ne seroit pas juste. Je suis venu » trop tard; c'est ma faute [26]. »

Causes de la querelle de La Fontaine et de Furetière.

L'attachement que les membres de l'Académie avoient pour La Fontaine, la confiance qu'ils avoient en lui, furent ce qui engagea cet homme si doux, si conciliateur, dans la querelle avec Furetière, et lui attira l'inimitié de ce dernier, avec lequel il étoit fort lié.

Création de l'Académie française, 10 juillet 1637.

Craintes du parlement à ce sujet.

L'édit du roi Louis XIII, qui créoit l'Académie française, en date du 24 janvier 1635, ne fut vérifié et enregistré que le 10 juillet 1637. D'assez vives oppositions s'étoient élevées, dans le sein du parlement, contre la création de ce corps littéraire. On savoit qu'il étoit l'ouvrage du cardinal de Richelieu, et l'on craignoit que cette innovation ne cachât encore quelques nouveaux piéges de ce ministre despotique:

comme rien ne déterminoit les limites de la compétence académique, on redoutoit les empiétements d'une compagnie constituée légalement. Aussi, le parlement n'enregistra les priviléges accordés à l'Académie, qu'avec cette clause : « A la charge que ceux de *ladite assemblée et Académie ne connoîtront que de l'ornement, embellissement, et augmentation de la langue française, et des livres qui seront par eux faits, et par autres personnes qui le désireront et voudront*[27].

La suite démontra que la prévoyance du parlement n'étoit pas inutile, ni ses craintes tout-à-fait vaines.

Elles étoient fondées.

L'Académie, d'après ses statuts, devoit s'occuper à composer une rhétorique, une poétique, et un dictionnaire de la langue française; mais, sous prétexte qu'elle craignoit l'infidélité des copistes employés à transcrire ses cahiers, elle obtint, le 28 juin 1674, un privilége, signé en commandement, par lequel défenses étoient faites de publier un dictionnaire français, avant que le sien fût au jour[28].

Torts de l'Académie.

L'Académie s'attribuoit ainsi un monopole, contraire aux termes de la loi, qui l'avoit créée, et qui lui interdisoit toute juridiction sur les livres composés par des auteurs qui n'avoient point été admis dans son sein, à moins qu'ils n'eussent désiré ou voulu s'y soumettre. Ce nouveau privilége n'étoit pas moins nuisible aux lettres, qu'attentatoire aux droits de ceux qui les cultivoient. Toutefois, l'on conviendra qu'il devoit au moins être respecté par tous les membres de l'Académie. Cependant Furetière, qui en faisoit partie depuis

plus de vingt ans, obtint de son côté, et sans l'aveu 1684-1687
de ses confrères, le 24 août 1684, un privilége du Æt. 63-66
grand sceau, pour l'impression d'un *dictionnaire* Causes de la querelle de
universel, dans lequel, suivant le titre qu'il avoit Furetière avec l'Académie.
montré à l'approbateur, on ne devoit trouver que les termes d'arts et de science, mais qui, d'après le titre, inséré dans le privilége, devoit renfermer tous les mots français, tant vieux que modernes. Lorsqu'on apprit que le *dictionnaire universel* s'imprimoit, il y eut un soulèvement général de toute l'Académie contre l'auteur de cet ouvrage. Elle l'accusoit non seulement de violer les priviléges du corps, mais d'en avoir pillé le travail pour enrichir le sien. On convoqua une assemblée extraordinaire où Furetière fut interrogé. Ces procédés violents l'aigrirent contre ses confrères, et l'Académie permit que Racine, La Fontaine et Boileau, qui étoient particulièrement liés avec lui, allassent le trouver pour le disposer à la soumission, et à une réconciliation. Tout fut inutile. M. de Novion, premier président au parlement, qui étoit alors directeur de l'Académie, et qui prenoit un vif intérêt à Furetière, lui déclara qu'il ne pouvoit, ni comme juge, ni comme académicien, ni comme ami, se dispenser de le condamner. Alors Furetière ne garda plus de mesure, et publia des factums et des libelles en vers et en prose, où plusieurs membres de l'Académie, et notamment La Fontaine, étoient maltraités.

L'Académie, dans sa séance du 22 janvier 1685, en vertu d'un des articles de ses statuts, qui l'autori-

1684-1687

Æt. 63-66

soit, et même qui l'obligeoit à destituer un académicien qui auroit fait quelque action indigne d'un homme d'honneur, exclut Furetière de son sein. Le roi, dont l'approbation étoit nécessaire, se fit rendre compte de cette affaire; et, comme on avoit mêlé la demande de l'expulsion avec celle de la réforme du privilége, le roi se contenta de répondre que l'affaire devoit suivre le cours ordinaire de la justice. L'Académie plaida donc contre Furetière, et, s'étant pourvue au conseil, elle fit supprimer, par arrêt contradictoire, rendu le 9 mars 1685, le privilége qu'il avoit obtenu. Furetière continua d'écrire, pour diffamer ses confrères, des libelles qui furent supprimés par sentence de police [29]. C'est ainsi qu'il perdit les trois dernières années de sa vie, et il n'eut pas même la satisfaction de voir paroître son dictionnaire, qui ne fut publié, en Hollande, que deux ans après sa mort, arrivée le 12 mai 1688.

L'Académie exclut de son sein Furetière, le 22 janvier 1685.

Furetière écrit des libelles contre ses confrères,

et meurt avant d'avoir vu paroître son dictionnaire.

On a dit que La Fontaine, à la séance qui eut lieu pour l'exclusion de Furetière, avoit mis, par distraction, une boule noire au lieu d'une boule blanche, et que, de là, venoit la colère de ce dernier contre lui. C'est un conte [30], inventé par des hommes peu instruits des détails de cette affaire. La Fontaine étoit bon confrère; il crut, quoique lié avec Furetière, qu'il étoit de son devoir de le condamner, pour soutenir les droits du corps auquel il appartenoit; d'autant plus, qu'alors il étoit, en quelque sorte, chargé de le représenter. L'intitulé des plaidoiries de Furetière porte contre MM. Régnier-Desmarais,

Prétendue distraction de La Fontaine, relativement à l'exclusion de Furetière.

La Fontaine, comme membre du bureau, soutenoit les droits de l'Académie contre Furetière.

[redacted]

Charpentier, Tallemant, Boyer, et Jean de La Fontaine, de l'Académie française, qui *en tiennent ordinairement le bureau, intimés en leurs propres et privés noms.* 1684-1687 Æt. 63-66

Il mettoit cependant peu d'intérêt à ces querelles.

Cependant, La Fontaine mettoit réellement peu d'intérêt à toutes ces disputes, et probablement au dictionnaire même. Pavillon, dans une lettre à Furetière, commence de la manière suivante la description d'une des séances de l'Académie :

Troublé d'une fureur divine,
Je vois les Muses, Apollon,
Accompagnés de Mnémosyne,
Se présenter dans ce salon.
Le grec Charpentier y préside,
Le tendre Quinault y réside;
La Fontaine n'y peut parler,
Il dort; et, prêt à s'en aller,
Le chevalier de l'équivoque
Le regarde, et s'en moque.

Par le chevalier de l'équivoque, Pavillon désigne Benserade, qui dissertoit beaucoup dans l'Académie sur les divers sens des mots [31].

Lâches calomnies de Furetière contre La Fontaine.

Dans ses libelles, Furetière cherche à indisposer l'autorité contre La Fontaine, relativement à la publication de ses contes : il le plaisante sur ses distractions, et il lui attribue le trait singulier de M. le comte de Brancas, qui alla pour faire visite à une personne de sa connoissance, à l'enterrement de laquelle il avoit assisté quelques jours avant. Les auteurs des notices sur la vie de notre poëte n'ont pas manqué de lui appliquer cette anecdote, ne connoissant pas la main ennemie qui la lui avoit fausse-

1684-1687

Æt. 63-66

ment attribuée[32]. Enfin, Furetière s'étend beaucoup sur l'ignorance de La Fontaine, qui, dit-il, après avoir été plus de vingt ans maître des eaux et forêts, ne sait pas distinguer le bois de grume d'avec le bois de marmenteau. La Fontaine, impatienté de ce reproche, laissa échapper de sa plume une

Epigramme contre Furetière.

épigramme contre Furetière[33]. Ce fut ce dernier qui fit imprimer l'épigramme, avec une réponse en prose, et en prétendant que cette épigramme même prouvoit l'exactitude du reproche qu'il lui avoit adressé. Furetière ajoute à cela deux épigrammes et un bout-rimé qui sont encore de plus mauvais goût que celle dont il a voulu se venger. La Fontaine,

Sonnet contre le même.

répliqua encore au bout-rimé par un sonnet qu'il avoit sagement condamné à l'oubli[34].

Effets de ces calomnies dans le public.

Rien ne révolta plus dans les plaidoyers de Furetière que les grossières injures qui s'y trouvoient contre La Fontaine. Bussy-Rabutin, ami de Furetière, lui écrivit pour lui témoigner combien il les désapprouvoit : Mme de Sévigné surtout en fut indignée ; elle ne pouvoit concevoir comment Furetière, dans ses vilains factums, dans ses noires satires, comme elle les appeloit, pouvoit déprécier les écrits de La Fontaine. Ceux qui ne les admirent pas, elle les qualifie d'esprits durs et farouches ; elle dit que nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer, et qu'elle leur ferme sa porte à jamais[35]. Mais les critiques de Furetière contre La Fontaine étoient l'expression de sa haine, et non celle de son jugement.

On voit en effet dans la préface d'un recueil de fables,

que Furetière avoit publié long-temps avant cette querelle [36], qu'il apprécioit La Fontaine de la même manière que tous les hommes de lettres de ce temps.

Jugement que Furetière porte de La Fontaine dans la préface de son Recueil de Fables.

Après avoir parlé des fables d'Esope et de Phèdre, il ajoute : « Mais il n'y a personne qui leur ait fait autant d'honneur que M. de La Fontaine, par la nouvelle et excellente traduction qu'il en a faite ; dont le style naïf et marotique est tout-à-fait inimitable, et ajoute de grandes beautés aux originaux. » Et plus loin il dit que La Fontaine a relevé son sujet « par la beauté de son style et ses heureuses expressions. » Ce qu'il y a de remarquable c'est que Furetière, et plus tard La Motte, se reconnoissant inférieurs à La Fontaine pour le style, croient compenser ce qui leur manquoit, sous ce rapport, par le mérite qu'ils s'attribuent d'avoir inventé les sujets de leurs fables.

Furetière et La Motte se croyoient, dans la fable, supérieurs à La Fontaine par l'invention.

Réponse de La Harpe à ce sujet, insuffisante.

La Harpe, pour combattre le reproche, fait par ces auteurs à notre poëte, de n'avoir presque rien inventé, croit dire beaucoup en sa faveur, en répondant : « Il a inventé son style, et son secret lui est demeuré. » Mais si l'on veut se faire une idée précise de ce qui constitue l'invention en poésie, on verra que La Fontaine mérite plus qu'aucun autre poëte peut-être, d'être considéré comme inventeur.

Peu de poëtes ont été aussi inventeurs que La Fontaine.

Considérations sur ce qui constitue l'invention en poésie.

Le but de la poésie, comme de tous les autres arts, est de plaire : et comme rien ne satisfait plus notre âme, que tout ce qui l'agrandit et l'élève, et réveille en elle le sentiment de son immortelle origine, aussi les poëtes ne nous font jamais éprouver de plus

1684-1687 délicieuses sensations, que quand ils nous peignent
Æt. 63-66 une nature sublime, qu'ils nous racontent de grandes actions, ou qu'ils nous entraînent avec eux dans le domaine des vérités religieuses et morales. Sous ce dernier rapport, non seulement ils plaisent, mais ils instruisent, non en philosophes, mais en poëtes. L'instruction n'est cependant pas le but principal auquel ils tendent, c'est pour eux un moyen de plus pour plaire. Le poëte ne veut pas, à l'exemple du philosophe, enrichir notre mémoire de nouvelles connoissances, convaincre ou éclairer notre raison. Non : il a de plus hautes, ou du moins, de plus ambitieuses prétentions : il veut, par la magie de son art enchanteur, s'emparer de notre imagination, émouvoir à son gré nos cœurs, charmer nos esprits, et faire passer dans nos âmes les élans du noble enthousiasme qui le possède. Les idées et les images qu'il emploie n'ont donc pour lui de valeur et d'existence réelle, qu'autant qu'elles se présentent de manière à produire tout l'effet que son art se propose. Il est évident, d'après cela, que le véritable poëte est toujours créateur, soit qu'il emploie des pensées ou des fictions connues de tous, ou qu'il en enfante de nouvelles : il importe donc peu qu'elles procèdent, directement ou indirectement, de lui, puisque de toutes manières elles lui appartiennent tout entières, quand il a su leur donner l'empreinte de son génie : sans les formes qu'il leur a prêtées, sans les couleurs dont son imagination les a revêtues, elles ne pourroient ni plaire ni émouvoir :

c'est donc lui qui en est le créateur. Auparavant, poétiquement parlant, elles n'existoient pas; car une chose n'existe que par les attributs et les qualités qui la constituent. Voilà pourquoi ce qu'on appelle invention du sujet, combinaison nouvelle d'événements, est compté pour si peu en poésie. Ces combinaisons, ces idées nouvelles ne produisent rien, si le poëte ne sait les mettre en œuvre, s'il ne sait les enfanter de nouveau, et les animer du feu de son génie. L'idée d'un guerrier fougueux est dans toutes les têtes; mais il a fallu qu'il naquît un Homère, pour nous faire connoître un Achille. Assurément depuis qu'il y a des femmes au monde, on a vu des coquettes et des perfides; mais sans le Tasse peut-être, une Armide n'auroit jamais existé [36 bis].

1684-1687

Æt. 63-66

Application de ces considérations à La Fontaine.

Pour revenir à La Fontaine, il est bien vrai qu'il a choisi les sujets de presque toutes ses fables dans les auteurs qui l'ont précédé; mais il n'est pas vrai, comme le dit Furetière, qu'il les ait traduits. Il ajoute souvent aux sujets qu'il a empruntés, de nouvelles circonstances; quelquefois il en altère entièrement le fonds; d'autres fois il en tire une morale toute différente; il crée ses caractères d'animaux, et les fait agir et parler autrement que l'auteur original; enfin les couleurs de sa poésie donnent un aspect tout différent aux choses mêmes qu'il n'altère pas. Ses apologues lui appartiennent donc tous, et on peut dire que La Fontaine doit être considéré comme inventeur, à aussi juste titre que tout autre poëte. Le mérite de Voltaire ne paroît pas moins

1687-1689 grand dans la tragédie de *Mérope*, qui est en quelque sorte calquée sur celle de Maffeï, que dans *Alzire*
Æt. 66-68 dont le sujet est de l'invention de l'auteur. *Phèdre* n'est-elle pas considérée comme une des plus sublimes pièces, qu'ait enfantées le génie de Racine, quoiqu'il ait puisé le sujet de cette tragédie, et même les motifs des plus belles scènes, dans Euripide. Cependant on peut ajouter encore qu'avant Corneille, Racine et Voltaire, Melpomène étoit connue dans toute son auguste majesté, par les chefs-d'œuvre des anciens : mais la Muse plus humble de l'apologue, qui, le premier, l'a ornée d'assez d'attraits, pour la rendre digne de paroître sur le Parnasse? C'est La Fontaine : ainsi donc nul poëte, je le répète, n'a plus que lui de droit à être considéré comme inventeur; et cependant quelle modestie! Aujourd'hui nous réimprimons sans cesse son recueil, avec ce titre : *Fables de La Fontaine;* mais de son vivant, il l'intitula toujours : *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine.* C'est la seule fois, ô La Fontaine! que j'approuve tes éditeurs de s'être écartés du texte des éditions de tes ouvrages, imprimées sous tes yeux, et auxquelles ils auroient dû se conformer religieusement.

Titre que La Fontaine donnoit à son recueil de Fables.

Occasion de la querelle au sujet des Anciens et des Modernes.

A peine la querelle littéraire, qu'avoit excitée l'expulsion de Furetière, commençoit à s'apaiser qu'il s'en éleva une autre, dont voici quelle fut l'occasion. Le roi, dont la santé avoit toujours été robuste et saine, éprouva une révolution dans ses humeurs, et on fut obligé de lui faire subir l'opéra-

Le Roi subit l'opération de la fistule. Il fait son entrée solennelle dans Paris, et se rend à Notre-Dame, 30 janvier 1687.

Séance de l'Académie française au sujet de sa convalescence le 27 janvier 1687. Perrault y lit son poëme intitulé *Le Siècle de Louis-le-Grand*,

qui alluma une guerre littéraire dans l'Académie et sur le Parnasse.

tion douloureuse, et alors encore inusitée, de la fistule. Lorsqu'il fut rétabli, il y eut des réjouissances dans tout le royaume; lui-même fit une entrée solennelle dans Paris, pour aller à Notre-Dame rendre des actions de grâces, et il dîna pour la première fois à l'Hôtel-de-Ville[37]. L'Académie française, quelques jours avant (le 27 janvier 1687), fit, à ce sujet, chanter un *Te Deum*, et l'après-dîner tint une assemblée extraordinaire, dans laquelle Perrault lut un poëme, intitulé : *Le Siècle de Louis-le Grand*, qui alluma dans le sein de l'Académie, et sur le Parnasse français, une guerre littéraire qui a duré plus de cinquante ans. Dans ce poëme, Perrault exaltoit les modernes, et tournoit les anciens en ridicule; et cependant, parmi les hommes illustres du siècle de Louis-le-Grand qu'on pouvoit leur opposer, il ne nommoit ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine. C'étoit ajouter l'insulte au scandale[38]. Aussi le déchaînement fut général parmi les érudits et les hommes de lettres qui faisoient le plus d'honneur à la France par leur talent. Boileau fut un de ceux qui combattit avec le plus d'ardeur. « Il n'aiguisa pas ses traits, dit d'Olivet, il les envenima. » Cependant aucune des épigrammes, dont il cherche à accabler son adversaire, ne vaut les vers, par lesquels Perrault termine sa préface contre l'abbé Régnier, Dacier, et les autres traducteurs maladroits des anciens. « Ces traductions des poëtes grecs, disoit Perrault, sont contre la bonne politique. »

Ils devoient, ces auteurs, demeurer dans leur grec,

[redacted]

87-1689

Id. 66-68

> Et se contenter du respect [39]
> De la gent qui porte férule.
> D'un savant traducteur on a beau faire choix,
> C'est les traduire en ridicule,
> Que de les traduire en françois.

a Fontaine déclare en eur des Anins.

La Fontaine fut le premier qui se déclara publiquement en faveur des anciens; non seulement il fit à ce sujet un aveu, dont Dacier [40] se prévalut depuis dans ses préfaces, mais, dix jours après la célèbre séance académique, il publia, sur une feuille séparée, une épître en vers, adressée à son ami et son confrère le savant Huet, alors évêque de Soissons, auquel il avoit donné un Quintilien de la traduction d'Oratio Toscanella. Dans cette épître qui se ressent de la précipitation, avec laquelle l'auteur l'a composée, non seulement La Fontaine défend les anciens, mais il expose sa propre doctrine et ses goûts particuliers en matière de littérature [41].

Épître à M. Huet, 5 févier 1687

> Art et guides, tout est dans les Champs-Elysées:
> J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits,
> On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
> Térence est dans mes mains, je m'instruis dans Horace;
> Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
> Je le dis aux rochers: on veut d'autres discours;
> Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.
> Je le loue; et je sais qu'il n'est pas sans mérite;
> Mais près de ces grands noms notre gloire est petite.

La Fontaine, en parlant de son admiration pour Malherbe, avoue qu'il fut près de se laisser égarer par le goût des antithèses et des concetti, dont cet auteur est plein.

> Je pris certain auteur autrefois pour mon maître:
> Il pensa me gâter. À la fin, grâce aux cieux,
> Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.

Il ne peut s'empêcher de témoigner encore ici son admiration pour Platon. 1687-1689 Æt. 66-68

Quand notre siècle auroit ses savants et ses sages,
En trouverai-je un seul approchant de Platon?

Il ne veut pas cependant que l'on soit exclusif, et il recommande la lecture des modernes, tant des nationaux que des étrangers.

Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse;
Plein de Machiavel, entêté de Bocace,
J'en parle si souvent qu'on en est étourdi.
J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi.

Enfin, tout en admirant les anciens, il recommande de ne pas les imiter servilement.

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue.
J'en use d'autre sorte; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours et les lois
Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit chez eux plein d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

L'épître à M. de Bonrepaux, ambassadeur en Angleterre, qui fut imprimée avec la précédente, est un éloge du roi, fait à propos de sa convalescence. La Fontaine loue le monarque de la révocation de l'édit de Nantes. Cette mesure cruelle et désastreuse obscurcit les dernières années d'un règne, dont les commencements avoient été si brillants : cependant ceux mêmes qui se sont le plus élevés contre Louis XIV, avouent qu'il fut alors abusé par l'impi- *Epître à M. de Bonrepaux, 5 février 1687.* Révocation de l'édit de Nantes.

1687-1689

Æt. 66-68

toyable Louvois, qui lui cacha le véritable état des choses[42]. Lorsque l'autorité a l'imprudence de déchaîner les unes contre les autres des factions, ou des croyances contraires, elle s'environne aussitôt de ténèbres, ou ne discerne plus les objets, qu'à la lueur des flambeaux du fanatisme, qui, comme les torches des furies, n'éclairent que des fantômes.

La Bruyère et Fontenelle ont, comme La Fontaine, applaudi à cette mesure.

La Bruyère et Fontenelle même y furent trompés, et applaudirent au projet glorieux de réunir tous les Français par une même et seule religion. La Fontaine suivit donc en cela le torrent de l'opinion commune, et disoit du roi :

Il veut vaincre l'erreur; cet ouvrage s'avance :
Il est fait; et le fruit de ces succès divers
Est que la vérité règne en toute la France,
    Et la France en tout l'univers.
Non content que sous lui la valeur se signale,
Il met la piété sur le trône à son tour.

La Fontaine sollicite pour ses vers les bienfaits du roi.

La manière dont cette épître se termine prouve que La Fontaine eût désiré que les bienfaits du monarque vinssent remédier au mauvais état de sa fortune.

Il faut plus de loisir pour louer ce héros :
    Une Muse modeste et sage
Ne touche qu'en tremblant à des sujets si hauts.
Je me tais donc, et rentre au fond de mes retraites :
    J'y trouve des douceurs secrètes.
La Fortune, il est vrai, m'oubliera dans ces lieux ;
    Ce n'est point pour mes vers que ses faveurs sont faites ;
    Il ne m'appartient pas d'importuner les dieux....

Et, après ces mots, viennent deux lignes de points qui terminent cette épître, dans la première édition que La Fontaine fit imprimer. Pour un homme aussi

1687-1689

Æt. 66-68

réservé que lui, c'étoit s'expliquer suffisamment. On feignit de ne point le comprendre, ou plutôt, on ne fit pas d'attention à son épître. Mme de Maintenon, d'ailleurs, avoit un puissant motif pour écarter La Fontaine de la cour; il avoit autrefois vécu dans son intimité. Mme Fouquet emmenoit souvent à Saint-Mandé et à Vaux la femme de Scarron; à cette époque, notre poëte eut occasion de la voir fréquemment : elle étoit brillante de jeunesse et de beauté; mais dans une situation pénible, et qui l'eût été encore davantage, si le généreux Fouquet n'avoit pas fait une pension à son mari. Le souvenir de ces temps, et de tous ceux qui l'avoient connue alors, ne pouvoit être agréable à Mme de Maintenon[43].

Motifs de Madame de Maintenon pour éloigner La Fontaine de la cour.

Ce fut après la publication de l'épître à M. de Bonrepaux que La Fontaine, excité par le mauvais état de sa fortune, et par l'ennui de ne plus voir que rarement Mme de La Sablière, qui restoit presque toujours aux Incurables, conçut le projet de passer en Angleterre, où on lui offroit un asile. Mme la duchesse de Bouillon fut sur le point de l'emmener avec elle à Londres, où elle alla voir, en 1687, Mme la duchesse de Mazarin, sa sœur[44]. Mais La Fontaine sut résister à ses séduisantes instances; et il fut retenu dans sa patrie, non seulement par son attachement pour elle, mais encore par divers motifs. Les princes de Conti et de Vendôme, et le duc de Bourgogne, encore enfant, mais que guidoit le vertueux Fénélon, surent par leurs largesses subvenir aux besoins de notre poëte : ils ne purent remédier au peu d'ordre

Madame la duchesse de Bouillon veut emmener La Fontaine en Angleterre.

Les princes de Conti et de Vendôme, et le duc de Bourgogne, subviennent aux besoins de La Fontaine.

1687-1689 Æt. 66-68

de ses affaires, parce que cela ne dépendoit pas d'eux, et que La Fontaine étoit un de ces hommes qu'il est impossible d'enrichir : mais, sans être riche, il ne manqua jamais d'argent, même pour satisfaire ses fantaisies. Au défaut de la munificence des princes, il avoit des amis qui pourvoyoient attentivement à ce qui lui étoit nécessaire : il trouva enfin dans Mr et Mme d'Hervart tout ce que le changement de vie de Mme de La Sablière lui avoit fait perdre de douceur et d'agréments.

M. d'Hervart, conseiller au parlement de Paris, et maître des requêtes, ami intime de La Fontaine, avoit hérité d'une partie de l'immense fortune de Barthélemy d'Hervart, son père[45]. Il épousa, en 1686, une des plus belles personnes, dit Marais, que l'on ait jamais vue[46]. Cette jeune beauté, non seulement partagea l'amitié que son mari avoit pour notre poëte, mais elle eut pour lui ces attentions aimables, ces soins touchants, qui, dans les femmes, nous enchantent à tout âge, parce qu'ils semblent, en quelque sorte, le témoignage d'un sentiment plus vif, plus affectueux que l'amitié même. Mme d'Hervart devint pour La Fontaine une seconde Mme de La Sablière. Toute jeune qu'elle étoit, elle donnoit à notre vieux poëte d'utiles conseils, qu'il ne suivoit guère. Mais il faut avouer aussi que la société qu'elle recevoit chez elle étoit peu propre à inspirer à La Fontaine des pensées sérieuses et conformes à son âge. Ce Vergier, qui abandonna la soutane pour l'uniforme de la marine, qui composoit de si jolies

Amitié et soins touchants de M. et Mad. d'Hervart pour La Fontaine.

La société de Mad. d'Hervart,

chansons, et des contes, dont quelques uns ont mérité d'être placés à côté de ceux de notre poëte; cette belle d'Arais, si vive et si spirituelle; cette Gouvernet, cette aimable Vireville, cette charmante d'Hélang; cette jeune Beaulieu[47] surtout, qui s'amusoit de la passion qu'elle avoit inspirée à un vieillard, et qui ne s'effarouchoit pas de la licence de ses vers: toute cette société, si gaie, si aimable, si séduisante, ne contribua pas peu à entretenir dans La Fontaine ce goût pour une vie indolente et joyeuse qui ne l'avoit jamais quitté, et dont l'habitude avoit fait chez lui une seconde nature. Dès qu'il connut Mme d'Hervart, il voulut la chanter; « et, pour cela, » écrivoit-il, il lui faut donner un nom de Parnasse. » Comme j'y suis le parrain de plusieurs belles, je » veux et entends qu'à l'avenir Mme d'Hervart s'appelle Sylvie dans tous les domaines que je possède » sur le double mont. » Le bon La Fontaine oublioit-il que dans *le Songe de Vaux*, il avoit déjà baptisé Mme Fouquet du nom de Sylvie, ou croyoit-il, si elle existoit encore, qu'elle étoit par trop âgée, pour se montrer sur ses domaines du Parnasse? La Fontaine, d'abord fit, pour Mme d'Hervart une chanson[48], et depuis, il composa pour elle des vers, dont une partie seulement nous est parvenue.

1687-1689

Æt. 66-68

étoit propre à entretenir La Fontaine dans ses goûts pour une vie indolente et joyeuse.

Chanson pour Mad. d'Hervart.

M. de Bonrepaux, qui étoit en Angleterre, dans une de ses lettres à Mme de La Sablière, avoit demandé avec instance des nouvelles de La Fontaine. Celui-ci, sensible à cette marque d'intérêt, commença une longue lettre à M. de Bonrepaux : avant

Lettre de La Fontaine à l'ambassadeur Bonrepaux.

1683-1685 qu'elle ne fût achevée, La Fontaine reçut directe-
Æt. 62-64 ment de cet ambassadeur une lettre pour l'inviter à passer en Angleterre. Pour le déterminer plus facilement, M. de Bonrepaux lui parloit de Mme de Bouillon, du vieux poëte Waller, qui désiroit le connoître, et de son ancien ami, l'aimable Saint-Evremond. La lettre de La Fontaine mérite de nous arrêter un instant, parce qu'elle nous fait connoître les dispositions de son esprit, ses occupations habituelles, la situation où il se trouvoit alors, demeurant encore chez Mme de La Sablière, objet de reconnoissance, de tendresse et de regrets, et se livrant cependant aux plaisirs qui l'entraînoient dans la société de Mme d'Hervart.

Il loue beaucoup cette dernière d'avoir congédié les vapeurs et la toux, et de n'avoir retenu que la gaieté et les grâces. Puis, passant ensuite à Mme de
Regrets sur Madame de La Sablière. La Sablière, il dit : « Les grâces de la rue Saint-Honoré nous négligent. Ce sont des ingrates à qui » nous présentions plus d'encens qu'elles ne vouloient. Par ma foi, Monsieur, je crains que l'encens ne se moisisse au temple. La divinité qu'on » y venoit adorer en écarte tantôt un mortel, tantôt un autre, et se moque du demeurant, sans » considérer ni le comte, ni le marquis : aussi peu » le duc... Autrefois, je vous aurois écrit une lettre » qui n'auroit été pleine que de ses louanges : non » qu'elle se souciât d'être louée : elle le souffroit seulement, et ce n'étoit pas une chose pour laquelle » elle eût un si grand mépris. Cela est changé. »

[redacted]

J'ai vu le temps qu'Iris (et c'étoit l'âge d'or
Pour nous autres gens du bas monde),
J'ai vu, dis-je, le temps qu'Iris goûtoit encor,
Non cet encens commun dont le Parnasse abonde;
Il fut toujours, au sentiment d'Iris,
D'une odeur importune ou plate;
Mais la louange délicate
Avoit auprès d'elle son prix.
Elle traite aujourd'hui cet art de bagatelle;
Il l'endort; et, s'il faut parler de bonne foi,
L'éloge et les vers sont pour elle,
Ce que les sermons sont pour moi.

Il revient ensuite aux louanges de Mme d'Hervart, pour laquelle Vergier, intendant de marine, et alors en Angleterre, composoit la plupart de ses chansons et de ses poésies. *Louanges de Mad. d'Hervart.*

Jamais cette beauté divine
N'affranchit un cœur de ses lois.
Notre intendant de la marine
A beau courir chez les Anglois [49];
Puisqu'une fois il l'a servie,
Qu'il aille et vienne à ses emplois,
Il en a pour toute la vie.

Que cette ardeur où nous convie
Un objet si rare et si doux,
Ne soit de nulle autre suivie,
C'est un sort commun pour nous tous;
Mais je m'étonne de l'époux,
Il en a pour toute la vie.

« J'ai tort de vous dire que je m'en étonne; il fau-
» droit au contraire s'étonner que cela ne fût pas
» ainsi. Comment cesseroit-il d'aimer une femme
» souverainement jolie, complaisante, d'humeur
» égale, d'un esprit doux, et qui l'aime de tout son
» cœur? Vous voyez bien que toutes ces choses, se
» rencontrant dans un seul sujet, doivent prévaloir
» sur la qualité d'épouse. »

1687-1689 Æt. 66-68

Cette dernière plaisanterie, qui avoit bien pour La Fontaine son côté sérieux, rappelle ce joli vers d'une de nos comédies modernes que prononce un mari enchanté de la figure et de l'esprit de celle avec laquelle ses parents l'avoient uni, et dont il s'étoit toujours tenu séparé pour se conformer aux mœurs du jour :

Il est bien malheureux que ce soit là ma femme [50] !

Comme La Fontaine ne pouvoit plus habiter continuellement le salon de Mme de La Sablière, désormais désert, il se trouvoit forcé de recevoir ses amis et sa société particulière dans son appartement. Cette société se composoit principalement de M. d'Hervart, qu'à cause des robes rouges que portoient les membres du parlement, il surnommoit, dans son style de fablier, *l'ornement de la gent porte-écarlate ;* puis d'un M. Saint-Dié, qui, ainsi que M. d'Hervart, et M. Hesscin, frère de Mme de La Sablière, étoit une des connoissances intimes de l'ambassadeur Bonrepaux ; enfin du joyeux Vergier : tels étoient les principaux habitués de ces petites réunions. La Fontaine avoit aussi un clavecin, et quelque actrice ou chanteuse charmoit par sa voix et son jeu cette société de vrais amis. Notre poëte avoit orné la chambre où il recevoit, de bas-reliefs, et de bustes en terre cuite des principaux philosophes de l'antiquité. Il entretient l'ambassadeur de tous ces détails avec une joie d'enfant.

Société habituelle de La Fontaine.

« Il faut pourtant que je vous mande, Mon-

» sieur, en quel état est la chambre des philosophes. 1687-1689
» Ils sont cuits, et embellissent tous les jours. J'y Æt. 66-68
» ai joint un autre ornement qui ne vous déplaira
» pas, si vous me faites l'honneur de les venir voir
» avec ceux de vos amis qui doivent être de la par-
» tie. »

Il orne sa chambre de bustes et de bas-reliefs.

Mes philosophes cuits, j'ai voulu que Socrate,
Et Saint-Dié mon fidèle Achate,
Et de la gent porte-écarlate
D'Hervart tout l'ornement, avec le beau berger
Verger,
Pussent avoir quelque musique
Dans le séjour philosophique.
Vous vous moquez de mon dessein;
J'ai cependant un clavecin.
Un clavecin chez moi! Ce meuble vous étonne.
Que direz-vous, si je vous donne
Une Chloris dont la voix
Y joindra ses sons quelquefois?
La Chloris est jolie et jeune, et sa personne
Pourroit bien ramener l'Amour
Au philosophique séjour.
Je l'en avois banni; si Chloris le ramène,
Elle aura chansons sur chansons;
Mes vers exprimeront la douceur de ses sons.
Qu'elle ait à mon égard le cœur d'une inhumaine,
Je ne m'en plaindrai point, n'étant bon désormais
Qu'à chanter les Chloris, et les laisser en paix.

On faisoit chez lui de la musique.

Cependant, malgré les sermons que ne lui épargnoit pas Mme de La Sablière, à laquelle il auroit voulu complaire, il envie le sort de Waller, qui, selon ce que lui avoit dit M. Bonrepaux, étoit amoureux et poëte à quatre-vingt-deux ans. « Je n'espère pas
» du ciel, répond La Fontaine, tant de faveurs.
» C'est du ciel dont il est fait mention au pays des
» fables dont je veux parler; car celui que l'on prêche
» à présent en France veut que je renonce aux Chlo-

Conseils donnés à La Fontaine.

Ses résolutions.

» ris, à Bacchus, et à Apollon.... Je concilierai tout » cela le moins mal et le plus long-temps qu'il me » sera possible [51]. »

Jugement de Ninon Lenclos sur La Fontaine.

Ninon de Lenclos qui étoit en correspondance avec Saint-Evremond, autrefois son amant, apprit les tentatives que l'on faisoit pour attirer La Fontaine en Angleterre : elle savoit très-bien que, quoiqu'il eût passé le temps d'aimer, il n'avoit pu encore renoncer aux femmes, et qu'avec l'âge, devenu peu délicat, il ne se refusoit pas des jouissances faciles auprès des Jeannetons et des Chloris. Comme d'ailleurs elle connoissoit peu intimement notre poëte, alors moins répandu dans le monde, parce qu'il se renfermoit dans un petit cercle d'amis, elle le jugeoit avec sévérité, et croyoit que son esprit avoit baissé. « J'ai su, écrivoit-elle à Saint-Evremond, que vous souhaitiez La Fontaine en Angleterre : on n'en jouit guère à Paris; sa tête est bien affoiblie. C'est le destin des poëtes; le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait eu du philtre amoureux pour La Fontaine; il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense [52]. »

Son erreur à cet égard.

Mais, dans le même temps que la moderne Aspasie portoit un jugement si sévère sur l'Anacréon français, Saint-Evremond lisoit une lettre que notre poëte venoit d'écrire à Mme la duchesse de Bouillon. Cette lettre seule suffisoit pour prouver que La Fontaine n'avoit rien perdu des grâces de son esprit. Il badine sur son projet de voyage en Angleterre,

et indique assez qu'il n'a pas dessein de le réaliser. 1687-1689
Il se plaint aussi de ce que Mme la duchesse de Ét. 66-68
Bouillon reste aussi long-temps à Londres auprès, de sa sœur. « Mais, dit-il, on ne quitte pas Mme la » duchesse Mazarin comme l'on voudroit. Vous » êtes toutes deux environnées d'enchantements » et de grâce de toutes sortes. »

Lettre à Madame la duchesse de Bouillon.

Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs :
Allez en des climats inconnus aux zéphyrs,
Les champs se vêtiront de roses.

La duchesse de Bouillon avoit eu sans doute quelque motif grave pour se retirer à Londres, et son voyage en Angleterre étoit probablement un exil forcé; car La Fontaine ajoute :

Mais comme aucun bonheur n'est constant dans son cours,
Quelques noirs aquilons troublent de si beaux jours.
C'est là que vous savez témoigner du courage :
Vous envoyez au vent ce fâcheux souvenir.
Que n'en aviez-vous un qui sût le prévenir !

D'après cette lettre, il paroît que Saint-Evremond fut fort étonné d'apprendre que Descartes n'étoit pas le premier auteur du système sur l'âme des bêtes. En effet, Bayle, à qui rien n'échappoit, découvrit qu'un médecin espagnol, nommé Gomesius Pereïra, avoit établi cette doctrine dans un livre, imprimé à Medina del Campo, en 1554[53]. « Quand on n'en » auroit pas apporté de preuves, dit La Fontaine, » je ne laisserois pas de le croire, et ne sais que les » Espagnols qui pussent bâtir un château tel que » celui-là. » On voit, d'après cela, que La Fontaine ne croyoit pas que les bêtes fussent de pures ma-

Descartes n'est pas le premier auteur du système sur l'âme des bêtes.

1687-1689

Æt. 66-68

Réflexions de La Fontaine à ce sujet.

chines. La remarque de Bayle semble avoir diminué le respect de notre poëte pour Descartes, car il ajoute : « Tous les jours je découvre ainsi quelque opi- » nion de Descartes répandue de côté et d'autre » dans les ouvrages des anciens, comme celle-ci : » qu'il n'y a point de couleur au monde ; ce ne sont » que de différents effets de la lumière sur diffé- » rentes superficies. Adieu les lis et les roses de nos » Amintes. Il n'y a ni peau blanche ni cheveux noirs : » notre passion n'a pour fondement qu'un corps sans » couleur. Et, après cela, je ferai des vers pour la prin- » cipale beauté des femmes ! » En effet, La Fontaine a pu trouver cette idée sur les couleurs dans Platon, et dans Plutarque, deux auteurs qu'il lisoit beaucoup, ainsi que dans Aristote qu'il ne lisoit guère [54].

Notre poëte revient ensuite à l'éloge de Mme la duchesse de Bouillon, et il lui dit qu'elle vouloit tout savoir sans se donner d'autre peine, que d'en entendre parler à table.

« Vous jugez de mille sortes d'ouvrages, et en » jugez bien. »

La Fontaine mêle son propre éloge à celui de Waller et de Saint-Evremond.

Tout vous duit, l'histoire et la fable,
Prose et vers, latin et françois.
. . . .
Parmi ceux qu'admet à sa cour
Celle qui des Anglais embellit le séjour,
Anacréon et les gens de sa sorte,
Comme Waller, Saint-Evremond et moi,
Ne se feront jamais fermer la porte.
Qui n'admettroit Anacréon chez soi ?
Qui banniroit Waller et La Fontaine ?
Tous deux sont vieux, Saint-Evremond aussi :
Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène,
Gens moins ridés en leurs vers que ceux-ci ?

Le mal est que l'on voit ici
De plus sévères moralistes...
Anacréon cité devant des Jansénistes!...
Encor que leurs leçons me semblent un peu tristes,
Vous devez priser ces auteurs
Pleins d'esprit et bons disputeurs.
Vous en savez goûter de plus d'une manière :
Les Sophocles du temps et l'illustre Molière
Vous donnent toujours lieu d'agiter quelque point.
Sur quoi ne disputez-vous point?

On aime à voir La Fontaine s'estimer franchement ce qu'il valoit, et se placer lui-même à côté d'Anacréon. Ce n'étoit pas un mal, quoi qu'il en dise, de souhaiter de plus sévères moralistes que lui; mais c'en étoit un réel que les misérables querelles des Jansénistes et des Molinistes : excepté La Fontaine qu'elles ennuyoient, tout le monde s'en mêloit, même les femmes les moins dévotes, telle que la duchesse de Bouillon. Au moins ces disputes laissoient encore quelque place pour la littérature, bien différentes en cela des discussions politiques qui nous occupent depuis trente ans.

La Fontaine, continuant sur le même ton, ressuscite Anacréon, et suppose qu'il se rencontre en Angleterre avec cet ancien poëte, et avec Waller et Saint-Evremond.

Il nous feroit beau voir, parmi des jeunes gens,
Inspirer le plaisir, danser, et nous ébattre,
Et de fleurs couronnés, ainsi que le printemps,
Faire trois cents ans à nous quatre.

Presque dans le même temps que La Fontaine traçoit ces lignes, Waller expiroit[55]. Sans pouvoir être comparé à La Fontaine, Waller fut un de ceux

Mort de Waller, 21 octobre 1687

1687-1689 qui contribuèrent le plus à donner du nombre et
Æt. 66-68 de l'harmonie à la poésie anglaise. Il fut un poëte élégant et spirituel, mais il manquoit de force et de naturel.

La Fontaine, à la fin de sa lettre, revient sur les motifs qui l'empêchent de passer en Angleterre; un des plus décisifs est qu'on lui a dit que Mme d'Hervart, Mme de Gouvernet, et Mme d'Hélang n'étoient pas disposées à faire ce voyage; et il fait entendre qu'il en coûteroit trop d'efforts à son indolence, pour les convertir. « Non plus que Perrin-Dandin, » dit-il, je ne suis bon que quand les parties sont lasses » de contester. » Enfin, après une digression en vers, sur le roi d'Angleterre, Jacques II, et sur Louis XIV, La Fontaine dit de ce dernier :

On trouvera ses leçons
Chez ceux qui feront l'histoire ;
J'en laisse à d'autres la gloire,
Et reviens à mes moutons.

« Ces moutons, Madame, c'est votre altesse, et » Mme Mazarin ... » Il n'y a que La Fontaine qui ait pu se permettre, avec une altesse, une si comique transition; mais il n'y avoit que lui aussi qui alors savoit écrire des choses aussi aimables et aussi spirituelles, que celles qui suivent immédiatement.

« Ce seroit ici le lieu de faire aussi son éloge (de » Mme de Mazarin), afin de le joindre au vôtre; mais, » toutes réflexions faites, comme ces sortes d'éloges » sont une matière un peu délicate, je crois qu'il » vaut mieux que je m'en abstienne. »

1687-1689

Æt. 66-68

> Vous vous aimez en sœurs : cependant j'ai raison
> D'éviter la comparaison.
> L'or se peut partager, mais non pas la louange ;
> Le plus grand orateur, quand ce seroit un ange,
> Ne contenteroit pas, en semblables desseins,
> Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints.

Les duchesses de Mazarin et de Bouillon chargent St.-Evremond de répondre à La Fontaine.

Réponse de Saint-Evremond.

Toute la société de Mme de Mazarin et de la duchesse de Bouillon, fut enchantée de cette lettre : elle augmenta les regrets de ne pouvoir posséder le poëte qui l'avoit écrite. Saint-Evremond fut chargé d'y répondre au nom de tous. Sa lettre, qui est en prose et en vers, commence ainsi : « Si vous étiez aussi touché du mérite de Mme de Bouillon que nous en sommes charmés, vous l'auriez accompagnée en Angleterre, et vous eussiez trouvé des dames qui vous connoissent autant par vos ouvrages que vous connoît Mme de La Sablière par votre commerce et votre entretien. » Saint-Evremond, dans cette lettre, apprend à La Fontaine la nouvelle de la mort de Waller, et exprime sa douleur de cette perte en vers assez touchants : il s'étend sur les qualités de la duchesse de Bouillon, et de la duchesse de Mazarin qui fondoit l'espoir de son retour en France sur la mort de son mari.

> Par tous moyens traversez son retour,
> Jeunes beautés ; tremblez au nom d'Hortense :
> Si la mort d'un époux la rend à votre cour,
> Vous ne soutiendrez pas un instant sa présence.

Saint-Evremond loue ensuite La Fontaine sur son esprit, et même sur sa morale, parce que c'étoit aussi la sienne.

> Vous possédez tout le bon sens
> Qui sert à consoler des maux de la vieillesse,

[redacted]

1687-1689

Æt. 66-68

Vous avez plus de feu que n'ont les jeunes gens;
Eux moins que vous de goût et de justesse.

« Après avoir parlé de votre esprit, il faut dire un mot de votre morale. »

S'accommoder aux ordres du destin,
Aux plus heureux ne porter point d'envie,
De ce faux air d'esprit que prend un libertin
Connoître avec le temps comme nous la folie,
Et dans les vers, jeu, musique et bon vin,
Entretenir une innocente vie;
C'est le moyen d'en reculer la fin.

« Puissiez-vous pousser la vie plus loin que n'a fait Waller! »

Que plus long-temps votre Muse agréable
Donne au public ses ouvrages galants!
Que tout chez vous puisse être conte et fable,
Hors le secret de vivre heureux cent ans [56]!

Autre Lettre de La Fontaine à Saint-Evremond.

Dans la réponse à cette lettre, nous voyons que La Fontaine fut surtout très-satisfait de ce que Saint-Evremond ne le comptoit pas, malgré la licence de ses mœurs et celle de ses écrits, au nombre des hommes irréligieux; car le mot *libertin* avoit alors cette signification.

« J'en reviens à ce que vous me dites de ma mo-
» rale, et suis fort aise que vous ayez de moi l'opi-
» nion que vous en avez. Je ne suis pas moins ennemi
» que vous du faux air d'esprit que prend un libertin.
» Quiconque l'affectera, je lui donnerai la palme
» du ridicule. »

Rien ne m'engage à faire un livre,
Mais la raison m'oblige à vivre
En sage citoyen de ce vaste univers :
Citoyen qui voyant un monde si divers,
Rend à son auteur les hommages
Que méritent de tels ouvrages.

1687-1689

Æt. 66-68

Ce devoir acquitté, les beaux vers, les doux sons,
Il est vrai, sont peu nécessaires:
Mais qui dira qu'ils sont contraires
A ces éternelles leçons?
On peut goûter la joie en diverses façons;
Au sein de ses amis répandre mille choses,
Et, recherchant de tout les effets et les causes,
A table, au bord d'un bois, le long d'un clair ruisseau,
Raisonner avec eux sur le bon, sur le beau;
Pourvu que ce dernier se traite à la légère,
Et que la nymphe ou la bergère
N'occupe votre esprit et vos yeux qu'en passant.
Le chemin du cœur est glissant:
Sage Saint-Evremond, le mieux est de m'en taire,
Et surtout n'être plus chroniqueur de Cythère,
Logeant dans mes vers les Chloris,
Quand on les chasse de Paris.
On va donc embarquer ces belles;
Elles s'en vont peupler l'Amérique d'Amours [57].

Aveux de La Fontaine sur lui-même.

Il faut avouer qu'il échappe ici au bon homme un singulier aveu. L'éditeur des œuvres de Saint-Evremond n'a voulu nous laisser aucun doute sur le sens, déjà fort clair, de ces derniers vers: il nous apprend, que lorsque La Fontaine écrivit cette lettre, on faisoit enlever à Paris un grand nombre de courtisanes, qu'on envoya peupler l'Amérique. L'usage étoit de les transporter non seulement aux Indes occidentales, mais à Madagascar. Bussy-Rabutin a décrit, assez plaisamment, dans un petit poëme, ces sortes d'exécutions de la police de Paris, qui se faisoient régulièrement, et il nomme aussi *Chloris*, une de ces dames, qui, embarquée pour Madagascar, se trouve obligée,

On transportoit alors les filles publiques dans les colonies.

.... malgré ses dents,
D'obéir à la politique
Qui règle la chose publique [58].

1687-1689

Æt. 66-68

La Fontaine fait l'éloge de Waller.

La Fontaine, dans cette même lettre, exprime de justes regrets sur la mort de Waller, et les vers qu'il consacre à son éloge sont dans sa meilleure manière. « Je ne devrois pas, dit-il, faire entrer M. Waller » dans une lettre aussi peu sérieuse que celle-ci. Je » crois toutefois être obligé de vous rendre compte » de ce qui lui est arrivé au delà du fleuve d'Oubli.

Les beaux esprits, les sages, les amants,
Sont en débat dans les Champs-Elysées;
Ils veulent tous en leurs départements
Waller pour hôte, ombre de mœurs aisées.
Pluton leur dit : « J'ai vos raisons pesées;
» Cet homme sut en quatre arts exceller :
» Amour et vers, sagesse et beau parler.
» Lequel d'eux tous l'aura dans son domaine? »
— Sire Pluton, vous voilà bien en peine.
S'il possédoit ces quatre arts en effet,
Celui d'Amour, c'est chose toute claire,
Doit l'emporter; car quand il est parfait,
C'est un métier qui les autres fait faire.

La Fontaine rend à Saint-Evremond les louanges que celui-ci lui avoit données, et qui étoient d'autant plus flatteuses, que la réputation de Saint-Evremond comme auteur étoit alors prodigieuse : tout ce qui sortoit de la plume de cet ingénieux écrivain avoit la vogue, et une pièce de lui, insérée dans un recueil, suffisoit pour en assurer le succès. Les libraires de ce temps disoient sans cesse aux auteurs : « Faites-nous du Saint-Evremond [59]. » La Fontaine le reconnoît, trop modestement, comme son maître; mais il ajoute qu'il a aussi beaucoup profité à la lecture de Clément Marot, de Vincent Voiture et de François Rabelais.

L'éloge qui vient de vous,
Est glorieux et bien doux :

1687-1689

Æt. 66-68

Tout le monde vous propose
Pour modèle aux bons auteurs.
Vos beaux ouvrages sont cause
Que j'ai su plaire aux Neuf Sœurs :
Cause en partie, et non toute;
. . . .
J'ai profité dans Voiture [60],
Et Marot, par sa lecture,
M'a fort aidé, j'en conviens.
Je ne sais qui fut mon maître;
Que ce soit qui ce peut être,
Vous êtes tous trois les miens.

« J'oubliois maître François, dont je me dis encore » le disciple, aussi bien que de maître Vincent et » de maître Clément. »

La Fontaine commence à éprouver des infirmités.

Nous apprenons encore par cette lettre, que La Fontaine, qui paroît avoir joui constamment d'une santé robuste, commençoit à ressentir les atteintes de l'âge; il souffroit beaucoup du rhumatisme, qu'il appelle une invention du diable, pour rendre impotents le corps et l'esprit. Après avoir parlé des belles qu'on embarque pour l'Amérique, il ajoute :

Que maint auteur puisse avec elles
Passer la ligne pour toujours !
Ce seroit un heureux passage.
Ah! si tu les suivois, tourment qu'à mes vieux jours
L'hiver de nos climats promet pour apanage!
Triste fils de Saturne, hôte obstiné d'un lieu,
Rhumatisme, va-t'en; suis-je ton héritage?
Suis-je un prélat? Crois-moi, consens à notre adieu [61].

Pour bien comprendre tout ce que ce dernier vers a de comique, il faut se rappeler que La Fontaine, dans une de ses fables, raconte que la goutte abandonna l'orteil d'un pauvre homme, qui, étant toujours en mouvement, la tracassoit de mille ma-

nières, pour aller se loger dans le corps d'un prélat, où elle reposoit en paix, et où les médecins la choyoient bien, et la faisoient prospérer[62].

La Fontaine n'avoit pas encore renoncé aux femmes.

Cependant, malgré ses infirmités et son âge, La Fontaine avoit encore assez de vigueur et assez peu d'empire sur lui-même pour ne pas renoncer à son penchant pour les femmes. Deux lettres de lui, adressées vers la fin de 1688[63], à une dame inconnue, décèlent une intrigue, dont il est difficile aujourd'hui de pénétrer le secret, mais dont la nature ne peut être douteuse. Il paroît que La Fontaine avoit fait des remontrances à cette inconnue, qu'elle ne voulut point écouter; soit qu'elle désirât s'amuser des galanteries du vieux poëte, sans vouloir en venir à un dénouement; soit, ce qui nous paroît plus probable, que son imagination licencieuse lui ait inspiré une fantaisie amoureuse pour l'auteur des Contes; ce qui supposeroit que La Fontaine avoit conservé même à cet âge, dans le tête-à-tête avec les femmes, une amabilité que ses contemporains peuvent ne pas avoir soupçonnée. L'attachement singulier et bien désintéressé qu'il inspira à Mme de La Sablière et à Mme d'Hervart, la bienveillance constante avec laquelle il fut accueilli par Mme de Thianges, Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, et par toutes les femmes qui eurent occasion de le connoître particulièrement, donnent à cette supposition beaucoup de probabilité. Les femmes souffrent rarement ceux qui les ennuient; leur curiosité les porte bien à accueillir un instant un homme célèbre; mais quand elles recherchent

*Lettres adressées à Madame****. 1688.*

Amabilité de La Fontaine dans le tête à tête avec les femmes.

pendant long-temps sa société et son amitié, ce n'est pas à cause des qualités qui établissent sa célébrité, mais à cause de celles qui le rendent aimable.

Liaison de La Fontaine avec le marquis de Sablé et l'abbé de Servien.

Dans la première des deux lettres, dont nous parlons, nous voyons que le marquis de Sablé, et l'abbé de Servien[64], son frère, tous deux hommes de beaucoup d'esprit, mais de mœurs très-licencieuses, et même cyniques, se trouvoient mêlés dans cette intrigue. Cette dame inconnue n'étoit plus très-jeune, puisqu'elle avoit une fille déjà grande, nommée Thérèse, dont la fierté choquoit La Fontaine : il loue sa beauté et son teint, « qui sont, » dit-il, au dessus de toutes choses. » Cette dame inconnue enfin avoit un époux, dont notre poëte redoutoit beaucoup le retour, qu'il estimoit comme un fort honnête homme, et qu'il ne trompoit pas sans remords, puisqu'il oppose quelques objections aux désirs qu'on lui témoigne : mais ce n'est pas La Fontaine qui pouvoit résister long-temps aux avances d'une femme aimable, et qui lui plaisoit; une telle vertu étoit même alors au dessus de ses forces.

Liaison particulière de La Fontaine avec Mad.****.

« Délivrez-moi, dit-il, le plus tôt que vous pourrez
» de l'inquiétude où je suis, touchant le retour de
» votre époux; car je n'en dors point. » . . « Ne
» nous laissons point surprendre. » « Je meurs de
» peur que nous ne le voyions arriver, comme le
» larron de l'Evangile.... Vous paierez de caresses
» pleines de charmes; mais moi, de quoi paierai-je ? »

Dans la seconde lettre, il dit :

« Je suis au désespoir de vous avoir fait les re-

[redacted]

67-1669
Æt. 46-48

» montrances, que je vous ai faites : non qu'elles » ne soient raisonnables; mais votre lettre ne per» met pas qu'on écoute la raison, en façon du » monde, et vous renverserez l'esprit de qui vous » voudrez, et quand vous voudrez, fût-ce un phi» losophe du temps passé. »

Il paroît que la dame inconnue avoit des ménagements à garder, qu'elle demeuroit à la campagne, et ne vouloit même pas que La Fontaine sût où elle se trouvoit. « Il me semble que vous ne voulez point » de réponse; car vous dites que vous ne me mar» quez pas le lieu où vous êtes; cependant on vous » y a envoyé ma lettre, et d'autres encore. »

Nous apprenons, par la première de ces deux lettres, que les rendez-vous se donnoient à Paris, en maison tierce. « J'accepte, Madame, les perdrix, » le vin de Champagne et les poulardes, avec une » chambre chez M. le marquis de Sablé, pourvu que » cette chambre soit à Paris..... En un mot, j'ac» cepte tout ce qui donne bien du plaisir, et vous » en êtes toute pétrie. »

Conjectures sur les lettres écrites à Madame de****.

Ces deux curieuses lettres furent imprimées sept ans après leurs dates, dans les *OEuvres posthumes* de La Fontaine. Il est bien certain qu'elles ne sont pas de celles dont il put garder de copie; il n'y a pas une seule phrase, qui suppose le moindre travail, ni la moindre recherche d'esprit. Elles ressemblent à toutes celles que l'on écrit, quand on s'est tout dit, et qu'on n'a plus que des arrangements à prendre. Comme personne n'a pu être

possesseur de ces deux lettres, ni avoir envie de les 1687-1689
publier, que celle-là même qui les avoit reçues, il *Æt.* 66-68
en résulte que nous devons conclure que la dame inconnue, à laquelle ces deux lettres sont adressées, a été l'éditeur des *OEuvres posthumes* de La Fontaine. Madame*** est Madame Ulrich, l'éditeur des *Œuvres posthumes* de La Fontaine. Mais cette conclusion acquiert un bien plus grand degré de certitude, si l'on fait attention que l'épître dédicatoire de ces *OEuvres posthumes* est Preuves de cette assertion. adressée au marquis de Sablé, confident et ami de l'inconnue, et que cette épître est signée par une femme, qui prend le nom d'Ulrich. Il importe peu que ce nom soit vrai ou supposé, ou simplement le nom de baptême de la dame inconnue; mais il importe beaucoup pour l'authenticité des pièces, qui sont insérées dans ces *Œuvres posthumes*, et pour l'exactitude des détails, donnés par l'éditeur sur La Fontaine, d'achever de prouver ce que nous venons d'avancer. Or, remarquons que Mme Ulrich déclare, dans sa préface, qu'elle n'a songé uniquement qu'à sacrifier aux mânes de l'illustre M. de La Fontaine. « L'étroite amitié, dit-elle, dont il m'a honorée pendant les dernières années de sa vie, et toutes les marques de distinction que j'en ai reçues, méritoient bien que je ne laissasse pas dans l'oubli les restes précieux qu'il a bien voulu me confier. » Elle dit que ceux qui ont loué La Fontaine ne l'ont pas élevé au rang que méritoit un caractère, aussi rare et aussi original que le sien; enfin elle termine ainsi : « Je ne me plains de personne pour *mon ami*, persuadée comme je dois l'être qu'il n'appar-

587-1689 tient qu'à ses seuls ouvrages de consacrer dignement
Œ*v*. 66-68 sa mémoire. »

Cependant, malgré cette déclaration, dans une lettre adressée à un anonyme, elle trace un portrait de La Fontaine, dont nous avons déjà rapporté les traits principaux. « C'étoit un philosophe, dit-elle, mais un philosophe galant. » L'éloge qu'elle fait des contes, et les termes dont elle se sert pour exprimer son enthousiasme, nous semblent aussi confirmer toutes nos conjectures. « Pour ses contes, je ne trouve personne qui puisse entrer en parallèle avec lui; il est absolument inimitable. Quels récits véritablement charmants! quelles beautés! quelles descriptions heureuses! quelle morale fine et galante! tout y coule de source. Leur lecture fait sentir à l'âme un plaisir qu'on ne peut décrire. » On peut tout supposer et tout croire d'une femme qui trouvoit la morale des contes de La Fontaine si fort à son gré. Cette dame ne parle en aucune manière de la conversion de La Fontaine, ni de sa dévotion pendant

Époque à laquelle cessa la liaison de La Fontaine et de Mad. ****.

les deux dernières années de sa vie, ce qui prouve que cette conversion lui déplut, et qu'elle fit cesser leur liaison. Enfin les contemporains de Mme Ulrich n'ont jamais douté de l'authenticité des *Œuvres posthumes* qu'elle a publiées. La famille de La Fontaine qui a livré les manuscrits de cet illustre poëte à l'éditeur des *Œuvres diverses*, imprimées en 1729, n'a contesté ni l'origine d'aucune des pièces des *Œuvres posthumes*, ni le droit qu'avoit Mme Ulrich de les faire paroître. L'on ne doutoit pas alors que

les copies qu'elle en avoit ne lui eussent été données par La Fontaine même, parce que probablement on connoissoit la liaison intime qui avoit existé entre elle et lui[65].

Epoque à laquelle cette intrigue eut lieu.

Dans la seconde des lettres, dont nous venons de parler, on lit ces mots : « Comme on dit que le » prince d'Orange s'en retourne en Angleterre, » nos princes et nos grands seigneurs pourroient » bien s'en revenir au plus vite. » Ceci nous donne la date de cette intrigue.

Révolution en Angleterre.

Les fautes de Charles II, son impéritie, sa légèreté, sa trahison même, n'avoient pu lui faire perdre un trône, sur lequel il avoit été replacé par le concours de toutes les volontés. Il étoit mort roi d'Angleterre. Son frère, Jacques II, lui avoit succédé sous les plus heureux auspices. La nation anglaise, fatiguée, étoit disposée à se reposer de ses secousses dans les bras du pouvoir, lorsque le roi s'aliéna tous les cœurs, et effraya toutes les consciences, en faisant des efforts pour changer la religion nationale, et convertir l'Angleterre au culte catholique, dans le même temps que Louis XIV exerçoit, au nom de ce culte, des cruautés qui inspiroient une juste horreur à l'Europe entière, et forçoient cinq cent mille Français à s'expatrier, et à transporter dans l'étranger leurs richesses et leur industrie. Le prince d'Orange profita de cette faute ; et, vers la fin de 1688, il se transporta en Angleterre, et détrôna son beau-père Jacques II, qui vint en France, avec sa femme et son fils encore enfant,

Jacques II est détrôné, et le prince d'Orange est proclamé roi en 1688.

1687-1689 se mettre, comme avoit fait son frère, sous la protection de Louis XIV. Cette révolution mémorable et la ligue d'Augsbourg déterminèrent de nouveau la guerre entre Louis XIV et la plus grande partie de l'Europe coalisée[66].

Æt. 66-68

Nouvelles guerres.

Un des événements les plus remarquables de cette première campagne[67], fut la prise de Philisbourg, assiégé par Vauban, et par Catinat alors lieutenant-général. Cette ville se rendit le 29 octobre 1688[68]. Le dauphin se trouvoit à ce siége, et montra tant de bravoure que les soldats le surnommèrent Louis-le-Hardi. C'est à propos de ce surnom que La Fontaine composa une ballade, qui fut louée dans le temps par Bayle[69]. Et comme il étoit dans la destinée de notre poëte d'essayer de tous les genres de poésie, depuis les plus excellents jusqu'aux plus futiles, il fit aussi sur ce sujet des stances, dans la manière de Neuf-Germain.

Prise de Philisbourg 29 oct. 1688.

Dans ce genre de poésie, les dernières syllabes de chaque vers, ou les rimes, doivent former, par leur réunion, le nom que l'on veut illustrer. Citons pour exemple un des chefs-d'œuvre du maître du trop fameux Neuf-Germain. Le cardinal de Richelieu, que Neuf-Germain amusoit par ses folies, mit les vers suivants au bas de la pièce, qui ordonnoit à Bullion, trésorier des finances, de payer au poëte une légère somme, qu'il lui avoit accordée.

De par le roi, de Bullion,
Ne manquez d'élargir la main,
Pour donner moins d'un million
Au facétieux Neuf-Germain.

Neuf-Germain, pour n'être pas en reste avec son éminence, fit sur-le-champ cette épigramme : 1687-1689 Æt. 66-68

Fendez en deux une souri,
Prenez la moitié d'une mouche,
Coupez milieu par le milieu,
Et vous trouverez Richelieu 7°.

Les stances de La Fontaine, et c'est tout dire, sont presque dignes de ce chef-d'œuvre 71; il n'est pas impossible qu'elles aient beaucoup réussi dans le temps ; Voiture en a fait de semblables, qui ont été fort louées. Ce mauvais goût qui étoit universel dans le commencement du règne de Louis XIV, doit augmenter notre reconnoissance pour les grands auteurs de ce siècle, et nous faire apprécier les pas immenses qu'ils ont faits pour nous ramener au vrai et au naturel ; La Fontaine y a contribué plus qu'aucun autre.

Le prince de Conti étoit aussi à ce siége de Philisbourg. Il venoit d'épouser, quelques mois auparavant, Mlle de Bourbon, petite-fille du prince de Condé 72, et La Fontaine ne se contenta pas de célébrer cet hymen dans un épithalame, il dédia au prince une de ses fables, dans le prologue de laquelle il fit entrer les louanges de la nouvelle épouse. Il y revient encore dans une lettre en prose et en vers, dont nous parlerons bientôt, qu'il écrivit plus tard, afin d'instruire le prince de Conti qui étoit à l'armée, des nouvelles qu'on débitoit à Paris.

Mariage du prince de Conti avec Mademoiselle de Bourbon, le 29 juin 1688.

Fable qui a pour titre : *le Roi, le Milan et le Chasseur*, dédiée au prince de Conti. L. 12, fab. 12.

La Fontaine, dans l'épithalame, qu'on a eu tort

[redacted]

1687-1689 d'insérer parmi ses fables[73], s'adresse ainsi aux

Æt. 66-68 deux époux :

Epithalame pour Mademoiselle de Bourbon et le prince de Conti. L. 12, fab. 23

Vous possédez tous deux ce qui plaît plus d'un jour.
Les grâces et l'esprit, seuls soutiens de l'amour.
Dans la carriere aux époux assignée,
Prince et princesse, on trouve deux chemins :
L'un de tiédeur, commun chez les humains,
La passion à l'autre fut donnée.
N'en sortez point, c'est un état bien doux,
Mais peu durable en notre âme inquiète.

Et dans sa fable, il leur dit :

Hymen veut séjourner tout un siècle chez vous.
Puissent les plaisirs les plus doux,
Vous composer des destinées
Par le temps à peine bornées!

Cet hymen ne fut pas heureux.

Ces vœux ne furent point accomplis. Cet hymen que le grand Condé, en mourant, avoit souhaité, ne fut pas heureux. La princesse de Conti avoit de beaux yeux; mais elle étoit petite, et même légèrement contrefaite. Cependant, malgré son peu d'attraits, son mari la tourmenta par sa jalousie, quoique, au témoignage de MADAME, elle n'y donnât pas le moindre sujet, et qu'elle fût la vertu même[74].

Liaison du prince de Conti avec la duchesse du Maine, sa belle-sœur.

Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que le prince de Conti conçut, par la suite, une passion très-vive pour la duchesse du Maine, sa belle-sœur, pleine d'esprit et d'appas, et qu'il parvint à la lui faire partager : on prétend même qu'il lui sacrifia une couronne, et que ce fut son amour qui ralentit son ambition, et lui ravit le sceptre de la Pologne, dont le cardinal Radziejouski le proclama roi, en 1697[75]. Quoi qu'il en soit, les intrigues d'amour dans lesquelles le prince de Conti

se trouvoit presque toujours mêlé, lui aliénèrent l'affection du roi. Les occupations de la guerre n'empêchoient même pas ce prince d'en ourdir toujours de nouvelles; et, tandis qu'il étoit à l'armée, on en découvrit une dont il étoit l'âme, et qui fit beaucoup de bruit à la cour.

Intrigue du prince de Conti pour s'emparer de l'esprit du dauphin.

Il vouloit, secondé par le maréchal de Luxembourg et le duc de Montmorency, former un parti pour s'emparer de l'esprit de l'héritier du trône, et le conduire à son gré. Il falloit mettre, dans les intérêts de cette coalition, Mlle Choin, qui avoit une grande influence sur le dauphin. On crut y parvenir en faisant dominer celle-ci par un parent du maréchal de Luxembourg, chevalier de Malte, cornette des chevau-légers, nommé Clermont-Chatte, qui étoit l'amant de la princesse de Blois, ou douairière de Conti. Mlle Choin, qui étoit dame d'honneur de la princesse, n'ignoroit pas cette liaison. Lors donc que Clermont, d'après les instructions qu'il avoit reçues, voulut faire la cour à Mlle Choin, celle-ci lui objecta la passion qu'il avoit pour la jeune douairière de Conti. Clermont, sans hésiter, sacrifia à la fille d'honneur les lettres qu'il avoit reçues de la maîtresse.

Elle est découverte par le roi.

Le roi, ayant intercepté des courriers, découvrit toute cette intrigue : sa colère tomba sur sa fille, la princesse douairière de Conti, et sur Mlle Choin, qu'il fit mettre au couvent : la guerre continuoit; la rare valeur et les talents de Conti et de Luxembourg lui étoient utiles, et il les crut assez punis de voir leur dessein avorté. Il se vengea en écrivant les détails de toute cette aventure à leur *gros ami*; c'est

1687-1689 ainsi que les coalisés appeloient le dauphin, dans
Æt. 66-68 leurs lettres.

Il paroît que cette intrigue commença vers l'époque de la campagne de Philisbourg, mais qu'elle ne fut découverte que quelque temps après[76]. La disgrâce qu'elle fit éprouver au prince de Conti et à tous ceux qui composoient sa société, rejaillissoit sur La Fontaine, que le prince honoroit de son amitié, et dont il étoit le correspondant.

Vers l'époque de la célébration du mariage du prince de Conti, de toutes ces guerres et de toutes ces intrigues, La Fontaine se trouvoit étroitement lié avec M. et Mme d'Hervart, et alloit souvent, pendant la belle saison, à leur campagne de Bois-le-Vicomte.

La Fontaine voit Mademoiselle de Beaulieu.

Une jeune personne, qu'il n'avoit jamais vue (c'étoit Mlle de Beaulieu), y parut un jour, et attira ses regards. M. d'Hervart, qui s'aperçut de l'impression qu'elle faisoit sur le vieux poëte, voulut s'en amuser. Il lui fit remarquer, en détail, tous les agréments de cette nouvelle beauté ; et

Impression qu'elle fait sur lui.

celle-ci, vive et spirituelle, provoqua La Fontaine par des agaceries, qui étoient sans conséquence de la part d'une jeune fille de quinze ans, envers un homme qui en avoit soixante-huit. Dans l'après-midi,

Distraction qu'elle lui cause.

notre poëte monte à cheval pour s'en retourner à Paris, entièrement préoccupé de cette charmante personne, qui lui avoit fait passer des heures si agréables. Au bout de l'allée de Bois-le-Vicomte, au lieu de tourner à gauche, pour se diriger sur Paris, il traverse la grande route, suit droit son

chemin par la route de traverse qui conduit à 1687-168
Louvres, s'éloignant ainsi de plus en plus de la Æt. 66-6
capitale. Un domestique, qui le connoissoit, et qui le rencontra, le tira de sa rêverie, et l'avertit de sa méprise. La Fontaine retourna donc sur ses pas pour rejoindre la grande route : mais une pluie violente l'arrêta à Aunay ; et, comme il étoit tard, il fut enfin obligé de suspendre son voyage, et de coucher dans un très-mauvais gîte. Il fit de tout cela un récit fort amusant, qu'il adressa à Vergier, qui, n'ayant pas encore quitté l'état ecclésiastique, se nommoit l'abbé Vergier, et étoit resté à Bois-le-Vicomte ; ce fut là qu'il reçut la lettre de La Fontaine, qui lui mandoit :

« Qu'avoit à faire M. d'Hervart de s'attirer la *Lettre La Fontai*
» visite qu'il eut dimanche ? Que ne m'avertissoit-il ? *à Vergier 4 juin 168*
» Je lui aurois représenté la foiblesse du person-
» nage, et lui aurois dit que son très-humble servi-
» teur étoit incapable de résister à une fille de quinze
» ans, qui a les yeux beaux, la peau délicate et
» blanche, les traits de visage d'un agrément infini,
» une bouche, et des regards ! Je vous en fais juge :
» sans parler de quelques autres merveilles sur les-
» quelles M. d'Hervart m'obligea de jeter la vue. »
La Fontaine raconte ensuite sa plaisante aventure, et il avoue que Mlle de Beaulieu lui a fait consumer trois ou quatre jours en distractions et en rêveries, dont on a fait des contes par tout Paris. Ensuite il écrit, sur cette jeune beauté, deux pages de vers sur un ton moitié burlesque, moitié gracieux.

1687-1689

Æt. 66-68

Plus je songe en mon cerveau,
De combien peu d'apparence
Seroit pour moi l'espérance
De la toucher quelque jour,
Plus je vois que c'est folie
D'aimer fille si jolie,
Sans être le dieu d'Amour.
. . . .
Comment pourrois-je décrire
Des regards si gracieux?
Il semble, à voir son sourire,
Que l'Aurore ouvre les cieux.
. . . .
Si ceci plaît à la belle,
Dites-lui que les Neuf Sœurs
Me font réserver pour elle
Encore d'autres douceurs.
. . . .
Une autre fois, je l'espère,
Je ferai, moyennant Dieu,
Quelque reine de Cythère
D'Amarante de Beaulieu.

De Madame et de Mademoiselle de Gouvernet.

La Fontaine charge ensuite Vergier de faire ses compliments à Mlle de Gouvernet « que les grâces, » dit-il, ne quittent pas. » C'étoit la fille de la marquise de Gouvernet, sœur de M. d'Hervart, une des plus belles femmes de son temps, et dont le portrait avoit illustré le pinceau de Mignard. Il étoit considéré comme son chef-d'œuvre[77]. La Fontaine, en terminant, dit : « Vous pouvez vous » moquer de moi tant qu'il vous plaira, je vous le » permets ; et si cette jeune divinité, qui est venue » troubler mon repos, y trouve un sujet de se di- » vertir, je ne lui en saurai point mauvais gré. A » quoi servent les radoteurs, qu'à faire rire les » jeunes filles[78] ? »

Vergier lui fit une réponse charmante en prose

et en vers. Il lui apprend que sa lettre a diverti M. et Mme d'Hervart, et Mlle de Gouvernet, et qu'il l'a fait voir aussi à Mlle de Beaulieu. « Sa jeunesse et sa modestie, dit Vergier, ne lui ont pas permis de dire ce qu'elle en pensoit; mais je ne doute point que des douceurs si bien apprêtées ne l'aient touchée comme elles le devoient. » Du reste, il assure La Fontaine que personne n'a été surpris de son aventure, et il ajoute :

1687-1689
Æt. 66-68

Lettre de Vergier à La Fontaine.

Hé! qui pourroit être surpris,
Lorsque La Fontaine s'égare?
Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs.
Mais d'erreurs pleines de sagesse.
Les Plaisirs l'y guident sans cesse
Par des chemins semés de fleurs.
Les soins de sa famille, ou ceux de sa fortune,
Ne causent jamais son réveil :
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil :
Il se lève au matin, sans savoir pourquoi faire;
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet,
Et se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.

Tout ne fut pas terminé avec cette aventure, et une lettre de Vergier, adressée l'année d'ensuite à Mme d'Hervart, nous prouve que la présence de Mlle de Beaulieu, à Bois-le-Vicomte, ajoutoit beaucoup aux plaisirs dont La Fontaine jouissoit dans cette campagne, et que le badinage de cette société sur un amour si disproportionné, dura encore assez long-temps. Un passage de cette lettre de Vergier achève de peindre notre fabuliste tout entier : « J'ai reçu une lettre du bon homme La Fontaine.

Le goût de La Fontaine pour Mademoiselle de Beaulieu continue

Lettre de Vergier à Madame d'Hervart. 1689.

[redacted]

1689-1692

Æt. 68-71

Il me marque qu'il ne vous la fera pas voir, parce qu'il n'en est pas content, et qu'il ne la trouve pas digne de la délicatesse de votre goût. Je vous dirai franchement que je la trouve de même, et, pour la même raison, je le prie de ne pas vous montrer la réponse que je lui ai faite : ce sont, de part et d'autre, cas honteux qu'il faut au moins savoir cacher, quand on a eu la foiblesse de se les permettre. Ce qu'il y a de meilleur dans sa lettre est qu'il me marque qu'il va passer six semaines avec vous à la campagne.

Détails sur La Fontaine.

Voilà un bonheur que je lui envie fort, quoiqu'il ne le ressente guère, et vous m'avouerez bien, à votre honte, qu'il sera moins aise d'être avec vous, que vous ne le serez de l'avoir; surtout si Mlle de Beaulieu vient vous rendre visite, et qu'il s'avise d'effaroucher sa jeunesse simple et modeste, par ses naïvetés, et par les petites façons qu'il emploie, quand il veut caresser de jeunes filles.

Je voudrois bien le voir aussi,
Dans ces charmants détours que votre parc enserre,
Parler de paix, parler de guerre,
Parler de vers, de vin, et d'amoureux souci;
Former d'un vain projet le plan imaginaire,
Changer en cent façons l'ordre de l'univers,
Sans douter, proposer mille doutes divers;
Puis tout seul s'écarter, comme il fait d'ordinaire,
Non pour rêver à vous qui rêvez tant à lui,
Non pour rêver à quelque affaire,
Mais pour varier son ennui.

Car vous savez, Madame, qu'il s'ennuie partout, et même, ne vous en déplaise, quand il est auprès de vous, surtout quand vous vous avisez de vouloir régler ou ses mœurs ou sa dépense[79]. »

1689-1692

Æt. 68-71

Bontés de Mad. d'Hervart pour La Fontaine.

Ces derniers mots nous révèlent toute l'étendue des bontés de cette jeune et jolie femme pour notre vieux poëte, dont, par ses remontrances et ses conseils, elle cherchoit à réformer la conduite. Comment expliquer cet attachement si vrai, si désintéressé que La Fontaine inspiroit à tant de personnes d'âge et de sexe si différents? c'est qu'avec tous les défauts d'un enfant, la légèreté, l'imprévoyance, la foiblesse de caractère, il en avoit aussi toutes les qualités, le naturel, la sensibilité, l'enjouement et la candeur.

Des causes de l'attachement qu'inspiroit La Fontaine.

Détails sur Mademoiselle de Beaulieu.

Quelques années après l'époque où nous sommes, lorsque La Fontaine, tout entier au repentir et à la pénitence, étoit bien loin de songer aux jeunes filles, Vergier fit aussi la cour à Mlle de Beaulieu. Il inséra, dans une épître en vers qu'il lui adressa, le conte intitulé *le Gros Guillaume*, aussi licencieux qu'aucun de ceux que La Fontaine ait composés [80]. Alors, Mlle de Beaulieu n'avoit pas plus de vingt ans, et il falloit, pour qu'on lui envoyât de pareils récits, que cette jeunesse simple et modeste, dont Vergier parle dans sa lettre à Mme d'Hervart, se fût fort apprivoisée. Nous apprenons encore, par une autre épître de Vergier, qu'à l'âge de vingt-quatre ans, Mlle de Beaulieu avoit eu une inclination, dont l'issue malheureuse lui fit répandre beaucoup de larmes. Elle finit par épouser un gentilhomme, du nom de Nully, de la famille du président Nully, fameux ligueur, assez célèbre dans l'histoire. Elle mourut à Paris, en 1723, âgée d'environ cinquante ans. Mathieu Ma-

1689-1692 rais, qui l'a connue, assure qu'elle avoit conservé jusqu'à la fin presque toute sa beauté. Quant à Vergier, on sait que ce poëte aimable fut assassiné le soir à Paris, au coin de la rue du Bout-du-Monde, par un complice de Cartouche, le 16 août 1720[81].

Æl. 68-71

et sur Vergier.

[redacted]

1689-1692
Æt. 68-71

LIVRE SIXIÈME.

Portrait de la jeune douairière de Conti.

La jeune douairière de Conti qui aimoit tant la société de La Fontaine, et dont nous avons plusieurs fois eu occasion d'entretenir nos lecteurs, fut une des plus belles personnes de ce temps. Aux grâces de Mme de La Vallière, sa mère, elle réunissoit le port et l'air de Louis XIV, son père ; et le bruit de sa beauté s'étoit tellement répandu, que l'empereur de Maroc fit demander son portrait au roi, qui le lui envoya. Auprès d'elle, dit Mme de Caylus, les plus belles et les mieux faites n'étoient pas regardées [1]. Elle dansoit, surtout, avec une étonnante perfection. Mme de Sévigné qui vouloit absolument que sa fille eût, sur ce point, la prééminence sur toutes les femmes, se fâche un peu de ce que Mme de Grignan lui parle avec trop d'enthousiasme de la princesse de Conti, qu'elle avoit vue à un bal. Suivant elle, ce n'est point pour la danse qu'on l'admire, « c'est en faveur de cette taille divine, qui emporte l'admiration, et fait voir, à la cour, que du maître des dieux elle a reçu le jour. »

La Fontaine, pendant le carnaval de l'an 1689, vit un soir la jeune douairière de Conti parée et prête à partir pour le bal. Il rêva d'elle pendant la nuit : tel fut le motif d'une petite pièce de vers intitulée *le Songe*, qu'il adressa à cette princesse.

1689-1692

Æt. 68-71

Le Songe, adressé à la princesse de Conti. 1689.

La déesse Conti m'est en songe apparue :
Je la crus de l'Olympe ici-bas descendue.
Elle étaloit aux yeux tout un monde d'attraits,
Et menaçoit les cœurs du moindre de ses traits.
Fille de Jupiter! m'écriai-je à sa vue,
On reconnoît bientôt de quel sang vous sortez :
L'air, la taille, le port, un amas de beautés,
Tout excelle en Conti; chacun lui rend les armes.
Sa présence en tous lieux fera dire toujours :
 Voilà la fille des Amours,
 Elle en a la grâce et les charmes.
On ne dira pas moins, en admirant son air :
 C'est la fille de Jupiter.
Quand Morphée à mes sens présenta son image,
Elle alloit en un bal s'attirer maint hommage.
Je la suivis des yeux; ses regards et son port
Remplissoient en chemin les cœurs d'un doux transport.
Le songe me l'offrit par les Grâces parée.
Telle aux noces des dieux ne va point Cythérée :
Telle même on ne vit cette fille des flots
Du prix de la beauté disputer dans Paphos.
Conti me parut lors mille fois plus légère,
Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'auroit portée; une fleur n'auroit pas
 Reçu l'empreinte de ses pas [2].

Quelle verve! quelle touche délicate et gracieuse dans un poëte de soixante-huit ans!

Du grand-prieur de Vendôme, et de ses soupers du Temple.

Le grand-prieur de Vendôme, tandis que son frère se battoit sur le Rhin, étoit revenu passer le carnaval à Paris, et faisoit au Temple ses orgies accoutumées. La Fontaine s'y trouvoit souvent; et, comme il avoit coutume d'écrire au duc de Vendôme, qui lui faisoit une pension, il termine une lettre en vers, qu'il lui adressa alors, par le récit d'un souper, fait au Temple, chez le grand-prieur, à la suite duquel on but presque toute la nuit. Mais l'horrible exécution du Palatinat, mis en cendres par ordre de Louis XIV, venoit d'avoir lieu; et on voit

que, malgré le désir de faire sa cour, La Fontaine en étoit péniblement préoccupé, et qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de laisser percer les sentiments d'un bon cœur.

Lettre à S. A. R. Mgr le duc de Vendôme. 1689.

Comment, seigneur, pouvez-vous faire?
Vous plaignez les peuples du Rhin.
D'autre côté, le souverain
Et l'intérêt de votre gloire
Vous font courir à la victoire.
Mars est dur : ce dieu des combats,
Même au sang trouve des appas.
Rarement voit-on, ce me semble,
Guerre et pitié loger ensemble [3].

Bon mot du chevalier de Sillery.

La Fontaine rapporte ensuite un mot du chevalier de Sillery, qu'il trouve excellent : « C'est que pour bien faire aller les affaires, il faudroit que le pape se fît catholique et le roi Jacques huguenot. » Une des grandes causes des malheurs de Jacques II fut en effet un zèle impolitique pour la religion qu'il professoit. Quant au pape, s'il désapprouvoit les persécutions par le moyen desquelles Louis XIV prétendoit convertir ses sujets protestants, il n'en étoit pour cela que meilleur catholique; et si La Fontaine badine sur ce sujet avec autant de légèreté, c'est qu'on n'étoit pas aussi bien instruit à Paris des fatales conséquences des ordres donnés par les ministres dans l'intérieur du royaume, que des événements de la guerre, qui avoient lieu au delà des frontières.

Aveux de La Fontaine.

La Fontaine parle ensuite de sa pension, et fait un aveu bien naïf de la manière dont il se propose d'employer l'argent qu'il recevra du duc de Ven-

1689-1692 dôme. On se rappelle ce que nous avons déjà dit de
Ét. 68-71 son goût pour les sculptures et les bustes, dont il ornoit sa chambre; et enfin de ses déplorables foiblesses qu'il n'a pu s'empêcher d'avouer, même à Saint-Evremond, homme de bon ton et de bonne compagnie. On pense bien que La Fontaine les cache encore moins au duc de Vendôme, pour qui c'étoit un mérite.

> L'abbé m'a promis quelque argent.
> *Amen*, et le ciel le conserve!
> Apollon, ses chants, et sa verve,
> Bacchus, et peut-être l'Amour,
> L'occupent souvent tour à tour.

Liaison de la Fontaine avec l'abbé de Chaulieu.

L'abbé dont parle ici La Fontaine est le célèbre Chaulieu, qui étoit chargé de lui payer la pension que lui faisoit le duc de Vendôme. Né d'une ancienne famille de Normandie, Chaulieu, après avoir fait des études brillantes, se fit, dès son entrée dans le monde, des protecteurs puissants, par les charmes de son esprit et la gaieté de son caractère. Il avoit été au collége le condisciple du prince et de l'abbé de Marsillac, tous deux fils du duc de La Rochefoucauld, qui furent depuis ses amis. Il fut accueilli avec empressement par le duc et la duchesse de Bouillon, et le prince de Conti. Mais, de toutes ses liaisons avec les personnes d'un rang supérieur, aucune ne fut plus intime, et ne servit autant à sa fortune, que celle qu'il forma avec les deux princes de Vendôme. Il eut la direction de leurs affaires, et ils lui procurèrent un revenu de 30 mille francs en bénéfices. Il s'abandonna, dès lors, à son goût pour

Portrait de l'abbé de Chaulieu.

1689-1692

Æt. 68-71

les plaisirs et la poésie. Elève de Chapelle et de Bachaumont, il fut plus incorrect qu'eux, et cependant plus poëte. Il étoit l'ami intime du marquis de La Fare, et lié avec J. B. Rousseau, La Fontaine, et tous les beaux esprits qui se réunissoient au Temple, où il avoit fixé son séjour. Aussi, a-t-il été par son genre de vie et par ses productions, surnommé à juste titre *l'Anacréon du Temple*[5]. On peut juger combien les relations de La Fontaine avec un homme de ce caractère devoient être agréables. Notre poëte lui étoit en grande partie redevable des bienfaits des princes de Vendôme : et la suite de l'épître, dont nous nous occupons, ne laisse aucun doute à cet égard. La Fontaine, parlant toujours de l'abbé de Chaulieu, continue ainsi :

Il est surnommé l'Anacréon du Temple.

Il veut accroître ma chevance.
Sur cet espoir j'ai par avance
Quelques louis au vent jetés,
Dont je rends grâce à vos bontés.
....
Le reste ira, ne vous déplaise,
En bas-reliefs, *et cætera* :
Ce mot-ci s'interprétera
Des Jeannetons; car les Clymènes
Aux vieilles gens sont inhumaines.

Singuliers aveux de La Fontaine.

Il fait ensuite la description du souper, et donne à entendre que, le verre en main, il ne veut connoître que des égaux.

Jusqu'au point du jour on chanta,
On but, on rit, on disputa,
On raisonna sur les nouvelles;
Chacun en dit, et des plus belles.
Le grand-prieur eut plus d'esprit
Qu'aucun de nous, sans contredit.

1689-1692
Æt. 68-71

J'admirai son sens, il fit rage;
Mais, malgré tout son beau langage,
Qu'on étoit ravi d'écouter,
Nul ne s'abstint de contester.
Je dois tout respect aux Vendômes;
Mais j'irois en d'autres royaumes,
S'il leur falloit en ce moment
Céder un ciron seulement.

Lettre au prince de Conti, juin 1689.

Le prince de Conti se délassoit aussi à l'armée des fatigues de la guerre, par les lettres que La Fontaine lui écrivoit. Notre poëte lui mandoit fort exactement toutes les nouvelles de Paris. Une affaire particulière y faisoit alors beaucoup de bruit, et occupa un instant les oisifs de la capitale plus que les opérations des armées et la révolution d'Angleterre. Ce fut le procès de Mlle de La Force, avec le président Briou et son fils. La Fontaine, qui se trouvoit présent lorsque cette cause fut plaidée et jugée, en fait un récit burlesque au prince de Conti; mais, pour bien le comprendre, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails : on me les pardonnera d'autant plus facilement, qu'ils seront, je crois, entièrement neufs pour tous les lecteurs. On a écrit plusieurs notices sur Mlle de La Force, connue par ses romans historiques : mais dans aucune on ne trouve le moindre récit des circonstances de sa vie [5]. Enfin, les erreurs de noms et de dates que renferment, relativement à cet objet, les ouvrages les plus savants, ont rendu nos recherches assez difficiles [6], et ont achevé de nous démontrer que les aventures, dont La Fontaine entretient dans sa lettre le prince de Conti, et qui occupoient alors si fortement la

Sur le procès de Mademoiselle de La Force avec le président Briou et son fils.

Silence des auteurs à ce sujet, et erreurs qu'ils ont commises.

cour et la ville, étoient aujourd'hui ensevelies dans l'oubli le plus complet.

Charlotte Rose de Caumont de La Force étoit la petite-fille de Jacques de La Force, maréchal de France. Sa famille, une des plus illustres et des plus anciennes de la monarchie, se trouvoit alliée aux premières maisons de France [7]; mais elle n'étoit pas riche. Mlle de La Force entra donc dans le monde dénuée de fortune, et même d'attraits. MADAME, qui en parle dans ses lettres avec beaucoup de détails [8], nous apprend qu'elle étoit laide : cependant la nature lui avoit donné un penchant très-prononcé pour le plaisir; son imagination étoit vive, son esprit cultivé, son caractère aimable, ses manières engageantes et gracieuses. Elle mit tous ses soins à tâcher de réparer les torts de la fortune, par un mariage avantageux. Reçue comme demoiselle de compagnie chez Mme la duchesse de Guise, elle inspira une passion très-vive au marquis de Nesle, qui voulut l'épouser; mais les parents du jeune marquis s'y opposoient vivement, parce qu'elle étoit sans biens, et parce qu'elle avoit quitté Mme la duchesse de Guise, d'une manière peu convenable. Le grand Condé, qui étoit parent du marquis de Nesle, pour le distraire de son amour, et l'empêcher de se marier, le mena à Chantilly, où il assembla toute sa famille, qui lui déclara de nouveau que jamais on ne consentiroit à ce mariage. Le marquis de Nesle désespéré voulut, dit-on, se détruire. Comme c'est vers cette époque que paroît

De Mademoiselle de La Force; son portrait, ses aventures avec le marquis de Nesle,

1689-1692 — Æt. 68-71

avec l'acteur Baron,

avoir existé l'intrigue de Mlle de La Force avec l'acteur Baron, il est probable qu'on en donna connoissance au marquis de Nesle, et qu'il fut guéri de son amour; mais, un peu honteux d'avoir si mal placé ses affections, il fit accroire à MADAME que Mlle de La Force avoit usé de sortilége pour se faire aimer. C'est la seule manière dont on puisse expliquer le singulier récit que MADAME fait à ce sujet [9].

avec le fils du président Briou.

Mlle de La Force fut réduite à faire des romans pour vivre. On ne peut douter que, malgré les désavantages de sa figure, elle ne fût très-séduisante, puisqu'elle parvint, âgée de plus de trente-trois ans, à inspirer encore le plus violent amour au fils du président Briou, jeune homme bien fait, aimable, et qui n'avoit pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans. Comme il étoit fils unique et héritier d'une grande fortune, ses parents, et surtout son père, s'opposèrent fortement au mariage qu'il vouloit contracter. Mais le jeune Briou se montra décidé à tout sacrifier, et à braver l'autorité paternelle, pour satisfaire la passion qui le dominoit. Alors on le retint prisonnier, et on eut soin de lui interdire toute communication avec celle qui l'avoit séduit : celle-ci comprit que l'âge où elle étoit parvenue ne lui permettoit pas de différer la conclusion de cette affaire, et que le temps seul suffiroit pour faire échouer ses projets. Elle essaya donc d'établir une correspondance avec le jeune Briou; mais il étoit gardé avec tant de vigilance, que cela lui fut impossible. Cependant elle parvint enfin à gagner un

Le jeune Briou veut épouser Mademoiselle de La Force, malgré son père.

On enferme le jeune Briou.

trompette, qui étoit en même temps un conducteur d'ours, et, par son moyen, elle fit dire à son amant qu'elle iroit le voir déguisée en ours : elle vint, en effet, revêtue d'une peau d'ours, et dansa devant lui avec les ours que le trompette avoit amenés. Ceux qui étoient chargés de surveiller le prisonnier n'eurent aucun soupçon de la ruse. Briou feignit de s'amuser beaucoup des jeux et de la pantomime de ces animaux si bien apprivoisés ; et Mlle de La Force put ainsi convenir avec lui de tout ce qu'il devoit faire. Dès le lendemain il déclara à son père qu'il étoit tout-à-fait persuadé de la folie de son amour, et qu'il n'avoit plus aucune envie de se marier : on le crut sur sa parole, et on le relâcha. Il usa de sa liberté pour aller rejoindre son amante, et ne revint pas dans la maison paternelle.

Mademoiselle de La Force s'introduit auprès de lui déguisée en ours.

Le jeune Briou s'évade de la maison paternelle.

Briou étoit devenu majeur le 10 avril 1687, et le 22 mai de la même année, malgré les remontrances et l'opposition formelle de son père, il passa son contrat de mariage avec Mlle de La Force : les deux conjoints reçurent la bénédiction nuptiale, le 7 juin suivant, par l'entremise d'un simple prêtre, nommé Jean de Croy, qui officia sans dispense de curé. Ils allèrent ensemble, avant cette cérémonie, pour faire signer leur contrat à Mme la duchesse de Navailles, autrefois gouvernante des filles d'honneur, et qui, par sa louable sévérité, s'étoit attiré la disgrâce de Louis XIV, et avoit conquis son estime ; elle signa l'acte, en ayant soin seulement d'y faire ajouter ces mots : « Auquel seigneur président, son père, il

Il conclut son mariage avec Mademoiselle de La Force, le 7 juin 1687.

[redacted]

communiquera par respect son futur mariage, et espère en obtenir l'agrément. » Ce contrat fut encore signé par d'autres personnages considérables. Enfin les deux époux furent présentés au roi, qui les reçut avec bonté, et leur accorda même un logement dans les dépendances de son château de Versailles. Ils vécurent ainsi comme personnes mariées à la vue de toute la cour et de tous les grands du royaume. La jeune Mme de Briou alloit même presque tous les jours chez la dauphine de Bavière, qui l'aimoit beaucoup à cause de son esprit [10].

Les deux époux sont présentés au roi, et bien accueillis.

Le président Briou veut faire casser ce mariage.

Mais le président Briou, furieux de voir son autorité méprisée, et mécontent de ce mariage, avoit, dix jours après sa célébration, fait procéder à une information. Il prétendoit prouver que cet hymen avoit été conclu illégalement, et qu'il devoit être annulé. Cependant, comme il vit que Mlle de La Force avoit de puissants appuis à la cour et dans le monde, et que le roi l'avoit prise sous sa protection, il chercha à négocier avec elle, et lui offrit une forte somme d'argent, si elle vouloit consentir à la rupture du mariage : elle s'y refusa. Ce fut alors que le président Briou alla trouver le roi, qu'il lui exposa les motifs qu'il avoit pour considérer le mariage de son fils avec Mlle de La Force comme nul, et pour lui faire part de l'intention où il étoit de le faire casser.

Il fait des propositions à Mademoiselle de La Force, qui les refuse.

Le roi intervient, mais inutilement.

Le roi lui répondit qu'il n'empêchoit pas le cours de la justice, mais qu'il étoit fâcheux de donner le scandale d'un tel procès avec une fille de la qualité de Mlle de La Force [11].

1689-1692

Æt. 68-71

Cette réponse n'arrêta point le président Briou; il fit incarcérer son fils à Saint-Lazare, et moitié par contrainte, moitié par persuasion, il le fit consentir à se joindre à lui pour demander la nullité du mariage [12]. Les nombreux parents et les amis de M. le duc de La Force et de sa fille se plaignirent au roi, qui s'intéressa à Mlle de La Force, et ordonna, en attendant, à Mme d'Arpajon de la prendre avec elle [13]. Louis XIV daigna condescendre jusqu'à parler au président Briou, pour l'engager à arrêter les poursuites; mais le président demeura inflexible.

Le président Briou fait incarcérer son fils à Saint-Lazare.

Il le fait consentir à se joindre à lui pour demander la nullité du mariage.

Alors vingt-deux des parents de Mlle de La Force, parmi les personnes les plus considérables et les plus puissantes du royaume, les Biron, les Lauzun, les d'Usez, les d'Elbœuf, les La Feuillade, les Montespan, les Pardaillon, les Navailles, les Noguet et d'autres encore, également illustres, intervinrent dans le procès. Aussi cette cause fut-elle plaidée définitivement et sur appel, le 15 juillet 1689, toutes les chambres assemblées, attendu, dit le *Journal des Audiences*, la qualité des personnes, pour lesquelles la contestation étoit formée. La cour, lorsque les plaidoiries furent terminées, sans avoir égard à l'intervention des parents, déclara qu'il y avoit eu abus dans la célébration du mariage du sieur Briou et de la demoiselle de La Force, et qu'il étoit nul. Elle condamna la demoiselle de La Force à mille francs, et le sieur Briou à trois mille francs d'amende, et ordonna que le prêtre Jean

Tous les parents de Mademoiselle de La Force interviennent.

La cause est plaidée et jugée le 15 juillet 1689.

Arrêt du parlement qui casse le mariage.

[redacted]

1689-1690

Æt. 68-71

de Croy, qui avoit célébré ce mariage, seroit arrêté, et que son procès lui seroit fait à la requête du procureur-général[14]. Ainsi se termina cette célèbre affaire, dans laquelle Louis XIV, comme dans plusieurs autres occasions, se montra grand monarque, en ne gênant en rien l'indépendance de la justice, et en préférant l'exécution des lois à l'accomplissement de ses volontés[15].

Récit de cette aventure par La Fontaine, et les aveux qu'il fait à ce sujet.

La Fontaine étoit présent à la plaidoirie et au jugement, qui fut rendu dans cette cause; il en fait, dans sa lettre au prince de Conti, un récit en vers très-plaisant, et en même temps fort exact, qu'il termine ainsi:

La Force, non sans quelque honte,
A vu rompre les doux liens
Qui lui promettoient de grands biens.
Doux liens? Ma foi non, beau sire.
Sur ce sujet, c'est assez rire.
Je soutiens et dis hautement,
Que l'hymen est bon seulement
Pour les gens de certaines classes.
Je le souffre en ceux du haut rang,
Lorsque la noblesse du sang,
L'esprit, la douceur et les grâces
Sont joints aux biens, et lit à part.
Il me faut plus à mon égard.
Et quoi? De l'argent sans affaire;
Ne me voir autre chose à faire,
Depuis le matin jusqu'au soir,
Que de suivre en tout mon vouloir;
Femme, de plus, assez prudente
Pour me servir de confidente.
Et quand j'aurois tout à mon choix,
J'y songerois encor deux fois.

Cette déclaration du bon homme étoit bien franche et bien sincère. Il oublioit qu'il étoit marié, et il le

pouvoit facilement, car depuis long-temps il se comportoit comme s'il ne l'avoit jamais été. Au reste son bon cœur perce à la fin de sa lettre. Il dit au prince de Conti, qu'il lui écrit, *sub sigillo confessionis*, et il le supplie de ne communiquer sa lettre à personne. « Mlle de La Force est trop » affligée, et il y auroit de l'inhumanité à rire d'une » affaire qui la fait pleurer si amèrement [16]. »

1689-1692
Æt. 68-71

Derniers détails sur Mademoiselle de La Force.

La Fontaine eut souvent occasion depuis de voir Mlle de La Force, chez la jeune douairière de Conti qui aimoit son esprit, et à laquelle elle a dédié ses *Mémoires de la reine Marguerite de Navarre* [17]. Elle fut fort liée avec Chaulieu, et avec toutes les personnes de la société du duc de Vendôme que fréquentoit La Fontaine [18]. Long-temps après on attribua à Mlle de La Force des chansons satiriques et impies, qui coururent manuscrites sur diverses personnes de la cour [19]; ce qui, joint à sa conduite assez scandaleuse, détermina Louis XIV à lui ordonner de sortir du royaume, ou d'accepter de lui une modique pension, en entrant dans un couvent [20]. Comme elle n'avoit rien, elle choisit ce dernier parti, et mourut à Paris, en mars 1724, à l'âge d'environ 70 ans [21].

Seconde lettre au prince de Conti. 18 août 1689.

La lettre de La Fontaine au prince de Conti, relative à l'affaire de Mlle de La Force, est uniquement consacrée à ce sujet; mais il n'en est pas de même de celle qu'il lui adressa le mois d'ensuite. Cette seconde lettre est, comme l'autre, mélangée de prose et de vers; mais La Fontaine y parle des

nouvelles de diverses parties de l'Europe, qui faisoient le sujet des conversations de Paris. Il débute d'abord par des stances à la louange de la princesse de Conti, qui commencent cependant par son propre éloge; ce qui ne réussit qu'aux bons poëtes, toujours sûrs de ne pas être démentis par leurs lecteurs.

Éloge de la princesse de Conti.

J'ai rang parmi les nourrissons
Qui sont chers aux doctes pucelles,
Et souvent j'ose en mes chansons
Célébrer les rois et les belles.

Singulier reproche de La Fontaine contre Innocent XI.

Après avoir loué la princesse de Conti, il passe aux affaires d'Italie : « C'est-à-dire d'une princesse » extrêmement vive à un pape qui va mourir. »

....
Celui-ci véritablement
N'est envers nous ni saint ni père :
Nos soins, de l'erreur triomphants,
Ne font qu'augmenter sa colère
Contre l'aîné de ses enfants.
Sa santé toujours diminue.
L'avenir m'est chose inconnue,
Et je n'en parle qu'à tâtons ;
Mais les gens de delà les monts
Auront bientôt pleuré cet homme ;
Car il défend les Jeannetons,
Chose très-nécessaire à Rome.

Mort d'Innocent XI, le 12 août 1689.

La Fontaine ignoroit que six jours avant la date de sa lettre, qui est du 18 août 1689, le pape étoit mort, universellement et justement regretté. Le peuple de Rome, après sa mort, l'invoqua comme un Saint, et se disputa ses reliques[22].

Du jugement qu'on doit porter de ce pape.

En effet Benoît Odescalchi, qui prit le nom d'Innocent XI, en montant sur le trône de saint Pierre, qu'il occupa près de treize ans, est un des hommes qui ont le plus honoré la tiare par leur désintéres-

sement, leur piété, leur zèle pour le maintien de la discipline, leur haine pour le népotisme, la fermeté de leur caractère et leur talent comme souverain. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir des démêlés de la cour de Rome avec Louis XIV, relativement au droit de régale, à celui de franchise des ambassadeurs, et aux quatre articles promulgués par le clergé de France, en 1682, tout le monde conviendra aujourd'hui qu'Innocent XI avoit raison de désapprouver les persécutions et les supplices, que Louis XIV employoit pour convertir ses sujets à la foi catholique; que ce pape faisoit bien de protester contre ces moyens violents, et d'affirmer, qu'également contraires aux lois divines et humaines, ils nuisoient à la cause sacrée qu'on prétendoit servir. Mais alors on ne pensoit pas aussi sagement en France : nous voyons que La Fontaine, très-indifférent sur ces matières, et qui n'étoit que l'écho de l'opinion commune, trouve fort étrange que le pape n'approuve pas « nos soins de l'erreur triomphants. » Le pieux et doux Racine, qui, par ses lumières, étoit bien capable d'en juger en connoissance de cause, en vouloit à Innocent XI de ne pas favoriser les mesures que prenoit le roi de France, pour détruire l'hérésie : dans le prologue d'Esther, Racine s'exprime à ce sujet, contre le Saint-Père, avec une âcreté remarquable : la Piété, dans ce prologue, en s'adressant au vrai Dieu, et en lui parlant de Louis XIV, dit :

1689-1692
Æt. 68-71

Fausse direction de l'opinion publique en France sur ce sujet.

Sentiments de Racine.

Tout semble abandonner tes sacrés étendards,

1689-1692

Æt. 68-71

Et l'Enfer couvrant tout de ses vapeurs funèbres,
Sur les yeux les plus saints a jeté les ténèbres;
Lui seul, invariable et fondé sur la foi,
Ne cherche, ne regarde et n'écoute que toi [23].

Ce n'étoit pas un bon moyen de se réconcilier avec le pape, que de dire qu'il étoit aveuglé par l'Enfer, et que Louis XIV étoit le seul éclairé en matière de foi, et le seul soutien de la vraie religion. Nul ne sera non plus tenté de nier qu'Innocent XI faisoit aussi très-bien de tâcher de diminuer dans ses Etats le nombre des *Jeannetons*, dont la nécessité, même à Rome, n'est pas mieux démontrée en bonne police, qu'en bonne morale. La Fontaine regrette de donner un nom si commun à ces nymphes d'au delà des monts; sans la rime, il les eût appelées *Chloris* : après avoir badiné un instant sur ce sujet, il passe aux affaires d'Angleterre; mais, pour bien comprendre ce qu'il en dit, il faut se transporter dans le temps où il écrivoit, et connoître quelle étoit alors la disposition des esprits.

Evénements de la révolution d'Angleterre.

Les députés des communes qui avoient siégé dans le parlement durant le règne de Charles II, réunis en convention nationale avec la chambre des pairs, avoient déclaré que Jacques II, par sa fuite, s'étoit désisté de la couronne d'Angleterre, et ils avoient proclamé souverains de la Grande-Bretagne, le prince d'Orange et sa femme [24]. Sur quoi La Fontaine dit dans sa lettre :

Dieu me garde de feu et d'eau,
De mauvais vin dans un cadeau,

D'avoir rencontres importunes,
De liseur de vers sans répit,
De maîtresse ayant trop d'esprit
Et de la chambre des communes.

Cependant, par l'assistance de Louis XIV, Jacques II se transporta en Irlande, où il fut accueilli avec une joie extraordinaire. Londonderry fut la seule ville qui ne voulut pas le reconnoître[25]. Il assiégeoit cette ville, où les rebelles s'étoient retirés, à l'époque à laquelle La Fontaine écrivoit sa lettre au prince de Conti, c'est-à-dire dans le mois de mai 1689. Divers bruits couroient à Paris sur l'issue de ce siége, et sur les événements de la guerre d'Irlande. Quels que fussent les torts de Jacques II en politique, on le reconnoissoit universellement pour un souverain clément, pour un homme bon et sensible; et l'Europe n'avoit pu voir, sans une sorte d'horreur, un gendre détrôner son beau-père, un père abandonné par ses deux filles, un roi trahi et persécuté par des sujets qui lui devoient leur fortune et leur élévation. Parmi ceux dont la conduite révolta davantage, fut Churchill, depuis si célèbre sous le nom de duc de Marlborough, l'ami intime et le favori de Jacques II, et le confident de ses amours avec sa sœur Arabella Churchill. La Fontaine, cependant, n'en parle pas, parce que sa trahison, déjà ancienne, n'étoit plus la nouvelle du jour; mais il fait mention des lords Halifax[26] et Danby[27], qui contribuèrent le plus à faire décerner la couronne d'Angleterre au prince d'Orange et à sa femme, et qui, cependant, avoient

Jacques II est trahi par toute sa famille,

et par ceux de ses sujets auxquels il avoit fait le plus de bien.

Des lords Halifax et Danby.

1689-1692 reçu les plus grands bienfaits de Jacques II, et
Æt. 68-71 de son frère Charles II. Il paroît aussi qu'alors il couroit des bruits peu avantageux sur Bentinck: ce favori du prince d'Orange étoit accusé de s'être approprié les deniers publics.

Des bruits peu avantageux qui couroient sur Bentinck.

Halifax, Bentinck et Danby
N'ont qu'à chercher quelque *alibi*,
Pour justifier leur conduite.
Quoi qu'en puisse dire la suite,
C'est un très-mauvais incident.
Halifax sembloit fort prudent;
Danby, je ne le connois guère;
Bentinck à son maître sut plaire,
Jusqu'à quel point je ne dis mot:
S'il n'eût été qu'un jeune sot,
Comme sont tous les Ganymèdes,
On auroit enduré de lui,
Et dans la pièce d'aujourd'hui
Bentinck feroit peu d'intermèdes;
Mais prompt, habile, diligent
A saisir un certain argent,
Somme aux inspecteurs échappée,
Il a du côté de l'épée
Mis, se dit-on, quelques deniers.
Après tout, est-il des premiers
A qui pareille chose arrive?
Ne faut-il pas que chacun vive?
Cependant il a quelque tort,
Si le gain est un peu trop fort,
Vu les Anglais et leurs coutumes.
Le proverbe est bon, selon moi,
Que qui l'oüe [28] a mangé du roi,
Cent ans après en rend les plumes.
Manger celles du peuple anglois,
Est plus dangereux mille fois.
Bentinck nous en saura que dire.
Je n'y vois pour lui rien à rire;
On va lui barrer bien et beau
Le chemin aux grandes fortunes.

Je suis loin de donner pour des autorités histo-

Détails sur William Bentinck.

riques les vers de notre poëte, et ce qui se débitoit alors à Paris sur les serviteurs du prince d'Orange, qu'on n'aimoit guère; mais il n'y a point lieu de douter que ce *Bentin* (c'est ainsi qu'a écrit La Fontaine, ou son éditeur), ne soit le Bentinck qui eut toute la confiance de Guillaume III. Né en 1648, William Bentinck fut d'abord page d'honneur du prince d'Orange [29]. En 1688, il fut envoyé, par lui, pour complimenter le nouvel électeur de Brandebourg, et avec la mission secrète de tâcher d'en obtenir des troupes, pour l'invasion de l'Angleterre que le prince d'Orange méditoit. Bentinck se fit accorder par l'électeur plus même que le prince n'avoit demandé. Il paroît qu'à l'époque où La Fontaine écrivoit, on répandoit le bruit que Bentinck s'étoit rendu coupable de concussions assez fortes. Comme il avoit la faveur de son souverain, cela ne l'empêcha pas de parvenir aux honneurs; et, après avoir été successivement nommé gentilhomme de la chambre, membre du conseil privé, il fut créé pair, avec le titre de comte de Portland, deux jours avant le couronnement de Guillaume III; enfin, il fut fait lieutenant-général des armées, et envoyé comme ambassadeur en France, en 1698. Les ducs de Portland actuels [30] descendent directement de ce Bentinck; il est le premier auteur de leur illustre maison, dont les armes ont pour devise ces deux mots français : *Craignez honte.* Je ne rechercherai pas jusqu'à quel degré Bentinck fut fidèle à cette devise; mais il est certain que s'il jouit de la faveur de son

1689-1692 maître, il n'obtint pas celle de la nation anglaise, et
Æt. 68-71 que l'opinion publique lui fut toujours contraire[31].

Du siége de Londonderry.

La Fontaine parle ensuite du siége de Londonderry, et semble prévoir l'événement qui fut fâcheux pour Jacques II; il échoua devant cette bicoque, et fut obligé de se retirer. Enfin le bon homme voyoit très-bien que le roi d'Angleterre n'avoit pas les qualités nécessaires pour reconquérir un trône.

Londonderry s'en va se rendre;
Voilà ce qu'on me vient d'apprendre[32];
Mais, dans deux jours, je m'attends bien
Qu'un bruit viendra qu'il n'en est rien.
J'ai même encor quelque scrupule;
Ce siége est-il un siége, ou non?
Il ressemble à l'Ascension,
Qui n'avance ni ne recule.
. . . .
Les gens trop bons et trop dévots
Ne font bien souvent rien qui vaille.
Faut-il qu'un prince ait ces défauts[33]?

Dernière lettre de La Fontaine au prince de Conti 1689.

Dans la dernière lettre écrite par La Fontaine au prince de Conti, parmi celles qui nous ont été conservées, il n'est question que de changements et de nominations dans la robe et dans la finance. Les événements de la guerre paroissoient comme suspendus, et le prince de Conti même se disposoit à quitter l'armée. Il fut permis au premier président Novion, qui falsifioit ses arrêts, et qu'on auroit dû chasser ignominieusement, de se démettre de sa charge. Il la vendit à M. de Harlay pour la somme de cent mille écus, et M. de Harlay céda pour sept cent mille francs celle de procureur-général, à M. de La Briffe, gendre de M. de Novion. Pontchartrain avoit

Novion vend sa charge à de Harlay.

De Harlay cède la sienne à La Briffe.

succédé dans la place de contrôleur-général à M. Le Pelletier. Le roi avoit donné entrée, au conseil, à M. de Seignelay; ce qui lui donnoit rang de ministre[34]. Enfin l'exaltation d'Ottoboni, sous le nom d'Alexandre VIII, au trône de saint Pierre, avoit suspendu les différents de Rome et de la France. Ce sont toutes ces nouvelles dont La Fontaine entretient le prince de Conti. Il commence par Harlay.

1689-1692

Æt. 68-71

Pontchartrain succède à Le Pelletier.

M. de Seignelay a entrée au conseil.

Ottoboni est nommé pape.

Son éloge entier iroit loin:
J'aime mieux garder avec soin
La loi que l'on doit se prescrire
D'être court et ne pas tout dire.

Il passe ensuite à Pontchartrain.

Pontchartrain règle les finances.
Si jamais j'ai des ordonnances,
Ce qui n'est pas près d'arriver,
Il saura du moins me sauver
Le chagrin d'une longue attente,
Et lira d'abord ma patente.
Homme n'est plus expéditif,
Mieux instruit, ni plus inventif.

Détails sur Pontchartrain.

L'histoire de l'élévation de Pontchartrain est singulière, et mérite d'être rapportée. Son père fut un des juges de Fouquet : la probité de ce magistrat fut inflexible aux menaces et aux caresses de Colbert, de Le Tellier et de Louvois; il ne put trouver lieu à condamnation. La vengeance des ministres le poursuivit dans son fils, qui ne put jamais obtenir la survivance de la charge de président à la chambre des comptes que possédoit son père. Il fut réduit à être simple conseiller aux requêtes du palais, et resta ainsi pendant dix-huit ans sans espérance de fortune. Lorsqu'en 1677 la place de premier président au par-

Pourquoi il fut d'abord en disgrâce.

1689-1692 Æt. 68-71

lement de Rennes vint à vaquer, Colbert se trouva embarrassé pour le choix à faire, parce que, dans les Etats de Bretagne, le premier président étoit toujours second commissaire du roi, et Colbert avoit besoin, pour ces fonctions, d'un homme habile qui l'aidât à gouverner cette province. Hotman, un de ses parents, qu'il avoit fait intendant de finances, malgré l'aversion qu'il lui connoissoit pour Pontchartrain, le lui proposa comme un homme propre à remplir les fonctions délicates de président du parlement de Rennes. Colbert sut sacrifier ses ressentiments aux intérêts de l'Etat; il fit nommer Pontchartrain, et s'en trouva bien. Après la mort de Colbert, on partagea son ministère : personne n'eût pu en supporter le poids. Seignelay, son fils, eut la marine, Louvois la surintendance des bâtiments, et Pelletier-Desforts les finances; celui-ci appela auprès de lui Pontchartrain, et le fit enfin nommer à sa place. Pontchartrain eut beaucoup de peine à se décider à accepter ce pénible emploi. Il en voulut à Pelletier, le lui déclara, et ne put jamais lui pardonner. « Bien estimable, dit Saint-Simon, de craindre des fonctions qui portent avec elles les richesses, l'autorité et la faveur. » L'année d'ensuite, Pontchartrain fut revêtu, après la mort de Seignelay, d'une charge de secrétaire d'Etat avec le département de la marine, et celui de la maison du roi. Au reste, la Fortune n'agissoit pas en aveugle lorsqu'elle élevoit ainsi Pontchartrain; voici le portrait qu'en trace Saint-Simon : « C'étoit un très-

Il est nommé président du parlement de Rennes,

puis ministre des finances,

et enfin ministre de la marine et de la Maison du roi;

petit homme, maigre, bien pris dans sa petite taille, 1689-1692
avec une physionomie d'où sortoient sans cesse des *Æt.* 68-71
étincelles de feu et d'esprit, et qui tenoit encore plus Son portrait par Saint-Simon.
qu'elle ne promettoit : jamais tant de promptitude à comprendre, de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de vivacité dans les réparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subite connoissance des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une sage gaieté surnageoient à tout, et le rendoient charmant, et en riens, et en affaires. Sa propreté étoit singulière ; et, à travers toute sa galanterie, qui subsista jusqu'à la fin, beaucoup de piété, de bonté, et j'ajouterai de dignité, avant et depuis les finances, et dans cette gestion même, autant qu'elle en pouvoit comporter [35]. »

On voit d'après ces détails qui sont confirmés par l'abbé de Choisy [36], et d'autres mémoires du temps,
que La Fontaine ne flattoit point Pontchartrain. Le De Seignelay.
long éloge qu'il fait de Seignelay ne paroît pas aussi bien mérité. Mme de Maintenon, dont le témoignage ne peut être suspect, puisqu'elle protégeoit Seignelay, en haine de Louvois, lui accorde de l'esprit ; mais elle l'accuse d'avoir peu de conduite, et de faire passer ses plaisirs avant ses devoirs [37].

Il paroît que La Briffe, qui étoit nommé procureur- De La Briffe.
général, avoit une meilleure réputation que M. de Novion, son beau-père, car La Fontaine dit de lui :

La Briffe est chargé des affaires
Du public et du souverain ;

[redacted]

1689-1692

Æt. 68-71

Au gré de tous il sut enfin
Débrouiller ce chaos de dettes,
Qu'un maudit compteur avoit faites :
Ce n'est pas là le seul essai
Qui le rend successeur d'Harlay.

La Fontaine se réjouit de l'élection d'Alexandre VIII.

La Fontaine qui n'aimoit pas la guerre se réjouit dans cette lettre de la nomination d'Alexandre VIII, parce qu'il espère qu'elle amènera la paix, qu'il appelle « la fille du Ciel et d'Alexandre. » Notre poëte a d'ailleurs entendu dire qu'on doit rétablir, cet hiver, l'Opéra à Rome, ce qui le met dans des dispositions très-favorables au nouveau pape.

Si le Saint-Esprit mit jamais
Quelqu'un au trône de saint Pierre,
Pour qui le démon de la guerre
Eut de la crainte et du respect,
C'est Alexandre; car sans dire
Qu'à nul Etat il n'est suspect,
Il a tout ce que l'on désire,
Expérience, fermeté,
Justice, et sagesse profonde[38].

et fait des souhaits pour que le prince de Conti soit employé.

La Fontaine désire, pour le bien de l'Etat, que le prince de Conti soit employé dans les négociations. « Si Jupiter recueilloit les voix, dit-il, votre » esprit et votre valeur auroient ample matière de » s'exercer. » Ceci fait allusion au peu de faveur dont le prince de Conti jouissoit auprès du monarque[39].

Maladie du duc de Vendôme.

M. le duc de Vendôme eut, en 1691, tandis qu'il étoit à l'armée, une maladie qui fit craindre pour ses jours; des nouvelles plus rassurantes étant venues, La Fontaine lui écrivit une petite lettre en vers pour l'égayer dans sa convalescence. Il l'entretient de la retraite de Fieubet, conseiller au par-

Epître en vers de La Fontaine au duc de Vendôme. 1691.

[redacted]

lement. Cet homme plein d'esprit, d'agrément, de saillies originales, qui faisoit facilement des vers, ayant perdu sa femme, et n'ayant point d'enfant, prit le parti violent de se retirer aux Camaldules de Grosbois, près Paris, dans le mois de juillet 1691[40], ce qui étonna d'autant plus, qu'il aimoit le plaisir, et étoit l'ami particulier de Saint-Pavin, connu par son incrédulité[41]. Aussi, Fieubet ne paroît-il pas avoir été très-sévère pour lui-même dans sa pénitence, puisque La Fontaine dit :

Fieubet se retire aux Camaldules de Grosbois.

Il sembloit, à me voir, que je fusse aux abois :
Fieubet, auprès de Grosbois,
Tient contenance moins contrite.
Non qu'il se soit du tout privé
Des commodités de la vie :
Même on dit qu'il s'est réservé
Sa cuisine et son écurie,
Des gens pour le servir ; le nécessaire enfin.

Il prie cependant le roi de ne pas disposer de sa place.

Fieubet, en effet, tout en confiant au roi son projet de retraite dans une maison religieuse, l'avoit prié de ne pas disposer de sa place au conseil ; ce qui prouve qu'il n'étoit pas bien certain de pouvoir persévérer dans la résolution qu'il avoit prise de renoncer au monde : il y persévéra cependant, et mourut dans le couvent des Camaldules, après trois ans de séjour. L'annotateur de Dangeau assure que ce fut l'ennui qui le fit périr[42]. Quoi qu'il en soit, La Fontaine n'approuva pas que Fieubet se fût retiré du monde, même en conservant une partie des douceurs de la vie mondaine : notre poëte déclare, pour son compte, qu'il renonce à toute retraite, mais que s'il avoit le malheur de perdre le duc de Vendôme,

Sa mort.

[redacted]

1689-1692 ou son frère, il se retireroit dans le prieuré du joyeux

Æt. 71-68 abbé de Chaulieu, et se feroit le frère servant de cet aimable ermite.

Cet exemple est fort bon à suivre.
J'en sais un meilleur : c'est de vivre.
Car est-ce vivre, à votre avis,
Que de fuir toutes compagnies,
Plaisants repas, menus devis,
Bon vin, chansonnettes jolies,
En un mot, n'avoir goût à rien ?
Dites que non ; vous direz bien.
....
Tant que votre altesse, seigneur,
Et celle encor du grand-prieur,
Aurez une santé parfaite,
Je renonce à toute retraite.
Mais dès qu'il vous arrivera
Le moindre mal, on me verra
Vite à Saint-Germain de la Truite,
Frère servant d'un autre ermite
Qui sera l'abbé de Chaulieu.
Sur ce je vous commande à Dieu [43].

Ce fut le roi lui-même qui annonça à Paris la guérison du prince de Vendôme, et ce qu'il dit vint dans la capitale avec une vitesse extrême.

Sans cela, tout étoit perdu.
Le poëte avoit l'air d'un rendu :
Comment, d'un rendu ? d'un ermite,
D'un Santoron, d'un Santenas,
D'un déterré.....

De Santoron et de Santenas.

Santoron et Santenas étoient deux officiers qui s'étoient retirés à la Trappe. Santenas y entra dans l'année 1691 ; c'étoit un Piémontais qui avoit un régiment d'infanterie en France [44].

Le sage et vaillant Catinat avoit été envoyé en Italie pour commander en chef, et avoit gagné, le 19 août 1690, une bataille contre Amédée, duc de Savoie,

à la vue de Saluces, et auprès de l'abbaye de Staffarde. 1689-1692
Toute la Savoie, excepté Montmeillant, fut le prix Æt. 68-71
de cette victoire. L'année d'ensuite Catinat passa en Piémont, et pendant l'hiver, força les lignes des ennemis retranchés près de Suze, s'empara de cette ville, de Villefranche, de Montalban, de Nice réputée imprenable, et enfin de Montmeillant. *De Catinat et de ses victoires.*

La Fontaine, dans une seconde épître en vers, entretient le duc de Vendôme de ces événements, et du roi, qui avoit écrit au duc une lettre flatteuse : notre poëte parle ensuite de l'argent que l'abbé de Chaulieu devoit lui remettre à Noël, de la part de M. de Vendôme. *Seconde épître en vers de La Fontaine au duc de Vendôme. 1691.*

.... En Piémont, notre armée,
Sous Catinat à vaincre accoutumée,
Complètement a battu l'ennemi,
Et la Victoire a pris notre parti.
De Catinat je dirai quelque chose.
Sur lui le prince à bon droit se repose :
Ce général n'a guère son pareil,
Bon pour la main, et bon pour le conseil.
....
Si vers Noël l'abbé me tient parole,
Je serai roi... Le sage l'est-il pas?
Souhaiter l'or, est-ce l'être? Ce cas
Mérite bien qu'à vous je m'en rapporte :
Je tiens la chose à résoudre un peu forte[45].

La Fontaine donna cette même année, au théâtre de l'Opéra, une tragédie lyrique, intitulée *Astrée*. Elle fut mise en musique par Collasse, et eut quelques représentations[46]. Cette pièce est en effet fort supérieure à *Daphné*, pour la conduite et pour le style. Bien loin que La Fontaine fût indifférent sur le *Astrée, opéra de La Fontaine, représenté en 1691.*

1689-1692

Æt. 68-71

La Fontaine n'étoit pas indifférent sur le succès de son opéra.

Lettre de La Fontaine à Mesd. d'Hervart, de Vireville et de Gouvernet.

succès de son opéra, comme on a voulu nous le faire croire, nous savons d'une manière certaine qu'il s'en occupoit beaucoup. La preuve en existe dans une fort longue lettre, jusqu'ici inédite, en vers et en prose, et tout entière de sa main, adressée à Mmes d'Hervart, de Vireville et de Gouvernet[47]: nous y voyons qu'il refusoit d'aller les trouver à Bois-le-Vicomte, parce que la répétition de son opéra exigeoit sa présence à Paris. Mais, pour adoucir son refus, il commence, selon son ordinaire, par des compliments, et il invoque les Muses pour chanter ces trois dames.

Intendantes du Parnasse,
Si de traits remplis de grâce
Vos faveurs ornent les vers
Dont j'entretiens l'univers,
Aujourd'hui je vous implore;
Donnez à ma voix encore
L'éclat et les mêmes sons
Qu'avoient jadis mes chansons.
Toute la cour d'Amathonte
Etant à Bois-le-Vicomte,
Muses, j'ai besoin de vous.
Venez donc de compagnie
Par vos charmes les plus doux
Ressusciter mon génie.
Je sens qu'il va décliner:
C'est à vous de lui donner
Des forces toutes nouvelles;
Car je veux louer trois belles;
Je veux chanter haut et net
Virville, Hervart, Gouvernet.
J'en ferai mes trois déesses,
Leur donnant à ma façon,
Et l'Amour pour compagnon,
Et les Grâces pour hôtesses.

La Fontaine, continuant sur ce ton, dit qu'il craint

de laisser à Bois-le-Vicomte son cœur pour otage : il se reconnoît ainsi par le cœur, susceptible de constance et de fidélité ; mais il ajoute :

Le reste du composé
Est l'être le plus volage
Dont Dieu se soit avisé.

« Toutes Muses que vous êtes (dit-il aux Neuf » Sœurs), entreprendriez-vous de me préserver des » périls, à quoi je m'exposerois, en m'allant en- » fermer dans un château, où Mme d'Hervart et ses » nièces[48] me retiendroient par enchantement contre » tout droit d'hospitalité ? » Enfin il s'exprime à cet égard clairement, et donne le véritable motif de son refus : « de demeurer tranquille à Bois-le-Vicomte » pendant que l'on répétera à Paris mon opéra ; » c'est ce qu'il ne faut espérer d'aucun auteur, » quelque sage qu'il puisse être. »

Collasse fit la musique d'*Astrée*.

Il paroît qu'on disoit beaucoup de bien de la musique de Collasse pour *Astrée*, et La Fontaine en tiroit un bon augure.

Oh ! si le dieu du Parnasse
Avoit inspiré Collasse,
Comme l'on dit qu'il a fait,
La chose iroit à souhait.

Détails sur Collasse.

Collasse fut un des meilleurs élèves de Lully, qui l'employoit même pour composer quelques symphonies dans ses opéras, et il devint après lui le musicien en vogue ; mais ses compositions, sans être plus savantes, étoient beaucoup plus froides que celles du *Florentin ;* il eut la passion de chercher le secret de la pierre philosophale, par là il se ruina, et

1689-1692
Æt. 68-71

affoiblit sa santé : il eût mieux fait de dérober le secret de Lully son maître, qui, avec les sept notes de la musique, trouva le moyen de devenir millionnaire[49].

La Fontaine, dans le prologue de son opéra, loue Louis XIV sur ses projets de conquêtes.

La Fontaine, dans un prologue dont, selon l'usage, il fit précéder son opéra, mit dans la bouche d'Apollon les paroles suivantes, que ce dieu adresse au chœur qui recommande avant tout de se soumettre à l'amour.

> Vos chants sont pour l'Amour, ma lyre est pour la gloire.
> Du nom de deux héros je veux remplir les cieux,
>   De deux héros que la Victoire
>   Doit reconnoître pour ses dieux :
>   Le Rhin sait leur vaillance ;
> Le Danube en pourra ressentir les effets.
> Qui peut mieux qu'Apollon en avoir connoissance ?
>   Mais je veux taire ces secrets ;
>   Louis m'apprend, par sa prudence,
>   A cacher ses projets.

Ce passage du prologue déplaît au roi, et La Fontaine le supprime.

Il faut croire que cette singulière manière de cacher un secret déplut à Louis XIV, et qu'il ne se soucioit pas qu'on le représentât, comme ayant le projet de pousser ses conquêtes jusqu'au Danube ; car on mit un carton dans l'édition qu'on avoit faite en 1691, de cet opéra, afin de supprimer ces vers : ils ne se trouvent pas dans les éditions de La Fontaine, ni dans le recueil des opéras de Ballard, imprimé en France, quoiqu'on les ait insérés dans l'édition de ce recueil, faite en Hollande en 1692[50]. Les deux héros, dont parle La Fontaine dans ces vers, sont, je crois, les maréchaux de Luxembourg et de La Feuillade qui commandoient sous le roi,

1689-1692

Æt. 68-71

lorsqu'il assiégea Mons. Le prince de Conti se trouvoit aussi à ce siége[51].

Événements de la guerre. Prise de Namur.

L'année d'ensuite Louis XIV prit Namur, et retourna à Versailles, tandis que Luxembourg tenoit tête à toutes les forces des ennemis. Trompé par les faux avis d'un de ses espions qui avoit été découvert, le général français avoit fait des dispositions qui devoient le faire battre, quand il fut surpris, le 3 août 1692, par le prince d'Orange, près de Steinkerck. Luxembourg, sans se laisser déconcerter, après avoir tenté deux attaques sans succès, se mit avec le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Vendôme, et son frère le grand-prieur, à la tête de la brigade des gardes, et commença une troisième attaque. Les guerriers français firent des prodiges de valeur; le prince d'Orange fut battu, et forcé de se retirer, après avoir perdu sept mille hommes[52]. Dès que cette nouvelle fut arrivée à Paris, elle y causa une joie extraordinaire, et La Fontaine, pour témoigner la sienne, écrivit au chevalier de Sillery, qui étoit attaché au service de M. le duc de Bourbon. Ce prince, imitant aussi relativement à La Fontaine, l'exemple de son aïeul le grand Condé, répandoit sur lui ses bienfaits, et venoit de lui faire remettre cent louis. La Fontaine, dans sa lettre au chevalier de Sillery, le félicite, et loue la générosité du duc, aussi bien que sa valeur, à laquelle on attribuoit en partie le gain de la bataille de Steinkerck. Notre poëte le compare à un lion poursuivi par des chasseurs.

Bataille de Steinkerck. 3 août 1692.

Lettre de La Fontaine au chevalier de Sillery. 28 août 1692.

M. le duc de Bourbon fait des dons à La Fontaine, et montre sa valeur au combat de Steinkerck.

1692-1694
Él. 71-73

> Tel on voit qu'un lion, roi de l'ardente plage,
> De sang et de meurtre altéré,
> Porte sur les chasseurs un regard assuré,
> Et se tient fier d'être entouré
> De mille marques de carnage [53].

Cette comparaison étoit plus exacte que flatteuse. Saint-Simon nous peint M. le duc avec un naturel farouche, et un courage féroce. « Il avoit, dit-il, un air presque toujours furieux, et en tout temps si fier et si audacieux, qu'on avoit peine à s'accoutumer à lui [54]. » En apprenant de si grands succès, une ambition patriotique, pour l'agrandissement de la France, s'empare du bon La Fontaine; cependant il s'arrête, parce qu'il se rappelle sans doute les motifs qui firent supprimer les vers de son opéra.

> Ah! si le ciel vouloit que nous eussions le tout!
> Quel pays! Vous voyez ses défenseurs à bout.
> Je n'en dirai pas plus; notre roi n'aime guères
> Qu'on raisonne sur ces matières.

Louis XIV n'aimoit pas qu'on parlât politique.

Et en effet MADAME nous apprend que Louis XIV ne pouvoit souffrir que dans la conversation on parlât de politique. « Du temps du feu roi, dit-elle, on avoit appris à toutes les dames à ne jamais s'entretenir de ces matières [55]. »

Jusqu'ici nous avons vu La Fontaine, recherché pour son génie, aimé pour son caractère, répandu dans le monde, s'intéressant à tout ce qui s'y passoit, toujours occupé de ses plaisirs, et quelquefois de ses ouvrages, ou plutôt ne se livrant à la composition de ses ouvrages, que parce que c'étoit pour lui un plaisir de plus. Il avoit, jusqu'alors, joui d'une santé robuste; mais, vers la fin de l'année

1692, il fut attaqué d'une maladie, qui fit craindre pour ses jours, et qui porta une irréparable atteinte à cette constitution vigoureuse, dont la nature l'avoit doué. La Fontaine, par l'affoiblissement de ses forces, sentit enfin que la main du temps s'appesantissoit sur lui. Alors Mme de La Sablière s'approchoit de sa fin, et alloit bientôt terminer une vie, depuis long-temps consacrée à la religion et aux bonnes œuvres. Les exhortations d'une amie presque mourante, d'une amie si constamment chérie, et si digne de l'être, jointes à celles de Racine, firent sur La Fontaine la plus forte impression. Le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel il se trouvoit, en fut instruit, et entreprit sa conversion.

1692-1694

Æt. 71-73

La Fontaine est atteint, vers la fin de 1692, d'une maladie violente.

Racine et Madame de La Sablière exhortent La Fontaine à se convertir.

Depuis quelques semaines le curé de Saint-Roch avoit un jeune vicaire, nommé Pouget, qui s'est fait connoître depuis par de savants écrits, mais, qui alors, âgé seulement de vingt-six ans, n'avoit jamais assisté ni confessé aucun malade. Ce fut lui que le curé de Saint-Roch choisit pour convertir La Fontaine. Pouget s'y refusoit, prétendant qu'un homme si célèbre par des ouvrages scandaleux, et qui avoit vécu pendant si long-temps d'une manière si peu conforme aux règles du christianisme, avoit besoin d'un guide plus éclairé et plus expérimenté que lui. Mais le curé de Saint-Roch insista, et Pouget se prépara à obéir à son supérieur.

Le curé de Saint-Roch lui envoie Pouget son vicaire.

Le père de Pouget étoit lié avec La Fontaine : ce fut une occasion toute naturelle pour le jeune vicaire de s'introduire chez notre poëte, non comme pas-

Le père de Pouget étoit lié avec La Fontaine.

1692-1694 teur, mais comme le fils d'un de ses amis. Il y alla

Æt. 71-73 donc, ne paroissant en apparence avoir d'autre but que celui de s'informer des nouvelles de sa santé de la part de son père, et, pour mieux déguiser son dessein, il se fit accompagner d'un homme de beaucoup d'esprit, intimement lié avec La Fontaine.

Entretien de La Fontaine et de Pouget sur la religion.

Il fut facile, dès cette première visite, de faire tomber la conversation sur la religion, puisque La Fontaine alors en étoit assez fortement occupé. « M. de La Fontaine (dit Pouget dans la relation qu'il a donnée de cette conversion[56]) étoit un homme fort ingénu, fort simple avec beaucoup d'esprit; il me dit avec une naïveté assez plaisante : « Je » me suis mis depuis quelque temps à lire le Nou» veau Testament : je vous assure que c'est un fort » bon livre ; oui, par ma foi, c'est un fort bon livre; » mais il y a un article, sur lequel je ne me suis pas » rendu, c'est celui de l'éternité des peines; je ne » comprends pas comment cette éternité peut s'ac» corder avec la bonté de Dieu. » « J'avois, continue Pouget, ces matières fort présentes, parce que je sortois de dessus les bancs de Sorbonne, où ces questions sont fort agitées; je lui expliquai sur cela, avec étendue et vivacité, les principes de saint Augustin et des autres pères ou théologiens[57]. »

Pouget se retira; mais l'ami qu'il avoit amené resta. La Fontaine lui dit qu'il étoit très-satisfait du jeune vicaire; que s'il prenoit le parti de se confesser, il ne vouloit pas d'autre confesseur que lui. Mais il ajouta qu'il avoit des difficultés sur lesquelles

[redacted]

il désiroit des éclaircissements; et il pria son ami d'engager Pouget à revenir. 1692-1694 Æt. 71-73

Nouveaux entretiens de Pouget et de La Fontaine sur la religion.

Pouget revint dans l'après-midi, et engagea seul avec La Fontaine, de nouvelles discussions. Elles furent continuées deux fois par jour, pendant dix à douze jours consécutivement. La garde de La Fontaine, qui se trouvoit en tiers à ces longues conférences, craignoit qu'elles ne fatiguassent son malade, et elle dit à Pouget, qui exhortoit le poëte à la pénitence : « Hé! ne le tourmentez pas tant, il est plus bête que méchant. » Cette femme étoit surtout singulièrement touchée de sa bonté et de sa douceur. Aussi, un jour que Pouget avoit été plus véhément qu'à l'ordinaire, sur les peines réservées aux pécheurs incrédules et endurcis, elle le tira dans un coin de la chambre, et lui dit, avec un air de compassion : « Monsieur, Dieu n'aura jamais le courage de le damner[58]. »

Jugement que portoit sur La Fontaine la garde qui le soignoit.

Pouget, dans sa relation, nous apprend que La Fontaine mit, dans ses discussions avec lui, beaucoup d'abandon et de franchise. « C'étoit un homme, dit-il, qui, sur mille choses, pensoit autrement, que le reste des hommes : aussi simple dans le mal comme dans le bien. Sa maladie le mit en état de faire des réflexions sérieuses: il saisissoit le vrai, et il s'y rendoit : il ne cherchoit point à chicaner. »

La Fontaine converti veut se confesser,

La Fontaine, après ces longues conférences, déclara à Pouget qu'il étoit convaincu, et voulut se

1692-1694 — Ét. 71-73

mais à Pouget seul.

confesser à lui; Pouget s'excusa sur sa jeunesse et sur son peu d'expérience; il offrit à notre poëte de continuer à le voir, et à l'aider de ses conseils, mais il tâcha de le déterminer à prendre un confesseur plus âgé. La Fontaine ne voulut point y consentir, et insista pour n'en avoir pas d'autre que le jeune vicaire du curé de Saint-Roch.

Pouget n'y consent qu'à deux conditions.

Alors celui-ci lui dit qu'avant de se rendre à ses désirs, il falloit qu'il se soumît à quelques conditions indispensables, sur deux points importants : le premier étoit relatif à ses Contes. Pouget exigeoit que La Fontaine prît l'engagement de ne faire usage du talent qu'il avoit pour la poésie, que pour travailler à des ouvrages de piété, et d'employer le reste de ses jours aux exercices d'une vie pénitente et édifiante; que, non seulement il promît de ne contribuer jamais à l'impression ni au débit de ses Contes, mais encore qu'il fît une satisfaction publique, soit devant le Saint-Sacrement, s'il étoit obligé de le recevoir dans sa maladie, soit dans l'assemblée de l'Académie française, la première fois qu'il s'y trouveroit; et enfin qu'il demandât pardon à Dieu et à l'Eglise d'avoir composé ce livre.

« M. de La Fontaine, dit Pouget, eut assez de peine à se rendre à la proposition de cette satisfaction publique. Il ne pouvoit s'imaginer que le livre de ses Contes fût un ouvrage si pernicieux, quoiqu'il ne le regardât pas comme irrépréhensible, et qu'il ne le justifiât pas. Il protestoit que ce livre n'avoit jamais fait de mauvaises impressions sur

[redacted]

lui en l'écrivant, et il ne pouvoit pas comprendre qu'il pût être si fort nuisible aux personnes qui le liroient. Ceux qui ont connu plus particulièrement M. de La Fontaine, ajoute Pouget, n'auront pas de peine à convenir qu'il ne faisoit pas de mensonge, en parlant ainsi, quelque difficile qu'il paroisse de croire cela d'un homme d'esprit, et qui connoissoit le monde. »

1692-1694

Æt. 71-73

La Fontaine en accepte une,

Pouget cependant parvint facilement à convaincre La Fontaine, qu'il se trompoit, et il le fit consentir à faire, au sujet de ses Contes, tout ce qu'il lui prescriroit [59]; mais notre poëte montra beaucoup plus de résistance pour l'autre point. Pouget avoit appris qu'il avoit composé, depuis peu, une pièce de théâtre trouvée excellente par tous ceux qui l'avoient lue, et qu'il devoit bientôt la remettre aux comédiens pour la faire jouer. Pouget exigeoit que La Fontaine fît le sacrifice de cette pièce, se fondant sur ce que la profession de comédien étant interdite par les lois de l'Eglise, il n'étoit pas permis de les entretenir dans cette profession en travaillant à des pièces, pour les faire représenter. Le poëte, qui avoit encore présent à l'esprit la controverse, qui avoit eu lieu à ce sujet entre Nicole et son ami Racine, trouva cette opinion de Pouget trop sévère, et en appela au sentiment d'hommes plus âgés et plus instruits. Pouget y consentit volontiers, et promit d'avance d'acquiescer à la décision, qui seroit rendue par des théologiens compétents. La Fontaine consulta la Sorbonne, et entre autres

mais il fait de la résistance pour l'autre.

Il demande pour arbitres des docteurs en Sorbonne, qui condamnent son sentiment.

1692-1694 M. Pirot, savant professeur, et depuis chancelier
Æt. 71-73 de l'Eglise et de l'Université de Paris. Pirot et les autres docteurs de Sorbonne dirent à La Fontaine, que son jeune directeur lui avoit dit la vérité, et

Il se soumet et brûle une comédie qu'il avoit composée.

n'avoit rien exagéré; alors il jeta sa pièce au feu, et comme il n'en avoit pas de copie, elle n'a jamais été publiée. Ces deux articles réglés, notre poëte se prépara à une confession générale; il y employa beaucoup de temps; sa tête étoit entièrement libre : il se

La Fontaine se confesse.

confessa ensuite, ajoute Pouget, avec des sentiments de piété très-édifiants.

Cependant la maladie de La Fontaine s'étant aggravée, ses médecins jugèrent qu'il étoit temps de lui faire recevoir le saint viatique. Il fixa lui-même le jour, et convint la veille avec le jeune vicaire du curé de Saint-Roch, qu'il feroit prier Messieurs de l'Académie française de s'y trouver par députés. Le 12 février 1693, jour fixé, qui étoit le premier jeudi de carême, les députés de l'Académie se rendirent à dix heures du matin à l'église, et accompagnèrent le Saint-Sacrement, qu'on porta chez La Fontaine.

La Fontaine reçoit le Saint-Sacrement, le 12 février 1693.

Lorsque Pouget fut entré dans la chambre, elle se trouva remplie de personnes de la plus haute distinction, et d'hommes de lettres qui s'étoient joints aux académiciens, et qui vouloient être témoins de cet acte pieux. Le Saint-Sacrement fut posé sur la table devant le malade, qui se trouvoit assis dans un fauteuil. Pouget fit les prières prescrites par le rituel, et dès qu'il les eut terminées, La Fontaine, en présence de cette nombreuse assem-

blée, exprima, dans les termes les plus formels, son repentir d'avoir composé ses Contes, et les intentions où il étoit de passer le reste de ses jours dans les exercices de la pénitence, et de ne plus s'occuper qu'à la composition d'ouvrages de piété. Pouget lui fit ensuite une exhortation pieuse, et le recommanda aux prières de tous les assistants. Tous se mirent à genoux et prièrent, tandis que le malade recevoit le saint viatique.

La Fontaine demande pardon à Dieu de ses Contes, en présence des membres de l'Académie et de plusieurs personnages illustres.

Ainsi se termina cette pieuse cérémonie. La conversion de La Fontaine fit du bruit, et donna de la célébrité au jeune vicaire de Saint-Roch. L'abbé de Tallemant, de l'Académie française, et Mme Deshoulières, qui se mouroient à la même époque, voulurent avoir aussi Pouget pour les assister dans leurs derniers moments[60].

L'abbé de Tallemant et Madame Deshoulières demandent aussi Pouget pour se confesser.

La Fontaine se rétablit; mais, en retrouvant la vie, il ne retrouva plus l'amie qui en avoit fait le charme et la consolation. Mme de La Sablière étoit morte aux Incurables, le 8 janvier 1693[61]. Sa maison, que notre poëte habitoit depuis vingt ans, cessa d'être aussi la sienne[62]. Il en étoit sorti pour n'y plus rentrer, lorsqu'il rencontra dans la rue M. d'Hervart, qui lui dit avec empressement: « mon cher La Fontaine, je vous cherchois pour vous prier de venir loger chez moi[63]. » « J'y allois, » répondit La Fontaine. D'où vient cet attendrissement involontaire que nous fait éprouver un dialogue si court et si simple? C'est qu'il semble nous retracer les vertus des premiers siècles; c'est qu'on y voit un

Mort de Madame de La Sablière, le 8 janvier 1693.

La Fontaine sort de sa maison.

M. d'Hervart lui offre un asile.

Réponse touchante de La Fontaine.

1692-1694 ami incapable de douter un instant du cœur de son
Æt. 71-73 ami. Sans doute, beaucoup de personnes alors auroient dit à La Fontaine comme M. d'Hervart, venez loger chez moi ; mais il n'y a que le seul d'Hervart auquel il ait pu répondre, *J'y allois.*

La Fontaine alla donc demeurer rue Plâtrière dans cet hôtel d'Hervart, célèbre par les fresques de Mignard, et dont nous avons déjà parlé[64]. Pour connoître les touchantes attentions dont il fut l'objet chez son nouvel hôte, il suffit de rapporter un seul fait. Notre poëte avoit toujours été fort simple dans ses habillements ; mais dans les derniers temps de sa vie, sans cesse occupé de vers ou de pratiques de dévotion, enfin affaissé par le poids des années, il porta la négligence jusqu'à la malpropreté, et il fut plus que jamais sujet aux distractions. Un de ses amis le rencontra un jour, et lui fit compliment sur son habit neuf. La Fontaine fut fort surpris. En effet, il portoit depuis deux jours cet habit sans s'en être aperçu, parce que Mme d'Hervart avoit soin depuis long-temps, sans qu'il le sût, de substituer des vêtements neufs à ceux qu'il avoit usés ou tachés[65].

Soins de M. et de madame d'Hervart pour La Fontaine.

La Fontaine devient très-négligé dans ses habillements.

Le poëte Gacon, qui, jeune alors, n'avoit pas encore composé les odieux libelles et les dégoûtantes satires qui, depuis, ont rendu son nom seul une injure[66], mécontent de la conversion de La Fontaine, lui adressa, à cette époque, trois épîtres en vers[67] pour l'engager à secouer le joug des décisions ecclésiastiques, et à composer de nouveaux contes.

Le poëte Gacon adresse trois *épîtres* en vers à La Fontaine.

Afin de persuader à La Fontaine que ses productions en ce genre ne sont pas nuisibles aux mœurs, et que même elles leur sont utiles, il reproduit le même argument que La Fontaine avoit déjà lui-même exprimé dans des vers bien supérieurs à ceux de Gacon.

Et veut l'engager à composer de nouveaux contes.

J'ouvre l'esprit, et rends le sexe habile
A se garder de ces piéges divers.
Sotte ignorance en fait trébucher mille,
Contre une seule à qui nuiroient mes vers [68].

Gacon auroit voulu aussi que La Fontaine lui adressât au moins un quatrain. Il dit qu'il le priseroit plus que deux ou trois cents ducats, plus que les faveurs de sa maîtresse, et que les vins les plus délectables. Mais, se doutant bien que notre poëte, qui est, selon lui, les délices du Parnasse [69], ne céderoit pas à ses instances, il termine en disant :

Il prie La Fontaine de lui adresser au moins un quatrain.

.... En mon calcul je m'abuse
D'oser espérer que ta Muse
M'accorde une telle faveur;
Cher La Fontaine, en ce malheur,
Ecris-moi du moins pour me dire
Que tu ne me veux pas écrire.

La Fontaine ne fit aucune attention aux épîtres de Gacon [70]. Il persévéra dans les sentimens religieux qu'il avoit solennellement professés. Il se soumit même, par pénitence, à des rigueurs que son premier directeur Pouget ne lui avoit ni prescrites, ni conseillées, et que ses amis ont ignorées tant qu'il a vécu : il portoit sur lui un cilice que l'abbé d'Olivet a vu entre les mains de Maucroix, qui le gardoit

La Fontaine persévère dans sa conversion, et se soumet, par pénitence, à des rigueurs qu'il cache à ses amis.



1692-1694 comme un monument précieux de la mémoire de
Æt. 71-73 son ami[71], ce qui depuis a inspiré à Louis Racine ces beaux vers sur notre poëte :

> Vrai dans tous ses écrits, vrai dans tous ses discours,
> Vrai dans sa pénitence à la fin de ses jours,
> Du maître qui s'approche il prévient la justice,
> Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice[72].

La Fontaine, après sa conversion, n'a plus composé de contes.

Quelques auteurs ont, à tort, avancé que La Fontaine avoit composé des contes depuis sa conversion. A la vérité un libraire de La Haye, Adrien Moetjens, imprima en 1694, dans un recueil qu'il faisoit paroître tous les mois[73], un conte intitulé *le Contrat*, sous le nom de La Fontaine; mais on sait que ce conte est de Saint-Gilles, qui le réclama dans le temps, dans une lettre adressée à une dame, écrite en imitation de celles du *Mercure Galant*.

Le conte intitulé *le Contrat*, a été faussement attribué à La Fontaine.

Il est de Saint-Gilles, qui a réclamé contre cette erreur.

« Je vous envoie, dit Saint-Gilles, mon cher *Contrat*, avec une belle réprimande que je lui fis, il y a quelque temps, sur ce qu'on m'assuroit qu'on l'avoit vu en Hollande, imprimé parmi les œuvres de La Fontaine, au grand scandale de mon amour-propre.

> Ambitieux et vain *Contrat*!
> Conte premier né de ma veine!
> Fils dénaturé! fils ingrat!
> Vous me quittez pour La Fontaine!
> Or, dites-moi, sur quel espoir
> Votre désertion se fonde?
> La belle chose de vous voir,
> Chétif estafier de Joconde,
> A sa suite courir le monde!
> Honteux de votre égarement,
> Revenez à moi promptement!
> Déclarez-vous, faites connoître
> L'auteur à qui vous devez l'être.

1692-1694

Æt. 71-73

Mazel de Lamporecchio,
Regnaud d'Ast et *Pinuccio*
Vous traitent d'imposteur insigne ;
Et vous jouez un rôle indigne
De l'aîné de *Vindicio* [74].

Des imitateurs de La Fontaine de son vivant : Desmays, Furetière, Moreau-de-Mautour, Le Noble, dans la fable ; Dans le conte ; Saint-Glas, Vergier, Saint-Gilles.

La Fontaine eut, de son vivant, un grand nombre d'imitateurs : dans la fable, on vit paroître successivement Desmays [75], Furetière [76], Moreau de Mautour [77], et Le Noble [78] ; dans le conte, Saint-Glas [79], Saint-Gilles et Vergier. Saint-Glas a vu son insipide recueil plusieurs fois réimprimé ; Vergier a été placé immédiatement après La Fontaine ; Saint-Gilles, qui, suivant nous, a le plus approché de l'auteur de *Joconde*, n'a été ni lu, ni apprécié, et est presque inconnu [80].

Détails sur ce dernier.

Ce poëte aimable, sous-brigadier des Mousquetaires, ne composoit des vers que pour son plaisir, et les récitoit seulement à ses amis. Après la bataille de Ramilly, en 1706, il quitta le service, se convertit, renonça au monde, et se renferma dans un couvent de capucins [81]. Ce ne fut qu'après sa mort, qui eut lieu deux ou trois ans après, qu'on fit paroître un recueil, sous le titre ridicule de *la Muse Mousquetaire*, qui renferme une partie de ses œuvres. Le petit nombre de pièces dignes d'être lues que Saint-Gilles avoit composées, se trouvent dans ce recueil, mêlées à beaucoup d'autres qui ne méritoient pas d'être imprimées; mais, parmi ce fatras, on rencontre diverses morceaux qui décèlent un talent vrai et facile, et quelques contes supérieurs à tous ceux qu'on a publiés depuis La Fontaine, dont le nom seul a suffi pour sauver de l'oubli celui qui est intitulé *le Contrat* :

on a toujours continué à imprimer ce conte comme étant réellement de notre poëte, malgré la réclamation du véritable auteur, qui, cependant, en a composé d'autres, supérieurs à celui-là, et aujourd'hui ignorés.

Conte du *Quiproquo* a été composé avant sa conversion.

Le conte intitulé *le Quiproquo*, qui fut inséré dans les œuvres posthumes de La Fontaine, fut, on n'en peut douter, composé par lui peu de temps avant sa conversion; il ne put l'anéantir, parce qu'il en avoit laissé prendre copie : mais, lors de la satisfaction publique qu'il fit au moment de recevoir le saint viatique, il confessa qu'il avoit consenti à ce qu'on fît, en Hollande, une nouvelle édition de ses Contes par lui retouchés, mais qu'il renonçoit au profit qui devoit lui revenir de cette nouvelle édition. Il se fit, en effet, en Hollande, plusieurs éditions des Contes de La Fontaine, peu après sa conversion; mais, dans aucune de ces nouvelles éditions, on ne trouve le conte du *Quiproquo;* il n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur[82] : ce qui prouve qu'il avoit rompu toute relation avec ses éditeurs de Hollande. Ceci confirme encore ce que nous avons avancé précédemment de la rupture de sa liaison avec Mme Ulrich, ou avec la dame inconnue à laquelle il écrivit les deux lettres mystérieuses, dont nous avons entretenu nos lecteurs.

Lors de sa conversion, La Fontaine renonça au profit d'une édition de ses contes qu'on faisoit en Hollande.

Il rompit toute liaison avec ses éditeurs hollandais,

et avec Madame Ulrich.

La Fontaine renouvelle à l'Académie sa profession de foi.

La première fois que La Fontaine se trouva en état de siéger à l'Académie, il y renouvela la déclaration qu'il avoit faite en recevant le saint viatique, et il lut à l'assemblée une paraphrase en vers fran-

çais, de la prose des morts *Dies iræ*, dans laquelle, en s'adressant à Dieu, il dit : 1692-1694

Æt. 71-73

et lit la *paraphrase de la prose des morts* DIES IRÆ.

L'illustre pécheresse....................
Se fit remettre tout par son amour extrême.
Le larron te priant fut écouté de toi :
La prière et l'amour ont un charme suprême.
Tu m'as fait espérer même grâce pour moi.
....
Fais-moi persévérer dans ce juste remords.
Je te laisse le soin de mon heure dernière;
Ne m'abandonne pas quand j'irai chez les morts [83].

Réception de La Bruyère à l'Académie française, le 3 juin 1693.

Lorsque l'Académie tint une séance publique, le 3 juin 1693, pour la réception de La Bruyère, l'éloge suivant que dans son discours le nouvel académicien fit de La Fontaine, fut d'autant mieux accueilli, qu'on avoit davantage redouté de perdre cet illustre poëte.

Hommage public rendu à La Fontaine par cet académicien.

« Plus égal que Marot, et plus poëte que Voiture, La Fontaine a le jeu, le tour, et la naïveté de tous les deux; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu, par l'organe des bêtes; élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'écrire, toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise; qui a été au-delà de ses modèles, modèle lui-même, difficile à imiter [84]. »

Telle étoit l'idée qu'avoient de notre poëte les plus grands écrivains de ce siècle et tous ses contemporains qui, de nos jours, ont été accusés d'avoir méconnu son rare mérite.

Le duc de Bourgogne, encore enfant, devient le bienfaiteur de La Fontaine.

Quand La Fontaine reçut le saint viatique, le duc de Bourgogne, alors âgé de dix ans et demi, lui envoya, de son propre mouvement, une bourse de

1694-1695

Æt. 73

Fables choisies mises en vers, cinquième partie. 1694.

cinquante louis, qui étoit tout ce qui lui restoit de ce que le roi lui avoit fait donner pour ses menus plaisirs du mois courant[85]. La Fontaine, aussitôt qu'il fut rétabli, recueillit ce qu'il avoit de forces pour achever un dernier recueil de fables, qu'il publia enfin en 1694, et qui forma le douzième et dernier livre d'un ouvrage qui vivra autant que la langue française. On n'y a pu ajouter depuis que deux ou trois fables que probablement La Fontaine n'avoit pas jugées dignes d'y être insérées[86]. Le succès de ce nouveau recueil fut tel, qu'il fut réimprimé deux fois dans la même année[87]; cependant il contenoit peu de fables nouvelles, et il se composoit, presque en entier, de celles que l'auteur avoit publiées précédemment avec les ouvrages de Maucroix. *Philémon et Baucis*, *les Filles de Minée* et *Belphégor*, sont placés, par La Fontaine, dans ce volume, au nombre des fables; mais il faut remarquer qu'en réimprimant *Belphégor*, il en retrancha le prologue, adressé à Mlle de Champmeslé: les éditeurs modernes, qui, à l'exemple de notre poëte, ont joint ce conte à ses fables, auroient dû aussi supprimer ce prologue, et respecter les intentions de l'auteur, qui avoit sagement pensé que cette suppression étoit nécessaire dans un livre destiné à être mis entre les mains des enfans et des jeunes gens[88].

Ce nouveau recueil fut imprimé deux fois dans la même année.

Il contient peu de fables nouvelles.

En y joignant *Belphégor*, La Fontaine en a retranché le prologue.

On retrouve dans ce nouveau recueil de Fables, celles qui sont dédiées au prince de Conti, à Mme de La Mésangère, à Mme Harvay et à Mme de La Sa-

blière, dont nous avons parlé lorsque nous avons rendu compte du volume de La Fontaine, qui accompagne les œuvres de Maucroix. Presque toutes les fables nouvelles, qu'on remarque dans ce recueil, ont été composées pour l'instruction et l'amusement du jeune duc de Bourgogne, et plusieurs lui sont dédiées. Mais La Fontaine ne s'est pas contenté de ces hommages, en quelque sorte partiels; il a dédié ce dernier livre de ses apologues à son jeune bienfaiteur, par une épître en prose, ainsi qu'il l'avoit fait à l'égard du dauphin, pour les six premiers livres. Les sujets de plusieurs des nouvelles fables furent même indiqués par le prince à La Fontaine : comme pour celle qui est intitulée *le vieux Chat et la jeune Souris*, dont le prologue, écrit dans le style de nos anciennes ballades, est, par ses formes naïves, si bien approprié au goût et à l'intelligence de l'enfance : ce prologue devoit plaire, d'autant plus au duc de Bourgogne, que le titre même de la fable qu'il avoit proposé sert de refrain à chaque strophe, et que La Fontaine semble se jouer de son sujet, « comme le chat de la souris [89]. »

Plusieurs des fables de ce nouveau recueil sont dédiées au duc de Bourgogne.

Le recueil entier est aussi dédié au duc de Bourgogne.

Fable intitulée *le vieux Chat et la jeune Souris*. Dédiée au duc de Bourgogne. Liv. 12, fab. 5.

La fable, intitulée *le Loup et le Renard*, est une de celles que le duc de Bourgogne avoit d'abord racontée en prose; aussi La Fontaine lui dit :

La fable intitulée : *le Loup et le Renard*. L. 12, fab. 9.

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
Un prince en fable ait mis la chose,
Pendant que, sous mes cheveux blancs,
Je fabrique, à force de temps,
Des vers moins sensés que sa prose [90].

Ceci nous prouve que les relations de La Fon-

1694-1695 taine avec le prince enfant étoient commencées
Æt. 73 depuis quelque temps, et que le vertueux Fénélon[91]
avoit mis les fables de notre poëte entre les mains de son royal élève, aussitôt qu'il avoit été en état de les comprendre.

Fénélon avoit mis les Fables de La Fontaine entre les mains de son élève avant l'âge de huit ans.

Lorsque La Fontaine dit qu'il fabriquoit ses vers à force de temps, il n'exagère pas; nous en avons la preuve, pour une fable de ce dernier recueil, intitulée *le Renard, les Mouches, et le Hérisson.* On a retrouvé une première composition de cette fable tout entière de sa main; et, en la comparant à celle qu'il a fait imprimer, on voit qu'il n'a conservé que deux vers de sa première version[92]. Ceci démontre, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, que cette facilité apparente, qu'on admire dans La Fontaine, est le plus souvent le résultat du travail. Dans les manuscrits de cet homme célèbre que nous avons eu occasion d'examiner, nous avons eu le bonheur de rencontrer les premières et les dernières copies des mêmes morceaux écrits par lui. Les premières sont pleines de changements et de ratures; il n'y en a pas dans les dernières. Il écrivoit d'une manière très-nette et très-lisible, et marquoit avec soin toutes les divisions du discours, les points, les virgules, les interjections, les interrogations, les lettres majuscules, les alinéa. Aussi les éditions de ses ouvrages qu'il a lui-même soignées sont-elles sous ce rapport extrêmement précieuses, et doivent toujours être consultées lorsqu'on réimprime tout ou

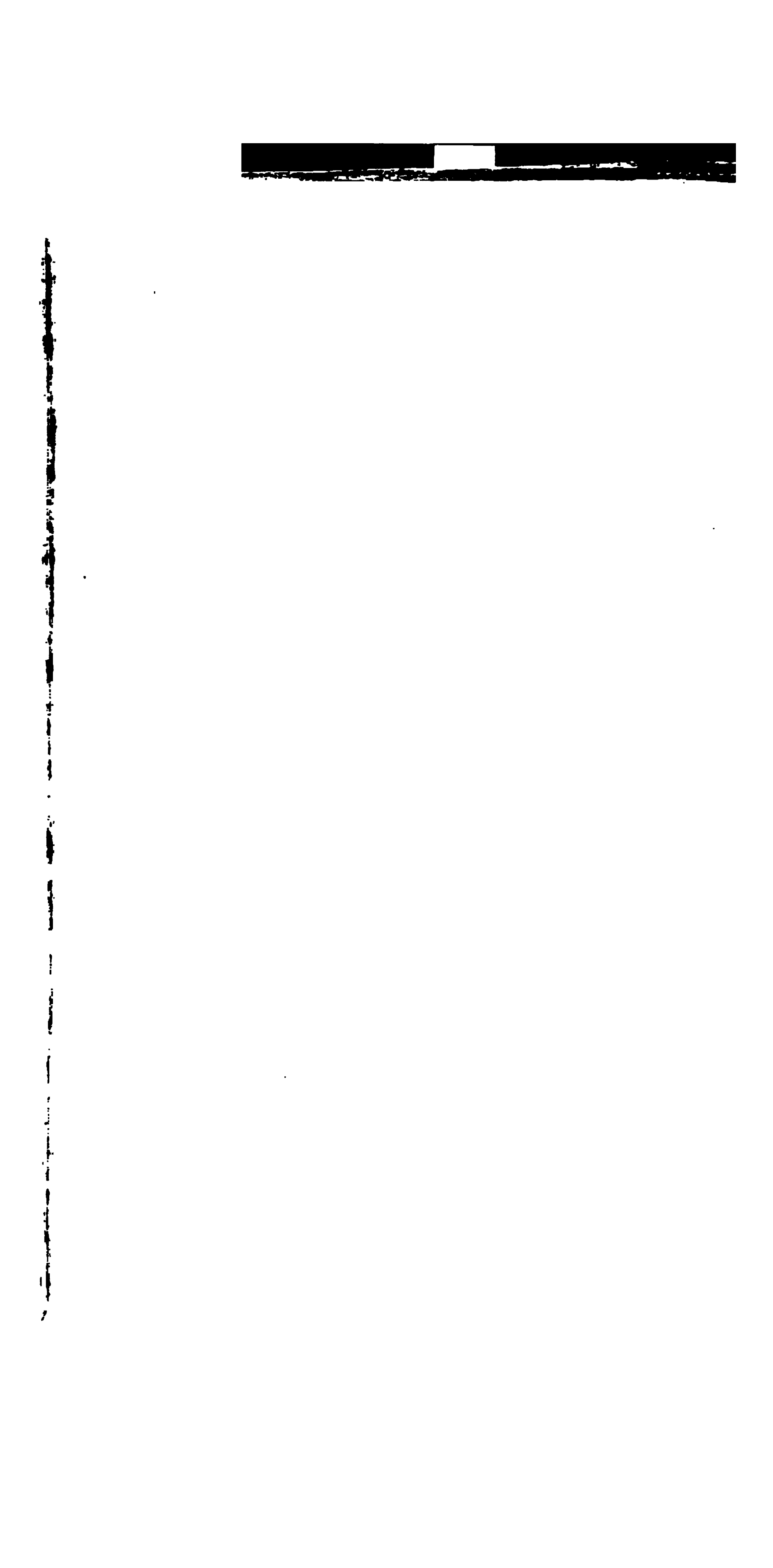
La Fontaine travailloit avec soin ses ouvrages.

Il a refait la fable intitulée *le Renard, les Mouches et le Hérisson.* L. 12, fab. 13.

Sa facilité apparente étoit le résultat du travail.

[redacted]

ard et les mouches
mbé dans la fange,
s presque mangé,
r fort étrange
le sort l'eût outragé.
voisinage,
nouveau personnage
n portier examine
~~e [illegible]~~
les garder, et fut sage,
que la faim
re encor plus importune
e moins d'aspreté,
monstre:
e aller commune,
effort d'esprit
compte aux hommes, femmes
dans le siècle ou nous
Aristote le dit.



partie de ses œuvres. Champfort a très-bien jugé de ce qu'il falloit penser de cette réputation de facilité qu'on a faite à La Fontaine. « Doué de l'esprit le plus fin, dit-il, il devint en tout le modèle de la simplicité ; il déroba sous l'air d'une négligence, quelquefois réelle, les artifices de la composition la plus savante, fit ressembler l'art au naturel, souvent même à l'instinct, et cacha son génie par son génie même. »

Dédicace en prose de cette cinquième partie des fables au duc de Bourgogne.

Dans la dédicace en prose de ce dernier recueil, La Fontaine dit au jeune prince : « L'envie de vous » plaire me tiendra lieu d'une imagination, que les » ans ont affoiblie : quand vous souhaiterez quelque » fable, je la trouverai dans ce fonds-là. Je voudrois » bien que vous y pussiez trouver des louanges » dignes du monarque qui fait maintenant le destin » de tant de peuples et de nations, et qui rend » toutes les parties du monde attentives à ses con- » quêtes, à ses victoires, et à la paix qui semble » se rapprocher, et dont il impose les conditions » avec toute la modération que peuvent souhaiter » nos ennemis [93]. »

Louanges de Louis XIV sur sa modération et sur ce qu'il s'occupe à conclure la paix.

Victoire de Nervinde, le 29 juillet 1693.

Le maréchal de Luxembourg, après le glorieux combat de Steinkerck, avoit en effet remporté une victoire plus importante encore, à Nervinde, le 29 juillet 1693. Cependant toutes ces batailles produisoient plus de gloire que d'avantages réels [94] ; et il paroît que Louis XIV offrit alors de faire la paix ; mais les conditions qu'il voulut dicter parurent trop dures, et bien éloignées de cette modération,

Louis XIV offre la paix à des conditions trop dures.

1694-1695
Æt. 73

pour laquelle La Fontaine le loue : aussi elles ne furent point acceptées. La Fontaine n'eut pas le bonheur de voir conclure cette paix qu'il désiroit tant [95].

Fable intitulée *les Compagnons d'Ulysse* (liv. 12, fab. 1), dédiée au duc de Bourgogne.

Dans la première fable de ce dernier recueil intitulée *les Compagnons d'Ulysse*, une de celles qui sont dédiées au duc de Bourgogne, La Fontaine répète en vers ce qu'il a déjà dit dans sa dédicace en prose.

La Fontaine avoue que son génie décline.

Je vous offre un peu tard ces présents de ma Muse;
Les ans et les travaux me serviront d'excuse :
Mon esprit diminue [96].

On ne s'en aperçoit pas dans la dernière fable de ce recueil, intitulée *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*. L. 12, fab. 28.

On ne s'en aperçoit pas dans la plupart des fables nouvelles de ce recueil, qui ont dû être au nombre des dernières que l'auteur ait composées : celle qui termine le volume, intitulée *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*, que le père Bouhours avoit déjà, quelques mois auparavant, placée à la fin de son *Recueil de vers choisis*, est une des meilleures, que La Fontaine ait écrite. Elle se recommande à l'attention des lecteurs, non seulement par le talent du poëte, mais aussi par l'importance de la morale qu'elle sert à inculquer.

Apprendre à se connoître est le premier des soins
Qu'impose à tout mortel la majesté suprême.
. . . .
Magistrats, princes et ministres,
Vous que doivent troubler mille accidents sinistres,
Que le malheur abat, que le bonheur corrompt,
Vous ne vous voyez point, vous ne voyez personne.
Si quelque bon moment à ces pensers vous donne,
Quelque flatteur vous interrompt.
Cette leçon sera la fin de ces ouvrages :
Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir!
Je la présente aux rois, je la propose aux sages ;
Par où saurois-je mieux finir [97]?

1694-1695

Æt. 73

Le cinquième volume de fables que La Fontaine a publié, n'est pas inférieur aux quatre autres.

Dans ce volume, comme dans les quatre autres qui l'avoient précédé, on retrouve toujours cette morale indulgente qui pénètre le cœur sans le blesser, amuse l'enfant pour en faire un homme, et l'homme pour en faire un sage. C'est toujours ce poëte, que nul n'a égalé dans l'art de donner des grâces à la raison, et de la gaieté au bon sens; sublime dans sa naïveté, et charmant dans sa négligence[98].

Lettre à de Maucroix, 26 octobre 1694.

Depuis lors, La Fontaine ne songea plus qu'au projet qu'il avoit conçu de mettre en vers les hymnes de l'Eglise : on voit par un fragment d'une lettre à son ami de Maucroix, en date du 26 octobre 1694, que ce projet l'occupoit fortement, et qu'il ne pouvoit se passer du commerce des Muses, dont il s'étoit fait une longue habitude. « J'espère, dit-il, que » nous attraperons tous deux les quatre-vingts ans, » et que j'aurai le temps d'achever mes hymnes. » Je mourrois d'ennui, si je ne composois plus. » Donne-moi tes avis sur le *Dies iræ*, *dies illa*, que » je t'ai envoyé. J'ai encore un grand dessein, où » tu pourras m'aider; je ne te dirai pas ce que c'est, » que je ne l'aie avancé un peu davantage[99]. »

Il ne nous reste rien des hymnes et des psaumes que La Fontaine avoit traduits ou imités.

Cette perte est peu regrettable.

Nous ignorons quel étoit ce grand dessein de La Fontaine. Il ne nous reste rien non plus des hymnes ou des psaumes, qu'il avoit traduits ou imités dans les derniers temps de sa vie; et, s'il faut dire toute notre pensée, cette perte nous semble peu regrettable. La Fontaine qui a monté sur des tons si divers, et fait résonner avec tant d'habileté la lyre d'Apollon, n'avoit pas cependant le genre du talent nécessaire

1695

Æt. 73

pour toucher avec succès la harpe sacrée, et ce n'est pas lorsqu'il étoit courbé sous le poids des années, qu'on pouvoit concevoir quelque espérance de le lui voir acquérir. D'ailleurs, les souhaits formés dans la lettre que nous venons de citer, se réalisèrent pour de Maucroix qui vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, mais non pas pour La Fontaine, dont les forces di-

Les forces de La Fontaine s'affoiblissent.

minuèrent de jour en jour. Il paroît qu'on lui croyoit l'esprit frappé, ou qu'on cherchoit à dissiper ses craintes, qu'on regardoit comme chimériques, puisqu'il écrivit à de Maucroix, le 10 février 1695, le billet suivant :

Billet de La Fontaine à de Maucroix, 10 février 1695.

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il » est bien vrai, comme M. de Soissons me l'a dit, » que tu me crois plus malade d'esprit que de corps. » Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage ; » mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure » que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur » quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors » point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, » afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, » il me prit au milieu de la rue du Chantre, une » si grande foiblesse, que je crus véritablement mou- » rir. O mon cher ! mourir n'est rien ; mais songes- » tu que je vais paroître devant Dieu ? Tu sais comme » j'ai vécu ! Avant que tu reçoives ce billet, les » portes de l'Eternité seront peut-être ouvertes » pour moi [100]. »

Le lecteur aura pu remarquer cette naïveté, à laquelle seule on auroit reconnu La Fontaine. « Je

» sors pour aller un peu à l'Académie, afin que » cela m'amuse. » Il règne dans ce billet un tel mélange de fermeté philosophique, d'humilité chrétienne et de crainte religieuse, joint aux sentimens d'une amitié si vraie et si tendre, qu'il suffiroit seul pour prouver combien La Fontaine étoit sincère dans sa foi et dans sa piété, et que l'âge ne lui avoit rien fait perdre de la bonté et de la sensibilité de son cœur.

1695

Æt. 73

Il prouve que sa conversion étoit sincère.

De Maucroix, dans la réponse qu'il fit aussitôt (elle est datée du 14 février), après quelques touchantes exhortations, dit à son ami :

Réponse de Maucroix à La Fontaine, 14 février 1695.

« Si Dieu te fait la grâce de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et que souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant, si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très-grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps, et de celle de ton âme [101]. »

Racine assiste La Fontaine dans ses derniers moments.

Ainsi Racine, qui, dans sa jeunesse, fut si souvent dans de joyeux banquets le compagnon de La Fontaine, se trouvoit encore près de lui à l'approche de ses derniers moments; et la religion, qui inspiroit à tous deux et les mêmes sentiments et les mêmes espérances, resserroit les nœuds de cette longue et touchante amitié !

La Fontaine n'avoit pas en vain pressenti sa fin

1695

Æt. 73

prochaine. On prétend qu'elle fut avancée par l'usage indiscret d'une tisane rafraîchissante, qu'il prit pour se guérir d'un grand échauffement, causé par les remèdes qu'on lui avoit administrés pendant sa maladie : quoi qu'il en soit, ses forces diminuèrent rapidement, et il mourut dans l'hôtel de son ami, M. d'Hervart, le 13 avril 1695, âgé de soixante et treize ans neuf mois et cinq jours[102]. Il fut inhumé dans le cimetière des Saints-Innocents, et non dans celui de Saint-Joseph, comme l'ont dit à tort tous ses biographes depuis d'Olivet[103].

Mort de La Fontaine, le 13 avril 1695.

Il est inhumé dans le cimetière des Saints-Innocents.

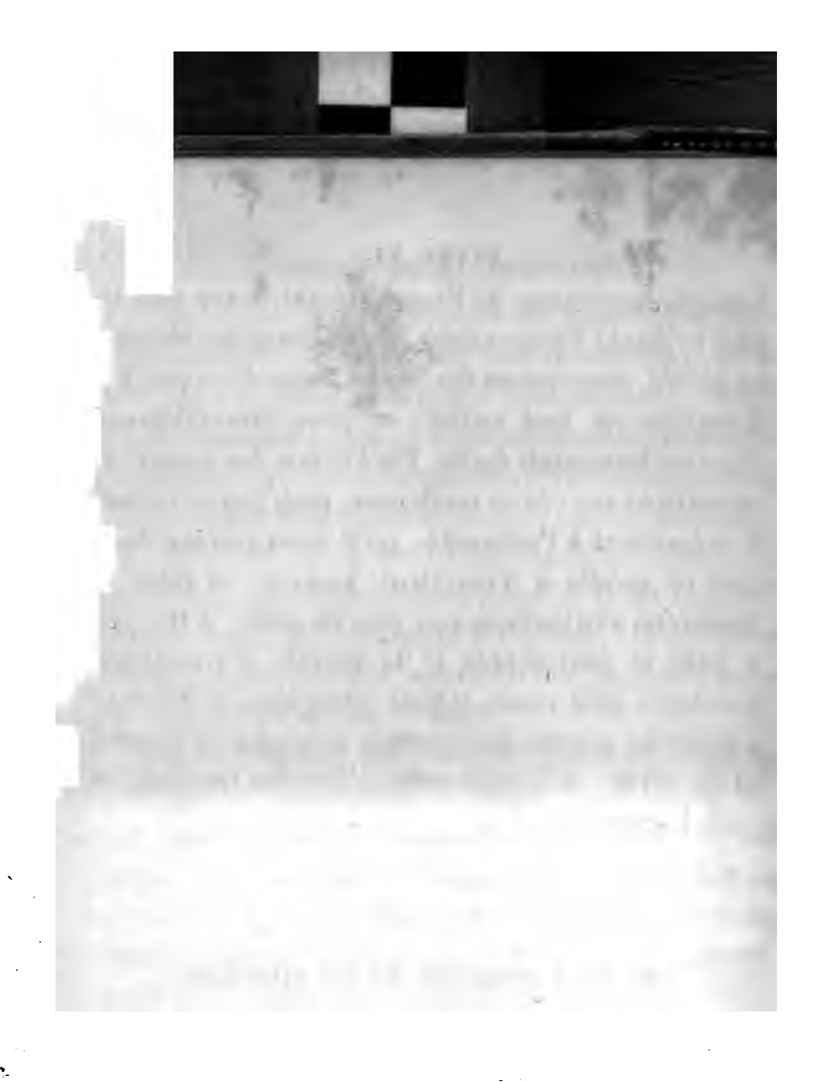
Quand Fénélon, qui, depuis deux ans, étoit le collègue de La Fontaine à l'Académie française[104], eut appris qu'il avoit cessé d'exister, il traça de ce grand poëte un éloge en langue latine, et il le donna à traduire au duc de Bourgogne, afin d'attacher un intérêt puissant à un exercice d'étude, et aussi pour faire bien comprendre à l'enfant royal toute l'étendue de la perte que la France et les Lettres venoient de faire, dans la personne de ce bon vieillard, que ce prince affectionnoit, auquel il donnoit tout ce qu'il pouvoit donner, et qui amusoit son jeune âge par des récits en apparence si simples et si faciles.

Éloge de La Fontaine par Fénélon.

« La Fontaine n'est plus! (dit Fénélon, dans cet écrit), il n'est plus! et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les grâces naïves et les doctes Muses. Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur et un esprit capables de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêts : il n'est plus cet homme, à qui il a été donné de rendre

la négligence même de l'art préférable à son poli le 1695
plus brillant ! Pleurez donc, nourrissons des Muses ! ou plutôt, nourrissons des Muses, consolez-vous. La Fontaine vit tout entier, et vivra éternellement dans ses immortels écrits. Par l'ordre des temps, il appartient aux siècles modernes, mais par son génie il appartient à l'antiquité, qu'il nous retrace dans tout ce qu'elle a d'excellent. Lisez-le, et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grâce ; si Horace a paré la philosophie et la morale d'ornements poétiques plus variés et plus attrayants ; si Térence a peint les mœurs des hommes avec plus de naturel et de vérité ; si Virgile enfin a été plus touchant et plus harmonieux[105]. »

FIN DE L'HISTOIRE DE LA FONTAINE.



[redacted]

NOTES

SUR LA VIE DE LA FONTAINE.

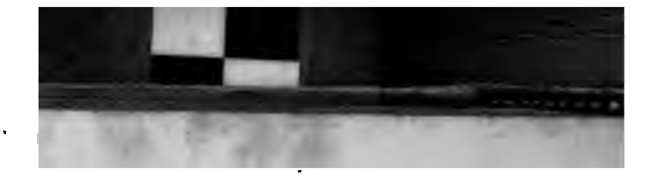
[redacted]

NOTES

DU LIVRE PREMIER.

1 MOLIÈRE, Racine, Boileau, Chapelle, Bernier, Pélisson, La Bruyère, Fénélon, Bayle, Saint-Evremond, de Maucroix, ont été au nombre des amis de La Fontaine, et en ont fait l'éloge. Il eut aussi pour protecteurs et pour amis Turenne, le grand Condé, les deux princes de Conti, Fouquet, le duc de Vendôme, son frère le grand-prieur, La Rochefoucauld, le duc de Guise, le duc et le cardinal de Bouillon, les ambassadeurs Bonrepaux et Barillon, la duchesse de Bouillon, sa sœur la duchesse de Mazarin, Mme de Montespan, Mme de Thianges, Mme de Sévigné, Mme de Grignan, Mme de La Fayette, la duchesse douairière d'Orléans, Mme de La Sablière, Mme Hervart, etc. Naigeon, dans la notice qui se trouve en tête des *Fables de La Fontaine*, de Didot, Collection du Dauphin (p. lxvij, in-18), a dépeint La Fontaine comme un homme ignoré de ses contemporains, menant une vie très-retirée, et ne vivant que pour un très-petit nombre d'amis. Il y eut, au contraire, peu d'hommes de lettres aussi répandus dans le monde que lui.

Des diverses vies et notices qu'on a publiées de La Fontaine, celles qui, pour les faits, méritent attention, sont les suivantes : 1°. celle que Perrault a publiée en 1696, un an après la mort de La Fontaine, dans son ouvrage des *Hommes illustres*, p. 83; 2°. celle de Mme Ulrich, en tête des *Œuvres posthumes de La Fontaine*, 1696, in-12; 3°. celle de d'Olivet, dans l'*Histoire de l'Académie*, in-4°, p. 277 à 314, en 1729; 4°. celle de Mathieu Marais, qui n'a été imprimée qu'en 1811, par Chardon de la Rochette, mais qui fut composée avant celle de d'Olivet; 5°. celle du père Niceron, dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, t. XVIII, in-12, 1732, p. 314; 6°. celle de Titon du Tillet, dans le *Parnasse Français*, in-folio, 1732, p. 460; 7°. celle que Montenault a mise en tête de l'édition des *Fables dite des Fermiers généraux*, 4 vol. in-folio, 1755 :



Il a été aidé par l'abbé d'Olivet, ainsi qu'il le dit lui-même; 8°. celle de Chauffepié, *Supplément de Bayle*, in-folio, 1750, article LA FONTAINE, t. II, p. 66 de la lettre F; 9°. celle de Fréron, insérée dans l'édition des *Fables*, par Barbou, et dans ses *Mélanges*. Tous ces auteurs ont été, ou contemporains de La Fontaine, ou ont reçu des renseignements des enfants même de La Fontaine, ou de ceux qui avoient connu cet homme célèbre. Ce sont aussi les seuls dont on puisse s'appuyer, quoique, ainsi que nous le verrons, ils ne soient pas exempts d'erreurs. Il y a eu depuis un grand nombre de notices sur La Fontaine; mais leurs auteurs ont écrit dans un temps trop éloigné de celui où il a vécu, pour pouvoir être considérés comme témoins historiques.

2 MESDAMES, filles de Louis XV, se chargèrent de l'éducation d'une des arrière-petites-filles de La Fontaine, qu'elles firent élever dans un couvent près de Versailles, et qu'elles marièrent, plus tard, à M. le comte de Marson. M[me] de Marson, après avoir perdu toute sa fortune, par suite des malheurs de la révolution, vivoit obscurément, à Versailles, avec son fils et sa fille, et s'occupoit de leur éducation, quand on surprit une lettre que lui écrivoit un de ses parents, qui étoit hors de France. Mandée au comité révolutionnaire de Versailles, M[me] de Marson y comparut accompagnée de ses enfants. Il étoit incontestable qu'elle avoit été en correspondance avec un parent proscrit : on lui prononçoit son arrestation, qui, d'après un fait alors si criminel, la perdoit infailliblement, lorsqu'un des nombreux témoins de cette scène, un homme du peuple, qui venoit souvent dans la maison, s'écria : « O ciel! faire périr une petite-fille de La Fontaine, une dame qui élève si bien ses enfants! » Cette exclamation fit le plus grand effet sur l'assemblée, et même sur le comité. Le président, se tournant vers le petit Marson, alors âgé de dix ans, lui dit : Que t'apprend-on? L'enfant répondit : On m'enseigne à être bon. A ce mot si touchant, ces hommes de fer sentirent leurs entrailles s'amollir. On fit encore quelques questions à l'enfant qui y répondit tout aussi bien; la mère fut renvoyée chez elle, et l'affaire fut assoupie. (Creuzé de Lesser, *Vie de La Fontaine*, t. I. p. xxix de l'édit. in-8° des *Fables de La Fontaine*, par Didot l'aîné, 1813. Voyez encore sur les descendants de La Fontaine, dans le *Journal des Débats*, une lettre de M. Lullier-

Winslow, en date du 10 novembre 1818, et les *Mémoires de Coulanges*, p. 506. M. La Fontaine-Marson reçoit une modique pension du Roi. Mme Despotz, arrière-petite-fille de La Fontaine, demeure encore à Château-Thierry; nous tenons d'elle quelques renseignements.)

3 Cette date précise a été donnée en premier par d'Olivet (*Histoire de l'Académie française*, p. 277). Mathieu Marais (*Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, Paris, 1811, in-12, p. 1 et 108), qui ne la connoissoit pas, disserte à tort sur l'époque de la naissance de notre auteur. D'Olivet a induit tous les biographes de La Fontaine et nous-même, en erreur sur le nom du père de notre poëte. Il se nommoit Charles de La Fontaine; c'est le parrain du fabuliste, qui s'appeloit, comme lui, Jean de La Fontaine; sa marraine fut Claude Josse, femme de Louis Germain; il fut baptisé dans l'église de la paroisse de Saint-Crespin de la ville de Château-Thierry. Voyez l'extrait de baptême de La Fontaine, inséré dans les *Mémoires de Coulanges*, p. 506. Le père de La Fontaine est aussi nommé Charles de La Fontaine dans l'acte de vente que notre poëte fit de sa maison à Antoine Pintrel, le 2 janvier 1676.

4 *Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts, commencés d'être imprimés l'an* 1701, *à Trévoux.* Février 1759, p. 393, et année 1755, juillet. Ces journalistes assurent que l'indolence seule de La Fontaine l'empêcha de produire ses titres de noblesse, dans le temps de la recherche des nobles de la généralité de Soissons. Mais ceci n'est pas exact; et, au contraire, les prétentions de la famille de La Fontaine coûtèrent cher à notre poëte, et lui attirèrent une affaire désagréable. Une commission fut chargée, en 1657, de rechercher les usurpateurs de noblesse. On produisit des actes dans lesquels La Fontaine étoit qualifié d'écuyer; le fisc dirigea des poursuites contre lui, et, en son absence, un arrêt par défaut le condamna à deux mille francs d'amende. La Fontaine s'adressa alors à son protecteur naturel, le duc de Bouillon, qui étoit seigneur de Château-Thierry. Il lui écrivit et le supplia dans son langage ordinaire, c'est-à-dire en vers, de mettre ses doléances sous les yeux de Colbert, et de le faire décharger de cette condamnation. Cette épître est de l'an 1662, et postérieure au mois d'avril de cette année, puisqu'il y est question de la duchesse de Bouillon. On voit, dans

cette pièce, que La Fontaine reconnoissoit qu'il n'étoit pas noble :

Je ne dis pas qu'il soit juste qu'on voie
Le nom de noble à toutes gens en proie;
C'est un abus, il faut le prévenir,
Et sans pitié les coupables punir;
Il le faut, dis-je, et c'est où nous en sommes;
Mais le moins fier, mais le moins vain des hommes,
Qui n'a jamais prétendu s'appuyer
Du vain honneur de ce mot d'écuyer,
Qui rit de ceux qui veulent le paroître,
Qui ne l'est point, qui n'a point voulu l'être!
C'est ce qui rend mon esprit étonné.
Avec cela je me vois condamné,
Mais par défaut. J'étois lors en Champagne,
Dormant, rêvant, allant par la campagne,
Mon procureur dessus quelque autre point,
Et ne songeant à moi ni peu ni point,
Tant il croyoit que l'affaire étoit bonne.
On l'a surpris; que Dieu le lui pardonne!
Il est bon homme, habile, et mon ami,
Sait tous les tours; mais il s'est endormi.
. . . .
L'excès du mal m'ôte le jugement.
Que me sert-il de vivre innocemment.
D'être sans faste et cultiver les Muses?
Hélas! qu'un jour elles seront confuses,
Quand on viendra leur dire en soupirant :
« Ce nourrisson que vous chérissiez tant,
» Moins pour ses vers que pour ses mœurs faciles,
» Qui préféroit à la pompe des villes
» Vos antres cois, vos chants simples et doux,
» Qui dès l'enfance a vécu parmi vous,
» A succombé sous une injuste peine! »

Cette épître se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque de MONSIEUR, ou de l'Arsenal, dont j'ai parlé dans mon avertissement. Ce manuscrit, intitulé *Recueil de Pièces*, est num. 151; l'épître à M. de Bouillon est dans le tome I, p. 821. Boileau eut un procès semblable à celui de La Fontaine, mais il le gagna. Voyez sa *Lettre à Brossette*, en date du 9 mai 1699, et les *Mémoires de Miraulmont sur l'origine du Parlement*, 1612, p. 38, cités p. 6 de l'avertissement des *Mém. de M. de Coulanges*.

5 D'Olivet (p. 304), et Fréron (*Vie de La Fontaine*, p. vj, en tête de l'édition des *Fables*, de Barbou), cherchent à concilier les deux narrations : d'Olivet est un contemporain de La Fontaine. Fréron a eu, pour composer sa Vie, un mémoire du fils même de cet homme célèbre. D'Olivet dit : « Il étudia sous des maîtres de campagne. »

> 6 Il n'est cité que je préfere à Reims.
>
> LA FONTAINE, *Conte des Rémois*.

Il alloit souvent à Reims, même après son mariage, et demeuroit alors chez son ami Maucroix. Il y passa l'hiver de 1656. — Voyez les *Mémoires de M. de Coulanges*, Paris, 1820, in-8°, p. 497.

7 Adry, dans ses notes sur la *Vie de La Fontaine*, par Fréron, p. xxij, de l'édit. des *Fables*, par Barbou. M. Adry étoit lui-même oratorien, et a compulsé les registres. Il possédoit un *Lactance*, édition de Lyon, 1548, qui avoit été donné à cette époque par G. Héricart à La Fontaine.

Claude de La Fontaine se retira à Nogent-l'Arthaut, près Château-Thierry, et y mourut, du vivant de son frère. Il avoit fait, en 1649, donation de tous ses biens à Jean de La Fontaine, à condition de lui payer une rente viagère. Notre poëte oublioit quelquefois l'époque du paiement, et son frère étoit obligé de l'en faire ressouvenir par actes d'huissiers. Voyez les *Mémoires de M. de Coulanges, suivis de lettres inédites de Sévigné*, Paris, 1820, in-8°, p. 461. Dans l'acte de vente faite par notre poëte de sa maison de Château-Thierry, en 1676, on a fait intervenir Claude de La Fontaine, ecclésiastique, demeurant à Nogent-l'Arthaut.

8 D'Olivet, *Hist. de l'Académie*, in-4°, p. 278. Montenault, *Fables*, in-folio, t. I, p. x. Niceron, t. XVIII, p. 315. Toutes ces autorités se réduisent à celle de d'Olivet. On ignore dans la famille de La Fontaine, quelle fut l'époque précise de son mariage. On croit que ce fut en 1648. — Voyez les *Mémoires de M. de Coulanges*, p. 506. On sait que M[me] de La Fontaine étoit encore mineure en 1656; ce qui prouve seulement qu'alors elle n'avoit pas vingt-cinq ans. On croit, dans la famille, que le fils de La Fontaine est né le 8 octobre 1653. L'éditeur des *Mémoires de*

[redacted]

M. de Coulanges, pense que cette date est fausse, parce que, dans l'épître au duc de Bouillon, La Fontaine dit :

> Bref pour mon fils, y compris la nourrice ;
> Sans point d'abus, les voilà justement
> Comptant pour un la nourrice et l'enfant :
> Il est petit, et la chose est bien juste.

Mais ceci n'est point une preuve ; le mot de *nourrice* signifie peut-être ici la *bonne*, ou celle qui avoit soin de l'enfant.

9 *Mémoires de Trévoux*, juillet 1755, et février 1759, p. 394. Dans les deux lettres de La Fontaine à Jannart, publiées dans les *Mémoires de M. de Coulanges*, p. 501 et 502, on trouve des passages qui jettent quelque jour sur le commencement des brouilleries de La Fontaine avec sa femme. On voit d'abord, dans la première qui est datée du 16 mars 1658, que les deux époux vivoient encore assez bien ensemble, car La Fontaine dit : « J'irai à Paris devant la fin du carême... Mlle de » La Fontaine (*a*) m'en presse : ce n'est pas qu'elle soit plus » mal qu'elle n'étoit il y a six mois ; mais il est bon d'assurer » la chose au plus tôt. J'y ai un intérêt trop grand pour la laisser » plus long-temps au hasard, outre que Mlle de La Fontaine » ne veut pas faire à Paris un long séjour, et sera bien aise de » trouver les affaires toutes disposées. » Mais dans la seconde, en date du 1er février 1659, on voit que La Fontaine étoit accusé de jouer et d'emprunter. « Monsieur mon oncle (écrit-il à Jannart), » ce qu'on vous a mandé de l'emprunt et du jeu est très-faux... » Mlle de La Fontaine ne sait nullement bon gré à ce donneur de » faux avis, qui est aussi mauvais politique qu'intéressé. Notre » séparation peut avoir fait quelque bruit à La Ferté ; mais elle » n'en a pas fait beaucoup à Château-Thierry, et personne n'a » cru que cela fût nécessaire. »

10 Voyez *Œuvres diverses de M. de La Fontaine*, édit. in-8°, 1729, t. II, p. 26 ; *Lettres à Madame de La Fontaine*, qui contiennent la relation d'un voyage de Paris à Limoges.

11 Le conte des *Aveux indiscrets*, qui se termine par ces vers,

---

(*a*) C'est-à-dire sa femme. Il n'y avoit, ainsi que je l'ai dit, que les femmes mariées nobles, ou d'un certain rang, qui portassent le titre de *Madame*.

a été imprimé pour la première fois en 1685, dans le tome Ier des *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs Maucroix et de La Fontaine*, p. 180. La Fontaine avoit alors soixante-quatre ans. Ce conte des *Aveux indiscrets* ne se trouve point dans la belle édition donnée à Amsterdam, avec les figures de Romain de Hooge, en 1685. La première édition où je l'ai trouvé est celle en deux volumes, petit in-12, Amsterdam, 1691, p. 199. C'est le dernier. Je crois que cette édition a été imprimée en France clandestinement : il n'y a pas de réclame à chaque page, comme dans les éditions de Hollande.

12 Louis Racine, *Mémoires sur la Vie de Jean Racine*, dans le tome V de ses *Œuvres*, p. 158, Paris, in-8°, 1808. D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, p. 302. — Je me suis surtout attaché au récit de Racine, qui paroît avoir pris des renseignements sur ce fait curieux. Ce Poignan étoit de la Ferté-Milon, patrie du grand Racine, et son ami dès l'enfance : il le fit son héritier en partant pour sa première campagne. Il lui laissoit, par son testament, un petit bien qu'il avoit à la Ferté-Milon. Poignan mourut après avoir mangé ce bien, et Racine paya les frais de sa maladie et de son enterrement, par reconnoissance pour le testament.

13 *Poésies de Malherbe* avec les observations de Ménage. Deuxième édit. in-12, 1689, p. 35.

14 D'Olivet, p. 305. Montenault, t. I, p. xij.

15 Les *Epîtres de Sénèque*, nouvelle traduction, Paris, chez Cl. Barbin, 1681, 2 vol. in-12. Il n'y a aucun avertissement, ni rien dans le privilége qui indique l'auteur. — *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, 3 vol. in-12, 1685, chez Claude Barbin. Ce fut à Pintrel que La Fontaine vendit sa maison de Château-Thierry, en 1676, moyennant une rente de 300 liv. Pintrel est qualifié, dans cet acte, de gentilhomme de la grande vénerie du roi. Sa femme se nommoit Marie Cousin.

16 D'Olivet, p. 307.

17 Auger, *Vie de La Fontaine*, t. I, p. viij, édition des *Fables*, Paris, in-8°, 1814; et t. I, p. x de l'édit. de 1818. La Fontaine a introduit dans ses fables quelques maximes machiavéliques qui lui ont été justement reprochées; et le parallèle du grand Condé, d'Alexandre et de César (t. II, p. 62, des *Œuvres*

diverses), démontre que la lecture des grands historiens de l'antiquité lui étoit familière, et qu'il a su en profiter.

18 *Œuvres de Jean Racine*, édit. de Geoffroy, t. VII, lettre xxvj, p. 161. Une des sœurs de La Fontaine fut mariée à un M. de Villemontée. Voyez une lettre de La Fontaine à son oncle Jannart, dans les *Mémoires de M. de Coulanges*, p. 50. Cette lettre renferme des détails sur les affaires de famille de notre poëte, qui ont peu d'intérêt : elle est datée de Reims, le 14 février 1656; et La Fontaine nous apprend qu'il s'y trouvoit logé chez son ami Maucroix.

19 Mathieu Marais dit positivement (p. 2) que la première édition de *l'Eunuque*, traduite par de La Fontaine, en vers, a été imprimée à Reims, en 1654, in-4°; et il s'étonne que Fabricius l'indique comme ayant été imprimée à Paris. Quant à nous, comme Fabricius, nous n'avons encore vu qu'une édition de Paris, 1654, in-4°, de 149 pages, sans l'avertissement au lecteur et le privilége. Le libraire indiqué est Augustin Courbé; le nom de l'auteur, le *sieur de La Fontaine*, ne se trouve que dans le privilége, et n'est point sur le titre. Il est dit à la fin du privilége : *Achevé d'imprimer, pour la première fois, le 17 aoust* 1654.

20 M. Després, *Vie de La Fontaine*, en tête des *Œuvres complètes*, en 2 vol. in-8°, 1817, p. 2. Nous citerons le monologue de Gnaton le parasite, qui commence l'acte second, p. 29 de l'édit. in-4°, 1654, ou t. II, p. 240, des *Œuvres diverses*, édit. de 1729 :

Que le pouvoir est grand du bel art de flatter !
Qu'on voit d'honnêtes gens par cet art subsister !
Qu'il s'offre peu d'emplois que le sien ne surpasse !
Et qu'entre l'homme et l'homme il sait mettre d'espace !

21 Selon les auteurs des *Mém. de Trévoux*, ce seroit une erreur de Montenault, d'avoir cru que Jannart étoit dans la dépendance de Fouquet. Jannart étoit substitut du procureur-général au parlement de Paris, avant que Fouquet, qui avoit été fait maître des requêtes à vingt-cinq ans, fût pourvu de la charge de procureur-général, à trente-cinq ans. Jannart, selon eux, étoit gentilhomme, et descendoit d'un grand-veneur du royaume de Naples. La terre de Lhuis, à deux ou trois lieues de Château-Thierry, étoit,

depuis plus de deux cents ans, dans sa famille. Il avoit épousé la tante de Mme de La Fontaine. Il seroit mort en 1690, revêtu de la charge de conseiller d'Etat, dont il avoit été décoré en 1648 ou en 1650. — Voyez les *Mémoires de Trévoux*, année 1755, 1re partie, juillet; et février, année 1759, p. 395. Mais les auteurs des *Mémoires* ont été eux-mêmes induits en erreur par des prétentions de famille; car, à la page 497 des *Mémoires de M. de Coulanges*, je trouve, sur Jannart, la note suivante, qui paroît avoir été fournie par ses descendants même, plus véridiques que leurs aïeux. « Jacques Jannart, conseiller du roi et substitut du procureur-général au parlement de Paris, étoit fils de Nicolas Jannart, contrôleur au grenier à sel de Château-Thierry. Jacques Jannart avoit épousé Marie Héricart, tante de Mme de La Fontaine; elle lui donna un fils, le 10 avril 1639, qui fut nommé Jacques. Ce dernier devint conseiller au Châtelet, le 13 avril 1661, puis conseiller au grand-conseil, le 15 juillet 1675. Il épousa, le 15 janvier 1678, Mlle de Chasseux, et mourut sans postérité, le 18 janvier 1712. »

22 De Gourville, *Mémoires*, in-12, Paris, 1724, t. II, p. 304. Choisy, *Mémoires*, passim.

23 La Fontaine, *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 99-109-119, in-12, et *Œuvres diverses*, t. I, p. 23-38; et Mathieu Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, p. 13.

24 Sur le goût de La Fontaine pour la bonne chère, voyez Vigneul de Marville, dans ses *Mélanges*, t. II, p. 255, Paris, 1701, in-12; et Titon du Tillet, dans son *Parnasse Français*, p. 462.

25 Dans la *Lettre à Maucroix*, édit. de 1729, La Fontaine dit en parlant de Fouquet : « On diroit que la Renommée n'est » faite que pour lui seul, tant il lui donne d'affaires à la fois. » Bien en prend à cette déesse, de ce qu'elle est née avec cent » bouches : encore n'en a-t-elle pas la moitié de ce qu'il faudroit » pour célébrer dignement un si grand héros. » *Œuvres diverses*, t. III, p. 296. Fouquet encourageoit tous les genres de mérite; il avoit retiré chez lui l'Orientaliste d'Herbelot; voyez Perrault, *Hommes Illustres*, t. II, p. 71. Ce fut lui, qui, par ses libéralités, fit rentrer le grand Corneille dans la carrière dramatique. Voy. l'*Esprit du grand Corneille*, par le

[redacted]

comte François de Neufchâteau, in-8°, Paris, 1819, p. 253-216.

26 Louis Racine, ***Mémoires***, t. V, p. 156, édit. 1808.

27 La Bruyère, chap. XII des ***Jugemens***, t. II, p. 83, édit. in-12, Paris, 1768; et p. 466 de la 10me édit. 1699.

28 D'Olivet, ***Histoire de l'Académie***, p. 380.

29 Mlle Ulrich, ***Œuvres posthumes de M. de La Fontaine***, dans le morceau intitulé, ***Portrait de M. de La Fontaine.*** — Il est curieux de rapprocher ces passages des contemporains de ceux de nos biographes modernes, qui prétendent que La Fontaine et ses ouvrages ne furent pas appréciés de son temps. Voyez Naigeon, ***Notice sur La Fontaine***, édit. in-18, p. xxxvij et xlij, et Creuzé de Lesser, ***Vie de La Fontaine***, p. l.

30 Voici comme Boileau s'exprime à ce sujet dans sa première des ***Réflexions critiques sur Longin***, t. III, p. 222 et 165 des ***Œuvres de Boileau***, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°; ou tome II, p. 249 de l'édition stéréotype d'Herhan. « Je puis même » nommer un des plus célèbres de l'Académie d'architecture, » qui s'offre de lui faire voir quand il voudra, papier sur table, » que c'est le dessin du fameux Le Vau qu'on a suivi dans la » façade du Louvre; et qu'il n'est point vrai que ni ce grand » ouvrage d'architecture, ni l'Observatoire, ni l'Arc de Triomphe, » soient des ouvrages d'un médecin de la Faculté. » Celui dont parle ici Boileau est d'Orbay, élève de Le Vau; je ne sache pas qu'on ait fait connoître ce qu'il avoit écrit là dessus; et Charles Perrault ne semble avoir composé ses ***Mémoires*** (Avignon, 1759, in-12) que pour assurer à son frère la gloire de cette colonnade. Ce qui doit rendre son récit un peu suspect, c'est qu'il en revendique pour lui-même une petite partie. Charles Perrault (***Mémoires***, p. 124) parle de cette prétention de d'Orbay, et la repousse comme une calomnie.

31 Voyez ***Fables nouvelles et autres Poésies du sieur de La Fontaine***, 1671, in-12, p. 1 de l'avertissement du ***Songe de Vaux.*** — M. de Scudéri a fait une description du château de Vaux-le-Vicomte, dans le tome Xe de ***Clélie***, p. 1091. Le maréchal de Villars ayant fait l'acquisition de ce château, au commencement du dix-huitième siècle, le nom de ***Vaux-le-Vicomte*** fut converti en celui de ***Vaux-le-Villars.*** Voyez Hurtaux et Magny, ***Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs***, t. IV, p. 776.

32 *Fables nouvelles et autres Poésies*, 1771, in-12, p. 28.

33 *Œuvres diverses de La Fontaine*, 1729, in-8°, t. I, p. 330. Ce fragment qui contient l'apothéose d'Hercule, où se trouvent ces vers, n'a jamais été publié du vivant de La Fontaine, et a paru pour la première fois, en 1729, dans l'édition des *Œuvres diverses*. Champfort dit (*Eloges de La Fontaine*, p. 31 du *Recueil de l'Académie de Marseille*) : « La Muse » aimable et nonchalante de La Fontaine rappelle ce riant tableau » qu'il fait de l'Aurore, dans un de ses poëmes où il représente » la jeune déesse, qui, se balançant dans les airs, laisse tomber » des fleurs, et ne les répand pas. » Cet éloge un peu maniéré contient une erreur. Il est question de la nuit dans ce passage de La Fontaine, et non, de l'aurore.

34 Dans le Recueil de *Fables nouvelles et de Poésies diverses*, publié par La Fontaine, en 1771, p. 1 de l'avertissement, il dit que *le Songe de Vaux* avoit été entrepris il y avoit douze ans, ce qui nous reporte à l'année 1658 ou 1659. Ce fut cependant vers cette époque qu'il composa son charmant poëme d'*Adonis*, dont il présenta un exemplaire à Fouquet, avec une dédicace à sa louange. Mais La Fontaine retoucha depuis ce poëme, qu'il ne fit imprimer que long-temps après. Il fut obligé de supprimer la dédicace, que la censure d'alors ne lui auroit pas permis de publier, et qui d'ailleurs ne pouvoit s'appliquer qu'à Fouquet placé au sommet des grandeurs, et devenoit inconvenante pour Fouquet précipité dans les abîmes du malheur :

Fouquet, l'unique but des faveurs d'Uranie,
Digne objet de mes chants, vaste et noble génie,
Qui seul peux embrasser tant de soins à la fois;
Honneur du nom public, défenseur de nos lois;
Toi, dont l'âme s'élève au-dessus du vulgaire,
Qui connois les beaux-arts, qui sais ce qui doit plaire,
Et de qui le pouvoir, quoique peu limité,
Par le rare mérite est encor surmonté,
Vois de bon œil cette œuvre, et consens, pour ma gloire,
Qu'avec toi l'on le place au temple de mémoire.
Par toi je me promets un éternel renom,
Mes vers ne mourront point assistés de ton nom.

Ces vers qui donnent la date de la composition du poëme d'*Adonis*, m'étoient inconnus lorsque j'ai écrit cette partie de mon ouvrage,

et ont été imprimés pour la première fois, en 1820, dans les *Archives de la Littérature et des Arts*, t. I, p. 46.

35 *Ménagiana*, édit. 1715, t. II, p. 83.

36 *Poésies diverses de M. Colletet;* in-12, Paris, 1656, p. 315:

> Le ciel qui te fit blonde, un jour te verra noire ;

et p. 363 :

> L'Aurore aux cheveux blonds sur nos plaines reluit,
> Telle brille Claudine à la perruque blonde.

Ce recueil des poésies de Guillaume Colletet a été publié par François Colletet son fils, et il a été oublié dans l'indication des œuvres de ce poëte dans l'article *Colletet* de la *Biographie universelle*, t. IX, p. 261 : ce fut, du vivant même de son père que François Colletet publia le recueil dont nous parlons. François Colletet, dans son *Abrégé des Annales de Paris*, 1664, in-12, p. 413, nous apprend que Guillaume Colletet mourut le 10 février 1659, jour de saint Guillaume son patron; il avoit 62 ans, et étoit né le 12 mars 1598.

37 Dans l'ouvrage intitulé *le Cabinet des Muses*, in-12, Paris, 1668, on trouve trois ou quatre pièces sous le nom de Claudine : une, pag. 183, adressée à Colletet le fils, qui est un véritable madrigal : elle le traite de mon cher fils; et lui, dans sa réponse, de même intitulée épigramme, qui est aussi un madrigal, il l'appelle belle maman; la pièce est intitulée : *à Mademoiselle Colletet.* Il y a encore d'autres pièces de vers de Claudine, p. 186, 309 et 311 du même recueil.

38 « *Omnium venustatum coagulum Claudinam tuam* » *coram intueri videor cùm Musas intueor.* » *Epistola viri Cl. Nicolai Heinsii ad V. C. Gulielm. Colletetum*, dans le *Recueil de Poésies diverses de Colletet*, p. 307.

39 Voyez le *Ménagiana*, t. III, p. 84.

40 Les stances et les madrigaux ont été imprimés pour la première fois dans le recueil publié par La Fontaine, intitulé : *Fables nouvelles et autres Poésies de M. de La Fontaine;* in-12, Paris, 1671. Le sonnet et le premier madrigal sont relatifs à un portrait que le peintre Gilbert de Sève avoit fait de Mlle Claudine. Dans *le Cabinet des Muses*, pag. 309, on trouve diverses pièces de vers sur le même sujet, un madrigal sous le nom de Claudine, et une réponse sous le nom de Sève, qui est

intitulée *épigramme*, mais qui est un véritable madrigal. Il paroît qu'alors on employoit le mot *épigramme* dans la signification que lui donnoient les Grecs, pour signifier toute pièce de vers de peu d'étendue, et ne renfermant qu'un trait ou une pensée.

41 Cette pièce qui a dû être composée vers 1658, fut publiée pour la première fois par La Fontaine, en 1685, dans le *Recueil des ouvrages de Prose et de Poésie du sieur de Maucroix et de La Fontaine*, p. 99 à 104; elle est sans aucun intitulé du mot *épître* ou autre, mais précédée seulement de ces lignes de prose, que, dans toutes les éditions subséquentes, on a réimprimées inexactement :

« M...... ayant dit que je lui devois donner pension pour le
» soin qu'il prenoit de faire valoir mes vers, j'envoyai quelque
» temps après, cette lettre-ci à M...... »

Cette lettre paroît donc adressée à Fouquet lui-même. D'Olivet, dans son édition des *Poésies diverses* de notre auteur, l'a réimprimée avec négligence (t. I, p. 19-22); il a passé ce vers :

Car menus vers sont en vogue à présent;

ce qui est d'autant plus surprenant que le vers précédent :

Ne dites point que c'est menu présent,

se trouve sans rime. Aussi, tous les éditeurs qui l'ont suivi, et qui n'ont pas remonté à l'édition originale, ont cru qu'il y avoit un vers d'omis, et l'ont remplacé par des points. C'est dans l'édition in-8°, 1818, t. VI, p. 41, et dans l'édition dite compacte, in-8°, 1817, t. I, p. 305, qu'on a fait adresser par La Fontaine cette épître à Mme Fouquet. Dans l'édition stéréotype d'Herhan, *Œuvres diverses de La Fontaine*, in-18, p. 33, et dans l'édition stéréotype de Didot, t. I, p. 12, on n'a point commis cette faute.

Ce qui confirme que cette épître est de 1658, c'est ce vers :

Vienne l'an neuf, ballade est destinée.

L'an neuf peut aussi dans cet endroit signifier le nouvel an; mais cela prouve qu'on approchoit de l'année 1658, et on ne pourroit reculer cette épître à la fin de 1659.

Je ferai remarquer que La Fontaine (t. I, p. 100 des *Ouvrages des sieurs de Maucroix*, etc.) avoit écrit *assinée* pour rimer

[redacted]

avec *année*. D'Olivet a corrigé *assignée*, les autres éditeurs ont suivi cette leçon, et suivant nous, à tort. La Fontaine et les poëtes de son temps se permettoient de changer l'orthographe des mots d'après la prononciation, et d'ajouter ou de retrancher une syllabe dans un mot pour la commodité de la rime et de la mesure ; c'est ainsi que dans une même fable (celle du *Villageois et de la Fourmi*), La Fontaine écrit *fourmis* comme on l'écrivoit de son temps, et *fourmi* comme on l'écrivoit avant lui ; dans l'épître au duc de Bouillon, citée plus haut, p. 342, il a écrit *parêtre* pour rimer avec *être ;* et Boileau se permet de retrancher une syllabe à *chèvre-feuille*, et écrit *chèvre-feuil*, pour faire entrer ce mot dans la mesure de son vers, et pour faire rimer avec *Auteuil*. Dans un autre endroit, nous verrons La Fontaine écrire le *sine* pour le *signe*, et dans un vers d'une de ses pièces intitulée *l'Illusion comique*, Corneille écrit *appas* par *appât*, substituant un *s* à un *t*, pour rimer avec *pas*.

J'ai cru la comédie au point où je l'ai vue ;
J'en ignorois l'éclat, l'utilité, l'appas,
Et la blâmois ainsi ne la connoissant pas.

Cette dernière observation est de M. le comte François de Neufchâteau dans l'*Esprit de Corneille*. J'ai remarqué encore nombre d'exemples de ce genre. Aujourd'hui cela n'est plus permis, et il n'y a qu'une seule langue pour la poésie et pour la prose. Il n'en est pas de même pour les poëtes anglais et italiens. Voyez ci-après, p. 356.

42 Le mot *pleiger* se trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, dernière édition, mais il n'est plus entendu ; il est vrai que beaucoup d'autres mots très-intelligibles, très-usités et très-français, ne se trouvent pas dans ce dictionnaire : cela fait compensation. Les Anglais ont conservé ce mot *to pledge*.

43 *Fables nouvelles et autres Poésies de M. de La Fontaine*, 1671, in-12, p. 99. Naigeon (*Notice de La Fontaine*, p. lxxj), qui n'a pas su remonter à la source, croit que cette épitaphe a été imprimée pour la première fois dans les *Œuvres posthumes*, pag. 276 ; c'est là seulement que cette pièce porte le titre d'*Epitaphe de M. de La Fontaine ;* dans le recueil de 1671 La Fontaine l'avoit intitulée : *Epitaphe d'un Paresseux*. C'est dans l'édition des *Contes*, faite en 1696, à Amsterdam.

qu'on la trouve, t. II, p. 241, avec des fautes qui se sont perpétuées jusque dans les éditions des Fables et des Contes données de nos jours, comme dans celle des Contes, de Firmin Didot, t. II, p. 224. C'est à tort que Bruzen La Martinière (*Nouveau Recueil des Epigrammatistes français*; Amsterdam, 1720, in-12, t. II, p. 329.) a cru que La Fontaine avoit écrit cette petite pièce après une grande maladie. Dès l'an 1656, La Fontaine vendit à son beau-frère Louis Héricart, sa ferme de Damar, et reçut en échange une somme d'argent et le bien de Châtillon. (Voyez *Mém. de Coulanges*, p. 497). La Fontaine, après avoir vendu sa charge, vendit sa maison de Château-Thierry à Antoine Pintrel, son ami, le 2 janvier 1676, pour une rente de 300 liv.; et, par un autre acte, en date du 9 novembre de la même année, il transporta cette rente à Jannart : au moyen de ce transport, la dette de La Fontaine envers Jannart se trouva réduite à la somme de 6,000 liv. Jannart prend, dans ces actes, le titre de substitut du procureur-général au parlement : la femme de La Fontaine intervient, mais comme séparée de biens d'avec son mari : ce fut elle qui toucha l'argent comptant qui se trouvoit stipulé dans l'acte de vente; La Fontaine n'en eut rien; ainsi il n'exagère pas quand il dit qu'il mangeoit le fonds avec le revenu. Ces actes font partie des minutes qui sont en la possession de M. Nasse, notaire à Château-Thierry. J'en dois les copies au zèle éclairé de M. du Temple, maire de Château-Thierry, pour tout ce qui intéresse les belles-lettres.

44 Ce madrigal ou impromptu sur le mariage de M[lle] d'Aumont a paru pour la première fois dans la *Vie de La Fontaine* par Mathieu Marais, 1811, in-12, p. 125; et p. 163 de l'édition in-18; et ensuite, dans l'édition des *Œuvres* in-8°, 1814; et t. VI, p. 49 de l'édition de 1818.

45 *Œuvres diverses de La Fontaine*, in-8°, 1729, t. I, p. 38. Fouquet fut marié deux fois, et c'est à sa seconde femme, Marie-Madeleine de Castille-Villemareuil, que les deux petites pièces de vers de La Fontaine sont adressées. Elle eut de Fouquet quatre enfants : une fille, mariée à Crussol d'Uzès, marquis de Monsalez, et trois fils, Nicolas Fouquet, comte de Vaux, mort en 1705; Armand, qui se fit oratorien; Louis, marquis de Belle-Isle, qui fut père du maréchal de Belle-Isle. M[me] Fouquet étoit, si l'on en croit l'abbé de Choisy, fière et insolente : « la

décadence de son mari, dit-il, fit bien changer ses manières : et il me souvient qu'étant venue à l'audience de M. Pontchartrain, contrôleur-général, elle se mit humblement dans la foule ; mais il alla à elle dès qu'il la vit, et la fit mettre dans son cabinet, à la barbe de plusieurs duchesses qui ne l'avoient pas regardée. » *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*, édit. 1747, p. 182.

46 Mathieu Marais, *Histoire de la Vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 13, ou p. 17 de l'édit. in-18. Cette ballade a été publiée, pour la première fois, dans l'édition des *Œuvres diverses*, 1729, in-8°., t. I, p. 10. Voyez aussi, *Œuvres de Boileau*, t. II, p. 188, édit. de Saint-Marc. Nous tirerons, des notes de Brossette sur Boileau, les détails de cette affaire, et ce récit rendra plus intelligible la ballade dont il s'agit.

De deux ans en deux ans, les Augustins du Grand-Couvent de Paris nomment, en chapitre, trois de leurs religieux bacheliers, pour faire leur licence en Sorbonne : il y avoit trois places fondées pour cela. En 1658 le P. Célestin Villiers, prieur de ce couvent, voulant favoriser quelques bacheliers, en fit nommer neuf pour les trois licences suivantes. Ceux qui s'en virent exclus par cette élection prématurée se pourvurent au parlement, qui ordonna que l'on feroit une autre nomination, en présence de MM. de Catinat et de Saveuse, conseillers de la cour, et de M. Jannart, substitut du procureur-général. Les religieux ayant refusé d'obéir, la cour fut obligée d'employer la force pour faire exécuter son arrêt. On manda tous les archers, qui, après avoir investi le couvent, essayèrent d'enfoncer les portes ; mais ils n'en purent venir à bout, parce que les religieux, prévoyant ce qui devoit arriver, les avoient fait murer par derrière, et avoient fait provision de cailloux et de toutes sortes d'armes. Les archers tentèrent d'autres voies : les uns montèrent sur les toits des maisons voisines, pour entrer dans le couvent, tandis que les autres travailloient à faire une ouverture dans la muraille du jardin, du côté de la rue Christine. Les Augustins, s'étant mis en défense, sonnèrent le tocsin, et commencèrent à tirer, d'en bas, sur les assiégeants. Ceux-ci, postés plus avantageusement qu'eux, et couverts par les cheminées, tirèrent à leur tour sur les moines ; et il y en eut deux qui furent tués, et autant de blessés. Cependant, la brèche étant faite, les religieux eurent la témé-

rité d'y porter le Saint-Sacrement, espérant d'arrêter par là les assiégeants. Mais lorsqu'ils virent qu'on n'en continuoit pas moins à tirer sur eux, et que toute résistance étoit inutile, ils ouvrirent leurs portes. Les commissaires du parlement entrèrent, firent arrêter onze de ces religieux, qui furent menés à la Conciergerie, le 23 août 1658, veille de la Saint-Barthélemy. Le cardinal de Mazarin, qui n'aimoit pas le parlement, fit mettre les religieux en liberté, par ordre du roi, après vingt-sept jours de prison. Ils furent mis dans les carrosses du roi, et menés en triomphe, dans leur couvent, au milieu des Gardes-Françaises rangées en haie depuis la Conciergerie jusqu'aux Augustins. Leurs confrères allèrent les recevoir en procession, ayant des palmes à la main : ils sonnèrent toutes leurs cloches, et chantèrent le *Te Deum* en action de grâces.

47 Cette épître a été publiée, pour la première fois, dans les *Œuvres diverses*, édit. de 1729, t. I, p. 33.

48 Choisy, *Mémoires*, édit. 1747, in-12, p. 108.

49 M. Titon acheta la maison de Fouquet, à Saint-Mandé, pour les Hospitalières de Gentilly, et elles s'y sont établies en 1705. Heurtaut et Magny, *Dict. de la ville de Paris*, t. III, p. 468. Il est fait mention de la galerie de Saint-Mandé, dans *Gourville, Mémoires concernant les affaires auxquelles il a été employé depuis* 1742 *jusqu'en* 1698. Paris, 1724, in-12, p. 258.

50 Mathieu Marais, *Vie de La Fontaine*, p. 11, ou p. 15 de l'édit. in-18, et les *Mémoires de Gourville*, t. I, p. 203. Le comte Barbezières de Chemezant, frère de celui qui enleva Girardin, fut après cet enlèvement mis à la Bastille, et le cardinal Mazarin chargea Gourville de traiter avec lui de la liberté de Girardin, de l'engager à écrire à son frère, et de lui offrir de la part du gouvernement français, cinquante mille francs : ce qu'il fit. Mais Girardin mourut avant qu'on eût reçu la réponse de Barbezières. Je présume que ce Girardin est le père du Girardin, conseiller au parlement, qui a été ambassadeur à Constantinople en 1685, et dont j'ai vu à Ermenonville les dépêches manuscrites formant plusieurs volumes in-folio, enfouies dans un grenier; il y a cependant des matériaux utiles pour l'histoire. Mathieu Marais dit que Barbezières fut pris et décapité, principalement pour l'enlèvement de Girardin. Mais il faut qu'il y ait faute d'impression dans Mathieu Marais, qui rapporte cet enlèvement en 1758, et qui dit en même temps que le supplice de Barbezières

eut lieu en octobre 1657. Marais écrit ***Barbesiers-de-Chemerault;*** mais les Mémoires de Gourville portent ***Chemezant.***

51 La Fontaine appeloit les Espagnols les ***Rocroix,*** parce qu'ils avoient perdu, près de Rocroi, une célèbre bataille en 1643, et que, cependant, ils prirent cette ville en 1653, de sorte que le nom de ce lieu s'attachoit au souvenir de leurs succès et de leurs revers : il est probable qu'alors ce surnom étoit devenu populaire. Cette épître fut publiée pour la première fois par La Fontaine, dans le recueil de ***Fables nouvelles et autres Poésies de La Fontaine,*** 1671, in-12, p. 86. Après ce vers,

> Passeport d'amour ne suffit,

on lit :

> En attendant qu'Amour m'en donne un et le sine,
> Mars et Condé, car c'est tout un,
> Comme tout un vous et Ciprine,...

Le sine est pour ***le signe***, c'est une licence poétique par laquelle l'auteur retranche une lettre dans un mot, pour faire rimer plus richement à ***Ciprine;*** c'est ainsi que, dans une antre épître, La Fontaine a écrit ***assinée*** pour ***assignée,*** afin de rimer avec ***année.*** Les poëtes n'ont plus cette faculté. Peut-être aussi, la prononciation d'alors étoit-elle conforme à cette manière d'écrire. Dans cette même épître (p. 88), La Fontaine écrit ***poses*** au lieu de ***pauses***, pour mieux rimer à ***closes.*** Voyez la note 41.

52 Le comte de Bussy-Rabutin, ayant cherché à séduire Mme de Sévigné qui étoit sa cousine, et n'ayant pu y réussir, eut la lâcheté de la déchirer dans un libelle. (Voyez ***Histoire de Madame de Sévigny,*** dans l'***Histoire amoureuse des Gaules,*** t. I, p. 234, édit. 1754, in-12.) Toutefois, il rend justice à son esprit et à son honnêteté, mais il se sert de cette gaîté, quelquefois folâtre, qui dans Mme de Sévigné donnoit plus de prix à la vertu, pour accuser jusqu'à ses pensées. « Toute sa chaleur est à l'esprit... Si l'on s'en rapporte à ses actions, je crois que la foi conjugale n'a point été violée ; si l'on regarde l'intention, c'est tout autre chose. Pour parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais je le tiens c... devant Dieu. » Le dizain de La Fontaine sur Mme de Sévigné, se trouve à la suite de l'épître à l'abbesse, p. 91 du recueil de 1771. Remarquons que Bussy écrit ***Sévigny,*** qui est le vrai nom, et La Fontaine ***Sévigné,***

d'après le changement que ce nom avoit subi. Dans les éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, faites du vivant de Rabutin, les noms sont déguisés, et Mme de Sévigné est nommée Mme de Cheneville. C'est encore de sa cousine que Bussy a voulu parler dans les *Mémoires secrets*, Amsterdam, 1769, in-12, t. I, p. 316; ou t. II, p. 108 de l'édit. 1721, lorsqu'il dit de Fouquet : « Il arriva encore, pour achever de me mettre mal avec lui, qu'il devint amoureux de***, et que celle-ci n'étant pas favorable à ses vœux, il s'en prit à moi, me crut bien avec elle, et ne put s'imaginer qu'une dame pût résister aux grâces qui accompagnent les surintendants, si elle n'étoit prévenue d'une grande passion. Quelque temps après, elle le désabusa sans qu'il lui en coûtât la moindre faveur : il changea son amour en estime, pour une vertu qui lui avoit été jusqu'alors inconnue. »

53 Hénault, *Abrégé de l'Histoire chronolog.* édit. 1768, in-4°, t. II, p. 616. Bussy-Rabutin, *Mémoires*, t. I, p. 336. Mlle de Montpensier, *Mémoires*, Maëstricht, 1776, in-12, t. V, p. 112 et 115. Anquetil, *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, t. I, p. 30 à 41. Saint-Evremond, *Œuvres*, t. I, p. 38 à 53.

54 L'ode sur la paix et les deux ballades pour la reine furent imprimées, pour la première fois, dans le recueil de 1671, p. 80-85, et ensuite dans le tome I, p. 112 et 121 du recueil de 1685, qui forme le premier volume des *Ouvrages des sieurs de Maucroix et de La Fontaine* : mais l'auteur y a fait des changements; dans l'édition de 1671 l'ode commence ainsi :

Quand Jules, las de nos maux,
Partit pour la paix conclure,
Il alla coucher à Vaux,
Dont je tire un bon augure.

Cette stance n'est que la seconde dans le recueil de 1685, parce que l'auteur ajouta la première telle qu'elle est imprimée; de plus, la strophe est ainsi :

La paix, sœur du doux repos,
Et que Jules va conclure,
Fait déjà refleurir......
Dont je tire un bon augure.

Le mot de *Vaux*, qui rime (assez mal) à *repos*, ne se trouve marqué qu'avec des points. Il n'est pas douteux que la censure

n'ait exigé ce sacrifice. Le despotisme avoit fait des progrès, puisqu'on ne permettoit plus d'insérer le nom de Vaux, parce qu'il rappeloit le souvenir de Fouquet. Peut-être, cette petite circonstance du passage de Mazarin à Vaux ne se trouve-t-elle plus constatée que par la première version de cette ode.

Il parut alors une relation intitulée : ***Lettre de l'abbé de M...... contenant le voyage de la Cour vers la frontière d'Espagne, en*** 1660 : elle fut réimprimée dans un grand nombre de recueils ; on la trouve dans celui qui a été imprimé à Cologne, en 1667, chez Pierre Marteau, et qui a pour titre : ***Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes***, in-18, t. I, p. 77 : mais c'est seulement le récit de l'entrevue avec l'infante et de la cérémonie du mariage, sur laquelle on lit aussi des détails curieux dans les Mémoires de Mlle de Montpensier et de Mme de Motteville, cités plus haut.

55 Choisy, ***Mémoires***, p. 85 à 86 ; Anquetil, t. I, p. 5-10 et 37 ; ***Mémoires de François de Paule de Clermont, marquis de Monglat***, in-12, Amsterdam, 1737, t. IV, p. 259. Marie Mancini fut mariée depuis au connétable de Colonne. Nous avons parcouru les ***Mémoires de Madame la princesse de Mancini***. Cologne, in-12, 1677. Ils sont évidemment supposés.

56 Pour ce qui concerne l'entrée de la reine, voyez ***Lettres de Mad. de Maintenon***, précédées de sa Vie, in-12, 1806, t. I, p. 21 ; et t. I, p. 28 de l'édition des ***Lettres de Mme de Maintenon***, publiées par La Beaumelle, 1756, in-12. La lettre de Mme de Maintenon est adressée à Mme de Villarceaux. Voyez Anquetil, t. I, p. 41. François Colletet, le fils de celui dont nous avons parlé, nous apprend, dans son ***Abrégé des Annales de la ville de Paris***, in-12, 1664, p. 412, qu'un nommé Berrey dressa une carte de cette entrée, que lui, Colletet, en fit la description en français, qui fut traduite en latin par le père Nicolaï. La relation de La Fontaine est extrêmement foible : aussi l'avoit-il condamnée à l'oubli. Elle parut pour la première fois dans ses ***Œuvres posthumes***, en 1696, p. 189.

L'épigramme sur Un mot de Scarron a d'abord été imprimée dans les ***Fables nouvelles et autres Poésies de M. de La Fontaine***, en 1671, p. 98. L'intitulé de cette petite pièce est ***Sur un mot de Scarron qui étoit près de mourir***. C'est ce mot que nous

avons voulu donner. Il est rapporté dans le *Menagiana*, t. III, p. 290, et aussi dans Mathieu Marais, p. 24, mais plus inexactement. Mme Guizot qui a publié une fort bonne Vie de Scarron dans la *Vie des Poëtes français du Siècle de Louis XIV*, par M. F. Guizot, t. I, p. 499, paroît embarrassée pour déterminer l'époque précise de la mort de Scarron. Elle eut lieu le 14 octobre 1660, suivant Titon du Tillet (*Parnasse Français*, p. 261), et Mathieu Marais, p. 23, ou p. 31 de l'édit. in-18. Mais Bruzen de la Martinière, dans l'*Histoire de la Vie et des Ouvrages de Scarron*, qu'il a mise en tête de l'édition qu'il a donnée de ce facétieux écrivain (Amsterdam, 1737, in-18, t. I, p. 5), jette du doute sur cette même date, qu'il rapporte d'après l'auteur de la description de Paris.

57 Le cardinal Jules Mazarin mourut le 9 mars 1661, à l'âge de 59 ans.

58 Le Dauphin naquit le 10 novembre 1661, et mourut le 14 avril 1711.

59 Sur MADAME, voyez *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, par Mme de La Fayette, Amsterdam, 1742, in-12, p. 48. Choisy, *Mémoires*, p. 359, 360 et 364. Bussy, *Hist. am. des Gaules*, in-12, 1754, t. II, p. 79-156. Anquetil, t. I, p. 64, 153, 154 et 168. Saint-Simon, t. III, p. 37-42.

Ces deux pièces, la *Lettre à Fouquet* et l'*Ode pour* MADAME, parurent pour la première fois dans le recueil de *Fables et autres Poésies*, de 1671, p. 64 et 73.

60 Cette lettre fut imprimée pour la première fois dans les *Œuvres diverses*, édit. in-8°, 1729, t. III, p. 296.

61 Choisy, *Mémoires*, p. 167. Montpensier, *Mémoires*, Maëstricht, 1776, in-12, t. V, p. 161.

62 Pelisson, *Œuvres diverses*, Paris, in-12, Didot, 1735, t. I, p. 190. Molière, dans l'avertissement de la comédie des *Fâcheux*, t. II, p. 375 de l'édition in-8°, Paris, 1819. L'habile commentateur de Molière remarque, p. 379, que le prologue de Pelisson « est d'une pureté, d'une élégance et d'une no-» blesse de style remarquables; » et il ajoute « que ce pro-» logue autorise à croire que Pelisson, dont le talent comme le » caractère avoit de l'élévation, n'eût pas moins réussi dans » la poésie que dans l'éloquence. » Ces lignes sembleroient dire que Pelisson n'a fait d'autres vers que ce prologue, tandis

qu'il nous reste un volume entier de vers de lui, qui forme le premier de ses *Œuvres diverses*. On y trouve, entre autres, un poëme en quatre chants intitulé *Eurimédon*, composé à la Bastille, que Pelisson vouloit brûler, et que Bossuet nous a conservé. Le dialogue suivant d'un passant et d'une tourterelle est de Pelisson, et se trouve t. I, p. 103 de ses *Œuvres diverses*.

DIALOGUE.

LE PASSANT.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive tourterelle?

LA TOURTERELLE.

Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidèle.

LE PASSANT.

Ne crains-tu pas que l'oiseleur
Ne te fasse mourir comme elle?

LA TOURTERELLE.

Si ce n'est lui, ce sera ma douleur.

63 Choisy, *Mémoires*, p. 168.

64 Notre récit, appuyé sur des autorités irréfragables comparées avec soin, pourra servir à rectifier celui de Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. XXIV, de ses *Œuvres*; édition in-12 de Kehl, p. 18-22; et Anquetil, *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, t. I, p. 71-89.

65 Voyez Bussy-Rabutin, *Histoire abrégée de Louis-le-Grand*. Paris, 1699, in-12, p. 70. *Mémoires de Monglat*, t. IV, p. 206. Servien avoit été employé comme plénipotentiaire dans la paix de Munster, c'est ce qui lui valut la place de surintendant. Voyez *Mémoires pour servir à l'Histoire du XVIIe siècle*, in-8°, 1760, t. I, p. 86.

66 *Œuvres diverses du marquis de La Fare*; édit. in-12, Amsterdam, 1750, p. 21.

67 Bussy-Rabutin, *Mémoires*, 1769, in-12, t. I, p. 315; et t. II, p. 107 de l'édit. 1721, in-12. « On étoit son pensionnaire » sitôt qu'on vouloit l'être, et la honte n'avoit pas rebuté la » plupart des grands seigneurs d'être à ses gages; les gens qui » achetoient de grandes charges disposoient de sa bourse, pourvu » qu'ils voulussent prendre des liaisons avec lui. »

68 Choisy, *Mémoires*, p. 136. Motteville. *Mémoires*, t. V, p. 146, 213, 223, 235, 239.

69 Servien, surintendant des finances, mourut le 17 février 1659. Voyez Monglat, *Mémoires*, t. IV, p. 206. Mazarin mourut deux ans après.

70 Toute cette intrigue est bien développée dans les *Mémoires de Gourville*, qui furent publiés par Mlle de La Bussière en 2 vol. in-12, Paris, 1724, t. I, p. 229 à 245. Voyez aussi La Fare, *Œuvres diverses*, édit. 1750, p. 24. Deux longues lettres de Colbert à Mazarin, dont je n'ai eu connoissance qu'après avoir écrit cette partie de mon ouvrage, jettent le plus grand jour sur les révélations de Gourville, et les confirment dans tout ce qu'elles ont d'essentiel. On voit, d'après ces lettres, que ce fut avant de partir de Paris pour aller conclure ce mariage, que Mazarin ordonna à Colbert de rédiger son projet. L'unique copie de ce projet, faite sur le brouillon écrit de la main même de Colbert, fut envoyée de Paris à Mazarin, avec une lettre datée du 1er octobre 1659. Le surintendant, au moyen d'un employé des postes, en secret d'intelligence avec lui, intercepta ce paquet à Bordeaux, pendant quelques heures, et prit copie du projet. Lorsque Gourville, par son adresse, eut conjuré l'orage prêt à fondre sur Fouquet, celui-ci eut l'imprudence de se plaindre de Colbert au premier ministre, et de lui témoigner qu'il avoit connoissance du projet qu'il avoit rédigé contre lui. Mazarin en écrivit à Colbert; et les explications de ce dernier forment le sujet des deux lettres dont je parle. Elles ont été imprimées dans l'Appendice du tome IX des *Œuvres de Saint-Simon*, édit. 1791, in-8°, p. 274 à 302. La première de ces lettres est datée de Nevers, le 28 octobre 1659, et la seconde (qui a été placée par l'éditeur avant l'autre) est en date du 4 janvier 1660. La réponse de Mazarin n'est pas moins curieuse, et prouve qu'il renonça en effet à ses projets contre Fouquet, ainsi que le dit Gourville.

71 Voyez le *Recueil des Défenses de Fouquet*, 15 vol. 1665-1668; et Mme de Sévigné, Saint-Simon, etc.

72 Voyez Motteville, *Mémoires*, édit. in-12, Amsterdam, 1723, t. V, p. 160. Saint-Simon, etc.

73 Choisy, *Mémoires*, p. 141.

74 Les amis qu'il consulta furent Pelisson, Bouchard et Delorme. Voyez Choisy, *Mémoires*, p. 141. Il dit : « C'est de » Pelisson et de Parette que je tiens ces particularités. »

75 Pour avoir une idée des mœurs de ce temps et de la société de Fouquet, il faut lire les *Mémoires de Gourville*, surtout t. I, p. 252 à 265.

76 Choisy, *Mémoires*, p. 149. La Fayette, *Histoire de* MADAME *Henriette d'Angleterre*, p. 58; et MADAME Elisabeth de Bavière, seconde femme de MONSIEUR, frère unique du roi, *Fragments de Lettres originales*, t. I, p. 114 et 115. « J'en parle ici avec plaisir, dit Choisy (*loc. cit.*); j'ai passé mon enfance avec elle. Mon père étoit chancelier de feu MONSIEUR, et sa mère étoit femme du premier maître-d'hôtel de feue MADAME. Nous avons joué ensemble plus de cent fois à colin-maillard et à la cligne-musette. » Choisy auroit pu ajouter que ce fut sa mère qui fit entrer La Vallière dans la maison de MADAME. « Mme de Choisy (dit dédaigneusement Mlle de Montpensier), donna à MADAME la petite de La Vallière. » Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 189. Sur La Vallière, voyez encore La Fare, *Œuvres diverses*, au chap. IV de ses *Mémoires*. *Le Palais-Royal*, ou *Les Amours de Madame de La Vallière*, ne me paroît pas être de Bussy-Rabutin, quoiqu'inséré dans ses *Amours des Gaules* (t. II de l'édition de 1754), et ne mérite aucune confiance. Tout ce qu'a écrit Bussy-Rabutin sur les intrigues de son temps est, suivant nous, renfermé dans l'ouvrage intitulé : *La France Galante*, ou *Hist. amoureuse des Gaules*, nouv. édit. augm. de pièces curieuses. Cologne, in-12, 1695. L'ouvrage primitif et original de Bussy-Rabutin intitulé : *Hist. amoureuse des Gaules*, a été deux fois réimprimé sous la rubrique de Liége, sans date, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; les noms sont déguisés; il y a sur le frontispice de la plus belle édition une croix de Saint-André. Mme de Motteville (*Mémoires*, t. V, p. 217), et Mlle de Montpensier, *Mémoires* (t. VI, p. 353 et 354), s'accordent parfaitement avec l'abbé de Choisy et avec MADAME, pour le portrait de La Vallière : celui que l'auteur de l'écrit intitulé *Le Palais-Royal* nous en donne, prouve qu'il ne l'avoit pas même vue. Voyez encore Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 206-209-321, et t. VI, p. 240 à 242, 351 à 354. MADAME, dans ses *Fragments*, dit, p. 115 : « Mme La Vallière avoit la plus belle taille du monde et » le regard le plus enchanteur et le plus touchant; elle boitoit un » peu, mais il sembloit qu'au lieu d'y nuire ce défaut ajoutoit à » ses grâces. » La Beaumelle, dans ses *Mémoires pour servir*

à l'Histoire de madame de Maintenon (liv. II, chap. III, t. I, p. 230-279), a oublié au sujet de La Vallière son rôle d'historien. Il a fait de son histoire un petit roman où Mme de Genlis a puisé depuis le sujet du sien. Cependant La Beaumelle juge très-bien (t. I, p. 118) des différents morceaux publiés sous le nom de Bussy-Rabutin, intitulés *Les Amours des Gaules*. La Beaumelle sera toujours un auteur très-embarrassant pour tous ceux qui écriront sur le siècle de Louis XIV; il a eu tant d'excellents matériaux à sa disposition, il se montre souvent si bien instruit et si judicieux, qu'il n'est pas permis de le négliger : d'un autre côté, il a tant de penchant au romanesque, à l'éloge et à la satire, et si peu de scrupule pour sacrifier les intérêts de la vérité, afin de s'attirer des lecteurs, qu'on ne peut pas s'appuyer de sa seule autorité. Bussy, dans son *Histoire en abrégé de Louis-le-Grand*, Paris, in-12, 1669, est un panégyriste outré; dans ses *Amours des Gaules*, c'est un satiriste éhonté : c'est dans ses *Mémoires* et dans ses *Lettres* qu'il faut chercher ce que Bussy pensoit des événements et des hommes de son temps.

77 Mme du Plessis-Bellière étoit la femme du marquis du Plessis-Bellière, qui, après avoir servi en Guienne, reçut, en 1653, l'ordre de la cour d'aller en Roussillon, pour y commander à la place du maréchal de la Mothe, qui étoit retourné à Paris. Voyez les *Mémoires de Monglat*, t. IV, p. 35. Mme de Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 232 (édit. in-12, Amsterdam 1623), dit que Mme du Plessis-Bellière avoit beaucoup d'esprit et d'ambition. La marquise du Plessis-Bellière étoit la sœur du marquis de Montplaisir, qui fit en son nom l'épitaphe de son mari. Voyez les *Poésies du marquis de Montplaisir*, 1769, in-12, p. 5-10-71. Dans les *Mémoires de Gourville*, t. I, p. 273, p. 236 et 238, on la nomme toujours Mme du Plessis-Bellièvre, et de même dans les *Œuvres de Benserade*. Saint-Marc, dans son édition des *Poésies du marquis de Montplaisir*, pag. 154, nous apprend que dans le recueil de Sercy on a mis à tort *épitaphe de M. le marquis du Plessis-Bellièvre*, et qu'il faut lire *Bellière*. Dans Voltaire, t. XXIV, p. 26, il est écrit *Bellièvre*.

78 Choisy, *Mémoires*, p. 162.

79 Choisy, p. 161. Il écrit *du Plessis-Bellière* comme Mme de Motteville.

80 Voyez dans l'*Extrait des manuscrits de Luynes*, inséré

dans les *Mémoires* de Saint-Simon, t. II, p. 226, où il est fait mention de la circonstance du portrait : Voltaire rapporte celle de l'écureuil poursuivi par la couleuvre, sur les peintures de Vaux. Ici il est témoin oculaire, car il dit, *on voit partout*, *etc.* En effet, quand Voltaire écrivoit, Vaux appartenoit à M. de Villars, avec lequel il étoit fort lié. On m'a montré des dessins du château de Vaux faits par un amateur très-habile, qui a vu dans la frise arabesque qui décore un cabinet d'un principal appartement, un écureuil poursuivant une salamandre.

81 Choisy, *Mémoires*, p. 167. Saint-Simon, *Mémoires*, édit. de 1791, in-8°, t. II, p. 226. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. III, p. 19; t. XXIV des *Œuvres*, édit. in-12.

82 Mme de Sévigné, *Lettres*, édit. in-8°, Paris, 1819, t. I, p. 62, 87, 101 et 104. Pelisson, *Œuvres diverses*, t. III. Saint-Evremond, *Œuvres*, édit. in-12, 1753, t. I, p. 54. Louis XIV étoit tellement irrité contre Fouquet, qu'il avoit fait promettre à la reine que, dans le cas où il seroit condamné, elle ne demanderoit pas sa grâce : et le jour de l'arrêt il dit chez Mme de La Vallière : « S'il eût été condamné à mort, je l'aurois laissé mourir. » Voyez J. Racine, *Fragments historiques*, t. VI de ses *Œuvres*, p. 33. La Fontaine dit que Fouquet fut arrêté le 7 septembre. Voyez t. I, p. 822 du manuscrit de l'Arsenal, cité à la note 4; Saint-Simon (t. X, p. 136) dit que ce fut le 6 septembre. Desmaiseaux et le président Hénault (t. II, p. 522), et Bussy, placent cette arrestation au 5 septembre. L'arrêt de condamnation fut rendu le 20 décembre 1664. Voyez Bussy-Rabutin, *Mémoires*, t. II, p. 294; ou p. 170, édit. 1721.

83 Choisy, *Mémoires*, p. 175 et 183. Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 230 et 260. Bussy-Rabutin, *Histoire en abrégé de Louis-le-Grand*, p. 149. Fouquet mourut le 23 mars 1680. Mme de Sévigné, *Lettres inédites*, édit. de Bossange, in-12, 1819, p. 53, fait mention de sa mort à Pignerol. Gourville, dans ses *Mémoires*, semble dire qu'il obtint sa liberté, assertion qui a embarrassé Voltaire et beaucoup d'autres; mais il nous semble que les termes de Gourville ne sont pas formellement en contradiction avec l'opinion commune (voyez t. II, p. 181), et qu'il a voulu dire seulement qu'on ne le retint plus en prison. Il est certain qu'il ne s'éloigna pas des environs de Pignerol où il mourut. Gourville a pu aussi être trompé par la permission qu'obtint Fouquet d'aller aux eaux;

mais la permission vint trop tard, et il mourut avant d'en jouir. M. Paroletti a publié, dans une brochure in-4° (Turin, 1812), les recherches qu'il a faites à Pignerol sur ce sujet, et il a trouvé, chez le notaire du lieu, des actes qui établissent la présence de Fouquet à Pignerol, six semaines avant sa mort. Voyez une note du commentateur de Mme de Sévigné, t. VI, p. 217, édit. 1818.

84 *Menagiana*, t. II, p. 19. Bussy-Rabutin, *Mémoires*, t. II, pag. 33, édit. 1769, in-12.

85 *Œuvres diverses de Pelisson*, 3 vol. in-12, Paris, Didot 1735. L'élégie sur la disgrâce de Fouquet se trouve t. I, p. 194. Elle ne mérite pas l'oubli où elle est tombée. Pour fléchir Louis XIV, Pelisson lui fait part du dessein qu'il a d'écrire son histoire, et le conjure avec un courage et une noblesse de sentiments et d'expressions très-remarquables, de faire en sorte qu'il puisse raconter de lui ce grand acte de clémence.

Libre de passions, et libre d'intérêts,
Je ne suis qu'à demi du rang de vos sujets;
Mais depuis deux hivers admirant votre vie,
Mon cœur se sent touché d'une plus noble envie.
Si je puis quelque jour, d'un vol audacieux,
M'élever de la terre, et m'approcher des cieux;
Si je puis quelque jour, charmé de vos merveilles,
Montrant à l'univers, après de longues veilles,
Ce que peut un esprit nourri dans les beaux-arts,
Egaler votre histoire à celle des Césars,
Ne me dérobez point ce beau trait de clémence;
Je l'attends, et mes vœux sont les vœux de la France.

86 On la trouve imprimée dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers*, in-18, Cologne, 1667, t. II, p. 195, avec le titre : *Elégie pour le malheureux Oronte*. Il y a dans le tome I, p. 144 du même recueil, une autre *élégie sur le sujet de la disgrâce de M. Fouquet*, d'un auteur inconnu : elle commence ainsi :

Vous qui plaignez Oronte, ami tendre et fidèle,
Qui par de si beaux vers expliquez votre zèle.

Je crois que l'auteur de cette élégie a eu intention de désigner Pelisson, et non pas La Fontaine. Il est probable que La Fontaine fit d'abord imprimer son élégie séparément, et sur une feuille volante, comme il a fait pour beaucoup d'autres de ses ouvrages:

[redacted]

mais le premier recueil publié par lui où elle ait paru est celui de 1671, p. 105; elle y est intitulée : *Elégie pour M. F.*

87 *Fables nouvelles et autres Poésies*, 1671, p. 30.

88 *Ibid.*, p. 109.

89 Sur l'affaire du duc de Créquy et des Corses, voyez Bussy-Rabutin, *Histoire en abrégé de Louis-le-Grand*, 1699, in-12, p. 135 à 138 et 142.

La lettre de La Fontaine à Fouquet, sur cette ode, est datée du 30 janvier 1663, et a été imprimée, pour la première fois, dans le *Recueil des Œuvres diverses*, édit. de 1729, t. II, p. 24.

Le courage de Fouquet, dans sa captivité, avoit laissé un long souvenir, et, plus de cinquante ans après, Voltaire le proposoit encore pour modèle à l'abbé Servien, qui se trouvoit, en 1714, prisonnier au château de Vincennes, pour quelque fait que l'on ignore.

> Le philosophe est libre dans les fers.
> Ainsi Fouquet, dont Thémis fut le guide,
> Du vrai mérite appui ferme et solide,
> Tant regretté, tant pleuré des Neuf Sœurs,
> Le grand Fouquet, au comble des malheurs,
> Frappé des coups d'une main rigoureuse,
> Fut plus content dans sa demeure affreuse,
> Environné de sa seule vertu,
> Que quand jadis, de splendeur revêtu,
> D'adulateurs une cour importune
> Venoit en foule adorer sa fortune.

VOLTAIRE, *Epître à l'abbé Servien*, t. XIII, p. 9 de l'édit. de Kehl, in-12.

La pitié qu'excita dans le public le malheur de Fouquet, fut une des causes de la haine que l'on porta à Colbert, et qui s'exhala, tant qu'il vécut et après sa mort, par des satires tant en prose qu'en vers. On peut consulter à ce sujet un recueil de vers intitulé : *le Tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin et de M. Colbert, représenté en diverses satires et poésies ingénieuses, avec un recueil d'épigrammes sur la vie et la mort de M. Fouquet, et sur diverses choses qui se sont passées à Paris dans ce temps.* Cologne, 1694, in-12.

[redacted]

NOTES

DU LIVRE DEUXIÈME.

1 Louis Racine, ***Mémoires sur la Vie de Jean Racine,*** dans ses ***Œuvres***, t. V, p. 156.

2 Geoffroy, ***Vie de Racine,*** p. 20.

3 Ils ont presque tous écrit ***Fouillon,*** mais on trouve ***Fouillous,*** dans les ***Œuvres diverses de La Fontaine,*** édition de 1729, t. III, p. 325, où cette lettre a été insérée; et comme cette édition est faite sur les manuscrits conservés dans la famille, il s'ensuit que c'est parmi ces manuscrits qu'on a dû trouver l'autographe de cette lettre, puisqu'elle fut adressée à La Fontaine; les éditeurs de Racine n'en ont eu que des copies. Sur Mlle Fouilloux, voyez cette lettre, datée d'Uzez le 11 novembre 1661. ***Œuvres de Racine,*** édit. de Geoffroy, t. VII, p. 80. Cette faute n'à point été commise dans le Racine avec commentaire de La Harpe, imprimé chez Agasse : dans cette édition dirigée, je crois, par M. le comte Garnier, il est écrit ***Fouilloux.*** La Beaumelle dans les ***Mémoires de Maintenon,*** t. I, p. 219, écrit ***du Fouilloux.*** Mlle de Fouilloux avoit un rôle dans le ballet de ***Thétis et Pelée,*** de Benserade, qui fut représenté à la cour, en 1654. Elle jouoit le personnage allégorique intitulé ***la Rhétorique,*** et débitoit ces quatre vers :

> Sans que je parle même, on m'admire à la cour,
> J'arrache tous les cœurs si l'on ne me les donne,
> Et je n'ai rien en ma personne
> Qui ne persuade l'amour.

Voyez Benserade, ***Œuvres,*** 1697, in-12, t. II, p. 95.

4 Choisy, ***Mémoires,*** p. 194. Il est probable que Mlle de Fouilloux étoit la sœur ou la proche parente de Fouilloux jeune, enseigne de la Reine mère, qui fut tué au combat de Saint-Antoine, en 1652. Voyez Motteville, ***Mémoires,*** t. IV, p. 372, et Montpensier, ***Mémoires;*** t. II, p. 201.

5 Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 231; et p. 233, elle dit : « Peu » de personnes de la cour se trouvoient exemptes d'avoir sacri- » fié au veau d'or. »

6 La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, p. 72, et Mme Motteville (t. V, p. 234-237), après avoir dit que Mlle de Meneville avoit reçu des promesses de Fouquet pour cinquante mille écus, ajoute que les lettres qu'on trouva chez le surintendant justifièrent sa vertu. Mme de La Fayette a été mieux instruite. Mme La Fayette écrit *Mesneville*, Racine dans les *Œuvres diverses de La Fontaine*, Meneville, et dans les diverses éditions de Racine, *Menneville*.

7 *Œuvres de Racine*, t. VII, p. 156, 193 et 217.

8 *Œuvres de Racine*, t. VII, p. 154 Nous voyons aussi, par ce passage, qu'alors les abbés ne se faisoient aucun scrupule d'aller à la comédie.

9 *Œuvres de J. Racine*, t. VII, p. 157. Cette lettre est datée d'Uzez le 9 juillet 1662. Elle n'est point dans les *Œuvres diverses de La Fontaine*. Il est fâcheux que nous n'ayons pas les lettres de La Fontaine à Racine. Le petit-fils de La Fontaine qui s'étoit rendu dans le comté de Foix, pour gérer les biens du marquis de Bonnac auquel il s'étoit attaché, écrivoit en 1753 : « Je vais me jeter à corps perdu dans les négociations de MM. de Bonrepaux et de Bonnac; et peut-être deviendrai-je auteur par désœuvrement. Croiriez-vous que j'eusse trouvé au pied des Pyrénées des lettres de mon grand-père ? J'en ai, sur ma table, quelques unes en vers et en prose. Outre cela, j'ai environ cinq cents lettres de Racine; quarante de Mme de La Sablière, comparables à celles de Mme de Sévigné, et plus intéressantes pour le cœur; enfin, des lettres de tous les illustres du règne de Louis XIV, depuis 1676 jusqu'en 1716... Je projette une nouvelle édition des œuvres de mon grand-père, et j'y joindrai une vie aussi simple que lui-même. » Voyez Fréron, *Année littéraire*, 1758, t. II, lettre 1, p. 19. Malheureusement cette édition et cette vie n'ont point paru, et aucune de ces lettres trouvées par le petit-fils de La Fontaine n'a été publiée.

10 Le président Hénault, dans une lettre à Mme du Deffant expliquant la lettre F par le nom de Mlle de La Force, a cru que ce Voyage étoit de Saint-Aulaire. (Note de l'éditeur des *Œuvres de La Fontaine*, édition de Pillet, 2 vol. in-8°, t. II, p. 426.

11 Nous n'avions que quatre lettres de cette relation, qui fut imprimée, pour la première fois, dans les *Œuvres diverses*, édit. de 1729, t. II, p. 26 et 56. La première lettre est datée de Clamart, 25 août 1663, la seconde d'Amboise, la troisième de Richelieu, et la quatrième de Châtelleraut, le 5 septembre 1663. J'ai eu tort d'indiquer, à l'exemple de plusieurs auteurs de notices sur La Fontaine, l'exil de Jannart et le voyage de notre poëte après le jugement de Fouquet, puisque ce jugement eut lieu le 24 décembre 1664. Voyez ci-dessus note 82 du liv. I, pag. 364.

Deux lettres nouvelles de ce voyage ont été retrouvées depuis que nous avons imprimé cette partie de notre ouvrage, et nous ont été indiquées dans le manuscrit de la Bibliothèque de MONSIEUR, déjà cité.

Dans la première de ces lettres, datée de Limoges, le 12 septembre 1663, La Fontaine fait à sa femme une longue description du château de Richelieu, séjour alors magnifique, et aujourd'hui détruit; les chefs-d'œuvre de l'art qui s'y trouvoient, et que La Fontaine énumère longuement, font maintenant l'ornement de plusieurs des belles collections de l'Europe. (Manuscrit, n° 151, t. II, p. 123.)

La seconde lettre, en date du 19 septembre 1663, contient quelques uns de ces traits qui peignent notre fabuliste. (Manuscrit, n° 151, t. II, p. 875.) Il trouva, à Châtelleraut, un parent de sa femme, octogénaire, dont il trace un portrait piquant. « Je trouvai à Châtelleraut un Pidoux dont notre hôte avoit » épousé la belle-sœur. Tous les Pidoux ont du nez, et abondam- » ment. » Remarquons, en passant, que cette comique expression semble prouver que la femme de La Fontaine avoit un long nez, et notre poëte, dans une lettre à la duchesse de Bouillon, déclare qu'il n'aime pas les nez aquilins et longs. Il continue ainsi : « On nous » assura de plus qu'ils vivoient long-temps, et que la mort qui est un » accident si commun chez les autres humains, passoit pour un » prodige parmi ceux de cette lignée. Je serois merveilleusement » curieux que la chose fût véritable. Quoique c'en soit, mon parent » de Châtelleraut demeure onze heures à cheval sans s'incommo- » der, bien qu'il passe quatre-vingts ans. Ce qu'il a de particulier, et » que ses parents de Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse et » la paume, sait l'Ecriture et compose des livres de controverse : » au reste l'homme le plus gai que vous ayez vu, et qui songe

» le moins aux affaires, excepté celles de son plaisir. Je crois » qu'il s'est marié plus d'une fois; la femme qu'il a maintenant » est bien faite et a certainement du mérite : je lui sais bon gré » d'une chose, c'est qu'elle cajole son mari, et vit avec lui comme » si c'étoit son galant : et je sais bon gré d'une chose à son mari, » c'est qu'il lui fait encore des enfants. Il y a ainsi d'heureuses » vieillesses, à qui les Plaisirs, l'Amour et les Grâces tiennent » compagnie jusqu'au bout : il n'y en a guère, mais il y en a, » et celle-ci en est une. De vous dire quelle est la famille de ce » parent, et quel nombre d'enfants il a, c'est ce que je n'ai pas re- » marqué, mon humeur n'étant nullement de m'arrêter à ce petit » peuple. Trop bien me fit-on voir une grande fille que je con- » sidérois volontiers, et à qui la petite-vérole a laissé des grâces, » et en a ôté. C'est dommage, car on dit que jamais fille n'a eu » de plus belles espérances que celle-là. »

Quelles imprécations
Ne mérites-tu point, cruelle maladie,
Qui ne peux voir qu'avec envie
Le sujet de nos passions!
Sans ton venin, cause de tant de larmes,
Ma parente m'auroit fait moitié plus d'honneur;
Encore est-ce un grand bonheur
Qu'elle ait eu tel nombre de charmes :
Tu n'as pas tout détruit; sa bouche en est témoin,
Ses yeux, ses traits et d'autres belles choses,
Tu lui laissas les lis si tu lui pris les roses;
Et comme elle est ma parente de loin,
On peut penser qu'à le lui dire
J'aurois pris un fort grand plaisir;
J'en eus la volonté, mais non pas le loisir :
Cet aveu lui pourra suffire.

Il ajoute sur cette parente : « Si nous eussions fait un plus long » séjour à Châtellerault, j'étois résolu de la tourner de tant de » côtés que j'aurois découvert ce qu'elle a dans l'âme, et si elle » est capable d'une passion secrète : je ne vous en saurois ap- » prendre autre chose, sinon qu'elle aime fort les romans; c'est » à vous qui les aimez fort aussi de juger quelle conséquence on » en peut tirer. »

La Fontaine arrive à Poitiers, où il avoit un cousin : « Ville » mal pavée, dit-il, pleine d'écoliers, abondante en prêtres et en

» moines. Il y a en récompense nombre de belles, et l'on y fait » l'amour aussi volontiers qu'en lieu de la terre ; c'est de la com» tesse que je le sais. J'eus quelques regrets de n'y point passer ; » vous pourriez aisément en deviner la cause :

Ce n'est ni la *Pierre-Levée*,
Ni le rocher *Passe-Lourdin* :
Pour vous en dire ma pensée,
Je les ai laissés sans chagrin :
Et quant à cet autre cousin,
Mon âme en est fort consolée ;
Mais je voudrois bien avoir vu
La Landru.

Toutefois, ayant le cœur tendre,
Je suis certain que Cupidon
N'eût jamais manqué de me prendre,
S'il m'eût tendu cet hameçon ;
Et puis me voilà beau garçon,
Car au départ il se faut rendre !
Je serois fâché d'avoir vu
La Landru.

Notre poëte arrive à Belac, dont il décrit ainsi les approches :

Ce sont morceaux de rochers
Entés les uns sur les autres,
Et qui font dire aux cochers
De terribles patenôtres.
Des plus sages à la fin
Ce chemin
Epuise la patience :
Qui n'y fait que murmurer
Sans jurer,
Gagne cent ans d'indulgence.

« M. de Chateauneuf »

L'auroit cent fois maudit,
Si d'abord je n'eusse dit :
Ne plaignons point notre peine ;
Ce sentier rude et peu battu
Doit être celui qui mène
Au séjour de la vertu.

Il se plaint ensuite de la malpropreté des habitants de Belac, et il ajoute : « Dispensez-moi, vous qui êtes propre, de vous en » rien dire. » C'est la seule chose agréable que La Fontaine

adresse à sa femme dans toute cette correspondance, et, par cette raison, tout insignifiante qu'elle est, nous n'avons pas dû l'omettre. « Rien ne m'auroit plu à Belac, continue-t-il, sans la » fille du logis, jeune personne assez jolie. Je la cajolai sur sa » coiffure; c'étoit une espèce de *cale* à oreilles, des plus mi- » gnonnes, et bordée d'un galon d'or large de trois doigts. La » pauvre fille, croyant bien faire, alla quérir aussitôt sa cale de » cérémonie pour me la montrer. Passé Chavigny, on ne parle » quasi plus français; cependant cette personne m'entendit sans » beaucoup de peine; les fleurettes s'entendent par tout pays, et » ont cela de commode qu'elles portent avec elles leur truchement. » Tout méchant qu'étoit notre gîte, je ne laissai pas d'y avoir » une nuit fort douce; mon sommeil ne fut nullement bigarré de » songes, comme il a coutumè de l'être; si pourtant Morphée » m'eût amené la fille de l'hôte, je pense que je ne l'aurois pas » renvoyée; mais il ne le fit pas, et je m'en passai. » Il falloit que La Fontaine fût bien certain de la vertu de sa femme, pour qu'il lui fît si souvent des aveux aussi naïfs et aussi singuliers, ou qu'il fût bien indifférent sur les suites.

Il arrive enfin à Limoges : il trouve que le peuple y est fin et poli, que les hommes y ont de l'esprit; mais les femmes ne lui plaisent point, quoiqu'elles aient de la blancheur. En conséquence, il renferme le jugement qu'il porte de cette ville, dans ces jolis vers :

Ce n'est pas un plaisant séjour;
J'y trouve aux mystères d'amour
Peu de savants, force profanes,
Peu de Philis, beaucoup de Jeannes;
Peu de muscat de Saint-Mesmin,
Force boisson peu salutaire;
Beaucoup d'ail, et peu de jasmin :
Jugez si c'est là mon affaire.

(Manuscrit, n° 151, p. 881.)

12 C'est ici une des rectifications les plus importantes qui étoit à faire dans la vie de notre poëte. Montenault est le premier auteur qui ait parlé de l'exil de la duchesse de Bouillon à Château-Thierry (*Vie de La Fontaine*, t. I, p. xiij, en tête de l'édition des fables in-folio), et du bonheur que La Fontaine eut de l'y voir. Perrault, d'Olivet, Mathieu Marais n'en ont point parlé. Cependant une lettre de La Fontaine, et divers autres motifs, nous font présumer que Montenault a été bien instruit sur ce point; mais il

a tout brouillé, en plaçant ce séjour de la duchesse de Bouillon à Château-Thierry avant la liaison de notre poëte avec Fouquet. Ceux qui ont écrit après lui ont cru que la duchesse de Bouillon n'avoit vu La Fontaine, pour la première fois, que lorsqu'il étoit tout-à-fait inconnu, et que c'étoit elle qui avoit, en quelque sorte, deviné son talent, et l'avoit produit dans le grand monde. M. Després, dans la notice qui est en tête de l'édition compacte, t. I, p. III, indique le séjour de la duchesse de Bouillon à Château-Thierry, en 1654; c'est-à-dire, à une époque où, non seulement, elle n'étoit pas mariée, mais où elle n'étoit pas même encore venue en France. (Voyez les *Mémoires de Montpensier*, édit. 1776, in-12, t. III, p. 127.) Tous les autres auteurs ont fait mention de ce séjour de la duchesse de Bouillon, antérieurement à la liaison de la Fontaine avec Fouquet. (Voyez M. Auger, *Vie de La Fontaine*, p. xiv ou xvj d'une autre édition. Fréron, p. 9 de la *Vie de La Fontaine*, en tête de l'édition de Barbou. Feletz, article La Fontaine, dans la *Biographie*, t. XXIII. Creuzé de Lesser. *Vie de La Fontaine*, p. vij, en tête de l'édition in-8° des fables donnée par Didot aîné en 1813.) Mais la plupart des pièces de vers qui nous restent de La Fontaine, adressées à Fouquet, sont de 1658 et 1659. La duchesse ne fut mariée qu'en 1662, et alors La Fontaine étoit déjà devenu célèbre, au moins par son élégie. Aussi Montenault dit : « Les ouvrages de La Fontaine acquéroient déjà de la célébrité, lorsque la fameuse duchesse de Bouillon fut exilée à Château-Thierry. » Mais comme il a dérangé l'ordre des faits, il en est résulté que les biographes qui l'ont suivi ont ajouté une erreur de plus à la sienne, en disant que La Fontaine cultivoit obscurément les Muses dans sa ville natale, lorsqu'elle y vint. Les dates que j'ai rapprochées ne laisseront, je l'espère, plus de doute à cet égard. Le séjour de la duchesse de Bouillon à Château-Thierry ne peut être antérieur à son mariage, qui est de 1662, et la circonstance de l'absence de son mari et diverses autres raisons donnent tout lieu de présumer qu'il est postérieur de deux ans à la célébration de ce mariage.

C'est trop peut-être d'assurer que La Fontaine vit alors Mme la duchesse de Bouillon pour la première fois. En 1662, il fait mention d'elle dans son épître au duc de Bouillon, qu'on trouve dans le Manuscrit de la Bibliothèque de Monsieur, déjà cité, n° 151, t. I, p. 821.

> Si votre épouse étoit d'humeur
> A dire encore un mot sur cette affaire;
> Comme elle sait persuader et plaire,
> Inspire un charme à tout ce qu'elle dit,
> Touche toujours le cœur quant à l'esprit,
> Je suis certain qu'une double entremise
> De cette amende obtiendroit la remise.

Mais ces vers mêmes prouvent que La Fontaine n'avoit pas encore fait connoissance avec la duchesse de Bouillon, car il se seroit adressé à elle. Il y avoit peu de temps qu'elle étoit mariée, et La Fontaine partit pour Limoges peu de mois après ce mariage. Voyez les deux notes suivantes.

13 Anquetil, *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, t. I, p. 5 et 43. Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 621. Choisy, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*, 1747, in-12, p. 81. *Mémoires de Montpensier*, édit. de Maestricht, 1776, in-12, t. III, p. 127, t. V, p. 209 et 211.

14 *Art de vérifier les dates*, 3e édit., in-folio, t. II, p. 749 Mlle de Montpensier dit dans ses *Mémoires*, t. V, p. 209, que le mariage du duc de Bouillon eut lieu après Pâques, en 1662. Or, Pâques étoit cette année-là, le 9 avril. (Voyez l'*Art de vérifier les dates*, t. I, p. 34.)

L'éditeur des *Mémoires de Coulanges* dit, p. 205, que Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, étoit venue en France avec sa mère et ses sœurs, en 1653. Il se trompe. Il cite en preuve les *Mémoires de Madame de Motteville*, t. V, p. 222, édit. 1750. Ce passage des *Mémoires de Madame de Motteville*, qui se trouve p. 462 du t. IV de l'édit. 1723, ne dit point cela; mais il dit que Mme de Mancini « étoit mère de Mme de Mercœur (Mlle de Mancini), que le roi aimoit alors, et de trois de ses sœurs qui étoient arrivées en France en 1653. » Mais Mme Mancini avoit cinq filles, et la dernière et la plus jeune étoit précisément Marie-Anne, dont Mme de Motteville ne parle pas, parce qu'elle ne la connoissoit pas, et qu'elle étoit encore alors fort jeune, et restée à Rome. Ce fut elle que Mme de Noailles amena avec elle en France en 1656, et qui devint duchesse de Bouillon. Ainsi donc ce que dit Mlle de Montpensier dans ses *Mémoires*, t. III, p. 227, édit. 1776, n'est pas contredit par Mme de Motteville. Mais Mme de Motteville se contredit elle-même lorsqu'ailleurs, t. I,

p. 499 de l'édit. de 1723, elle parle de l'arrivée de deux des demoiselles Mancini (les duchesses de Mercœur et de Soissons), sous la date du 11 septembre 1647. Nous voyons, dans cette partie des *Mémoires de Coulanges*, p. 212, que Mme la duchesse de Bouillon, en 1690, retourna à Rome, en compagnie avec le prince de Turenne, et son beau-frère et sa belle-sœur le duc et la duchesse de Nevers. Elle ne séjourna que deux mois dans cette ville, qu'elle n'avoit pas vue depuis trente-quatre ans, et elle eut la permission de revenir à la cour, d'où elle se trouvoit encore exilée. Elle partit avec le prince de Turenne, qui alla servir dans l'armée de Catinat.

15 *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 749. Le duc de Bouillon se distingua à la bataille de Saint-Gothard le 1er août 1664.

16 C'est-à-dire d'une partie du duché de Bouillon; car le duc de Bouillon ne possédoit pas alors la totalité. Cet échange se fit en 1651, et l'acte fut enregistré au parlement en février 1652; mais il y eut de nouvelles provisions en 1662, et M. de Bouillon ne fut reçu duc et pair qu'en 1665. Voyez le président Hénault, *Abrégé chronologique*, édition in-4°, 1768, p. 561 et 602. D. Clément, *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 749; et Bussy-Rabutin, *Mémoires*, édit. de 1769, in-12, t. I, p. 125.

17 Voyez *Œuvres de Chaulieu*, édit. de Saint-Marc, 2 vol. in-12, 1757, p. lxiv, et Saint-Evremond *passim*. Ce que j'ai dit sur l'ascendant que Marie-Anne Mancini prit sur son oncle le cardinal de Mazarin, et sur son talent pour les vers, je l'ai puisé dans les stances qui lui sont adressées par le poëte Bouillon, lequel n'étoit pas de la famille des Bouillon, mais secrétaire du duc d'Orléans, et l'auteur du conte de *Joconde* qu'on opposa à celui de La Fontaine. A la page 91 de ses *Œuvres*, in-12, Paris, 1663, on trouve des stances adressées à Mlle Marie-Anne de Mancini, et il lui dit, p. 92 :

Vous de qui les charmes divers
Ont déjà couru l'univers,
Recevez ce fruit du Parnasse.
Aux gens de mon métier vous devez faire grâce :
Comme eux vous composez des vers.

Et plus bas :

Son Eminence, à ce qu'on dit,
Fait si grand cas de votre esprit,

Qu'il vous traite de nièce aînée ;
C'est vous que pour la paix et le grand hyménée
Il consulta, dont bien nous prit.

18 Ce petit volume, quoique indiqué vaguement par d'Olivet, n'a pas été connu de Mathieu Marais, qui ne parle d'un recueil de Contes, publié par La Fontaine, que sous l'année 1667. Le privilége du recueil que nous citons est daté du 14 janvier 1664, et est uniquement relatif à Joconde ; après le privilége il est dit que le volume fut achevé d'imprimer le 10 janvier 1665. Ce volume fut réimprimé en Hollande dans la même année ; le format de cette édition est plus petit ; elle n'a que 75 pages au lieu de 92 : on a retranché le privilége ; mais on a ajouté une table. La préface de ce recueil contient quelques lignes, p. 6, qui ont été retranchées depuis dans les éditions postérieures, parce qu'elles sont relatives aux pièces ajoutées aux contes. Ce volume renferme *Joconde*, *Richard Minutolo*, *le Cocu battu et contant* (*a*), *le Mari confesseur*, *conte d'une chose arrivée à C.* (*b*), *Conte tiré d'Athénée*, autre *Conte tiré d'Athénée*, *Conte de* *** (*c*), *Conte du juge de Meslc*, *Conte du paysan qui a offensé son seigneur*, *imitation d'un livre intitulé* les Arrêts d'amour, *les Amours de Mars et de Vénus*, *ballade* (*d*). Mais La Fontaine lui-même nous prouve, dans sa préface, que la plupart de ces contes étoient déjà connus, puisqu'il dit : « quelques personnes m'ont conseillé de donner, dès à présent, ce qui me reste de ces bagatelles, afin de ne pas laisser refroidir la curiosité de les voir, qui est encore dans son premier feu. » Et en effet, je trouve que le conte de ***, intitulé *Sœur Jeanne* dans les éditions postérieures, fut imprimé avec le nom de La Fontaine, dans un recueil ayant pour titre *Les plaisirs de la poésie galante, gaillarde et amoureuse*, sans date ni sans indication de lieu ni d'imprimeur, mais qui évidem-

(*a*) C'est ainsi que ce mot est écrit dans les deux éditions. C'est une faute d'impression, ou plutôt d'auteur ; car, dans les manuscrits autographes de La Fontaine, j'ai vu ce mot ainsi écrit.

(*b*) C'est-à-dire, Château-Thierry. Ce bon mot du savetier Blaise, qu'a raconté La Fontaine, étoit encore récent, et il se trouvoit forcé à ce déguisement.

(*c*) C'est celui de *Sœur Jeanne*.

(*d*) C'est un fragment du *Songe de Vaux*.

ment, d'après quelques pièces qui s'y trouvent, et qui sont adressées à Fouquet, a paru en 1660 ou 1661 : le conte de *Sœur Jeanne* est à la page 2 de ce recueil, et est intitulé *Historiette*. On trouve aussi dans le *Journal des Savants*, t. I, p. 28, sous la date du 26 janvier 1665, l'annonce de *Joconde* ou de *l'Infidélité des femmes*, par M. de La Fontaine, Paris, p. 12 et 29 du même journal, et l'annonce de *la Matrone d'Ephèse*, nouvelle, dit le journaliste, traduite dans le même volume; puis aussitôt après l'annonce du conte intitulé *le Cocu battu et content, nouvelle tirée de Bocace, par M. de La Fontaine :* et le journaliste observe que cette traduction (c'est ainsi qu'il s'exprime) est du même auteur que celle de *Joconde*. Ceci prouve que ce dernier conte parut seul, et fut imprimé séparément, et que les deux autres furent publiés aussi séparément au commencement de l'année 1664. Les journalistes, le 26 janvier, ne pouvoient avoir connoissance du nouveau recueil, qui ne paroissoit pas encore, puisqu'on avoit achevé de l'imprimer seulement le 10 de ce même mois. Dans ce nouveau recueil La Fontaine retrancha le second titre de *Joconde*, et n'inséra pas *la Matrone d'Ephèse*, qui ne parut plus que dans le recueil de Maucroix, en 1685. La Fontaine eut certainement une raison, qu'il seroit curieux de découvrir, pour exclure pendant si long temps de ses ouvrages, une de ses plus jolies productions.

19 M. de Roquefort dans son *Essai sur l'état de la poésie française, dans les douzième et treizième siècles*, p. 192 et 193, indique, avec son érudition ordinaire, les différents contes de La Fontaine, qui se retrouvent dans nos anciens fabliers. La Fontaine ne les a cependant pas été chercher dans les manuscrits que cite M. de Roquefort, mais dans des auteurs plus modernes, qui, originairement, les avoient pris dans les manuscrits. Ce seroit un sujet de recherche assez curieux, que de découvrir à quels auteurs La Fontaine a emprunté les sujets de certains contes. *La Fiancée du Roi de Garbe*, par exemple, doit avoir une origine arabe; le mot *Garb* signifie occident en arabe, et l'auteur primitif, par *le Roi de Garb*, a voulu désigner quelque souverain maure du midi de l'Espagne ou du Portugal.

20 M. Raynouard (*Choix de poésies originales des Troubadours*, t. II, p. lxxxj) a traité ce sujet avec beaucoup d'habileté. Le livre d'André Chapelain est intitulé : *de Arte amandi et de*

[redacted]

Reprobatione amoris. M. Daunou, dans un extrait de l'ouvrage de M. Raynouard, inséré dans le *Journal des Savants* (oct. 1819, p. 594), sans rejeter positivement l'influence que M. Raynouard attribue aux Cours d'Amours, demande plus de preuves historiques. Les preuves sont, il nous semble, dans les mœurs mêmes du temps, et dans les lois bien connues de la chevalerie. Il est dans nos duels tel usage dont la violation suffit pour déshonorer un homme, et dont on ne trouveroit pas une seule preuve écrite.

21 Les *Arresta Amorum* ont été plusieurs fois réimprimés en latin avec les commentaires de Curtius, savant jurisconsulte du seizième siècle, qui déploya, dans ce badinage, une prodigieuse érudition. On en fit des éditions françaises. Je crois que la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 2 vol. in-12, 1731. Dans l'avertissement on donne de grandes louanges à La Fontaine, pour son *Imitation des Arrêts d'Amour*, et son différent de *Belle Bouche et de Beaux Yeux*, et l'éditeur, p. 8 et 10, transcrit en entier ces deux morceaux de notre poëte. Cette édition a été donnée par Lenglet-Dufresnoy.

22 Voici la cause traduite du latin d'André, par M. Raynouard (*Poésies des Troubadours*, t. II, p. cxv) : « Un chevalier requéroit d'amour une dame dont il ne pouvoit vaincre les refus : il envoya quelques présents honnêtes que la dame accepta avec autant de grâce que d'empressement; cependant elle ne diminua rien de sa sévérité accoutumée envers le chevalier, qui se plaignit d'avoir été trompé par un faux espoir que la dame lui avoit donné en acceptant les présents. »

Jugement de la reine Eléonore : « il faut qu'une femme refuse les dons qu'on lui offre dans les vues d'amour, ou qu'elle compense ces présents, ou qu'elle supporte patiemment d'être mise dans le rang des venales courtisanes. »

23 La Harpe, *Cours de Littérature*, édit. in-8°, an 7, t. VI, p. 332.

24 Dans le prologue du *Voyage de l'Amour et de l'Amitié*:

Je ne veux point qu'en ce jour,
Quoi que le conteur publie,
Il soit dit que la Folie
Serve de guide à l'Amour.

Il y a *le conteur* dans le manuscrit des libraires, et dans les

deux premières éditions. Saint-Marc (*Œuvres de Chaulieu*, t. II, p. 22) a eu tort de préférer *ce conteur*, leçon suivie dans l'édition de Cazin, t. II, p. 66. La Haye, Gosse, in-18, 1777.

25 Titon du Tillet, *Parnasse Français*, in-folio, p. 462. Il paroîtroit, d'après ce que dit cet auteur, que ce seroit dans un moment de dépit, que Mme de Cornuel auroit dit ce mot. Voici comme il raconte le fait : « La distraction de La Fontaine, et son air toujours pensif, rendoient assez souvent sa conversation désagréable ; il étoit rarement attentif à ce qu'on lui disoit, et ne parloit presque pas. Il alloit volontiers manger chez les personnes qui l'invitoient. Il faisoit honneur aux repas où il se trouvoit par son grand appétit ; mais il étoit si appliqué à boire et à manger, et à d'autres choses qui lui rouloient dans la tête, qu'il répondoit rarement aux convives qui vouloient l'animer, et en tirer quelque chose, mais pour l'ordinaire très-inutilement. Mme de Cornuel, connue par la vivacité de son esprit, et par une infinité de bons mots de sa façon, dit que « ce n'étoit pas un homme, mais un *fablier*, comme un arbre qui portoit naturellement des fables. » D'autres attribuent ce mot à Mme de Bouillon.

26 La Harpe, *Lycée*, ou *Cours de Littérature*, t. VI, p. 364.

27 Titon du Tillet, *Parnasse Français*, p. 462.

28 J'ai puisé tout le récit de cette dispute dans le *Journal des Savants*, t. I, p. 28, 26 janvier 1665. Le journaliste parle au présent, et s'exprime de manière à nous apprendre que cette contestation existoit dans le moment où il écrivoit.

29 On a dit que Boileau avoit fait cette dissertation pour l'abbé le Vayer de Boutigni, ou François La Mothe de Boutigni son frère, qui avoit gagé pour La Fontaine contre un nommé Saint-Gilles, qui tenoit pour Bouillon. Ce Saint-Gilles est, dit-on, l'original du Timante, dans *le Misanthrope* :

.... Cet homme tout mystère,
Qui vous jette en passant un coup d'œil égaré,
Et sans aucune affaire est toujours affairé.

Mais rien n'est moins certain que ces anecdotes. M. Daunou à qui nous devons une excellente édition de Boileau, fixe la composition de sa dissertation sur *Joconde*, en 1662. (Voy. *Œuvres complètes de Boileau*, Paris, 1809, in-12, t. II, p. 149.) Il est

facile de démontrer qu'elle n'a pu être écrite avant l'année 1663, et il est plus probable qu'elle l'a été en 1665. En effet, les *Œuvres de feu M. Bouillon* parurent en 1663; et, à la fin du privilége, il est dit que ce livre fut achevé d'imprimer le 21 mai 1663. Ce livre avoit déjà paru lorsque Boileau écrivit sa dissertation, puisqu'il dit (t. II, p. 150), « Quand je songe à la chaleur avec laquelle votre ami va, le livre en main, défendre *la Joconde* de M. Bouillon. » Ce qui détruit la conjecture de M. Daunou, que M. de Bouillon étoit encore vivant lorsque Boileau composa sa dissertation : d'ailleurs, plusieurs passages de cette dissertation offrent des preuves du contraire. Enfin, on doit penser que cette gageure ne fut faite qu'après l'impression du *Joconde de La Fontaine*, qui n'eut lieu qu'en 1664; et comme les auteurs du *Journal des Savants* parlent, en janvier 1665, des paris ouverts sur ce sujet, sans faire mention de la dissertation de Boileau, il est à présumer qu'elle n'étoit pas encore composée, et qu'elle ne le fut qu'au commencement de l'année 1665. Au reste, depuis que ceci a été écrit, je me suis aperçu que M. Daunou n'avoit fait que suivre l'opinion de Saint-Marc. (*Œuvres de Boileau*, in-8°, 1747, t. III, p. 81.) Ce que je viens de dire réfute les preuves dont celui-ci a voulu étayer cette opinion. M. Daunou s'est encore trompé lorsqu'il dit que cette dissertation fut publiée en 1665, dans la première édition des *Contes de la Fontaine*. Elle ne le fut que dans la troisième édition (ou même la quatrième, si l'on compte l'impression de *Joconde* et de *la Matrone* en 1664), qui fut faite à Leyde en 1668, sans l'aveu de l'auteur. (Voyez ci-après.) En France l'édition des contes donnée par La Fontaine, en 1669, est la première où cette dissertation ait été insérée. Brossette, dans ses *Notes sur Boileau*, a dit que les deux traductions de *la Joconde* parurent en 1663; alors ce seroit une preuve de plus que le *Joconde* de La Fontaine fut imprimé seul et séparément.

30 Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. IV, pag. 431, reproche aussi à Boileau de n'avoir pas jugé sainement de l'Arioste, et de n'être pas très-versé dans la connoissance de la langue italienne. Cependant les deux reproches qu'il lui fait ne prouvent pas contre le jugement que ce poëte a porté du récit de La Fontaine comparé à celui de l'Arioste.

31 On voit par une lettre de Racine, t. VII, p. 173 (édit. de

Geoffroy), que la liaison de Racine et de Boileau n'a commencé qu'après celle de Racine et de La Fontaine, et en 1664. Quant à Molière, il étoit intimement lié avec La Fontaine, et peu avec Racine, avec lequel il se brouilla bientôt.

32 Voyez *Journal des Savants*, lundi 14, 1688, p. 35 et 36. Ceci est extrait de l'épitaphe que Bernier avoit composée pour Chapelle, et qu'il envoya pour étrennes à Mme de La Sablière, avec des observations de différents savants sur l'astronomie, l'histoire naturelle et la physique.

33 Crenet et Boussingo étoient deux fameux marchands de vin. Voy. *Œuvres de Chapelle*, édit. de 1755, p. 104, et Boileau, *Satire* III, vers 74, t. I, p. 69; ibid. *Satire* III, vers 22. Bernier a écrit Boucingaut.

34 Saint-Marc, qui a donné l'édition des *Œuvres de Chapelle et de Bachaumont*, Paris, in-12, 1755, n'a pas connu la première édition du voyage de ces deux auteurs,

> Qui du plus charmant badinage
> Est la plus charmante leçon,

a dit Voltaire. Il se trouve dans le nouveau *Recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps*, in-12, 1665, p. 77 et 128. Il fut ensuite réimprimé en 1667, dans le recueil de Pierre du Marteau, à Cologne, 2 vol. in-18.

35 Titon du Tillet, *Parnasse Français*, p. 412. Saint-Marc, *Vie de Chapelle*, p. lxij, en tête de l'édition des œuvres de Chapelle, déjà citée.

36 Voyez les *Mémoires sur la Vie de Jean Racine*, dans les œuvres de Louis Racine, t. V, p. 75.

37 D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, p. 309. Louis Racine (*Œuvres*, t. V, p. 75), rapporte aussi cette anecdote, mais avec moins de détail.

38 D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, p. 306. Brossette, qui confond sans cesse les hommes et les temps, rapporte, dans son commentaire sur Boileau, que La Fontaine a dit ce mot à la table de M. Sillery, évêque de Soissons, édit. des *Œuvres de Boileau*, Genève, in-4°, 1716, t. II, p. 317.

39 Montenault, *Vie de La Fontaine*, t. I, p. xviiij de l'édition des *Fables*, in-folio. Je trouve cette historiette racontée dans une *Histoire de la Poésie française*, Paris, in-12, chez Pierre

Griffart, 1706, p. 267. Ce médiocre ouvrage, qui se rapproche du temps de notre poëte, est d'un nommé Mervesin.

40 Montenault, *Vie de La Fontaine*, t. I, p. xix.

41 Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 30; et *Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, t. I, p. 69, note sur le vers 183.

42 *Mémoires de Louis Racine*, t. V, p. 47.

43 *Ibid.*, t. VII, p. 34. Cette anecdote a été publiée, du vivant même de Boileau, dans la *Vie de Molière*, par le Gallois de Grismarest, 1705, in-12, p. 246 et 247. L'auteur n'a mis que les initiales du nom de Despréaux.

44 Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 160.

45 Cette ballade a été publiée d'abord dans le *Journal de Paris*, du 21 avril 1811, par M. Barbier, qui l'avoit découverte dans un recueil de *Facéties Jansénienne*s, sans date ni indication. Elle fut réimprimée dans le *Nouvel Almanach des Muses*, 1812, p. 43; et depuis, M. Fayolle l'a publiée dans les *Œuvres diverses de La Fontaine*, stéréotype de Didot. M. Barbier la lui avoit indiquée à la fin d'une brochure in-8°, intitulée : *Satire XII, sur l'Equivoque*, par M. Boileau Despréaux. Cologne, 1711. Voyez Fayolle, *Remarques sur la Fontaine*, p. 12, édition stéréotype de Didot. Enfin cette ballade sur Escobar se trouve p. 36, n°. 7 d'une petite brochure intitulée : *Œuvres posthumes de Boileau Despréaux, membre de l'Académie Française, et l'historiographe du Roi Louis XIV, enlevée du cabinet de l'auteur après sa mort;* in-12. Rotterdam, chez Frisch et Bohm, 1722. Ce recueil, que m'a fait connoître M. Le Bailly, renferme la Satire sur l'Equivoque, et plusieurs pièces faussement attribuées à Boileau.

46 *Bolæana*, ou entretiens de M. Montchenay avec l'auteur, p. 104; et dans le *Boileau* de Saint-Marc, t. V, p. 82-83.

47 Ces trois pièces parurent, pour la première fois, dans le recueil de 1771, p. 113 et 118. Les derniers éditeurs de La Fontaine se permirent d'altérer le titre de l'épître à Mignon, et de retrancher le mot *douairière*. Par là, l'épître seroit adressée à Henriette d'Angleterre, au lieu qu'elle l'a été, par La Fontaine, à Marguerite de Lorraine.

48 Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 526, 537 et 544; années 1626, 1632 et 1634. Gaston mourut le 2 février 1660. Voy. *Hénault*, t. II, p. 618. Dans le commencement du second

mariage, il paroît que Mademoiselle se sentoit de l'inclination pour sa belle-mère. Voy. ses *Mém.*, t. I, p. 37 et 38 : elle changea bien depuis. Ce mariage fut depuis reconnu par Louis XIII, qui se réconcilia avec son frère. *Mémoires de Montpensier*, t. I, p. 94.

49 Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 293 et 296. La querelle au sujet du Luxembourg, continua même après la mort de la duchesse douairière, entre Mlle de Montpensier et la duchesse de Guise. Voyez Montpensier, *Mémoires*, t. VII, p. 142.

50 Boileau, *Œuvres*, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°, t. I, p. 60 et 210. La Fontaine fait aussi mention, quelques vers plus bas, de l'évêque de Bethléem : il se nommoit François de Batailler; il étoit sorti de l'ordre des capucins; il avoit été nommé évêque de Bethléem le 25 juin 1664, et mourut à quatre-vingt-quatre ans le 22 juin 1701. Ce singulier évêché de Bethléem ne donnoit que 1000 fr. de revenu, et son territoire se réduisoit au faubourg de Pantenor-lez-Clamecy, ou Bethléem, sur la rive droite de l'Yonne qui le sépare de la ville de Clamecy, dans l'intendance d'Orléans et d'autres petits domaines. Voyez *Gallia christiana*, t. XII, p. 697; et Expilly, *Dictionnaire géographique de la France*, in-folio, t. I, p. 621, au mot *Bethléem*.

51 Mlle d'Orléans aimoit le prince Charles de Lorraine; mais, par les intrigues de sa sœur Mademoiselle, et par la volonté absolue du roi, elle fut forcée d'épouser, en 1662, le duc de Toscane qu'elle n'aimoit pas. Voyez Choisy, *Mémoires*, p. 145. Bussy, *Mémoires*, t. II, p. 57. Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 184 à 189 et 196 : et les *Fragments de lettres originales de Madame, veuve de Monsieur, frère unique du Roi*, Hambourg (Paris), 1788, 2 vol. in-12, t. II, p. 251.

52 *Mémoires de Montpensier*, t. V, p. 114. Dans le récit du mariage, elle dit : « Mesdemoiselles d'Alençon et de Valois vinrent; Madame ne voulut pas donner le dégoût à Mademoiselle d'Orléans de voir épouser le roi, parce qu'elle avoit fort espéré se marier avec lui, comme je l'ai déjà dit. »

53 La Fare, *Œuvres diverses*, édit. d'Amsterdam, 1750, in-12, pag. 37.

54 Madame (Charlotte-Elisabeth de Bavière, seconde femme de Monsieur, frère unique de Louis XIV) parle, dans ses *Fragments*, t. I, p. 92 et 94, d'une des filles d'honneur, nommée

dinalat, qui eut lieu le 4 août 1669. Cette épître fut imprimée, pour la première fois, dans le recueil de 1671, p. 119 et 125.

63 Hénault, *Abrégé chronologique*, année 1669, t. II, p. 637, édit. in-4°, 1768. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. x, t. XXIII, p. 75 de l'édit. de Kehl, in-12. Bussy-Rabutin, *Histoire en abrégé de Louis-le-Grand*, Paris, in-12, 1699, p. 171.

64 Il est certain que ni Hénault ni Voltaire, ne font mention de la rivalité de la Russie; mais ses intrigues, à cette époque, auprès de la cour de Rome, et des diétines de Pologne sont développées dans les *Mémoires de M. de***, pour servir à l'histoire du dix-septième siècle*, t. II, p. 337 et 347. Ces Mémoires ont été publiés, pour la première fois en 1760, en 3 vol. in-12. Ils se terminent à l'année 1690. L'auteur est inconnu : s'ils ont été supposés, le fabricateur étoit un homme instruit, et a travaillé sur de bons matériaux. On les a faussement attribués à M. Flecelles de Brégy. Voyez Barbier, *Dict. des Anonymes*, t. II, p. 41.

65 Hénault, t. II, p. 636. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. XXIII, p. 77. Les articles de la capitulation furent signés le 6 septembre, mais la place ne fut évacuée que le 16 septembre. Voyez l'*Art de vérifier les dates*, t. III, p. 727 de la troisième édition. Choisy, *Mémoires*, p. 30. Bussy-Rabutin, *Histoire en abrégé de Louis-le-Grand*, p. 169. M. Daru (*Histoire de Venise*, t. IV, liv. XXXIII) a donné un récit très-détaillé de ce siége mémorable : on est seulement surpris de voir (p. 608) un si savant historien citer au nombre des autorités sur lesquelles il s'appuie, les *Mémoires de d'Artagnan*. Qui ne sait que ces mémoires sont supposés, et sont un des plus mauvais romans historiques de Sandras de Courtils, dont Bayle a depuis long-temps fait justice?

66 *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 749.

67 *Art de vérifier les dates*, *loc. citat.*

68 Choisy, *Mémoires*, p. 28 à 30, Utrecht, 1747, in-12.

69 Le recueil qui porte la date de 1667 est divisé en deux parties : la première est celle des contes et autres pièces déjà publiées en 1665 : cette première partie a 92 pages; la seconde partie, formée de nouveaux contes, a 160 pages. Le privilége est du mois d'octobre 1665, et au bas il est dit que le livre fut achevé d'imprimer, pour la première fois, le 21 janvier 1666. La date de 1667 indique donc peut-être une seconde édition. On ne donnoit pas à un second tirage, comme aujourd'hui, sur le frontispice

le titre de nouvelle édition à de simples réimpressions. On réimprimoit sous la même date, comme nous en avons la preuve pour les fables de La Fontaine. Mais je dois dire que tous les exemplaires que j'ai vus de cette seconde édition des contes portoient 1667 sur le frontispice, c'est ce qui m'a engagé à laisser dans mon texte de l'incertitude à cet égard. L'édition de Hollande, dont nous parlerons, est intitulée *Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine, nouvelle édition, revue et augmentée de plusieurs contes du même auteur, et d'une dissertation sur Joconde*, à Leyde, chez Jean Sambix le jeune, 1668, petit in-12. C'est un recueil dont 180 pages contiennent des contes; le reste du volume renferme les satires de Boileau, et autres pièces en vers, précédées d'un faux titre. Je possède, je crois, un exemplaire de ce même volume qu'on attribue aux Elzévirs, mais ce volume a un autre titre. Comme je n'ai pas sous les yeux celui de Leyde, je ne puis décider. Le mien est intitulé *Recueil des Contes du sieur de La Fontaine, des Satires de Boileau et d'autres pièces curieuses*, à Amsterdam, chez Jean Verhoeven, 1668, très-petit in-12. Les Contes de La Fontaine renferment, comme dans le volume de Leyde, 180 pages. Ensuite vient un faux titre, qui porte, *Recueil contenant plusieurs discours libres et moraux, et quelques satires*. Presque tout est de Boileau; mais il y a aussi des pièces contre lui. Le volume a, sans la table, 283 pages. Les Contes de La Fontaine ne commencent pas par *Joconde*, mais par *l'Hermite*, qui porte pour second titre *Frère Luce*. Le conte intitulé, dans les autres éditions, *Mazet de Lamporecchio*, dans ce recueil, a pour titre *le Muet*. L'édition donnée à Paris, en 1669, est grand in-12, et divisée en deux parties, comme l'édition précédente; mais ces deux parties ne sont pas paginées différemment. Le volume a 249 pages sans les préfaces, les titres et la table. C'est à la page 221 qu'est la note où La Fontaine se plaint de l'édition de Hollande. On a bien donné d'après Mathieu Marais, dans diverses éditions, et entre autres dans celle de Lefèvre, t. III, p. 130, édit. de 1818, et dans l'édit. compacte, t. II, p. 466, les variantes de ce conte, comparées avec l'édition de 1669, mais aucune édition ne donne la note que La Fontaine a placée à la fin, et qu'il est utile de connoître pour l'histoire de ses écrits. La voici :

« Sans l'impression de Hollande j'aurois attendu que cet ou-

» vrage fût achevé, avant que de le donner au public ; les fragments de ce que je fais n'étant pas d'une telle conséquence que je doive croire qu'on s'en soucie. En cela, et en autre chose, cette impression de Hollande me fait plus d'honneur que je n'en mérite. J'aurois souhaité seulement que celui qui s'en est donné le soin n'eût pas ajouté qu'il sait de très-bonne part que je laisserai cette nouvelle sans l'achever ; c'est ce que je ne me souviens pas d'avoir dit, et qui est tellement contre mon intention que la première chose à quoi j'ai dessein de travailler est cette *coupe enchantée.* »

70 On ne peut juger de ces figures que dans les exemplaires d'anciennes épreuves de l'in-4° et de l'in-12 : elles ont de l'énergie et de la correction. Perrault a donné le portrait de Chauveau dans ses *Hommes illustres*, in-folio, t. II, p. 210. Chauveau est mort en 1674. Le second volume de Perrault est de 1700 ; le premier est de 1696. Le portrait de La Fontaine est tome I, p. 83 ; celui de Pelisson, p. 51 : ce dernier justifie bien la réputation de laideur qu'avoit cet homme célèbre.

71 La Fontaine commence ainsi sa préface : « L'indulgence » que l'on a eue pour quelques unes de mes fables me donne lieu » d'espérer la même grâce pour ce recueil. »

72 Ce volume est intitulé *Fables choisies mises en vers, par M. de La Fontaine*, Paris, in-4°, chez Denys Thierry, 1668. Les armes du Dauphin sont gravées avec soin sur le frontispice ; le volume a 286 pages, sans compter le titre, la préface, la vie d'Esope et la table qui ne sont pas paginées. Le privilége est daté du 6 juin 1667, et il est marqué au bas de la page que le livre a été achevé d'imprimer le 31 mars 1668.

73 Méziriac, *Vie d'Esope* dans les *Mélanges de littérature* de Sallengre, t. I, p. 87-103. Clavier, article Esope, dans la *Biographie universelle*, t. XIII, p. 312. Suidas, *in voce* Αἴσωπος. Silvestre de Sacy, *Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. X, p. 94-164. M. de Sacy a fait imprimer un texte arabe des *Fables de Bidpaï*, in-4°, qui a été traduit en anglais par M. Windham-Knatchbull, in-8°, Oxford, 1819. La Fontaine et beaucoup d'autres nomment cet auteur Pilpai. Dans un extrait des fables de Loqman traduites et augmentées par M. Marcel, inséré dans le *Magasin Encyclopédique*, M. de Sacy remarque que dans aucune des fables de Loqman les acteurs ne

sont pris parmi les animaux qui figurent si souvent et presque exclusivement dans les poésies arabes, et qui sont particulières à l'Arabie. Si le mot de gazelle y paroît quelquefois, c'est comme le synonyme de celui de cerf moins connu de ces peuples : rien n'y rappelle la vie des Bédouins, la marche des caravanes, leurs campements, leurs citernes, leurs feux hospitaliers, l'état agreste d'une nation peu civilisée. Le langage de ces fables ne retrace pas le style des anciens monuments de la littérature arabe : on n'y reconnoît, au contraire, qu'une prose excessivement simple, mêlée même de mots grecs, de termes vulgaires et d'expressions qui sont certainement empruntées de formules musulmanes. On peut citer pour exemple la fable quatrième, et les morales des fables dix-neuvième et vingt-neuvième : la dernière surtout, où il est question de *l'Idhan* ou appel à la prière que font les *Moued-hins* ou crieurs publics, est entièrement décisive. M. de Sacy (*Notices des Man.* t. X, p. 255) pense que le livre de *Calila et Dimna* ou les *Fables de Bidpai*, et *l'Hitoupadesa* des Indous ont la même origine, et sont extraits d'un livre plus ancien.

74 *Herodoti Musæ, lib.* II. §. 134, t. I, p. 421, édit. Schweighæuser, in-8°. Argentorati, 1816. *Eusebii Chronic. Canon.* Mediolani, 1818, in-folio, p. 332.

75 Bayle, *Dictionnaire Historique*, troisième édit., p. 1112, a déjà fait cette observation. Planude fait Esope contemporain d'Euripide, tandis que ce fabuliste étoit beaucoup plus ancien.

76 Que d'autres nomment *Babrius* ou *Gabrias*. Sa collection de fables étoit divisée en dix livres; elles étoient écrites en vers choriambes. Ces fables mises en prose dans le Bas-Empire, forment le fonds de la plupart des collections qui portent le nom d'Esope. On ignore quand Babrias a vécu; on le croit du temps d'Auguste, et antérieur à Phèdre. M. Coray recule Babrias jusqu'au temps de Bion et Moschus. Voyez Clavier, art. BABRIUS, dans la *Biographie Universelle*, t. III, p. 160.

77 Senec., *Consol. ad Polyb.*, cap. XXVIJ. Quintil., *de Orat.*, liv. I, chap. IX.

78 Tous ces auteurs se trouvent dans la collection de Nevelet, intitulée *Mythologia Æsopica. Francof.* 1610, petit in-8°.

79 Roquefort, *De l'Art de la Poésie française* dans les douzième et treizième siècles, p. 47, 198, 219 et 352. M. Roquefort a depuis donné une excellente édition des *Poésies de Marie de*

siis, in-12. 1785, p. 15. La premi
par Pierre Pithou, a paru en 159
Cons. ad Polyb., cap. xxxij, il ne
le fabuliste, non plus que dans ce
jocos Phædri. Epigramm. III, 20.

82 *Recueil de l'Académie des Arts de Marseille*, p. 20, et dans l
I, p. 43, et à la tête des *Œuvres*
édition de Cazin, in-18, 1782, p. :
est l'éditeur de ces œuvres choisies.
édition, quelques corrections.

83 La Harpe, *Eloge de La Fon l'Académie de Marseille*, p. 21 et

84 La Harpe, *Cours de Littératu*
c. xi, p. 324 à 385.

85 Entre autres, Vergier, dont le
sont ceux qu'il a faits pour peindre l
qui, de nos jours, a marché le plus
fabuliste, M. Le Bailly, a recueilli ur
La Fontaine. Ce petit volume qu'o
manuscrit, s'il étoit imprimé, prou
nous avançons ici. Un recueil sembl
vains, en prose, offriroit le même ré
Pierre, qui avoit étudié si profondém

le critique, il termine en disant : « Je ne connois guère de livre plus rempli de ces traits qui sont faits pour les peuples, et de ceux qui conviennent aux esprits les plus délicats. »

87 *Fables choisies*, mises en vers par M. de La Fontaine. édit. 1668, in-4°, p. 95. Il n'y a que les initiales M. D. M.

88 *Ibid.*, p. 195. M. Solvet qui a publié la meilleure édition du commentaire de Champfort, sur La Fontaine, avec d'utiles additions, sous le titre d'*Etudes sur La Fontaine*, p. 145, auroit désiré que Coste eût fait connoître quel est ce Mécène que désignent les initiales M. L. C. D. B. Elles désignent Mgr le cardinal de Bouillon. Le savant Adry ne s'y étoit pas trompé. Voyez *Fables de La Fontaine*, édit. de Barbou, in-12, 1806, p. 414.

89 *Fables choisies*, édit. 1668, p. 145. La Fontaine, dans les éditions subséquentes, a retranché les six vers suivans, qui, dans cette édition, terminent cette fable :

Par tes conseils ensorcelants,
Ce lion crut son adversaire.
Hélas! comment pourrois-tu faire
Que les bêtes devinssent gens,
Si tu nuis aux plus sages têtes,
Et fais les gens devenir bêtes?

La froideur de Mlle de Sévigné ne la préserva pas de la calomnie lorsqu'elle fut devenue Mme de Grignan, et les attentions qu'avoit pour elle le chevalier de Grignan, son beau-frère, tandis qu'elle demeuroit à Aix, donna lieu à la malignité de s'exercer sur son compte. Au sujet de l'aventure d'une demoiselle Cigale, on fit circuler, dans le temps, et même on imprima, en Hollande, une parodie de la première fable de La Fontaine, intitulée *la Cigale et la Fourmi.* Nous transcrirons l'anecdote et la parodie telles qu'elles se trouvent dans le *Recueil des Pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers* (La Haye, 1694, in-12, t. II, seconde partie, p. 230), parce qu'elles peignent l'esprit du temps.

« Mlle Cigale, d'une des meilleures maisons de Messine, étoit si fort aimée de Langeron, capitaine d'un des vaisseaux du roi, pendant le séjour que M. de Vivonne fit en Sicile, qu'il l'auroit épousée, si M. de Vivonne ne l'en eût empêché par ordre de la cour. La plupart des principales familles de Messine passèrent en France : Mlle Cigale qui fut du nombre, et qui vint à Marseille, crut trouver son amant constant, et toujours résolu de l'épouser;

mais Langeron oublia son amour dans les plaisirs de Paris, et laissa la pauvre Cigale abandonnée aux disgrâces de la fortune et de l'amour. Voici les vers qu'on fit sur ce sujet :

La Cigale ayant baisé
Tout l'été,
Se trouva bien désolée
Quand Langeron l'eut quittée.
Pas le moindre pauvre amant
Pour soulager son tourment.
Elle alla crier famine
Chez la Grignan sa voisine,
La priant de lui prêter
Un Grignan pour subsister,
Jusqu'à la saison nouvelle ;
Je vous le rendrai, dit-elle,
Avant qu'il soit quatre mois,
Sans l'avoir mis aux abois.
La Grignan n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut.
Lequel est-ce qu'il vous faut ?
Dit-elle à cette emprunteuse :
Le chevalier seulement,
Dit la triste tourterelle.
Le chevalier, lui dit-elle,
J'en ai besoin maintenant.

90 *Fables choisies*, édit. 1668, p. 25. Il n'y a que les initiales M. L. D. D. L. R.

91 Dans les deux dernières éditions des *Lettres de Mme de Sévigné*, on trouve d'amples détails sur Mme de La Fayette. M. Auger, dans la *Biographie*, et à la tête de ses *Lettres* imprimées avec celles de Mmes de Villars, de Coulanges, etc., in-12, Paris, 1806, t. II, p. 2, a donné une bonne notice sur cette femme célèbre.

92 Surtout Lauzun, et Mme de Montespan, qui s'y trouvoient fréquemment. *Mémoires de Montpensier*, t. VII, p. 81 et 99; Dangeau (*Journal*, t. I, p. 425, 29 mai 1673) annonce sa mort. Les *Nouvelles Lettres inédites de Mme de Sévigné*, récemment publiées, p 137, contiennent des détails sur cette mort. Un passage d'une lettre de Mme de Montmorency (p. 93) prouve que Mme de La Fayette jouissoit d'une grande faveur auprès de Madame (Henriette d'Angleterre), et que les femmes de la cour en étoient jalouses.

93 *Œuvres posthumes de M. de La Fontaine*, p. 199.

[redacted]

NOTES

DU LIVRE TROISIÈME.

---

1 CETTE édition in-12 porte aussi sur le frontispice les armes du Dauphin; les figures sont les mêmes que dans l'in-4°; mais l'exemplaire que j'ai sous les yeux porte la date de 1669; le privilége est le même que celui de l'in-4°. A la fin du privilége, qui est du 6 juin 1667, il est dit, *achevé d'imprimer pour la première fois le* 19 *octobre* 1668. Ainsi j'aurois dû dire que ces fables avoient été réimprimées la même année.

2 La première édition de la *Psyché* (La Fontaine a toujours écrit *Psiché* et non *Psyché*) est en un gros volume in-8°, Paris, chez Cl. Barbin, 1669, de 500 pages, sans compter le titre et la préface. Le privilége est du 2 mai 1668, et le livre fut achevé d'imprimer, pour la première fois, le 31 janvier 1669. Le poëme d'*Adonis* est à la fin.

3 Fontenelle, dans l'approbation de *Psyché* et d'*Adonis*, donnée à l'édition de 1702, in-12, s'exprime en ces termes : « J'y ai trouvé l'agrément commun à tous les ouvrages de cet inestimable auteur, et une parfaite retenue par rapport aux mœurs. » Cette édition ne fut, je crois, que la seconde faite en France. Adrien Moetjens en donna une troisième à La Haye, en 1707, in-12. L'année d'ensuite on réimprima encore *Psyché* à Paris, chez Michel David, 1708, in-12. Il seroit trop long d'énumérer toutes les éditions que l'on a faites depuis. Il y a peu de livres qui ait été plus souvent réimprimé. Toutefois, il est une édition publiée à Copenhague, qui mérite d'être citée, parce qu'elle fait partie des *Œuvres choisies de La Fontaine*, pour servir de suite à ses *Fables*, in-8°, Copenhague, 1763. Dans ces *Œuvres choisies*, on a inséré les contes qui n'ont pas paru licencieux, et on a retranché de la *Psyché* les descriptions de Versailles, et les dissertations qui interrompent le fil de la narration.

4 La Harpe, *Lycée*, ou *Cours de Littérature*, t. VI, p. 371.

5 Le Bœuf, *Histoire du Diocèse de Paris*, t. VII, p. 307-336.

6 *Psiché*, livre II, p. 437, édit. 1669, in-8°.

7 *Ibid.*, p. 391.

8 Voltaire, *Mélanges Littéraires*, t. LXI, p. 207, édit. in-12, Kehl, 1785.

9 Voyez le jugement que porte sur cette préface Mme Guizot, dans une *Vie de Chapelain*, où il y a des recherches curieuses. *Vies des Poëtes français du Siècle de Louis XIV*, par M. F. Guizot, t. I, p. 341. Cet ouvrage n'a pas été continué, et il n'en a paru que le premier volume.

10 *Œuvres de M. le président Nicole.* Paris, in-12; chez de Sercy, 1662.

11 *Les Amours de Vénus et d'Adonis*, poëme du chevalier Marin, Paris, in-12, chez Gabriel Quinet, 1667. Le privilége est du 25 mai 1667, et le livre fut achevé d'imprimer, pour la première fois (et je crois aussi pour la dernière), le 18 juillet 1667. La Fontaine avoit d'abord dédié son poëme d'*Adonis* à Fouquet. Il paroît l'avoir terminé vers l'an 1662. Voyez les *Archives de la Littérature et des Arts*, n° 1, p. 46, in-8°, 1820; et ci-dessus, note 34 du liv. I.

12 M. F. Guizot, *Vie des Poëtes français*, t. I, p. 80, a bien fait connoître les causes du mauvais goût de littérature à cette époque.

13 Delille, *Imagination*, chant I, vers 49.

14 La Harpe, *Cours de Littérature*, t. VI, p. 370. La Harpe, en citant un morceau de La Fontaine, en a changé un vers, soit par faute de mémoire, soit parce qu'il a eu sous les yeux une mauvaise édition.

> Combien de fois le jour a vu les autres dieux
> Complices des larcins de ce couple amoureux.

Dans toutes les éditions données par La Fontaine, on lit *les antres creux*, et non *les autres dieux*, leçon qui répugne également au sens et à la rime. (Voyez *Adonis*, p. 460, dans l'édition de *Psiché*, 1669, in-8°.)

15 Montenault, *Vie de La Fontaine*, in-fol., p. xxij.

16 Il est remarquable que cette lettre fut imprimée du vivant même de La Fontaine, et aussi du vivant de Mme la duchesse de

Bouillon, dans le recueil des *Pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers*, La Haye, 1694, in-12, t. II, cinquième partie, p. 559, 561. C'est ce qu'ignoroit l'éditeur des *Œuvres diverses de La Fontaine*, qui a donné cette lettre, t. II, p. 56, et qui l'indique comme inédite. Les lecteurs familiers avec La Fontaine, auront remarqué, dans cette épître, ce vers

Honoré par les pas, éclairé par les yeux,

qui se retrouve dans la fable des *Deux Pigeons*.

17 *Contes et Nouvelles en vers, de M. de La Fontaine*, chez Claude Barbin, in-12, Paris, 1671. A la suite du privilége, on voit que ce volume a été achevé d'imprimer le 27 janvier 1671.

18 *Ibid.*, p. 148-211. Ceux qui sont familiarisés avec La Fontaine, remarqueront encore dans *Climène* ce vers,

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde,

qui se retrouve aussi dans une fable.

19 *Fables nouvelles et autres Poésies de M. de La Fontaine*, chez Claude Barbin, Paris, 1771, in-12 de 184 pages. A la suite du privilége, on lit que ce volume a été achevé d'imprimer le 12 mars 1671; et, par une lettre de Mme de Sévigné, nous voyons qu'il avoit paru en avril 1671, ainsi que celui des contes.

20 *Fables nouvelles et autres Poésies*, in-12, 1671, p. 1[illegible].

21 *Ibid.*, p. 128.

22 *Ibid.*, p. 132.

23 *Ibid.*, p. 136. Il faut, je crois, aussi rapporter au temps de la première jeunesse de La Fontaine, une élégie amoureuse pour un prisonnier, dont le nom désigné par les initiales L. C. D. C., nous est inconnu, et que l'éditeur des *Œuvres posthumes*, a publiée, p. 234 à 241.

24 *Lettres de Madame de Sévigné*, Paris, 1818, in-8°, t. II, p. 349, lettre 232; t. II, p. 41, lettre 140; elle est datée du 27 avril 1671; et p. 50, lettre 142 : elle est datée du 6 mai 1671; t. II, p. 352, lettre 233, en date du 9 mars 1672.

25 *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs Maucroix et de La Fontaine*, Paris, in-12, 1685, p. 133.

26 On savoit depuis long-temps que ce recueil étoit de M. de Loménie, comte de Brienne; ce n'est pas seulement l'abbé Goujet,

Chauffepié et Saint-Marc qui l'assurent, mais aussi d'Olivet, qui avoit les moyens d'être bien informé, et qui s'explique à cet égard de la manière la plus formelle dans l'*Histoire de l'Académie française*, in-4°, p. 314. Cependant le savant Boissonade a encore ajouté une preuve de plus, en publiant dans le *Journal des Débats*, du mardi 9 juin 1812, un passage des mémoires manuscrits de Brienne, qui lui a été communiqué par M. Adry, ainsi conçu : « Il (M. de Brienne) ne laissa pas de s'occuper utilement dans sa retraite de Saint-Magloire, puisque, outre les institutions de Thaulère, etc., ce fut encore lui qui eut soin de rassembler les pièces de vers, qui sont dans le recueil que M. de La Fontaine, son ami particulier, se chargea, à sa prière, de dédier à M. le prince de Conti, à la considération duquel et par l'ordre de sa vertueuse mère, il entreprit cet ingrat et fatigant travail, qu'il intitula *Recueil de Poésies*, etc. Le privilége lui fut accordé sous le nom supposé de Lucile Hélie de Brèves, parce qu'il se nomme Louis Henri de Brienne. » Cette dernière raison est si ridicule, et les phrases, qui précèdent, si mal construites, que si ces mémoires ne sont pas autographes, je pense qu'ils ne sont pas de Louis de Brienne, mais de quelqu'un de sa maison, qui n'a pas toujours été bien informé ; car j'ai quelques raisons pour croire que Lucile Hélie de Brèves étoit un personnage réel. M. Boissonade assure (toujours probablement d'après l'autorité de M. Adry) que la préface de ce livre est de M. Lancelot, alors précepteur du jeune prince de Conti, et non pas de M. Nicole, comme l'avance Mathieu Marais. Toujours est-il vrai alors que plusieurs personnes (au moins deux) avoient coopéré à ce recueil, et que La Fontaine n'avoit pas besoin de licence poétique pour dire :

Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état.

Les seize fables de La Fontaine, qui se trouvent dans ce recueil, sont toutes dans la première édition des fables qui parut en 1668, et les autres morceaux de La Fontaine se retrouvent, soit dans la *Psyché*, imprimée en 1669, soit dans le recueil de 1671. D'Olivet nous dit (*Histoire de l'Académie*, p. 314) que ce recueil de poésies chrétiennes parut en 1771, et sans cette assertion il nous seroit difficile de déterminer l'époque à laquelle il a été publié ; car en l'examinant, on voit avec évidence qu'il a été plusieurs

fois annoncé, comme nouveau, par le libraire, et qu'on en a réimprimé les titres. L'exemplaire de la Bibliothèque du Roi que j'ai sous les yeux, porte sur le frontispice la date de 1679, et le nom du libraire est Jean Cauterot; mais dans ce même exemplaire, le privilége accordé à Pierre Lepetit, imprimeur, est du 3 avril 1669, et il est ajouté qu'il fut achevé d'imprimer le 20 décembre 1670. J'ai acquis depuis un exemplaire de ce livre, qui est semblable en tout à celui de la Bibliothèque du Roi, sauf les titres qui portent la date de 1682; le nom de La Fontaine se trouve sur tous les titres. J'ai encore un second exemplaire avec la date de 1679, mais avec un frontispice gravé, qui porte *Poésies diverses*, et au bas est la date de 1663. Ce frontispice a été probablement gravé pour un autre recueil de même genre. Dans le tome I, et après la page 418, qui paroît avoir terminé le volume, puisqu'elle porte, *fin des poésies chrétiennes*, il y a des stances chrétiennes de l'abbé Testu, qui continuent le volume jusqu'à la page 424. Ces stances n'ont pas été imprimées en même temps que le reste, puisqu'elles portent une permission d'imprimer, du lieutenant de police La Reynie, en date du 20 décembre 1678. Aussi cette pièce manque dans quelques exemplaires. De même, dans le tome II, après la page 424, où se trouve le mot *fin*, le volume se continue par quatre feuillets, non paginés, qui contiennent les extraits des endroits changés dans les ouvrages de Malherbe; mais, comme le privilége est au revers du dernier feuillet, on doit croire que cette addition a été imprimée aussi en 1670. Mathieu Marais (*Hist. de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 55, ou p. 73 de l'édit. in-18) assure que c'est La Fontaine qui fit ces changements aux vers de Malherbe. Nous avons de Louis-Henri de Loménie un petit voyage assez intéressant, dont la dernière édition, donnée par Charles Patin, en 1662, in-8°, est accompagnée d'un frontispice, et d'un portrait, dessiné par Le Brun, d'une carte et d'un vocabulaire géographique par Sanson. Loménie avoit été jusqu'en Laponie, et a donné le premier, je crois, une figure des cabanes des Lapons, *vide L. H. Lomenii Itinerarium, in*-8°, *Parisiis*, 1662, p. 43. Ce voyage a probablement été écrit par Blondel, son précepteur. Louis-Henri Loménie de Brienne n'avoit alors que dix-sept ans, ainsi qu'on l'apprend par les premières lignes; et à la fin on nous dit qu'il ne fut de retour que le 19 novembre 1665 (voyez

p. 72). Il n'a donc pu, comme on l'a assuré, se retirer à la congrégation de l'Oratoire en 1663. M. Chaudon et M. Tabaraud ont donné des articles très-détaillés sur ce personnage, avec la liste de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits. Voyez *Nouveau Dictionnaire historique*, huitième édition, Lyon, 1804, in-8°, t. VII, p. 259; la *Biographie universelle*, t. XXIV, p. 650.

27 Solvet, *Etudes sur La Fontaine*, deuxième partie, p. 66. Le poëme de la *Captivité de Saint-Malc* fut imprimé à Paris, chez Barbin, en 1673, et forme un in-8° de 50 pages; ce volume est rare. On prétend que La Fontaine fut obligé de supprimer cette première édition, parce que, dans la souscription de l'épître dédicatoire, il donnoit au cardinal de Bouillon le titre d'altesse sérénissime; et en effet, dans le seul exemplaire que nous ayons encore vu, ce mot *sérénissime* est effacé, et l'on a écrit à la main *éminentissime*. (Voyez, Chardon de La Rochette, dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, de Mathieu Marais, p. 56.) Mais cette raison est frivole, car il suffit de mettre un carton, sans supprimer l'édition. La seconde édition de ce poëme est dans le tome III des *Œuvres de La Fontaine*, in-4°, 1726, p. 441, dans laquelle on a supprimé, je ne sais pourquoi, la dédicace au cardinal de Bouillon; mais cette dédicace est dans les *Œuvres diverses*, édit. 1729, in-8°, t. I, p. 194, où se trouve la troisième édition de ce poëme.

28 Montenault, *Vie de La Fontaine*, in-folio, p. xiv.

29 Quand on a lu le récit déchirant de la mort d'Henriette d'Angleterre, dans l'histoire de sa vie, par Mme de La Fayette, qui se trouvoit présente, on est convaincu que cette princesse a été empoisonnée (*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, p. 167 à 220). Les révélations faites à ce sujet par Saint-Simon (*Œuvres complètes*, édit. 1791, t. III, p. 36 à 45), ne laissent malheureusement guère lieu de douter que cet horrible complot n'ait été ourdi par le chevalier de Lorraine, et exécuté par ses agents : tous les Mémoires du temps, même les plus réservés, ne nous ont point laissé ignorer les amours infâmes de Monsieur avec le chevalier de Lorraine, beau comme on peint les anges, dit Choisy (*Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, p. 360), mais aussi vil qu'il étoit beau. Henriette obtint de Louis XIV qu'il fût exilé : de là sa haine et son crime. Nous avons examiné ce point d'histoire avec

[redacted]

attention, et nous croyons que les preuves sont décisives; mais ce sujet tient trop peu à la vie de La Fontaine, pour que nous nous étendions davantage. Voltaire, nous le savons, a soutenu l'opinion contraire; mais il n'avoit pas sous les yeux les mémoires qu'on a publiés depuis. D'ailleurs, il y a deux moyens qui, en histoire, dispensent de la peine d'examiner; c'est de croire tout, ou de douter de tout: Voltaire employa souvent le dernier.

30 Perrault, contemporain de La Fontaine, qui a fait paroître son livre des *Hommes illustres*, en 1696, l'année d'après la mort de ce poëte, et d'Olivet, le plus ancien de ceux, qui, après Perrault, ont écrit de La Fontaine, disent tous les deux que Mme de La Sablière a gardé notre poëte chez elle près de vingt ans. La lettre du père Pouget, d'accord avec la date de la mort de Mme de La Sablière, démontre que La Fontaine ne passa définitivement et entièrement chez M. d'Hervart qu'en 1693. Ainsi donc La Fontaine n'a dû entrer chez Mme de La Sablière, qu'en 1673, ou deux ou trois ans environ après la mort de MADAME, qui eut lieu en 1670. Les embarras pécuniaires de notre poëte augmentèrent lorsqu'il eut perdu sa charge de gentilhomme de cette princesse. Voyez Perrault, *Hommes illust.*, Paris, 1696, in-fol., p. 84. D'Olivet, *Hist. de l'Acad.*, t. II, p. 279. Il paroîtroit que La Fontaine conserva sa charge auprès de la duchesse d'Orléans Elisabeth Charlotte de Bavière, qui épousa Philippe de France, duc d'Orléans, le 16 décembre 1671; car dans l'acte de vente de sa maison de Château-Thierry, en 1676, La Fontaine prend encore le titre de gentilhomme servant de la duchesse d'Orléans.

31 D'Olivet, *ibid.*, p. 280.

32 Maucroix, *Œuvres posthumes*, 1715, in-12, p. 368.

33 Il paroît même que ce fut elle qui fit la réputation de Sauveur. Voyez Fontenelle, *Eloge de Sauveur*, dans les *Œuvres diverses*, in-folio, La Haye, 1729, t. III, p. 222.

34 Voyez l'excellent article GASSENDI, dans la *Biographie universelle*, t. XVI, p. 522, par M. Dégérando. Dans celui de BERNIER, t. IV, p. 304, j'ai oublié un fait assez important, que je ne connoissois pas, c'est la prétendue cause de sa mort, telle qu'elle est rapportée dans les *Mémoires de Louis Racine*, t. V, p. 124, édit. de Le Normant.

35 Nous citerons une chanson charmante, imitée d'Horace, qui fut improvisée, par Chaulieu, dans un souper chez Mme de

La Sablière, parce qu'elle peut nous donner une idée de la gaieté de ces repas, et du ton un peu libre qui y régnoit :

> Le beau duc de Foix nous réveille :
> Chantons Vénus et Cupidon ;
> Chantons Iris et la bouteille
> Du disciple d'Anacréon.
>
> Vénus l'accompagne sans cesse,
> Les Grâces, les Ris et les Jeux.
> Qu'il est doux d'être la maîtresse
> De ce jeune voluptueux !
>
> Verse du vin, jette des roses,
> Ne songeons qu'à nous réjouir,
> Et laissons là le soin des choses
> Que nous cache un long avenir.

Œuvres de Chaulieu, t. I, p. 134, édit. in-18, 1777, dite de Cazin.

36 Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, mois de septembre 1685, t. IV de l'année, p. 1020, et dans les *Œuvres de Bayle*, in-fol., t. IV, p. 374 et 375.

37 Voy. Perrault, dans la préface de son *Apologie des Femmes*, p. 6 de la préface, édit. 1694, in-4°; ou p. 344 des *Œuvres posthumes*, édit. 1729, in-12, Cologne.

38 La Fontaine, dans le prologue de la fable intitulée *le Rat, le Corbeau, la Gazelle et la Tortue*. *Recueil des Ouvrages de Prose et de Poésie de MM. de Maucroix et de La Fontaine*, p. 14 et 15.

39 Fontenelle, *Œuvres diverses*, édit. in-fol., t. III, p. 222. D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, p. 279. Perrault, *Hommes illustres*, in-fol., p. 84, et *Apologie des Femmes*, p. 6 de la préface. Bayle, *République des Lettres*, septembre 1685, p. 1020. Chaulieu, t. I, p. 88, édit. de Saint-Marc, 1757. Aucun de ces auteurs ne la nomme une seule fois sans ajouter l'éloge de son esprit, de son savoir ou de sa beauté. Mme de Sévigné en parle aussi en plusieurs endroits, comme d'une femme séduisante. Nous avons rapporté, dans la note suivante, l'éloge qu'en fait Perrault : Amelot de La Houssaye, dans la préface des *Maximes de La Rochefoucauld*, in-12, Paris, 1743, p. xix de l'avertissement, dit, en parlant de Mme de La Sablière : « Cette illustre

femme, qui a été l'honneur de son sexe et de son siècle, et dont la mémoire sera en vénération tant qu'on respectera l'esprit, le savoir, la politesse et la vertu. »

40 Boileau, dans son épître V, avoit dit :

> Que l'astrolabe en main, un autre aille chercher
> Si le soleil est fixe et tourne sur son axe,
> Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.

Il y avoit au moins deux fautes graves dans ces vers : un astrolabe est un instrument qui sert à mesurer la hauteur des astres, et n'est pas du tout propre à découvrir si le soleil est fixe ou tourne sur son axe ; le mot parallaxe est du genre féminin, et Boileau le fait du genre masculin. Jamais Boileau n'a corrigé ces deux fautes. M. Daunou (édit. d'Herhan, t. I, p. 250) dit que Boileau ne fut averti de la seconde faute qu'en 1706, et cependant cette épître V est de 1674. Quant à la première faute, dès que l'épître parut, Mme de La Sablière remarqua que Boileau avoit parlé de l'astrolabe sans le connoître. (Voyez *Œuvres de Boileau*, édit. in-8°, Paris, 1747, p. 193, 323, 438.) Cette critique fit du bruit, et Boileau s'en vengea en traçant, vingt ans après, dans sa satire sur les femmes, le portrait suivant de Mme de La Sablière :

> Qui s'offrira d'abord ? Bon, c'est cette savante
> Qu'estime Roberval et que Sauveur fréquente.
> D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni ?
> C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,
> Un astrolabe en main, elle a, dans sa gouttière,
> A suivre Jupiter passé la nuit entière.
> Gardons de la troubler. La science, je croi,
> Aura pour l'occuper ce jour plus d'un emploi.
> D'un nouveau microscope on doit en sa présence
> Tantôt chez Dalencé faire l'expérience ;
> Puis d'une femme morte avec son embryon
> Il faut chez du Verney voir la dissection.
> Rien n'échappe aux regards de notre curieuse.

Mais cette satire ne fut achevée d'imprimer, pour la première fois, que le 4 mars 1694, et Mme de La Sablière n'étoit plus. La même année, Charles Perrault, que Boileau avoit attaqué dans des vers de sa satire qui ont été retranchés depuis (*a*), fit paroître

---

(*a*) On les trouve page 18 de la première édition in-4°. Boileau les retrancha lorsqu'il fut réconcilié avec Perrault.

en réponse l'*Apologie des Femmes* (in-4°, Paris, chez Coignard, 1694). On y trouve, p. 6 de la préface, ce passage remarquable sur Mme de La Sablière :

« On croit (dit Perrault, en parlant de la satire de Boileau) que le caractère de la savante ridicule a été fait pour une dame qui n'est plus, et dont le mérite extraordinaire ne devoit lui attirer que des louanges. Cette dame se plaisoit, aux heures de son loisir, à entendre parler d'astronomie et de physique, et elle avoit même une très-grande pénétration pour ces sciences, de même que pour plusieurs autres, que la beauté et la facilité de son esprit lui avoient rendues familières. Il est encore vrai qu'elle n'en faisoit aucune ostentation, et qu'on n'estimoit guère moins en elle le soin de cacher ces dons que l'avantage de les posséder. Elle étoit estimée de tout le monde; le roi même prenoit plaisir à marquer la considération qu'il avoit pour son mérite, par de fréquentes gratifications; elle est morte dans la réputation d'une piété singulière. » Perrault raconte ensuite la cause de l'inimitié de Boileau contre Mme de La Sablière, telle que nous l'avons exposée plus haut.

Louis Racine nous dit que Boileau lut sa satire sur le festin chez M. de Brancas, en présence de Mme Scarron (depuis Mme de Maintenon), et de Mme de La Sablière. (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. V, p. 31 des *Œuvres complètes*.) La Beaumelle dit qu'on pensa un instant à Mme de La Sablière pour élever Mlles de Nantes. Il cite à l'appui de son assertion une lettre de Mme de Sévigné, du 18 octobre 1680, mais je n'en trouve pas sous cette date. (*Mémoires de Maintenon*, t. II, p. 4). Il appelle Mme de La Sablière la marquise de La Sablière; il se trompe; elle ne fut jamais marquise. C'est aussi à tort que le même auteur donne à M. de La Sablière le titre de marquis.

Mlle de Montpensier, qui n'avoit jamais vu Mme de La Sablière, étoit jalouse de ce que les hommes de la cour les plus aimables recherchoient sa société, et dit dans ses *Mémoires* « que le marquis de La Fare et nombre d'autres passoient leur vie chez une petite bourgeoise savante et précieuse qu'on appeloit Mme de La Sablière. » (*Etudes de La Fontaine*, partie deuxième, p. 212.) Mais ces traits n'ont pu atteindre Mme de La Sablière, car les *Mémoires de Mademoiselle* n'ont paru que long-temps après sa mort. Je cite ce passage d'après Champfort, qui le rapporte; mais

je dois dire que je ne l'ai point trouvé dans l'édition des *Mémoires de Mademoiselle*, que j'ai sous les yeux. Au tome VI, p. 69, elle fait mention du discours de M. de Rochefort, qui lui parle de Mme de La Sablière de manière à la tromper; et elle nous apprend que M. de Lauzun avoit donné la charge de secrétaire des dragons à M. *Essein*, frère de Mme de La Sablière. Le nom de ce frère, ami de Boileau et de Racine, est toujours écrit *Hessein*, dans les lettres de ces deux hommes célèbres qui en font fréquemment mention. (Voyez *Œuvres de Jean Racine*, t. VII, p. 217, 223, 227, 233, 236.) Dans les *Œuvres de Boileau*, il est dit, p. 466, t. II de l'édition de 1747, que la métamorphose de la perruque de Chapelain fut imaginée à table chez M. Hessein, frère de Mme de La Sablière. Enfin La Fontaine écrit aussi *Hessein*, dans une lettre à M. de Bonrepaux. *Œuvres diverses*, édit. 1729, t. II, p. 103. Montchenay, dans le *Bolæana*, p. 79, ou t. V, p. 68 des *Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°, parle de M. *Essain* (sic), frère de Mme de La Sablière. D'après ces rapprochements, il paroîtroit que le nom de famille de Mme de La Sablière étoit *Hessein* et non *Hesselin*, comme l'écrivent presque tous les biographes. Mais nous lisons dans les *Mémoires de Mme de Motteville*, t. IV, p. 435, qu'un certain Hesselin donna à Essone une fête à la reine Christine : nous apprenons par la *Description de Paris*, de Germain Brice (édit. 1752, t. II, p. 340), que la plus belle maison du quai des Balcons, dans l'île Saint-Louis, avoit été bâtie par l'architecte Le Veau, pour M. Hesselin, maître de la chambre aux deniers de la maison du roi, qui passoit pour un grand amateur des beaux-arts et des choses extraordinaires : enfin, dans Benserade, nous voyons qu'un M. Hesselin a joué un rôle dans le ballet de *Thétis et Pelée*. (*Œuvres de Benserade*, t. II, p. 88 et 89.) Ce qui jette quelque incertitude sur la manière dont on doit écrire le nom de famille de Mme de La Sablière. Il résulte aussi de l'anecdote racontée par Montchenay, qui est relative à la *Judith*, de Boyer, représentée en 1695, que M. Hessein survécut à sa sœur et à La Fontaine.

L'épitaphe de Molière se trouve dans les *Œuv. div. de M. de La Fontaine*, édit. in-8°, 1729, t. I, p. 81. Elle a été imprimée pour la première fois dans le recueil des lettres de Mlle du Pré à Bussy-Rabutin : Mlle du Pré fait l'envoi de cette épitaphe de Molière par La

[redacted]

Fontaine; mais l'éditeur a daté et classé cette lettre parmi celles de 1671, et Molière n'est mort qu'en février 1673 : au lieu du 19 mars 1671, il faut donc lire 19 mars 1673. Voyez *Lettres de Mlle de Montpensier, etc., de Mlle du Pré*, Paris, in-12, L. Collin, 1806, p. 174 à 176. Et en effet, je trouve cette même lettre sous cette date dans les lettres de Bussy-Rabutin, t. IV, p. 47, d'où on l'a tirée. La femme de Molière le regretta si peu, qu'elle joua la comédie treize jours après sa mort. (Voyez *Lettres du comte de Bussy*, t. IV, p. 36.) Je remarque que les exemplaires des *Œuvres diverses de La Fontaine*, avec la date de 1729, présentent souvent des différences dans les titres. De deux exemplaires que j'ai sous les yeux, l'un porte le nom du libraire Didot avec son chiffre, et n'a point de portrait ni de dédicace ; l'autre a le nom de Barbou avec son enseigne des deux Cigognes, et il y a un portrait avec une dédicace de Barbou à M^r le chevalier d'Orléans.

41 *Lettres de Mlle de Montpensier, de Mmes de Motteville et de Montmorency, etc. etc.*, in-12, Paris, 1806; et *Nouvelles Lettres de Messire Roger-Rabutin, comte de Bussy*, in-12, Paris, 1727, t. V, p. 235. Ce virelai se trouve dans une des lettres de Mme de Montmorency à Bussy-Rabutin, datée de Bagnolet le premier mars 1672. Elle l'annonce ainsi : « N'aurois-je point aussi de vos bouts-rimés ? Votre diable m'a permis de vous en demander; il dit que les injures, en vers, n'offensent point. Je ne sais si les Hollandais penseront de même du virelai qu'on apporta hier à Mme de Nemours, contre eux. On dit qu'il est de La Fontaine; je vous l'envoie. » Depuis que ceci a été écrit, j'ai trouvé ce virelai dans le manuscrit de la Bibliothèque de MONSIEUR, n° 151, t. I, p. 269, que j'ai cité; il ne m'a pas paru être de la main de La Fontaine. Je crois que ce virelai est de Ronchin. On peut consulter ce que j'ai dit à ce sujet dans les *Nouvelles Œuvres diverses de Jean de La Fontaine.*

42 Tels sont ces mauvais vers sur la gale, insérés pour la première fois dans le recueil de Duval de Tours. *Nouveau choix de Pièces et de Poésies*, La Haye, in-8°, 1715, première partie, p. 51. Les éditeurs des *Œuvres diverses de La Fontaine*, en 1729, n'ont point inséré ces pièces. Elles ne l'ont point été non plus dans la réimpression de cette édition en 4 vol. in-12. Paris, chez J. L. Nyon, 1744; mais elles furent insé-

[redacted]

rées, pour la première fois, dans la nouvelle édition, pareille à la précédente, faite en 1658, aussi en 4 vol. in-12, édition dirigée avec si peu de soin que l'éditeur a, sans s'en apercevoir, réimprimé deux fois l'épigramme contre le mariage, t. I, p. 43 et 295, et qu'à la seconde fois il l'indique dans la table comme une pièce inédite, tandis qu'elle avoit déjà paru du vivant de La Fontaine, dans le *Recueil des Fables nouvelles et autres Poésies*, 1671, in-12, p. 100.

43 Bussy-Rabutin, *Mémoires secrets*, t. I, p. 253, 1769, 2 vol. in-12, ou t. I, p. 389. Amsterdam, 1721, in-12. La première édition des *Mémoires de Bussy* a été imprimée en 1696.

44 La première épître à M. de Turenne a été imprimée, pour la première fois, dans les *Œuvres posthumes de La Fontaine*, p. 201. La seconde, en date, parut avec la première, mais avant elle, dans l'ordre du livre, dans le *Nouveau choix de pièces de Poésies*, de Duval de Tours, in-8, 1715, t. II, p. 8 à 21, publié depuis ; ces épîtres reparurent plus correctes dans l'édition des *Œuvres diverses de La Fontaine*, 1729, t. I, p. 356, 82 à 87, et ensuite dans la première édition des *Variétés sérieuses et amusantes*, de M. Sablier, t. II, p. 112, première édition, qui n'offre aucune variante nouvelle.

45 Bussy-Rabutin, *Mémoires*, t. II, p. 174, édit. de 1769. La Fare, dans ses *Œuvres diverses*, p. 135, termine ainsi le récit de la mort de Turenne : « Ainsi finit, au comble de la gloire, non seulement le plus grand homme de guerre de ce siècle et de plusieurs autres, mais aussi le plus homme de bien, et le meilleur citoyen. Pour moi, j'avouerai que de tous les hommes que j'ai connus, c'est celui qui m'a paru le plus approcher de la perfection. » Sur cette campagne de 1674, voy. *Mémoires du duc de Villars*, La Haye, 1758, t. I, p. 27 à 41.

Le commentaire des deux épîtres de La Fontaine à Turenne, se trouve dans l'histoire des guerres de l'année 1674, qui est racontée succinctement dans Hénault et dans Voltaire. Cependant leurs récits ne suffisent pas pour expliquer ces vers d'une de ces deux épîtres :

Louis, lui-même, effroi de tant de princes,
Preneur de villes, subjugueur de provinces,
A-t-il conquis ces États et ces murs
Sans quelque sang non de guerriers obscurs,

Mais de héros qui mettoient tout en poudre?
Les Bourguignons, en éprouvant sa foudre,
Ont fait pleurer celui qui la lançoit.
Sous les remparts que son bras renversoit,
Sont enterrés et quelques chefs fidèles,
Et les Titans à sa valeur rebelles.

En lisant les historiens que nous avons cités, il sembleroit que la seconde conquête de la Franche-Comté fut aussi facile et aussi peu sanglante que la première. Mais les vers de La Fontaine indiquent le contraire : et, en effet, les Mémoires du temps nous apprennent que cette campagne ne se fit pas sans beaucoup de perte. L'armée éprouva une disette de fourrages, et les chevaux du roi même ne mangeoient que des feuilles. Voyez Pélisson, *Lettres historiques*, t. II, p. 135. L'événement auquel La Fontaine fait allusion dans ces vers, est celui de la prise de Faverney, petite ville et château de Franche-Comté. « M. de Révél, dit Pélisson, qui étoit commandé d'emporter ce poste, crut que la ville se rendroit dès qu'elle auroit entendu le canon; c'est pourquoi, encore qu'il n'eût qu'une seule pièce, et point de munitions, que pour charger une ou deux fois, il fit tirer ; mais, la ville ne se rendant pas, on se crut engagé d'honneur à ne s'en pas retourner sans la prendre, par là même que le canon avoit tiré. Les nôtres allèrent à l'assaut l'épée à la main, et ce qu'il y avoit des gardes-du-corps à l'endroit le plus difficile la prirent d'assaut; mais plusieurs y sont demeurés, particulièrement Saint-Arnou, aide-major, et Saint-Paul, neveu du major. Visé à quatre coups de mousquet, et Saint-Luc est fort blessé. Il y a environ trente-six gardes-du-corps blessés ou tués. La ville a été pillée. » La Fontaine dit les *Bourguignons*, en parlant des *Francs-Comtois*, parce qu'alors, pour désigner cette province, on disoit le plus habituellement le *comté de Bourgogne*.

46 Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. XXIV, p. 56, *Œuvres*, édit. 1785, in-12. Saint-Simon (*Œuvres complètes*, Strasbourg, 1791, t. II, p. 7) dit en parlant des trois sœurs Mortemart : « On sent encore avec plaisir ce tour charmant et simple dans ce qui reste de personnes qu'elles ont élevées chez elles, et qu'elles s'étoient attachées : entre mille autres, on les distingueroit dans les conversations les plus communes. »

47 Saint-Simon, *Œuvres*, t. II, p. 7. Mme de Caylus, *Souvenirs*, Paris, 1806, p. 116.

48 Saint-Simon, *Œuvres*, t. II, p. 9.

49 Saint-Simon, *ibid.*

50 Caylus, *Souvenirs*, p. 117. MADEMOISELLE fit un portrait satirique de Mme de Thianges, où elle la railla sur la haute opinion qu'elle avoit de sa naissance. *Mémoires de Mlle de Montpensier*, t. VIII, p. 352, 356.

51 Ce fut Mme de Montespan qui eut la première idée de créer une Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mme de Caylus lui attribue aussi le choix de Montausier et de Bossuet, pour l'éducation du dauphin. Voyez *Souvenirs de Mme de Caylus*, édit. de Renouard, 1806, p. 127 et 129. Encore sur Mme de Thianges et Mme de Montespan, La Baumelle, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Mme de Maintenon*, t. I, p. 217 à 296, et t. II, p. 1-168, liv. III et IV.

52 Dangeau, dans son *Journal* (t. I, p. 430, édit. de Mme de Genlis), donne la mort de Mme de Thianges, sous la date du 5 septembre 1693, et dit que, malgré ses incommodités, huit jours avant sa mort, elle jouissoit de cette privance.

53 « On veut parier, dit plaisamment Mme de Sévigné, que la princesse d'Harcourt ne sera pas dévote dans un an, à cette heure qu'elle est dame du palais, et qu'elle remettra du rouge, car ce rouge c'est la loi et les prophètes; c'est sur le rouge que roule tout le christianisme. » Sévigné, *Lettres*, t. III, p. 196. Lettre en date du 5 janvier 1674.

54 Sévigné, *ibid.*

55 Mathieu Marais, *Vie de La Fontaine*, p. 68, et p. 89 de l'édit. in-18.

56 *Bolæana*, ou *Entretiens de M. de Montchenay avec l'auteur*, p. 114, et dans le *Boileau* de Saint-Marc, t. V, p. 23. Dans le même ouvrage, p. 54, ou t. V, p. 39 des *Œuvres de Boileau*, on rapporte un jugement de Boileau sur La Fontaine qui est peu digne de Boileau. Le commencement d'ailleurs n'est pas d'accord avec la fin : il est démenti par la dissertation sur *Joconde*, et par ce qu'on sait de Boileau. Prétendre que La Fontaine n'a qu'une sorte d'esprit, et que le caractère de sa naïveté n'est qu'une imitation de celle de Marot et de Rabelais, c'est être très-injuste. Au reste, Despréaux finit par dire : « Il

[redacted]

y a des choses inimitables dans les fables de La Fontaine, et ses contes, à la pudeur près, qui y est toujours blessée, ont des grâces et des délicatesses que lui seul étoit capable de répandre dans un pareil ouvrage. »

57 *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, in-4°, édit. 1668, p. 239, liv. VI, fable 1. Dans cette première édition on trouve *feintes* au lieu de *feinte*, ce qui donne au vers quatorze syllabes. Dans l'édition des fables, donnée en 1678, avec les armes du dauphin, t. II, p. 162, on trouve *feinte* au singulier, et cette leçon est aussi dans la réimpression faite à Anvers et à La Haye, t. II, p. 230. Mais, par une singularité remarquable, on retrouve *feintes*, au pluriel, dans la réimpression faite en 1678, t. II, p. 162, et dans celle de 1729, donnée sur les manuscrits de La Fontaine, tandis que dans l'édition de 1709, donnée sur le modèle et avec les cuivres de celle de 1678, on trouve *feinte*, au singulier, t. II, p. 160. La cause de ces variations est que la grammaire exige *feintes*, au pluriel, et la mesure du vers veut *feinte*, au singulier. Aucun des commentateurs de La Fontaine n'a fait de remarque à ce sujet. Cependant la chose en valoit la peine; car, quoique M. Didot et tous les derniers éditeurs aient adopté la leçon de *feinte*, au singulier, dans la grande et belle édition des fermiers-généraux, in-fol, t. II, p. 93, on a encore préféré le pluriel.

58 Cette épigramme a été insérée, d'abord dans le tome IV, p. 41 des *Quatre Saisons du Parnasse*, recueil publié en 1806, par M. Fayolle; ensuite dans les remarques sur les *Œuvres diverses de La Fontaine*, en tête du premier volume de l'édition stéréotype de ces *Œuvres diverses*, par M. Didot, in-18, p. 12. M. Fayolle dit, en note, qu'il tient cette épigramme de M. Le Bailly, l'auteur des fables; depuis, cette épigramme a passé dans les deux éditions de Lefèvre, t. VI, p. 181 de l'édition de 1818. Nous avons sous les yeux un manuscrit de M. Le Bailly, intitulé *Poésies diverses de La Fontaine, non comprises encore dans ses Œuvres complètes.* Cette épigramme s'y trouve, mais M. Le Bailly n'indique pas où il l'a prise; il nous a dit qu'il l'avoit transcrite des *Quatre Saisons du Parnasse*, et que ce n'est pas lui qui l'a communiquée à M. Fayolle; de sorte que la source de cette pièce est encore ignorée : peut-être elle est moderne, et n'a pas été faite contre Boileau.

59 *Œuvres diverses du sieur D*****, Paris, in-4°, 1674,

p. 137. *Art Poétique*, chant IV. Dans cette première édition de l'*Art Poétique*, ce vers est ainsi :

> Que votre âme et vos mœurs peints dans tous vos ouvrages ;

solécisme, dit M. Daunou (*Œuvres complètes de Boileau*, t. I, p. 367) que n'avoient remarqué, durant près de trente ans, ni l'auteur, ni ses amis, ni ses ennemis (Voyez sa *Lettre à Brossette*, du 3 juillet 1703.)

60 *Nouveaux Contes de M. de La Fontaine*, in-12, Mons, chez Gaspard Migeon, imprimeur, 1675 ; ce volume n'a que 163 pages.

61 Furetière l'a réimprimé dans ses Factums. Voyez *Nouveau Recueil des Factums du procès d'entre défunt M. l'abbé Furetière, l'un des quarante de l'Académie française, et quelques uns des autres membres de la même Académie ;* 2 vol. in-12, Amsterdam, 1694, t. I, p. 543 ; t. II, p. 124. Cette édition, quoique datée d'Amsterdam, me paroît imprimée à Paris. Dans l'édit. de Hollande du troisième factum de Furetière, petit in-12, Amsterdam, 1688, chez Henri Desbordes, la sentence se trouve p. 59.

62 *Nouveaux Contes de M. de La Fontaine*, *contenant* (ici on a inséré sur le titre la liste des contes que renferme le volume). Amsterdam, chez Corneille Jean Revol, in-12, 1676. Ce volume est d'un format carré, il n'a que 168 pages ; la dernière page ne porte pas le mot *fin*, et est imprimée jusqu'au bas sans aucun blanc, de sorte que le volume ne semble pas terminé, et dans tous les exemplaires que j'ai vus, la liste des contes qui est sur le titre se termine par celui intitulé *Les Fous*, qui n'est pas dans le volume, et ces deux mots on été effacés à la main avec de l'encre. Il paroît qu'on avoit terminé le volume par un conte ainsi intitulé, et qu'ayant su qu'il n'étoit pas de La Fontaine, on l'aura supprimé en brochant le volume, sans se donner la peine de réimprimer un nouveau titre. Le volume des *Nouveaux Contes en vers*, par Saint-Glas, in-12, Paris, 1672, commence par un conte intitulé *Le Fou et le C...* ; mais je n'ai pu encore découvrir de contes intitulés *Les Fous*. Ce volume des *Contes de La Fontaine* a un frontispice gravé qui représente le rocher du Parnasse. D'après les caractères et le papier, il me paroît évident qu'il a été imprimé à Paris et non à Amsterdam.

Dans les impressions faites en Hollande, les imprimeurs de ce siècle mettoient toujours une réclame à la fin de chaque page, tandis que les imprimeurs français n'en mettoient qu'à chaque feuille.

63 Voyez l'avertissement du recueil publié par M. Méon, intitulé : *Blasons, Poésies anciennes*, Paris, in-8°, 1807.

64 *Nouveaux Contes de M. de La Fontaine*; in-12, 1675, p. 125. Mathieu Marais (*Vie de La Fontaine*, p. 58, ou p. 77 de l'édition in-18) dit que les stances qui ont pour titre *Janot et Catin*, n'ont été imprimées que dans cette édition des contes; il se trompe, on les trouve encore dans l'édition de 1676, p. 129.

65 Le Duchat a fait réimprimer ces deux pièces à la suite de son édition des *Quinze Joies du mariage*, La Haye, 1726 et 1734, in-12. Il relève, dans la préface, l'assertion de La Fontaine.

66 *Huetii variaria-variorum*, t. V. (Z — 2120 x. 3.) 24me pièce. Ce recueil de Huet, qui se conserve à la Bibliothèque du Roi, se compose de plusieurs volumes dont chacun contient plusieurs petites pièces imprimées qui sont reliées ensemble sans ordre ni arrangement; mais, à la fin de chaque volume est une table de la main de Huet qui contient la liste des pièces renfermées dans le volume.

67 Nous les rapporterons tels qu'ils se trouvent à la p. 8 de l'impression du conte séparé, et à la p. 25 de l'édit. de 1675, et p. 28 de celle de 1676. Les éditions ordinaires se terminent par ces vers :

> J'ai grand regret de n'en avoir les gants.

Dans celle que nous venons de citer, on trouve de plus ceux-ci :

> Et dis par fois, alors que j'y rumine,
> Auroit-on pris des croquants pour troquants,
> En fait de femme. Il faut être honnête homme
> Pour s'aviser d'un pareil changement.
> Or, n'est l'affaire allée en cour de Rome;
> Trop bien est-elle au sénat de Rouen.
> Là le notaire aura du moins sa gamme
> En plein bureau; Dieu garde sire Oudinet
> D'un rapporteur barbon et bien en femme,
> Qui fasse aller la chose du bonnet.

Ceci sembleroit faire croire qu'il existoit alors au parlement de Rouen une affaire semblable à celle qui fait le sujet du conte de

La Fontaine. Nous avons vu dans les archives du Palais l'original d'un acte fait, pardevant notaire, de deux hommes qui avoient troqué leur femme, et par lequel on constate que les conditions du troc avoient été remplies. L'affaire fut dénoncée au parlement de Paris.

68 *Nouveaux Contes*. — Edit. 1675, p. 34.

69 Voyez ce que dit, à ce sujet, l'abbé Tallemant le jeune, dans le discours sommaire touchant la *Vie de M. de Benserade*, en tête des *Œuvres* de ce dernier, deux vol. in-12, Paris, 1697, t. I, p. 30. L'abbé Tallemant étoit si intimement lié avec Benserade, qu'on l'appeloit *son inquiétude*. (Voyez le *Menagiana*, troisième édition, t. III, p. 86 et 87.) On voit, par le passage qui est à la page 31, que Tallemant connoissoit l'auteur de ce rondeau : « Il faut si peu de chose, dit Tallemant, pour faire tort aux ouvrages d'esprit, que ce rondeau en aura probablement fait aux *Métamorphoses*, quoique ce ne fût qu'un coup d'essai d'une personne qui ne prétendoit pas que la chose allât si loin. » Chapelle n'en étoit pas alors à son coup d'essai ; ce n'étoit donc pas lui qui étoit l'auteur du rondeau. Dans le *Menagiana* (t. II, p. 375) où ce rondeau est imprimé, il est dit que ce fut un ami de Benserade qui le lui envoya, après avoir reçu de lui un exemplaire de ses *Métamorphoses* ; et, dans une note sur ce passage, on dit qu'on attribue ce rondeau à Chapelle. C'est d'après cette note que Saint-Marc a cru devoir insérer ce rondeau dans les *Œuvres de Chapelle*, in-12, 1755, p. 189. Il se trouve pareillement sous le nom de Chapelle, dans le *Portefeuille d'un homme de goût*, de l'abbé de La Porte, t. I, p. 112, et dans d'autres recueils. Il a été imprimé, selon Saint-Marc, dans un *Recueil de vers grecs, latins et françois*, de Pierre du Bose, à la suite de la vie de cet auteur, Rotterdam, 1694, in-8°. Dans le traité de la versification, qui est en tête du *Dictionnaire des Rimes* de Richelet, édit. 1751, in-8°, p. lxxij, on trouve une version de ce rondeau différente des autres, et on l'attribue à un nommé Prepetit de Grammont.

70 Dans un des numéros du *Mercure Galant* de ce temps, on trouve une liste des possesseurs des plus beaux cabinets de médailles antiques, et M. de Niert aussi bien que le fameux Le Nôtre, sont du nombre. La Baumelle, *Mémoires de Maintenon*,

[redacted]

t. 3, p. 91, nous apprend que M. de Niert étoit ami intime de Félix, le chirurgien de Louis XIV, et que Félix blessa de Niert en le saignant.

71 Cette épitre a été imprimée pour la première fois dans le recueil de Duval de Tours, *Nouveau choix de pièces et poésies*, La Haye, 1715, t. II, p. 4. Elle ne fut pas réimprimée dans l'édition des *Œuvres diverses de La Fontaine*, l'édition 1729, ni dans les deux éditions de ces Œuvres, faites en 1744, à Paris, chez Nyon, en 4 vol. in-12, et à Amsterdam, en 3 vol. in-12, chez Meinard et Uytwerp; mais on l'a donnée avec les autres pièces publiées par Duval dans l'édition de ces *Œuvres diverses de La Fontaine*, de 1758, t. I, p. 290 à 295. Elle a été réimprimée d'après deux copies manuscrites dans la première édition des *Variétés sérieuses et amusantes* de Sablier, t. II, p. 115 à 121, et avec la date de 1677; elle est beaucoup plus exacte dans cette copie, et renferme quarante-deux vers de plus. Ce qui est curieux, c'est que Sablier, ayant redonné une édition de son ouvrage en 1769, à laquelle il mit son nom, a retranché cette épitre à M. de Niert, parce qu'on lui a représenté qu'elle étoit imprimée; il en a retranché aussi l'épître à Turenne, de sorte que, parmi les pièces attribuées à La Fontaine qu'il a imprimées au tome III, p. 258 et 262, il n'y en a plus une seule qui soit de notre fabuliste. Ainsi, pour n'avoir pas fait la comparaison, Sablier a fait disparoître de son recueil le morceau le plus précieux. Dans un recueil intitulé *Les Révélations indiscrètes du dix-huitième siècle*, Paris, 1814, in-12; p. 493 à 499, on a réimprimé *l'épître à M. de Niert* comme pièce rare.

72 On trouvera des notices sur tous les musiciens et musiciennes de ce temps dans le *Parnasse* de Titon du Tillet, le *Parnasse Français*, édit. in-fol., 1732, p. 401, 403, 405, 464 et 477. Le cardinal Mazarin qui profitoit de tout pour ses desseins envoya à Munich le musicien Atto, qui étoit connu de l'électrice, afin d'amener l'électeur de Bavière à se mettre sur les rangs pour l'empire.

73 Voyez Titon du Tillet, *Remarques sur la Poésie et la Musique françaises* à la suite du *Parnasse Français*, p. xliij. Le premier opéra français fut *la Pastorale* de Perrin, représentée au village d'Issy, près Paris, et au château de Vincennes, en avril 1659, musique de Cambert. Voyez les *Œuvres de*

Poésies de Perrin, ou *Nouvelles Poésies héroïques*, etc. 1662, in-12, p. 293.

74 Dans la note de Duval de Tours, *Nouveau choix de pièces de Poésies*, t. II, p. 7, Mlle Certin est traitée d'*amie* de M. de Niert, et l'on dit en même temps qu'elle n'avoit que quinze ans. Titon du Tillet, *Parn. Franç.*, p. 637, donne des détails sur Mlle Certin. Il nous apprend qu'elle mourut, rue Villedot, vers l'année 1705; Duval de Tours, dans sa note sur l'*Epître de La Fontaine*, la fait mourir en 1711. Dans Chaulieu, t. II, p. 71, édition de Saint-Marc, 1757, on trouve une invitation en vers à M. de Villiers, lorsqu'il étoit amoureux de Mlle Certin, pour l'engager à se trouver chez elle, le soir, afin de l'entendre jouer du clavecin.

75 *Le Jubilé de l'an* 1700, *publié par la bulle d'Innocent XIII*, in-4°, Amsterdam, chez Chevalier, 1701, p. 94, 101. Le jubilé dont il est question dans l'épître à M. de Niert, fut ouvert par Clément X, en 1675. Il y eut plusieurs médailles de frappées pour ce jubilé, qui sont gravées dans cet ouvrage, qui est rare, et qui est le seul où j'ai trouvé jusqu'ici la chronologie de tous les jubilés publiés jusqu'à l'an 1700. Il n'est pas question de ce jubilé ni dans Félibien, ni dans l'*Art de vérifier les Dates*, ni dans Mme de Sévigné, qui parle beaucoup de celui de 1700. Ce dernier fut ouvert par Innocent XII à Rome, en 1700, et publié par une bulle en date du 17 mai 1699. Cependant il ne fut célébré en France que deux ans après, ainsi que le prouvent la lettre de Mme de Sévigné en date du 4 avril 1702, t. X, p. 272, et les *Mémoires de Dangeau*, 6 et 8 avril 1702, t. II, p. 328. Il y aura eu le même intervalle de temps pour le jubilé de 1675 qui n'a dû avoir lieu qu'à Pâques de l'année 1677, et alors, on avoit joué déjà plusieurs fois l'opéra d'*Isis*, de Quinault (Voyez Titon du Tillet, *Parnasse*, p. 408). Dans l'édition stéréotype des *Œuvres diverses de La Fontaine*, où on a voulu classer les pièces par ordre chronologique, on y a mis à tort cette épître de M. de Niert sous la date de 1691.

76 Les vers sur Mezetin ont été publiés pour la première fois sous le nom de La Fontaine, dans les *Discours satiriques en vers*, Cologne, in-12, 1696 (par Gacon), p. 160; et p. 238 édit. 1701, in-12.

77 J'écris ce nom comme il est dans le privilége de la comédie, intitulé *le Parisien*, par *Champmeslé*; mais il ne se

[redacted]

trouve pas dans les auteurs écrit deux fois de la même manière. Dans un autre privilége, il est écrit *Chammeslé*. La Fontaine, dans la lettre citée, imprimée, ainsi que nous l'apprend Marais (p. 69), sur son autographe, écrit *Channeslay* (*Œuvres diverses*, édition de 1729, t. II, p. 62); et à la tête du conte de *Belphégor*, à la suite du poëme du *Quinquina*, 1682, in-12, p. 73, il est écrit *Chammslay*. Boileau, dans l'*Épître à Racine*, p. 141 de l'édit. de 1701, la dernière qu'il ait donnée de ses *Œuvres*, dit :

> Jamais Iphigénie en Aulide immolée
> N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
> Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
> En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.

78. Il est tout naturel que Louis Racine, dans ses *Mémoires* (*Œuvres*, t. V, p. 69), tâche d'insinuer que les liaisons de son père avec la Champmeslé n'étoient pas d'une nature aussi intime qu'on l'a prétendu; mais il est étonnant que Geoffroy (*Vie de Jean Racine*, t. I, p. xxviij de ses *Œuvres*) veuille donner sur ce point un démenti à tous les contemporains de Racine, beaucoup mieux instruits sur ce sujet que son fils qu'on n'entretenoit pas de pareilles matières. Geoffroy prouve qu'il ne connoît pas mieux Mme de Sévigné, que les circonstances de la vie de Racine, lorsqu'il fait dire à cette femme célèbre que Racine « n'iroit pas plus loin qu'*Andromaque*, et qu'on s'en dégoûteroit comme du café. » Quoique Voltaire, La Harpe et beaucoup d'autres aient attribué cette phrase à Mme de Sévigné, il n'en est pas moins vrai qu'elle ne se trouve nulle part dans ses *Lettres*, et les témoignages d'admiration pour le talent de Racine, que renferment les lettres de cette femme célèbre, prouvent qu'elle étoit incapable de dire ou d'écrire une pareille sottise. Geoffroy croit que l'épigramme insérée dans les *Œuvres de Boileau*, et qui commence ainsi :

> De six amants contents et non jaloux,
> Qui tour à tour servoient madame Claude,
> Le moins volage étoit Jean son époux,

est relative à la Champmeslé, mais rien ne le prouve. Il ne me paroît pas bien certain même que cette épigramme soit de Boileau. Il ne l'a jamais lui-même imprimée. Elle ne figure pas dans

[redacted]

l'édition de Brossette (Genève, 1726, in-4°); et elle est plutôt dans la manière de Jean-Baptiste Rousseau ou de La Fontaine, que de Boileau, dont la chaste plume étoit peu propre à badiner sur de pareils sujets.

79 Madame de Sévigné, *Lettres*, t. I, p. 314, lettre CXXVI, en date du 1er avril 1671. La Champmeslé avoit vingt-six à vingt-sept ans lorsqu'elle vécut avec le baron de Sévigné. Mme de Sévigné l'appelle, dans cette lettre, la *petite Comédienne*, et ensuite (t. II, p. 6, lettre CXXVIII, en date du 8 avril 1671) la *jeune merveille*, et la *petite Chimène*. Elle raconte avec beaucoup de gaîté la mésaventure de son fils avec elle. On ne peut se tirer avec plus d'esprit d'un récit aussi graveleux. Enfin plus loin (lettre CCXV, en date du 13 janvier 1672, p. 294), pour désigner la Champmeslé, elle dit, en plaisantant, *ma belle-fille*.

80 Louis Racine (t. V, p. 69) dit de la Champmeslé: « La nature ne lui avoit donné que de la beauté, la voix et la mémoire.» Cela prouve qu'il ne l'avoit jamais vue, et qu'il étoit mal instruit. Mme de Sévigné, t. II, p. 295, dit au contraire : « Elle est laide de près, et je ne m'étonne pas que mon fils ait été suffoqué par sa présence; mais quand elle dit des vers, elle est adorable. » Louis Racine assure, dans le même passage, qu'elle étoit sans esprit, et le commentateur de Mme de Sévigné se récrie sur cette assertion, et cite en preuve du contraire et les éloges que La Fontaine lui a adressés en vers, et ses liaisons intimes avec les hommes les plus aimables de la cour, et les gens de lettres de son temps. L'auteur de l'article Champmeslé, dans la *Biographie universelle*, t. VIII, p. 32, combat aussi la même assertion par les mêmes arguments. Mais ces estimables littérateurs ne paroissent pas s'être aperçus que les actrices, qui, par un grand talent, excitent tous les jours l'admiration d'un public qui les idolâtre, exercent un puissant empire sur l'imagination, et qu'elles n'ont pas besoin pour plaire, et même pour exciter les passions, ni de beaucoup d'attraits, ni de beaucoup d'esprit : leur célébrité et le souvenir des plaisirs que rappelle leur présence suffisent pour qu'on recherche leur société : si elles joignent encore à cela un caractère égal et des qualités sociables, elles enlèvent alors tous les suffrages. Il est certain que Louis Racine a été mal informé sur plusieurs points, mais il peut l'avoir été bien sur celui-ci;

et on doit remarquer que dans les éloges contemporains qu'on a faits de la Champmeslé on loue beaucoup son talent, mais qu'on ne dit rien de son esprit : ce qui n'est pas non plus, il est vrai, une raison décisive pour conclure qu'elle en fut dépourvue.

81 Mme de Sévigné, rendant compte à sa fille de la représentation de *Bajazet*, dit (t. II, p. 294, lettre ccxv) : « La pièce de Racine m'a paru belle, nous y avons été ; ma *belle-fille* (c'est de la Champmeslé qu'elle parle) m'a paru la plus miraculeusement bonne comédienne que j'aie jamais vue : elle surpasse la Desoeillet de cent mille piques ; et moi qu'on croit assez bonne pour le théâtre, je ne suis pas digne d'allumer les chandelles quand elle paroît. »

82 La Fontaine, *Œuvres diverses*, t. II, p. 61, édit. 1729.

83 J'ai un recueil de pièces de théâtre imprimées sous format in-12, en différents temps et avec des caractères différents, chacune d'elles sans nom d'auteur sur le titre, mais portant toutes l'adresse du libraire Pierre Ribou. En tête de ce recueil le libraire a mis un titre général ainsi conçu : *Les Œuvres de M. de Champmeslé*, in-12, Paris, chez Pierre Ribou, 1702. Ce vol. se compose des pièces intitulées : 1°. *Fragments de Molière*, in-12, 1682, sans privilége. 2°. *La Rue Saint-Denis*, 1682, avec privilége donné à Champmeslé. 3°. *Le Parisien*, 1683, avec un privilége à Champmeslé. 4°. *Les Grisettes*, ou *Crispin chevalier*, 1683 ; et 5°. *Je vous prends sans vert*, 1699. Ces deux dernières pièces sont sans privilége. Ceci sembleroit prouver que la pièce est bien de Champmeslé, et non de La Fontaine, qui, peut-être, a seulement rimé la fable de la tourterelle et du hibou. Les éditeurs des *Œuvres diverses* l'ont insérée dans leurs éditions (t. II, p. 359), mais seulement comme une pièce attribuée à La Fontaine : avec un peu de changement on en pourroit faire un acte fort agréable. Le sujet est un mari qui répand le bruit de sa mort pour éprouver sa femme. Cette pièce seroit comique et de bon goût si tout le désordre de Julie n'étoit qu'une feinte pour tourmenter son mari, qui se donne le tort de se défier d'elle. Mais La Fontaine cherchoit toujours à représenter le mariage sous un jour défavorable. Il est probable qu'il est, au moins, l'auteur des vers qui terminent la pièce :

Douce union, charmante paix,
Repos des cœurs et du ménage,

Félicité du mariage,
Quand ici-bas vous verrons-nous jamais !

84 *Contes et Nouvelles de La Fontaine*, in-8°, 1685, t. I, p. 180.

85 Le mot *lôs*, qui vient de *laus*, signifie *louange*, et se trouve aussi au moins deux fois dans les Fables de La Fontaine : c'est une faute à tous les imprimeurs et éditeurs d'avoir supprimé l'accent circonflexe dans ce mot. Il se trouvoit dans l'édition des Fables donnée par La Fontaine.

86 Adry, dans les *Notes sur la Vie de La Fontaine*, édit. de Barbou, 1806, p. 27.

87 Ce morceau qui fut imprimé d'abord par Grosley, dans les *Etrennes d'Apollon*, comme étant de La Fontaine, me paroît être le fragment d'une lettre en vers et en prose. Il est pur et agréablement écrit, et il y a moins de négligence que dans les vers de ce genre que composoit La Fontaine. Il a été en premier inséré dans les œuvres de ce poëte, en 1814, in-8°, et dans la réimpression de cette édition, en 1818, t. VI, p. 183. Je ne sais par quelle raison, dans cette édition, ces vers et l'épigramme contre Boileau ont été omis dans la table des matières.

88 Voici le titre exact de ces quatre volumes : *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine, par lui reveuës, corrigées et augmentées;* à Paris, chez Denys Thierry, et Claude Barbin, 1678-1679; 4 vol. in-12. Le privilége accordé à La Fontaine est du mois de juillet 1677, et à la fin il est dit que le livre a été achevé d'imprimer le 3 mai 1678. On doit prendre garde que les exemplaires de cette édition sont incomplets, si on n'y trouve pas un feuillet qui contient l'errata pour les deux premiers volumes, et qui se trouve au premier volume dans certains exemplaires, à la fin de la table des Fables, et dans d'autres à la fin du volume. Cette édition a été réimprimée sous la même date; cette dernière réimpression est beaucoup moins rare et moins précieuse, parce que les figures sont plus usées. Il est utile de les réunir toutes deux, parce que les leçons ne sont pas toujours pareilles; ainsi, dans la première fable du VI° livre, p. 162, la première édition a *feinte* au singulier, tandis que la seconde met *feintes* au pluriel. Il est facile de distinguer ces deux éditions, quoiqu'elles se correspondent pour les pages. Dans la

première, sur le titre, sont gravées les armes du dauphin de France; dans la seconde, ces armes ne s'y trouvent pas. Dans la seconde édition, on trouve inséré le privilége de la première; mais il y a encore un second privilége accordé à Trabouillet, par lequel en considération de la perte qu'il a faite par l'incendie arrivé au collége de Montaigu, où ses livres furent entièrement brûlés, on lui permet de faire imprimer les *Œuvres de Molière*, en huit volumes, et les *Fables de La Fontaine*, en quatre volumes. Ce privilége est daté du 18 septembre 1692; ce qui prouve que cette édition, quoique datée de 1678, est réellement de 1692. On la distingue encore de l'autre, parce que presque toutes les fautes indiquées dans l'errata sont corrigées. Enfin, les filets et ornements d'imprimerie, qui sont au commencement et à la fin de chaque fable, sont différents : à la fin de la première fable (p. 3), dans l'édition de 1678, c'est une sorte d'arabesque où il y a une tête; dans la seconde édition, c'est un pot de fleurs sans aucune tête. Pour le tome II de la première édition, les deux premières fables du livre IV ont deux grandes plumes croisées sur un bouquet de fleurs; dans la seconde édition, il n'y a pour ces deux fables que deux bouquets de fleurs sans plumes : il y a ainsi des différences pour les autres fables. Ces deux premiers volumes contiennent les six premiers livres déjà donnés en 1668. Le troisième volume qui porte la date de 1678, ne paroît pas avoir été réimprimé, et ce volume est absolument pareil pour les pages, les fleurons et ornements d'imprimerie. dans les deux éditions que je possède. Je dirai la même chose du tome IV, qui porte la date de 1679. Aux pages 73, 74, 75, 76, 77. on a mis livre I au titre courant, au lieu de livre III. A la fin de ce volume est un extrait du privilége, qui nous apprend qu'il fut achevé d'imprimer pour la première fois le 15 juin 1679. Quant au cinquième volume qui parut en 1694, nous montrerons ci-après qu'il a, comme les deux premiers, été réimprimé sous la même date. Les cinq premières parties furent réimprimées à Anvers ou à La Haye, en 1688, et l'on imita les figures de Chauveau.

89 J'ai pour garant de ce fait le président Bouhier, dont M. Adry a vu le manuscrit. Voyez *Vie de La Fontaine*, dans l'édition de Barbou, notes, p. xxvij. Champfort, *Eloge de La Fontaine*, dans le *Recueil de l'Académie de Marseille*, p. 47. fait à ce sujet des reproches à Louis XIV, qui sont injustes.

90 Ceci se trouve raconté fort longuement par Beauchamp, *Recherches sur les Théâtres de France*, 3 vol. in-8°, 1735, t. II, p. 286. Quoique cet auteur se rapproche du temps de La Fontaine, son livre est plein d'inexactitudes sur ce qui le concerne. Cependant le fond de cette anecdote est probablement vrai; mais les circonstances ridicules dont on a voulu l'orner sont évidemment controuvées.

91 Baillet, *Jugement des Savants*, t. IV, in-4°, p. 413.

92 Guillon, *La Fontaine et tous les Fabulistes*, nouvelle édit., an XI (1803), t. II, p. 1, note 2 sur l'avertissement de La Fontaine.

93 Cet éloge a été imprimé dans le *Recueil de l'Académie de Marseille*, in-8°, pour l'année 1774, p. 1-54, puis à Paris, in-8°, séparément, puis en tête d'un recueil de Cazin, in-18, intitulé *Œuvres choisies de La Fontaine*, p. 1-67, et dans les trois éditions des *Œuvres complètes de Champfort*, t. I, p. 29-67 de la troisième édition. Le *Commentaire sur La Fontaine*, de Champfort, a paru dans l'édition des fables de La Fontaine, par Gail, 1796, 4 vol. in-8°, et plus ample ensuite dans les *Etudes sur La Fontaine*, de Solvet. M. Ginguenée (article Champfort, *Biographie universelle*, t. VIII, p. 11) prétend que ce ne sont que des rognures de ce travail qui existoit proprement relié, et copié in-4°, dans la Bibliothèque de Mme Elisabeth. M. de Fontanes, dans l'Examen du Cours de Littérature, *Mercure* du mois de ventose an IX, reproche à Champfort de n'avoir pas toujours senti les grâces de son original, et de critiquer même plus d'une fois des traits d'un naturel exquis : les *Etudes* de M. Solvet prouvent cette assertion.

94 *Ergo Deus quicumque aspexit, ridet, et odit.* Juvénal; Satir. xv, vers 71.

95 Vers de La Fontaine.

96 J'ai profité ici des observations de Marmontel (*Eléments de littérature*, article Fable, t. XIII, p. 421-445, édition de Verdière, 1818) et aussi de Champfort, de La Harpe et de Gaillard dont l'*Eloge de La Fontaine* est imprimé dans le recueil de Marseille et à la tête des *Etudes sur La Fontaine*, de Solvet.

97 *Fables choisies*, quatrième partie, 1679, liv. III, fable II, p. 15 et 16; dans les éditions modernes, liv. IX, fable II.

98 *Ibid.*, liv. V, fable IV, p. 188-190; dans les éditions modernes, liv. XI, fable IV.

99 La fable XI du premier livre, intitulée *l'Homme et son image*, la fable IV du livre IV, intitulée *le Jardinier et son Seigneur*, la dix-huitième fable du livre VIII, *le Bassa et le Marchand*, la quinzième fable du livre VII, *les Devineresses*, la deuxième fable du livre VII, la fable II° du livre XI, *le Curé et le Mort*, et plusieurs autres, sont toutes de l'invention de La Fontaine. On ne sait pas mieux encore d'où il a tiré *le Paysan du Danube;* il cite Marc-Aurèle, mais il n'y a rien de semblable dans Marc-Aurèle.

100 *Fables choisies* (liv. IV, fable IX, t. IV, p. 219). Je suis loin, cependant, de nier entièrement ce fait. Les mœurs des chouettes, et même de tous les oiseaux, si ce n'est les oiseaux domestiques, sont encore mal connues. Il est certain que plusieurs espèces de chouettes, la hulotte, le chat-huant, l'effraie, se nourrissent de rats, de souris et de petits oiseaux. Ils vont chercher les souris et les rats dans les granges. Il est probable que c'est dans le coin d'une grange qu'on aura vu les souris et le hibou dont parle La Fontaine, et on aura cru que c'étoit l'oiseau qui avoit apporté les grains qui se trouvoient avec eux. (Voyez Buffon, *Histoire naturelle des Oiseaux*, édit. in-12, 1770, t. II, p. 161-174-175.) On dit que les effraies, en automne, vont visiter pendant la nuit les lacets tendus pour prendre les bécasses et les grives; qu'elles tuent les oiseaux qui y sont suspendus, avalent les plus petits tout entiers, et déplument les plus gros. (Voyez Dumont, *Dictionnaire des Sciences naturelles*, t. IX, p. 120.) Ce fait dont Buffon parle aussi ne paroît pas mieux prouvé que celui de La Fontaine.

101 Mathieu Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, p. 122-123.

102 Livre II, fable VIII, p. 63, édit. in-4°, 1668, ou t. I, p. 95 de l'édit. 1678. Chauveau, le dessinateur des fables de La Fontaine, pour rendre la chose vraisemblable, figure un scarabée qui est presqu'aussi gros qu'un lapin. Il ne faut pas penser cependant de ce que La Fontaine n'étoit pas savant en histoire naturelle, qu'il fût crédule ou ignorant, ni croire à l'anecdote racontée par Champfort, qui dit dans une de ses remarques sur la quatrième fable du livre VIII « que La Fontaine eut la constance d'aller

voir trois semaines de suite un charlatan qui devoit couper la tête à son coq, et la lui remettre sur-le-champ. Il est vrai qu'il trouvoit toujours des prétextes de différer jusqu'au lendemain. On avertit enfin La Fontaine que le lendemain n'arriveroit pas : il en fut d'une surprise extrême. » Solvet, *Etudes sur La Fontaine*, t. II, p. 56. J'ignore dans quel misérable recueil Champfort a puisé ce petit conte.

103 C'est la 10ᵉ du livre I de la troisième partie, édit. 1678, t. III, p. 55.

104 Sévigné, t. II, p. 339 et 357, *Lettres* 229 et 233. Les éditeurs de Mᵐᵉ de Sévigné ont bien aperçu que c'étoit l'aventure de Boufflers qui avoit donné lieu à la fable de La Fontaine; mais aucun des commentateurs de La Fontaine ne l'avoit remarqué.

105 Voyez *l'Année littéraire*, année 1775, t. V. Les détails de cette historiette sont si ridicules que je n'aurois pas pris la peine de la réfuter, si M. Solvet ne lui avoit pas donné place dans son ouvrage, intitulé *Etudes sur La Fontaine*, t. II, p. 27.

106 Rabelais, *Pentagr.*, livre IV, chap. LII, t. II, p. 129, édit. 1741, in-4°.

107 *Rousseau*, livre IV, épigramme 10.

108 *Fables choisies*, édit. 1678, t. III, p. 109, liv. II, fable IV (livre VIII, fable IV). Cette fable est le trait de Demadès et non celui de Démosthène, comme le croyoit M. Guillon (t. II, p. 92). Voyez sur ce sujet Solvet, *Etudes sur La Fontaine*, t. II, p. 55.

109 *Hume's History of England*, chap. LXVI, édit. in-8°, London - Cadell, 1782, t. VIII, p. 11. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. XXIII, chap. XI, p. 115. Sur Barillon, voyez Mᵐᵉ de Sévigné, *Lettres*, t. II, p. 394, lettre 243, et t. VIII, p. 287-306-403, lettres 1014-1018-1043; et Saint-Evremond, *Œuvres*, édit. 1753, in-12, t. VI, p. 287; et *Fox's History of the early parts of the reign of James the second*, London, in-4°, 1808. *Appendix*, p. 7-143.

110 *Fables choisies*, troisième partie, p. 109-110, liv. II, fable IV. (Liv. VIII, fable IV.)

111 Guillon (*La Fontaine et tous les Fabulistes*, t. II, p. 125) cite les paroles de Voltaire, qui sont dans la *Connoissance des beautés et des défauts de la Poésie*, article FABLE.

[redacted]

112 *Fables choisies, etc.*, t. III, p. 169, liv. II, fable XIII. (Liv. VIII, fable XIII.)

113 On peut voir à ce sujet un bon extrait de Bayle, dans la *Nouvelle République des Lettres*, mars 1684, art. II.

114 *Fables choisies, etc.*, quatrième partie, p. 78. Dans cette édition on doit remarquer que La Fontaine n'a pas mis au nombre des fables ce discours de Mme de La Sablière. La fable I ne commence qu'après (Liv. X, fable I).

115 *Ibid.*, liv. I, fable XVII, t. I, p. 86. Solvet, t. II, p. 42.

116 La première édition, donnée par M. de La Rochefoucauld, de ses *Réflexions ou Sentences et maximes morales*, est de 1665, et la dernière de celles qui parurent de son vivant, est de 1678; depuis, Amelot de La Houssaye, et l'abbé de La Roche, ont fait de cet ouvrage une sorte de compilation en y joignant des réflexions et des remarques qui leur étoient propres, puis les Maximes de Mme la marquise de Sablé, publiées anonymes en 1678, celles de Mme de La Sablière, et même des *Proverbes espagnols*, et des sentences tirées des anciens. Il y a eu beaucoup d'éditions des *Maximes*, ainsi arrangées jusqu'à celle qui a été donnée par Savoye, libraire, en un volume in-12, Paris, 1777, qui a réuni le travail d'Amelot de La Houssaye, et celui de La Roche, et rangé le tout par ordre alphabétique. Enfin, en 1778, on imprima à l'imprimerie royale la belle édition in-8° des *Maximes et Réflexions du duc de La Rochefoucauld*, avec une Notice anonyme sur la vie de l'auteur, qui est de M. Suard. On annonçoit, dans l'avertissement, que cette édition étoit faite sur le manuscrit original de M. de La Rochefoucauld, et sur des exemplaires corrigés de sa propre main. Cette édition a servi de base à celles que les Didot ont imprimées in-18 pour Bleuet, libraire; in-4° pour faire suite aux éditions du *Dauphin*, et aussi probablement à celle qu'a donnée Baudouin; et enfin à celle qui a été publiée dernièrement chez Blaise, avec un *fac simile* de l'auteur, 1813, in-8°. Cependant, en 1789, on avoit publié, chez Mérigot, les *Œuvres morales de M. le duc de La Rochefoucauld, avec des Observations de l'abbé Brottier*, in-8°. On y accuse l'éditeur, de 1778, d'avoir déplacé, altéré, défiguré plus de cinquante maximes, d'avoir changé le style de plusieurs, d'en avoir admis que l'auteur avoit bannies, d'en avoir ajouté dont il n'est pas l'auteur (p. 209), et l'on insinue que c'est par super-

cherie, que l'éditeur s'est vanté de posséder les manuscrits de La Rochefoucauld. Enfin Brottier donne de ces *Maximes* une édition tellement différente de celle de 1778, que les maximes ne sont plus rangées que sous 504 numéros, au lieu de l'être sous 528, comme dans l'édition de 1778. Cette édition de Brottier est faite d'après la dernière de La Rochefoucauld, donnée en 1678. L'édition de Brottier a servi de base à deux éditions fort estimables, données par M. Fortia d'Urbin, l'une à Paris en 1795, l'autre à Avignon, in-18, an X (1801). L'éditeur, pag. 64, dit que la troisième édition donnée par le duc de La Rochefoucauld, est de 1672. J'ai sous les yeux cette troisième édition; elle est de 1671 : elle ne renferme que 341 maximes. La seconde, qui est de 1666, n'en contenoit que 302. Il y a, en tête de toutes les deux, un frontispice gravé, qui représente l'*Amour de la Vérité*, sous la figure d'un enfant ailé, qui montre en riant, de la main droite, la figure hideuse de Sénèque, auquel l'enfant vient d'arracher son masque qu'il tient de la main gauche, avec les lauriers de la gloire dont la tête du philosophe étoit couronnée. Sur le piédestal, qui soutient le buste de Sénèque, sont écrits ces mots : *Quid vetat?* Amelot de La Houssaye avoit avec raison reproduit ce frontispice dans plusieurs de ces éditions. C'est une pensée de plus, et ce n'est pas la moins remarquable de l'auteur; les éditeurs modernes n'auroient donc pas dû la supprimer.

Il résulte de tout ce que j'ai dit, qu'une bonne édition des Maximes de La Rochefoucauld est encore à donner. L'éditeur de 1778 a travaillé d'après les manuscrits donnés par la famille, mais avec peu de discernement, ou avec une hardiesse téméraire. Brottier n'a travaillé que d'après les éditions imprimées seulement; il faut réunir les deux moyens. L'ouvrage mérite bien de trouver un bon éditeur. L'édition de Brottier me paroît préférable à celle de 1778, et cependant nos imprimeurs ont reproduit et reproduisent tous les jours cette dernière; ils ignorent l'existence de l'autre, ou ils n'en tiennent pas compte.

117 *Fables choisies*, quatrième partie, p. 163 (Liv. IV, fable XIV; ou liv. X, fable XV).

118 Mme de Sévigné, *Lettres*, t. III, p. 146, lettre 321, en date du 20 novembre 1673, dit : « M. de La Rochefoucauld ne bouge plus de Versailles; le Roi le fait entrer et asseoir chez Mme de Montespan pour entendre la répétition d'un opéra qui passera tous

les autres.» *Ibid.*, t. III, p. 187-188, lettres 527-532. Cayllus, *Souvenirs*, p. 127.

119 *Fables choisies*, quatrième partie, liv. V, fable II, vol. IV, p. 175. Dans cette édition, donnée par La Fontaine, cette fable n'a pas d'intitulé; il y a seulement, *pour Monseigneur le duc du Maine.* Ainsi ces mots, *les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter*, ont été ajoutés par les éditeurs.

120 Cette fable charmante a excité l'humeur de Champfort, à cause des flatteries qu'elle renferme. Voyez Solvet, t. II, p. 166. M. Guillon l'a mieux appréciée.

[redacted]

NOTES

DU LIVRE QUATRIÈME.

1 Dans Racine, les tragédies d'*Athalie* et d'*Esther* ressemblent par les chœurs à celles des anciens. *Nicomède*, de Corneille, se rapproche du genre irrégulier de Shakespeare. *Le Cid*, *les Horaces*, *Polyeucte*, *Sertorius*, *Dom Sanche*, sont tous des modèles dans des genres très-divers, et *la Toison d'or* est un chef-d'œuvre dans le genre allégorique. *Le Festin de Pierre*, dans Molière, est un véritable mélodrame, et cet auteur fournit des exemples de farces, de comédies chantées, de comédies héroïques, d'intrigues et de caractère. Quinault a perfectionné le genre de l'opéra, l'a poussé à sa perfection, et l'a varié sous toutes les formes.

2 Beauchamp, dans son *Histoire du Théâtre*, t. II, p. 286, dit que ce furent pour les deux actes d'*Acis et Galatée*, que Lully se brouilla avec La Fontaine; mais cela est démenti par La Fontaine, qui, dans l'épître à Mme de Thianges, dit :

> Retourner à Daphné vaut mieux que se venger.

Nous avons d'ailleurs le témoignage positif de l'auteur de la *Vie de Quinault* et celui de Montenault; ce dernier seulement s'est trompé de date, en disant, que cette brouillerie eut lieu lorsqu'on joua l'opéra d'*Alceste*. Les éditeurs de l'édition compacte disent que ce fut en 1674, que Lully pressa La Fontaine d'écrire cet opéra, et cependant ils mettent, pour date à cet opéra, 1684; cette dernière date est une erreur copiée de l'édition stéréotype d'Herhan, et que les éditeurs de cette dernière ont prise je ne sais où; car elle ne se trouve pas dans les éditions précédentes. La véritable époque de la composition de *Daphné* nous est donnée par l'auteur de la vie de Quinault, qui nous dit positivement que ce fut *Proserpine* qu'on préféra. Voyez *Théâtre de Quinault*, in-12, Paris, 1715, t. I, p. 44-47; ainsi

donc *Daphné* fut composé, vers la fin de 1679, mais ne fut imprimé, pour la première fois, que dans le recueil intitulé, *Poëme du Quinquina, et autres ouvrages en vers de M. de La Fontaine*, 1682, in-12, p. 228-242. Sablier, dans ses *Variétés sérieuses et amusantes*, première partie, t. II, p. 121, a publié une ballade contre Lully, comme étant de La Fontaine; il est bien certain au contraire qu'elle n'est pas de lui; mais, comme elle paroît avoir été composée dans le temps à l'occasion de la satire de La Fontaine, nous la rapporterons ici.

BALLADE.

Dieu te préserve de langueur,
De fièvre tierce, de quartaine,
De procès qui tire en longueur,
De mal-encombre, de migraine,
De la dent d'un traître mâtin;
Mais surtout, ami La Fontaine,
Dieu te garde du Florentin.

Les qualités de ce trompeur,
Dont ta dernière pièce est pleine (a),
Se lisoient en maison d'honneur,
Chez certaine vieille brehaigne.
Alors la duègne incertaine,
Crut que l'on parloit d'un lutin,
Se signa, puis dit à Climène :
Dieu te garde du Florentin.

Tous les voisins en ont horreur,
Ils ne le souffrent qu'avec peine;
Si fort ces pauvres gens ont peur
Que leurs enfants il ne surprenne.
Un d'eux disoit l'autre semaine,
A son fils qui sortoit matin :
Mon cher enfant, Dieu te ramène,
Dieu te garde du Florentin.

Envoi.

Je te souhaite un heur sans fin,
Qui soit exempt de toute peine;
Mais surtout, ami La Fontaine,
Dieu te garde du Florentin.

(a) La satire intitulée : *le Florentin*, par La Fontaine.

3 *Proserpine*, et non pas *Alceste*, ainsi que le dit Mongault. La Harpe (*Lycée*, édit. an VII, in-8°, t. VI, p. 376), après avoir raconté la querelle de Lully et de La Fontaine, au sujet de son opéra, ajoute :

« Mais ce qui est curieux, c'est ce qui arriva à La Fontaine, au sujet de ce même opéra. On le joua sur le théâtre de Paris. L'auteur étoit dans une loge : on n'avoit pas encore exécuté la première scène, que le voilà pris d'un long bâillement qui ne finit plus. Bientôt il n'y peut plus tenir, et sort à la fin du premier acte. Il va dans un café qu'il avoit coutume de fréquenter, se met dans un coin : apparemment l'influence de l'opéra le poursuivoit encore ; car la première chose qu'il fait c'est de s'endormir. Arrive un homme de sa connoissance, qui, fort surpris de le voir là, le réveille. Eh ! M. de La Fontaine, que faites-vous donc ici ? et par quel hasard n'êtes-vous pas à votre opéra ? » « Oh ! » j'y ai été, j'ai vu le premier acte ; mais il m'a si fort ennuyé, » qu'il ne m'a pas été possible d'en voir davantage. En vérité » j'admire la patience des Parisiens. » — La Fontaine n'est peut-être pas le seul auteur qui ait eu la bonne foi de s'ennuyer à son propre ouvrage. Mais, après avoir bâillé à sa pièce, s'en aller dormir là dessus est d'une insouciance, qui peint bien le bon homme. Il est d'ailleurs si indifférent pour notre *fablier*, qu'il ait fait un mauvais acte d'opéra, et ce trait est si plaisant qu'il seroit dommage que La Fontaine n'ait pas été *enquinaudé* par Lully, quand ce ne seroit que pour avoir l'occasion de faire un si bon somme ; chose dont on sait qu'il faisoit le plus grand cas. »

J'ai entendu deux fois La Harpe réciter au lycée ce qu'il a écrit sur La Fontaine (il faisoit deux lectures par semaine, parce que dans une des deux il relisoit les leçons du cours de l'année précédente). Je me rappelle encore combien il jouissoit du rire universel, qu'il ne manquoit pas d'exciter, parmi le brillant auditoire qui assistoit à ses leçons, lorsqu'il en étoit au passage que je viens de transcrire. Il est fâcheux qu'il n'y ait pas un mot de vrai dans cette anecdote, et qu'elle soit absurde et impossible. Je ne m'attacherai pas à la remarque déjà faite, par un biographe de La Fontaine, qu'il n'y avoit pas alors de *cafés* dans Paris, parce qu'il y a des preuves plus fortes de la fausseté de cette anecdote, telle que La Harpe la raconte. Il me suffit d'une seule c'est que l'opéra de *Daphné* ne fut jamais représenté. Ensuite,

nous voyons que La Fontaine, dans son épître à Mme de Thianges, ne trouvoit pas son opéra mauvais, et que même ses amis le jugeoient bon, puisqu'il dit :

> Mon opéra tout simple, et n'étant, sans spectacle,
> Qu'un ours qui vient de naître et non encor léché,
> Plaît déjà.

La Harpe a tout confondu : cette anecdote se trouve dans plusieurs recueils; mais ceux qui l'ont inventée ne parlent point de Lully, mais seulement de l'opéra d'*Astrée*, qui est de La Fontaine, et qui fut réellement représenté en 1691, et mis en musique par Colasse. Dans ces récits, on fait dire à La Fontaine à la première représentation de son opéra, devant des dames, qui ne le connoissoient pas, et qui défendoient l'auteur de la nouvelle pièce : « Eh! Mesdames, la pièce ne vaut pas le diable, » et ce La Fontaine, que vous vantez, est un stupide; c'est lui- » même, qui vous parle. » La Harpe a retranché cela, qui lui paroissoit par trop ridicule ; mais il a conservé le sommeil et la repartie, faite dans le café, et il a rattaché le tout à la dispute avec Lully, et à la satire du *Florentin*, purement pour la commodité et la liaison du discours. Marais, qui a connu tant d'amis de La Fontaine, traite cette anecdote de conte absurde; et en effet la lettre à Mmes d'Hervart, de Vireville et de Gouvernet, tout entière de la main de La Fontaine, que M. Raynouard a retrouvée, dans un manuscrit, appartenant à M. Delessert, et dont nous parlerons plus tard, en démontre la fausseté; elle nous prouve que La Fontaine, bien loin d'être insouciant sur le sort de sa pièce, se donnoit beaucoup de mouvement pour la faire réussir. Cet opéra d'ailleurs, sans être excellent, en vaut beaucoup d'autres, et eut même quelque succès dans sa nouveauté : les vers sont faciles et naturels, et Voltaire, lorsqu'il s'est essayé dans ce genre, n'a pas mieux réussi que La Fontaine. Au reste il paroît qu'il y avoit une sorte de fatalité attachée à notre poëte lorsqu'il composoit des opéras; car le conte qu'a rapporté La Harpe à ce sujet, n'est pas le seul que l'on ait inventé; j'en trouve un autre plus ridicule encore, qu'on a puisé dans un livre intitulé, *Ana* (*Allainvillana*) ou *Bigarrures Calotines*, un vol. in-12, 1732, sur lequel M. Adry a donné une notice dans le *Magasin Encyclopédique*, et qui se trouve ainsi abrégé par l'auteur des

remarques sur La Fontaine, en tête de l'édition stéréotype de Didot, t. I, p. 11. « La Fontaine avoit porté à Lully son opéra de *Daphné*, déjà mis en musique par Colasse. Lully met la pastorale sur table, et invite La Fontaine à revenir un tel jour. Le fabuliste ayant oublié l'heure convenue, on l'envoie chercher. Lully, le manuscrit à la main, le lit pour en dire son avis. Le poëte bâille, et s'endort. Arrive un tiers qui le réveille. Lully congédie le survenant, et annonce à La Fontaine que les paroles de son opéra ne l'invitent guère à le mettre en musique. La Fontaine se rendort; Lully élève la voix pour le réveiller; l'autre croit qu'il le menace de ne pas le payer, et se met en colère. Lully veut lui rendre le manuscrit, point de réponse. La Fontaine avoit son menton sur son estomac, et son chapeau venoit de choir à ses pieds pendant qu'il sommeilloit; Lully s'échauffe, et crie; La Fontaine, en relevant la tête, met un pied dans son chapeau, et tombe; il crie plus fort que Lully, l'accuse de sa chute, ramasse son chapeau, prend le chemin de la porte, et sort. » Tout cela est assez bien imaginé pour les tréteaux des boulevards; mais comment peut-on se résoudre à farcir les éditions des œuvres de nos grands hommes de pareilles sottises?

4 L'auteur de la *Vie de Philippe Quinault* en tête de ses *Œuvres*, édit. 1715, t. I, p. 44, avoue que le public, qui connoissoit le mérite de La Fontaine, fut surpris d'apprendre que Lully s'étoit refusé à mettre son opéra en musique. Linière, qui étoit alors le chansonnier en vogue, et le partisan de Lully et de Quinault, fit deux couplets sur ce sujet : l'auteur de la *Vie de Quinault* nous a conservé le premier, ainsi conçu :

Ah ! que j'aime La Fontaine
D'avoir fait un opéra :
On verra finir ma peine
Aussitôt qu'on le jouera.
Par l'avis d'un fin critique,
Je vais me mettre en boutique
Pour y vendre des sifflets :
Je serai riche à jamais.

5 C'est par erreur que j'ai dit à la dernière ligne de cette page (168), que la satire du *Florentin* n'a été imprimée qu'après la mort de La Fontaine, et ces mots doivent être effacés de mon texte. Dans deux éditions des contes de notre poëte, faites en

[redacted]

1691 et en 1695, in-12, on trouve cette satire en tête de la seconde partie, et au nombre des contes. Le titre dans ces deux éditions est ainsi conçu, *Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine, nouvelle édition, revue et augmentée de plusieurs contes du même auteur et d'une dissertation sur la Joconde,* in-12, Amsterdam, chez Henry Desbordes, 1691 ou 1695. Je regarde ces deux éditions, qui ont toutes deux la sphère armillaire en vignette sur le frontispice, comme ayant été subrepticement imprimées en France, et sortant des mêmes presses, qui imprimoient alors tous les recueils de pièces galantes; on devoit d'autant moins s'attendre à trouver la satire du *Florentin*, placée parmi les contes dans ces éditions, qu'elles sont calquées pour le texte sur celle de Romain de Hooge, et qu'elles n'en sont en quelque sorte que des contrefaçons, comme presque toutes celles qui l'ont suivie. En effet, on trouve dans toutes le même avertissement, que dans l'édition de Romain de Hooge, quoiqu'il y ait plusieurs phrases qui ne conviennent qu'à cette seule édition, et qui ne peuvent s'appliquer qu'aux éditeurs mêmes de Hollande. Cet avertissement se trouve reproduit dans l'édition en trois volumes in-12, Amsterdam, 1766; il n'y a dans cette dernière édition que les deux premiers volumes, qui appartiennent à La Fontaine. Le troisième renferme des contes et des poésies de divers auteurs. Cette édition est certainement faite à Paris. La satire du *Florentin* circuloit depuis long-temps en manuscrit, lorsqu'on imprima l'édition de 1691, et l'ignorant imprimeur, voyant dans cette pièce des vers de toute grandeur comme dans les contes, aura cru que c'étoit un conte, et a cherché à donner du prix à son édition, en ajoutant cette pièce aux autres contes de La Fontaine. La satire du *Florentin* a ensuite été réimprimée dans les *Œuvres diverses*, publiées par d'Olivet, 1729, in-8°, t. I, p. 94.

6 Ces deux dédicaces furent imprimées, pour la première fois, dans le recueil intitulé, *Ouvrage de Prose et de Poésies des sieurs Maucroix et de La Fontaine*, 1685, in-12, p. 53-61.

7 Duval de Tours, *Nouveau Choix de Poésies*, t. II, p. 1. Cette épître de La Fontaine à Mme de Thianges a paru, je crois, pour la première fois dans le recueil de Duval, qui fut publié en 1715. On la trouve aussi presqu'en entier dans une *Vie de Quinault*, placée en tête des œuvres de ce poëte imprimées

aussi en 1715 (t. I, p. 45-47). L'auteur de cette vie avoit tiré cette épître du *Carpenteriana*, qui alors étoit encore manuscrit. Cette épître à Mme de Thianges se trouve aussi dans le tome III des manuscrits de Coulanges, qui sont à la Bibliothèque de MONSIEUR.

8 Caylus, *Souvenirs*, p. 121.

9 De Beausset, *Histoire de Bossuet*, t. II, p. 54-58.

10 Caylus, *Souvenirs*, p. 121. Choisy, *Mémoires*.

11 Ces vers furent d'abord publiés dans le recueil de Duval de Tours, intitulé, *Nouveau Choix de Poésies*, t. II, p. 15, ensuite à tort comme inédits, dans l'édition des *Œuvres diverses*, 1729, t. I, p. 117. Voyez aussi Mme de Sévigné, *Lettres*, t. VI, p. 99, lettre 701, p. 105, lettre 702, p. 118, lettre 704, p. 186, lettre 716, p. 191, lettre 717. Mme de Sévigné nous apprend qu'au bal de Villers-Cotterets, Mlle de Fontanges parut brillante et parée des mains de Mme de Montespan, preuve que cette dernière ne s'opposoit pas alors à cette intrigue; car il ne faut pas comparer l'orgueilleuse Montespan à La Vallière, qui, par humilité et pour se mortifier, mettoit la dernière main à la parure de sa rivale. Mme de Caylus (*Souvenirs*, p. 78) confirme ce que dit Mme de Sévigné : « J'ai ouï dire que Mme de Montespan avoit fait venir chez elle Mlle de Fontanges, et qu'elle n'avoit rien oublié pour la faire paroître plus belle aux yeux du roi : elle y réussit, et en fut fâchée. » On voit encore, t. VI, p. 350, lettre 752 de Mme de Sévigné, que Fontanges, après avoir perdu sa beauté, ne pouvoit se consoler de n'être plus aimée, et que Mme de Maintenon commençoit à gagner dans la confiance du roi. Voyez enfin les *Lettres inédites de Mme de Sévigné*, publiées en 1819, in-12, p. 63; et la lettre en date du 15 juillet 1680, et celle du 3 avril 1681, t. VII, p. 55, lettre 800, et celle du dernier jour de juin (t. VII, p. 72, lettre 808), qui annonce la mort de Fontanges, qui eut lieu le 28 juin 1681. Je ne crois pas que le *Passe-temps du Palais-Royal*, ou *les Amours de Mme de Fontanges*, inséré dans les *Amours des Gaules*, édit. 1754, t. III, p. 134, soit de Bussy; on n'y trouve aucune particularité curieuse. Sur Fontanges, on doit consulter encore *Lettres de Mme de Maintenon à Saint-Géran*, t. II, p. 118-126, édit. de Léopold Collin, et *Fragm. de Lettres originales*, par MADAME, t. II, p. 51-103-105, et La Beaumelle, *Mém. de Maintenon*, édit. 1755, liv. VI, ch. III, p. 186-201. La mode à laquelle Mme de Fontanges avoit donné

[redacted]

lieu, perdit bientôt de sa simplicité ; nous voyons d'après une petite comédie, dont l'auteur m'est inconnu, publiée en 1696, in-18, intitulée *la Fontange bernée*, ou *les Façonnières* (*a*), qu'on portoit des fontanges de différentes manières. A la page 36 de cette comédie, *Clorine*, un des personnages, dit : « Je trouve aussi que ces fontanges, surtout celles qui sont si hautes, choquent la modestie et la bienséance tout ensemble. Mais ce qu'il y a de plus ridicule en cela, est la bizarre variété qu'on y remarque ; quelques unes portent leurs fontanges en montagne, d'autres en queue de paon, et quelques unes à différents degrés, comme si leur orgueil vouloit escalader le ciel. » Et à la page 36, dans une pièce de vers, que récite *Aminte*, autre personnage de cette comédie, on trouve ce portrait d'une femme parvenue :

Que ne diroit-on pas de la grosse Marie,
Qui se pare si bien, et fait la renchérie ?
Peut-être qu'autrefois, dans son propre pays,
Elle portoit la toile ou bien le droguet gris.
Maintenant que le sort lui fait changer de guise,
Elle paroît vêtue en baronne, en marquise ;
Elle étale à nos yeux divers ajustements,
Mélange les rubans avec l'or et l'argent ;
Et portant sa fontange à différents étages
Semble imiter du paon le superbe plumage.
L'orgueil représentant cet exemple odieux
Gâte et séduit le cœur, s'y glissant par les yeux.
Les autres à l'envi se font une méthode
De prendre tous les airs de la nouvelle mode.

On distinguoit dans la *fontange* trois parties, l'*appui*, la *culbute* et le *frontispice*, et deux pièces pendantes, presque toujours en dentelles, nommées les *engageantes*, accompagnoient cette parure de chaque côté. *Climène*, une des façonnières, dit, dans la comédie que nous venons de citer, page 3 : « Regardez d'abord ma fontange, et dites-moi si l'appui, la culbute et le frontispice vont comme il faut ? » *Bélise :* « Vous portez la fontange à l'anglaise. » *Climène :* « Oui, ma chère ! c'est à présent la grande mode, avec des engageantes. Ces deux ornements vont toujours de compagnie. »

(*a*) *Façonnière* signifie ici une petite-maîtresse, une femme qui suit exactement les modes.

Depuis que nous avons imprimé ceci, et corrigé dans l'édition des *Œuvres diverses de La Fontaine* la date des vers à mettre sur un almanach, nous avons trouvé cette pièce de vers dans les manuscrits de Coulanges, qui sont à la Bibliothèque de l'Arsenal, en 3 vol. in-4°, t. Ier, p. 192 : l'intitulé de cette pièce dans ce manuscrit est bien sous la date que nous avons assignée ; mais au lieu de ces mots : *Vers mis au bas de chaque saison à un almanach donné pour étrennes par le roi à Mme de Fontanges, en* 1681, qu'on lit en tête de ces vers dans le *Recueil des Pièces choisies de Duval de Tours*, La Haye, 1715, t. II, p. 15, et dans les *Œuvres diverses*, édit. 1729, t. I, p. 117, on trouve ceux-ci, *Prédictions pour les quatre Saisons de l'Année, mises dans un almanach, écrit à la main sur du vélin, garni d'or et de diamants, et présenté à Mme de Montespan par Mme de Fontanges le premier de l'an* 1680. *Ces vers sont de M. de La Fontaine.* Cet intitulé justifie la date de 1680, que nous avons rétablie dans notre édition des *Œuvres diverses* et dans *la Vie de La Fontaine :* et si c'est vraiment Mme de Fontanges qui a donné cet almanach à Mme de Montespan, dans le commencement de ses amours avec le roi, ceci démontre encore mieux ce que nous avons dit de la liaison qui existoit entre elles deux. Le manuscrit de l'Arsenal présente, relativement à ces vers, quelques différences avec les éditions imprimées. Au lieu des noms des mois en tête de chacun des quatre quatrains, on a mis le nom des quatre saisons, et celui qui est relatif à l'été se termine ainsi :

Le sort le veut ainsi, Louis ainsi l'ordonne.
Son vouloir est le sort, ses ministres les dieux.

12 Cette épître à Mme de Fontanges a été imprimée pour la première fois dans les *Œuvres posthumes*, p. 228 ; et aussi dans les *Œuvres diverses*, t. I, p. 105. Il est bien étonnant que Mathieu Marais (*Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, p. 70) ait cru qu'il s'agissoit dans cette épître du mariage de M. le Duc, qui n'eut lieu que long-temps après, le 24 juillet 1685, avec Mlle de Nantes, fille naturelle et légitimée du roi et de Mme de Montespan (*Hénault*, t. II, p. 679), tandis qu'il est question de celui du dauphin qui se célébra le 7 mars 1680. La Fontaine s'exprime assez clairement sur ce mariage du dauphin, et sur la

dauphine, Anne-Marie-Christine-Victoire, fille de l'électeur de Bavière. Voyez Anquetil, t. II, p. 88. Mme de Sévigné, *Lettres inédites*, p. 54, n° 615, et t. VI, p. 183, lettre 715, en date du 28 février 1680. *Mémoires du duc de Villars*, t. I, p. 99, et l'*Art de vérifier les dates*, troisième édition, in-folio, t. I, p. 689. Mme de Sévigné dit (t. VI, p. 109, lettre 703, en date du 17 janvier 1680) que Mlle de Blois épousa le prince de Conti le 16 janvier 1680 : elle n'en eut point d'enfants. Voyez Saint-Simon, *Mémoires*, t. III, p. 117. Mlle de Blois étoit une des plus belles personnes de la cour (*Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 119), mais elle perdit un peu de sa beauté de bonne heure, parce qu'elle eut la petite vérole à dix-sept ou dix-huit ans. (Caylus, *Souvenirs*, p. 163, 164 et 168.)

13 Sévigné, *Lettres*, t. VI, p. 471, lettre 719, en date du 22 septembre 1680 : « Mon fils..... m'a fait voir ces petits ou-» vrages de La Fontaine; je ne sais comme je ne vous l'ai mandé. » Il est vrai que ceux qui ont vu cette belle beauté *Prunier* ont » peine à se persuader qu'elle vienne directement du troisieme » ciel; je pense qu'on auroit plus de peine à se l'imaginer que » jamais. » Par le mot beauté *Prunier*, Mme de Sévigné rappelle le conte d'un homme qui refusoit d'honorer un crucifix fait de bois de son *Prunier*, parce qu'il l'avoit vu croître.

14 Elle dit que le père la Chaise, le confesseur du roi, étoit une chaise de commodité.

15 Choisy, *Mémoires*, p. 254 et 333. *Mém. pour servir à l'Hist. de Mme de Maintenon*, par La Beaumelle, t. III, liv. VII, chap. IX, p. 51. *Lettres de Mme de Maintenon*, édition 1806, t. II, p. 214. On trouve ces mots remarquables dans la lettre adressée à Mme de Frontenac : « Je le renvoie toujours affligé, et jamais désespéré. »

16 *Poëme du Quinquina, et autres ouvrages en vers de M. de La Fontaine*, in-12, Paris, 1682, p. 51 à 55. Le volume fut achevé d'imprimer le 13 janvier 1682. Le *Poëme du Quinquina* fut ensuite réimprimé dans les *Œuvres de La Fontaine*, 1726, in-4°, t. III, p. 403.

17 *Les admirables qualités du quinquina, confirmées par plusieurs expériences*, in-12, Paris, deuxième édit., 1694, p. 1 de l'avis au lecteur.

18 *Les admirables qualités du quinquina, etc.*, p. 53.

19 *Poëme du Quinquina, etc.*, p. 1 et 2.

20 *Ibid.*, p. 49.

21 *Ibid.*, p. 141 à 242.

22 *Ibid.*, p. 73. Ce conte de ***Belphégor*** étoit très-connu en France par la traduction, en prose, qu'en avoit faite, d'après Machiavel, M. Lefèvre, père de la célèbre Mme Dacier, qui avoit beaucoup de prétentions au bel esprit. Cette traduction est imprimée dans un volume intitulé, ***Les Vies des Poëtes grecs***, en abrégé, par Lefèvre, in-12, Paris, 1665, p. 1 à 28 de la seconde pagination. Une édition antérieure, et de l'année 1664, in-12, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ni de lieu d'impression, commence par le conte de ***Belphégor, nouvelle italienne.*** Ce petit livre du savant Lefèvre a été bien des fois réimprimé.

23 *Poëme du Quinquina, etc.*, p. 57, 72.

24 *Ibid.*, p. 96-127.

25 Mathieu Marais, ***Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine***, p. 73 ou p. 97 de l'édition in-18.

26 La première ballade fut imprimée pour la première fois dans les ***Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine***, t. I, p. 66; et la seconde, dans les ***Œuvres diverses***, édit. de 1729, t. III, p. 305. En citant le recueil des ouvrages de prose et de poésie de Maucroix et de La Fontaine, j'ai toujours écrit ***Maucroix***, mais je remarque que ce livre porte ***Maucroy*** sur le titre. Cependant, en tête de la traduction d'***Asterius***, 1696, in-12, on a imprimé ***Maucroix***, et on trouve ce nom ainsi écrit sur le titre de ses autres ouvrages, et aussi dans Boileau et dans d'Olivet. Ceci sembleroit prouver que La Fontaine a eu seul part à l'impression du recueil qui lui est commun avec ***Maucroix*** : toutefois La Fontaine lui-même, dans une lettre à Jannart, en date du 14 février 1656, a écrit aussi deux fois ***Maucroix***, si du moins on a suivi son orthographe en imprimant cette lettre, ce qui est à présumer d'après l'exactitude connue de l'éditeur. Voyez ***Mémoires de Coulanges***, p. 499.

27 Choisy, ***Mémoires***, Utrecht, 1747, in-12, p. 201.

28 Sur la mort de Colbert, voyez une lettre curieuse de Mme de Maintenon, t. II, p. 141, lettre 17, en date du 10 septembre 1683, édit. de Léopold Collin. M. Sablier, dans ses ***Variétés sérieuses***, édit. 1765, 1re partie, t. II, p. 125, rapporte, comme

étant de La Fontaine, l'épigramme suivante sur la mort de Colbert, qui arriva peu de temps après une grande maladie qu'eut le chancelier Le Tellier en 1683.

> Colbert jouissoit par avance
> De la place de chancelier,
> Et sur cela, pour Le Tellier,
> On vit gémir toute la France.
> L'un revint, l'autre s'en alla :
> Enfin ce fut scène nouvelle ;
> Car la France, sur ce pied-là,
> Devoit bien rire... Aussi fit-elle.

A cette époque La Fontaine qui désiroit être de l'Académie ne s'amusoit pas à faire des épigrammes contre les ministres, et celle-ci, qui est assez insipide, n'est certainement pas de lui.

29 *Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, in-8°, 1747, t. III, p. 63. Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 96.

30 Montenault, *Vie de La Fontaine*, in-folio, p. xxij. Mathieu Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, p. 75, ou p. 98 de l'édit. in-18.

31 Tallemant le jeune, dans le *Discours touchant la Vie de M. Benserade*, p. 31, en tête des *Œuvres* de ce poëte ; Paris, 1697, t. I, p. 32.

32 D'Olivet, *Histoire de l'Académie française depuis* 1652, *jusqu'en* 1700, t. II, p. 22. D'Olivet cite les registres de l'Académie, en date du 20 novembre 1683, pour cette réponse du roi : ainsi l'élection de La Fontaine a dû avoir lieu dans le mois de novembre 1683.

33 D'Olivet, *ibid.*, p. 23.

34 *Mercure galant*, janvier 1684, in-12, p. 166 à 171. La Fontaine a inséré cette ballade dans les *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 1 à 5.

35 *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie française*, in-4°, Paris, 1698, p. 438, 443, 446, et dans les *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 262 à 275.

36 *Mercure Galant*, mai 1684, p. 63 et 65. Bayle, dans la *République des Lettres*, janvier 1685, t. III, p. 5 à 15, parle aussi de cette séance, et fait un grand éloge du discours de M. de La Chambre, qu'il rapporte en entier.

37 C'est M. Fayolle qui a retrouvé ce poëme. Voyez les *Œuvres choisies de Quinault*, 2 vol. in-18, édit. stéréotype, Didot, 1811, t. II, p. 264 et 286.

38 Ce discours fut imprimé l'année d'ensuite, dans les *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de La Fontaine et de Maucroix*, t. I, p. 126 et 136, avec le remerciement à l'Académie française, t. I, p. 262 à 275.

39 *Œuvres diverses du marquis de La Fare*, p. 154.

La Fare dit qu'il vendit cette charge 90,000 francs, qui valoient environ 180,000 de notre temps. Mme de Sévigné, lettre 567, en date du 19 mai 1677, t. V, p. 81, dit que la charge lui revint à 40,000 écus (environ 240,000 francs de notre temps). Il paroît, d'après cela, que dans ces sortes de transactions, où le consentement royal étoit nécessaire, on avoit d'autres sommes à payer que celles dont on convenoit avec le titulaire de la charge. La femme dont parle La Fare, p. 80, et dont il dit qu'il étoit, depuis quelques années, « éperdument amoureux, » est Mme de La Sablière. Voyez encore Mme de Sévigné, lettre 528, t. IV, p. 432, qui, instruite de cette liaison, parle de la « tourterelle Sablière; » la lettre est du 19 août 1676. Lauzun faisoit aussi la cour à Mme de La Sablière.

40 Mme de Sévigné, dans sa lettre 589, t. V, p. 173, en date du 4 août 1677, dit : « J'ai vu répondre mon fils à quelqu'un qui vouloit attaquer la persévérance de la belle Sablière : Non, non, elle aime toujours son cher Philadelphe; il est vrai qu'afin de faire vie qui dure, ils ne se voient pas du tout si souvent, et qu'au lieu de douze heures, par exemple, il n'en passe plus, chez elle, que sept ou huit; mais la tendresse, la passion, la distinction et la parfaite fidélité sont toujours dans le cœur de la belle; et quiconque dira le contraire aura menti. »

41 Sévigné, *Lettres*, n° 758, en date du 14 juillet 1680, t. VI, p. 373. Il paroît que le style si vif, si énergique et si pittoresque de ce passage, avoit frappé même Mme de Grignan. Voyez la lettre 764, en date du 4 août 1680, p. 403 du même volume; et sur Mme de La Sablière, p. 16, 125 et 335.

42 « Que font vos courtisans? (dit La Fontaine à la Champ-
» meslé, dans une lettre écrite en 1678). Charmez-vous l'ennui,
» le malheur au jeu, toutes les autres disgrâces de M. de La
» Fare? » *Œuvres diverses*, édit. 1729, t. II, p. 62.

43 Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, édition de Kelh, 1785, in-12, t. I, p. 221.

44 Ce que je dis ici est fondé sur une note manuscrite, qui se trouve sur la dernière page d'un exemplaire que je possède des madrigaux de M. de La Sablière, p. 167 : cette note paroît être de la main d'une femme, et a tous les caractères d'authenticité et de vérité qui peuvent inspirer la confiance la plus entière. La voici :

« La pluspart de ces madrigaux ont été faits pour M[lle] Vanganguel, sœur de M[me] de Nielle. Elle mourut à la fleur de son âge. M. de La Sablière étoit alors absent ; une de ses filles, mariée depuis à M. Misson, conseiller au parlement de Paris, luy annonça cette mort sans aucune préparation, comme il descendoit de carrosse ; vous ne savez pas, luy dit-elle, mon père, que M[lle] Manon Vanganguel est morte. M. de La Sablière fust frappé de cette nouvelle. Il eut assez de force pourtant pour cacher l'effet qu'elle avoit fait sur lui. Mais il en fust si saisi qu'après environ un an passé dans le chagrin le plus violent et la plus sombre mélancholie, il en mourut de tristesse. »

Cette note précieuse se trouve confirmée par des documents imprimés, et sert à les éclaircir à son tour. D'abord le Misson dont il est fait mention ici est Maximilien Misson, connu par un excellent voyage d'Italie, qui a eu plusieurs éditions, et par plusieurs autres ouvrages. Il fut en effet conseiller au parlement de Paris ; mais, après la révocation de l'édit de Nantes, comme il étoit protestant, il aima mieux s'expatrier que de se soumettre à ce que cet édit prescrivoit. Il devint dans la suite gouverneur du fils de milord Ormond ; et ce fut en voyageant avec son pupille qu'il a amassé les matériaux du voyage qu'il a publié. Conrart, qui fut comme le créateur de l'Académie française, avoit épousé la tante de Misson, et le père de Misson avoit épousé la sœur de Conrart, lequel étoit aussi de la religion réformée : par cette double alliance Maximilien Misson se trouvoit doublement neveu de Conrart, ainsi que le remarque Ancillon, qui, dans ses *Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes célèbres dans la république des lettres.*, Amst. 1709, in-12, p. 7 et 8, parle de Maximilien Misson en ces termes : « Il sera mis sans doute au nombre des plus glorieux confesseurs que la dernière persécution de France ait produits ; il est mort réfugié en Hollande ; ce

généreux magistrat avoit abandonné une charge des plus considérables du royaume, et des biens en fonds de terre et en argent qui le rendoient un des plus riches et des plus puissants de la compagnie. Il a fini tranquillement une si belle vie par une mort douce et édifiante, laissant le soin d'une belle et nombreuse famille à une épouse sage et vertueuse, qui, avec la bénédiction de Dieu, en a déjà établi solidement une partie en Hollande et en Angleterre. » Cette épouse étoit, ainsi que nous l'apprend notre note manuscrite, une demoiselle La Sablière, que Misson a dû épouser en 1678, ou 1679 au plus tôt. Il résulte aussi du livre d'Ancillon que Misson étoit mort avant le mois de décembre 1708, date de la dédicace de ce livre : par conséquent il y a faute dans la 8ᵉ édition du *Dict. hist. de Chaudon*, t. VIII, p. 319, où il est dit que Misson mourut à Londres en 1721. Quant aux inclinations de M. de La Sablière pour d'autres femmes que la sienne, ce que dit notre note à ce sujet se trouve confirmé par Richelet, qui a publié du vivant même de madame de La Sablière, un recueil intitulé *les plus belles Lettres des meilleurs Auteurs français, avec des notes*, Lyon, 1689, in-12 (le privilége est de 1687). Ce recueil, p. 3 à 22, commence par les *Billets d'une amante à son amant*. Ils sont au nombre de seize. Richelet, qui les produit comme modèles en ce genre, nous apprend dans les notes qu'ils sont d'une maîtresse de l'agréable M. de La Sablière, dont le nom lui étoit connu. « Demoiselle bien faite et de bon air. » Dans le septième billet cette demoiselle se montre jalouse d'une rivale nommée *Iris;* et c'est précisément à une Iris que La Sablière a adressé la plupart de ses madrigaux; c'est aussi d'Iris que La Sablière déplora la perte dans le madrigal le plus touchant de son recueil. Iris étoit donc Mˡˡᵉ Vanganguel : Richelet, dans ses notes, nous apprend qu'elle étoit belle, mais qu'elle n'avoit pas de si beaux yeux ni autant d'esprit que sa rivale.

La note que nous avons rapportée a été écrite sur l'exemplaire broché des *Madrigaux* de La Sablière; car l'extrémité et le commencement des lettres de chaque ligne ont été coupés par le ciseau du relieur, et recouverts de la couleur rouge mise sur la tranche; la reliure du livre est toute noire et brûlée par le temps, en veau, mais avec des armes très-grandes sur chacun des battants. Ces armes ne diffèrent de celles de la famille de Loren-

chet de Bourgogne, qui se trouvent gravées dans l'Armorial de Dubuisson, pour les familles de l'Ile-de-France et de Paris, t. I, p. 212, n° 136, qu'en ce qu'elles ont deux molettes en chef, au lieu de trois; et elles sembleroient, d'après la définition de celles-ci, devoir être décrites ainsi: « D'azur à la fasce accompagné » de deux molettes, en chef, et d'un léopard en pointe, le tout » d'or. » La première édition des madrigaux de M. de La Sablière, dans laquelle cette note est écrite, est un petit in-12 intitulé : *Madrigaux de M. D. L. S.*, à Paris, chez Claude Barbin, 1680. Le nom de l'auteur, Antoine de Rambouillet, sieur de La Sablière, est en toutes lettres dans le privilége accordé à son fils. Les titres du père, qui précèdent son nom, sont conseiller, secrétaire, maison, couronne de France et de ses finances. Cette édition a été faite avec tant de négligence, que le second madrigal du livre III, p. 58, qui commence par ces mots :

Belle Iris, quand l'heure est venue,

se trouve répété une seconde fois, liv. IV, p. 101, et que *celui* de la page 44, qui commence ainsi :

Eh quoi! Philis, sans vous déplaire,

se trouve aussi répété, avec de légères variantes, à la page 82. Dans une très-jolie édition de ces madrigaux, encadrée en rouge, in-18, donnée en 1758, chez Duchesne, on a réimprimé l'ancien texte avec les mêmes fautes et les mêmes répétitions aux pages 60, 104, 46 et 84. Cette édition est précédée d'un avertissement, que M. Barbier dit être d'un abbé Sepher, qui a eu quelque célébrité comme bibliomane : cet avertissement est plein de fautes; l'auteur y fait mourir M. de La Sablière en 1681, tandis que par le privilége même qui précède l'édition des madrigaux, il est démontré qu'il mourut âgé d'environ soixante-cinq ans, en 1680, avant le 5 juillet, date de l'obtention de ce privilége. L'auteur de cet avertissement défigure tous les noms, et écrit *Lesselin* pour *Hesselin*, et *Mocé* pour *Nocé*, etc., etc. Titon du Tillet, *Parnasse Français*, p. 359, fait mention d'une édition des madrigaux de La Sablière, imprimée à Liége en 1687. Je ne sais s'il existe des éditions où ces madrigaux ont été attribués à Mme de La Sablière, mais Bayle les lui a attribués.

(*Lettres choisies de Bayle*, in-12, Rotterdam, 1714 (*a*), t. I, p. 141). L'éditeur des *Lettres de Bayle*, en relevant cette erreur, assure qu'une personne de la famille de M. de La Sablière avoit encore d'autres madrigaux de cet auteur, qui n'ont jamais été publiés : ils ne l'ont pas été depuis. Quant à M[me] de La Sablière, Titon du Tillet (p. 360), après avoir réfuté l'erreur qui lui attribue les madrigaux, ajoute : « M. le comte de Nocé, gendre de M. et de M[me] de La Sablière, et M. de Fontenelle, qui étoit de leurs amis, m'ont assuré que cette dame, qui s'est distinguée par son mérite et son savoir, n'a jamais composé de vers. »

Il nous reste de M[me] de La Sablière, des *Maximes chrétiennes* qui n'ont été imprimées qu'après sa mort, et qu'on a jointes à celles de La Rochefoucauld, dans un grand nombre d'éditions. Sainte Foix attribue à M[me] de La Sablière un mot heureux. Un magistrat, qui étoit son parent, lui disoit d'un ton grave : « Quoi! Madame, toujours de l'amour et des amants! les bêtes n'ont du moins qu'une saison. » — « C'est que ce sont des bêtes, » répondit-elle. *Essais hist. sur Paris*, t. V, p. 186, édit. de 1776, in-12.

45 *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, p. 136.

46 *Ibid.*, p. 137. La date seule de la publication de ce conte, qui est de 1685, suffit pour réfuter l'erreur de ceux qui l'ont cité comme une preuve que La Fontaine avoit composé des contes depuis sa conversion. Brossette, dans son Commentaire (*Œuvres de Boileau Despréaux, avec des éclaircissements donnés par lui-même*, t. II, in-4°, 1716, p. 317), a le premier accrédité cette erreur. Saint-Marc dans son édition de Boileau, 1747, in-8°, t. III, p. 183, l'a confirmée en disant qu'il tenoit d'un ami de Boileau, lui-même, que La Fontaine avoit écrit son conte de *La Clochette*, depuis sa conversion; mais Saint-Marc n'aura pas fait attention que Boileau n'avoit pu parler que de la promesse de conversion, faite par La Fontaine dans son discours de réception à l'Académie; inattention d'autant plus singulière que Saint-Marc renvoie lui-même à la lettre du père Pouget, qui fixe si bien la date de cette conversion. Cette erreur a été répétée par les auteurs de la *Vie de La Fontaine*,

---

(*a*) Cette édition a été donnée par Prosper Marchand; mais M. Des Maizeaux en a redonné une meilleure en 1729, sur les originaux.

dans la *Petite Bibliothèque des Théâtres*, t. VIII, p. 11, et par beaucoup d'autres.

47 *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, p. 143 et 144. Baillet (*Jugement des savants*, édit. de 1729. in-4°, t. V, p. 412 et 414) reprocha cette rechute très-durement à La Fontaine.

48 Sur cette famille des Fiesque, voyez M. Sismonde de Sismondi, dans la *Biographie universelle*, t. XIV, p. 508. Celui dont il est question ici se nommoit Jean-Louis-Marie. Bayle (*Lettres*, in-12, t. I, p. 145, édit. de 1714) donne l'analyse du mémoire publié par le comte de Fiesque en 1681, pour sa réclamation sur les Génois. Bayle trouve cette réclamation fondée.

49 D. Clément, *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 740. Hénault, p. 676 et 678. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, c. XIV, t. XXIII, p. 166, édit. in-12.

50 Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, t. II, p. 301, dans le morceau intitulé *Des Vieilles amoureuses*, et que je crois être de Bussy. Il est dans l'ancienne édition de la *France galante*, Cologne, 1695, p. 117. Il y a une édition plus ancienne aussi imprimée à Cologne, de 1680, intitulée *Amours des Dames illustres de notre siècle*. Le morceau *Des Vieilles amoureuses* ne s'y trouve pas. Je crois avoir la première édition de la première production de Bussy, et celle qui occasionna sa disgrâce. Elle est intitulée *Histoire amoureuse des Gaules*, in-18, sans nom d'imprimeur ni indication d'année; tous les noms sont déguisés; il y a un feuillet à la fin, non paginé, qui contient la clef. M. de Lionne, ministre pour les affaires étrangères, étoit mort en 1671.

51 Voyez *Relation de l'état de Gennes*, par M. Le Noble, in-12, 1685, p. 100 à 106. A la fin de cet écrit on a imprimé, en latin et en français, la cession de la seigneurie souveraine de Gênes à Charles VI, en 1396. Le *Mémoire du comte de Fiesque* fut imprimé à Paris, chez Guignard, in-4°, 1681. Voyez Mathieu Marais, p. 89.

52 *Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 90, au 7 novembre 1684. Sévigné, t. VII, p. 218, lettre 857, en date du 27 décembre 1684.

53 *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, in-12, 1685, p. 62.

54 Les frères Parfaict, dans leur *Histoire du Théâtre-Français*, t. XII, p. 484, disent que cette pièce fut représentée

pour la première fois, le lundi, 23 juillet 1685, et qu'elle eut treize représentations. Ils ne disent point qu'elle ait jamais eu plus d'un acte. C'est le chevalier de Mouhy (*Abrégé de l'Histoire du Théâtre-Français*, t. I, p. 201 et 202), et La Vallière (Bibliothèque du même théâtre, t. III, p. 42), tous deux cités dans la *Petite Biblioth. des Théâtres*, t. VIII, p. iij des *Jugements et Anecdotes sur le Florentin*, qui disent qu'elle a été en trois et en deux actes: et en effet on lit dans Furetière (*Nouveau Recueil des Factums, etc.*, in-12, 1694, p. 498) : « J'avois dit que la pièce de théâtre de M. de La Fontaine n'a été jouée qu'une seule fois, j'ai appris depuis qu'il y avoit eu deux représentations. » Il est probable qu'il s'agit ici du *Florentin*, sous sa première forme, dont les deux représentations auront échappé aux historiens du Théâtre-Français.

55 Ces fragments se trouvent réunis avec les manuscrits de Maucroix, déposés à la Bibliothèque du Roi. Le certificat de l'abbé Sallier, à qui d'Olivet a remis ces fragments, est du 7 octobre 1740; on les a imprimés, je crois, pour la première fois dans la *Petite Bibliothèque des Théâtres*, 1785, in-12, t. VIII, *Œuvres de La Fontaine*, p. 51-79.

J'ai collationné le manuscrit autographe sur l'imprimé, et j'ai remarqué sur la marge d'une feuille deux vers du rôle de Briséis qui n'ont point été imprimés, et qui paroissent destinés à terminer la scène III de l'acte Ier. Les voici :

BRISÉIS A ACHILLE.

Epargnez des Troyens les misérables restes;
Laissez durer encor l'œuvre des mains célestes.

56 J'ai déjà dit que Ribou avoit compris cette pièce parmi celles de Champmeslé, qu'il a réunies sous un titre commun en 1702. La compagnie des libraires, dans l'édition qu'elle a donnée des *Œuvres de M. de Champmeslé*, en 1742, y a inséré : *Je vous prends sans vert*, p. 311-344.

57 *Ragotin* ou le *Roman comique* fut joué le 12 avril 1684, n'eut que neuf représentations, et n'a jamais été joué depuis. *Histoire du Théâtre-Français*, par les frères Parfaict, t. XII, p. 454. Voyez aussi la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, Dresde, 1768, t. III, p. 42, et Beauchamp, *Recherches sur les théâtres de France*, t. II, p. 286.

58 *La Coupe enchantée* fut représentée, pour la première fois, le 16 avril 1688. On cite une édition de Paris chez Christophe David, 1716, in-12; j'en ai vu deux de 1749 et 1769, in-8°, anonymes et publiées par la compagnie des libraires, qui alors étoient propriétaires du fonds des Fables de La Fontaine, ainsi qu'on le voit d'après le mémoire qu'ils ont fait paroître en 1761, dans leur contestation avec les demoiselles de La Fontaine, 14 pages in-4°.

59 Sous le siècle de Louis XIV les libraires de Hollande avoient soin de réimprimer tous les ouvrages, qui, en France, avoient quelque succès. Leurs éditions étoient préférées dans toute l'Europe, parce que le papier et les caractères étoient plus beaux, et parce qu'elles avoient souvent l'avantage d'être plus complètes, et de contenir des choses que la censure en France ne permettoit pas d'imprimer. Les libraires hollandais cherchoient, par cette raison aussi, à se procurer des manuscrits ou des copies de manuscrits d'auteurs célèbres : comme ils payoient bien, on trouvoit du gain à les tromper, et peut-être eux-mêmes trompoient-ils volontairement le public. Nous ignorons si c'est dans *la classe* des dupes ou dans celle des fripons, que l'on doit placer Adrian-Moetjens qui publia, en 1702, in-12, à La Haye, le premier recueil des *Pièces de Théâtre de M. de La Fontaine*. Ce libraire dit dans sa préface et dans son épître dédicatoire à la comtesse de Lillieroot, qu'on lui a communiqué toutes ces pièces de théâtre en manuscrit à la réserve de *Je vous prends sans vert*. Moetjens avoue que cette dernière pièce a été imprimée à Paris sous le nom de Champmeslé. « Mais, dit-il, étant convaincu que l'illustre La Fontaine en est l'auteur, j'ai jugé à propos de la placer entre ses autres pièces. » Le nombre des pièces de ce recueil est de cinq; chacune d'elles a un titre différent et complet, avec la date de 1701, et toujours sur ces titres, excepté pour la dernière, il y a *par M. de La Fontaine*. La première pièce du recueil est *Pénélope*, ou *le Retour d'Ulysse*, tragédie, qui est de Saint-Genest qui la réclama. Vient ensuite *le Florentin*, la seule pièce de ce recueil qu'on puisse attribuer à La Fontaine; c'est même probablement l'édition qui a servi de type à toutes les autres; car, puisqu'on a mis sur le titre de cette comédie, dans l'édition des *Œuvres diverses* en 1729, ces mots *attribuée à La Fontaine*, il est évident que le manuscrit de cette pièce ne s'est point trouvé parmi les papiers que la famille de La Fontaine

a remis à l'éditeur de ses *Œuvres diverses :* cependant nous avons remarqué quelques différences entre cette édition et les autres : si l'on en croit la *Bibliothèque des Théâtres*, t. VIII, p. 41, *le Florentin* fut imprimé, à Paris, la même année qu'il fut joué. La troisième pièce du recueil est *Ragotin :* la quatrième *Je vous prends sans vert*. Comme on ne s'étoit pas encore avisé d'attribuer à La Fontaine *la Coupe enchantée*, le libraire Moetjens n'a point inséré cette pièce dans son recueil, et, pour pouvoir former un volume, il a joint aux quatre autres pièces une cinquième, intitulée *le duc de Montmouth*, tragédie par Vaernewyck, que le hasard, dit-il, lui a fait rencontrer. Moetjens, dans sa préface, prie ceux qui auroient encore des pièces de théâtre de La Fontaine en manuscrit, de les lui envoyer, afin, dit-il, de ne laisser rien perdre des productions d'un des plus beaux esprits de ce siècle. Beauchamp cite une édition du *Théâtre de La Fontaine*, faite à Leyde, en 1716, que je n'ai pas encore vue; mais Moetjens, dans la sienne, n'a compris ni les opéras, ni *l'Eunuque*, les seules des pièces de théâtre que La Fontaine ait avouées, et fait imprimer de son vivant. M. Desprez, dans la notice sur La Fontaine, qui est en tête de l'édition compacte, 1817, in-8°, p. 7, dit qu'il a lu dans une lettre de Jean-Baptiste Rousseau, non encore imprimée, que *le Florentin*, *la Coupe enchantée* et *Je vous prends sans vert*, trois comédies indignes de La Fontaine, doivent être rendues à Champmeslé : ce témoignage nous paroît décisif pour les deux dernières pièces : je crois que Jean-Baptiste Rousseau a été mal informé pour la première. Il est certain, d'après le factum de Furetière, que La Fontaine avoit composé une comédie, et parmi celles qu'on lui a attribuées, c'est la seule qui porte le cachet de son style. Il y eut encore une autre édition de *Pénélope*, avec le nom de La Fontaine, Leyde, chez Pierre Ramler, 1766, voyez *Biblioth. du Théâtre-Français*, t. III, p. 42; cette pièce fut représentée, pour la première fois, le 22 janvier 1684; *Histoire du Théâtre-Français*, t. XII, p. 405. L'abbé Saint-Genest fit imprimer sa tragédie avec son nom, et dit dans la préface : « *Pénélope* vient d'être imprimée en Hollande, sous le nom de M. de La Fontaine. Je pourrois me tenir honoré de ce qu'on a bien voulu l'attribuer à un auteur si célèbre ; mais j'ai beaucoup à me plaindre des négligences et des défauts qui défigurent cette impression. »

[redacted]

60 *Œuvres de M. de Champmeslé*, 1742, in-12, p. 575-620. Cette édition des œuvres de Champmeslé est une réimpression de celle qui parut en 1735.

61 *Œuvres diverses de M. de La Fontaine*, t. III, p. 381. Saint-Marc, dans son édition de *Boileau*, t. III, p. 183, dit positivement que l'édition des *Œuvres diverses de La Fontaine* a été publiée par les soins de l'abbé d'Olivet. Dans un recueil, imprimé en Hollande, intitulé, *Pièces dramatiques, choisies et restituées par M.* ***, Amsterdam, in-12, 1734, p. 329-370, on trouve *le Florentin*, que l'on attribue sur le titre et dans la préface au sieur de Champmeslé.

62 Une fois in-8° en trois vol., 1729, et quatre fois in-12, Paris, 1744, chez Nyon, quatre vol. Leyde, 1744, trois vol. Paris, chez Huart, 1750, trois vol., et Paris, 1758, quatre vol. chez Leclerc. J'ai vu toutes ces éditions; mais j'ajoute d'après le *Dictionnaire de Chauffepié* qui la cite (*Nouveau Dictionnaire historique*, t. II, p. 70 de la LETTRE F. article de LA FONTAINE) une édition des *Œuvres diverses de La Fontaine*, La Haye, 1729, qui est probablement in-8°, et la réimpression de la première, donnée à Paris.

63 *Théâtre de La Fontaine*, édit. stéréotype de MM. Didot, 1812, in-18, on y trouve *Ragotin; la Coupe enchantée*, mais on y cherche en vain *Astrée, Daphné, Galatée* et *Climène:* l'avertissement de cet étrange volume est un feuilleton du *Journal de l'Empire*, par M. Geoffroy, en date du 24 août 1811, sur l'autorité duquel l'éditeur s'appuie, et qui renferme presqu'autant d'erreurs que de lignes. M. Geoffroy commence ainsi : « Je m'étonne que dans l'édition des *Œuvres diverses de La Fontaine*, donnée par Maucroix, etc. » Maucroix est mort en 1708; la première édition des *Œuvres diverses de La Fontaine* est de 1729, et jamais Maucroix n'a été l'éditeur d'aucune des Œuvres de La Fontaine; c'est au contraire La Fontaine qui a fait les fonctions d'éditeur des *Œuvres de Maucroix*, puisqu'il a écrit une préface pour quelques unes. Geoffroy parle de la pièce du *Veau perdu et retrouvé*, comme s'il l'avoit lue. Jamais cette pièce, qui a été composée par Champmeslé, sur deux contes de La Fontaine, n'a été imprimée. Elle fut jouée le 22 août 1689, pour la première fois, et elle a été inscrite sous le nom de Champmeslé dans les registres de la comédie. Les frères Parfaict l'ont

à tort attribuée à La Fontaine. Voyez *Histoire du Théâtre-Français*, t. XIII, p. 143, et *Petite Bibliothèque des Théâtres*, t. VIII, p. 43.

64 *Nouvelle République des Lettres*, seconde édition septembre 1685, p. 1018, ou première édition, p. 1006. *Œuvres de Bayle*, in-fol., t. IV, p. 374 et 375.

65 *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 6. Cette fable, et les autres que renferme ce livre ont depuis été insérées par La Fontaine dans le recueil qu'il publia en 1694; et ses commentateurs, qui n'ont pas fait attention qu'elles avoient été imprimées plus de dix ans auparavant, ont cru qu'il les avoit composées dans les derniers temps de sa vie.

66 Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot Fable, t. LI, p. 246, édit. in-12. Voltaire, dans ce morceau, s'est montré sévère envers notre fabuliste, comme dans plusieurs autres endroits de ses écrits. Ce qu'il dit, que Boileau n'a jamais compté La Fontaine parmi ceux qui faisoient honneur à ce grand siècle, est faux et démenti par les écrits du temps, et fondé seulement sur un passage du *Bolæana* de Montchenay, dont j'ai parlé ailleurs.

67 *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 146.

68 Ce ne fut qu'en 1674 que son rang fut définitivement réglé. Il obtint rang au Parlement, devant tous les pairs, même ecclésiastiques, et après M. le duc du Maine : ce fut cela surtout qui excita la colère du duc de Saint-Simon, et qui lui a fait tracer un portrait hideux et satirique du duc de Vendôme.

69 Il ne faut croire ni tout le mal que Saint-Simon (*Œuvres complètes*, t. XII, p. 111-123) a dit du duc de Vendôme, ni tout le bien qu'en a dit Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*. Pour juger de la licence qui régnoit dans ces sociétés, il faut lire les *Poésies* de Chaulieu, et l'*Epître* XIII de Voltaire, adressée au prince de Vendôme, grand-prieur de France, t. XIII, p. 32-35, de l'édit. in-12, de Kehl. Voyez aussi *Recueil de Pièces de vers, adressé à M. le duc de Vendôme*, Paris, in-12, 1711. Ce volume est de Palaprat. Le cynisme des mœurs avoit commencé avant la Régence. Lorsque la dépravation augmenta, on devint plus scrupuleux sur ce qui concernoit les filles publiques. Voltaire,

t. XIII, p. 15, dans son *Epître à l'abbé de Servien*, qui pleuroit la mort de sa maîtresse, lui écrivoit, en 1715, ces vers qui, plus tard, eussent été de mauvais ton :

Quelques femmes toujours badines,
Quelques amis toujours joyeux,
Peu de vêpres, point de matines,
Une fille, en attendant mieux ;
Voilà comme l'on doit sans cesse
Faire tête au sort irrité ;
Et la véritable sagesse
Est de savoir fuir la tristesse
Dans les bras de la volupté.

70 Anet est situé au confluent de la rivière de l'Aure avec celle de l'Eure, près de Dreux. La terre d'Anet fut érigée en principauté en faveur du duc de Vendôme qui y reçut le dauphin, en 1686, et y fit alors représenter l'opéra d'*Acis et Galatée*, de Campistron, le dernier qui fut mis en musique par Lully. Voyez Expilly, *Dictionnaire géographique de France*, in-fol., t. I, p. 178. Dangeau, dans ses *Mémoires*, t. I, p. 167, au 6 septembre 1686, évalue à quatre ou cinq mille pistoles la dépense que le duc de Vendôme fit à Anet lorsqu'il reçut le dauphin ; mais La Fare, mieux instruit, *Œuvres diverses du marquis de La Fare*, édit. 1750, p. 204, dit que cette fête coûta 100,000 livres ; ce qui fait près de 200,000 francs d'aujourd'hui. Ce fut La Fare et Chaulieu qui en eurent l'idée.

71 *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 98.

72 *Ibid.*, p. 93.

73 *Ibid.*, p. 70.

74 *Vie de Saint-Evremond*, par Des Maizeaux, en tête de ses *Œuvres*, édit. in-12, 1753, t. I, p. 183-184.

75 *Œuvres de Saint-Evremond*, t. I, p. 178.

76 Voyez La Fare, p. 129.

77 On peut lire le détail de ces biens dans les *Œuvres de Saint-Evremond*, édit. 1758, t. VIII, p. 272.

78 *Œuvres de Saint-Evremond*, passim, et surtout le tome VIII.

79 *Vie de Saint-Evremond*, dans ses *Œuvres*, t. I, p. 164-166, et *Epître à Mme la duchesse de Mazarin, sur la Bassette*, t. IV, p. 322. Il paroît que la duchesse de Mazarin,

après avoir eu pour dot vingt-cinq millions de biens, mourut insolvable. Saint-Evremond, après sa mort, écrivit au marquis de Canaple : « L'intérêt de ce qu'elle me devoit n'a aucune part à mes regrets. Quand je songe que la nièce et l'héritière de M. le cardinal de Mazarin a eu besoin de moi pour subsister, je fais des réflexions chrétiennes qui serviront à mon salut, si elles sont inutiles à mon paiement. » *Œuvres de M. de Saint-Evremond*, t. VI, p. 261.

80 La duchesse de Mazarin répétoit souvent, lorsqu'elle avoit des contrariétés ou des chagrins, ce beau vers d'une des fables de La Fontaine :

Sur les ailes du temps la tristesse s'envole.

Voyez *Saint-Evremond*, t. VI, p. 261.

81 Saint-Simon en a tracé un portrait affreux, mais piquant. Il avoue qu'il étoit son ennemi, et qu'il l'avoit récusé dans une cause (t. X, p. 73-83). On peut être certain du moins que tout le bien qu'il en dit est exact; le reste est réfuté par Mme de Sévigné, et par les mémoires du temps. Voyez Sévigné, *Lettres*, t. IV, p. 40, lettre 421, en date du 13 octobre 1675. Mais il est certain que Harlay étoit dur et caustique; et Louis Racine dit que Bernier s'affligea tellement d'une raillerie que lui avoit faite Harlay, qu'il en mourut. Voyez *Louis Racine*, t. V, p. 124. Si je n'ai pas fait mention de cette particularité dans l'article Bernier, que j'ai écrit dans la *Biographie universelle*, c'est que j'ai considéré comme peu probable que le philosophe Bernier n'eût pas la fermeté de supporter une raillerie. Peut-être ai-je eu tort. L'homme est si étrange, si inégal; l'âge, l'état de sa santé, et mille autres causes, le rendent si différent de lui-même. Il faudroit pour en juger, bien connoître les circonstances du fait, et Louis Racine ne les a point rapportées.

82 *Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 7 de l'épître dédicatoire. Ce volume fut achevé d'imprimer le 28 juillet 1685. Il a été réimprimé en Hollande, en 1688, selon Titon du Tillet, p. 510.

83 Une lettre de Mlle de La Fontaine, petite-fille du fabuliste, à Fréron, insérée dans l'*Année Littéraire*, année 1758, t. II, p. 11, que nous avons déjà citée, donne des détails sur la famille de La Fontaine. Charles-Louis de La Fontaine, petit-

fils du fabuliste, né à Château-Thierry, le 25 avril 1720, mourut le 15 novembre 1757; marié à Mlle du Tremblay, il laissa un seul fils, Hugues-Charles de La Fontaine, né le 12 juillet 1757, et deux filles. Ce furent ces deux filles, qui, ayant obtenu, le 29 janvier 1761, un privilége pour l'impression des *Fables et Œuvres de La Fontaine*, eurent un procès avec les libraires associés. Ceux-ci publièrent un Mémoire que nous avons sous les yeux. Il est de 14 pages in-4°, et signé Tabourreau, Desreaux, maître des requêtes, rapporteur, et Huart du Parc, avocat. Il résulte des faits que l'année même du décès de La Fontaine, en 1695, le fonds de librairie de Barbin, dont les *Fables* faisoient partie, fut vendu à un particulier qui le rétrocéda, en 1697, à une compagnie de libraires. De là dérive pour l'impression de ces *Fables* le privilége des libraires associés, qui a duré jusqu'en 1760, et qui n'a pas été renouvelé depuis. Nous apprenons aussi, par ce Mémoire, p. 5, que le propre fils de La Fontaine, dont nous parlons dans notre texte, est mort en 1722. Montenault, *Vie de La Fontaine*, p. xix, dit qu'il étoit né en 1660; alors il n'auroit eu que deux ans lors du voyage de La Fontaine à Limoges. Dans la famille on place sa naissance au 8 octobre 1653. Voyez les *Mémoires de Coulanges*, p. 506; et les *Nouvelles Œuvres diverses de Jean de La Fontaine*, 1820, in-8°, et les notes 2 et 8 du livre Ier, et 9 du livre II, p. 340, 343, 368 de ce volume.

84 Titon du Tillet, *Parnasse Français*, p. 461.

85 Montenault, *Vie de La Fontaine*, in-fol., p. xix.

86 Mathieu Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de M. de La Fontaine*, p. 122, et p. 158 de l'édit. in-18.

87 Vigneul de Marville, *Mélanges de Littérature*, in-12, 1700, t. II, p. 354. Le vrai nom de Vigneul de Marville, est dom *Bonaventure d'Argonne*. L'abbé Banier a donné, en 1725, une autre édition de ces *Mélanges de Littérature*.

88 *Le Livre sans Nom*, divisé en cinq dialogues, in-12, Paris, 1695, pag. 131. Ce livre fut achevé d'imprimer le 30 mars 1695, c'est-à-dire, quatorze jours avant la mort de La Fontaine; il est de Cotolendi. L'auteur de l'article Cotolendi de la *Biographie universelle* attribue ce livre à Bordelon; mais je crois qu'il se trompe.

89 Ce Le Verrier étoit ami intime de Boileau. Voyez le *Bo-*

læana, dans l'édition de Boileau de Saint-Marc, in-8°, 1747, tom. V, pag. 110-111.

90 Louis Racine, *Œuvres*, tom. V, pag. 157. Montenault, *Vie de La Fontaine*, in fol., pag. xvii. Fréron dit que ce fait se passa chez M. Laugeois d'Imbercourt, fermier-général; j'ai dû suivre Racine comme le plus ancien. Voyez Fréron, *Vie de La Fontaine*, pag. xiii, en tête des fables, édit. de Barbou, in-12, 1806; et aussi les *Mélanges de Littérature*, de Fréron.

91 *Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine, nouvelle édition, enrichie de taille-douce*, à Amsterdam, chez Henry Desbordes, deux vol. in-8°, 1685, réimprimée la même année. M. Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, édit. 1810, tom. I, pag. 434, a donné, relativement au second volume, des indications fausses pour connoître le second tirage d'avec le premier. Dans la réimpression de ce second volume, on trouve à la page 1 la signature A. 5, tandis que dans le premier tirage, il y a II. partie. A. Il existe une seconde, ou plutôt une troisième édition de ces mêmes Contes, avec les mêmes planches de Romain de Hooge, excepté pour les quatre nouveaux contes qui sont ajoutés à cette édition, Amsterdam, 1691, chez Pierre Brunel. Il existe aussi deux contre-façons de cet ouvrage, faites à Paris, avec le nom d'Amsterdam sur le titre, l'une portant la date de 1701, et Henry Desbordes pour nom de libraire; l'autre, avec la date de 1732, et le nom d'Etienne Lucas, libraire. Il y a une édition de 1691, Amsterdam, chez Henry Desbordes, en 2 vol. petit in-12, qui a été réimprimée avec les mêmes caractères en 1695 et en 1700, sans figures : cette édition est faite à Paris, par l'imprimeur qui publioit, sans privilége, beaucoup de pièces galantes, et qui avoit pour fleuron une sphère armillaire. Les contes qui ont été ajoutés dans cette édition, et dans celle de la même année qui contient les figures de Romain de Hooge, sont *Le Fleuve de Scamandre*, *Le Confident sans le savoir*, *Le Remède* et *Les Aveux indiscrets*. Les éditeurs les prirent dans les *Œuvres de prose et de poésie des sieurs Maucroix et de La Fontaine*. Celui de *La Clochette* se trouvoit déjà dans l'édition de 1685; et de plus, dans les éditions de 1691 et 1695, on trouve la satire du *Florentin* et le conte des *Aveux Indiscrets*. Le conte du *Fleuve Scamandre* a été inséré au nombre des *Fables de La Fontaine*, dans une édition impri-

[redacted]

mée à Londres, chez Paul et Isaak Vaillant, en 1708, in-12, p. 373, fable CCXLVI. Cette édition renferme aussi la fable de *l'Amour vengé*, faussement attribuée à La Fontaine. C'est probablement dans cette édition que les autres éditeurs de La Fontaine ont pris cette fable : on la retrouve dans les éditions des *Fables* données à Hambourg, de l'imprimerie de A. Vandenhoeck, libraire à Londres, 1731, in-32, t. II, p. 203, et 1736, in-12, p. 209. Ces deux éditions sont semblables à celle de Londres en ceci que les Fables de La Fontaine n'y sont pas divisées par livres, mais simplement numérotées. Elles en diffèrent seulement par les notes qu'on y a ajoutées : l'édition in-12 de Hambourg a des figures à quelques fables; celle de Londres, en a une au frontispice.

92 Bayle, *République des Lettres*, avril, 1685, tom. III, pag. 435.

NOTES

DU LIVRE CINQUIÈME.

1 *Œuvres posthumes de M. de La Fontaine*, 1696, in-12, p. 1-51; mais cette lettre y est sans date. C'est dans les *Œuvres diverses*, t. II, p. 62, qu'on la trouve avec la date de 1684.

2 Anquetil, *Louis XIV, sa Cour et le Régent*; tom. II, pag. 206.

3 Mlle de Blois se nommoit *Marie-Anne de Bourbon*, et étoit fille légitimée de Louis XIV et de Mlle de La Vallière. Après le mariage de cette Mlle de Blois avec le prince de Conti, il y eut une autre Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan; celle-ci a épousé le duc d'Orléans, depuis régent. Sur les brouilleries de la première Mlle de Blois avec son mari, voyez *Mme de Sévigné*, lettres 721, en date du 22 mars 1680, et 723, en date du 29 mars 1680, tom. VI, pag. 207 et 213 : et sur la mort du prince de Conti, voyez tom. VII, pag. 356, lettre 891, en date du 24 novembre 1685, et surtout Dangeau, *Mémoires*, tom. I, pag. 148.

4 Anquetil, *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, tom. II, pag. 245 à 257.

5 Caylus, *Souvenirs*, pag. 221. Mme de Caylus, pag. 239, dit du prince de Conti : « Jamais, je ne dis pas un prince, mais aucun homme n'a eu au même degré le talent de plaire; » jamais aussi l'amabilité d'un homme ne fut mieux attestée que celle du prince de Conti, puisqu'elle l'est par une des femmes de cour la plus spirituelle et la plus aimable, et par l'homme de cour le plus sévère et le plus satirique, et qui ne l'aimoit pas. Voyez Saint-Simon, tom. I, pag. 103.

6 Le marquis de Termes fait allusion à cette intrigue du prince de La Roche-sur-Yon avec sa belle-sœur dans ce couplet d'un noël qu'il composa, et qui lui attira de fâcheuses affaires :

> La divine princesse,
> La charmante Conti

A-t-elle la tendresse
Toujours de son parti?
Elle en a de son père,
Et peu de son époux;
Mais pour monsieur son frère,
Il en a pour eux tous.

Voyez à ce sujet Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, édit. 1754, tom. V, pag. 194-201, et La Beaumelle, *Mémoires de Mme de Maintenon*, tom. VI, pag. 65.

7 Caylus, *Souvenirs*, pag. 218; Saint-Simon, *Œuvres*, tom. III, pag. 58-66.

8 Sévigné, tom. VII, pag. 324, lettre 881, en date du 8 août 1685; *Mémoires de Mlle de Montpensier*, tom. VII, pag. 128-137; Maintenon, *Lettres au comte d'Aubigné*, t. I, pag. 131 de l'édition de Léopold-Collin. Le grand Condé mourut le 11 décembre 1686. (*Mémoires de Dangeau*, tom. I, pag. 114, au 1er novembre 1685, et pag. 186); conférez Lemontey, *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, dans l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, pag. 17. Voyez aussi le détail de cette aventure, assez bien racontée, dans La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Mme de Maintenon*, t. III, p. 4, liv. VII, chap. II.

9 Mademoiselle, *Mémoires*, tom. VII, pag. 129-137, dit qu'il se rendit à l'Isle-Adam, et ensuite à Chantilly. Mme de Caylus dit aussi que le prince de Conti fut exilé à Chantilly (*Souvenirs*, pag. 221); mais ce dernier lieu est à quelque distance de l'Oise, tandis que l'Isle-Adam est sur les bords de cette rivière. D'ailleurs ces deux lieux sont très-rapprochés, et le prince de Conti, qui demeuroit à l'Isle-Adam, se rendoit en peu d'heures chez son oncle, le grand Condé, qui demeuroit à Chantilly. Les princes de Conti possédoient aussi de grands domaines de ce côté; ils étoient comtes de Beaumont-sur-Oise, et châtelains de l'Isle-Adam. Voyez Anselme, *Histoire générale de la Maison de France*, in-fol., 1726, tom. I, pag 347.

10 *Œuvres posthumes* de M. de La Fontaine, pag. 243-247.

11 *Recueil de vers choisis*, Paris, in-12, 1693, p. 170-173. J'apprends, par une note manuscrite, qui est dans l'exemplaire que je possède de ce recueil, qu'il y a eu une première édition; on ne dit pas en quelle année. Cette note dit que cette première

édition offre des pièces qu'on a retranchées de la seconde; entre autres, une épître à un officier de l'armée, rétablie dans mon exemplaire, en manuscrit. A la page 188 de cet exemplaire, l'épitaphe de La Fontaine se trouve collée comme carton, pour masquer une inscription latine. Il y a eu de ce livre une réimpression en Hollande, avec la rubrique de Paris; mais on a mis sur le titre : *Par le R. P. Bouhours;* ce qui ne se trouve pas dans l'édition de Paris, qui, contre l'ordinaire, est plus belle que l'éd. de Hollande. L'*Epître à Simon de Troyes* s'y trouve p. 145.

12 Cette épître a été, comme quelques autres pièces de notre auteur, insérée à tort dans les *Œuvres posthumes*, p. 60 à 65, puisqu'ainsi qu'on l'a vu dans la note précédente, elle fut imprimée du vivant même de La Fontaine.

13 Hénault, *Abrégé chronologique*, p. 681-685. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XV, t. XXIII, p. 174. *Mémoires de M. de ***, pour servir à l'Histoire du* 18e *Siècle*, t. III.

14 Germain Brice, *Description de la ville de Paris*, édition de 1752, t. I, p. 398-434. La ville de Paris contribua aussi à l'exécution de ce projet, et acheta plusieurs maisons (pag. 399). La Feuillade dépensa lui seul 500,000 francs, près d'un million d'aujourd'hui. La dédicace de ce monument se fit le 28 mars 1686. Cette date n'étoit sur aucune des nombreuses inscriptions qu'on y avoit placées. Germain Brice, *Descript. de Paris*, t. I, p. 320-343. Nous voyons, dans les *Mém. de Dangeau*, que lorsqu'après sa convalescence, le 30 janvier 1687, le roi fit son entrée dans Paris, la place Vendôme, déjà presque achevée, se trouvoit magnifiquement illuminée (*Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 197).

15 *Œuvres de Louis Racine*, t. V, p. 156.

16 Saint-Marc, édit. de *Boileau*, Paris, 1747, in-8°, t. III. p. 183, est le premier qui ait raconté cette anecdote. Il assure qu'il la tenoit d'un ami commun de Racine et de Boileau, et de celui qui se trouvoit présent au moment de la remontrance que l'on fit à La Fontaine. Il ajoute: « Hors les trois personnes que j'ai dites, qui que ce soit, de son vivant, n'a su qu'il eût composé ce conte. » C'est mettre beaucoup d'importance à une petite chose. C'est aussi de cet ami que Saint-Marc dit tenir que La Fontaine a composé le conte de *la Clochette*, depuis sa conversion, et nous voyons qu'il a été fort mal instruit. Au reste, quoique Saint-Marc soit la seule autorité, on a, comme de coutume, dénaturé

[redacted]

cette anecdote, pour la rendre plus plaisante. Ainsi, quelques uns ont dit que ce conte, adressé au grand Arnauld, étoit fort licencieux, et Saint-Marc ne dit pas cela. On a ajouté encore que c'étoit un moine qui, dans ce conte, faisoit l'application des paroles de l'Evangile; Saint-Marc ne dit pas non plus qu'aucun moine figurât dans ce conte : il dit simplement qu'il s'y trouvoit une application condamnable de ce passage du Nouveau Testament : « *Quinque talenta dedisti mihi, ecce alia quinque lucratus sum.* »

17 De Monville, *Vie de Mignard*, Paris, 1730, in-12, p. 1. Mignard naquit à Troyes, en 1610. Il fut baptisé dans la paroisse Saint-Jean, à laquelle il fit présent d'un de ses tableaux, représentant le Baptême de Notre Seigneur, p. 101.

18 De Monville, *Vie de Mignard*, p. 87-89.

19 De Monville, *Vie de Mignard*, p. 93. Cette vie, quoique écrite avec peu de talent, renferme des faits authentiques, puisque l'auteur, p. 190, déclare l'avoir composée sur les *Mémoires de la comtesse de Feuquières*, cette fille chérie de Mignard, qui vivoit encore lorsque de Monville écrivoit.

20 Ce poëme, intitulé *la Gloire du Val-de-Grâce*, se trouve réimprimé à la suite de la *Vie de Mignard*, p. 191.

21 De Monville, qui écrivoit en 1730, dit en note, p. 88, en parlant de l'hôtel d'Hervart : « Feu M. d'Armenonville, garde-des-sceaux, a acquis ce vaste hôtel, et y a fait de nouveaux embellissements; le comte de Morville, son fils, chevalier de la Toison d'Or, l'occupe aujourd'hui. » Et l'on sait que c'est cet hôtel d'Armenonville que le gouvernement a acquis depuis, pour y mettre l'administration des Postes. La *Vie de Mignard*, par l'abbé de Monville, a été réimprimée en Hollande. Amsterdam, 1731, in-12.

22 Pet. Dan. Huetii E. A. Commentarius, *de rebus ad eum pertinentibus*, in-12, 1718, p. 271-362-366-367. D'Olivet, notice sur Huet, en tête du *Huetiana*, p. 15, édit. 1722. Huet fut d'abord nommé évêque de Soissons, en 1685 : il permuta avec l'abbé de Sillery, nommé évêque d'Avranches, en 1686 : Huet se démit de ce dernier évêché en 1699; le roi, pour le dédommager, lui donna l'abbaye de Fontenay, aux portes de Caen.

23 *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, dans l'*Essai sur*

l'établissement monarchique de Louis XIV, par Lemontey, p. 25, au 11 septembre 1686.

24 Cette petite pièce a été imprimée pour la première fois dans les *Œuvres posthumes*, p. 66.

25 Cette lettre en date du 6 juin 1686, a été insérée pour la première fois, t. III, p. 317 de l'édition des *Œuvres diverses de La Fontaine*, in-8°, 1729. Il se pourroit qu'il y eût erreur dans la date; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, La Fontaine avoit vendu sa maison à Pintrel, par acte passé devant Jorel et Delaulne, notaires à Château-Thierry, le 6 janvier 1676. Je crois devoir insérer ici textuellement une note qui m'a été fournie sur cette maison par un architecte distingué qui l'a examinée avec attention, et qui en a fait plusieurs dessins : « La maison de Jean de La Fontaine, située près de l'ancien collége, à l'extrémité de la rue qui porte maintenant son nom, présente un assez joli édifice, construit probablement vers la fin du seizième siècle. Occupée par le père de La Fontaine, qui remplissoit, à Château-Thierry, la charge de maître des eaux et forêts, elle devoit être à cette époque une des plus considérables de la ville, comme elle en est encore une des plus remarquables par le style. Elle est composée d'un corps-de-logis principal, situé entre cour et jardin, décoré de trois ordres d'architecture irréguliers dans quelques parties, ainsi qu'on le remarque fréquemment dans les constructions de cette époque. La porte d'entrée, élevée sur un perron à double rampe, est décorée d'un chambranle orné de moulures, et d'une frise en palmettes d'assez bon goût. (*Voyez la gravure qui est en tête des Nouv. Œuvres diverses de Jean de La Fontaine.*) L'aile de bâtiment à droite est terminée sur la rue par un pavillon plus élevé dans lequel la tradition veut que La Fontaine travailloit ordinairement. Ce pavillon a été démoli, il y a quelques années, jusqu'à la hauteur du reste du bâtiment. La cour est fermée sur la rue par une porte cochère, décorée en dedans et en dehors d'une arcade et de deux pilastres, surmontés d'un fronton. Cette maison, située au pied de la montagne que couronne la forteresse, et près des promenades champêtres et variées qui entourent Château-Thierry, offroit la position la plus agréable, et jouissoit de la vue magnifique que présentent les ruines vastes et pittoresques de l'ancien château-fort. »

Dans cette lettre datée de Château-Thierry, que La Fontaine a écrite à Racine, on voit qu'après avoir poussé jusqu'à l'abus le goût pour l'érudition on faisoit dès ce temps parade à la cour de son ignorance.

> Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
> Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois
> Des Grecs et des Latins les grâces infinies.
> Nos aïeux, bonnes gens, lui laissoient tout passer,
> Et d'érudition ne se pouvoient lasser.
> ....
> Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire :
> On voit bien qu'il a lu, mais ce n'est pas l'affaire;
> Qu'il cache son savoir, et montre son esprit.
> ....
> Malherbe de ces traits usoit plus fréquemment;
> Sous lui, la cour n'osoit ouvertement
> Sacrifier à l'ignorance.

Heureusement pour la gloire du grand siècle, que la mode de sacrifier à l'ignorance étoit bornée à la cour, et n'avoit pas encore gagné les auteurs.

26 Louis Racine, *Mémoires sur la Vie de Jean Racine*, t. V, *Œuvres*, p. 157, édition de Le Normant, in-8°, 1808.

27 Pelisson, *Histoire de l'Académie Française*, édit. in-4°, 1729, t. I, p. 36-44. Voyez aussi la *Vie de Conrard*, dans les *Mémoires d'Ancillon*, Amst. ; 1709, in-12, p. 2 et p. 112.

28 D'Olivet, *Hist. de l'Acad. Franç.*, in-4°, 1729, t. II, p. 36.

29 Voyez *Factum pour messire Antoine Furetière, abbé de Chalivoy, contre quelques uns de MM. de l'Académie Française*, Amsterdam, in-12, 1685; *Second Factum*, Amsterdam, 1686. Il y a une édition à Paris de ce *Second Factum*, quoique portant l'indication d'Amsterdam, et pour fleuron une sphère armillaire; *Troisième Factum, servant d'apologie, etc.* Amsterdam, 1688. *Recueil de plusieurs Vers, Epigrammes, et autres Pièces qui ont été faites entre M. l'abbé Furetière et MM. de l'Académie Françoise*, Amsterdam, 1687. *Plan et dessin du Poëme allégorique des Couches de l'Académie, par M. A. Furetière*, Amsterdam, 1687. *Recueil des Pièces du sieur Furetière et de MM. de l'Académie Françoise*, Paris, 1686, imprimé en Hollande avec l'indication de Paris. *Les Preuves par écrit des faits contenus au procès de M. Fure-*

tière, in-12, Amst., 1688. Ce volume a été imprimé à Paris. On a recueilli la plupart de ces ouvrages, en 1694, 2 vol. in-12, Amsterdam, sous ce titre : *Nouveau Recueil des Factums du procès contre défunt M. l'abbé Furetière, etc.*

30 Mathieu Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, p. 82, ou p. 108 de l'édit. in-18, réfute ce conte. Je remarquerai que Boileau a pu être aussi de l'avis de l'exclusion de Furetière, mais il ne fut pas présent à la séance. D'Olivet, t. II, p. 41 de l'*Histoire de l'Académie Françoise*, a donné la liste de tous ceux qui votèrent. Voyez aussi sur Furetière le *Bolæana*, t. V, p. 48 de l'édition de Boileau, par Saint-Marc.

31 *Œuv. d'Et. Pavillon*, in-12, Amst. (Paris) 1750, t. I, p. 143.

32 *Second Factum*, édition 1686, p. 20; *Troisième Factum*, édit. 1688, p. 28; dans l'édition de 1694, t. I, p. 291-364-495-498, et *Fureteriana*, in-12, Paris, 1696, p. 138; on trouve aussi ce trait dans l'ouvrage intitulé *Livre sans Nom*, in-12, Paris, 1695, p. 131, et l'auteur le raconte tout différemment que Furetière : Montenault (*Fables de La Fontaine*, in-fol., p. xxiv) enchérit encore, et le rapporte d'une tout autre manière; il dit que La Fontaine arriva pour dîner chez ce même ami, à l'enterrement duquel il avoit été, et qu'il avoit amené avec lui plusieurs convives : mais, le portier lui ayant dit que son maître étoit mort depuis huit jours, La Fontaine lui avoit répondu froidement : « Je ne croyois pas qu'il y eût si long-temps. » Quelle absurdité! Et comment des hommes sensés peuvent-ils ajouter foi à de pareils contes? Dans le *Livre sans Nom*, La Fontaine va huit jours après la mort de cet ami demander à la nièce comment il se portoit.

33 *Recueil de plusieurs Epigrammes, et autres pièces qui ont été faites contre M. l'abbé Furetière, et MM. de l'Académie Françoise*, Amsterdam (Paris), 1687, p. 8.

34 La Fontaine, *Œuvres posthumes*, p. 227. Ce sonnet avoit déjà paru en 1688, dans le recueil intitulé : *Les Preuves par écrit, etc.*, p. 56 de la seconde pagination; mais il y est sans nom d'auteur.

35 Sévigné, *Lettres*, t. VII, p. 382-389, n°s 902 et 903, en date des 8 et 14 mai 1686.

36 *Fables morales et nouvelles, par M. Furetière, abbé de Chalivoy*, Paris, 1671, in-12, p. 6 de l'avertissement.

36 bis. Delille un jour me récitoit un morceau de son poëme de *l'Imagination* qu'il venoit de composer. Je l'arrêtai à un vers fort beau qui renferme une grande pensée et une belle image. « Ceci est dans Bernardin de Saint-Pierre, » lui dis-je. Aussitôt je lui citai la phrase même de l'auteur des *Etudes de la Nature*. « N'importe (répliqua-t-il avec vivacité) ; ce qui n'a été dit qu'en prose n'a jamais été dit. » Cette repartie, qui ne paroît qu'une plaisanterie, est une vérité en poésie.

37 Voyez *Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 180-195-197, au 17 novembre 1686, 30 janvier 1687. Félibien, dans son *Histoire de la ville de Paris*, donne de grands détails sur l'entrée du roi à Paris, et sur son dîner à l'Hôtel-de-Ville, qui eut lieu le 30 janvier 1687. Voyez aussi *Lettres de Mme de Montmorency*, p. 118-119, édit. de Léopold Collin, in-12, 1805. Le roi donna cent mille francs à Fagon, son premier médecin, et autant à Félix, son premier chirurgien pour cette opération de la fistule. Voyez *Lettres de Mme de Maintenon*, t. I, p. 158, édit. 1806, lettre en date du 3 janvier 1687.

38 Voyez *Parallèle des Anciens et des Modernes, etc.*, *par Perrault*, t. I, Paris, 1690, in-12 ; mais c'est un nouveau titre, ou une nouvelle édition ; car, à la fin du privilége, il est dit que ce livre fut achevé d'imprimer en octobre 1688. C'est à la fin de ce premier volume qu'est le poëme intitulé *Siècle de Louis-le-Grand*. Le tome IIe du même ouvrage parut aussi en 1688 ; mais il y eut une nouvelle édition en 1693. Le tome III ne parut qu'en 1692. Enfin, Perrault fit paroître un IVe volume en 1696. Voyez encore sur ce sujet une lettre à Despréaux, dans les *Œuvres posthumes de Perrault*, in-12, Cologne, 1729, p. 306 ; *Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, t. II, p. 319, t. III, p. 209 et 240, t. V, p. 72 ; et d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, in-4°, t. II, p. 260-262, et Huet dans le *Huetiana*, in-12, Paris, 1722, p. 26-42.

39 Cette épigramme termine la préface du tome I des *Dialogues de Perrault*. Remarquez que Perrault a écrit *respec* pour la rime. J'ai déjà fait observer que les poëtes, sous Louis XIV, ne faisoient point de difficulté d'altérer l'orthographe des mots. J'avois *respecté* la leçon de Perrault, mais l'imprimeur a rétabli le *t*.

40 Dacier, préface des *Œuvres d'Horace*, in-12, Ham-

bourg, 1753, p. 111 de la préface, et p. 116 de l'édition de Paris, 1709, dit : « Le célèbre La Fontaine m'a souvent déclaré, ainsi qu'à plusieurs personnes vivantes, qu'il n'a jamais cru, ni surpasser, ni même égaler les anciens; qu'il leur devoit tout, et que sans eux il ne seroit rien. »

41 Il publia cette *épître* avec celle qui est adressée à *M. de Bonrepeaux*, en une feuille détachée de sept pages in-4°, en lettres romaines, de l'imprimerie d'*André Pralard*; le permis d'imprimer signé *De La Reynie*, est du 5 février 1687. La séance de l'Académie eut lieu le 27 janvier 1687. J'ai découvert cette première édition de cette épître dans le *varia variorum* de Huet, t. X; c'est la onzième pièce de ce volume. Cette épître a depuis été réimprimée en 1693, dans le *Choix de Poésies* du P. Bouhours, avec l'épître à Bonrepeaux, p. 210 et 216 de l'édition de Paris, et p. 177 et 182 de l'édition de Hollande; et depuis encore dans les *Œuvres posthumes*, p. 52 et 57 : mais Huet, dans ces réimpressions, est intitulé évêque d'Avranches, et ce seul changement eût suffi pour faire perdre la date de la publication de cette épître, si nous n'avions pas retrouvé la première édition. Aussi les éditeurs ont-ils mis 1688, au lieu de 1687, pour date à cette épître. Huet sut beaucoup de gré à La Fontaine d'avoir pris ainsi la défense des anciens. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « *Felicem mihi tulit hic idem annus amicorum proventum : Johannes enim Fontana, venustus ille et perargutus fabularum sed paulo nequiorum scriptor, cum velle me videre inaudisset italicam institutionum Quintiliani interpretationem, ab Horatio Tuscanella elucubratam, non liberaliter eam ad me tantummodo detulit, donoque dedit, sed munus etiam exornavit luculento carmine ad me scripto, quo eorum insectaretur insaniam, qui ætatem hanc nostram opponunt antiquitati, atque etiam anteponunt. In quo Fontanæ ipsius candorem licet agnoscere : nam cum inter suavissimos gentis nostræ scriptores locum teneat, maluit vel adversus se ipsum causam dicere, quam meritis honoribus veteres scriptores defraudare.* » Huetii Commentarius, *de rebus ad eum pertinentibus*, 315, et 316. La traduction de Quintilien, d'*Orazio Toscanella*, a paru à Venise en 1566 et 1568, in-4°.

42 Saint-Simon, cité par Anquetil, dans *Louis XIV*, au

Cour et le Régent, t. I, p. 176-179. Mme Suard, *Vie de Mme de Maintenon*, p. 187. M. Auger, *Vie de Mme de Maintenon*, à la tête des *Lettres de Maintenon*, édit. 1806, in-12, p. clxxiij. L'un et l'autre des biographes de Mme de Maintenon la disculpent d'avoir provoqué *les dragonades*, et les persécutions qu'elle a, au contraire, désapprouvées, et ils rejettent tout sur Louvois. Duclos est de la même opinion, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, édit. in-8°, 1791, p. 193.

43 Voyez dans les *dernières Œuvres de M. Scarron*, Paris, in-12, 1700, t. I, p. 57, ou dans les *Œuvres de Scarron*, éd. 1737, t. I, pag. 92, une lettre de Scarron à Mr le maréchal d'Albret, en date du 13 octobre 1659, où l'on trouve ce passage : « Mme Scarron a été à Saint-Mandé. Elle est fort satisfaite de la civilité de Mme la surintendante, et je la trouve si férue de tous ses attraits, que j'ai peur qu'il ne s'y mêle quelque chose d'impur. Mais comme elle n'y va que quand ses amis la mènent, faute de carrosse, elle ne peut lui faire sa cour aussi souvent qu'elle le souhaite. » La plaisanterie cynique de Scarron ne pouvoit tirer à conséquence, attendu la réputation de vertu bien connue de sa femme et de Mme Fouquet. « Mme Fouquet (dit l'auteur de la *Vie de Scarron*), qui avoit beaucoup de piété et de sagesse, prit en affection Mme Scarron, et la mena souvent avec elle à la campagne. Cette liaison fut très-solide pour le pauvre Scarron, qui en tira des avantages essentiels. Outre sa pension dont il fut régulièrement payé, il y trouvoit une protection puissante qui ne lui manquoit pas au besoin. » *Œuvres de M. Scarron*, in-18, Amsterdam, 1737, t. I, p. 79. Voyez aussi La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Mme de Maintenon et du Siècle passé*, in-12, Amsterdam, 1755, t. I, p. 162.

44 Saint-Evremond, *Œuvres*, édit. 1753, in-12, t. I, p. 183.

45 Voici comme je prouve que M. d'Hervart, conseiller au parlement, ami de La Fontaine, étoit le fils de Barthélemy d'Hervart, l'intendant et le contrôleur des finances. Nous savons, d'après l'extrait mortuaire de La Fontaine, que ce poëte est mort chez M. d'Hervart, à l'hôtel d'Hervart, rue Plâtrière : ce n'est guère que comme fils, que M. d'Hervart pouvoit posséder ce superbe hôtel, qu'avoit fait construire Barthélemy d'Hervart.

D'ailleurs nous apprenons, par l'auteur de la *Vie de Mignard*, p. 69, qui a écrit sur les Mémoires mêmes de Mme de Feuquières, que Mme la marquise de Gouvernet étoit une demoiselle d'Hervart; et dans les lettres de La Fontaine à Vergier et à Mme d'Hervart, nous voyons figurer une demoiselle de Gouvernet, traitée de nièce de Mme d'Hervart, c'est-à-dire de son mari, dont la sœur étoit marquise de Gouvernet. Ceci contredit un peu ce qui se trouve dans l'avant-dernière édition du dictionnaire de Chaudon, qu'après la révocation de l'édit de Nantes, la famille de Barthélemy d'Hervart, qui étoit protestante, se retira à Genève; je ne sais où ce biographe a trouvé cela. Si le fait est vrai, il paroît que le fils aîné s'étoit converti à la foi catholique, et étoit resté en France. Il est probable que cette famille étoit originaire de Genève. On trouve dans les *Œuvres de Saint-Evremond*, t. VI, p. 241, une épître en vers à une Mme Hervart, et il est probable que c'étoit la femme du surintendant et la mère de M. d'Hervart, l'ami de La Fontaine; car il est dit en note, que cette Mme Hervart naquit à Genève le 12 décembre 1602, jour même de *l'Escalade*. Sa mère, sentant les premières douleurs de l'accouchement, envoya chercher la sage-femme, qui, ayant trouvé des gens armés dans les rues, donna l'alarme : ce qui faisoit dire à M. de Saint-Evremond, que Mme d'Hervart avoit sauvé Genève. Cette *escalade* fut donnée par les troupes du duc de Savoie, avec lequel les Génevois étoient en guerre, dans la nuit du 11 au 12 de décembre 1602, vieux style. Voyez Spon (*Hist. de Genève*, in-4°, 1730, t. I, p. 426-434) qui décrit cet événement en détail, mais qui ne fait aucune mention des circonstances dont parle Saint-Evremond, relativement à Mme d'Hervart.

46 Mathieu Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, p. 100, et p. 131 de l'édit. in-18. Vergier, t. I, p. 274. L'épithalame de Vergier, pour M. d'Hervart, maître des requêtes, est de 1686. La chanson de La Fontaine doit être de la même époque.

47 Vergier, t. II, p. 98-101-154-265; t. I, p. 159.

48 Publiée pour la première fois dans les *Œuvres posthumes*, p. 216. Pour preuve que cette chanson a été composée pour Mme d'Hervart, on a le témoignage de Math. Marais, p. 100, et le nom de Sylvie. J'ai eu tort dans cet endroit, p. 249, d'avoir mis en doute si Mme Fouquet existoit encore alors; elle ne mou-

[redacted]

rut que long-temps après, sous le Régent. Sa vie fut une pratique continuelle de vertus. Elle étoit petite-fille, par sa mère, du célèbre président Jeannin. Voyez Duclos, *Mémoires secrets*, t. I, p. 291, édition in-8°, 1791.

49 On voit par ce passage que Vergier étoit déjà intendant de la marine, en 1687. Dans sa vie, qui est en tête de ses *Œuvres*, édition 1750, p. vij, il est dit qu'il fut fait commissaire de marine, en 1690; probablement il avoit obtenu un grade de plus. Ses *Œuvres* renferment deux espèces de pots-pourris, adressés à Mme d'Hervart, pendant son séjour à Londres, en 1688. Ses voyages en Angleterre paroissent avoir été faits pour le service du roi. Vergier, né à Lyon, en 1657, avoit embrassé l'état ecclésiastique, et fut d'abord connu dans le monde sous le nom de l'abbé Vergier. Il quitta l'état ecclésiastique pour entrer dans l'administration de la marine. Poëte charmant, convive aimable, aussi s'en il se fit de puissants protecteurs. Il fut assassiné dans les rues de Paris, par un complice de Cartouche. Il avoit remis un manuscrit de ses œuvres, à Brossette, qui a été perdu. On doit le regretter, car ses poésies ont plus de mérite encore que de réputation : nul n'a été plus maltraité par les éditeurs. La meilleure édition de ses œuvres, en deux volumes in-12, Lausanne, 1750, est encore bien imparfaite. Le madrigal si connu de M. de La Farc, pour la comtesse de Caylus, s'y trouve inséré comme étant de Vergier, et on a écrit *Quelus*, au lieu de *Caylus*. Cette édition a été réimprimée textuellement en 5 volumes in-18, pour la collection de Cazin. Les éditions in-8°, d'Amsterdam, 1731, et de La Haye, contiennent encore beaucoup plus de pièces faussement attribuées à Vergier. Lorsque Vergier écrit sur La Fontaine, il a tant de grâce et de facilité, qu'il semble, en quelque sorte, lui avoir dérobé sa plume.

50 C'est, je crois, dans une pièce de M. Vigée, intitulée *l'Entrevue*.

51 *Œuvres posthumes de M. de La Fontaine*, p. 69-85. Cette lettre est datée du 31 août 1687, voyez aussi *Œuvres de Saint-Evremond*, t. V, p. 201-236. Mathieu Marais a cru à tort, d'après cette lettre, que La Fontaine étoit allé loger chez Mme d'Hervart. Perrault et d'Olivet disent positivement qu'il resta chez Mme de La Sablière jusqu'à la mort de cette femme célèbre. Le père Pouget, dans sa lettre, confirme ceci, lorsqu'il nous

apprend que, lorsqu'il convertit La Fontaine, il logeoit sur la paroisse Saint-Roch, et que, peu de temps après, il alla sur la paroisse Saint-Eustache. M. d'Hervart, qui demeuroit rue Plâtrière, étoit en effet sur la paroisse Saint-Eustache. D'ailleurs, il y a plusieurs passages dans cette lettre qui prouvent que La Fontaine habitoit encore avec Mme de La Sablière : et dans la réponse à Saint-Evremond, p. 219, il parle de Mme de La Sablière comme de quelqu'un avec qui il demeuroit, et à qui il communiquoit toutes les lettres qu'il écrivoit à Londres, et qu'il en recevoit.

52 *Œuvres de Saint-Evremond*, t. VI, p. 73.

53 Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1684, deuxième édition, Amsterdam, 1686, in-12, p. 20; mais il est douteux que le livre dont parle Bayle ait été connu de Descartes, qui méditoit beaucoup, et lisoit peu.

54 Plato, *in Timæo*, t. III, 68, b-c. A-B, Plutarch., *de Placit. Philos.*, liv. IV, cap, XIII. Stobeus, *Eccles. phil.*, p. 35. Lucret. *de Natur. rerum*, liv. IV, v. 754, 794. Voyez Dutens, *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux Modernes*, t. I, p. 181, chap. VIII.

55 Waller mourut le 21 octobre 1687, suivant Johnson (*The Works of the English poëts*, édit. 1790, t. II, p. 44). Dans Saint-Evremond, *Œuvres*, t. V, p. 224, il est dit le 31 octobre. Cette différence n'est peut-être qu'apparente, et provient de l'ancien et du nouveau style. La réponse de La Fontaine à la lettre de Saint-Evremond, qui lui apporta cette nouvelle, est du 15 décembre 1687.

56 *Œuvres posthumes de M. de La Fontaine*, p. 99-105, et dans les *Œuvres* de Saint-Evremond, t. V, p. 219.

57 *Œuvres posthumes*, p. 118; *Œuvres de Saint-Evremond*, t. V, p. 235.

58 Bussy-Rabutin, *Amours des Dames illustres de notre siècle*, in-12, Cologne, 1681. A la page 361, on trouve la déroute et l'adieu des filles de joie de la ville et des faubourgs de Paris, avec leurs noms, leur nombre, les particularités de leur prise, et de leur emprisonnement. Page 374, on lit :

Voilà nos plaisirs qui sont morts,
Et nous en sommes aux remords.

Adieu, promenades de Seine,
Chaillot, Saint-Cloud, Ruel, Surenne.
Ah! que nous allons loin d'Issy,
De Vaugirard et de Passy!
Mais c'est où le destin nous mène.
Adieu, Pont-Neuf, Samaritaine,
Butte Saint-Roch, Petits-Carreaux,
Où nous passions des jours si beaux;
Nous allons en passer aux îles;
Puisqu'on ne nous veut plus aux villes,
Il nous faut aller au désert.
....

Et page 380 :

Ainsi donc adieu le métier;
Toutes les sociétés cessent
Quand les associés se laissent;
Et tel cas arrive ici : car
Cloris part pour Madagascar.
....
Defita s'y prend comme il faut;
Bourgeois, voilà ce que vous vaut
Un magistrat de cette sorte,
Et qui n'y va pas de main morte.
....
Faisons le tirage, et comptons
Combien sont nos brebis galeuses :
Les listes sont assez nombreuses
Pour les envoyer en troupeau
Paître dans le Monde Nouveau.

Ce petit poëme a été aussi inséré dans l'édition de 1754, t. II, p. 109-131. Cette pièce est suivie de la requête des filles d'honneur persécutées, à M. D. L. V. Par ces initiales, Bussy-Rabutin désignoit Mme de La Vallière. Alors le même homme auroit osé bassement implorer les bienfaits de Louis XIV, qu'il outrageoit par des libelles anonymes: mais cette pièce est-elle de Bussy?

59 La Harpe, *Cours de Littérature*, édit. de l'an VII, t. VII, in-8°, p. 287.

60 Dans *les Œuvres de Voiture* (édit. in-12, Paris, 1677, t. I, p. 255, *Lettre* 123, au comte de Guiche), on trouve cette pensée : « Sans mentir, Monsieur, la fortune est une grande trompeuse! et pour l'ordinaire, elle nous vend bien chèrement

les choses qu'elle semble nous donner. » La Fontaine a dit :

Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

61 Ces vers furent imprimés d'abord, un peu différemment, t. II, p. 123 des *Œuvres diverses*, édition de 1729, et dans les *Œuvres posthumes*, p. 118 ; mais la vraie leçon se trouve rétablie dans l'*errata*, à la fin du volume, d'après les *Œuvres de Saint-Evremond*, imprimées à Londres, t. V, p. 235. C'est encore un fait ajouté à ceux qui prouvent que La Fontaine corrigeoit beaucoup ses ouvrages. Il semble aussi démontré, d'après cela, que Mme Ulrich a possédé les brouillons même de la main de La Fontaine, ou des copies qui n'avoient pas encore subi toutes les corrections de l'auteur.

62 Voyez la fable de *la Goutte et de l'Araignée*, liv. III, fable VIII, *Fables choisies*, édit. 1668, in-4°, p. 114.

63 Il est facile de déterminer la date de ces deux lettres ; il est parlé, dans la seconde, du retour du prince d'Orange en Angleterre, comme d'un bruit qui couroit. Le prince d'Orange mit à la voile le 30 octobre, et ne débarqua en Angleterre que le 15 novembre 1688 : ces lettres sont donc de septembre et d'octobre 1688. Voyez Hénault, t. II, p. 684, et Misson, *Mémoires d'un Voyageur en Angleterre*, 1698, in-12, p. 152.

64 L'abbé Servien et le marquis de Sablé étoient tous deux fils d'Abel Servien : celui-ci, lorsque le roi l'eut fait surintendant, dépensa de grandes sommes pour embellir Meudon, qu'il avoit acheté du duc de Guise. Il y joignit Fleury et quelques autres villages pour agrandir le parc. Il acquit aussi le marquisat de Sablé, en Anjou. Il avoit épousé une veuve, qui avoit un fils de son premier mariage, appelé le marquis de Vibray : il eut encore trois enfants d'elle, le marquis de Sablé, l'abbé de Servien, qui étoit camérier d'honneur du pape, et la duchesse de Sully. Voyez *Mémoires de M. de ***, pour servir à l'Histoire du dix-septième siècle*, t. I, p. 87, et Mme de Sévigné, *Lettres*, t. I, p. 55, lettre 29, et *Menagiana*, t. III, p. 351. Sur le libertinage et les mœurs cyniques du marquis de Sablé, et de l'abbé Servien, voyez Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, et surtout Duclos, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, édit. 1791, in-8°, t. I, p. 291.

[redacted]

L'abbé Servien fut mis en prison à Vincennes en 1714, pour quelques aventures par trop scandaleuses. Voltaire lui adressa alors une épître charmante, *Œuvres de Voltaire*, t. XIII, p. 6. L'abbé Servien mourut en 1716. Ce que Duclos dit de lui nous fait assez deviner quelle fut la cause de sa détention à Vincennes.

65 Dans la première édition des *Variétés amusantes de M. Sablier*, 1765, in-12, t. II, p. 111, il est dit : « On sait que Mme Hulrich (*a*), amie de La Fontaine, donna un recueil de ses *Œuvres posthumes*; mais elle oublia d'y mettre quelques pièces qu'elle a depuis communiquées à l'abbé G., qui les écrivit lui-même à la suite de son La Fontaine. » Quel est cet abbé G? Est-ce l'abbé Goujet? M. Sablier ne dit même pas qu'il tient ces pièces de l'abbé G., et quoique l'épître à M. de Niert qu'il reproduit, renferme plus de quarante vers inédits, il a mis si peu d'importance à cette découverte, qu'il a retranché cette épître dans la seconde édition de ses *Variétés*, la croyant déjà entièrement imprimée. Il a aussi retranché le passage sur Mme Ulrich, que nous venons de citer; c'est le seul que j'aie trouvé relatif à cette dame, et qui semble indiquer qu'elle ne s'est pas cachée sous un faux nom.

66 Hume's *History of England*, cap. LXXI, t. VIII, p. 275, édition de Cadell, 1782; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XV, t. XXIII, p. 174.

67 Sur cette campagne, voyez Anquetil, t. II, p. 227, Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XVI, t. XXIII, p. 199.

68 Sur le siége de Philisbourg, voyez les *Mémoires de M.***, pour servir à l'Histoire du dix-septième siècle*, p. 313-317; *Lettres de Montmorenci*, in-12, 1806, p. 125, lettre 22, en date du 11 novembre; Caylus, *Souvenirs*, p. 224. Mme de Maintenon, lettre 30, *au comte Géran*, du 4 novembre 1688, t. I, p. 168, dit : « Nous sommes ici dans une grande allégresse : Philisbourg est pris. Monseigneur sera désormais appelé Louis-le-Hardi; le roi est dans une joie inexprimable. » Cette lettre est curieuse; on y découvre toute la fatale influence de Louvois. Voyez aussi *Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 234. Mathieu Marais dit que Philisbourg fut pris le 1er novembre; j'ai préféré la date donnée par Hénault; elle est confirmée par les écrits du

(*a*) Ce nom est écrit *Ulrich* dans les *Œuvres posthumes*.

temps : voyez Pontier, *Continuation du Cabinet des Grands*, 1689, in-12, p. 336.

69 Bayle, *Lettres choisies*, édit. 1714, t. II, p. 729, lettre 91, en date du 13 octobre 1701 ; elle est adressée à Mathieu Marais, celui-là même qui est auteur de *l'Histoire de la Vie de La Fontaine.*

70 *Cabinet des Muses*, in-12, Paris, 1668, p. 172. L'éditeur des *Œuvres de La Fontaine*, in-8°, 1817, t. I, p. 350, dit que Neuf-Germain étoit un poëte obscur, qui n'est connu que par ce vers de Boileau :

> Suivre chez l'épicier Neuf-Germain et La Serre.

Il se trompe : ce poëte étoit fort célèbre dans son temps, et Bayle n'a pas dédaigné de lui consacrer un assez long article dans son dictionnaire, t. III, p. 2085.

71 Voyez *Œuvres posthumes*, p. 161-164 ; il y a une variante importante sur la *Ballade*, dans Mathieu Marais, p. 108. Il relève, p. 107, une faute du premier vers de cette *Ballade*, faute qui se retrouve aussi dans l'édition de Hollande des *Œuvres posthumes de La Fontaine*, que cite Bayle à l'article Marot.

72 Marie-Thérèse de Bourbon, fille aînée de Henri, troisième du nom, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, fut mariée, par dispense du pape, à Versailles, le 29 juin 1688. Elle étoit née en 1666. Voyez Anselme, *Histoire générale de la Maison de France*, t. I, p. 347, in fol., 1726, et les *Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 228, sous la date du 29 juin 1688. Champfort, dans Solvet (*Etudes sur La Fontaine*, p. 206) ; M. Guillon (*La Fontaine et tous les Fabulistes*, t. II, p. 382,) et les éditeurs de l'édition des *Œuvres de La Fontaine* (in-8°, 1817, t. I, p. 280) ont tous cru qu'il s'agissoit, dans le prologue de la fable XII du livre XII, du mariage du premier prince de Conti (qui alors étoit mort), avec Mlle de Blois, fille de Mme de La Vallière. Adry avoit déjà réfuté cette erreur dans le *La Fontaine de Barbou*, édit. 1806, p. 414.

73 Cet épithalame fut imprimé pour la première fois dans les *Œuvres posthumes*, p. 121. La fable intitulée *le Milan, le Roi et le Chasseur*, qui a dû être composée après (livre XII, fable XII), a été publiée par La Fontaine lui-même, dans le recueil de *Fables choisies*, de 1694, p. 53 : donc il ne vouloit pas

que l'épithalame fît partie de ses fables. Cette fable *du Milan, du Roi et du Chasseur*, fut aussi publiée dans les *Œuvres posthumes*, p. 125-132, comme inédite, mais avec dix-neuf vers de plus, réellement inédits. Ces dix-neuf vers ont été ajoutés à la fable douzième, livre XII, dans l'édition de 1729, t. III, p. 134-135, donnée par la compagnie de libraires, propriétaires des manuscrits des fables de La Fontaine, et qui peut-être ont trouvé ces vers dans ses manuscrits : mais, puisque La Fontaine les avoit retranchés, en publiant la fable dans le volume de 1694, il falloit les rejeter dans les variantes, comme on a fait depuis.

74 *Fragments de lettres originales de* MADAME *Charlotte-Elisabeth de Bavière*, in-12, 1788, t. II, p. 217. MADAME appelle la princesse de Conti, la princesse palatine, Marie-Thérèse. « Quand elle croyoit, dit-elle, passer la nuit à Versailles, et qu'il avoit tout préparé en conséquence, il la menoit à Paris ou à Chantilly, et quand elle croyoit coucher à Paris et à Chantilly, il falloit qu'elle retournât à Versailles. » Cependant MADAME avoue que la princesse a beaucoup regretté son mari, et *qu'elle* n'a cessé de le pleurer.

75 Caylus, *Souvenirs*, p. 242-245. Hénault, *Abrégé chronologique*, année 1697, t. II, p. 705. Dans le singulier ouvrage du marquis de Lassay, intitulé *Recueil de différentes choses*, deuxième partie, p. 126-137, on trouve quelques lettres relatives à cette négociation.

76 Anquetil, *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, in-12, Paris, 1789, t. II, p. 248-257, et *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 58-66; il paroîtroit, d'après *les Lettres de Mme de Sévigné*, que cet événement se passa en 1694 : voyez *Lettres de Sévigné*, t. IX, p. 532, lettre 1207, en date du 27 août 1694. Anquetil, d'après Saint-Simon, place cette intrigue pendant la campagne de Philisbourg; mais peut-être commençoit-elle alors, et ne fut-elle découverte que cinq ans après. Duclos (*Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, in-8°, édit. 1791, t. I, p. 32-36) est celui qui donne les détails les plus complets sur Mlle Choin; il paroît que le dauphin fit avec elle un mariage de conscience; elle mourut en 1730.

77 L'abbé de Monville, *Vie de Mignard*, p. 70, dit à ce sujet : « Le portrait de la marquise de Gouvernet, auparavant Mlle d'Hervart, surprit et charma les connoisseurs; ils y trou-

voient la vie, que les effets surprenants, dont l'histoire a conservé le souvenir, nous donnent lieu de croire qu'avoient les tableaux des peintres grecs; on a vu souvent le perroquet de Mme de Gouvernet dire à son portrait : « *Baisez-moi, ma maîtresse.* »

78 Cette lettre a été imprimée, pour la première fois, avec la réponse de Vergier, dans les *Œuvres posthumes*, p. 143-150, probablement d'après un brouillon donné par La Fontaine; mais elle a été publiée depuis dans les *Œuvres de Vergier*, avec quelques lignes de plus à la fin, ce que les éditeurs n'ont pas su; voyez *Œuvres de Vergier*, in-8°, 1731, t. I, p. 104; ou édit. in-12, Lausanne, 1750, t. II, p. 7-10. La mort violente et prématurée de Vergier nous a privés d'une édition de ses Œuvres qu'il avoit préparée. Son manuscrit, qu'il avoit remis à Brossette, paroît avoir été perdu, et toutes les éditions de ce poëte, même celle de 1750, qui est la moins imparfaite, fourmillent d'erreurs : ainsi l'édition d'Amsterdam, de 1731, avoit daté la lettre de La Fontaine à Vergier de 1697, c'est-à-dire deux ans après la mort de La Fontaine. Dans l'édition de 1750, on a cru corriger l'erreur en mettant 1687 : les *Œuvres posthumes de La Fontaine* nous donnent la véritable date. Dans l'édition de Vergier, de 1750, l'*Epître à Mlle de Beaulieu*, t. II, p. 1, porte la date de 1679, comme dans l'édition d'Amsterdam : cette date est évidemment fausse, puisque cette Demoiselle n'avoit que six ans à cette époque; il est probable que l'ordre des chiffres a été changé, et qu'il faut lire 1697. Je remarquerai ici que la terre de Bois-le-Vicomte avoit appartenu à Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. I, p. 23-54, et t. II, p. 323.

79 *Œuvres de Vergier*, édit. in-12, 1750, t. II, p. 133, lettre 21, et dans l'édition d'Amsterdam, 1731, t. II, p. 44, lettre 16; il est extraordinaire que cette lettre ait échappé à tous les biographes de La Fontaine. C'est une de celles qui le peignent le mieux, et les vers en sont charmants. Remarquons que La Fontaine put passer non seulement l'été, mais aussi tout l'automne de cette année 1689, à Bois-le-Vicomte, car M. et Mme d'Hervart s'y trouvoient encore au commencement d'octobre. Nous en avons la preuve dans une lettre de M. Caze, datée de Bois-le-Vicomte, le 4 octobre 1689, adressée à Mlle Deshoulières, dont il étoit l'amant; il s'excuse de rester si long-temps à la campagne, en vers qui ne sont pas sans élégance.

Déjà les fougueux Aquilons
Ravagent ces bois et ces plaines;
Déjà les dépouilles des chênes
Couvrent tristement ces vallons.
Les oiseaux gardent le silence;
Et le printemps, par son absence,
A détruit tous les agréments
De ces jardins si beaux et si charmants.
Mais celle de qui la présence
Embelliroit le plus affreux séjour,
Fait régner dans ces lieux les Grâces et l'Amour;
Et le printemps sans cette belle
Ne vaut pas l'hiver avec elle.

« Vous n'aurez pas beaucoup de peine à juger par ces derniers vers, que je suis encore à Bois-le-Vicomte, où l'on célèbre la fête de Mme d'Hervart, etc. » Voyez les *Œuvres de Mme Deshoulières*, in-12, 1764, t. II, p. 204.

80 *Œuvres de Vergier*, édit. 1750, t. I, p. 159, ou t. I, p. 44, Epître VII de l'édition d'Amsterdam.

81 *Ibid.*, p. IX de la préface; Mathieu Marais, p. 107, dit qu'il fut assassiné le 22 août 1720; je ne sais lequel a raison. L'auteur de la Vie nous semble mériter cependant plus de confiance. J'ai lu, dans des journaux manuscrits du temps, que le bruit couroit alors que Vergier avoit été assassiné pour avoir composé une pièce de vers contre le régent. C'est une des mille et une calomnies que l'on répandoit contre un prince qui fut foible et dissolu, mais nullement barbare.

[redacted]

NOTES

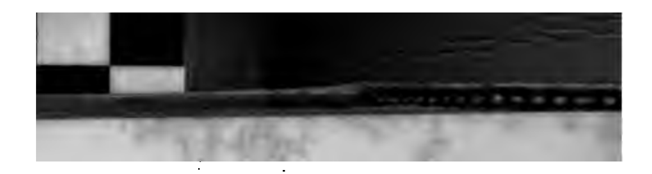
DU LIVRE SIXIÈME.

1 Caylus, *Souvenirs*, p. 63; Sévigné; *Lettres*, t. VII, p. 331, Lettre 884, en date du 12 août 1685; voyez encore Dangeau, t. I, p. 106-119-179; et Anquetil, t. II, p. 250-257. Martin Lister, qui vit la princesse de Conti en 1698, dit qu'elle étoit une des femmes de France les plus belles et les plus gracieuses. Voyez Lister, *a Journey to Paris*, in-8°, London, 1699, p. 196.

2 La Fontaine, *Œuvres posthumes*, p. 186. Mathieu Marais dit que ce songe est du carnaval de 1689, et que La Fontaine l'avoit fait en deux façons: Mathieu Marais avoit les deux versions; on n'en connoît plus qu'une; voyez *Histoire de la Vie de La Fontaine*, p. 110, ou 144 de l'édit. in-18.

3 Cette pièce a été imprimée, pour la première fois, dans les *Œuvres posthumes*, p. 169-176. Cependant ma citation n'est pas d'après les éditions imprimées, mais d'après une copie manuscrite, qui se trouve dans un *Recueil de Pièces en vers et manuscrites, sur la Politique et la Littérature, depuis l'année 1690, jusques et compris 1723*, en huit vol. in-4°, qui appartient à M. le baron Delessert, de l'Académie des Sciences de l'Institut, t. I, p. 233. J'ai donné, dans la dernière édition des *Œuvres de La Fontaine*, les autres variantes de cette copie; l'intitulé de cette épître, dans le manuscrit, est *Lettre de M. de La Fontaine à M. le duc de Vendôme, dont il est le pensionnaire*. C'est à Louvois qu'on doit attribuer principalement l'horrible exécution militaire du Palatinat: voyez Duclos, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, édit. in-8°, 1691, p. 174-176.

4 Pour ce qui concerne Chaulieu, on peut consulter les divers éloges, que M. de Saint-Marc a mis en tête des *Œuvres* de ce poëte, 2 vol. in-12, Paris, 1757; son article par M. Michaud, dans la *Biographie universelle*, t. VIII, p. 294; et une



notice sur Chaulieu, en tête des poésies de cet auteur, édition stéréotype d'Herhan, qui, selon M. Michaud, est de M. Fauriel. Chaulieu naquit à Fontenay, en 1639, et mourut au Temple, le 27 juin 1720, à l'âge de 81 ans; il étoit abbé d'Aumale, prieur de Saint-Georges dans l'île d'Oléron, de Poitiers, de Chenel, et de Saint-Etienne; Voltaire a introduit l'abbé de Chaulieu dans le *Temple du Goût*, par les vers suivants :

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant abbé de Chaulieu,
Qui chantoit en sortant de table;
Il osoit caresser le dieu
D'un air familier, mais aimable.
Sa vive imagination
Prodiguoit, dans sa douce ivresse,
Des beautés sans correction,
Qui choquoient un peu la justesse,
Et respiroient la passion.

5 *bis* Les auteurs de l'*Histoire littéraire des Femmes françaises*, t. II, p. 307, lettre 13, qui ont consacré plus de soixante pages in-8° à Mlle de La Force, ont dit, p. 308, *que sa vie n'offroit aucun détail intéressant*, et ils se contentent de parler de ses ouvrages; le *Dictionnaire de Chaudon*, et la *Biographie universelle*, t. XV, p. 248, ne donnent que la liste de ses ouvrages. M. de La Borde, dans la notice sur Mlle de La Force qu'il a mise en tête de son *Histoire secrète de Bourgogne*, n'a donné non plus aucun détail : enfin, dans les collections des causes célèbres, que j'ai parcourues, je n'y ai point trouvé cette cause, qui méritoit bien, par sa singularité, d'y figurer : aidé dans mes recherches par la complaisance de M. Van-Praët, l'un des conservateurs de la Bibliothèque du Roi, je l'ai enfin découverte dans le *Journal des Audiences*, où elle étoit comme ensevelie, parce qu'il y a erreur de date dans tous les auteurs qui ont parlé de la rupture de ce mariage.

6 Le père Anselme, *Histoire générale de la Maison de France*, in-folio, t. IV, p. 1728, donne bien la date de l'information, et non celle du jugement; les auteurs de dictionnaires et les éditeurs de La Fontaine ont confondu l'information avec le jugement. De plus, dans la plupart des livres, même dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, t. IV, p. 49, on a écrit *Brion*, au lieu de *Briou;* la même faute existe dans les *Mémoires de*

Dangeau, t. I, p. 200, etc.; le *Journal des Audiences* même, t. IV, p. 189, qui devroit être une autorité certaine, écrit aussi *Brion;* mais j'ai consulté plusieurs années de l'*Etat de la France* (c'étoit l'*Almanach royal* d'alors), et ce nom est constamment écrit *Briou*, comme dans le père Anselme et dans La Fontaine; dans l'*Etat de la France, pour* 1692, in-12, t. II, p. 573, on trouve, pour second président de la cour des aides, *Charles de Briou,* baron de Survilliers, sieur de La Chapelle, ci-devant conseiller au Parlement de Rouen.

7 Voyez Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France,* t. IV, p. 1728.

8 *Fragments de lettres originales de* Madame, *Charlotte Elisabeth de Bavière,* 1788, in-12, t. I, p. 48-53, n° 55.

9 Madame, *Fragments de Lettres,* t. I, p. 49-50. C'est à la p. 51 que Madame parle de l'intrigue de Mlle de La Force avec Baron; et à ce sujet, je transcrirai une anecdote que M. Van-Praët a extraite d'un recueil manuscrit, formé par M. de Brienne, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi. « La célèbre Mlle de La Force, parmi toutes ses galanteries, connues de tout le monde, en a eu une avec Baron le père, qui fit beaucoup de bruit. Un jour, après avoir passé la nuit avec elle, il étoit sorti de grand matin pour éviter le scandale; mais, ayant oublié de lui dire quelque chose qui étoit très-pressé, il retourna chez elle à son lever, et, comme il étoit fort familier, il entra dans la chambre où elle étoit encore au lit, sans se faire annoncer. La Demoiselle se crut obligée de se fâcher, parce qu'elle avoit auprès d'elle deux prudes qui auroient pu s'en scandaliser; en sorte que, prenant un ton sérieux, elle demanda brusquement à Baron, *de quel droit il se donnoit les airs d'entrer si familièrement chez elle et dans sa chambre.* Baron, piqué de la réprimande, répondit froidement : *Je vous demande excuse, c'est que je venois chercher mon bonnet de nuit, que j'avois oublié ici ce matin.* »

10 Madame, *Fragments de Lettres,* p. 51. Le nom de *Briou* est encore, dans ce livre, converti, par les éditeurs, en *Brion* et *Brillon.*

11 *Mémoires de Dangeau,* t. I, p. 202, en date du 14 mai 1687. On a écrit *Brion* à tort.

12 *Mémoires de Dangeau,* t. I, p. 210, en date du 8 décembre 1687. Le nom est bien écrit *Briou.*



13 *Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 217, à la date du 17 janvier 1688.

14 Nicolas Nupied, *Journal des principales audiences du Parlement, avec les principaux jugements qui ont été rendus*, in-folio, Paris, 1733, t. IV, p. 189, chap. xxvi, en date du 15 juillet 1689.

15 Madame (t. I, p. 48), après avoir dit que le parlement cassa le mariage de Mlle de La Force, ajoute : « Je ne conçois pas comment ses parents, et le roi lui-même, ont pu souffrir cela, après avoir pourtant consenti à cette alliance. »

16 Le prince de Conti a rempli les intentions de La Fontaine; et il est remarquable que cette lettre fut imprimée pour la première fois dans les *Œuvres diverses*, t. II, p. 142, en 1729, c'est-à-dire cinq ans après la mort de Mlle de La Force, encore n'y mit-on que les initiales des noms, de La Force et de Briou; la note qui décèle ces noms a été ajoutée dans des éditions postérieures. Mathieu Marais (*Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, p. 109, ou p. 143 de l'in-18), qui écrivoit vers 1725, c'est-à-dire peu de temps après la mort de Mlle de La Force, se garde bien de la nommer; il la désigne seulement par ces mots : « Une fille de haute naissance eut un procès pour un mariage, en 1688, etc. » En effet, le procès commença en cette année, mais il ne fut jugé que l'année d'ensuite. Mathieu Marais dit que l'épître de La Fontaine n'a jamais été imprimée; mais il ajoute : « Il ne peut plus y avoir de secret dans une affaire si publique, et dont les plaidoyers, imprimés avec privilége, font partie des œuvres d'un des plus célèbres avocats du parlement, et sont entre les mains de tout le monde; cette personne est morte en mars 1724. » J'ignore quel étoit l'avocat dont parle ici Mathieu Marais. Aidé de M. Van-Praët, j'ai fait des recherches à la Bibliothèque du Roi, sans pouvoir trouver les plaidoyers désignés dans ce passage.

17 Madame, *Fragments*, p. 52.

18 Voyez Chaulieu, *Epître au nom de Mlle de La Force à Mme d'Aligre de Boislandri*, t. II, p. 219, édit. de Cazin, 1777, in-18.

19 Bayle, *Lettres choisies*, édit. de 1724, in-12, t. II, p. 555 et 556.

20 *Annales de la Cour et de Paris*, 1739, in-12, t. I,

p. 92 et 93. Cet ouvrage est de Sandras de Courtilz, et le fit mettre à la Bastille : à la page 85, il parle de l'aventure de Mlle de La Force avec le marquis de Nesle, dont le nom est défiguré par l'imprimeur en celui de *Nesse*, et celui de *Briou* en *Brion*.

21 Tout le monde est d'accord sur l'époque de la mort de Mlle de La Force; mais il n'en est pas de même sur l'époque de sa naissance. M. de La Borde, dans sa *notice*, le *Dictionnaire de Chaudon*, la *Biographie universelle*, la font naître en 1650, et lui donnent 74 ans quand elle mourut : alors elle auroit eu trente-sept ans lorsque commença son intrigue avec le président Briou. Le père Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*, t. IV, p. 1728, dit que Mlle de La Force mourut à l'âge de soixante-dix ans; et nous avons préféré cette autorité comme plus probable, puisqu'au moins elle n'auroit eu que trente-trois ans lorsqu'elle fut mariée au fils du président Briou. Celui-ci se remaria une seconde fois, et n'eut point d'enfants.

22 D. Clément, *Art de vérifier les Dates*, t. I, p. 345. Benoist Odescalchi, ou Innocent XI, fut élu pape le 21 septembre 1676, et mourut le 12 août 1689. La lettre de La Fontaine est du 18 août 1689; mais en six jours de temps la nouvelle de la mort du pape n'avoit pu parvenir à Paris. La France avoit cherché à traverser la nomination d'Odescalchi. Ce qui concerne les affaires de l'Église de France avec ce pape se trouve exposé avec beaucoup de clarté et de talent dans la *Vie de Bossuet* par le cardinal de Beausset, t. II, liv. VI, p. 94 à 230. Bayle, qui ne manque jamais une occasion de dire du mal des papes, a cité des fragments de la lettre de La Fontaine dans son article INNOCENT XI, t. II, p. 1549, de la troisième édition de son dictionnaire. Mme Deshoulières (*Œuvres*, édit. de 1764, t. I, p. 167) surpasse tout le monde en flatteries excessives, au sujet de la révocation de l'édit de Nantes. La Motte même, le sage La Motte, a loué cette mesure.

23 M. Geoffroy avoue que tout le monde fit, dans le temps, l'application de ces vers à Innocent XI et à Louis XIV; et, quoi qu'en dise ce commentateur, telle fut l'intention de Racine.

24 *Hume's History of England*, édit. in-8°, London, 1782, t. VIII, p. 319. Ce fut le 13 février 1689, vieux style. Voyez Misson, *Mémoires d'un Voyageur en Angleterre*, 1698, in-12, p. 166-172.

25 Jacques II débarqua à Kingsale, en Irlande, le 17 mars 1689. Les Irlandais n'avoient pas vu de roi dans ce royaume, depuis Henri II. Voyez les *Mémoires du maréchal de Berwick*, t. I, p. 47 et 54; et *Bishop Burnet's History of his own time*, édit. in-12, Edinburgh, 1753, t. IV, p. 26. Misson, *Mémoires*, p. 171-172-178.

26 *Hume's History*, édit. de 1782, t. VIII, p. 175, 218, 283 et 302. *Burnet, Hist. of his own time*, édit. de 1753, t. III, p. 50, 52, 68, 136, 259 et 267.

27 *Hume's History*, VII, 512; VIII, 11, 63, 78, 86, 87, 88, 97, 205, 226, 283, 313. *Burnet*, III, 136, 214, 216, 254, 294, 296 et 297; IV, 5.

28 On disoit l'*oue* pour l'*oie*, quand ce proverbe a été fait.

29 *Debrett's Peerage*, 1819, t. I, p. 47; et *Bishop Burnet's History of his own time*, édit. in-12, Edinburgh, 1753, t. III, p. 203 et 250; et t. IV, p. 6. William Bentinck, comte de Portland, fit son entrée à Paris, comme ambassadeur extraordinaire, le 9 mars 1698; je trouve cette date dans les œuvres d'un poëte anonyme (*Œuvres diverses du sieur D**, avec un recueil de Poésies choisies de M. B****, in-12, Amsterdam, 1714, deux vol.). Au t. II, p. 351, on trouve des quatrains relatifs à cet ambassadeur: il paroît d'après ces quatrains, que le bruit de la mort de Guillaume s'étoit repandu et accrédité.

30 Le duc de Portland actuel est Henri Cavendish-Scott-Bentinck; il a succédé à son père en 1809. Son fils aîné est Guillaume-Henri, marquis de Titchfield. Lord Bentinck, qui a figuré dans ces derniers temps dans l'Inde et en Sicile, est le frère cadet du duc de Portland.

31 The King's chief personal favour, lay between Bentinck and Sidney; the former was made earl of Portland and groom of the stole, and continued for ten years to be entirely trusted by the King; but he could never bring himself acceptable to the english nation. *Burnet's History of his own time*, t. IV, p. 6.

32 On faisoit même aussi courir le bruit que le prince d'Orange étoit pris. Voyez une lettre de l'abbé de Brosses au comte de Bussy, en date du 20 juillet 1689. *Lettres de Bussy-Rabutin*, t. VII, p. 7 et 11.

33 Cette lettre fut publiée, pour la première fois, dans les

Œuvres posthumes, p. 177 et 188 : elle est datée de Paris, 18 août 1689.

34 Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 687. Bussy-Rabutin, *Lettres*, édit de 1727, t. VII, p. 41.

35 Saint-Simon, *Œuvres complètes*, t. XI, p. 115 à 145. Anquetil, *Louis XIV, sa Cour, etc.*, t. II, p. 128 et 243.

36 Choisy, *Mémoires pour servir à l'Hist. de Louis XIV*, p. 246.

37 *Lettres de Mme de Maintenon*, édit. de Léopold Collin, t. I, p. 142. Seignelay est un de ceux que Chaulieu, dans son épître au chevalier de Bouillon, retrouve avec le plus de plaisir aux Champs-Elysées, t. I, p. 25.

Dans un bois d'orangers qu'arrose un clair ruisseau,
Je revois Seignelay, je retrouve Béthune,
Esprits supérieurs, en qui la volupté
Ne déroba jamais rien à l'habileté,
Dignes de plus de vie et de plus de fortune.

38 Cette épître a paru, pour la première fois, dans les *Œuvres posthumes*, p. 204 à 215.

39 Pour tous les détails des affaires mentionnées dans cette épître, voyez encore Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 687. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XVI, p. 196 à 224.

40 Saint-Marc (*Poésies de Saint-Pavin et de Charleval*, p. 6), et l'auteur des *Annales Poétiques* (t. XXIX, p. 255), disent que Gaspard de Fieubet perdit sa femme en 1686; et en cela ils ont été suivis par l'auteur de l'article FIEUBET, dans la *Biographie universelle*, t. XIV, p. 510; mais Fieubet ne se retira pas aux Camaldules de Grosbois aussitôt après la mort de sa femme, comme semblent le dire les auteurs que je viens de citer. La date de cette retraite est donnée par les *Mém. de Dangeau*, t. I, p. 376, au 9 juillet 1691 : Mathieu Marais, p. 116, dit aussi que ce fut en 1691 que Fieubet se retira aux Camaldules; ce qui coïncide bien avec la date de l'épître de La Fontaine au duc de Vendôme.

41 Saint-Marc, dans l'avertissement des *Poésies de Saint-Pavin et de Charleval*, 1769, in-12, p. 8, cherche à disculper Saint-Pavin du soupçon d'athéisme. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut toujours un excellent homme, et que dans les derniers temps de sa vie il se convertit, et devint très-pieux. Il mourut au mois

d'avril 1670; Fieubet qui étoit son ami intime lui fit l'épitaphe suivante :

> Sous ce tombeau gît SAINT-PAVIN ;
> Tu fus de ses amis peut-être ?
> Pleure ton sort avec le sien.
> Tu n'en fus pas? pleure le tien,
> PASSANT, d'avoir manqué d'en être.

Le nom de famille de Saint-Pavin étoit Sanguin; son père étoit seigneur de Livry, et sa mère étoit une Séguier.

42 Voyez les *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, dans l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, p. 88. Il est dit dans le texte des Mémoires, que Fieubet mourut dans sa maison de Villeflix, près Paris. Ce qui sembleroit venir à l'appui de l'assertion de l'annotateur, c'est qu'en décembre 1693, Fieubet vint voir le roi, et que sa place au conseil lui étoit toujours gardée : voyez p. 83, sous la date du 19 décembre 1693. Saint-Marc (*Poésies de Saint-Pavin et de Charleval*, p. 6) dit que Fieubet mourut le 10 septembre 1694, à l'âge de 68 ans. Le père Anselme fit son épitaphe, qu'on trouve dans Piganiol de La Force, *Description historique de la ville de Paris*, édit. 1765, t. IX, p. 62.

43 Cette pièce fut imprimée, pour la première fois, dans le recueil de Duval de Tours, *Choix de Pièces de Poésie*, in-12, 1715, t. II, p. 12; et ensuite dans les *Œuvres diverses*, en 1729, t. I, p. 146; mais on l'a mise à tort à la date de 1690. Mathieu Marais, mieux instruit (p. 115), la place en 1691; et cette date se trouve d'accord avec celle de la retraite de Fieubet.

44 Sévigné, *Lettres*, t. IX, p. 463, N° 1184, en date du 23 juillet 1691. L'article sur Santenas, tiré du *Journal de Dangeau*, 20 juillet 1691, et inséré en note, dans l'édition de Mme de Sévigné, n'a pas été mis dans les *Mémoires de Dangeau*, donnés par Mme de Genlis, ni dans le Supplément de M. Lemontey, ce qui prouve que, pour l'histoire de ce temps, les manuscrits sont encore utiles à consulter.

45 Cette pièce a été imprimée, pour la première fois, dans le recueil de Duval de Tours, *Nouveau choix de Pièces de Poésie*, t. II, p. 13 à 15; et ensuite dans les *Œuvres diverses*, édit. de 1729, t. I, p. 148, où elle est placée, à juste titre, sous la date de 1691. C'est à tort que Mathieu Marais (*Histoire de la Vie*

et des Ouvrages de La Fontaine, p. 118), a cru que ce qui est dit dans cette épître, se rapportoit à la victoire de Marsailles, remportée par Catinat, le 4 octobre 1693 : à cette époque La Fontaine ne pensoit plus aux événements de la guerre, et n'auroit pas plaisanté sur la stérilité d'oraisons qui existe sur le Parnasse. Pour ce qui concerne Catinat, voyez Saint-Simon, t. IX, p. 84; Anquetil, t. III, p. 19 et 131 ; Dangeau, t. I, p. 346; *Mémoires de Tessé*, in-8°, 1806, t. I, p. 16 à 54; et les *Mémoires de Catinat*, 1819, trois vol. in-8°; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XVI, t. XXIII, p. 204; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 691.

46 On trouve dans le *Recueil des Œuvres posthumes de Saint-Gilles*, assez ridiculement intitulé *la Muse mousquetaire*, Paris, 1709, in-12, p. 71, une chanson adressée à M. de La Fontaine, sur l'opéra de *Céladon*. C'est l'opéra d'*Astrée* que ce titre désigne; on voit par un couplet de cette chanson qu'elle fut composée avant que cet opéra fût mis en musique, et que l'on croyoit qu'il porteroit le titre de *Céladon*, parce qu'en effet, Céladon y joue le principal rôle. Le premier couplet de cette chanson est ainsi conçu :

Compagnon des Ris et des Jeux,
Conteur de contes amoureux,
Vieux bourgeois du sacré vallon,
Toi, qu'on n'a point vu sur la scène,
Pardonne-moi, cher LA FONTAINE,
J'ose chanter ton Céladon.

Ces mots, *Toi, qu'on n'a point vu sur la scène*, prouvent au moins qu'*Astrée* est le seul opéra que La Fontaine ait fait représenter.

47 *Recueil de Pièces en vers et en prose, manuscrites et imprimées, sur la politique et la littérature, depuis* 1600 *jusques et compris l'année* 1723, huit vol. in-4° (Bibliothèque de M. le baron Benjamin Delessert, membre de l'Institut), t. I, p. 449 et 454. Ceci est l'autographe de La Fontaine, qui est d'une écriture semblable, mais plus nette que celle d'*Achille* et de la fable dont on a donné le *fac simile*. Une copie de la même pièce se retrouve t. II, p. 121 à 131 de ce manuscrit.

48 Dans les *Œuvres de Vergier*, t. II, p. 98, on trouve une lettre en prose et en vers de cet auteur, adressée à Mme la comtesse

de Vireville, datée de 1716; et t. II, p. 263, sous la même date, sont des vers à Mlle de Gouvernet, pour le jour de sa fête, qui étoit Saint-Antoine. La Fontaine comprend sous le titre général de *Mesdames*, Mme d'Hervart, Mme de Vireville et Mlle de Gouvernet : il paroît que Mme la comtesse de Vireville étoit la sœur de Mlle de Gouvernet, et par conséquent nièce de M. d'Hervart. Voyez ci-dessus, liv. V, note 77.

49 Titon du Tillet, *Parnasse Français*, p. 518; *Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 200. Sous la date du 12 mars 1687, Dangeau dit qu'on trouva chez Lully 37,000 louis d'or, 20,000 écus en espèces, et qu'il avoit, en outre, beaucoup d'autres biens, sans compter le privilége de l'Opéra, qu'il laissa à sa femme et à ses enfants.

50 La Fontaine profita de ce carton, pour faire encore d'autres suppressions. Il y en a une autre, acte III, scène IV, qui n'est dans aucune édition, mais qui est dans l'exemplaire de Huet, écrite de la main même de La Fontaine, et qui se trouve dans le *Varia Variorum*, XII, grand in-4°, pièce 43. Voici l'intitulé exact de cette première édition de l'Astrée : « *Astrée, tragédie de M. de La Fontaine, représentée par l'Académie royale de musique. On la vend à Paris, à l'entrée de la porte de l'Académie royale de musique, au Palais-Royal, rue Saint-Honoré. Par Christophe Ballard, seul imprimeur du Roi, pour la musique, MDCXCI, avec privilége du Roi.* » (In-4°, 45 pages imprimées en italique : c'est à la page 37 qu'est la variante de la main de La Fontaine.) Sur le titre de la réimpression faite en Hollande, 1692, in-18, sont ces mots, *suivant la copie imprimée à Paris.* Cette réimpression se trouve dans le t. IV du *Recueil des opéras*, Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, 1693. Le Noble dont la vie fut si orageuse et les aventures si romanesques, qui a fait, pour vivre, tant de mauvais ouvrages, mais qui ne manquoit ni d'esprit ni de talents, blâmoit beaucoup La Fontaine de vouloir faire des opéras. Dans le premier numéro d'un ouvrage qu'il faisoit paroître tous les mois, intitulé : *L'Esprit d'Esope, ou Nouvelle traduction de ses fables en vers, avec une lettre morale sur chacune*, in-12, 1695, à la page 18, il parle de La Fontaine sous le nom de *Fuentès*, de la manière suivante : « Il faut qu'un homme se contente des talents que le Ciel lui a départis. Il faut que *Fuentès*, qui conte avec tant de naïveté et d'agrément, et qui, sur cette matière, est un original inimitable,

n'aille point se faire siffler dans un avorton d'opéra, produit sur le théâtre des diminutifs de Lully. » Dans le recueil des opéras de Ballard, 1703, in-12, t. IV, p. 160, les vers que j'ai cités n'ont pas été rétablis. Quand on réimprimera cet opéra, il faudra donner aussi les variantes de l'édition de Hollande.

51 Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*, in-folio, 1726, t. I, p. 347. Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 691.

52 Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chapitre XVI, t. XXIII, p. 208 et 212. Hénault, *Abrégé chronologique*, p. 694.

53 Cette lettre au chevalier de Sillery, qui est datée du 28 août 1692, se trouve dans le manuscrit de M. le baron Delessert, t. I, p. 451, écrite tout entière, et sans aucune rature, de la main de La Fontaine. C'est d'après ce manuscrit que j'ai rétabli la vraie leçon des vers que je cite, qui sont défigurés dans les éditions qui ont précédé la dernière. On a trouvé dans le même recueil des fragments de la même épître, écrits aussi par La Fontaine sur la même feuille qui contient la fable *du Renard et du Hérisson*. Dans le tome II du manuscrit, on trouve encore deux copies de cette épître dont une est conforme à l'autographe, et dont l'autre diffère de l'autographe et des éditions imprimées : j'ai donné ces variantes dans la dernière édition. Cette pièce a été publiée, pour la première fois, dans les *Œuvres posthumes*, p. 257 et 261. Le chevalier de Sillery, auquel elle est adressée, paroît être le même que celui qui étoit colonel du régiment de Conti, et que le roi cassa, en 1685, pour avoir suivi les princes de Conti. (Voyez Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 114, 15 avril, 1685.) Saint-Simon, t. XI, p. 86, raconte une anecdote relative au chevalier de Sillery, qui étoit frère de Puisieux, et alors, dit-il, attaché au prince de Conti.

54 Saint-Simon, t. III, p. 52.

55 MADAME, *Fragments de Lettres originales*, in-12, t. I, p. 63 et 70.

56 François-Amable Pouget, auteur de l'excellent *Catéchisme de Montpellier*, entra dans l'Oratoire le 13 octobre 1696. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, et est mort, en 1723, à 57 ans. Voyez Adry, *Vie de La Fontaine*, en tête des *Fables*, édit. de Barbou, p. 28. La lettre de Pouget à d'Olivet, en date du 22 janvier 1717, qui contient la relation de la conversion de

La Fontaine, fut trouvée parmi ses papiers après sa mort, et publiée dans les *Mémoires de littérature et d'histoire du père Desmolets*, t. I. Dans la *Bibliothèque Française*, 1737, in-12, t. IV, p. 13 et 29; et auparavant dans les *Œuvres diverses de La Fontaine*, édit. de 1729, t. I, p. 11 et 27. Elle a été insérée dans toutes les éditions complètes de La Fontaine.

57 Pouget, *Lettre à l'abbé d'Olivet*, ou *Relation de la conversion de M. de La Fontaine*, dans les *Œuvres diverses de M. de La Fontaine*, 1729, in-8°, t. I, p. xiv.

58 Voyez d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, in-4°, t. II, p. 311. Ces particularités ont été racontées à d'Olivet par Pouget lui-même.

59 On voit par là combien est dénuée de fondement l'anecdote suivante, souvent racontée : Le confesseur de La Fontaine l'exhortoit à faire des aumônes. La Fontaine dit qu'il n'avoit rien, mais qu'un libraire faisoit une édition de ses contes, et qu'il devoit lui faire présent de cent exemplaires. « Je vous les donne, dit-il au confesseur; vous les ferez vendre pour les pauvres. » On ajoute, pour rendre la chose plus gaie, que le confesseur aussi simple que le pénitent étoit venu consulter un certain dom Jerôme (qui est ou n'est pas le narrateur ou le fabricateur de ce petit conte) pour savoir s'il pouvoit recevoir cette aumône. Voyez *Anecdotes littéraires*, 1750, in-12, t. II, p. 124. L'abbé Raynal a été, suivant M. Barbier, le rédacteur de ce mauvais recueil. C'est dans ce recueil, ou dans quelque autre plus misérable encore, que M. Creuzé Delessert a puisé cette anecdote, qu'il a insérée dans sa notice, *Fables de La Fontaine*, Didot, 1813, *Vie*, p. xxx; mais nous ignorons où il a pris que La Fontaine ait dit : « qu'il » s'imaginoit que les damnés finissoient dans l'enfer, comme le » poisson dans l'eau. » Les plus mauvais recueils d'*ana*, que j'ai parcourus, ne m'ont pas même offert de niaiserie de cette force. Cependant il faut bien qu'elle se trouve cachée dans quelques uns des plus obscurs et des plus méprisables livres de ce genre; car M. Creuzé-Delessert, qui a beaucoup d'esprit, ne peut l'avoir inventée.

60 Pouget, *Œuvres diverses de M. de La Fontaine*, édit. de 1729, in-8°, p. xxvj.

61 *Mém. de Dangeau*, t. I, p. 409. Voici comment Dangeau a noté cette mort sur son Journal : « Vendredi 9 janvier 1693.

Mme de La Sablière mourut hier à Paris : c'étoit une femme qui avoit une grande réputation par son esprit, et qui depuis long-temps étoit retirée aux Incurables, où elle menoit une vie fort austère et fort exemplaire. »

62 Le bruit de la mort de La Fontaine courut alors; et comme Pelisson qui étoit dans les ordres, et avoit même un prieuré et une abbaye, étoit mort le 7 février 1693, presque subitement, sans recevoir le saint Viatique, Linière fit là dessus l'épigramme suivante, qui manquoit de vérité relativement à Pelisson :

> Je ne jugerai de ma vie
> D'un homme avant qu'il soit éteint :
> Pelisson est mort en impie,
> Et La Fontaine comme un saint.

Sur cette mort de Pelisson, voyez la notice en tête de ses *Œuvres diverses*, Paris, 1735, in-12, t. I, p. cvj et cvij; et les *Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 412.

63 Le père Pouget, en terminant le récit de la conversion de La Fontaine, dit : « A l'égard de M. de La Fontaine, je le perdis bientôt après de vue; il alla demeurer chez feue Mme d'Hervart, sur la paroisse de Saint-Eustache. » *Œuvres diverses*, p. xxvij. Voyez aussi d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 312; Perrault, *Hommes illustres*, in-folio, 1696, p. 84 : tous deux témoignent que La Fontaine ne quitta la maison de Mme de La Sablière qu'après qu'elle fut morte, et le récit de Pouget confirme ce fait; ce récit nous apprend aussi que Mme d'Hervart, en 1717, avoit cessé d'exister.

64 Montenault, *Vie de La Fontaine*, p. xxviij, dit « que M. d'Hervart conserva la mémoire de La Fontaine avec tant de vénération, qu'il se faisoit un plaisir de montrer dans sa maison, depuis lors l'hôtel d'Armenonville, la chambre où La Fontaine étoit mort, comme on fait remarquer à Rome la maison de Cicéron. » Or, l'on sait que cet hôtel portoit encore le nom d'Armenonville lorsqu'en 1757 il a été acheté, réparé et distribué convenablement pour y placer les bureaux des postes. L'histoire de cette maison, qui fut autrefois l'hôtel d'Epernon, est connue depuis le quinzième siècle. Fleuriau d'Armenonville l'avoit achetée de Barthélemi d'Hervart, qui l'avoit fait rebâtir en entier, quoiqu'elle fût presque neuve. « Qui auroit pu croire, dit

Segrais, dans ses Mémoires (*Œuvres de Segrais*, édit. 1755, t. II, p. 135), qu'au bout de soixante ans l'hôtel d'Epernon ne seroit pas une assez belle maison pour M. d'Hervart, qui la fit démolir, et qui en bâtit une autre en sa place ? » Barthélemi d'Hervart étoit né à Augsbourg, et avoit été intendant et contrôleur-général des finances. Il amassa de grands biens; il avoit à Saint-Cloud une superbe maison de campagne, qui fut depuis à Monsieur, frère du Roi. On dit dans le *Dictionnaire historique de Chaudon*, que sa famille, qui étoit protestante, lors de la révocation de l'édit de Nantes, se retira à Genève; cependant nous ne pouvons douter que M. d'Hervart, ami de La Fontaine, qui possédoit de grands biens, et entre autres l'hôtel d'Hervart, rue Plâtrière où il logeoit, ne fût le fils ou un des héritiers directs de Barthélemi d'Hervart; et il s'étoit converti à la foi catholique, puisqu'il fut fait conseiller au parlement. Voyez Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. II, quartier Saint-Eustache, p. 42; Germain Brice, *Description de la ville de Paris*, édit. 1752, t. I, p. 471; *Menagiana*, édit. 1715, t. III, p. 351; Chaudon, *Nouveau Dictionnaire historique*, t. VI, p. 229, article Hervart (cet article a été omis dans la *Biographie universelle*). Il est question de Barthélemi d'Hervart, dans les *Mémoires de Gourville*, t. I, p. 252-255; dans les *Mémoires de Mme de Motteville*, t. V, p. 406; mais les éditeurs de ces deux ouvrages ont défiguré ce nom, et ont écrit d'*Herval*: la même faute existe dans les *Mémoires de Segrais*, Œuvres, édit. 1755, t. II, p. 135, et aussi dans la première édition de la *Description de Paris*, par Germain Brice, in-12, 1685, t. I, p. 101; mais dans la dernière, le nom de d'Hervart est correctement écrit (in-12, Paris, 1752, t. I, p. 471), et toutes les beautés des amaison, rue Plâtrière, sont décrites très en détail : l'auteur dit, p. 474 : « Le célèbre Jean de La Fontaine, si connu par ses poésies, est mort dans cette maison. » M. le comte de Morville, fils de M. d'Armenonville, avoit réuni dans cet hôtel une belle collection de tableaux, et Cartault, son architecte, l'avoit encore embellie.

65 Titon du Tillet, *Parnasse Français*, in-folio, 1735, p. 461.

66 Le plus dégoûtant de tous est l'*Anti-Rousseau*, qui ne parut qu'en 1712. Gacon étoit né à Lyon en 1667 : il avoit trente-deux à trente-trois ans lorsqu'il écrivit ses épîtres à La Fontaine.

[redacted]

67 Elles se trouvent dans la première édition des poésies qui firent mettre l'auteur, pour quelques mois, à Saint-Lazare; ce volume est intitulé, ***Discours satiriques en vers***, Cologne, 1696, in-12; avant le faux-titre est un titre gravé, presque toujours reproduit dans les éditions subséquentes de l'auteur, qui porte : ***Le Poëte sans fard***, ou ***Discours satiriques, par le sieur G.***; les épîtres de La Fontaine se trouvent p. 103-115 de la première édition. Le P*** dont il est question dans la première est probablement Pirot, docteur en Sorbonne.

68 Ces vers se trouvent dans le prologue du conte intitulé, ***le Scamandre*** : voyez ***Ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs Maucroix et de La Fontaine***, p. 144; M. Auger, dans sa ***Vie de La Fontaine***, t. I, p. xlvj, édit. 1818, croit que La Fontaine faisoit sérieusement cette apologie, et qu'il pensoit réellement que ses contes pouvoient être utiles aux bonnes mœurs. « On auroit tort, dit M. Auger, de prendre ceci pour un jeu d'esprit, pour une saillie de poëte; c'est l'expression sincère de son opinion. » Le ***bon homme*** n'auroit pu s'empêcher de sourire de cette idée de son biographe.

69 ***Discours satiriques en vers***, p. 160; à la page 53, il dit que La Fontaine est le rival de Phèdre.

70 Aussi Gacon a-t-il retranché les épîtres à La Fontaine et les éloges qu'il lui a donnés dans les éditions subséquentes de ses poésies. La deuxième édition des Œuvres de Gacon n'est pas de 1701, comme on l'a dit dans la ***Biographie universelle*** à l'article GACON, t. XVI, p. 232; il en existe une, de 1698, sous cette rubrique : ***A Libreville, chez Paul Disant vrai, à l'enseigne du Miroir***. Déjà les épîtres à La Fontaine et les éloges qu'il lui donnoit, sont supprimés dans cette édition, et on n'a laissé subsister que les épigrammes. Le penchant pour les femmes, que La Fontaine avoit si long-temps conservé, étoit bien connu de tous ses contemporains. Dans un livre de maximes ou de pensées en vers, intitulé, ***Vérités sur les mœurs***, qui parut à la fin de 1694, c'est-à-dire peu de mois avant la mort de La Fontaine, nous lisons les vers suivants, p. 121 :

Il faut être constant lorsque l'on est heureux :
LA FONTAINE l'a dit; sa maxime est très-bonne;
Je l'en croirois plutôt qu'un docteur de Sorbonne :
Il a long-temps vécu sous l'empire amoureux.

Ce livre est, dit-on, d'un nommé Teissier; il est dédié au cardinal landgrave de Furstemberg, évêque de Strasbourg.

71 D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 315. Seize jours après la mort de La Fontaine, le 29 avril 1695, Despréaux écrivoit à Maucroix : « Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de M. de La Fontaine sont à peu près celles que vous avez devinées : je veux dire, que ce sont ces haires, ces cilices et ces disciplines, dont on m'a assuré qu'il affligeoit fréquemment son corps, et qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. » *Œuvres posthumes de Maucroix*, 1710, in-12, p. 349; dans le même volume on trouve, p. 366-368, une lettre assez curieuse de Maucroix à un Jésuite, qui lui avoit demandé l'explication d'une phrase de La Fontaine, que Maucroix n'explique pas, quoique le sens en soit bien clair; mais il ajoute : « Je puis vous assurer en général qu'il (La Fontaine) regardoit ses fables comme le meilleur de ses ouvrages; il disoit pourtant qu'il y avoit quelquefois plus d'esprit dans les poésies qui lui ont fait verser des larmes vers la fin de ses jours. Au reste, c'étoit l'âme la plus sincère et la plus candide qui fut jamais, » p. 367.

72 *Œuvres de Jean Racine*, t. II, p. 92, épître à Rousseau.

73 *Recueil de Pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers*, in-18, La Haye, 1694, t. II, p. 10.

74 *La Muse Mousquetaire*, Paris, 1709, in-12, p. 41; quand on a lu ce conte de *Vindicio*, qui, quoiqu'un peu long, est charmant, ainsi qu'un petit nombre d'autres, que renferme le même volume, on ne doute pas que le conte du *Contrat* ne soit réellement de Saint-Gilles, et on y reconnoît sa manière qui du reste ressemble beaucoup à celle de La Fontaine. Les premiers éditeurs des Contes de La Fontaine savoient très-bien que le conte du *Contrat* n'étoit pas de lui, et ne se laissèrent point abuser par le libraire Adrian Moetjens, qui semble avoir pris à tâche d'attribuer faussement à notre poëte des productions, dont il ignora même peut-être toujours l'existence : on ne trouve ce conte du *Contrat*, ni dans l'édition des Contes de La Fontaine, de Romain de Hooge, 1685, ni dans celle avec la rubrique d'Amsterdam, 1691, chez Henri Desbordes, ou de 1696, Amsterdam, chez Brunet, ni dans celle de 1701, chez Henri Desbordes.

On le trouve parmi ceux de La Fontaine, dans l'édition d'Amsterdam, 1732, chez Lucas, t. II, p. 245, et cependant dans un recueil de vers intitulé, *Nouveau Parterre du Parnasse français*, par M. D. B. B., La Haye, 1737, in-12, p. 116, ce même conte du *Contrat* est attribué à un nommé Julien. Ce conte du *Contrat* a été aussi inséré dans un livre intitulé, *Recueil de nouvelles Poésies galantes, critiques, latines et françaises*, in-12, Londres, sans date ni nom d'imprimeur, p. 85 de la première partie. Gudin, dans son *Histoire des Contes*, qui forme le tome premier de son recueil de Contes, p. 218, dit bien que le conte du *Contrat* est de Saint-Gilles; mais le jugement qu'il porte des autres contes de cet auteur, prouve qu'il ne les avoit pas lus; il y a aussi, dans ce qu'il dit de Saint-Gilles et de La Fontaine, plusieurs erreurs qu'il seroit trop long de relever. Les derniers éditeurs de La Fontaine, à partir depuis le milieu du dernier siècle, n'ont pas même soupçonné qu'on pût douter que La Fontaine fût auteur du conte du *Contrat;* ils ont en outre ajouté, assez mal à propos, à ses contes cinq autres contes qui ne sont pas de lui, mais de Vergier, d'Autreau et de Lamblin : au moins ils ne les ont pas donnés comme des productions de La Fontaine. C'est à tort que les éditeurs de Vergier ont mis en tête d'un de ses contes intitulé, *le Mal d'aventure*, un prologue qui est celui du conte intitulé, *Vindicio*, p. 189, de *la Muse Mousquetaire*, et qui commence ainsi :

Sur les traces de La Fontaine
Je n'ai pas prétendu marcher, etc.

Ainsi La Harpe gourmande injustement Vergier, au sujet de ces vers, d'avoir eu la vanité de se comparer à La Fontaine; c'est à Saint-Gilles que devoit s'adresser ce reproche; et cependant ce poëte aimable, qui étoit né avec un vrai talent, ne composoit des vers que pour ses amis; il n'a jamais rien fait imprimer : on n'a pu faire paroître qu'après sa mort un petit nombre de pièces qui s'étoient conservées malgré lui. Voyez Titon du Tillet, p. 567, et l'avis au lecteur en tête de *la Muse Mousquetaire*. On trouve encore quelques poésies de Saint-Gilles, dans le recueil de Duval de Tours, La Haye, 1715, que nous avons si souvent cité. Il faut bien se garder de confondre ce chevalier de Saint-Gilles,

avec le Saint-Gilles qui eut, dit-on, le goût assez mauvais pour préférer le *Joconde* de Bouillon à celui de La Fontaine : ce sont deux personnages différents. D'après l'assertion de Mathieu Marais, on a encore imprimé, dans les dernières éditions des Œuvres de La Fontaine, le petit conte ou plutôt l'épigramme de *Vénus Callypige*. Cette épigramme a toujours été attribuée à J. B. Rousseau, et elle a souvent été insérée dans ses œuvres; il a pu avoir des motifs bien fondés pour ne pas mettre cette pièce dans l'édition qu'il a lui-même donnée de ses œuvres en Angleterre, et dans le supplément, et ce n'est pas une raison pour croire qu'il n'en est pas l'auteur. La Fontaine est quelquefois tombé dans l'obscénité; mais, même alors, il ne s'est jamais servi de mots obscènes. M. Gudin, *Histoire des Contes*, t. I, p. 179, dit que La Fontaine a fait, pour la duchesse de Bouillon, les seuls vers obscènes qui soient sortis de sa plume : « Vers élégants, pensées fines et même délicates, rendues avec des mots grossiers, que nous voudrions transcrire ici, parce qu'ils sont peu connus, mais que nous ne transcrirons pourtant point, par égard pour le public, auquel on ne doit pas présenter, même en badinant, ce qu'on n'oseroit pas faire entendre à une personne respectable. Nous dirons seulement ici, pour la gloire de La Fontaine, qu'on a défiguré ces vers dans quelques sottisiers où on les a imprimés, et dans lesquels on n'a pas manqué de lui faire dire tout le contraire de ce qu'il a dit, de sorte qu'on a fait une platitude sans mérite d'un badinage où il avoit conservé une certaine fleur de délicatesse et de décence. » Nous avouons ne pas connoître les vers dont Gudin parle ici : nous avons parcouru un grand nombre de recueils de vers, du siècle de Louis XIV, et parmi les pièces où il se trouve des mots obscènes, aucune n'est attribuée à La Fontaine; nous croyons donc que les vers dont parle Gudin ont été faits par quelque auteur plus moderne, qui s'est couvert du nom de La Fontaine : les mots obscènes n'auroient pu plaire à la duchesse de Bouillon, et le bon goût de notre fabuliste les réprouvoit.

75 *L'Esope du temps, Fables nouvelles*, par M. L. S. Desmays, Paris, in-12, 1677, et *l'Esope françois, Fables nouvelles*, in-12, Paris, 1678, par le même. Un anonyme, dont je n'ai pu lever le voile, fit paroître, deux ans après la publication du recueil de Fables de La Fontaine, un autre recueil de Fables, et

s'attacha à versifier les fables d'Esope que La Fontaine avoit négligées ; ce recueil est intitulé : *Œuvres de M. ***, contenant plusieurs Fables d'Esope, mises en vers*, in-12, Paris, 1670, chez Claude Barbin. L'auteur loue La Fontaine dans sa préface.

76 *Fables morales et nouvelles*, par M. Furetière, abbé de Chalivoy, in-12, 1671.

77 Le recueil de Moreau de Mautour est aussi anonyme ; c'est la traduction des Fables latines de Régnier ; ce recueil est intitulé : *Fables nouvelles*, Paris, in-12, chez Blageart, 1685.

78 Les fables de Le Noble parurent d'abord séparément en 1695, sous le titre de *l'Esprit d'Esope*. Chaque fable avec son commentaire formoit ce que l'auteur appeloit une *mercuriale*. Ces commentaires sont des dialogues en prose sur le sujet de chaque fable. Ces fables furent recueillies et augmentées d'un plus grand nombre dans un recueil publié en 1700, en 2 vol. in-12, intitulé *Contes et Fables de M. Le Noble, avec le sens moral*. Ce recueil a été dédié par l'auteur à ce même duc de Bourgogne auquel La Fontaine avoit aussi dédié le dernier livre de ses fables. Le recueil des *Fables*, ou *Histoires allégoriques de Mme de Villedieu*, parut en 1670, in-12 ; mais c'est un genre différent.

On pourroit augmenter beaucoup cette nomenclature, en ajoutant Mme de Villedieu, Boursault, Charles Perrault, Trousset de Valincourt, et beaucoup d'autres qui ont écrit quelques fables. Vergier a écrit beaucoup de fables, mais il ne les a fait imprimer qu'après la mort de La Fontaine. Depuis La Fontaine, le nombre des fabulistes s'est augmenté immodérément. Les éditeurs de La Fontaine, édit. de 1817, in-8°, t. I, p. 284, en ont donné une liste qui monte à plus de cent, et ils ont raison de dire que leur liste est très-incomplète ; indépendamment des anonymes qu'ils ont omis, et qui augmenteroient cette liste de plus d'un tiers, il leur eût été facile de l'augmenter de beaucoup de noms, en consultant la table qui se trouve à la fin de l'ouvrage, intitulé : *Le Fablier français*, ou *Elite des meilleures Fables depuis La Fontaine*, 1771, in-12 ; ce livre est de T. Hérissant. Charles Perrault a traduit en vers français, les cent fables de Faerne ; mais, quoiqu'il fût contemporain de La Fontaine, je ne l'ai point placé parmi les fabulistes de son temps, parce que son recueil n'a paru qu'après la mort de notre poëte, en 1699,

in-12; il est un de ceux que les éditeurs de 1817 ont oublié.

79 *Contes nouveaux en vers, dédiés à S. A. R. Monsieur, frère unique du Roi*, Paris, in-12, 1672, première édition, et Paris, en 1678, seconde édition. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans sa préface, Saint-Glas, en reconnoissant La Fontaine pour son maître, et avouant qu'il lui est bien inférieur, comme Furetière et La Motte, insinue cependant qu'il lui est supérieur, parce qu'il a inventé les sujets de ses contes, tandis que La Fontaine a pris les siens dans Bocace et dans d'autres auteurs, qu'il cite. M. Gudin, dans son *Histoire des Contes*, ne parle pas de Saint-Glas; il paroît qu'il ne l'a pas connu; il existe encore de ce temps *Contes mis en vers, par M. D..., et Poésies diverses*, à Cologne, in-12, chez Pierre Marteau, 1688. L'auteur qui m'est inconnu a cherché à imiter La Fontaine; il est souvent trivial et de mauvais goût; mais on y trouve parfois la sorte d'esprit et de gaieté qui convient à ce genre.

80 Gudin, dans son *Histoire des Contes*, a parlé de Saint-Gilles, t. I, p. 218; mais il est probable qu'il ne l'avoit pas lu. Il l'accuse d'être lubrique, et Saint-Gilles a au contraire été plus réservé sous ce rapport que La Fontaine même, qui cependant l'a été plus que Gudin.

81 Voyez Titon du Tillet, *Parnasse Français*, in-folio, p. 567; Titon du Tillet dit qu'on ignore le temps de la mort de Saint-Gilles; si, comme il l'avance, il se fit capucin en 1706, il ne le fut pas long-temps, puisque ses *Œuvres posthumes* parurent en 1709.

82 *Œuvres posthumes de M. de La Fontaine*, p. 151-160.

Ce conte du *Quiproquo* se trouve aussi imprimé dans un recueil qui parut à Utrecht, chez Antoine Shouten, en 1699, in-12, intitulé : *Recueil de quelques Pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers*. La pagination de ce livre ne se suit pas. Le conte du *Quiproquo* est après la page 96, et paginé 1 à 8; au reste, ce conte se trouve dans ce recueil, ainsi que dans les *Œuvres posthumes*, et dans toutes les éditions de La Fontaine, imprimé sur une copie fautive; j'en ai trouvé une copie du temps, dans le recueil manuscrit de M. Delessert, que j'ai déjà cité, et je donnerai ici les variantes que ce manuscrit m'a fournies.

Dans les éditions, on lit :

Madame Alix, encor qu'un peu coquette,
Renvoya l'homme.

Dans le manuscrit on lit :

Madame Alix, encor qu'un peu coquette,
Renvoyoit l'homme.

Dans les éditions on lit :

Payer ainsi des marques de tendresse
En la suivante étoit, vu le pays,
Selon mon sens, un fort honnête prix.

Dans le manuscrit on lit :

Payer ainsi des marques de tendresse
D'une suivante; étoit, vu le pays, etc.

Dans les éditions on lit :

Amour vend tout, et nymphes, et bergères,
Il met le taux à maint objet divin :
C'étoit un dieu, ce n'est qu'un échevin.

Dans le manuscrit on lit :

Amour vend tout, et nymphes et bergères;
Il met le taux à maint objet charmant :
C'étoit un dieu, ce n'est plus qu'un marchand.

Dans les éditions on lit :

L'époux trouva près d'elle la soubrette,
Sans nuls atours qu'une simple cornette,
Bref en état de ne lui point manquer.
L'heure arriva; les amis contestèrent
Touchant le pas, et long-temps disputèrent.

D'après cette version il y a un vers isolé et sans rime; mais dans notre manuscrit cette faute n'existe pas, et on lit :

L'époux trouva près d'elle la soubrette,
Sans nuls atours qu'une simple cornette,
Bref en état de ne lui point manquer;
Même un clin d'œil qu'il put bien remarquer
L'en assura. Les amis disputèrent
Touchant le pas, et long-temps contestèrent.



Dans les éditions on lit :

> *J'en suis surpris, femmes savent mentir.*
> *Le moins habile en connoît la science.*

Dans le manuscrit on lit :

> *J'en suis surpris; la plus sotte à mentir*
> *Est très-habile, et sait cette science.*

Dans le *Recueil de Pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers*, publié à La Haye, par Adrian Moetjens, 1695, in-12, on trouve, t. III, partie v, p. 523, une épître à M. le duc de Vendôme. C'est un conte assez libre; il se trouve réimprimé dans le *Recueil de quelques Pièces nouvelles et galantes*, publié à Utrecht en 1699, p. 51 de la seconde série de pagination, qui commence après la page 96; il est intitulé dans le recueil, *Epître de M. D. L. F. à M. le duc D. V.* Il est évident que ces initiales signifient *Epître de M. de La Fontaine à M. le duc de Vendôme;* d'autant plus que dans ce recueil on a inséré, immédiatement après, l'Epître de La Fontaine à une chanoinesse de Mons. On croyoit donc dans ce temps que cette épître au duc de Vendôme pouvoit être aussi de La Fontaine, et il pouvoit alors donner aux personnes qui ne connoissoient pas ce poëte, un motif de penser que sa conversion n'étoit pas sincère; car, après avoir fait un récit très-licencieux, l'auteur de l'épître dit à celui à qui il l'a adressée :

> Persuadé que pour moi c'étoit crime
> Que m'amuser à composer des vers,
> J'avois juré que pour tout l'univers
> Je n'userois désormais une rime,
> Et, dans ces lieux où je suis retiré,
> J'aurois tenu ce que j'avois juré.
> Ma Muse en vain sans cesse dans ma tête,
> Pour m'exciter fredonnoit quelque chant;
> J'y résistois; et même à mon penchant,
> Quand vous venez, par une épître honnête,
> De mon projet interrompre le cours,
> Je cède enfin, vous me rendez parjure.

Mais cette épître est de Vergier; on l'a insérée parmi les contes de cet auteur, dans l'édition de ses *Œuvres*, faite à Lausanne, en 1750, in-12, t. I, p. 165; et on l'a intitulée *La fausse Retraite*. Ce conte se trouvoit dans une épître adressée, par Vergier,

à M. le comte de Pontchartrain, en 1693; c'est probablement parce qu'on a cru que ce conte étoit de La Fontaine, qu'on pensa aussi qu'il étoit adressé au duc de Vendôme. Le comte de Pontchartrain étoit fort lié avec Vergier à qui il écrivoit souvent. Il étoit, sans doute, le fils ou le parent de M. de Pontchartrain, ministre des finances. Les fils ou parents de M. de Pontchartrain avoient un grand goût pour le plaisir; et Saint-Simon, en parlant du lieutenant de police d'Argenson, dit : « Il avoit sans cesse obligé les gens de qualité, en cachant au feu roi et à Pontchartrain les aventures de leurs enfants ou parents, qui n'étoient guère que des fautes de jeunesse, qui les auroient perdus s'il ne les eût accommodées d'autorité, tirant subitement le rideau dessus. » *Œuvres complètes de Louis de Saint-Simon*, édit de 1791, t. IX, p. 20.

83 *Œuvres posthumes*, p. 262 et 265. Lettre du père Pouget, dans les *Œuvres diverses*, p. xxv. Les stances qu'on lit, p. 222 des *Œuvres posthumes*, intitulées, *Sur la soumission que l'on doit à Dieu*, n'ont pas été comprises dans les *Œuvres de La Fontaine*, parce qu'on les considère comme étant de Pavillon. On les trouve, en effet, dans les *Œuvres* de ce dernier, in-12, Paris, 1720, p. 202. Elles ont en tête cet intitulé : *Sur la retraite de M. le Pelletier, contrôleur général des finances, en* 1691. C'est de ces stances que veut parler Mathieu Marais, p. 120, ou 157 de l'in-18, quand il dit qu'il a placé en leur ordre toutes les pièces des *Œuvres posthumes*, hors une seule qui est de M. Pavillon, et non de La Fontaine. Les nouveaux éditeurs de Pavillon, in-12, Amst. (Paris), 1750, t. II, p. 260, en réimprimant cette pièce, lui ont donné un autre titre, qui est : *Stances sur le bon usage des choses terrestres*. Aucun des éditeurs de Pavillon ne paroît avoir su que ces stances avoient été imprimées dans les *Œuvres posthumes*, bien avant de l'être dans la collection de celles de Pavillon. La première édition des *Œuvres de Pavillon*, est de 1715, long-temps après sa mort; les *Œuvres posthumes de La Fontaine* sont de 1696. Ceci jette quelque incertitude sur le véritable auteur de ces stances, et nous a engagé à les replacer dans la nouvelle édition de La Fontaine, quoique nous convenions cependant, qu'elles sont plutôt dans la manière de Pavillon, que dans celles de La Fontaine. La pièce intitulée, *Réponse d'une dame à un songe de son amant*, a été imprimée

pour la première fois dans le recueil de Duval de Tours, *Nouveau choix de Pièces de Poésie*, La Haye, 1715, t. I, p. 63. Dans la première édition des *Œuvres de Pavillon*, faite en 1715, on attribue cette pièce à La Fontaine; les éditeurs de Pavillon, de 1720, in-12, p. 84, et de 1750, t. II, p. 124, l'ont donnée comme étant de Pavillon, et ces derniers observent qu'elle ne se trouve pas dans les œuvres de ce poëte : il est vrai qu'elle n'a pas été comprise dans l'édition de 1729 des *Œuvres diverses de La Fontaine*, ni dans l'édition de 1744; mais on l'a ajoutée dans l'édition de 1758, t. I, p. 289, et elle a toujours été imprimée depuis, dans toutes les œuvres complètes, sans qu'on ait remarqué qu'elle se trouvoit dans les œuvres de Pavillon; nous la croyons réellement de La Fontaine. Mme Deshoulières qui prit aussi à cette époque Pouget pour directeur, traduisit des psaumes comme La Fontaine, et dans la même année. Voyez *Œuvres de Mme Deshoulières*, édit. de 1764, t. II, p. 67 et 73.

84 *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie française*, 1698, in-4°, p. 641, et dans les éditions de La Bruyère. Ce discours se trouve, je crois, pour la première fois, dans la 10e édition, 1699, in-8°, p. xxix.

85 Pouget, *Lettre à d'Olivet*, dans les *Œuvres de La Fontaine*, édit. de 1729, t. I, p. xxiv.

86 Voyez la fable de la *Ligue des rats* (*Œuvres posthumes*, p. 266), et celle qui a pour titre *le Soleil et les Grenouilles*, traduites du père Commire, insérées, pour la première fois, dans l'édition des *Œuvres diverses*, de 1729, t. III, p. 179, avec l'épithalame du prince de Conti, p. 182, intitulé *l'Hymen et l'Amour*, qui n'auroit jamais dû être placé dans les fables. La fable qui est intitulée *la Tourterelle et le Moineau*, tirée de la comédie *Je vous prends sans vert*, a été ajoutée dans l'édition de M. Guillon, t. II, p. 429. *L'Amour vengé*, que l'on trouve dans une édition des *Fables de La Fontaine*, de Londres, 1708, in-12, p. 376, et dans celles de Hambourg, 1733, 2 vol. petit in-12 avec figures, t. II, p. 209, et 1733, 2 vol. petit in-18 avec figures (*a*), t. II, p. 227, n'est pas de La Fontaine, et est une foible imitation de *Daphnis et Alcimadure*. *Le Rossignol en*

(*a*) Il y a une petite édition des *Contes*, par le même, toute pareille et faite la même année.

cage, que l'on ajoute dans quelques éditions, est de du Trousset de Valincour : voyez *Recueil de vers choisis*, p. 62 de l'édition de Paris, et p. 58 de l'édition de Hollande. La fable du *Soleil et des Grenouilles* fut composée en latin par le père Commire, à l'occasion des victoires du roi en Hollande, et l'imitation de La Fontaine fut imprimée en 1695 par le père Bouhours dans son *Recueil de vers choisis*, p. 13, édition de Paris, et p. 17 de l'édition de Hollande. Adry (*Fables de La Fontaine*, édit. de Barbou, p. 46) assure que cette fable avoit été imprimée en 1672, sur une feuille volante, signée D. L. F. Ce qui prouve que La Fontaine avoit jugé qu'elle ne devoit pas survivre à la circonstance. Bouhours a donné une autre imitation de cette fable. J'en ai trouvé une troisième, imprimée dans le *Varia Variorum* de Huet, t. V. Ces diverses fables, avec beaucoup d'autres qui ne sont pas de La Fontaine, ont aussi paru dans un recueil intitulé, *Nouvelles Fables choisies*, Amsterdam, 1694, in-12, chez Daniel de La Feuille; voyez part. I, p. 8, 24 et 28 : à la page 60 de la quatrième partie imprimée en 1695, le conte de *la Servante justifiée* est donné comme une fable, et est intitulé fable de *l'Avocat et de la Servante*. La cinquième partie de ce recueil a paru en 1698, avec une édition des *Fables de La Fontaine*, de la même année, sous la rubrique de Lyon, chez Jean-Baptiste Girin; mais c'est une contrefaçon faite en Hollande, avec les mêmes caractères et le même genre de figures que la cinquième partie des *Nouvelles Fables choisies* annoncée chez Daniel de La Feuille. En l'an VI de la république, un nommé Simien Despreaux publia une brochure intitulée, *Suite des Œuvres posthumes de La Fontaine*, 31 pages in-8°. C'étoit une grossière imposture littéraire : la plupart des fables que renferme cette brochure sont tirées des recueils de Hollande ou de Furetière. Il n'y a de La Fontaine que *le Soleil et les Grenouilles*, et la satire du *Florentin*, qui avoient été imprimés bien des fois.

87 *Fables choisies*, par M. de La Fontaine, in-12, Paris, 1694, chez Claude Barbin. Le volume fut achevé d'imprimer le 1er septembre 1693; dans la première édition il y a une faute de pagination : les pages 186 et 187 sont répétées deux fois, de sorte que le volume finit à la page 228, tandis qu'il en a réellement 230. Dans la réimpression on a corrigé cette faute, et la

volume finit à la page 230. De plus les ornements ou vignettes d'imprimerie sont différents ; les titres sont différents aussi, et la seconde édition porte sur le titre, *Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine, cinquième partie.* Il y eut même une troisième édition faite la même année, à Anvers. Dans toutes les trois il y a une faute singulière, qui vient de l'auteur, c'est que le titre courant porte livre VII, au lieu de livre VI, qu'il falloit mettre. La Fontaine ne fit pas attention qu'il n'avoit publié que cinq livres du second recueil de ses fables; ce livre formoit le sixième et non le septième. Dans l'édition donnée en 1709, en cinq vol. in-12, qui est la réimpression exacte avec les mêmes figures et les mêmes caractères des cinq volumes publiés par La Fontaine, on a numéroté les livres par une série continue, depuis un jusqu'à douze. Comme il y a aux figures de cette édition des indications des pages différentes de l'édition même, indications qui ne se trouvent pas dans les deux premières éditions, il sembleroit qu'il y a eu par les mêmes libraires un autre tirage ou une autre édition.

88 Cette faute (car c'en est une) n'existoit pas dans l'édition d'Anvers, 1694, ni dans celle de Paris, 1709; mais elle a, je crois, commencé avec l'édition de 1729.

89 *Fables choisies*, 1694, in-12, p. 22.

90 *Ibid.*, p. 41.

91 Fénélon se trouvoit, depuis près d'un an, le collègue de La Fontaine à l'Académie.

92 Nous avons fait graver cette fable comme *fac simile* de l'écriture de La Fontaine; c'est M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui l'a découverte dans le manuscrit de M. le baron Delessert, avec la lettre et l'épître à M[me] d'Hervart, de Gouvernet et de Vireville, et celle au chevalier de Sillery. J'ai trouvé dans ce manuscrit le brouillon et la copie au net de cette dernière lettre, tous deux de la main de La Fontaine. Je transcrirai ici la fable telle que La Fontaine l'avoit écrite. La fable XIII du livre III, intitulée *les Mouches, le Renard et le Hérisson*, nous montre comme il l'a refaite depuis.

LE RENARD ET LES MOUCHES.

Un renard tombé dans la fange,
Et de mouches presque mangé,

Trouvoit Jupiter fort étrange
De souffrir qu'à ce point le sort l'eût outragé.
Un hérisson du voisinage,
Dans mes vers nouveau personnage,
Voulut le délivrer de l'importun essaim.
Le renard aima mieux les garder, et fut sage.
Vois-tu pas, dit-il, que la faim
Va rendre une autre troupe encor plus importune!
Celle-ci, déjà soûle, aura moins d'âpreté.

Trouver à cette fable une moralité,
Nous semble chose assez commune.
On peut, sans grand effort d'esprit,
En appliquer l'exemple aux hommes.
Que de mouches on voit dans le siècle où nous sommes!
Cette fable est d'Esope, Aristote le dit.

93 *Fables choisies*, 1694, in-12, épître, p. 3.

94 Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XVI; t. XXIII, in-12, p. 213; *Hénault*, t. II, p. 697.

95 Elle ne fut signée que le 29 octobre 1697, à Riswick. Voyez les *Mémoires de Torcy*, première édition, t. I, p. 50; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXVII, t. XXIII, p. 226; *Hénault*, t. II, p. 706.

96 *Fables choisies*, 1694, in-12, p. 2.

97 *Ibid.*, p. 225-228, dans la première édition; et 227-230 dans la deuxième édition de la même année.

98 Voyez Champfort et La Harpe dans le *Recueil de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Marseille, pour l'année* 1774, in-8°, p. 2, premier éloge, et p. 2, second éloge.

99 *Œuvres posthumes de M. Maucroix*, 1710, in-12, p. 348. L'éditeur de ces œuvres posthumes est l'abbé d'Olivet, qui, alors, étoit chez les jésuites, et se nommoit le père Toullier. Voyez les *Œuvres de Boileau*, édition de Saint-Marc, 1747, in-8°, t. III, p. 180. J'ai réfuté l'erreur du commentateur de Boileau, t. III, p. 183, sur le conte de *la Clochette*. Voyez note 46 du livre IV, p. 441.

100 *Œuvres diverses de La Fontaine*, édit. 1729, t. II, p. 167.

[redacted]

101 *Œuvres posthumes de Maucroix*, édit. 1710, p. 347 et 348.

102 Presque tous les biographes ont placé la mort de La Fontaine au 13 mars 1695; ce qui est d'autant plus extraordinaire, que les gazettes du temps, et *le Mercure Galant*, avoient fait mention de cette mort au mois d'avril : Perrault qui écrivit sa notice, moins d'une année après la mort de La Fontaine, avoit donné la véritable date, fixée d'ailleurs d'une manière incontestable par l'acte mortuaire dont nous avons pris nous-même copie sur le registre qui est aux archives du département de la Seine, copie que nous avons envoyée à M. de Feletz, auteur d'un excellent article de La Fontaine, dans la *Biographie universelle*. Voyez *le Mercure Galant*, avril 1695, p. 266; la lettre du père Pouget, *Œuvres diverses*, édit. 1729, t. I, p. xxvj; Perrault, *Hommes illustres*, in-fol., 1696, p. 84; *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, dans l'*Essai sur la Monarchie de Louis XIV*, p. 95, sous la date du 17 avril; Mathieu Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, p. 120, ou p. 156 de l'édit. in-18. Tous ces auteurs donnent la véritable date. L'erreur a commencé par l'abbé d'Olivet, en 1710, dans une note qu'il a mise dans les *Œuvres posthumes de Maucroix*, p. 348; il la consacra en quelque sorte dans l'*Histoire de l'Académie française*, p. 277; ce qui est d'autant plus inexcusable qu'il avoit la lettre qui lui avoit été écrite par Pouget, qui lui donnoit la véritable date. D'Olivet a été copié par Titon du Tillet (*Parnasse Français*, in-fol., p. 460), bien léger aussi sur cet article, puisqu'il mettoit dans son livre sans faire aucune observation, en face de sa fausse date, un portrait de La Fontaine, de Desroches, où se trouvoit la véritable. Montenault, Fréron, etc., etc., et presque tous les autres faiseurs de notices, ont copié l'erreur. Chauffepié (*Dictionnaire*, article La Fontaine, t. II, p. 70 de la lettre F) a même accusé d'erreur Pouget qui a donné la véritable date. Le père Niceron, dans sa notice sur La Fontaine (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, t. XVIII, p. 328), commet faute sur faute, non seulement en donnant pour la seule vraie, cette date du 13 mars, mais en prétendant que Perrault et le père Pouget se sont trompés, et en leur faisant dire ce qu'ils n'ont pas dit, que La Fontaine étoit mort le 15 avril, tandis qu'ils ont

dit le 13; et enfin en avançant que Titon du Tillet recule cette mort au 13 juin, tandis qu'au contraire, il l'a indiquée au 13 mars, comme l'abbé d'Olivet.

103 Nous avons déjà vu précédemment que d'Olivet s'étoit trompé sur le nom du père de La Fontaine. Non seulement il a erré sur ce nom et sur la date de la mort de La Fontaine, mais encore sur le lieu de sa sépulture. Dans l'*Histoire de l'Académie*, t. II, p. 313, d'Olivet a écrit que La Fontaine avoit été enterré à Saint-Joseph, à l'endroit même où Molière avoit été inhumé auparavant, et cette phrase a été transcrite *verbatim* par tous ceux qui ont écrit des notices sur La Fontaine : elle a donné lieu à des pensées ingénieuses, à des mouvements oratoires fort touchants. Malheureusement tout cela repose sur un fait faux, et il est certain que La Fontaine a été inhumé dans le cimetière des Saints-Innocents, et non dans celui de Saint-Joseph. Pour concevoir comment d'Olivet a pu se tromper sur ce point, il faut se rappeler qu'il n'entreprit l'*Histoire de l'Académie* qu'après la mort de La Fontaine, et celle de tous ses amis, puisqu'il ne fut fait académicien qu'en 1723. C'est par cette raison qu'il s'adressa à Pouget pour avoir des renseignements sur les dernières années de La Fontaine. Pouget lui fit bien le récit de la conversion; mais il ne put rien lui dire sur le reste, parce que, lors de la mort de La Fontaine, il étoit en province. D'Olivet eut donc à cet égard des renseignements faux, et les consigna dans son histoire. Voici l'extrait mortuaire de La Fontaine que nous avons relevé sur le registre même :

Extrait du premier registre des sépultures de la paroisse Saint-Eustache.

Fol. 48, art. 7. 14 avril 1695.

JEAN DE LA FONTAINE. Le jeudy 14, défunt Jean de La Fontaine, l'un des quarante de l'Académie Françoise, âgé de 76 ans, demeurant rue Platrière, à l'hôtel d'Hervart, décédé du 13 du présent mois, a été inhumé au cimetière des Saints-Innocents.

Signé CHANDELET.

64 liv. 10 s.

Remarquez que si on excepte ceux qui se faisoient enterrer dans l'église, les 64 liv. 10 sous qui sont portés ici forment un des prix

les plus élevés des enterrements de ce temps, et que ceux-là se trouvent presque toujours faits au cimetière des Saints-Innocents : du reste, pour la paroisse Saint-Eustache sur laquelle La Fontaine demeuroit, on enterroit autant au cimetière de Saint-Joseph qu'à celui des Saints-Innocents, et l'inspection du registre nous a prouvé qu'à cette époque, le nombre des morts, portés à l'un ou à l'autre cimetière, étoit à peu près égal : c'est ce qui a causé l'erreur de d'Olivet. Il ne peut y avoir d'erreur sur le registre, car une double minute existe au Palais, et se trouve conforme à celle qui est au Département. Les registres en double minute de la paroisse Saint-Eustache ont commencé en 1692.

Ici se termineroit la discussion, si on n'avoit pas prétendu avoir transporté les corps de Molière et de La Fontaine, d'abord au Musée des Petits-Augustins, et de là au cimetière de l'Est, dit du père La Chaise.

Nous avons sous les yeux le procès-verbal de l'exhumation des corps de Molière et de La Fontaine ; nous ne nommerons aucun de ceux qui y figurent, mais nous devons dire ce qui est nécessaire pour rétablir la vérité.

En 1792, la section, dénommée d'abord *Fontaine Montmorency*, ensuite *Fontaine Montmartre*, ayant voulu changer une troisième fois de nom, et s'appeler *section armée de Molière et de La Fontaine*, entreprit d'exhumer les corps de ces deux grands hommes. On commença par aller à la recherche de Molière, le 6 juillet 1792 ; mais il n'existoit aucune inscription, ni rien qui indiquât où étoit ce corps. On fait figurer dans le procès-verbal *les historiens contemporains et la tradition non suspecte*, pour nous apprendre que le corps étoit près des murs d'une petite maison, située à l'extrémité du cimetière. On trouve là un corps, qui *paroît* aux témoins avoir été enterré dans un cercueil, lequel corps leur *paroît* être le corps de Molière, et voilà l'exhumation faite.

Quant à La Fontaine, l'extrait mortuaire, que l'on avoit sous les yeux, rendoit la chose plus embarrassante; mais on vivoit alors dans un temps où rien n'embarrassoit : en conséquence, on déclare, dans ce procès-verbal, que ces mots, *Saints-Innocents*, qui se trouvent dans l'acte de décès, sont une erreur. Ici nous allons copier le procès-verbal même, parce qu'il est curieux ; et nous l'accompagnerons de quelques réflexions.

1°. « Les amis de M. de La Fontaine demandèrent qu'il fût » enterré au cimetière de Saint-Joseph, ainsi qu'il l'avoit désiré et » demandé, ce qui lui fut accordé, en une fosse particulière au » pied du crucifix, fait attesté par tous les historiens, et même » les contemporains. »

Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela, et Perrault, l'auteur du *Mercure Galant*, Mathieu Marais, Dangeau, qui sont les plus anciens *historiens*, qui aient parlé de La Fontaine, ne disent pas que La Fontaine ait désiré être enterré à Saint-Joseph, ni qu'il y ait été enterré; c'est d'Olivet qui, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, a le premier produit l'erreur générale.

2°. « Sur les témoignages de feu Mme de Neuilly, sa nièce, » et de toute la famille de La Fontaine, fait attesté de plus par » Mme Duval, chez laquelle il est décédé; enfin par la tradition » la plus constante et la plus avérée. »

Les rejetons de La Fontaine ne sont pas mieux instruits que d'autres sur cet article : dans le cas où l'on auroit voulu s'appuyer de leur témoignage, au moins falloit-il les nommer et recevoir leur déclaration, et dire en quoi consistoit l'attestation de cette nièce de La Fontaine : l'avoit-on par écrit ou par tradition? mais ce qui décèle toute l'ignorance des rédacteurs de ce procès-verbal, c'est cette Mme Duval, chez laquelle La Fontaine, disent-ils, a demeuré. Dans l'acte de décès le nom de *d'Hervart* étant fort mal écrit, ils ont lu *Duval*, et ils ont fait intervenir une Mme Duval, qui n'exista jamais, au procès-verbal.

Cependant il semble que, malgré l'audace de ces temps, quelques uns des commissaires hésitoient à consacrer ces impostures officieuses et ces suppositions mensongères, car on ne procéda à l'exhumation de La Fontaine que le 21 novembre, et l'on commença cette opération à trois heures après midi. Comme pour Molière on trouva au pied du crucifix un corps seul, qui *a* PARU *aux témoins avoir été renfermé dans un cercueil, et dont les ossements* PAROISSOIENT *indiquer l'époque indiquée par ledit extrait*, c'est-à-dire l'acte de décès dont ce procès-verbal contient une copie fautive. On n'en conclut pas cependant, dans cet endroit, que ce sont là les ossements de La Fontaine; ce n'est que lorsqu'ils se trouvent placés dans la nouvelle caisse qu'ils *paroissent* tels.

Dans un autre écrit dressé par les mêmes, intitulé, *Exposé*

[redacted]

des faits relatifs à l'exhumation des corps de Molière et de La Fontaine, ce ne sont plus, comme dans le procès-verbal, des doutes, des hésitations, des ossements qui paroissent être ceux de ces hommes célèbres, ce sont leurs corps mêmes, et sans aucun doute.

Concluons de cette discussion qu'il est plus que douteux que nous ayions les ossements de Molière, et qu'il est certain que nous n'avons pas ceux de La Fontaine. Le monument qui est au cimetière du père La Chaise est donc un cénotaphe consacré à ces deux hommes illustres; mais ce n'est pas un tombeau, et l'inscription qui s'y trouve renferme une erreur relativement à La Fontaine, qui devroit être rectifiée. Une partie de ces faits avoient déjà été exposés dans une lettre non publiée de M. Mauperché, auteur d'un ouvrage intitulé *Paris ancien et moderne*. Nous n'avons fait que vérifier et étendre les recherches de ce savant, et en confirmer l'exactitude par de nouvelles preuves.

Afin de ne rien omettre sur ce qui est relatif à l'âge, à la naissance et à la mort de La Fontaine, nous transcrirons ici son acte de baptême tel qu'il a été imprimé dans les *Mémoires de Coulanges*, p. 505.

Extrait des registres de la paroisse de Saint-Crespin, de la ville de Château-Thierry, diocèse de Soissons.

Le huitième jour de juillet de l'année mil six cent vingt et un, a été baptisé par moi soussigné, curé, un fils nommé Jean; son père maistre Charles de La Fontaine, conseiller du roi et maistre des eaux et forêts au duché de Chasteau-Thierry; la mère damoiselle Françoise Pidoux; le parrain honorable homme Jean de La Fontaine; la marraine damoiselle Claude Josse, femme de maistre Louis Geuvain. *Signé* DE LA VALLÉE, curé; DE LA FONTAINE.

Cet acte prouve, ainsi que nous l'avons déjà dit, que d'Olivet a induit tout le monde en erreur relativement au nom du père de La Fontaine, dont le nom de baptême étoit CHARLES, et non JEAN. Remarquons aussi que ce n'est que par supposition que l'on fixe la date de la naissance de La Fontaine au 8 juillet 1621; car l'acte ci-dessus constate bien le jour du baptême, mais ne dit rien relativement à la naissance, et pour qu'elle soit telle qu'on l'indique, il faut supposer que La Fontaine a été baptisé le

jour même qu'il est né. Dans l'acte mortuaire, on avoit tort aussi de lui donner soixante-seize ans ; et cette erreur ayant été reproduite dans le *Mercure galant* et dans les gazettes du temps, a été copiée dans un grand nombre d'écrits.

104 Fénélon prononça son discours de réception à l'Académie, le 31 mars 1693. Voyez *Recueil de harangues*, 1698, in-4°, p. 620. La Fontaine fut remplacé, dans cette compagnie, par l'abbé Clérambault, qui prononça son discours de réception, le 3 juin 1695.

105 Voyez de Beausset, *Hist. de Fénélon*, t. I, p. 510, première édition, ou note B des pièces justificatives du liv. I. Dans la dernière ou troisième édition de cet ouvrage, M. le cardinal de Beausset a, je ne sais pourquoi, retranché ces mots : *quidquid senex tetus ludit Anacreon, sive vacuus et sive quid uritur Flaccus, hic fidibus canit.* Voyez t. I, p. 378 de cette troisième édition. M. Le Bailly a inséré cet éloge de La Fontaine, par Fénélon, dans le recueil d'éloges manuscrit de notre fabuliste ; il cite la préface du *Télémaque* d'Adry, Paris, Duprat-Duverger, 1811, in-8°. C'est probablement dans ce livre que ce morceau a été imprimé pour la première fois. C'est à la page 174 du t. Ier de cette troisième édition, que M. de Beausset parle de l'empressement qu'eut le duc de Bourgogne, encore enfant, de voir et de connoître La Fontaine. Depuis long-temps les fables de notre poëte étoient mises entre les mains des enfants. Louis Racine nous apprend que dès qu'il sut lire, son père lui fit apprendre plusieurs fables de La Fontaine, et lorsque l'autre fils de Racine se trouva en rhétorique, Rollin, qui dirigeoit ses études, lui mettoit aussi entre les mains les fables de La Fontaine. Voyez la lettre 5 de J. Racine à son fils, dans ses *Œuvres*, t. VII, p. 366, édition de Geoffroy, 1808, in-8°.

Ducis a célébré d'une manière vive et touchante les obligations qu'il a eues à La Fontaine :

En revue avec lui j'ai passé l'univers.
Oui, c'est lui le premier qui m'inspira des vers ;
De ma rêveuse enfance il a fait les délices.
O poëte enchanteur ! en diffamant les vices,
Aux champs, à la candeur, que tu prêtes d'attraits !
Tes animaux parlans ne me quittaient jamais :
Tu couvais ma raison qui croissait sous tes ailes.
Combien tes deux pigeons, si tendres, si fidèles,

t fait de l'amitié savourer la douceur !
ne t'apprenais pas, je te savais par cœur.
. . . .
. . . . Quel immense assemblage
ons, et de grâce, et d'âme et de courage !
. . . .
bon La Fontaine ! auteur partout béni,
t ce qui peut plaire à l'utile est uni,
aître, mon Mentor ! je t'aimai dès l'enfance,
ort vers moi s'avance,
C'est par

D *Œuvres*, édit. 1819, in-8°, t. III,
p et 250.

FIN DES NOTES.

[redacted]

TABLE

DES PRINCIPALES DIVISIONS

DE CET OUVRAGE.

Pages.

PRÉFACE v

HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE DE JEAN DE LA FONTAINE 1

LIVRE Ier .... ib.
LIVRE II 53
LIVRE III 105
LIVRE IV 167
LIVRE V 219
LIVRE VI 281

NOTES SUR LA VIE DE LA FONTAINE 339
NOTES DU LIVRE Ier .... ib.
—— DU LIVRE II 367
—— DU LIVRE III 393
—— DU LIVRE IV 425
—— DU LIVRE V 453
—— DU LIVRE VI 473

FIN DE LA TABLE DES DIVISIONS.

[redacted]

TABLE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

RENFERMÉES DANS L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES
DE JEAN DE LA FONTAINE,

DISPOSÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

LIVRE PREMIER.

Date.	Age.		Pages.
		Préambule	1
1621	1	Naissance de La Fontaine	3
		Son éducation	ib.
1641	20	Il entre à l'Oratoire	ib.
		Il se marie, et est pourvu d'une charge	4
		Du caractère de la femme de La Fontaine	ib.
		Torts de La Fontaine envers sa femme	6
		Il en fait l'aveu public	7
		Aventure de La Fontaine et de Poignan	ib.
1643	22	La Fontaine prend du goût pour la poésie	9
		Il est guidé par Maucroix et Pintrel	10
		Comment il leur témoigne sa reconnoissance	ib.
		Quels étoient ses auteurs favoris	11
1654	33	Il publie la traduction de l'Eunuque de Térence	12
		Jugement sur ce premier ouvrage de La Fontaine	ib.
		La Fontaine est présenté à Fouquet	13
		Portrait de Fouquet	ib.
		La Fontaine plaît à Fouquet, et s'attache à lui	14
		Portrait de La Fontaine	15
		———— selon Louis Racine	16
		———— selon La Bruyère	ib.
		———— selon d'Olivet	17
		———— selon Mme Ulrich	18
		Le Songe de Vaux, ouvrage de La Fontaine	19
		A quelle occasion il fut composé	20
1656	35	La Fontaine vend à son beau-frère sa ferme de *Damar* (*),	

(*) *Voyez* la note 43 du livre I. Ce renseignement n'est venu qu'après l'impression.

Date.	Age.		Pages.
		pour payer une partie des dettes qu'il avoit contractées	353
1658	37	La Fontaine dédie à Fouquet le poëme d'Adonis (*)	349
		Liaisons de La Fontaine avec la femme de Colletet	21
		Détails sur Colletet et sur sa femme Claudine	22
		Sonnets et Madrigaux pour Claudine Colletet	ib.
		Stances contre Claudine	23
		Singulier aveu de La Fontaine	ib.
		Des Poésies lâchées de La Fontaine	24
		Epître a une Abbesse du Brabant	31
		Dizain pour Madame de Sévigné	32
		Ballade sur le Siége fait aux Augustins	28
1659	38	Epître a Fouquet	26
		Epitaphe d'un Paresseux	27
		Ballade pour le pont de Chateau-Thierry	ib.
		Pièces diverses pour Madame Fouquet	28
		Epître a Fouquet	29
		Détails sur Fouquet	30
1660	39	Odes sur la paix des Pyrénées	33
		Ballade sur le Mariage du Roi	34
		Inclination de Louis XIV pour Marie Mancini	ib.
		Relation de l'entrée de la Reine	35
		Epigramme sur un mot de Scarron	36
1661	40	Epître a Fouquet sur le Mariage de Monsieur	37
		Lettre a Maucroix, relation d'une fête donnée a Vaux	ib.
		Pendant cette fête, le roi donne ordre d'arrêter Fouquet	40
		De Fouquet	ib.
		Causes de son élévation	41
		De ses richesses	ib.
		Causes de sa puissance	42
		On se ligue contre lui	ib.
		Mazarin prend des mesures pour le perdre	43
		Il y renonce	ib.
		Fausses mesures de Fouquet	44
		Conduite de Louis XIV à l'égard de Fouquet	ib.
		Causes de la disgrâce de Fouquet	45
		Portrait de La Vallière	46
		Fouquet devient amoureux de La Vallière, et lui fait faire des propositions	47
		Il découvre le secret des amours de Louis XIV	48

(*) Voyez la note 34 du liv. I.

Date.	Age.		Pages.
1661	40	La perte de Fouquet est résolue	48
		Dissimulation de Louis XIV	49
		Fouquet est arrêté	50
		Elégie pour Fouquet, adressée aux Nymphes de Vaux	51
		Ode pour Fouquet	ib.
		LIVRE II.	
		La Fontaine est lié avec Racine	53
		Première lettre de Racine à La Fontaine	55
1662	41	Deuxième lettre de Racine à La Fontaine	57
		Le fisc fait condamner La Fontaine à deux mille francs d'amende pour avoir pris le titre d'écuyer	341
		Epître au duc de Bouillon (*)	342
		La Fontaine fait un voyage à Limoges	58
1663	42	Première lettre de La Fontaine a sa femme	ib.
		Deuxième lettre	60
		Troisième lettre	61
		Quatrième lettre	ib.
		Cinquième lettre	369
		Sixième lettre (**)	ib.
		A Amboise, La Fontaine visite la prison de Fouquet	60
1664	43	Il retourne à Château-Thierry	61
		De la duchesse de Bouillon	62
		La Fontaine lui est présenté	ib.
		Elle l'emmène avec elle à Paris	63
		Ballade sur Escobar	83
		Joconde et la Matrone d'Ephèse	74
1665	44	Contes et Nouvelles en vers	63
		Dissertation de Boileau sur le Joconde de La Fontaine et celui de Bouillon	74
		Digression sur les causes des différences des littératures ancienne et moderne	63
		Les Légendes des Saints sont les premières productions de la littérature du moyen âge	65
		Les guerriers du moyen âge comparés aux héros de l'antiquité	66
		Influence de la chevalerie et des croisades sur la littérature	67
		On compose des romans, des lais, des novelles, des fabliaux	68

(*) *Voyez* la note 4 du liv. I. Outre la note ci-dessus citée, *voyez* les Nouvelles Œuvres diverses de Jean de La Fontaine, p. 106.

(**) Pour ces deux dernières lettres, *voyez* la note 11 du liv. II et les Nouvelles Œuvres diverses, p. 48 et 79.

Date.	Age.		Pages.
1665	44	Les littératures de l'Italie et de l'Espagne se ressentent de cette influence	69
		Pourquoi la littérature française s'en est moins ressentie, et s'est rapprochée des anciens	70
		La Fontaine seul nous reporte à la littérature primitive de l'Europe moderne	71
		ARRÊTS D'AMOUR	ib.
		Des Cours d'Amour	ib.
1666	45	DEUXIÈME PARTIE DES CONTES ET NOUVELLES EN VERS.	71
		La Fontaine est surnommé le *Conteur* et le *Fablier*	72
		De Goches, ami de La Fontaine	73
		Liaison entre La Fontaine, Racine, Molière, Boileau et Chapelle	75
		De la différence de caractère de ces hommes illustres	ib.
		Portrait de Chapelle, par Bernier	76
		Réunions régulières entre eux	ib.
		La Fontaine est surnommé le *Bon homme*	77
		Mot de Molière sur La Fontaine	ib.
		Naïveté de La Fontaine	ib.
		Sa discussion sur les *à parte*	78
		Anecdote sur La Fontaine et la duchesse de Bouillon	79
		La Fontaine aimoit à travailler en plein air	ib.
		Voyages de La Fontaine à Château-Thierry	80
		Statuts des réunions de la rue du Vieux-Colombier	ib.
		Anecdote de Boileau et de Chapelle	ib.
		On veut réconcilier La Fontaine avec sa femme	81
		La Fontaine revient de Château-Thierry sans l'avoir vue	82
		La Fontaine est lié avec la duchesse douairière d'Orléans.	83
		ÉPÎTRE POUR MIGNON	84
		SONNET POUR S. A. R MADEMOISELLE D'ALENÇON	86
		De Louis XIV et de ses amours	87
		Ce qu'il dit de M[lle] Poussay	89
		SONNET POUR MADEMOISELLE POUSSAY	ib.
1667	46	La Fontaine obtient une charge de gentilhomme chez MADAME	90
1668	47	FABLES CHOISIES MISES EN VERS, in-4°	95
		De l'Apologue depuis les plus anciens temps jusqu'à La Fontaine	ib.
		Esope	ib.
		Loqman	96
		Babrias	ib.
		Avienus, Aphtone, Ausone	97
		Marie de France	ib.
		Faërne et Verdizotti	ib.

Date.	Age.		Pages.
1668	47	Phèdre	98
		Boileau et Jean-Baptiste Rousseau luttent sans succès contre La Fontaine	99
		Du style de La Fontaine, selon Champfort	ib.
		Selon La Harpe	100
		La Fontaine est le poëte de l'âge mûr et des gens de goût	101
		Il est aussi celui des enfants et du peuple	102
		Son siècle lui a rendu justice	ib.
		Fable dédiée à de Maucroix	ib.
		——— au cardinal de Bouillon	ib.
		——— au duc de La Rochefoucauld	103
		La Fontaine est lié avec Mme de La Fayette	ib.
		Epître a Madame de La Fayette	ib.
1669	48	Epître a la princesse de Bavière	90
		Sixain pour le cardinal de Bouillon	94
		Nouvelle édition des Contes et Nouvelles en vers	ib.
		LIVRE III.	
		Fables choisies mises en vers, nouvelle édition in-12.	105
		Les Amours de Psyché et de Cupidon	ib.
		Versailles est la cause des défauts de *Psyché*	ib.
		La Fontaine avoue ses penchants pour tous les genres de plaisir	107
		Il place en enfer ceux qui n'aiment pas	ib.
		Molière et Corneille font un opéra de *Psyché*	108
		Adonis, poème	ib.
		Jugement de La Harpe sur le poëme d'*Adonis*	109
		La Fontaine présente à Louis XIV son roman de *Psyché*.	110
		Des épîtres dédicatoires de La Fontaine	ib.
1671	50	Lettre a la duchesse de Bouillon	111
		Contes et Nouvelles en vers, troisième partie	ib.
		Différent de Beaux Yeux et de Belle Bouche	112
		Climène	ib.
		Aveux de La Fontaine sur l'inégalité de son caractère	ib.
		Fables nouvelles et autres Poésies	113
		Dédicace de ce recueil au duc de Guise	ib.
		Elégies	ib.
		Aveux de La Fontaine sur ses premières amours	114
		La Fontaine savoit s'apprécier	116
		Jugement de Mme de Sévigné sur La Fontaine et sur ses ouvrages	ib.
		Jugement de La Fontaine sur lui-même	117
		Observations de La Harpe sur ce jugement	ib.
		La Fontaine cède aux instances de son ami, Louis de Loménie, comte de Brienne	ib.

Date.	Age.		Pages.
1671	50	Et laisse paroître sous son nom le Recueil des Poésies chrétiennes et diverses	118
		La Fontaine perd sa charge par la mort d'Henriette d'Angleterre	121
		Madame de La Sablière le retire chez elle	ib.
		Portrait de Mme de La Sablière	122
		Son goût pour les sciences	ib.
		Sa maison étoit le rendez-vous des plaisirs	123
		Sa réputation s'étoit répandue dans l'étranger	ib.
		Louis XIV sut la distinguer	ib.
		Boileau seul, pour se venger, fait contre elle des vers satiriques	124
1672	51	Virelai sur les Hollandais	ib.
1673	52	Mort de Molière	ib.
		Epitaphe de Molière, par La Fontaine	ib.
		Poëme de la Captivité de saint Malc	119
		Sujet de ce poëme	ib.
1674	53	La Fontaine se lie d'amitié avec Huet	124
1675	54	Epitres à Turenne	125
		La Fontaine a enrichi la langue de beaucoup de mots nouveaux	126
		Eloge de Turenne	ib.
		Mort de Turenne	ib.
		Mme de Thianges, l'amie et la protectrice de La Fontaine, comparée à ses sœurs	ib.
		Mme de Fontevrault et Mme de Montespan	127
		Mme de Thianges conserve sa faveur auprès de Louis XIV, même après la disgrâce de sa sœur	128
		Elle donne pour étrennes, en 1675, à Mgr le duc du Maine, une chambre dorée nommée *Chambre du sublime*	129
		Le genre de la Fable est omis dans l'*Art Poétique* de Boileau, publié en 1674	130
		La Fontaine a donné de bons préceptes à ce sujet	131
		Causes de désunion entre La Fontaine et Boileau	ib.
		Sentence de police qui défend les Contes de La Fontaine.	132
		Contes nouveaux	ib.
		Définition du mot *Blason* en poésie	133
		Blason de Janot et Colin	ib.
		Les Troqueurs, conte imprimé à part	134
		Du conte de l'Abbesse et de Dindenaut	135
1676	55	La Fontaine vend à Pintrel (*) sa maison de Château–	

(*) *Voyez* la note 43 du liv. I.

Date.	Age.		Pages.
1676	55	Thierry pour acquitter des dettes qu'il avoit contractées.	353
		Nouvelle édition des CONTES NOUVEAUX. Amst., 1696...	132
		La Fontaine travailloit avec soin ses ouvrages.........	135
		Il ne dissimule pas ses goûts pour les plaisirs et la paresse..	ib.
		De La Fontaine et de Benserade, et du rondeau fait contre ce dernier..............................	136
		La Fontaine est lié avec M. de Niert.................	137
1677	56	ÉPITRE A M. DE NIERT.............................	ib.
		Détails sur M[lle] Certin..............................	139
		VERS POUR LE PORTRAIT DE MEZETIN..................	140
		Liaison de La Fontaine avec la Champmeslé..........	ib.
1678	57	LETTRE A MADEMOISELLE DE CHAMPMESLÉ............	141
		JE VOUS PRENDS SANS VERT, comédie..................	ib.
		CONTE DE BELPHÉGOR, dédié à la Champmeslé........	142
		VERS POUR UNE FÊTE DONNÉE A TROYES................	143
1678 1679	57 58	FABLES CHOISIES, troisième et quatrième parties......	ib.
		La Fontaine reçoit des encouragements de Louis XIV..	144
		Il lui présente ses Fables............................	ib.
		Ce second recueil de Fables est supérieur au premier...	ib.
		Champfort en porte un jugement différent............	145
		Pourquoi Champfort a mal commenté La Fontaine.....	ib.
		Champfort a bien apprécié la philosophie de La Fontaine.	146
		Résumé sur les Fables de La Fontaine................	147
		Jugement de La Harpe sur le nombre des bonnes Fables de La Fontaine....................................	151
		Quelle est la plus belle des Fables de La Fontaine....	ib.
		Regrets de La Fontaine sur les plaisirs de son jeune âge.	152
		Son amour pour la retraite...........................	153
		La Fontaine a pris les sujets de plusieurs de ses Fables dans Pilpay......................................	ib.
		Il en est qui sont de son invention, et qui lui ont été suggérées par ses lectures ou ses conversations.......	ib.
		Sur la première Fable du livre X....................	154
		La Fontaine oublie son dîner pour contempler des fourmis...	ib.
		De La Fontaine considéré comme observateur........	155
		Une exactitude scientifique seroit nuisible dans l'Apologue...	ib.
		De la Fable de *l'Aigle et de l'Escarbot*...............	156
		De celle qui a pour titre *le Curé et le Mort*..........	ib.
		Plusieurs des Fables de La Fontaine, non publiées, circuloient en manuscrit............................	157
		La Fontaine n'a jamais fait imprimer une seule ligne	

Date.	Age.		Pages.
		satirique contre qui que ce soit	158
1679	58	Fable dédiée à M. Barillon, intitulée *le Pouvoir des Fables*	ib.
		Explication du Prologue de cette Fable	ib.
		Fable dédiée à Mlle de Sillery, intitulée *Tircis et Amarante*	160
		Fable dédiée à Mme de La Sablière	161
		Discussion sur l'âme des bêtes	162
		Louanges données à Mme de La Sablière	163
		Fable qui a pour titre *Un Animal dans la Lune*	ib.
		Anecdote sur le chevalier Neal	164
		Fable dédiée à M. de La Rochefoucauld	ib.
		Société du duc de La Rochefoucauld et de Mme de Montespan	165
		Fable dédiée au duc du Maine	ib.
		LIVRE IV.	
		Lully engage La Fontaine à travailler pour le théâtre	167
		DAPHNÉ, OPÉRA	ib.
		La Fontaine se brouille avec Lully	168
		Le FLORENTIN, SATIRE	ib.
		Mme de Thianges réconcilie La Fontaine et Lully	ib.
		La Fontaine fait des vers pour Lully	169
		Epître à Mme de Thianges	ib.
		Déclin du crédit de Montespan	170
		Ses intrigues pour maintenir son pouvoir	171
1680	59	Mlle de Fontanges devient la maîtresse du roi	ib.
		QUATRAINS POUR UN ALMANACH donné à Mlle de Fontanges en 1680	172
		EPÎTRE A MADAME DE FONTANGES	ib.
		Cette épître circule beaucoup en manuscrit	173
1681	60	Mort de Mme de Fontanges	174
		Louis XIV épouse Mme de Maintenon. Cet événement ôte à La Fontaine tout appui à la cour	175
1682	61	POËME DU QUINQUINA ET AUTRES OUVRAGES EN VERS	ib.
		Sujet du POËME DU QUINQUINA, et motifs qui engagèrent La Fontaine à le composer	176
		Histoire de la découverte du quinquina	ib.
		Ce remède est mis à la mode en France	177
		La duchesse de Bouillon désire que La Fontaine écrive un poëme sur le quinquina	ib.
		Il y souscrit à regret	178
		La Fontaine loue Colbert	ib.
		CONTES DE BELPHÉGOR ET DE LA MATRONE D'EPHÈSE	179
		BALLADES SUR LA NAISSANCE DU DUC DE BOURGOGNE	ib.
1683	62	La Fontaine sollicite une place à l'Académie	180

Date.	Age.		Pages.
1683	62	Il est le concurrent de Boileau	181
		Roze attaque La Fontaine dans l'Académie	ib.
		Benserade le défend	182
		La Fontaine est élu	ib.
		Le Roi n'accorde pas d'abord son consentement à sa nomination	183
		Mme de Thianges intercède auprès du roi pour La Fontaine	ib.
1684	63	Boileau est nommé à l'Académie, et le roi approuve sa nomination et celle de La Fontaine	184
		Séance publique de l'Académie pour la réception de La Fontaine	ib.
		Discours du récipiendaire	ib.
		Réponse du directeur	185
		Perrault lit une épître chrétienne	ib.
		Quinault son poëme intitulé *Sceaux*	186
		Benserade sa traduction du *Miserere*	ib.
		Et La Fontaine son Discours a madame de La Sablière	ib.
		Changement opéré dans Mme de La Sablière	187
		De sa liaison avec le marquis de La Fare	188
		Le marquis de La Fare renonce aux honneurs et à la fortune pour s'attacher à Mme de La Sablière	ib.
		Sa passion pour elle s'affoiblit	189
		Elle en conçoit un chagrin profond, et se jette dans les bras de la religion	ib.
		Récit de Mme de Sévigné à ce sujet	ib.
		La Fare prend du goût pour le jeu et pour la Champmeslé	191
		L'infidélité de La Fare ne fut pas la seule cause de la conversion de Mme de La Sablière; la mort de son mari y contribua	ib.
		L'issue funeste d'une liaison amoureuse fut la cause de cette mort en 1680	ib.
		Le nouveau genre de vie de Mme de La Sablière a des résultats fâcheux pour La Fontaine	192
		La Fontaine avoue qu'il n'a pas le courage de l'imiter.	193
		Il cherche ailleurs des distractions qu'il ne trouvoit plus chez elle	ib.
		Il est accueilli par les princes de Conti et de Vendôme	ib.
		Le cynisme de leur société exerce sur La Fontaine une fâcheuse influence	194
		Il rompt l'engagement qu'il avoit pris de ne plus écrire de nouveaux Contes	ib.
		Il met seulement plus de retenue dans ses nouveaux	

Date.	Age.		Pages.
		Contes	195
1684	63	La Fontaine est intimement lié avec le comte de Fiesque	ib.
		Réclamation du comte de Fiesque envers la république de Gènes	196
		Louis XIV lui fait payer cent mille écus par cette république	ib.
		La Fontaine compose à ce sujet un COMPLIMENT AU ROI POUR LE COMTE DE FIESQUE	ib.
		Détails sur le comte de Fiesque	197
		COMPARAISON D'ALEXANDRE ET DE CÉSAR A M. LE PRINCE	219
1685	64	Le FLORENTIN, comédie	197
		Des pièces qui composent réellement le théâtre de La Fontaine	198
		On a imprimé parmi ses œuvres des pièces qui n'étoient pas de lui	ib.
		L'abbé d'Olivet et les anciens éditeurs n'ont point été dupes des impostures des libraires de Hollande	199
		Les éditeurs du dix-neuvième siècle ont seuls ajouté au théâtre de La Fontaine des pièces qui n'étoient pas de lui	ib.
		Et en ont retranché d'autres qui sont de lui	200
		Fragments d'ACHILLE	ib.
		Comparaison de La Fontaine et de Molière sous le rapport dramatique	ib.
		Jugement de Champfort à ce sujet	201
		OUVRAGES DE PROSE ET DE POÉSIE DES SIEURS MAUCROIX ET DE LA FONTAINE	202
		Jugement de Bayle sur ces nouveaux ouvrages de La Fontaine	ib.
		Fable intitulée *la Folie et l'Amour*	203
		Conte intitulé *le Fleuve Scamandre*	ib.
		Regrets de La Fontaine de ne pouvoir visiter la Troade.	ib.
		Philémon et Baucis, dédié au duc de Vendôme	204
		Détails sur le duc de Vendôme et sur son frère	ib.
		Et sur son château d'Anet	ib.
		Regrets touchants de La Fontaine exprimés dans un passage de *Philémon et Baucis*	205
		Réflexions à ce sujet	ib.
		Daphnis et Alcimadure, idylle dédiée à Mme de la Mésangère	206
		Fable intitulée *le Renard anglais*, dédiée à Mme Harvay.	ib.
		La Fontaine avoit de grands admirateurs en Angleterre.	207
		On veut l'attirer dans ce pays	ib.

Date.	Age.		Pages.
1685	64	L'ambassadeur d'Angleterre et Mme Harvay lui font des avances	207
		La Fontaine loue Mme Harvay	208
		Et la duchesse de Mazarin	ib.
		Détails sur la duchesse de Mazarin et Saint-Evremond.	ib.
		Celui-ci se plaint que le goût de la duchesse pour les lettres et les savants s'affoiblit	209
		Mais elle chérissoit La Fontaine, et veut l'attirer à elle..	210
		La Fontaine ne peut se résoudre à quitter Mme de La Sablière	ib.
		Le recueil qu'il venoit de publier est plein de son nom et de ses louanges	ib.
		Fable intitulée, *le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat*, dédiée à Mme de La Sablière	ib.
		La Fontaine aimoit à rapporter tout ce qui faisoit honneur à Mme de La Sablière, même à son propre détriment	211
		Elle lui conseille de dédier son nouveau recueil à de Harlay	ib.
		Portrait de de Harlay	ib.
		De Harlay se charge du fils de La Fontaine	212
		Dédicace à de Harlay	ib.
		La Fontaine avoue que c'est Mme de La Sablière qui lui a dit de la composer	ib.
		La Fontaine avoit donné à son fils une bonne éducation; mais il ne s'inquiéta plus de lui, quand de Harlay s'en fut chargé	213
		Distraction de La Fontaine relativement à son fils	ib.
		Explication de ce fait	214
		Autre anecdote relative à La Fontaine et à son fils	ib.
		Réfutée	215
		Les distractions de La Fontaine augmentent avec l'âge, pour plusieurs raisons	ib.
		Récit d'un dîner donné à La Fontaine par Bonaventure d'Argonne et ses amis	216
		Trait de distraction et d'insouciance de La Fontaine dans un procès	ib.
		Réponse naïve de La Fontaine, à un dîner chez Le Verrier	217
		CONTES ET NOUVELLES EN VERS; 2 vol. in-12, avec les figures, de Romain de Hooge	218
		Jugement de Bayle sur La Fontaine au sujet de cette édition de ses Contes	ib.
		La Fontaine n'eut aucune part à cette édition	ib.
		Il n'a jamais souffert de gravures dans ses Contes, et n'a pas publié de Fables sans cet ornement	ib.



Dates. Age. Pages.

LIVRE V.

1685 64 La Fontaine a composé plusieurs petits ouvrages de circonstance, et entre autres LA COMPARAISON D'ALEXANDRE, DE CÉSAR ET DE M. LE PRINCE.......... 219

La Fontaine excuse dans les héros les fautes que l'amour fait commettre.. 220

Détails sur le grand Condé........................ ib.

Son amitié pour La Fontaine....................... ib.

Son goût pour les discussions..................... 221

Mort du prince de Conti........................... ib.

Portrait du second prince de Conti................ ib.

Il est aimé de la cour, de l'armée et du peuple.......... 222

Louis XIV et Mme de Maintenon sont jaloux de son mérite... ib.

Ce prince alloit souvent chez sa belle-sœur, où se réunissoient le dauphin et tous ceux qui étoient dans sa faveur... 223

Causes de la disgrâce des deux princes de Conti....... ib.

Le second prince de Conti se retire à l'Isle-Adam, où La Fontaine lui écrit............................ 224

EPÎTRE AU PRINCE DE CONTI......................... ib.

LETTRE EN PROSE ET EN VERS A M. SIMON DE TROYES.. 225

De ce qui occupoit le public à l'époque de cette lettre. ib.

Projets de Guillaume, prince d'Orange.............. 226

Ligue d'Augsbourg.................................. ib.

Du duc de La Feuillade............................. ib.

Il secourt Candie.................................. ib.

Il fait construire la place des Victoires, et élève un monument à Louis XIV.......................... 227

On forme la place Vendôme.......................... ib.

On commence la statue équestre en bronze de Louis XIV. ib.

Jugement de La Fontaine sur Bayle et sur Leclerc.... 228

Naïveté de La Fontaine sur le prophète Baruch....... ib.

La Fontaine respectoit la religion.................. 229

Sur l'avis de Boileau et de Racine, il supprime un de ses contes, qu'il avoit dédié à Arnauld................ ib.

La Fontaine est lié avec le peintre Mignard........... ib.

Qui orne de belles fresques l'hôtel d'Hervart, dans lequel La Fontaine devoit finir ses jours................ 230

RÉPONSE EN VERS A LA LETTRE DE M. GIRIN DE GRENOBLE.. 231

1686 65 La Fontaine fait un voyage à Château-Thierry......... 232

LETTRE DE LA FONTAINE A RACINE.................... ib.

Touchants égards de La Fontaine envers Mme de La Sablière.. ib.

Date.	Age.		Pages.
1686	65	La Fontaine étoit aimé de tous ses collègues de l'Académie	233
		Causes de la querelle de La Fontaine et de Furetière	ib.
		Création de l'Académie Française, 10 juillet 1637	ib.
		Craintes du parlement à ce sujet	ib.
		Elles étoient fondées	234
		Torts de l'Académie	ib.
		Causes de la querelle de Furetière avec l'Académie	235
		L'Académie exclut de son sein Furetière, le 22 janvier 1685	236
		Furetière écrit des libelles contre ses confrères, et meurt avant d'avoir vu paroître son dictionnaire	ib.
		Prétendue distraction de La Fontaine relativement à l'expulsion de Furetière	ib.
		La Fontaine, comme membre du bureau, soutenoit les droits de l'Académie contre Furetière	ib.
		Il mettoit cependant peu d'intérêt à ces querelles	237
		Lâches calomnies de Furetière contre La Fontaine	ib.
1687	66	Epigramme contre Furetière	238
		Sonnet contre le même	ib.
		Jugement que Furetière porte de La Fontaine dans son recueil de Fables	239
		Furetière et La Mothe se croyoient, dans la Fable, supérieurs à La Fontaine pour l'invention	ib.
		Réponse de La Harpe à ce sujet insuffisante	ib.
		Peu de poëtes ont été aussi inventeurs que La Fontaine.	ib.
		Considérations sur ce qui constitue l'invention en poésie	ib.
		Application de ces considérations à La Fontaine	241
		Titre que La Fontaine donnoit à son recueil de Fables.	242
		Occasion de la querelle au sujet des anciens et des modernes	ib.
		Séance de l'Académie française, au sujet de la convalescence du roi, le 27 janvier 1687	243
		Perrault y lit son poëme intitulé le *Siècle de Louis-le-Grand*	ib.
		Il allume une guerre littéraire dans l'Académie et sur le Parnasse	ib.
		La Fontaine se déclare en faveur des anciens	244
		Epitre a M. Huet	ib.
		Epitre a M. de Bonrepaux	245
		Révocation de l'Edit de Nantes	ib.
		La Bruyère et Fontenelle ont, comme La Fontaine, applaudi à cette mesure	246
		La Fontaine sollicite pour ses vers les bienfaits du roi	ib.

Date.	Age.		Pages.
1687	66	Motifs de Mme de Maintenon pour éloigner La Fontaine de la cour	247
		Mme la duchesse de Bouillon veut emmener La Fontaine en Angleterre	ib.
		Les princes de Conti et de Vendôme, et le duc de Bourgogne subviennent aux besoins de La Fontaine	ib.
		Amitié et soins touchants de M. et de Mme d'Hervart pour La Fontaine	248
		La société de Mme d'Hervart étoit propre à entretenir La Fontaine dans ses goûts pour une vie indolente et joyeuse	249
		CHANSON POUR Mme D'HERVART	ib.
		LETTRE DE LA FONTAINE A L'AMBASSADEUR BONREPAUX	ib.
		Regrets de Mme de La Sablière	250
		Louanges de Mme d'Hervart	251
		Société habituelle de La Fontaine	252
		Il orne sa chambre de bustes et de bas-reliefs	253
		On faisoit chez lui de la musique	ib.
		Conseils donnés à La Fontaine	ib.
		Ses résolutions	ib.
		Jugement de Ninon-Lenclos sur La Fontaine	254
		Son erreur à cet égard	ib.
		LETTRE A Mme LA DUCHESSE DE BOUILLON	255
		Descartes n'est pas le premier auteur du système sur l'âme des bêtes	ib.
		La Fontaine mêle son propre éloge à celui de Waller et de Saint-Evremond	256
		Mort de Waller	257
		Les duchesses de Mazarin et de Bouillon chargent Saint-Evremond de répondre à La Fontaine	ib. 259
		RÉPONSE DE SAINT-EVREMOND	ib.
		Autre LETTRE DE LA FONTAINE A SAINT-EVREMOND	260
		Aveux de La Fontaine sur lui-même	261
		On transportoit alors les filles publiques dans les colonies	ib.
		La Fontaine fait l'éloge de Waller	262
		La Fontaine commence à éprouver des infirmités	263
		La Fontaine n'avoit pas encore renoncé aux femmes	264
1688	67	LETTRES ADRESSÉES A Mme ****	ib.
		Amabilité de La Fontaine dans le tête-à-tête avec les femmes	ib.
		Liaison de La Fontaine avec le marquis de Sablé et l'abbé Servien	265
		Liaison particulière de La Fontaine avec Mme ****	ib.
		Conjectures sur les lettres écrites à Mme ****	266
		Mme **** est Mme Ulrich, l'éditeur des ŒUVRES POS-	

Date.	Age.		Pages.
1688	67	THUMES DE LA FONTAINE	267
		Preuves de cette assertion	ib.
		Epoque à laquelle cessa la liaison de La Fontaine avec Mme ****	268
		Epoque à laquelle cette intrigue eut lieu	269
		Révolution en Angleterre	ib.
		Jacques II est détrôné, et le prince d'Orange est proclamé roi en 1688	ib.
		Prise de Philisbourg	270
		BALLADE SUR LE NOM DE LOUIS-LE-HARDI	ib.
		VERS A LA MANIÈRE DE NEUF-GERMAIN SUR LA PRISE DE PHILISBOURG	ib.
		Règles de ce genre de poésie	ib.
		Anecdote sur Neuf-Germain et le cardinal de Richelieu.	ib.
		Mariage du prince de Conti avec Mlle de Bourbon, le 29 juin 1688	271
		Fable qui a pour titre *le Roi*, *le Milan et le Chasseur*	ib.
		EPITHALAME POUR MADEMOISELLE DE BOURBON ET LE PRINCE DE CONTI	272
		Cet hymen ne fut pas heureux	ib.
		Liaison du prince de Conti avec la duchesse du Maine, sa belle-sœur	ib.
		Intrigue du prince de Conti pour s'emparer de l'esprit du dauphin	273
		Elle est découverte par le roi	ib.
		La Fontaine voit Mlle de Beaulieu	274
		Impression qu'elle fait sur lui	ib.
		Distraction qu'elle lui cause	ib.
		LETTRE DE LA FONTAINE A VERGIER	275
		De Mme et de Mlle de Gouvernet	276
		LETTRE DE VERGIER A LA FONTAINE	277
		Le goût de La Fontaine pour Mlle de Beaulieu continue.	ib.
1689	68	LETTRE DE VERGIER A MADAME D'HERVART	ib.
		Détails sur La Fontaine	278
		Bontés de Mme d'Hervart pour La Fontaine	279
		Détails sur Mlle de Beaulieu	ib.
		Et sur Vergier	280
		LIVRE VI.	
		Portrait de la jeune douairière de Conti	281
		LE SONGE, ADRESSÉ A LA PRINCESSE DE CONTI	282
		Du grand-prieur de Vendôme, et de ses soupers du Temple	ib.
		LETTRE A S. A. R. Mgr LE DUC DE VENDÔME	283
		Bon mot du chevalier de Sillery	ib.
		Aveux de La Fontaine	ib.

Date. Age. Pages.

1689 68 Liaison de La Fontaine avec l'abbé de Chaulieu....... 284
Qui est surnommé l'*Anacréon du Temple*............. 285
Singuliers aveux de La Fontaine..................... ib.
LETTRE AU PRINCE DE CONTI........................ 286
Sur le procès de Mlle de La Force avec le président Briou et son fils............................... ib.
Silence des auteurs à ce sujet; erreurs qu'ils ont commises....................................... ib.
De Mlle de La Force................................ 287
Son portrait..................................... ib.
Ses aventures avec le marquis de Nesle............. ib.
Avec l'acteur Baron.............................. 288
Avec le fils du président Briou..................... ib.
Le jeune Briou veut épouser Mlle de La Force malgré son père.. ib.
On enferme le jeune Briou......................... ib.
Mlle de La Force s'introduit auprès de lui déguisée en ours... 289
Le jeune Briou s'évade de la maison paternelle....... ib.
Il conclut son mariage avec Mlle de La Force, le 7 juin 1687.. ib.
Les époux sont présentés au roi, et bien accueillis...... 290
Le président Briou veut faire casser ce mariage........ ib.
Il fait des propositions à Mlle de La Force qui les refuse. ib.
Le roi intervient, mais inutilement................. ib.
Le président Briou fait incarcérer son fils à Saint-Lazare. 291
Il le fait consentir à se joindre à lui pour demander la nullité de son mariage............................ ib.
Tous les parents de Mlle de La Force interviennent.... ib.
La cause est plaidée et jugée le 15 juillet 1689......... ib.
Arrêt du parlement qui casse le mariage.............. ib.
LETTRE AU PRINCE DE CONTI dans laquelle La Fontaine fait le récit de cette aventure...................... 292
Aveux de La Fontaine à ce sujet.................... ib.
Derniers détails sur Mlle de La Force............... 293
Seconde LETTRE AU PRINCE DE CONTI................ ib.
Eloge de la princesse de Conti...................... 294
Singulier reproche de La Fontaine contre Innocent XI. ib.
Mort d'Innocent XI, le 12 août 1689............... ib.
Du jugement qu'on doit porter de ce pape.......... ib.
Fausse direction de l'opinion publique en France sur ce sujet... 295
Sentiments de Racine.............................. ib.
Evénements de la révolution d'Angleterre............ 296
Jacques II est trahi par toute sa famille et par ceux de

Date.	Age.		Pages.
		ses sujets auxquels il avoit fait le plus de bien	297
1689	68	Des lords Halifax et Danby	ib.
		Des bruits peu avantageux qui couroient sur Bentinck (*).	298
		Détails sur William Bentinck	299
		Du siége de Londonderry	300
		Dernière LETTRE DE LA FONTAINE AU PRINCE DE CONTI.	ib.
		Novion vend sa charge à de Harlay	ib.
		De Harlay cède la sienne à La Briffe	ib.
		Pontchartrain succède à Pelletier	301
		M. de Seignelay a entrée au conseil	ib.
		Ottoboni est nommé pape	ib.
		Détails sur Pontchartrain	ib.
		Pourquoi il fut d'abord en disgrâce	ib.
		Il est nommé président du parlement de Rennes, puis ministre des finances, et enfin ministre de la marine et de la maison du roi	302
		Son portrait par Saint-Simon	303
		De Seignelay	ib.
		De La Briffe	ib.
		La Fontaine se réjouit de l'élection d'Alexandre VIII.	304
		Et il fait des souhaits pour que le prince de Conti soit employé	ib.
		Maladie du duc de Vendôme	ib.
1691	70	EPITRE EN VERS DE LA FONTAINE AU DUC DE VENDÔME.	ib.
		Fieubet se retire aux Camaldules de Gros-Bois	305
		Il prie cependant le roi de ne pas disposer de sa place.	ib.
		Sa mort	ib.
		De Santoron et de Santenas	306
		Seconde EPITRE EN VERS DE LA FONTAINE AU DUC DE VENDÔME	307
		ASTRÉE, opéra de La Fontaine	ib.
		La Fontaine n'étoit pas indifférent sur le succès de son opéra	308
		LETTRE DE LA FONTAINE A MESDAMES D'HERVART, DE VIREVILLE ET DE GOUVERNET	ib.
		Colasse fit la musique d'*Astrée*	309
		Détails sur Colasse	ib.

(*) Dans la contrefaçon des ŒUVRES POSTHUMES de La Fontaine, faite en Hollande, en 1696, dans laquelle on a imité le papier et les caractères de l'édition de Paris, qu'on a réimprimée page pour page, on a cependant, à la page 185, retranché les vers de La Fontaine qui sont contre Bentinck, Halifax et Danby, et on y a substitué trois ou quatre phrases en prose dont le sens est différent. Ce fait curieux démontre que si la liberté de la presse existoit en Hollande contre Louis XIV et les ennemis du prince d'Orange, il n'étoit pas facile d'en user contre le stathouder-roi et contre ses ministres.

Date.	Age.		Pages.
1691	70	La Fontaine dans le prologue de son opéra loue Louis XIV sur ses projets de conquêtes	310
		Ce passage du prologue déplait au roi, et La Fontaine le supprime	ib.
		Evénements de la guerre. Prise de Namur	311
1692	71	Bataille de Steinkerque le 3 août 1692	ib.
		Lettre de La Fontaine au chevalier de Sillery	ib.
		M. le duc de Bourbon fait des dons à La Fontaine, et montre sa valeur au combat de Steinkerque	ib.
		Louis XIV n'aimoit pas qu'on parlât politique	312
		La Fontaine est atteint, vers la fin de 1692, d'une maladie violente	313
		Racine et Mme de La Sablière exhortent La Fontaine à se convertir	ib.
		Le curé de Saint-Roch lui envoie Pouget son vicaire	ib.
		Le père de Pouget étoit lié avec La Fontaine	ib.
		Entretien de La Fontaine et de Pouget sur la religion	314
		Nouveaux entretiens de Pouget et de La Fontaine sur la religion	315
		Jugement que portoit sur La Fontaine la garde qui le soignoit	ib.
		La Fontaine converti veut se confesser	ib.
		Mais à Pouget seul	316
		Pouget n'y consent qu'à deux conditions	ib.
		La Fontaine en accepte une, mais il fait de la résistance pour l'autre	317
		Il demande pour arbitres des docteurs de Sorbonne, qui condamnent son sentiment	ib.
		Il se soumet, et brûle une comédie qu'il avoit composée.	318
		Il se confesse	ib.
1693	72	Il reçoit le Saint-Sacrement, le 12 février 1693	ib.
		Il demande pardon à Dieu de ses Contes, en présence des membres de l'Académie et de plusieurs personnages illustres	319
		L'abbé de Tallemant et Mme Deshoulières demandent aussi Pouget pour se confesser	ib.
		Mort de Mme de La Sablière, le 8 janvier 1693	ib.
		La Fontaine sort de sa maison	ib.
		M. d'Hervart lui offre un asile	ib.
		Réponse touchante de La Fontaine	ib.
		Soins de M. et de Mme d'Hervart pour La Fontaine	320
		La Fontaine devient très-négligé dans ses habillements	ib.
		Le poëte Gacon adresse trois épîtres en vers à La Fontaine	ib.
		Et veut l'engager à composer de nouveaux Contes	321

Date. Age. Pages.

1693 72 La Fontaine persévère dans sa conversion, et se soumet par pénitence à des rigueurs qu'il cache à ses amis... 321

La Fontaine, après sa conversion, n'a plus composé de Contes... 322

Le conte intitulé LE CONTRAT a été faussement attribué à La Fontaine... ib.

Il est de Saint-Gilles, qui a réclamé contre cette erreur. ib.

Des imitateurs de La Fontaine de son vivant... 323

Desmay, Furetière, Moreau de Mautour, Le Noble, dans la Fable; dans le Conte, Saint-Glas, Vergier, Saint-Gilles... ib.

Détails sur ce dernier... ib.

Conte du QUIPROQUO a été composé avant la conversion de La Fontaine... 324

Lors de sa conversion, La Fontaine renonça au profit d'une édition de ses Contes qu'on faisoit en Hollande. ib.

Il rompit toute liaison avec ses éditeurs de Hollande et avec Mme Ulrich... ib.

La Fontaine renouvelle à l'Académie sa profession de foi. ib.

Et lit la PARAPHRASE DE LA PROSE DES MORTS, *DIES IRÆ*... 325

Réception de La Bruyère à l'Académie Française, le 3 juin 1693... ib.

Hommage public rendu à La Fontaine par cet académicien... ib.

Le duc de Bourgogne, encore enfant, devient le bienfaiteur de La Fontaine... ib.

1694 73 FABLES CHOISIES MISES EN VERS, CINQUIÈME PARTIE.... 326

Ce nouveau recueil fut imprimé deux fois dans la même année... ib.

Il contient peu de fables nouvelles... ib.

En y joignant BELPHÉGOR, La Fontaine en a retranché le prologue... ib.

Plusieurs fables de ce recueil sont dédiées au duc de Bourgogne... 327

Le recueil entier est aussi dédié au duc de Bourgogne.. ib.

Fable intitulée *le Vieux Chat et la Jeune Souris*, dédiée au duc de Bourgogne... ib.

Fable intitulée *le Loup et le Renard*... ib.

Fénélon avoit mis les fables de La Fontaine entre les mains de son élève avant l'âge de huit ans... 328

La Fontaine travailloit avec soin ses ouvrages; il a refait la fable intitulée *le Renard, les Mouches et le Hérisson*... ib.

Sa facilité apparente étoit le résultat du travail... ib.



Date.	Age.		Pages.
1694	73	Dédicace en prose de cette cinquième partie au duc de Bourgogne	329
		Louanges données à Louis XIV sur sa modération et sur ce qu'il s'occupe à conclure la paix	ib.
		Victoire de Nerwinde le 29 juillet 1693	ib.
		Louis XIV offre la paix à des conditions trop dures	ib.
		Fable intitulée *les Compagnons d'Ulysse* dédiée au duc de Bourgogne	330
		La Fontaine avoue que son génie décline	ib.
		On ne s'en aperçoit pas dans la dernière fable de ce recueil, *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*	ib.
		Le cinquième volume des fables que La Fontaine a publié n'est pas inférieur aux quatre autres	331
		LETTRE A DE MAUCROIX, 26 octobre 1694	ib.
		Il ne nous reste rien des hymnes et des psaumes que La Fontaine avoit traduits ou imités; cette perte est peu regrettable	ib.
		Les forces de La Fontaine s'affoiblissent	332
1695	74	BILLET DE LA FONTAINE A DE DE MAUCROIX, 10 février 1695	ib.
		Ce billet prouve que sa conversion étoit sincère	333
		RÉPONSE DE MAUCROIX A LA FONTAINE, 14 février 1695	ib.
		Racine assiste La Fontaine dans ses derniers moments	ib.
		Mort de La Fontaine le 13 avril 1695	334
		Eloge de La Fontaine par Fénélon	334 et 335

TABLE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES NOTES.

LIVRE PREMIER.

Livre.	N°.		Pages.
I.	1	Des amis et des protecteurs de La Fontaine, et des notices qu'on a publiées sur sa vie	339
	2	Anecdote sur les descendants de La Fontaine	340
	4	Fragments d'une épître de La Fontaine au duc de Bouillon (*), qui prouve que La Fontaine n'étoit pas noble	341
	7	Sur le frère de La Fontaine	343
	9	De l'époque où commencèrent les brouilleries de La Fontaine avec sa femme	344
	21	Sur Jannart, oncle de Mme de La Fontaine	346
	30	Sur le véritable auteur de la colonnade du Louvre	348
	34	Dédicace du poëme d'*Adonis* à Fouquet; époque de la composition de ce poëme	349
	41	Variante d'une épître à Fouquet; date de cette épître	351
	41 } 51 }	Digression sur les licences permises aux poëtes du siècle de Louis XIV, d'altérer l'orthographe des mots	351-356
	43	Epoques de la composition de l'*épitaphe* de La Fontaine et de la vente de plusieurs de ses propriétés	352
	46	Récit du siége du couvent des Grands-Augustins	354
	50	Sur Girardin	455
	51	Sur l'étymologie du nom de *Rocroix* donné par La Fontaine aux Espagnols (**)	356

(*) Nous avons donné cette épître en entier dans les Nouvelles Œuvres diverses de Jean de La Fontaine, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Monsieur, que M. l'abbé Grosier a bien voulu nous communiquer.

(**) Nous en avons donné depuis une plus décisive. La Fontaine entend par les *Rocroix* la garnison de Rocroi, commandée par Montal, qui, en 1656 et en 1657, mit à contribution toute la Champagne, et fut deux fois repoussée par le comte de Grandpré. *Voyez* notre *Vie de Maucroix*, dans les Nouvelles Œuvres diverses de Jean de La Fontaine.

Livre. N°. Pages.

I. 52 De Bussy-Rabutin et de Mme de Sévigné............. 356
62 De Pelisson considéré comme poëte, son *dialogue du Passant et de la Tourterelle* rapporté................ 359
70 Sur une intrigue de Colbert, de Fouquet et de Gourville. 361
76 Sur Mme de La Vallière.............................. 362
77 Sur Mme du Plessis-Bellière........................ 363
82 } 83 } Mot de Louis XIV sur Fouquet. Sur le lieu où ce dernier est mort.................................... 364
85 Sur l'élégie en vers de Pelisson en faveur de Fouquet... 365
89 Courage de Fouquet dans le malheur, célébré par Voltaire.. 366

LIVRE II.

II. 3 Sur Mlle Fouilloux................................ 367
9 Sur cinq cents lettres de Racine, de Mme de La Sablière et de La Fontaine, trouvées par le petit-fils de La Fontaine............... 368
11 Extrait de deux nouvelles lettres de La Fontaine à sa femme, qui sont la suite du voyage à Limoges, tirées d'un manuscrit de la Bibliothèque de Monsieur, dite de l'Arsenal (*)..................................... 369
12-14 De l'époque de l'arrivée de la duchesse de Bouillon en France, et de celle de ses liaisons avec La Fontaine; erreur de l'éditeur des *Mémoires de Coulanges* à ce sujet, relevée.......... .... 372 à 375
18 Notice de la première édition des Contes de La Fontaine (**)....................................... 376
22 Arrêt d'Amour extrait de M. Raynouard............. 378
25 Détails sur La Fontaine, et mot de Mme de Cornuel.... 379
29 De l'époque à laquelle Boileau a composé sa dissertation sur *Joconde*.................................... ib.
34 Indication de la première édition du voyage de Chapelle

(*) Nous avons depuis fait imprimer ces deux lettres en entier, sur les copies autographes qui nous ont été indiquées par le respectable abbé Grosier, administrateur de la Bibliothèque de Monsieur ou de l'Arsenal. *Voyez* les Nouvelles Œuvres diverses de Jean de La Fontaine, 1820, in-8°.

(**) Ce n'est pas la première, ainsi que je l'insinua dans cette note. J'ai depuis retrouvé cette première édition; elle est intitulée, *Contes et Nouvelles en vers, tirés de Bocace et de l'Arioste*, par M. D. L. F., Paris, Claude Barbin, 1665, in-12. Ce volume renferme exactement les mêmes pièces que celles dont je donne les détails dans la note indiquée ici, et de plus *la Matrone d'Ephèse* : cette nouvelle n'est point en vers, comme je le croyois, mais en prose : enfin elle n'est pas de La Fontaine, mais de Saint-Evremond; double erreur qui m'a été commune avec Mathieu Marais. A la fin de cette note, j'ai eu tort de dire que *la Matrone d'Ephèse* de La Fontaine reparut dans le recueil de Maucroix, en 1685 : elle n'y est pas. C'est à la suite du poëme du *Quinquina*, en 1682, que La Fontaine a imprimé ce conte; c'étoit la première fois qu'il paroissoit, et non la seconde, comme je l'avois cru. *Voyez* les Nouvelles Œuvres diverses de Jean de La Fontaine, 1820, in-8°.

Livre. N°. Pages.

II. et de Bachaumont 381

45 Indications des ouvrages qui renferment la Ballade sur Escobar 382

50 Sur François de Batailler, évêque de Bethléem 383

57 Sur Mme de Soubise et les maîtresses de Louis XIV 384

69 Sur diverses éditions des *Contes* de La Fontaine, en 1667 et 1669, et sur les contrefaçons qui en ont été faites en Hollande 386

70-72 Sur la première édition des *Fables* de La Fontaine, in-4° (*) 388

73-76 Sur les fables de Loqman, de Bidpai et de Gabrias, etc. .... 388 à 389

89 Anecdote sur Mme de Grignan, Mlle Cigale et Langeron 391

LIVRE III.

III. 26 Sur le véritable compilateur des *Poésies chrétiennes et diverses* 395

30 Sur l'époque à laquelle La Fontaine a été demeurer chez Mme de La Sablière .... ib.

35 Chanson de Chaulieu, improvisée à un souper chez Mme de La Sablière 399

39-40 Détails sur Mme de La Sablière .... 400 à 404

45 Eclaircissement historique sur un passage d'une épître de La Fontaine à Turenne 405

58 Sur l'*épigramme contre Boileau* attribuée à La Fontaine. 408

67 Sur une impression faite à part du conte des *Troqueurs*, et sur des vers qui s'y trouvent, et qui ne sont pas dans les éditions de La Fontaine 410

69 Sur l'auteur du rondeau contre Benserade (**) 411

71-75 Sur l'épître à M. de Niert publiée par M. Sablier, et sur la date de cette épître .... 412 à 413

77-78-80 Observations diverses sur Mlle de Champmeslé et Racine .... 413 à 416

83 Sur le théâtre de Champmeslé et sur les pièces dont il est l'auteur 416

88 Remarques bibliographiques sur les premières éditions des *Fables* de La Fontaine .... 417 à 419

(*) Elles furent aussitôt réimprimées in-12, en 2 volumes. Le premier a pour fleuron les armes du dauphin gravées. Dans le seul exemplaire que j'aie vu, et que je possède, le premier volume porte sur le titre la date de 1669, et le second de 1668.

(**) Berthelin ne me paroît avoir eu d'autre raison pour attribuer ce rondeau à Prepetit de Grammont, que parce qu'il l'a trouvé cité dans un ouvrage de cet auteur, intitulé *Traduction en vers français de l'Art Poétique d'Horace, des satires IV et IX du premier livre, etc., suivie d'une Dissertation sur les auteurs anciens et modernes, et d'un Traité de versification française*. Paris, 1711, in-12, p. 400.

[redacted]

Livre. N°. Pages.

III. 93 *Commentaire* de Champfort sur La Fontaine en manuscrit.......... 419
100 Remarque sur l'intelligence des chouettes au sujet d'une fable de La Fontaine.......... 420
102 Que La Fontaine n'étoit pas aussi crédule qu'on l'a prétendu.......... ib.
116 Sur les différentes éditions qu'on a données des *Maximes de La Rochefoucauld*.......... 422

LIVRE IV.

IV. 2 Sur l'époque de la querelle entre Quinault et La Fontaine, et sur la ballade attribuée à ce dernier.......... 425
3 Diverses historiettes faites sur La Fontaine par La Harpe et plusieurs autres, réfutées.......... 427
4 Sur un couplet de Linière contre La Fontaine.......... 429
5 Sur les premières éditions des Contes, dans lesquelles se trouve la satire du *Florentin*. — Passage du texte de l'*Histoire de la Vie et des Ouvrages de J. de La Fontaine*, rectifié.......... ib.
11 Sur Mlle de Fontanges. — Sur la parure à laquelle elle a donné son nom. — Sur le titre des *vers mis à un almanach*, rectifié d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Monsieur. — Variante de ce manuscrit rapportée.......... 431 et 434
28 *Epigramme* contre Colbert et Le Tellier, faussement attribuée à La Fontaine.......... 436
39 } 40 } Divers éclaircissements sur La Fare et Mme de La Sablière.......... 437
44 Sur M. de La Sablière. — Sur ses amours et ses ouvrages; — Note manuscrite écrite sur le dernier feuillet d'un exemplaire de ses madrigaux. — Eclaircissements à ce sujet. — Sur les diverses éditions de ses *Madrigaux*. — Sur les *Maximes chrétiennes* de Mme de La Sablière. — Bon mot d'elle rapporté.......... 438 et 441
46 Rectification de l'erreur qui a fait croire que La Fontaine avoit composé des contes depuis sa conversion.. ib.
54 Eclaircissements sur la pièce du *Florentin*.......... 442
55 Fragment d'*Achille*. — Deux vers inédits rapportés.... 443
59 } 63 } Eclaircissements sur les pièces de théâtre, qu'on a faussement attribuées à La Fontaine.......... 444 et 446
69 Sur l'abbé Servien, et le cynisme des mœurs à la fin du règne de Louis XIV. — Vers de Voltaire rapportés... 447
70 Sur Anet, et une fête qui y fut donnée.......... 448
80 Sur la duchesse de Mazarin.......... 449
81 Sur de Harlay et Bernier.......... ib.
83 Sur un procès intenté par les libraires associés à Mlles de

Livre.	N°.		Pages.
IV.		La Fontaine	449
	91	Sur quelques éditions des *Contes* et des *Fables* de La Fontaine	451
		LIVRE V.	
V.	3-5-6	Sur la première Mlle de Blois, et sur le second prince de Conti	453
	16	Sur une anecdote racontée par Saint-Marc	455
	25	Description de la maison de La Fontaine à Château-Thierry. — Jugement de La Fontaine sur Ronsard et sur Malherbe	457 et 458
	36 bis.	Anecdote relative au poëte Delille	460
	40	De ce que La Fontaine a dit à Dacier sur les anciens	ib.
	41	Passage de Huet sur La Fontaine	461
	43	Passage d'une lettre de Scarron sur sa femme et sur Mme Fouquet	462
	45-48	Discussion sur la famille d'Hervart	462 et 464
	49	Sur Vergier, et sur les éditions qu'on a faites de ses œuvres.	464
	51	Sur le temps que La Fontaine a passé chez Mme de La Sablière	ib.
	58	Passage d'une *Satire* de Bussy-Rabutin relativement aux filles publiques	465
	60	Imitation d'un passage d'une lettre de Voiture, par La Fontaine	466
	64	Sur Servien, surintendant, et ses fils	467
	65	Sur Mme Ulrich, et sur l'*Epître à M. de Niert*	468
	72	Erreur de divers auteurs relativement aux deux princes de Conti et aux deux Mlles de Blois, rectifiée	469
	74	Sur la seconde princesse de Conti	470
	77	Anecdote sur le portrait de la marquise de Gouvernet, peint par Mignard	ib.
	79	Sur M. Caze et Mlle Deshoulières	471
	81	Sur un bruit qui a couru relativement à l'assassinat de Vergier	472
VI.		LIVRE VI.	
	4	Sur Chaulieu	473
	5-6	Sur l'ignorance et les erreurs des auteurs relativement à Mlle de La Force	474
	9	Anecdote relative à Mlle de La Force et à Baron	475
	15-16	Renseignements et détails sur le procès de Mlle de La Force avec le président Briou	476
	21	Sur l'époque de la naissance de Mlle de La Force	477
	29-30-31	Détails sur William Bentinck et sur la famille de Portland actuelle	478
	37	Vers de Chaulieu sur Seignelay	479
	40-42	Sur Fieubet	479 et 480

Livre. N°. Pages.

VI. 41 Sur Saint-Pavin : son *épitaphe* par Fieubet........... 479

45 Erreur de Mathieu-Marais réfutée.................. 480

46 *Chanson* de Saint-Gilles contre l'opéra de La Fontaine. 481

50 Détails sur l'opéra d'*Astrée*........................ 482

53 Sur une *Fable* inédite de La Fontaine............... 483

59 Anecdote relative à La Fontaine réfutée.............. 484

61 Jugement de Dangeau sur Mme de La Sablière........ ib.

64 Détails sur l'hôtel d'Hervart, actuellement l'hôtel des Postes, dans laquelle La Fontaine est mort, et sur la famille d'Hervart (*Voyez* ci-dessus, liv. V, note. 45, pag. 462).. 485

68 Observation sur l'opinion d'un des biographes de La Fontaine................................... 487

70 *Quatrain* relatif à La Fontaine au sujet de son penchant pour les femmes................................ ib.

71 Détails sur La Fontaine donnés par Maucroix......... 488

74 Sur Saint-Gilles et sur ses contes intitulés le *Contrat* et *Vindicio*, sur le petit conte intitulé *la Vénus Callipyge*, et sur des vers obscènes attribués par Gudin à La Fontaine..................................... ib.

75–76 / 77–78 Détails sur divers auteurs de recueils de fables publiés du vivant de La Fontaine.................. 490 à 492

82 Variantes du conte du *Quiproquo* et sur un conte de Vergier, faussement attribué à La Fontaine... 492 à 495

83 Sur des *Stances* attribuées tantôt à Pavillon tantôt à La Fontaine.................................... 495

86 Sur diverses pièces de vers et diverses fables insérées à tort dans le recueil des Fables de La Fontaine....... 496

87 Détails sur quelques-unes des premières éditions des *Fables* de La Fontaine.......................... 497

92 *Fable* inédite de La Fontaine....................... 498

102 Sur la date de la mort de La Fontaine, erreurs des biographes à ce sujet.......................... 500

103 Discussion sur le lieu où La Fontaine a été inhumé; erreur de tous les biographes à ce sujet........ 501 à 505

105 Sur les *Fables* de La Fontaine considérées comme le livre de l'enfance ; vers de Ducis à ce sujet.......... 505

FIN DE LA TABLE DES NOTES.

Fautes à corriger, et corrections survenues après l'impression.

Page 3, ligne 2, de Jean de La Fontaine, *lisez* de Charles de La Fontaine.

Page 50, ligne 17, Après quatre ans, *lisez* Après trois ans.

Page 105, ligne 2, l'année d'ensuite, *lisez* la même année.

Page 168, ligne dernière, *supprimez ces mots*, qui n'a été imprimée qu'après sa mort.

Page 169, lignes 7 et 8, avoit adressé, *lisez* lui avoit adressé.

Page 208, ligne dernière, et page 209, ligne 1re, il pouvoit plus, *lisez* il ne pouvoit plus.

Page 257, ligne 1re, que l'on voit ici, *lisez* que l'on veut ici.

Page 323, Desmays, *lisez* Desmay.

Page 402, ligne 27, *après ces mots* mais je n'en trouve pas sous cette date, *ajoutez* cette lettre est du 18 septembre 1680.

N. B. Consultez encore les notes de la table des matières, pag. 325, 529, 531 et 532, pour quelques autres corrections ou observations additionnelles.

